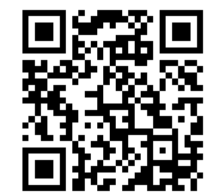
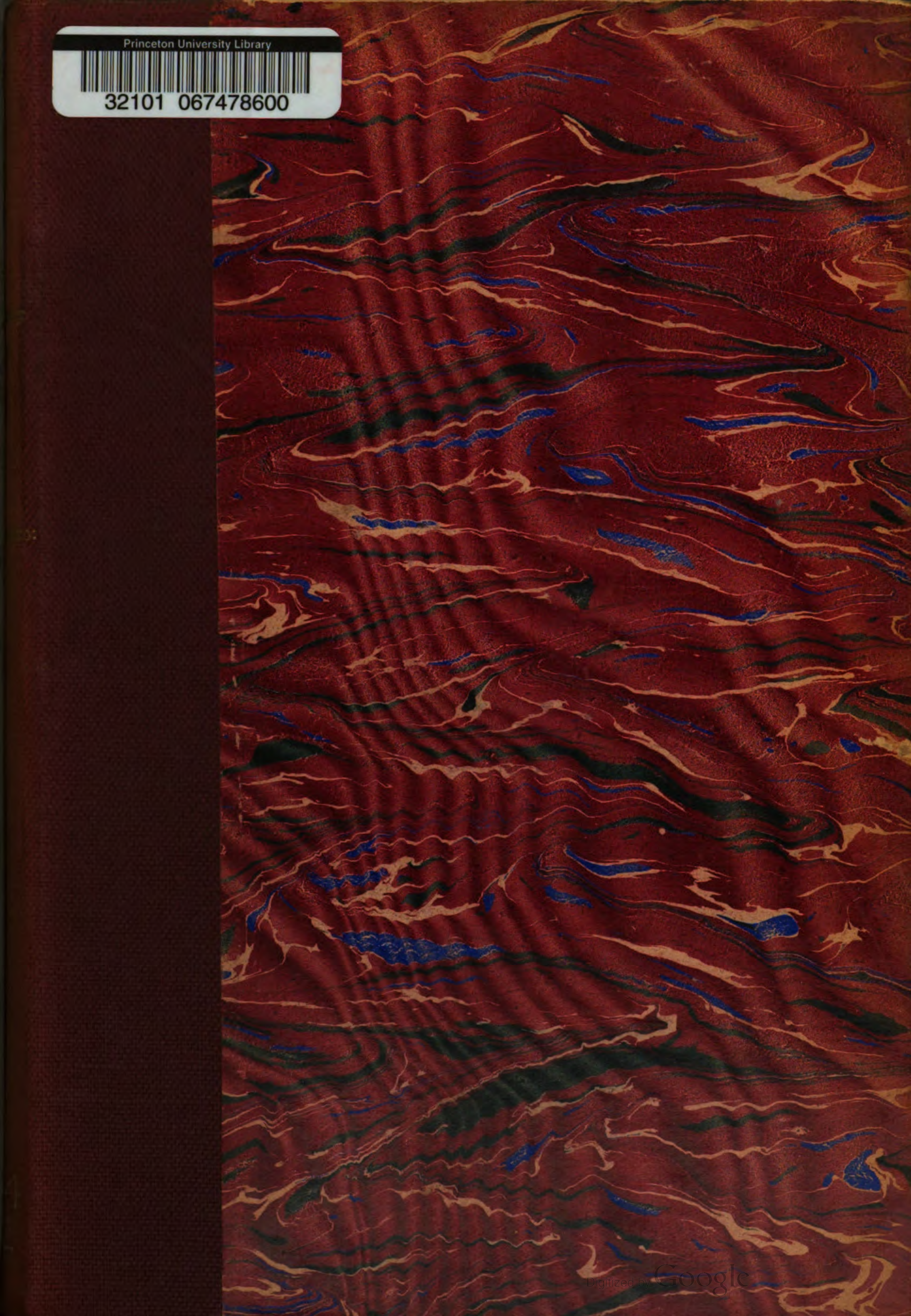
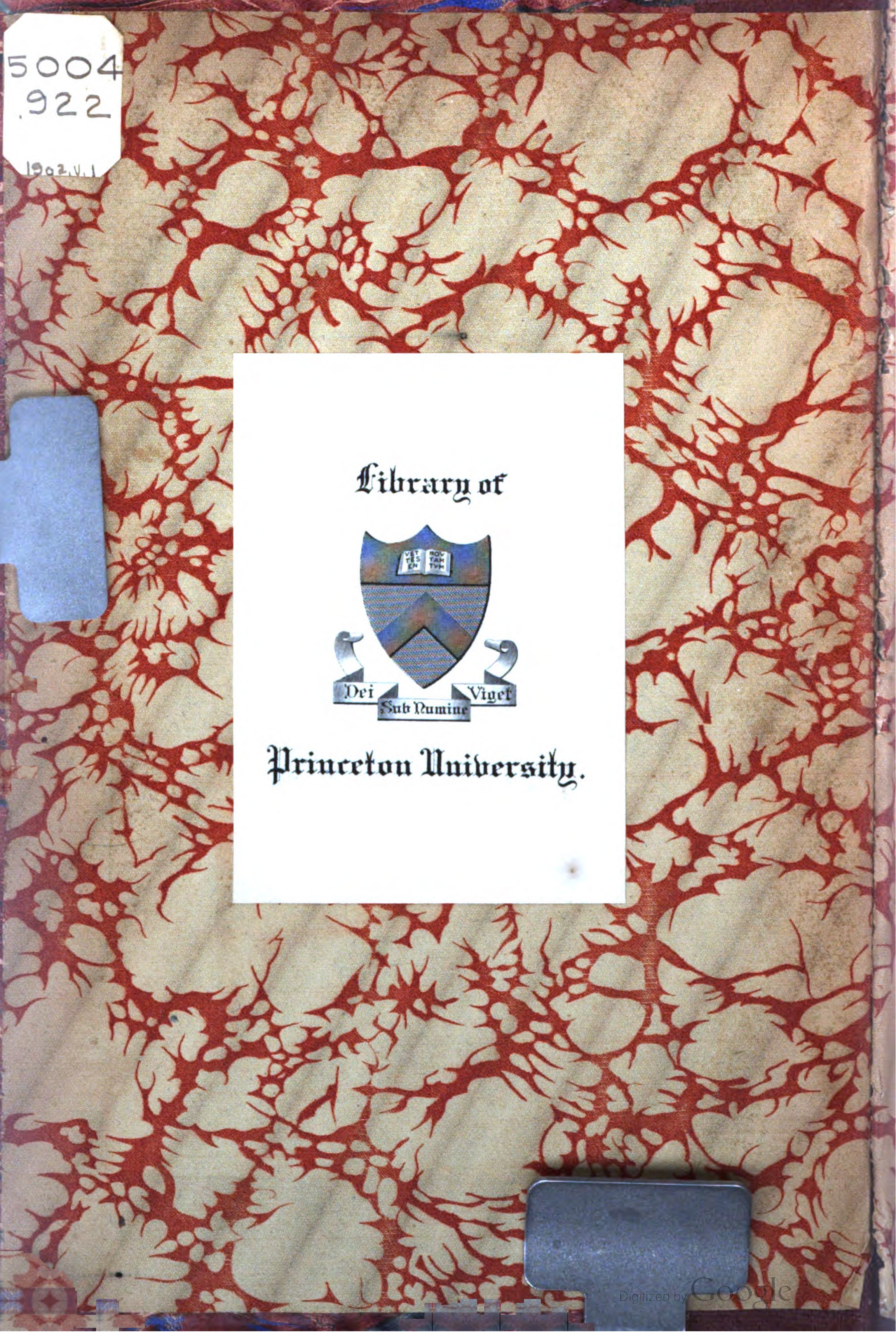



Princeton University Library
32101 067478600
Digitized by Google


5004
.922
1902.v.1
Library of
Dei
Sub Numine
Viget
Princeton University.
Digitized by Google



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

---

15 JANVIER — 15 AVRIL 1902

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXXIX.

---

15 JANVIER — 15 AVRIL 1902



ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.

A **Paris**, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VIe arrond.).

A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C

A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.

A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME. 205 et 207, rue Notre-Dame.



CHARLES CHESNELONG

Suite (1)

XIV

En cette laborieuse *campagne romaine*, Chesnelong *cherchait le royaume de Dieu et sa justice* en toute foi et bonne foi; mais *le reste* lui fut *accordé par surcroît*, au moins dans une certaine mesure.

Quelques journaux — *Le Figaro*, entre autres — avaient au début, essayé de pratiquer son éreintement. Il était — disait-on — un *récitateur*; ses discours sentaient l'huile et l'on n'aurait jamais ni beaucoup à craindre, ni beaucoup à espérer d'un homme incapable de l'escrime parlementaire qui seule est efficace, etc. Certaines feuilles allaient plus loin et insinuaient que ce méridional, plus ou moins gascon, récitait les discours des autres... Chesnelong n'avait pas encore l'épiderme tanné par la vie politique, — il ne l'aura je crois jamais — et ces flèches barbelées lui entraient dans les chairs. Modeste cependant jusqu'à l'humilité chrétienne, il examinait sa conscience tandis qu'on tirait ainsi sur lui et cherchait en quoi, ceux qui d'ailleurs le calomniaient, pouvaient bien avoir raison. « Mon rôle dépasse mes forces et mes moyens. Je crois avoir assez de rectitude et de droiture naturelle, un peu d'intelligence, le courage

(1) Voir les numéros d'octobre, novembre et décembre 1901.

de mes convictions et enfin de l'honneur; mais je manque d'études spéciales et d'exercices préparatoires. Je me sens profondément au-dessous de la notoriété que les circonstances m'ont donnée, et il y a bien des moments où je voudrais me replonger dans l'heureuse obscurité de ma vie passée, pour ne pas sentir le tourment de l'impuissance aux prises avec de grands devoirs. Si encore je pouvais travailler à mon gré! mais la correspondance électorale gaspille mon temps. C'est abêtissant... pardonnez-moi et ne voyez en tout ceci que les contradictions d'une âme faible et, je l'avoue, troublée (1). »

Troublée! oui, un moment. Mais la discussion venue, il s'est jeté dans la mêlée donnant de la voix, donnant du cœur, sans réciter ni la leçon d'autrui, ni même la sienne; il a dû, en pleine bagarre, forcer la Chambre à l'entendre, la dompter quelque peu, faire de la haute escrime de tribune avec toute la spontanéité et toute la personnalité qu'on lui déniait; si bien que le *Figaro*, prompt à se retourner, prend le parti de réfuter lui-même ses propres attaques. « La séance de jeudi a été une grande séance au point de vue religieux comme au point de vue français, et pour moi elle a été une séance bonne — écrivait Chesnelong à un ami. — Obligé de motiver le retrait des interpellations, je suis monté soudainement à la tribune, j'ai dû obtenir le silence d'une Chambre profondément agitée, et le rédacteur du *Figaro* qui m'avait démoli la veille m'a reconstruit le lendemain, à sa façon; ceux de mes collègues qui disaient complaisamment : *Il sait faire un discours écrit, mais ce ne sera jamais un lutteur, il manque d'imprévu*, ont reconnu que je n'avais manqué ni d'aplomb ni de spontanéité, ni même d'autorité... et je crois pouvoir dire que Dieu m'a fait un succès franc (2). »

Il y eut plus. Quelques hommes que Chesnelong honorait entre tous, mais avec lesquels il n'avait jamais eu de rapports directs, renversèrent d'eux-mêmes les barrières et

(1) Lettre du 2 décembre 1867.
(2) Lettre du 7 décembre 1867.

lui tendirent la main. L'évêque d'Orléans vint à Paris pour le remercier (1) d'autres lui écrivirent. « Laissez-moi vous faire la confidence de deux bonnes fortunes (2) : une lettre de M. de Falloux renfermant des félicitations qui, venant d'un tel homme, m'ont profondément ému ; une lettre de César Cantù qui m'a écrit de Milan pour m'adresser, en des termes que je n'ose reproduire, sa sympathie et son entière approbation... Je vous dis ma joie très simplement, elle est profonde... Croyez bien cependant que ce n'est pas de la vanité, je sais trop le peu que je suis ; moins encore de l'ambition : je suis content du sort que Dieu m'a fait, et je n'éprouve ni envie, ni convoitise en face de destinées plus brillantes... Mais il est des témoignages qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme. Je voudrais bien savoir quand le grand évêque reviendra pour aller déposer à ses pieds ma reconnaissance et ma vénération. »

La vie parlementaire est comme la vie elle-même, si l'on veut s'arrêter pour respirer un peu. Marche, marche, dit-elle...; et si l'on ne fait pas toujours grand chose durant une session, on y est toujours plus ou moins essoufflé. Quelques jours après la grande bataille qui sauva pour trois ans le pouvoir temporel, le 19 décembre, s'ouvrit la discussion sur le projet de loi militaire élaboré pendant et depuis l'incident du Luxembourg, ou plutôt depuis Sadowa, car les gens qui se proclamèrent satisfaits des agrandissements de la Prusse après sa victoire, « dont il ne fallait pas prendre ombrage », se mirent dès lors à l'œuvre, l'oreille basse, pour travailler à l'augmentation et à la réorganisation de l'armée (3). De cela, ne les blâmons pas.

(1) Il fut aussi remercier M. Thiers qui lui dit avec effusion : « Monseigneur, le Pape est sauvé ! »

(2) Lettre du 14 décembre 1867.

(3) Trois mois après Sadowa, l'Empereur avait, sans bruit, convoqué à Compiègne tous les maréchaux et un certain nombre de généraux pour y traiter cette obsédante question de la réorganisation de l'armée. Il aurait voulu avoir 800.000 hommes sous les armes ; et les armes et les hommes manquaient... Et cependant l'éloquence de Trochu mettant dans tout son jour cette situation et révélant les nécessités de la guerre nouvelle, les rapports de Ducrot, si précis et

Seulement, et le plus dur pour eux, c'est qu'il fallut l'avouer. La Chambre et le public avaient été quelque peu terrifiés, le 14 février 1867, par cette phrase du discours impérial : « L'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes. » *L'influence?* on avait cru jusque-là qu'elle tenait à un ensemble de causes autrement complexe; mais l'impropriété du mot n'était qu'une manière d'émousser, pour le premier moment, le sens et la portée de la déclaration ; laquelle revenait à dire : « Quoique tout soit pour le mieux, il faut songer à défendre nos frontières contre *des amis* que nous avons rendus très nombreux, très avides et très forts. » Et cela pressait. On le vit bien tout de suite puisqu'on fut à deux doigts de la guerre durant les trois mois qui suivirent, et qu'alors même une brochure anonyme se répandit disant la vérité, rien que la vérité, et presque toute la vérité, sur « *L'armée française en 1867.* » C'était le titre de cet admirable travail qui fut un acte de courage et de patriotisme assez retentissant pour obliger les sourds qui ne voulaient écouter ni Ducrot ni Stoffel (1), à entendre Trochu (2).

si pressants touchant les agissements de la Prusse n'eurent le don ni de plaire ni de convaincre. « Les campagnes trouvent déjà trop lourd le fardeau de la conscription! » s'écriait M. Rouher. « Eh bien! répondaient les généraux, ayons le courage de dire au pays la vérité, bien averti, il ne refusera aucun sacrifice. — Mais c'est impossible, reprenait M. Rouher, il suffirait d'être sincères à ce point pour rendre la guerre inévitable. » Et le plus triste, c'est que tous alors avaient raison.

(1) Le colonel Stoffel, attaché militaire à Berlin avait envoyé à Paris, le 2 décembre 1867, son rapport qui contenait, on le sait, tous les avertissements.

(2) La brochure parut sans nom d'auteur, mais l'armée reconnut Trochu, son nom vola de bouche en bouche et il ne se cacha pas. Nul plus que lui n'a prévu nos malheurs, crié gare et tout fait pour avertir à temps. Peut-être en faveur de cela pourrait-on lui pardonner beaucoup... Il faut être un bien grand génie pour trouver une issue à une situation qui n'en a plus ; mais il ne faut pas être un homme de peu pour voir très clair, très juste et oser le dire en certaines occasions. « L'écrit du général Trochu est tombé comme une bombe devant le projet de loi — écrit Doudan le 1er avril 1867. Il y a du Catinat et du maréchal de Saxe dans ce général Trochu. Il ne ménage

L'opinion publique entendit aussi, et même fut un peu affolée, nous l'avons vu; mais nous avons également vu que le danger immédiat ayant été écarté, l'exposition ayant passé là dessus, « nos amis » étant venus partager avec nous le pain, le sel et quelque chose de plus, ceux qui représentaient cette opinion se bouchèrent de nouveau les oreilles afin de pouvoir s'amuser en sécurité. D'ailleurs le paysan auquel on avait présenté les agrandissements de la Prusse comme une garantie de paix, et la Prusse elle-même à nos portes comme un doux voisinage, ne concevait aucunement la nécessité des augmentations d'effectifs et surtout n'en voulait pas. La bourgeoisie, le cultivateur riche, n'entendaient pas davantage renoncer à l'exonération ou au remplacement mis en question par le nouveau projet de loi, impopulaire avant d'être connu. Tel était l'état des esprits, et tel l'état des choses quand la discussion s'ouvrit. Le gouvernement se trouvait très mal à l'aise, d'autant moins à l'aise que M. de Morny n'était plus là pour diriger avec sa force, sa grâce et sa souplesse, ces débats difficiles (1), et que M. Rouher avait devant les yeux un double objectif : l'augmentation de nos forces sans doute, il en sentait cruellement la nécessité ; mais aussi, les élections de 69, qui coïncideraient avec les applications de la loi (2)...

rien ni personne, et tout cela avec une vraie modération dans le fond comme dans la forme. Cette sortie en faveur de la vérité est un beau fait d'armes; elle ne l'aidera pas néanmoins à devenir maréchal de France. Il a fait cela comme on monte à l'assaut, non pour son plaisir. Il y a dans ce livre bien des vues originales et profondes. » *Lettres. A M. Piscatory.*

(1) M. de Morny était mort en 1865, et il avait déjà terriblement manqué à « l'Empire libéral ». Son successeur à la Chambre, M. Waleski n'avait ni les qualités, ni même les défauts qui donnaient à M. de Morny une si grande puissance sur le Parlement.

(2) Le projet de loi portait à neuf années, dont cinq dans l'armée active et quatre dans l'armée de réserve le temps de service, ce qui revenait à cinq années en temps de paix et neuf en temps de guerre. En réalité, tout homme valide était appelé sous les drapeaux en temps de guerre, jusqu'à la limite d'âge. Evidemment et étant donné l'état général des esprits, ces dispositions-là étaient très impopulaires. Le paysan disait avec une sorte de désespoir ce mot typique : *Il n'y a plus de bons numéros.*

Sans le Maréchal Niel qui depuis bientôt un an refaisait, dans la mesure du possible, l'armement et la remonte de nos troupes, et qui, pour refaire l'armée elle-même, voulait une bonne loi, comme un malade veut le remède et la vie, sans la fermeté calme et résolue du Ministre de la guerre, peut-être l'Empereur et son gouvernement eussent-ils reculé. Mais Niel ayant croisé devant eux la bayonnette, ils marchèrent au feu, appelant même à la rescousse, pour défendre leur projet de loi — déjà trop amendé par le Conseil d'Etat et la Commission — tous les convaincus, c'est-à-dire tous ceux qui, malgré les déclarations impériales, croyaient aux mauvaises intentions de la Prusse. Un journal d'opposition disait qu'ils avaient demandé du secours à « tous les ministrables de demain », et il nommait Chesnelong avec Messieurs Chevandier de Valdrome, Mège, Jérôme David, du Miral, etc., etc... Tous ceux-là en effet, apportèrent leur concours à la loi de défense nationale, et beaucoup d'autres avec eux, parmi lesquels l'histoire doit un hommage au rapporteur de la Commission, M. Gressier, qui fut sur la brèche, l'arme au poing et l'argument à la bouche, pendant presque un mois. Niel lui-même ne le dépassa guère en volonté, en endurance, en exposition courageuse de la vérité. Le premier, M. Gressier, osa montrer — et au prix de quelle tempête ! — la guerre comme inévitable, non pas seulement, disait-il, parce que la Prusse peut la faire et que pouvant la faire, elle la voudra, mais encore parce qu'en Europe « quand l'équilibre a été rompu, il faut le reformer ; or, il ne se reformera — ajoutait-il — ni par l'accord des peuples, ni même par l'effet des conférences; il se reformera par les résultats d'une guerre... Les grandes guerres européennes s'imposent. On ne les cherche pas, on les évite rarement... » Chesnelong, membre de la Commission, assistait en toute occasion le capitaine qui se révélait ainsi, il s'était fait pour la circonstance son écuyer; mais il combattit aussi pour son compte et ce lui fut une consolation personnelle après nos malheurs.

Les hommes de gauche ne purent alors se rendre de tels témoignages, et je me demande si Jules Favre à Versailles

— Jules Favre dont on a eu bien tort de railler les larmes sincères — se souvint qu'il avait dit en cette séance qu'élever les armements de la France et grossir le contingent de ses troupes « c'était de la mauvaise, de *l'ancienne* politique... *politique de haine* à laquelle il fallait substituer une politique d'expansion et *d'abandon ?...* » Que de regrets, que de remords sans doute ont dû lui causer ses paroles et ses agissements de 1867-68 !

Elle était de lui encore cette interruption : « Voulez-vous donc faire de la France une caserne ? » Et pour lui cette réponse du Maréchal Niel : « Prenez garde, vous, de n'en pas faire un cimetière !... »

Ce que je dis là de Jules Favre, il faut le dire aussi d'Ernest Picard, criant de sa voix la plus aiguë « qu'une garde nationale était bien préférable et d'un service plus efficace » qu'une armée permanente ; et de Jules Simon ne voulant pas de la « paix armée » — c'était le mot du jour — mais prétendant « organiser la paix » — c'était son mot à lui — par la diminution et bientôt la suppression de l'armée.

Quant à Garnier-Pagès, en bon et fidèle révolutionnaire, il demandait *la levée en masse*, seulement, lui, je ne sais s'il en est jamais revenu, ou plutôt je ne le pense pas. La foi traditionnelle dans le sacrement de la *levée en masse* est une « religion » dont on ne guérit pas.

Chesnelong et son frère d'arme, Larrabure, répondaient à toute cette gauche avec force, sagesse et tristesse. Mon Dieu ! ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en veut à l'armée ! Et peut-être ferait-on bien d'étudier cette histoire pour apprendre quels pleurs on peut verser quand on a désarmé son pays...

Larrabure, qu'on disait à la Chambre l'ennemi personnel de M. de Bismarck, parla sans ambage des dangers prochains et de la nécessité des sacrifices, « je vous le demande en grâce, Messieurs, n'imitons pas (quant à la guerre future) l'Autriche, mais la Prusse ; soyons prêts pour Sadowa, la veille, et non pas le lendemain ! »

Chesnelong le prend sur un autre ton. « Le gouverne-

ment nous dit : il nous faut un contingent de cent mille hommes et neuf années de service... Il dit : Il faut sept cent cinquante mille hommes (pour pourvoir à la défense — — l'Algérie comprise et à la dignité nationale) soit cinq cent trente mille à cinq cent quarante mille hommes à mettre en campagne... Eh bien, Messieurs, je n'accepte pas pour ma part la responsabilité de dire au gouvernement qu'il se trompe, qu'il peut se contenter de moins, qu'avec de moindres forces il peut pourvoir à toutes les exigences de la défense nationale... »

En cela, il répondait à M. Thiers en même temps qu'à la gauche, lequel partisan de la forte organisation de l'armée autant que qui que ce soit, et plus que personne opposé aux déclamations antimilitaires ; mais ne croyant pas à la guerre nouvelle et tenant que les dispositifs de la loi de 1832 suffisaient à tout, venait de dire ceci, qu'il répétait vraiment sans relâche et sous toutes les formes :

« La Prusse, selon M. le Ministre d'Etat, nous opposerait trois cent mille hommes. Mais, je le demande, où a-t-on vu ces forces formidables?... La Prusse! Combien d'hommes a-t-elle portés en Bohême? Trois cent mille environ?... C'est que, Messieurs, il ne faut pas se fier à cette fantasmagorie de chiffres. Ce sont là des fables qui n'ont jamais eu aucune espèce de réalité. »

Mon Dieu! Il apprendra un jour, il connaîtra la moralité de ces *fables*, et aussi, quoi qu'il en dise, leur réalité (1)! Mais cet homme qui jusque-là vraiment ne s'était jamais trompé, dans ces questions récentes de politique et de défense nationale, venait de se heurter, et s'était littéralement butté contre les gros effectifs. Selon lui une armée totale de cent mille hommes pouvait suffire à tout, et il ne voulait entendre parler ni des neuf ans de service, ni surtout, à aucun prix, de la *Garde mobile* ou *Armée de*

(1) Mérimée, qui avait aussi peu d'esprit politique qu'il avait d'esprit, n'approuve Thiers qu'en cette seule occasion. Il écrit à son *autre inconnue :* « Je suppose que vous tresserez des couronnes à M. Thiers. Il a eu certainement un rare courage dans ce temps-ci, celui de rompre ouvertement avec les fous auxquels il s'était associé. »



réserve, seule innovation profonde de la loi discutée et seul emprunt fait par elle à la Prusse.

Sans s'émouvoir des signes de dénégation par lesquels Thiers ponctuait ses paroles, Chesnelong continua. Il était lui aussi très ferme en sa conviction :

« On dit que cette opinion est entachée d'impopularité... Je crois que le sentiment national vibre assez en France pour que tout ce qui tend à assurer et la sécurité et la dignité du pays ne soit pas frappé d'impopularité. Mais quand cela serait, cela ne n'empêcherait pas d'apporter ici et de faire entendre à cette tribune l'expression de ce que je crois conforme à nos intérêts les plus chers.

« N'est-ce pas un fait, Messieurs, quoi qu'on puisse dire, que la Prusse dans la dernière campagne, a pu mettre en ligne une armée de plus de cinq cent mille hommes ? N'est-ce pas un fait que, depuis ses annexions et ses alliances récentes, elle peut disposer de forces plus considérables ? N'est-ce pas un fait qu'avant son dernier désastre, l'Autriche avait des forces au moins égales, et que la Russie en possède de plus considérables encore ?...

« Et je vous le demande maintenant, Messieurs, dans la situation géographique de la France, avec l'étendue de ses frontières et la nécessité d'avoir à se couvrir de plusieurs côtés à la fois, avec le voisinage de la Prusse agrandie, et la facilité que donnent les chemins de fer de concentrer rapidement des masses de combattants sur un point déterminé, ne devons-nous pas tenir à ce que nos forces soient au moins égales à celles des autres puissances européennes ?

« Certes, ce n'est pas là une pensée d'agression, c'est une pensée de prévoyance patriotique... Un grand pays n'est jamais assuré de la paix s'il n'a derrière ses paroles des forces suffisantes pour les appuyer. »

A ces démonstrations d'une si simple évidence, une très grande partie de la Chambre ne ménageait pas ses applaudissements et le maréchal Niel, très nerveux et très las, semblait se détendre. Mais l'opposition n'en protestait qu'avec plus d'ensemble et d'animation, les loges gron-

daient, les membres du Congrès de la Paix (1) s'exclamaient et quelques emballés sincères faisaient comme eux.

« J'appelle de tous mes vœux — leur disait alors l'orateur — et autant que vous, une pacification des esprits et des peuples qui autorise un désarmement général; mais, en attendant... la France pardonnera à ses représentants de lui imposer les conditions nécessaires à sa grandeur. *Ce qu'elle ne pardonnerait pas*, soyez-en sûrs, *ce serait de l'exposer*, par une imprévoyance funeste, *à être prise au dépourvu par les événements.* »

Le discours auquel j'emprunte ces citations était prononcé le 27 décembre, en plein milieu de la discussion sur la loi militaire qui fut close le 14 janvier 1868, discussion émouvante et qu'on pourrait dire tragique aujourd'hui, tant elle nous remet en face d'une situation qui le devint au suprême degré. Mais c'est surtout quand on reprend le *Moniteur* pour la suivre tout entière que la tragédie palpite à travers les colonnes officielles. Sous l'empire de certaines affres patriotiques, des hommes se révèlent dont on n'attendait rien, un député du Nord par exemple, tout à fait ignoré jusque-là, s'élance d'un bond à la tribune pour y révéler, avec une précision et un détail inconnus de l'assemblée tout entière, les agissements actuels de la Prusse, son organisation, ses préparatifs, sa science pratique et raisonnée de la mobilisation. Et celui-là — M. de la Tour — on le tenait plutôt pour un rêveur.

Il y a des rêveurs, en effet, mais ils sont autres. Il y a aussi des hommes qui font semblant de l'être par tactique et par passion. Et alors ceux-là servent, ou resservent, *le maniement des armes à l'école... Le tir du dimanche... La préparation civile de la nation armée... Les bataillons spontanés... Les capitaines improvisés... Le flot irrésistible de la démocratie*, etc. Cela s'unit à des inconsciences qui étonnent, à des ignorances qui stupéfient,

(1) On sait que le Congrès de la Paix avait eu lieu trois mois et demi plus tôt, le 8 septembre.

voire à une insouciance, et comme on disait, en ces jours-là, à un *fiche-ton-camptisme,* qui font mal hélas ! oui. Seulement, à côté, il y a le patriotisme éclairé que nous venons d'entendre Il y a plus, et c'est très beau, certains hommes, pour mieux servir leur pays, se dominent au point de changer de nature et de sacrifier leur personnalité même. Qui reconnaîtrait le maréchal Niel de jadis, impérieux, obstiné, âpre souvent dans sa supériorité, cassant et incommode — voyez la guerre de Crimée. — Qui le reconnaîtrait s'amendant chaque jour, se faisant petit et endurant, devenant patient et modeste ?... Lorsqu'on se rappelle ce qu'il fut à Rome, à Bomarsund, surtout, surtout à Sébastopol, et qu'on l'entend, à mesure qu'on mutile sa loi — sa loi nécessaire — et pour obtenir quelque chose de ce qu'il demande, dire avec une douceur résignée : « Les moyens mis à ma disposition ne sont pas tout à fait suffisants... ; mais nous ferons de notre mieux... D'ailleurs, ce qui paraît excessif aujourd'hui, me sera offert, je l'espère, un peu plus tard... » Quand on l'entend parler ainsi, ou dire encore en désespoir de cause : « Le gouvernement n'ayant pu convaincre les hommes éclairés qui composent la commission, a pensé qu'il valait mieux se ranger à leur avis... Et cependant il espère..., etc., etc. », on est profondément remué. Mais Canrobert, Pélissier, Bosquet, ou même Lord Raglan, pourraient-ils croire que c'est lui ?...

En de tels moments Chesnelong allait au Maréchal les larmes aux yeux, la main tendue, le cœur dedans ; il se retournait vers ses collègues et ses amis et leur faisait entendre ses propres supplications en faveur de la loi, et, s'il ne pouvait remonter à la tribune, il se revanchait dans les couloirs ou dans les réunions de la Commission.

C'est à travers ces péripéties, ces luttes et ces efforts, c'est au milieu de telles broussailles, et aussi de telles angoisses, qu'on arrive enfin au vote de la loi, laquelle, toute incomplète, diminuée, émaciée qu'elle est après avoir passé au laminoir des scrutins, resterait encore suffisante si elle pouvait être entièrement et fidèlement appliquée ; mais les

hommes et le temps lui manqueront. « Lorsque la guerre devint inévitable — écrit M. de Chaudordy après dix-sept ans d'études sur ce cruel sujet (1) — on n'avait pas eu le temps de faire produire des effets utiles à la nouvelle loi votée si difficilement par le Corps législatif. »

Quinze mois plus tard, aux élections de 69, les électeurs d'Orthez-Oloron reprocheront à leur député sortant la part prise par lui à la loi militaire ; Chesnelong, loin de s'en défendre, revendiquera la pleine responsabilité de son vote et de son action, il se déclarera prêt à recommencer, et ses électeurs lui resteront fidèles quand même.

XV

J'ai vu, dans une région minière, un château dont les murs fléchissent et dont le sol s'effondre. On avait cru prendre toutes les mesures de prévoyance pour le mettre à l'abri des travaux souterrains; mais les mines ont prolongé leurs galeries plus loin que les périmètres concédés, elles ont fait des chambres d'emprunt, difficiles à contrôler; et, en quelques années, terres et bâtiments se sont affaissés ou fendus. Alors les propriétaires se sont épouvantés, ils ont appelé des ingénieurs, la mine aussi; on a tâtonné, fait des sondages, mis des étais, on a surtout disserté, discouru et plaidé : tout cela bien tard, le mal était fait.

C'est l'histoire de l'édifice politique de 1852, bâti avec un peu de hâte, mais fait de matériaux résistants et fortement cimentés. Personne ne s'est douté, pendant les huit premières années, des galeries creusées sous le sol, personne n'a cru au danger des chambres d'emprunt que non seulement les mines riveraines pratiquaient, mais que le propriétaire lui-même s'amusait parfois à creuser. On admirait plus ou moins, on pouvait critiquer — et d'aucuns le faisaient — le style de la construction ; mais amis ou

(1) *La France à la suite de la Guerre de 1870-1871.* Comte de Chaudordy, 1887, p. 66.



ennemis s'accordaient pour croire à sa solidité. Vers 1860, des fentes se produisirent que bien peu de gens aperçurent, mais qu'il fallut cependant replâtrer; plusieurs crurent à des réparations de luxe, et taxèrent de dépenses inutiles l'intervention inattendue de certains manœuvres et entrepreneurs. Néanmoins, le terrain s'affaissant peu à peu, les fentes devenant plus nombreuses, plus larges, le propriétaire effrayé appela ses ingénieurs, les riverains firent de même, on sonda, on étaya, on discuta, et, à l'heure où nous nous trouvons, huit autres années ont été employées à cela.

La liberté de la presse, ou plus exactement la *Loi sur la presse*, promise par l'Empereur depuis un an, le projet de loi *sur les réunions*, annoncé aussi depuis longtemps, rappellent une série d'erreurs et de fautes, et peut-être par elles-mêmes en constituent de nouvelles.

Violemment repoussée par la petite église, dont le décret du 27 février 1852 est l'Evangile; violemment réclamée par la gauche, violemment combattue par elle, la *Loi sur la presse*, qui succède à la *Loi sur l'armée*, met encore tout en question et tout en rumeur ; c'est un de ces murs lézardés qui pourraient tout écraser en tombant.

Et aussi les vieux ingénieurs, tels que Rouher et Baroche, assez peu favorables dans le fond au projet du maître, mettent-ils toute leur habileté à le soutenir, malgré leur répugnance. Il faut ajouter, il est vrai, qu'ils sont piquées d'honneur et de jalousie, car, lui, le maître — disons l'Empereur, attendu que même et surtout en métaphore, il faut être clair — lui, l'Empereur, a depuis quelque temps appelé à la rescousse des ingénieurs du dehors, dont ces anciens ne veulent pas : Emile Ollivier et d'autres, mais Emile Ollivier surtout.

La situation est donc celle-ci :

D'une part, des gens qui comptent boucher les fissures et fermer les fentes avec des crampons de fer au risque d'imprimer une trop forte secousse au vieux mur dont le sol s'affaisse. J'ai nommé Cassagnac et la petite église ci-dessus mentionnée de la rue de l'Arcade.

D'autre part, presque toute l'opposition s'armant de madriers pour élargir les brèches, faire passer et le vent et la pluie, tomber les contreforts, ébranler les fondations ; l'opposition allant si loin dans ses fureurs que ses agissements arrachent des cris d'indignation à un libéral éprouvé comme Doudan (1).

Au milieu, l'Empereur, triste, inquiet, abandonné par une partie des siens qui le traitent d'esprit chimérique — ce qu'il est certainement — et de libéral (2) — ce qu'il mérite vraiment un peu — mais tout ceci n'empêche pas du tout la gauche d'accuser de tyrannie sa loi comme sa personne.

Et cela lui est extrêmement sensible. Il n'est plus heureux : ses rêves humanitaires s'effondrent au moment où il fait le plus d'efforts pour leur donner vie, et ces mouvements violents et extrêmes de l'opinion le font chanceler. Bien qu'il tienne à sa loi sur la Presse plus qu'il n'a jamais tenu au décret de 1852, il est à un certain moment sur le point de la retirer, et il l'eût fait sans le secours que lui apportèrent Chesnelong et ses amis.

« Je n'étais pas très fanatique — a écrit celui-ci — de la

(1) « Est-ce que l'extrême opposition ne vous cause pas beaucoup d'impatience à propos de cette loi dont deux ou trois articles sont très bons à prendre et à garder ?... Ils sont là... à pousser tous les principes libéraux aux plus folles exagérations. Ils demandent le droit d'insulter la morale, les religions, de nier l'existence de Dieu... Ils donnent beau jeu à ce déclamateur en chef de Rouher. » (Lettre du 22 février 1858.) « Si les gens de l'extrême-gauche avaient du bon sens et de la mesure, nous pourrions cheminer, mais... les lentes démarches du droit ont toujours pesé à ces animaux sauvages. On ne peut pas les atteler... Ils n'ont fait que ruer pendant la discussion de la presse. Je ne vous trouve pas encore assez en colère. » (Lettre du 27 février 1858.)

(2) C'était pour eux l'injure ou du moins le reproche suprême. On résolut néanmoins de laisser à l'Empereur comme un jouet le mot d'*Empire libéral* qu'il avait lancé, mais de revenir sous ce titre à toutes les pratiques de l'Empire autoritaire. « Dans les groupes les plus irréductibles de la majorité — dit M. de la Gorce — le mot d'ordre fut celui-ci : « Passons à l'Empereur ses fantaisies libérales, puisqu'il y tient absolument, mais passons-les-lui au meilleur compte possible ; aidons-lui, mais en le paralysant. » *Histoire du second Empire*, t. V, p. 349.

Loi sur la Presse; mais je le l'étais encore moins du régime discrétionnaire de 1852 qui, en protégeant le gouvernement contre des critiques souvent justifiées, avait laissé le champ libre aux attaques les plus violentes contre les croyances religieuses et les principes sociaux. Le mouvement de réaction dont le rejet de la loi sur la liberté de la Presse aurait été le signal me semblait d'ailleurs très dangereux... Le retour à un régime dictatorial m'aurait beaucoup inquiété pour l'avenir du Pays et pour la durée de l'Empire lui-même... nous étions résolus en tout cas, quelques-uns de mes amis et moi, à nous opposer énergiquement à ce changement d'orientation de la politique du 19 janvier, et je m'étais fait inscrire pour répondre à l'attaque de M. de Benoist (1) demandant le rejet de l'article premier lequel emportait le rejet de la loi tout entière. Je demandai par surcroît la parole au moment où son argumentation touchait au vif du débat; mais le débat lui-même tourna court. » (2)

La parole, il l'avait demandée, mais il ne la prit pas; son action s'exerça surtout ailleurs qu'à la tribune. Voici, du reste, toute chaude, dans sa correspondance d'alors, la double histoire de son intervention et de sa non-intervention en cette circonstance assez grave.

Lettre du 29 janvier, jour où s'ouvrait la discussion : « Je m'étais fait inscrire pour la loi sur la Presse. Vous avez eu peur de mon discours. Un de mes bons amis, frère de cœur, très belle âme et grande intelligence, m'a conseillé aussi l'abstention, à un point de vue un peu différent du vôtre : Je cède à cette double inspiration. J'ai renoncé, pour le moment, à mon tour de parole et je n'y ai aucune peine. Mon discours, pourtant, n'eût pas été, tant s'en faut, un discours réactionnaire; il eût été conservateur et libéral, aussi éloigné des violences de M. Favre que des

(1) M. de Benoist, député de la Meuse, catholique et impérialiste aigu, avait été chargé par le cercle de la rue de l'Arcade d'attacher le grelot que Granier de Cassagnac devait après lui agiter avec plus de violence encore.

(2) *Notes personnelles.*

audaces contraires de M. de Cassagnac. D'après la tournure que prend la discussion et d'après l'état des esprits, il eût été en situation. Il y avait quelques bonnes choses à dire, et je les regretterais, si elles ne devaient pas être dites par d'autres. Du reste, c'est à Kolb Bernard surtout que je cède la place; il sera à la fois plus et moins libéral que moi (1). »

Lettre du 4 février : « J'ai failli encore entrer dans le débat, après le discours du député du Gers. Les *ultra* de la majorité avaient organisé une manifestation contre la loi; le gouvernement avait pris peur, grand'peur, il n'osait ni maintenir, ni retirer la loi, et il voulait que le Corps législatif, par un vote contraire à l'article 1er, acceptât la responsabilité du retrait. Un grand effort est fait dans ce sens; pendant trois jours c'est un vrai chaos : indécision dans le gouvernement, tiraillements dans la Chambre, l'Empereur lâchant pied, les ministres très divisés. C'est alors que je me fais inscrire pour soutenir l'article 1er, c'est-à-dire pour appuyer la suppression de l'autorisation préalable et établir la liberté sous la garantie de la répression légale. Je me serais dégagé de toute solidarité avec les visées réactionnaires de nos *ultra* et les indécisions si regrettables du pouvoir. La majorité m'aurait suivi, je le sais; nous aurions eu 130 ou 140 voix contre 80. Le ministère voulait laisser la Chambre se débattre et nous croyait moins résolus, mais nous l'étions, et, à la dernière heure, l'Empereur n'a pas voulu tenter l'aventure du retrait sournois de la loi. M. Rouher, alors, est intervenu et, par une déclaration énergique, a coupé court à la discussion : 215 voix contre 7 ont adopté l'article 1er, c'est toute la loi : Le régime administratif est enterré. »

Suivent quelques réflexions dont je détache celles-ci :

« Au point de vue de la tactique — je parle pour la fraction catholique de la Chambre que je représente — je regrette que mon intervention publique n'ait pas pu se produire. C'était une belle position à prendre, et les paroles

(1) *Lettres à une vieille Amie*, du 29 janvier 1868.

que je me disposais à prononcer étaient, je crois, d'un bon accent... Enfin, dans toute cette crise, j'ai le sentiment d'avoir fait mon devoir en contribuant par mon attitude très carrée à rallier la majorité débandée, à lui donner du cœur, à empêcher, en un mot, le succès de l'intrigue ourdie pour ramener de vive force le gouvernement dans les voies d'une réaction aveugle. Je ne prétends pas avoir été seul, vous l'entendez bien, à repêcher les défaillants, à soutenir les faibles; j'ai simplement été un rameneur, ou, si vous le préférez, j'ai fait ma partie dans les chœurs de cet *opéra*, sans baisser la voix ni la tête, et je crois que, cette fois-ci, si j'avais pu parler haut, et, de haut, vous auriez été satisfaite de moi (1). »

Sans doute. Mais la discussion n'est pas finie quand on en est là. Si important que soit le premier paragraphe de la loi, il y a tous les autres, et surtout cette redoutable question de juridiction contre laquelle on se heurtera : tout cela dure encore un grand mois. Après quoi, le 9 mars, l'ensemble de la loi est mis aux voix et adopté. Alors Chesnelong se donne quelques jours de repos, puis il reprend sa plume avec un nouveau courage et, comme pour compléter les renseignements ci-dessus, il écrit (2) :

« En réalité, nous avons fait une loi sur la Presse *telle quelle*. Pas si mauvaise qu'on le dit, toutefois. Autorisation préalable et répression administrative supprimées, cautionnement réduit de moitié (sur celui qu'exigeait la loi de 1835), fiscalité atténuée pour le timbre, pénalité des anciennes lois maintenue sans aggravation (3); sur tous ces points, la loi est la plus libérale de toutes celles qui ont régi la presse. Quant à la juridiction, le jury ordinaire n'offre pas de garanties pour la répression, et le jury spécial était une utopie; reste donc la justice ordinaire avec ses inconvénients... A mon sens, deux choses surtout

(1) *Lettres à une vieille Amie*, du 4 février 1868.
(2) *Ibid.*, du 20 mars 1868.
(3) Ce point avait été l'un des plus discutés et des plus difficilement obtenus.

manquent à cette loi et une troisième y est de trop. Ce qui manque, c'est : 1° une *garantie* pour le roulement des Chambres des tribunaux et des cours; 2° la constatation du droit d'appréciation des séances parlementaires. Ce qui est de trop, c'est l'article puéril, ridicule et impuissant sur les allégations relatives à la vie privée (1). »

Telle était, en effet, cette loi tant annoncée, tant discutée, tant combattue, et qui « devait être bien parfaite, disait malignement le *Journal des Débats*, — car on avait mis douze mois et un jour à la préparer ». Mais en dépit de cette incubation si longue, de cette gestation pleine de dégoût et de ce douloureux enfantement, elle n'était en vérité regardée comme parfaite par personne. Nous avons vu ses plus proches parents la renier et la détester, M. Rouher, mis en demeure de lui servir de parrain, avait menacé de se retirer sous sa tente (2), et l'Empereur avait dû, pour le retenir, recourir aux suprêmes instances, *faire jouer les grandes eaux*, disait-on. Il est vrai qu'alors il avait obtenu que lui, Rouher, non seulement ne tournât pas le dos, mais qu'il prît l'enfant dans ses bras et le présentât à la Chambre comme un Dauphin qui vient de naître. Et « jamais Rouher n'avait été plus fort et plus éloquent (3) », prétendait Chesnelong.

Néanmoins, cette loi était certainement boiteuse; mais Chesnelong avait raison, on en disait trop de mal, car elle constituait une entrée dans la voie du mieux, même pour ses plus violents adversaires. Malheureusement, il est rare

(1) L'amendement Guilloutet, auquel son auteur — député des Landes — dut une notoriété ironique, établissait, comme on disait alors, « le mur de la vie privée », et portait que toute divulgation de ce qui se passait derrière ce mur fût-ce la mise au jour d'un fait innocent et *non nuisible*, devenait une contravention.

(2) Au mois de septembre précédent (1867), M. Rouher avait encore remis à l'Empereur un mémoire confidentiel contre le projet de loi. Il insistait sur le danger de toute concession et les nécessités des répressions les plus sévères; il songea donc à se retirer, lorsque l'Empereur se décida à maintenir sa loi et voulut lui en confier la défense; en tout cas, il en fit la menace.

(3) *Lettre à un Ami*, du 5 février 1868.

que le souci de la justice domine les luttes de partis; la plupart du temps de telles luttes font au contraire perdre la notion de la justice, et chez les meilleurs elles la troublent.

Berryer lui-même, Berryer le juste, Berryer le sage, céda à un entraînement d'opposition, lorsqu'il combattit cette loi avec autant d'ardeur, et presque de fureur, que Granier de Cassagnac, quoique pour des motifs diamétralement opposés.

Et puisque j'ai parlé de Berryer et de son opposition acharnée en cette circonstance — acharnée à ce point qu'il fut seul à voter contre l'ensemble de la loi (1) — pourquoi ne raconterai-je pas, après Chesnelong, d'après Chesnelong, un épisode qui secoua vraiment le Corps législatif durant cette discussion ?

Berryer était dans sa soixante-dix-neuvième année et presque à l'avant-veille de sa mort (2). Malade et affaissé, parfois somnolent, il s'était réveillé au son de la trompette de combat comme l'un de ces chevaliers de granit ou de marbre qui, selon certaines légendes, s'élancent de leur mausolée pour repousser l'ennemi reparu. Tenant, comme eux, son épée à deux mains, il avait pourfendu et Baroche et Rouher, et... Cassagnac lui-même, qu'il poursuivait de sa lance, tout en combattant près de lui. Ce fut merveille que la manière dont ce quasi octogénaire, déjà marqué du signe de la mort, tint, garda, reprit la tribune et domina la Chambre. La vieillesse et la mort avaient reculé, c'était la mémoire impeccable d'autrefois et si terrible dans sa précision (3); c'était l'ancienne vigueur recouvrée avec son

(1) Berryer fut, en effet, le seul à voter contre l'ensemble de la loi. Les *sept sages de la Grèce*, dont Granier de Cassagnac, s'abstinrent, et Berryer réclama tout haut la paternité de ce vote unique.

(2) Berryer mourut cette année même, le 29 novembre 1868. Il était arrivé à Angerville pour y mourir, le 18 du même mois.

(3) M. Baroche, garde des sceaux, en sut quelque chose le 14 février, lorsque, provoqué par lui, Berryer lui dit : « Vous doutez de mon respect pour la magistrature, il est très grand car je ne dis rien de ce que vous avez fait pour récompenser les services que vous en



incomparable puissance de mépris; c'étaient la dignité, l'autorité sans pareilles devant lesquelles s'étaient successivement inclinés les parlements de trois régimes.

Un jour donc qu'il parlait ainsi, et s'élevait contre certaines pratiques gouvernementales, une voix l'interrompit et l'on entendit ces mots :

— Ce n'est pas vrai!

Berryer s'arrêta et plongeant dans la salle ses yeux, sous ses sourcils froncés :

— Qui est-ce qui a dit ça ?... — demanda-t-il par deux fois.

Granier de Cassagnac se leva (1). — C'est moi — dit-il.

— Ah!... fit lentement Berryer le regardant avec attention, c'est vous!... Et, se redressant, promenant sur le reste de l'assemblée son œil tranquille — Alors... dit-il — Alors... ce n'est rien.

Toute la chambre frémit. Et lui, le vieux lion, comme disait Chesnelong, « attendit en croisant ses pattes » — c'était aussi le mot de M[me] de Sévigné parlant de Condé — que chacun se calmât, et qu'on calmât de même Cassagnac qui voulait se battre et envoyer à Berryer ses témoins. On l'entoura, on l'entraîna dans les couloirs, tandis que, sans rien perdre de son sang froid, Berryer continua son argumentation. Chesnelong dépêcha ses amis, et s'employa lui-même à faire entendre au député du Gers, qu'on ne se battait pas contre un homme « qui attend sa quatre-vingtième année (2) »

obteniez », et, sur une autre parole du Ministre, justifia son allégation par des faits, des noms et des dates irréfutables. Ce fut vraiment là la framée avec laquelle il fendit le casque du Ministre de la justice.

(1) Il semble superflu d'indiquer qu'il ne s'agit pas ici de *Paul* Granier de Cassagnac, mais de son père *Adolphe, né en 1808*, alors âgé de 60 ans par conséquent. Cependant et pour éviter toute erreur, nous rappelons qu'il ne peut être question que de Granier de Cassagnac du *Globe*, du *Constitutionnel* et surtout du *Pays* qu'il avait fondé et qui était devenu lui-même, en quelque sorte, comme *l'Autorité* est son fils ou la voix de son fils. *Paul*, tout jeune encore, débutait depuis quelques années dans le journal paternel.

(2) « Quant à moi — écrivait alors Berryer — j'attends ma quatre-vingtième année ». On a vu qu'elle ne vint pas.

et que, lorsque cet homme était Berryer, on lui pardonnait tout, fût-on Cassagnac.

Il fut alors convenu entre tous qu'on ferait silence sur l'incident et que les comptes rendus l'omettraient tout à fait, ce qui fut fidèlement tenu. Et si je le rapporte aujourd'hui, c'est d'abord parce que les deux héros de l'aventure ne sont plus, et c'est encore parce que cette scène que Chesnelong reproduisait en s'incarnant dans Berryer : — gestes, physionomie, parole et son de voix — aide à faire revivre le narrateur lui-même, au moins pour ceux qui l'on connu.

Elle aide aussi à faire revivre une époque parlementaire qui n'est plus la nôtre. Les fureurs et les dédains de tribune s'expriment autrement et ils portent sur des sujets moins platoniques.

XVI

La lettre du 20 mars citée précédemment contenait le paragraphe suivant :

« Quant à la loi sur le *droit de réunion*, je la voterai à tous risques, mais je la redoute. Elle a les apparences d'un leurre, mais il ne faut pas s'y fier, elle pourra devenir un péril. Les opinions honnêtes (j'entends les gens qui ont ces opinions) n'en useront guère, et elle sera une arène pour les opinions extrêmes. Le besoin ne s'en faisait pas sentir en tous cas, et il y avait mieux à faire en fait de libertés... C'est un pas en dehors du régime intenable de 1852 dont nous sentons tous qu'il faut sortir ; voilà pourquoi je ne m'y refuse pas ; mais nous entrons mal dans cette voie et nous cotoyons des précipices ; voilà pourquoi je ne me suis associé à aucune extension du droit concédé par ce projet de loi. »

Ces mots indiquent assez bien, non pas seulement l'état d'esprit de leur auteur, mais celui de beaucoup d'autres

membres du corps législatif, et ils résument les destinées de ce bizarre projet de loi, dont ne voulaient ni la droite, ni la gauche, ni les centres, et contre lequel le Conseil d'Etat avait lutté pendant près d'un an. Projet étrange qui proclamait le *droit de réunion*, pourvu qu'il ne fût question, comme disait Figaro, « ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de le morale, ni des gens en place ni des corps en crédit, ni de personne qui tienne à quelque chose (1), » et qui cependant, tous les six ans, lâchait pour un temps et fermait à jour fixe les écluses de la politique (2). Ce libéralisme plein de chaînes qui déplaisait aux uns parce que libéral, aux autres par le fait des chaînes, à tous à cause de son incohérence ; cette fantaisie démocratique d'intention, tyrannique de fait, n'était certes pas une œuvre *d'impérialisme* au sens actuel du mot, mais elle était essentiellement, uniquement, une œuvre *impériale*, et nul ne l'ignorait.

La discussion s'en ouvrit le jour même du scrutin final de la loi sur la Presse, c'est-à-dire le 12 mars, et ministres ou amis de l'Empereur (3) finirent par réunir une majorité parce que tout le monde sentait, comme Chesnelong, qu'il

(1) Il était interdit de traiter à ces réunions aucune matière politique ou religieuse. Les questions scientifiques, littéraires — pourvu qu'elles ne touchassent pas aux frontières défendues — agricoles et industrielles *pures* y étaient seules tolérées. Un bureau constitué d'avance et un fonctionnaire public devaient être présents, veiller à l'observation des complications de la loi, tracer les limites des sujets mixtes ou dangereux, et ils étaient d'abord investis du droit de dissoudre l'assemblée, laquelle n'avait pu se réunir qu'après une déclaration déposée trois jours d'avance et signée de sept électeurs domiciliés dans la commune. L'arsenal des pénalités spéciales aux délits commis en de telles réunions était très riche.

(2) A chaque période électorale concernant le Corps Législatif, la politique bannie des réunions publiques, pouvait y être tolérée, si le Préfet et le Ministre de l'Intérieur n'interdisaient pas la réunion; mais la politique et non les questions religieuses (où était la borne en temps de question romaine ?). Et encore cinq jours avant l'ouverture du scrutin, toute réunion était de nouveau défendue.

(3) M. Chassaigue-Goyon entr'autres, défendit l'œuvre impériale avec un vrai dévouement quoique sans enthousiasme.

fallait sortir par une porte quelconque de la vieille demeure inhabitable, et aussi de l'impasse dans laquelle l'Empereur avait engagé ministère et parlement. On vota donc; mais écrivait encore Chesnelong « avec plus de résignation que d'entrain ». Ce qu'un de ses collègues traduisait ainsi, quelqu'un lui disant : *Pourquoi donc votez-vous cette loi? — Eh !... mais... faute de pouvoir faire autrement.*

« Le droit de réunion ne profita qu'aux partis révolutionnaires — écrira plus tard Chesnelong(1). — Ils n'en usèrent que pour dévaster le domaine que la loi avait voulu mettre hors de toute atteinte. Les questions religieuses et politiques interdites aux réunions publiques, furent précisément les seules dont elles s'occupèrent, et elles ne les abordèrent qu'à un point de vue anti-chrétien et anti-social. » Il en devait être ainsi. L'on pouvait prévoir et l'on avait prévu, la correspondance et les papiers intimes de Chesnelong en font foi, « que les catholiques et les conservateurs n'enfreindraient pas les prescriptions de la loi, et que les révolutionnaires ne se laisseraient pas arrêter par les prescriptions légales. (2) »

Granier de Cassagnac avait dit après le scrutin du 12 mars : « Si l'on eût demandé un vote de *conscience* au lieu d'un vote de *confiance*, la loi était perdue. » C'est peut-être ici que, dans une certaine mesure, il eût pu placer son mot.

Tandis qu'une majorité assez bigarrée buvait ce breuvage amer et que fleurissait le Marronnier du 20 Mars (3), un député de centre gauche, M. Latour du Moulins, invita Chesnelong à un dîner non moins bigarré ; Emile Ollivier, M. de Parieux, M. Havin, c'est-à-dire « le *Siècle* (4) »,

(1) Notes personnelles.
(2) Papiers intimes.
(3) La loi fut votée le 25 mars.
(4) Le « *Siècle* » on s'en souvient représentait la « guerre à *l'infâme*, » il prônait les *enterrements civils* inventés comme manifestation depuis 1865, il prêchait une croisade pour « arracher la femme aux influences sacerdotales ». L'année précédente Havin avait ouvert dans ses colonnes une souscription pour élever une statue à Voltaire, statue dont il faisait un drapeau.

MM. Buffet et Martel, le marquis d'Andelare, enfin Chesnelong et le Prince Napoléon.

Il n'y avait pas d'antinomie plus complète que celle qu'exprimaient ces derniers noms, et aussi, de part et d'autre, il n'y avait guère d'antipathie plus accusée. On ne pouvait dédaigner plus que ne le faisait le Prince « la bigoterie» du Catholique ardent et convaincu; on ne pouvait mépriser plus franchement les doctrines religieuses, morales et politiques du Prince, blâmer plus ouvertement son attitude que ne le faisait aussi Chesnelong. Ce n'étaient point des adversaires — ce mot suppose des points de contact, un combat, des rencontres — moins encore des ennemis — il y avait entre eux beaucoup plus de dédain que de haine. — Oh !... point de haine, ni chez l'un ni chez l'autre; mais c'étaient deux êtres d'espèces tout-à-fait différentes et qui, chacun, parlaient un langage absolument inconnu de l'autre.

Les réunir ainsi, était-ce une gageure de la part de l'amphitryon qui d'ailleurs y mit beaucoup d'insistance? Evidemment non. Peut-être cependant était-il curieux de voir comment les choses tourneraient quand on mettrait dans la même cage ces deux spécimens de la ménagerie parlementaire, et je crois que tout le monde était assez amusé de la rencontre. L'un étant prince cependant et l'autre bien élevé, on ne se mangea pas. Quelques coups de griffes furent assénés par le tigre royal, mais seulement à la fin.

Au début, ce fut, de la part du Prince, un mélange de théories hasardées d'une démocratie provoquante, montagnarde si l'on veut, et d'observations justes, de notions vraies, d'aperçus originaux, assaisonnés de beaucoup d'esprit, de pas mal de hauteur et de plus de tenue que de coutume. Tout cela hâché et lancé avec une désinvolture qui était — ou voulait être — le côté « grand seigneur » de cette nature étrange, riche et dévoyée. Chesnelong nota au retour et rapporta à ses amis quelque chose de l'entretien du Prince, il a négligé de nous garder ses réponses, et c'est dommage : c'était tout-à-fait son triomphe que de telles joutes.

On entama sans retard la discussion pendante.

« Je n'aurais pas inventé ce projet de loi, ma foi non — dit le Prince. — Le droit de réunion ne me fait pas peur; mais je le veux sans restriction ou je n'en veux pas du tout. ... Se figurer qu'on pourra tenir à la porte les questions religieuses et politiques !... quelle chimère ! Mais nous aimons les chimères, et nous en vivons... Eh! bien, moi, je vous déclare que ces questions entreront malgré toutes les barrières légales, et qu'elles absorberont toutes les autres... Sans doute l'intelligente loi que nous préparons empêchera qu'on les discute sérieusement; mais elle n'empêchera pas du tout qu'on les aborde violemment : vous verrez !

« Soustraire la politique à la discussion, où a-t-on vu ça?... On ne fait de la politique qu'en discutant... Ah ! en Russie peut-être..., mais, chez nous, il faut compter avec les Moujiks... Et la religion !.. Est-ce qu'elle ne discute pas éternellement?... Je sais... je sais : *la religion est faite pour être crue...* Moi, je veux bien... je pense que c'est pour elle le meilleur. Mais, quand elle s'adresse à ceux qui ne croient pas?... En tout cas je l'ai toujours vu parler beaucoup, et je ne crois pas qu'elle aime les protecteurs qui lui ferment la bouche.

« Quand j'ai voulu développer ces idées au Conseil d'Etat, tout le monde, ou à peu près, m'a combattu. Je crois bien que c'était la consigne... Cornudet cependant m'a appuyé. C'est un catholique de bon aloi, M. Chesnelong, est très orthodoxe. Messieurs, son point de vue n'était pas le mien; pas le moins du monde, je vous assure..., il veut tout ce que je ne voudrais pas... mais c'est une intelligence très ouverte et très haute... et je ne fus pas trop surpris de nous trouver d'accord.

« En fait, se réunir est un droit, parler est un droit; et parler de tout librement à tous, fût-ce à tort et à travers, est l'exercice légal de ces deux droits : il doit être sans contrôle et sans limites... »

Sur ce, la discussion devint générale et s'anima. On goûtait peu généralement ces conclusions radicales, plu-

sieurs objectèrent qu'en des réunions publiques et populaires « sans contrôle », dont la liberté serait « sans limites », on ne discuterait pas les choses religieuses, on les *blasphèmerait*, que la liberté des hommes qui se respectent serait confisquée par les énergumènes et que les réunions tourneraient en rixes et en batailles... etc., quand, tout d'un coup, avec une hauteur, que ni son cousin, ni Louis XIV ne se fussent jamais permise, et sur un ton de légèreté que le sujet rendait pénible et blessant, le prince Napoléon coupa la parole à tous et, se tournant surtout du côté de Messieurs Chesnelong, de Parieux et Buffet : « Que diable ! Messieurs, — fit-il — le Dieu des catholiques n'est pas mon Dieu, il ne m'est rien..., mais moi, je lui fais l'honneur de penser qu'il peut supporter la discussion ».

M. Havin se mit à rire : il ne fut pas le seul ; M. de Parieux gronda comme un ours sous la broussaille épaisse de ses sourcils ; M. Buffet raide, autant que jamais, haussa légèrement les épaules ; nerveux et impatient, le marquis d'Andelare regarda Chesnelong, et celui-ci, sentant qu'il allait répondre sur un diapason défendu — ne fût-ce que par les égards dûs à leur hôte — se hâta de prendre la porte, pour ne pas dire la fuite, et s'échappa à l'anglaise disant : *J'en ai assez*.

Il en eut si bien assez qu'il a pu écrire depuis (1) : « C'était la première fois que je me rencontrais avec le prince Napoléon ; ce fut aussi la dernière fois que je m'approchai de lui. »

On se tromperait si l'on concluait de tout ceci, qu'intransigeant quant aux doctrines, Chesnelong fit rejaillir sur les hommes son intransigeance. Il comptait plusieurs amis dans le centre gauche et ses rapports avec la gauche elle-même étaient, en général, excellents. On ne l'estimait pas seulement sur certains sommets de la montagne, plusieurs l'aimaient. Mais le citoyen prince avait le don de l'exaspérer. Il voyait en lui le mauvais génie de sa famille,

(1) Papiers intimes.

et momentanément, celui de la France — *mauvais*, disait-il, et *génie* aussi, par malheur ! — Ce gaspillage, ce n'est pas assez dire, ce pire emploi de merveilleuses facultés, ce « débraillage » altier dans les idées et dans les mœurs, cette supériorité qui s'affirmait dans le mal, en politique comme en religion, lui étaient odieux. Ajoutons que la nécessité d'être plus déférent, *parce que prince*, plus respectueux dans la forme pour cet homme qu'il ne respectait pas du tout, lui rendait insupportable tout rapport avec lui.

M. Latour du Moulins en fut pour ses frais. Je ne crois pas qu'il eût caressé l'illusion d'opérer un rapprochement ou de préparer une entente ; mais il put se convaincre qu'entre les deux *espèces*, — je répète le mot plus exact que tout autre, — qu'entre ces deux espèces, dis-je, la ligne de séparation était infranchissable.

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.



DE LA

PHILOSOPHIE DE LA NATURE

CHEZ LES GRECS AVANT SOCRATE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

Il n'est pas de mot, dans le langage philosophique, qui ait donné lieu à des acceptions aussi diverses que le mot nature. Quelquefois il s'entend d'un être particulier, et alors il exprime l'ensemble des propriétés innées qui le constituent, c'est-à-dire de celles qu'il possède dès le premier instant et pendant toute la durée de son existence. Il est alors synonyme d'essence physique. Ainsi une pierre a ses propriétés innées, comme la plante, l'animal et l'âme de l'homme. D'autrefois il désigne l'ensemble des propriétés communes à toute une classe d'êtres. C'est ainsi qu'on dit la nature de l'homme, de l'arbre, de la plante en général. Plus souvent on applique ce mot à l'ensemble des êtres corporels, par opposition aux substances incorporelles, c'est-à-dire à Dieu et aux âmes. Voilà pourquoi les sciences qui ont pour objet l'étude des corps, leurs propriétés, leurs changements et leurs lois ont reçu le nom de sciences naturelles. Ici même, que de détours et d'évolutions! C'est tantôt un état permanent de production, de destruction et

(1) *De la Philosophie de la Nature chez les Anciens*, par M. Ch. Huit, docteur ès lettres. Paris, Fontemoing, éditeur.



de variabilité des corps dans l'univers, tantôt cette force mystérieuse qui produit cette diversité de phénomènes. En parlant de la philosophie de la nature chez les Grecs, nous éliminerons les deux premières explications de ce mot. C'est le monde avec l'ensemble des êtres corporels qui le composent, qui passera sous les yeux du lecteur. L'homme ne sera point exclu, parce qu'il fait partie du monde, et nous serons forcés d'essayer quelques rares excursions dans le domaine de la psychologie, à cause de l'union intime de l'âme et du corps. D'où vient le monde? Quels en sont les éléments constitutifs? Quelle est son histoire? Quelle sera sa destinée? Dans un résumé rapide, nous exposerons les solutions données par les vieux poètes de la Grèce et par les principaux philosophes de l'école ionienne.

I

Il est reconnu aujourd'hui que les premières facultés qui s'exercent chez les peuples naissants sont l'imagination, la mémoire et la sensibilité. La poésie, et dans la poésie l'hymne, c'est l'étincelle qui jaillit à l'aurore de la civilisation, elle prête ses brillantes couleurs au peuple encore à demi sauvage, alors qu'il s'éveille à la vie intellectuelle. Beaucoup d'images, peu d'idées, des sentiments tumultueux et désordonnés, tel est le caractère de cette poésie primitive. L'homme et le monde fournissaient à cette poésie primitive, ses peintures les plus riches et les plus pittoresques.

Les poèmes homériques sont le couronnement de cette période. L'art s'y montre déjà, mais ils conservent toute la spontanéité, l'élan et l'enthousiasme de la jeunesse de l'humanité. Que nous dit le vieux poète sur le monde et sur son origine? On aurait tort d'y chercher une doctrine comme ont tenté de le faire les philosophes grecs et romains. Tout au plus trouvons-nous une allusion discrète à l'ori-

gine de l'univers dans ces vers de l'*Iliade*, l'Océan qui donne l'origine à toutes choses (1), l'Océan d'où naissent tous les fleuves, toutes les mers, toutes les sources, toutes les fontaines (2). Il n'y a là rien de commun avec le système de Thalès, c'est une image gracieuse qui représente avec vivacité l'action fécondante de la mer.

Mais s'il est impossible de retrouver un système dans l'œuvre homérique, le sentiment de la nature y éclate à toutes les pages. La nature inanimée, dit fort bien M. Huit, s'y réflète presque tout entière, quoique par fragments. Ici, c'est la nuit avec ses constellations qui, par un ciel pur, brillent d'un vif éclat dans l'auréole même de la lune; là, ce sont les nuages qui, pendant le sommeil, s'amoncellent autour des cimes élevées. Là c'est la terre qui fait éclore des fleurs variées sous les pas d'Héré, qui se couvre d'un lit de verdure pour le repos du maître des dieux. Ailleurs, la tempête se prépare pleine de menace et de terreur pour l'agriculteur épouvanté. Les vagues frissonnent d'abord, puis, se chassent les unes les autres et viennent se briser avec fracas sur la grève; bientôt elles se gonflent, se soulèvent, vomissent l'écume et couvrent d'algues le rivage. Tous les aspects de la nature inanimée se dessinent tour à tour dans ces tableaux pleins de charme.

La nature animée occupe une place peut-être plus considérable. C'est dans les comparaisons surtout qu'il en retrace les spectacles les plus émouvants. Ce qui l'occupe avant tout c'est de nous transporter au milieu du tumulte de la guerre, de nous retracer les fureurs meurtrières de la mêlée. L'homme apparaît toujours en première ligne dans ses peintures. La vaillance des héros sur le champ de bataille, les armées qui se heurtent avec impétuosité; les assemblées qui délibèrent, tel est le fond ordinaire de la peinture homérique. Il compare alors le guerrier au lion des montagnes qui, nourri dans l'épaisseur des forêts profondes,

(1) *Ibid.*, XIV, 24.
(2) XXI, 125-6.

ravit les bœufs, les grasses brebis, ravage l'étable du laboureur, jusqu'à ce que, lui-même, atteint du fer aigu, périsse sous la main des hommes. Ailleurs, il représente les loups dévorants qui déchirent un cerf à la haute ramure ; alors ils vont en troupe au bord d'une source profonde : leur langue mobile lape la noire surface des ondes, tandis que de leur bouche coule encore le sang du carnage. Il voit aux approches de l'hiver les nombreuses légions d'oies sauvages, de grues et de cygnes au long cou, voler en se jouant au-dessus des flots du Caystre.

Homère est donc un peintre de la nature. Mais il ne s'attarde pas à la décrire. Il se borne à quelques traits rapides qui lui donnent toute la précision et la vigueur d'un bas-relief, qui restent dans une exacte proportion avec l'idée ou la situation qu'il veut dépeindre. En outre, il n'a pas pour objet la description. La nature n'est jamais peinte en elle-même et pour elle-même. L'homme anime toutes ses descriptions, il leur donne la vie et leur véritable valeur : images, comparaisons, tableaux, ne sont pour le poète épique qu'un cadre pour mettre l'homme en évidence.

Il ne voit dans le monde extérieur que ce qui frappe les sens et l'imagination. Ce qu'il y a de caché sous les phénomènes lui échappe complètement. Il n'est jamais entré dans la question de l'origine et de la formation de l'univers. Il est bien parlé du partage de l'univers entre les divinités. « Nous sommes trois frères, dit Poseidon, issus de Cronos, nous avons pour mère Réa, Zeus, moi, et Hadès le troisième qui règne dans les enfers. Nous avons fait trois parts de ce qui existe, chacun a obtenu son lot. Le sort m'a donné de régner sur la mer; Hadès a reçu en partage l'empire des ténèbres ; Zeus est le maître du vaste ouranos, au milieu de l'éther et des nuées (1). Zeus assemble les nuages, lance la foudre, il pourrait suspendre la terre à une corde, et la soulever jusqu'au sommet de l'Olympe avec la mer et les dieux eux-mêmes ». Mais toute cette mythologie ne nous éclaire pas sur la nature et l'ori-

(1) *Ibid.* : xv, 187-192.



gine des êtres qui nous environnent. Si au début, elle était un symbole qui représentait les forces de la nature, elle avait perdu ce caractère, et il est à peu près effacé dans l'Iliade et dans l'Odyssée. L'Olympe est organisé sur le modèle de la féodalité hellénique. Zeus est au sommet de la hiérarchie, il est le plus puissant des dieux. Les autres dieux gouvernent sous sa dépendance. Il y a dans le ciel des assemblées délibérantes comme dans le camp des Grecs. Les divinités reçoivent des missions, elles envoient des hérauts. C'est la hiérarchie telle que la comprenaient les Grecs de cette époque.

Peu de temps après Homère, vivait dans la Béotie, un autre poète qui partage avec lui la gloire du génie épique. Il n'a ni l'élévation, ni l'éclat, ni l'enthousiasme de l'aède d'Ionie. Mais il rachète cette infériorité par des qualités sérieuses. Il observe avec sagacité, sait réfléchir, connaît à merveille toutes les leçons de l'expérience, et possède l'art de les condenser dans un style vigoureux. De plus il est savant. Il a fouillé dans les archives des vieilles familles et a démêlé avec pénétration les antiques légendes. Les sanctuaires conservaient avec soin toutes les histoires qui se rattachaient au culte de la divinité. Les prêtres avaient construit tout un édifice de vieux mythes où l'on racontait la naissance des dieux, les évènements de leur vie, les guerres qui avaient éclaté dans l'Olympe. Sous ces traditions religieuses se cachaient quelques vues plus ou moins profondes, quelques essais d'explication sur l'origine des choses.

Le vieux poète boétien a réuni toutes ces notions dispersées et confuses, a mis de l'ordre dans ce chaos indigeste, et en a composé un poème qui tient le milieu entre l'épopée et la poésie didactique. Il est intitulé *Théogonie* parce qu'il renferme les générations des dieux, mais c'est en même temps une cosmologie, parce qu'il y expose comment la terre s'est formée, et par quelle suite de révolutions elle est arrivée à sa constitution définitive. C'est un essai de philosophie de la nature, très rudimentaire, très naïf dans quelques-unes de ses parties, mais relevé par la

grâce, le charme et quelquefois la grandeur des descriptions.

Voici l'analyse et le plan de cette œuvre étrange. Après un long préambule il nous transporte à l'origine du monde. Trois principes dominent tout le système, *Chaos*, *Gœa* ou la terre, *Eros* ou l'amour. Eros n'a point de postérité, Chaos n'a enfanté que peu de temps. Gœa seule est vraiment féconde. Les premières générations constituent le monde. La masse terrestre s'organise, la lumière apparaît, le ciel se développe et s'étend autour de la terre. Les montagnes s'élèvent, les eaux se rassemblent dans les abîmes de la mer. C'est la naissance du monde sous le symbole de l'union de Gœa avec Ouranos, qui amène à sa suite une nombreuse lignée de Titans. Chacun des Titans à son tour a une famille. Le poète énumère les enfants d'Okeanos, d'Hyperios, de Crios, de Cœos, puis enfin de Cronos. C'est une nouvelle période qui commence, celle des Cronides. Aux dieux primitifs qui n'ont jamais eu d'autels, succèdent ceux dont le culte était célébré dans les cités grecques. Tout à l'heure une mythologie purement poétique nous était présentée; en voici une maintenant qui est le fond même de la religion publique (1). Dans une troisième partie, le poète raconte comment Zeus a été dérobé à la cruauté de son père par les artifices de Gœa, comment il a grandi dans l'île de Crète et par quelle suite de victoires il a affermi sa domination dans le monde. Il termine en faisant la généalogie de Zeus et de ses enfants. On a beaucoup discuté sur le plan et l'idée générale de cet étrange poème. Les uns y ont vu une œuvre liturgique faite par un poète savant et ingénieux. Les légendes divines étaient nombreuses dans la Grèce. Chaque peuplade avait son culte et ses traditions. Le poète essaya de les réunir, les coordonna, en fit un corps dont les membres s'enchaînaient par des liens très étroits, il composa une œuvre panhellénique. D'autres lui ont attribué une conception empruntée à la métaphysique. M. Guigniaut s'est déclaré

(1) Croiset : *Hist. litt. g.*, t. I, p. 547.

le champion de cette théorie. Voici comment il l'expose dans sa préface de la traduction de la thégoonie : Il sentit que la loi du monde était le changement, la succession, plutôt le développement et le progrès. Il sentit que ce développement, ce progrès, c'était l'histoire même du monde depuis son origine, et par conséquent celle des pouvoirs identiques à lui qui le gouvernent. Il devina que la série naturelle des évolutions cosmiques représentée par la série traditionnelle des révolutions divines, s'était opérée comme une transition progressive de l'indéterminé au déterminé, de l'absolu au relatif; en un mot, de l'infini au fini (1).

Ces deux systèmes renferment une part de vérité. Mais le premier est incomplet. Le poème n'est pas seulement une histoire de la religion et une nomenclature bien ordonnée des divinités de la Grèce. Le poète s'est proposé aussi de remonter à l'origine des choses et de nous expliquer les diverses transformations qu'a traversées le monde avant d'arriver à son état définitif. Le second suppose une puissance d'abstraction inconnue à cet âge primitif. Les notions d'absolu et de relatif, d'indéterminé sont du domaine de la métaphysique transcendantale. Il faut attendre les travaux de Platon et d'Aristote pour qu'elles deviennent familières aux Grecs. M. G... nous paraît un peu trop prêter au poète ses propres conceptions, lorsqu'il explique la mutilation d'Ouranos par une idée purement abstraite. « Ouranos, jaloux du progrès nécessaire des choses, se flatte vainement de l'arrêter; il est mutilé par Cronos, et le règne du temps va succéder à celui de l'espace. Le principe générateur se déplace et se transforme, il tombe décidément dans la durée, dont les eaux sont l'emblème, et c'est au sein des eaux que naît la beauté, image d'une création nouvelle et plus parfaite. Voilà la première époque de l'histoire du monde, la transition décidée de l'idée à la forme, de l'infini au fini ; voilà le premier acte du grand drame de la Théogonie. »

Quelques-uns, enfin, sans exclure le point de vue reli-

(1) GUIGNIAUT : Trad. de la *Théogonie*, préface.

gieux, ni élaguer complètement la portée philosophique de l'œuvre, y reconnaissent surtout une tentative pour expliquer la formation de l'univers, et une peinture très colorée et très vive des luttes qui ont éclaté entre les éléments aux premières époques de l'univers. C'est la pensée de M. Girard et de M. Croiset. « La suite des révolutions par lesquelles le monde arrive à une organisation régulière se produit (dans ce poème) comme la déduction rigoureuse de deux principes : le principe de génération, qui en développe tous les éléments et toutes les forces, et le principe de progrès, qui conduit à son terme l'œuvre de la création. » En vertu de ce second principe, Zeus, le plus fort des enfants de Cronos, n'est plus l'aîné comme dans Homère ; il est le plus jeune. Mais, de même que chez le chantre de l'*Iliade*, quand il a vaincu ou soumis toutes les puissances antérieures ou rebelles, il gouverne souverainement l'univers par l'intelligence, personnifiée sous le nom de Métis, qu'il s'assimile complètement. Puis, sa seconde épouse, Thémis, devient mère des Heures, c'est-à-dire des saisons et d'Eunomie, qui introduisent la règle dans la nature, et, dans la cité, la justice et la paix, enfin des Parques, qui avaient déjà paru dans une génération antérieure, mais prennent une seconde naissance, afin de mieux entrer dans l'ordre nouveau qu'inaugure Zeus. »

M. Croiset nous présente la même théorie sous une autre forme. « A coup sûr, son idée fondamentale, celle d'unifier et de simplifier la mythologie, a en elle-même quelque chose de philosophique; tendre vers l'unité, c'est toujours tendre vers la science. En outre, il est incontestable qu'on entrevoit derrière cet immense déroulement de généalogies une idée plus ou moins claire de l'organisation progressive du monde. A l'origine, il n'y a, pour le poète, que deux choses, la matière et le vide, une substance et une condition d'existence. Il y ajoute un principe d'union, Eros. Eros, antérieur à toutes les générations divines, les domine toutes; il est la personnification mythique d'une des grandes lois de la vie (1). »

(1) Croiset : *Hist. litt. g.*, t. I, 558.

Cette théorie nous paraît la seule vraie. Ajoutons quelques détails. C'est donc là un premier essai, bien timide encore, d'une philosophie de la nature. Le poète remonte à l'origine des choses, et nous fait assister à la naissance du monde. « Au commencement donc fut le chaos, puis Gœa, au vaste sein, éternel et inébranlable soutien de toutes choses, puis, dans le fond des abîmes de la terre spacieuse, le ténébreux Tartare, enfin Eros (l'amour), le plus beau des immortels, qui pénètre, de sa douce langueur, et les dieux et les hommes, qui dompte tous les cœurs et triomphe des plus sages conseils (1). »

Ces vers, si limpides en apparence, soulèvent de gros problèmes, et n'ont pas toute la clarté qu'ils paraissent avoir à une lecture rapide. Au commencement même naquit le chaos. D'après le poète, le premier être qui ouvre la marche dans cette série illimitée de corps, c'est le chaos. Mais lui-même d'où vient-il ? Le poète n'en dit rien, et l'expression grecque γένετο (2) suppose un commencement. Est-il éternel? Sa qualité de premier principe l'exige. A-t-il commencé? Mais alors il vient d'un autre principe, et ce principe quel est-il ? Car, d'après l'adage usité chez les Grecs, rien ne se fait de rien. Quelle est la nature de ce chaos? Est-ce le vide, à la façon de Démocrite et d'Epicure? C'est ce que prétend M. Croiset à la suite d un assez grand nombre d'érudits. Mais alors, quel est le sens de l'expression γένετο? Ne serait-ce pas plutôt une matière indéterminée, pareille à l'ἄπειρον, d'Anaximandre ? une sorte de matière confuse où flotteraient les éléments primitifs, dénués de toute qualité et de toute propriété distincte? C'est plutôt dans ce sens que nous interpréterons la phrase grecque : πρώτιστα χάος γένετ', et nous traduirions, tout d'abord : avant toute chose existait le chaos (matière indéterminée). Ensuite naquit Gœa, αὐτάρ ἔπειτα γαῖ 'εὐρύστερνος. Gœa viendrait après le chaos, elle sortirait de

(1) *Théog.*, v, 116-122.

(2) Dans la langue classique ἐγένετο, la langue épique supprime l'augment.

cette matière intermédiaire. Il n'y aurait, en réalité, qu'un principe premier de toutes choses par le moyen de Gœa. Le poète, sans en avoir conscience, aurait frayé la voie aux systèmes de l'Ecole ionienne qui admettent un principe premier matériel, l'eau, l'air, l'indéterminé. Il se rencontrerait avec Démocrite qui, plus tard, imagina le plein et vide.

Avec l'apparition de Gœa, nous suivons assez facilement les diverses transformations de cette matière. Une première phase commence : la lumière se sépare des ténèbres. Du chaos et de l'Erèbe naquit la noire nuit, de la nuit l'éther et le jour, fruits de son union avec l'Erèbe. Le ciel s'étend au-dessus de la terre ; égal en grandeur, il la couvre de sa voûte étoilée, et doit servir éternellement de séjour aux immortels. Voici maintenant les montagnes, demeure des nymphes, qui habitent leurs riants vallons. Puis la mer creuse son lit où viennent se reposer les eaux profondes. Elle produisit, sans l'aide de l'amour, la mer au sein stérile, aux flots qui se gonflent et qui s'agitent.

Un troisième principe qui préside à la formation du monde, c'est Eros, l'amour. C'est un être assez mystérieux qui représente une conception grandiose. Empédocle, plus tard, parlera de l'amour et de la haine qui, unissant et divisant les êtres, font circuler la vie dans l'univers et animent cette alternative de productions et de destructions successives. Faut-il voir un pressentiment de cette doctrine dans cette divinité ? N'est-ce pas plutôt un symbole de cette grande loi de l'attraction découverte par les physiciens modernes ?

Sans vouloir prêter à notre poète des conceptions qui étaient au-dessus de l'époque où il vivait, nous nous bornerons à observer le rôle important qu'il attribue à Eros. Il intervient dans tous les événements cosmogoniques à la réserve de trois ou quatre. Chaos engendre la nuit et l'Erèbe sans le secours d'Eros. Mais pour enfanter l'Ether et le Jour, la Nuit s'unit à l'Erèbe. Gœa produit toute seule le vaste ciel, les hautes montagnes et Pontos, sans l'aide de cette divinité gracieuse, ἄτερ φιλότητος ἐφιμέρου. Mais à par-

tir de ce moment tout se fait par des générations. Sous cet emblème se cache une pensée profonde qu'il est assez difficile de démêler et dont le poète n'avait peut-être une vue très nette et très distincte.

Il a entrevu avec plus de clarté une loi qui est reconnue par tous les savants modernes, la loi du progrès. Nous sommes en ce point de l'avis de M. Girard qui affirme que ce principe éclate dans ce poème avec une évidence incontestable. Suivons-le en effet dans son récit. D'abord le monde se présente à l'état informe, *rudis indigestaque moles*. L'eau, la terre, les ténèbres, les lumières sont confondues. Il n'y a ni ciel étoilé, ni voûte lumineuse. Le jour et la nuit ne font point encore régner ces alternatives de ténèbres et de lumière qui contribuent à l'harmonie de l'ensemble. Les fleuves ne sillonnent point les campagnes pour y répandre la fécondité. C'est encore la nudité, le silence et la mort.

Bientôt l'ordre s'établit dans les diverses provinces de l'univers. Le poète distingue plusieurs périodes. Celle des Titans ou fils d'Ouranos. De grandes convulsions, des commotions effrayantes, des cataclysmes, sont indiqués par des allégories obscures. Gœa enfante les durs cyclopes, Brontès, Argès, Steropès. De Gœa et d'Ouranos naquirent encore trois autres enfants, énormes, effroyables, qu'on n'ose nommer : c'était Coltos, Briarée, Gyas, race orgueilleuse; de leurs épaules sortaient cent invincibles bras, et de là aussi, au-dessus de leurs robustes membres, s'élevaient cinquante têtes; leur force était extrême, immense, comme leurs corps.

Il se produit encore une lutte effroyable, une véritable révolution dont les péripéties ne sont qu'indiquées par le poète. Les enfants haïssent leur père. Gœa se met du côté des enfants, les appelle à son secours. Ouranos subit une affreuse mutilation. Cronos lui succède c'est une seconde période. Le règne de Cronos ne fait que continuer l'agitation et le trouble qui avait marqué la domination d'Ouranos. La discorde éclate plus furieuse encore dans la famille. Redoutant un adversaire dans chacun de ses

enfants, il les engloutissait dans son propre sein à l'instant de leur naissance. Le plus jeune, Zeus, échappe par la ruse de sa mère. Il grandit dans l'île de Crète, enlève le pouvoir à son père. Puis il délivre des chaînes où Cronos les avait plongés, les Cyclopes, ces vieilles puissances de l'amosphère déjà si redoutées d'Ouranos. Une guerre terrible s'engage entre les dieux Cronides et les vieux Titans. Tous les dieux anciens et nouveaux y prennent part. Ouranos et Gœa eux-mêmes figurent sur l'arrière-plan. Le Tartare, le chaos sont près de reparaître dans le bouleversement général. « Il s'agit de savoir qui l'emportera d'un mouvement sans règle et sans frein, qui prolonge la création et jamais ne l'achève, du temps sans mesure et sans loi qui dévore ses enfants à peine mis au monde; ou de ce principe supérieur, échappé à ses atteintes, qui doit régler son cours, assujettir à des lois constantes la marche du monde et le conduire enfin à sa maturité (1) ». Zeus, représentant de l'ordre, triomphe de ses ennemis. Il est proclamé par les dieux eux-mêmes roi de l'Olympe. Il leur dispense honneurs et fonctions. L'organisation de l'univers est arrivée à son terme. Les forces aveugles de la nature personnifiées dans les Titans sont assujetties et subissent la loi du vainqueur. L'harmonie règne partout dans le monde.

Nous avons laissé de côté la situation des dieux et des hommes et leurs relations réciproques. Ils ont une place considérable dans l'œuvre d'Hésiode, et notre étude ne serait pas complète si nous la passions sous silence. Leur origine est commune. Ils descendent de Gœa à des degrés inégaux, les hommes mêmes sont plus anciens que les dieux. Ils sont fils de Japet et de Clymène, couple titanique plus ancien que celui de Cronos et de Rhéa. Japet a quatre fils Atlas, Ménécée, Prométhée et Epiméthée qui sont les types principaux de l'humanité. Ils ont eu des fortunes diverses et également malheureuses. Atlas, relégué aux extrémités occidentales de la terre, près des Hespérides, fut condamné à soutenir le ciel de sa tête et de son bras. L'or-

(1) Guigniaut : Notice sur *Hésiode*, pp. 36-37.

gueilleux Ménétius, victime de son audace, fut précipité dans le séjour des ténèbres par la foudre de Zeus. Prométhée, le prudent, le prévoyant, l'habile par excellence, osa provoquer le maître des dieux, par une suite de ruses, dans l'intérêt de l'espèce humaine, et il en fut cruellement puni. Il représente le génie rebelle de l'humanité qui cherche à triompher des obstacles que lui opposa la nécessité. Mais celle-ci finit par l'empórter. Car à côté de l'intelligence et de la force se trouvent la passion et la faiblesse dont le symbole est Epiméthée, le faible, l'imprévoyant, fils aussi de Japet.

Les dieux sont venus à une date plus moderne. Ils sont fils de Cronos et de Rhéa. Cronos est le plus jeune des enfants d'Ouranos et il est né après Japet. Zeus, Poséidon, Hadès reconnaissent Japet comme leur oncle. Athéné, Apollon, Artémis, Arès et cette nombreuse génération qui peupla l'Olympe après la grande victoire des Cronides n'a pas des titres d'ancienneté aussi respectables que les fils de Japet.

L'ancêtre commun des dieux et des hommes est en définitive Gœa, la Terre. Si nous voulions faire un tableau sommaire de cette généalogie similaire, nous mettrions en tête Gœa et Ouranos. De Gœa et d'Ouranos naissent d'abord les trois Centimanes, puis les six Titans et les six Titanides. C'est la première génération. De Japet et de Clymène naissent Atlas, Ménétios, Prométhée, Epiméthée, c'est-à-dire le représentant de l'humanité. De Cronos le plus jeune des titans sont issus Poseidon, Héré, Hadès, Zeus. Zeus enfin donna naissance à cette foule de divinités qui règnent dans l'Olympe ou qui dispersées dans les diverses régions de l'univers président à ses destinées. Les hommes dans ce tableau précèdent les dieux par leur origine. Seulement dans la lutte finale qui décide de l'organisation du monde,ils sont vaincus par les Olympiens, et sont obligés de reconnaître leur suprématie. L'empire appartient à Zeus que tous reconnaissent comme le maître et le dominateur suprême.

Si on veut maintenant porter un jugement sur le sys-

tème d'Hésiode, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il ne s'élève pas au-dessus d'un matérialisme assez grossier. Tout sort de Gœa par voie de génération. Gœa elle-même ne paraît pas être un principe tout à fait primordial, car il semble bien d'après la force de l'expression grecque, qu'elle a commencé. Il ne resterait donc, comme nous l'avons dit plus haut, qu'un principe primitif, le Chaos. Or le Chaos n'est pas seulement l'espace ou le vide comme on l'interprète quelquefois et comme le veut M. Croiset. C'est une masse confuse et désordonnée où se trouvent les semences de tout ce qui existe, mais sans propriété déterminée. Or, n'est-ce pas là du matérialisme ? Il y a bien un principe qui joue un rôle actif dans cette œuvre immense, et qu'on pourrait assimiler à un principe intelligent. Mais le poète ne s'explique pas sur la nature de ce personnage qui se montre tout d'un coup et qui ensuite disparaît sans laisser de trace. Eros seul n'a pas de génération comme le Chaos et Gœa. C'est bien le plus beau des immortels, il pénètre de sa douce langueur et les dieux et les hommes, il dompte les cœurs et triomphe des plus sages conseils. Rien ne prouve que ce soit un agent spirituel. On peut tout aussi bien l'appliquer à cette activité aveugle et inconsciente qu'il prête aux éléments. Ou peut-être encore est-ce une formule pour désigner l'action fécondante du Chaos et de Gœa et pour préparer à cette longue série de générations qui se suivent dans tout le poème.

Ce jugement qui paraît sévère ne nous empêche pas de reconnaître le mérite du poème au point de vue philosophique. D'abord il nous offre un admirable résumé des connaissances religieuses de l'époque. L'auteur a un rare mérite d'observation. On peut dire que nous avons dans cette œuvre tout ce qu'on savait sur l'origine du monde et sur l'histoire des dieux. Il règne partout une symétrie merveilleuse qui aide à se reconnaître dans ce dédale de légendes bizarres. La philosophie, en outre, quoique le mot soit peut-être ici inexact et trop ambitieux, peut y recueillir quelques notions un peu confuses, il est vrai, mais qui frayeront la voie aux recherches ultérieures. D'abord l'idée

de principes primordiaux d'où sont sorties les choses du monde, ensuite le Chaos lui-même qui tout rudimentaire qu'il est, accuse un certain esprit de recherche, surtout cette loi du progrès qui ressort de toutes les parties du récit.

Mais ne nous hâtons pas de conclure à une œuvre vraiment philosophique, comme l'ont fait quelques érudits. C'est un essai bien timide encore. C'est surtout une œuvre poétique. Nous terminerons en citant ce passage de M. Zeller que nous nous approprions sans réserve : « Il y a dans cette invention, un penchant vers la recherche, un effort vers des idées conséquentes et claires. Mais le but en est de satisfaire l'imagination plutôt que la pensée. On ne se demande pas en quoi consistent l'essence et les causes générales des choses ; on veut seulement se faire une idée de l'état primitif et des développements ultérieurs du monde ; et, tout naturellement, ce n'est pas la réflexion intelligente, ce sont les intuitions de l'imagination, que l'on prend pour guides dans ces recherches. Le commencement de la théogonie est un mythe raisonnable pour son temps. Mais ce n'est pas encore de la philosophie (1). »

II

Nous venons de voir ce qu'a été l'explication du monde dans les vieux poètes. Nous avons pu y glaner quelques vues ingénieuses, y découvrir une tentative de l'esprit pour déchirer le voile qui dérobe à nos regards la constitution intime de l'univers. Hésiode a posé la question de l'origine, a parlé de principes primordiaux qu'il n'a pas su définir, nous a révélé une force mystérieuse qui unissait les êtres dans la nature, nous a fait assister, pour ainsi dire, aux convulsions gigantesques par lesquelles l'harmonie et l'ordre devaient prendre possession de notre monde.

(1) Zeller : *Hist. de la Phil. gr.*, t. I, trad. franç., p. 82.

L'aurore de la philosophie va bientôt projeter ses premières lueurs. Sur les plages fortunées de l'Asie Mineure, sous le ciel pur et serein de l'Ionie, la Grèce a jeté un essaim de colonies florissantes. Avec le bien-être, les lettres prirent un rapide essor. L'habitude du commerce disposa les esprits à la réflexion. De profonds penseurs se montrent dans les diverses cités, qui ne se contentent plus des théories enfantines de l'âge précédent. La plupart furent surtout des hommes de science. Ils s'adonnèrent à l'étude de la géométrie, cultivèrent les sciences physiques, se livrèrent à la contemplation des astres. C'est à ce titre surtout qu'ils sont connus dans l'histoire. On les appelle physiciens en même temps que philosophes. Ils se renfermèrent dans l'étude de la nature, c'est-à-dire qu'ils observèrent surtout le monde extérieur et s'efforcèrent de saisir les lois qui le gouvernent, de mettre en relief les forces qui le constituent. Ils se préoccupèrent de la question d'origine et avec une hardiesse qui ressemble à de la témérité, ils s'élevèvent jusqu'au redoutable problème de la cause première. Ce n'est guère qu'à partir de Socrate que l'étude de l'homme fut résolûment abordée, et qu'on distingua avec une grande netteté l'élément spirituel de l'élément matériel. La notion d'un être intelligent, distinct du monde, et organisateur, ne reçut sa forme définitive que dans l'école de Platon et d'Aristote. Jusqu'alors on se fit pas une idée bien nette de la substance spirituelle, dans toutes les écoles philosophiques, elle fut plus ou moins confondue avec la substance matérielle. Les Ioniens surtout ne s'appliquent qu'à l'étude de la matière. Leurs systèmes confinent, pour la plupart, au panthéisme ou au matérialisme. On aurait tort pourtant de leur infliger la note flétrissante de panthéistes et de matérialistes. Ce ne sont point des impies, ni des adversaires de la religion. Ils se bornèrent à l'étude des phénomènes matériels, et cherchèrent à les expliquer par des causes physiques et naturelles. La métaphysique leur est à peu près inconnue. Ils ne la repoussent pas, ils ne la dédaignent pas mais ils ne songent pas à s'élever dans ces hautes régions de la pensée.

Le premier en date fut Thalès. La vie de ce philosophe est enveloppée de ténèbres. Voici ce qui nous paraît certain. Il était de Milet. Hérodote le dit phénicien de race. Ses ancètres, sans doute, étaient venus de Phénicie, ou plutôt de Béotie, colonie phénicienne. Il naquit, d'après Apollodore, dans la troisième année de la trente-cinquième olympiade, qui répond à l'année 640-639 avant Jésus-Christ. Cette date est confirmée par Eusèbe et saint Jérôme. Il jouit d'une très haute considération, et occupait le premier rang parmi les sept sages. Ses connaissances en mathématiques et en astronomie le rendirent illustre. Il n'y eut qu'une voix dans l'antiquité pour lui rendre hommage. Platon parle de lui avec éloge dans *le Thœtèle* 174 A. Citons encore ce témoignage de Strabon : Thalès le premier s'adonna parmi les Grecs à l'étude de la physiologie et des mathématiques. Θαλῆς ὁ πρῶτος φυσιολογίας ἄρξασὲν τοῖς ἕλλησι καί μαθηματικῆς (1).

Thalès fut le premier qui se posa cette question : D'où vient l'univers ? Quelle est l'origine des choses ? Quels sont les éléments primitifs qui ont servi à la constitution du monde ? C'est ce qui fait l'importance de son rôle. Il ouvre la série des philosophes qui portent le nom de physiciens. Il commence les investigations des philosophes. Il indique le point sur lequel doit se porter la pensée humaine. Jusqu'à Socrate, c'est la question qui mettra aux prises les penseurs et fournira un aliment à toutes les disputes des écoles.

La réponse qu'il donna à cette question est très imparfaite et nous fait sourire aujourd'hui. Il prétendait que l'eau était le premier principe des choses, que l'univers tout entier était sorti de cet élément par des évolutions successives. Nous tenons ce renseignement d'Aristote. C'est la source de nos informations. Θαλῆς μὲν ὁ τῆς τοιαύτης ἀρχηγὸς φιλοσοφίας ὕδωρ εἶναί φησιν (sc. στοιχεῖον καὶ ἀρχὴν τῶν ὄντων. Thalès, le fondateur de cette philosophie, dit que l'eau est

(1) Strabon : xiv, l. vii, p. 635.

le principe des êtres (1). Cicéron confirme cette affirmation d'Aristote, Thalès... *Ex aqua dicit constare omnia* (2). Elle se trouve aussi dans Plutarque (*Placita philosophorum* I, 2, 3), dans saint Justin (*Coh. ad Gr.* c. v) et une foule d'autres qu'il est inutile de citer.

Ce qu'il serait intéressant de connaître, ce sont les raisons qui ont porté le philosophe à imaginer une hypothèse aussi singulière. D'après Aristote, il aurait observé que la nourriture des êtres animés renferme de l'eau et qu'ils viennent eux-mêmes de semences humides. Mais c'est une conjecture personnelle, il ne suit point en cela une tradition, il ne paraît pas qu'il s'appuie sur des témoignages écrits. Plus tard, cette conjecture a pris de la consistance, le grand nom d'Aristote lui a donné du poids, et elle a été présentée comme un fait historique. On l'a même corroborée par de nouvelles observations. Ainsi on a ajouté que les plantes elles-mêmes tirent également leur nourriture de l'eau, que les vapeurs humides alimentent les astres, que ce qui meurt se dessèche, que l'eau est le principe organisateur de toutes choses.

Cet accord entre les écrivains, qu'il se ramène à Aristote ou qu'il se réfère à d'autres sources, a une très grande valeur. Il n'est guère permis de s'en écarter, d'autant plus que Théophraste semble avoir partagé cette opinion. Or, Théophraste, comme l'on sait, est l'héritier le plus autorisé des doctrines du stagirite, et dans les questions d'érudition, il marche l'égal de son maître.

Ne pourrait-on pas aller plus loin, et élargir le cercle des observations du philosophe ionien? C'était un esprit réfléchi, les sciences naturelles attiraient son attention. Il a pu, près des rivages de l'Ionie, étudier les conquêtes de la terre ferme sur l'élément liquide au moyen des alluvions, il a dû surtout être frappé de l'action fécondante de la pluie, et admirer la nombreuse population animale des fleuves et des mers. Il était en outre érudit et nourri de la lecture

(1) Arist. : *Métaph.*, I, 3, 983, b. 20.
(2) Cic. : *Aca. pr.*, II, 37, 18.

des anciens poètes. Or, le chaos dans Hésiode commence la série des êtres, et l'Océan dans Homère est le père des dieux et des hommes, de lui viennent tous les êtres. Ces vieilles traditions n'auraient-elles pas influé sur ses recherches, et n'étaient-elles pas présentes à son esprit, quand il proclama son grand principe de l'Univers? Nous posons la question sans la résoudre. On avouera du moins qu'il n'y a rien là d'improbable.

Une question plus importante se pose maintenant. L'eau, premier principe, était-elle en même temps cause efficiente et intelligente de l'Univers? Ou bien faut-il placer à côté de l'eau une force organisatrice, un autre principe qui imprimerait à l'eau le mouvement et la vie, et lui communiquerait l'énergie nécessaire pour produire les êtres et constituer le monde? Plusieurs lui attribuent cette dernière conception, et prétendent que Thalès distingua de l'eau, comme de la nature primitive, la divinité ou l'esprit, qui pénètre cette matière et en fait le monde.

Nous trouvons d'abord un passage très affirmatif de Cicéron : Thalis... aquam dixit esse initium rerum, Deum autem eam mentem, quæ ex aqua cuncta fingeret (1). Thalès a dit que l'eau était le commencement des choses, mais que Dieu était cette intelligence qui avait tout formé avec l'eau. Nous pourrions aussi invoquer les témoignages de Plutarque, d'Athénagore, de Tertullien, de Galien. Voici un texte de Stobée qui nous paraît très favorable à cette opinion : Θαλῆς νοῦν τοῦ κόσμου τὸν θεόν (2). Thalès affirme que Dieu est l'esprit du monde. Et dans le même passage, τὸ δὲ πᾶν ἔμψυχον ἅμα καὶ δαιμόνων πλῆρες. διήκειν δὲ καὶ διὰ τοῦ στοιχειώδους ὑγροῦ δύναμιν θείαν κινητικὴν αὐτοῦ· (3). Tout est animé et plein de dieux; une puissance divine traverse l'élément humide et lui imprime le mouvement.

Nous ne pouvons nous ranger à cette opinion, quelque grande que soit l'autorité de ses défenseurs. Aristote affirme

(1) Cic. : *W. D.*, I, 10, 25.
(2) Stob. : *Eol.*, I, 56.
(3) Id. : *Ibid.*

expressément que les premiers physiciens, parmi lesquels Thalès occupe le premier rang, n'ont point distingué la force motrice d'avec la matière, et qu'Anaxagore est le premier qui ait introduit dans le monde une intelligence qui l'organise. Aristote a suivi la tradition qui existait à son époque, et les écrivains venus après lui ne se fondent sur aucune donnée historique. De plus, en considérant les termes dont ils se sont servis, on est convaincu qu'ils ont attribué à Thalès quelques-unes des opinions du Portique, et qu'ils sont tombés dans une méprise singulière. L'expression *mens universi* en parlant de Dieu est employée par Sénèque. Dieu est appelé par le stoïcien Cléanthe *spiritus permeator universi* qui est l'équivalent exact de l'expression grecque de Stobée : διήκειν διὰ τοῦ … ὑγροῦ. Les mots δύναμις κινητικὴ τῆς ὕλης paraissent aussi être un écho de l'école stoïcienne.

Quant à la formule que le monde est plein de dieux, elle lui est attribuée aussi par Aristote. Il est très probable qu'elle venait de Thalès lui-même. Mais elle ne prouve pas qu'il reconnaissait une intelligence organisatrice de l'Univers. C'était une figure de langage très conforme à l'usage de son époque. Il se figurait toutes choses comme douées de vie, et il a personnifié sans doute les forces de la nature en prenant comme type l'âme humaine. Il se conformait aux opinions des anciens Grecs, lorsqu'il voyait dans les forces de la nature des divinités vivantes, et dans la vie de la nature, qu'elle était pleine de dieux.

Cette formule peut même nous aider à entrer plus intimement dans son système et à le mieux comprendre. La matière primitive telle qu'il se l'est représentée, était quelque chose de vivant. Douée d'une force génératrice, elle avait la puissance de se transformer, de produire peu à peu les différents êtres. Elle portait en elle-même les principes de tout l'univers, et en même temps cette force vitale qui pouvait leur donner la forme, les développer, et les introduire dans le système du monde.

Il nous resterait à expliquer comment les choses sont sorties de l'eau ; et de quelle manière il s'est figuré la for-

mation de l'univers. Ici les renseignements nous font défaut. Aristote nous dit que les physiciens qui admettent une matière primitive déterminée dans son essence et avec des qualités précises en font résulter les choses par raréfaction et par condensation, τἄλλα γεννῶσι πυκνότητι καὶ μανότητι πολλὰ ποιοῦντες (1). Ce passage semble bien se rapporter à Thalès. Il faudrait supposer d'après ce passage, que l'eau en se condensant aurait produit la terre, les végétaux, les animaux, et qu'en se raréfiant elle serait devenue soit l'air, soit le feu.

Toutefois l'attribution à Thalès d'une pareille doctrine n'est pas démontrée. Comme le fait observer avec raison M. Zeller, il ne s'ensuit pas que tous les philosophes, sans exception, se soient exprimés explicitement dans ce sens. Pour qu'Aristote parlât comme il l'a fait, il suffisait que le plus grand nombre de ces philosophes donnât cette théorie, et qu'Aristote la considérât comme la plus logique dans le système en question (2). Il vaut mieux s'abstenir de tirer une conclusion. Il est probable qu'il ne s'est pas posé la question, et qu'en parlant de la formation du monde, il est resté dans le vague, et s'est contenté de dire que toutes les choses sont sorties de l'eau on ont été produites par l'eau.

En somme, ce que nous savons sur Thalès se réduit à cette proposition que l'eau est la matière d'où tout est sorti et en quoi tout consiste. Comment s'est-il représenté la production des choses, quelles théories a-t-il exposées sur la formation de l'univers ? Nous ne le savons que d'une manière très insuffisante. Ce qu'on peut affirmer avec plus de vraisemblance, c'est qu'il regardait la matière primitive comme animée, et qu'il s'en tint à l'idée vague de naissance ou de production, sans déterminer avec netteté le mode de production.

Cette théorie ne le place pas bien haut dans l'échelle de la spéculation philosophique. Mais alors comment expliquer l'auréole qui entoure son nom dans l'antiquité ?

(1) Arist. : *Phys.*, I, 4.
(2) Zeller : *Hist. de la Ph. g.*, t. I, p. 208.

D'abord nous ne connaissons sa philosophie que par fragments. Notre opinion changerait sans doute si les nombreux documents où sa doctrine était expliquée, n'avaient pas été dévorés par le temps ou si les traditions relatives au philosophe ancien avaient été fidèlement conservées. Ensuite il a ouvert la voie, il a tracé à plusieurs esprits la direction qu'ils devaient suivre. Il est le premier qui ait fait effort pour expliquer les phénomènes par un principe universel. En cela il a été initiateur comme l'ont été Bacon et Descartes dans les temps modernes. Après lui des chercheurs viendront qui étendront le champ de ses investigations et ses successeurs arriveront à des résultats plus importants et plus riches.

III

Entre autres difficultés que soulevait le principe posé par Thalès, il se heurtait à une objection insoluble et qui le ruinait par la base. La cause doit renfermer tout ce qui se trouve dans l'effet. Dès lors que l'eau était le principe unique et universel, il fallait qu'elle renfermât les éléments constitutifs de tous les êtres. Il suivait de là que toute limite devait être supprimée et qu'on devait lui attribuer comme caractère essentiel l'infinité. Il fallait l'assimiler au νοῦς d'Anaxagore ou au bien et à l'infini de Platon, en faire quelque chose de divin, τὸ θεῖον. D'autre part, une cause ne peut jamais produire des effets opposés et contraires. Or le monde est plein de contradictions. Comment supposer que tous ces contraires proviennent d'un même principe, et coexistent à l'origine dans un élément qui a déjà son essence bien déterminée ?

Anaximandre, successeur de Thalès, a prévu ces difficultés. Il a accepté comme principe l'indéterminé τὸ ἄπειρον. D'après plusieurs auteurs, il s'inspira de sa doctrine, et peut-être suivit son enseignement. Plutarque, Simplicius, Eusèbe l'appellent compagnon de Thalès, ἑταῖρος. Cicéron

se sert d'une expression analogue, *sodalis*. Strabon dit qu'il fut son disciple, μαθητής, et son intime, γνώριμος. Il naquit à Milet, selon le calcul d'Apollodore, dans la deuxième année de la quarante-deuxième olympiade (611 av. J.-C.). Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans, vers 547. Sa vie est peu connue. Il ne se mêla guère aux événements politiques. D'après Elien, *Histoires variées*, III-17, il conduisit une colonie milésienne à Apollonie. Ce qui prouverait qu'il occupa dans sa patrie une situation importante. On lui attribue plusieurs inventions, une carte de la terre, le cadran solaire. Il s'occupa d'astronomie, et Eudème le range parmi les astronomes célèbres.

Nous avons dit plus haut les raisons qui, aux yeux mêmes des anciens, condamnaient le système de Thalès. L'eau, substance finie, ne pouvait produire la série indéfinie des êtres; l'eau, substance déterminée dans son essence et ses qualités, ne pouvait renfermer en elle-même cette variété d'êtres contraires qui composent le monde. Anaximandre substitua à ce système une théorie plus rationnelle. « Le premier principe, dit-il, est l'infini, ou plutôt l'indéterminé. » Car le mot grec τὸ ἄπειρον a les deux sens, il peut désigner un être qui n'a pas de limite, ou bien un être qui n'a pas de détermination propre, quelque chose comme la matière qui est apte à recevoir des propriétés, une forme, et qui ne les a pas encore. C'était déjà un progrès, on échappait à des contradictions.

Quel sens faut-il donner à ce mot? Nous venons d'en expliquer le sens grammatical. Il désigne à la fois un être qui n'a pas de limite, la nature divine, par exemple, ou bien un être indéterminé qui n'a pas de forme précise, mais qui peut recevoir une quantité illimitée de déterminations. Il semble bien qu'Anaximandre a adopté cette dernière signification.

Aristote nous fournit sur ce mot une explication qui nous aidera à en fixer le véritable sens dans Anaximandre. Πάντες ὡς ἀρχήν τινα τιθέασι τῶν ὄντων τό ἄπειρον, οἱ μὲν ὥσπερ οἱ Πυθαγόρειοι καὶ Πλάτων, καθ' αὑτὸ, οὐχ ὡς συμβεβηκός τινι ἑτέρῳ, ἀλλ' οὐσίαν αὐτό ὂν τὸ ἄπειρον... οἱ δὲ περὶ φύσεως ἅπαντες ἀεὶ ὑποτιθέασιν

ἑτέραν τινὰ φύσιν τῷ ἀπείρῳ τῶν λεγομένων στοιχείων, οἷον ὕδωρ ἢ ἀέρα ἢ τὸ μεταξὺ τούτων (1). Tous placent l'infini comme principe des êtres; les uns, comme Platon et les pythagoriciens, le considèrent en lui-même et non comme un accident, mais chez eux l'infini est en lui-même une substance; les autres, c'est-à-dire tous les physiciens, placent sous l'infini une autre nature qui consiste dans ce qu'on appelle un élément, telle que l'eau, ou l'air, ou une substance qui est entre l'eau et l'air. Parmi ces physiciens est compris Anaximandre, c'est ce philosophe qui, d'après Aristote, aurait supposé une substance intermédiaire. Or, tous admettent, avec l'infini, une autre substance qui le soutient. L'infini n'est donc qu'un prédicat, un accident, pour ces philosophes. Il a toujours une φύσις, une substance pour soutien, et, comme on dit dans la langue métaphysique, pour substrat. Anaximandre désignait donc par le mot infini une matière infinie quant à la masse. Tous les témoignages s'accordent sur ce point. Pour prouver sa thèse, il s'appuyait sur ce fait que l'infini ne s'épuise jamais en engendrant perpétuellement. Il en faisait sortir les substances particulières, et le monde qui en est formé, par voie de séparation. Or, cela ne se conçoit qu'à la condition de voir dans l'infini quelque chose de matériel. D'après nos idées modernes, il y a là une contradiction flagrante. Mais on ne se piquait pas d'une précision rigoureuse dans cette enfance de la philosophie.

Si l'infini était une substance matérielle, quelle en était la nature? Les uns ont prétendu qu'il se la figurait comme un mélange primitif de toutes les substances particulières avec leur essence distincte et déterminée. Le monde serait sorti de ce mélange par voie de séparation. Les éléments similaires en se séparant de l'infini se seraient unis entre eux, les particules d'or avec les particules d'or, la terre avec la terre, le fer avec le fer, etc. C'est l'opinion de Simplicius qui semble se référer à Théophraste. Mais Théophraste dit positivement le contraire. Il nous dit qu'Anaxagore ne

(1) Arist. : *Phys.*, III, 4, 203, a 2.

s'accorde avec Anaximandre que si on remplace son mélange de substances déterminées qualitativement distinctes par une matière primitive unique, sans propriétés déterminées φύσις ἀόριστος. Aristote n'est pas plus favorable à cette opinion. Il nous apprend lui-même qu'il se sert des expressions *se séparer*, *être contenu* pour désigner, non seulement une substance actuellement contenue dans une autre, mais encore pour marquer qu'elle n'y est qu'en puissance. La matière primitive peut tout aussi bien être considérée comme l'essence indéterminée d'où se forme dans la suite, par un changement de qualités, une substance déterminée.

D'autres à plus de raison ont soutenu que cet infini d'Anaximandre était une substance homogène, mais sans l'assimiler à l'un des quatre éléments. Aristote mentionne l'hypothèse d'après laquelle la matière primitive, au point de vue de la densité, tiendrait le milieu entre l'eau et l'air, ou entre l'air et le feu. Plusieurs auteurs prétendent qu'il attribue cette hypothèse à Anaximandre. Mais on voit par la suite du contexte qu'il ne fait aucune allusion à ce philosophe. Partout il suppose que la matière primitive est conçue par ce philosophe, comme une matière privée de toute détermination. Une substance déterminée, l'eau par exemple, ou quelque intermédiaire entre l'eau et l'air, est très propre à rendre compte de certains faits. Mais dès qu'on sort de ce cercle nécessairement assez restreint, elle se prête de moins en moins à une explication plausible des choses, à plus forte raison est-elle impuissante à rendre compte de l'univers.

Quelle est donc en définitive cette matière primitive? C'est ce qui échappe à la détermination, c'est-à-dire à ce qui achève les choses, à ce qui leur assure une existence individuelle, un degré absolu ou relatif de perfection (1). C'est quelque chose de purement physique et même de matériel. C'est un élément qui tombait même sous les sens, puisque le monde entier devait en sortir, l'eau d'abord, puis le feu,

(1) M. Huit, p. 262.

l'air éthéré. Mais alors il semble qu'on ne ne doive point l'appeller avec Simplicius 'ἀσώματον. Cette expression toutefois ne manque pas de justesse puisque, par essence, il n'est assimilable à aucun des corps que nous connaissons.

Nous citerons quelques lignes d'un auteur allemand qui nous donnent de cette matière une notion assez complète : Natura quædam corporea, propriis iisque quidem sensilibus qualitatibus utens, infinita magnitudine, in omnes partes extensa, non potentia sed actu constans, æterna nullique corruptionis generi obnoxia, innumerabiles mundos finitos atque caducos ex sese generans, eosque ab omnibus partibus complectens (1).

Toutes ces idées sont justes, pourvu toutefois qu'on entende ces êtres doués de qualités propres et sensibles, comme existant en puissance et non pas en acte dans cette matière. Comme nous l'avons dit, l'ἄπειρον n'avait aucune détermination, mais portait dans son sein les germes de tous les êtres possibles. En outre, il était éternel et impérissable, c'est ce que dit Aristote dans sa physique : διὸ, οὐ ταύτης ἀρχή, ἀλλ' αὐτὴ τῶν ἄλλων εἶναι δοκεῖ. Il n'a point de commencement, et il est le commencement des autres êtres(2), ἀθάνατόν και ἀνώλεθρον, immortel et impérissable. Il le considérait comme un être vivant et animé, doué de la force motrice δοκεῖ καὶ περιέχειν ἅπαντα καί πάντα κυβερνᾶν. Il paraît embrasser toutes choses et les gouverner. L'expression κυβερνᾶν est très significative. Il assimile l'infini au gouvernail qui conduit le navire, καί τοῦτ 'εἶνα 'θεῖον, c'est la divinité. Cette expression est-elle d'Aristote, ou bien est-ce une citation d'Anaximandre? il est difficile de se décider. En tout cas, elle caractérise avec justesse le rôle de la matière primitive qui produit tout, embrasse tout, gouverne et anime toute chose.

Essayons maintenant de tracer en raccourci l'histoire du monde d'après ce système. Toutes les créatures flottent indistinctes dans l'indéterminé, mais sans forme et sans

(1) Neuhœuser : *Anaximander Milesius.*
(2) Arist. : *Phip.*, III, 4, 203, b. 10.

propriétés déterminées. Les êtres s'y trouvent en puissance et non pas en acte. Les contraires coexistent avec les contraires, les éléments similaires confondus ensemble pêle-mêle et en désordre. Peu à peu l'ordre se fait dans cette masse confuse, les éléments se séparent de la masse primitive et acquièrent une existence individuelle. Le chaud et le froid se distinguèrent d'abord l'un de l'autre, les contraires se séparèrent τὰς ἐναντιότητας ἐκ κρίνεσθαί φυσιν Ἀναξίμανδρος, ἐναντιότητες δὲ εἰσιν θερμὸν, ὑγρὸν καί αἱ ἄλλαι (1). Anaximandre dit que les contraires se détachèrent d'abord, or les contraires sont le sec, l'humide et les autres. Du mélange de ces deux contraires naquit l'eau. Ce fut la première étape. Il se rencontre ici avec Thalès, et l'eau devient la semence de toutes choses. Le mouvement s'accélère. Par la force motrice dont elle était douée, il se produisit des séparations successives. Les contraires continuent à se désagréger, la terre surgit au-dessus de cette masse liquide, puis l'air et une sphère de feu qui enveloppe le tout de son écorce brûlante. N'est-ce pas là un pressentiment de ces révolutions grandioses, que la géologie moderne a confirmées en partie par la méthode d'expérimentation ? Il est curieux de voir que la science a justifié quelques-unes des prévisions du philosophe ionien, et leur a donné une valeur scientifique.

Nous sommes arrivés à la seconde étape. La terre se dessèche sous l'action du feu environnant. L'humidité s'évapore, les parties sèches se resserrent, et composent la masse terrestre, les parties aqueuses devenues sales et amères se rassemblent dans des gouffres profonds. Le lit de l'océan se creuse, les fleuves commencent à sillonner la face de la terre, préparent les relations entre les peuples, et répandent partout la fécondité et l'abondance.

Nous n'avons fait dans ce paragraphe que traduire et développer Aristote, Alexandre, Aphrodise et Plutarque. Τὸ μὲν διατμίσαν πνεύματα καὶ τροπὰς ἡλίου καὶ σελήνης φασὶ ποιεῖν τὸ δὲ λειφθὲν θάλατταν εἶναι (2). Une partie en s'exhalant a produit,

(1) Simplicius : *Phys.*, 32, b, h.
(2) Arist. : *Météro l.*, II, I, 353, b. 6.

dit-on, les vents et les mouvements du soleil et de la lune, l'autre en restant devint la mer. Plutarque s'exprime dans le même sens (1). Ἀναξίμανδρος τὴν θάλασσάν φησιν εἶναι τῆς πρώτης ὑγρασίας λείψανον, ἧς τὸ πλεῖον μέρος ἀνεξήρανε τὸ πῦρ, τὸ δὲ ὑπολειφθὲν διὰ τὴν ἔκκαυσιν μετέβαλεν. Anaximandre prétend que la mer est le résidu de l'humidité originelle, dont la plus grande partie fut desséchée par le feu, et le reste à cause de la chaleur a changé de nature (a contracté de l'amertume).

Nous arrivons à la troisième étaque qui est marquée par l'apparition des animaux et des hommes. Du limon de la terre naquirent les animaux, puis les animaux par une suite de progrès s'élevèrent jusqu'à la nature humaine. Il admet donc la génération spontanée et la transformation des espèces. Le système de Darwin qui a causé une si vive émotion dans le siècle précédent et qui commence à être démodé, n'est pas une invention du génie moderne. Il a ses racines dans l'antiquité. Ce rêve avait déjà été caressé par Anaximandre, Empédocle et Anaxagore. Aux plus bas degrés de l'échelle se trouvent les poissons. C'est par eux que la vie s'introduit dans l'Univers. Tout d'abord ils sont couverts d'écailles et vivent au fond des eaux. Puis ils grandissent, secouent leurs écailles et montent à la surface du sol. Ils font place alors aux diverses espèces d'animaux et à l'homme. L'homme avait d'abord une autre forme qui le rapprochait du poisson, et il justifiait cette hypothèse, par une raison assez bizarre. Tandis que les autres animaux peuvent très vite trouver eux-mêmes leur pâture, l'homme arrive en ce monde faible, impuissant. Il lui faut le secours des autres pour se nourrir, et il périrait si des soins assidus et longtemps continués ne le mettaient en mesure de se suffire à lui-même.

Que pensait-il de la durée du monde actuel? Il croyait à sa durée limitée et à sa destruction. Il fondait son opinion sur des raisons physiques et sur des raisons morales. De même, disait-il, que tout est sorti d'une matière unique, tout doit y rentrer. La naissance du monde a pour corré-

(1) Plut. : *Placit. Philos.*, III, 16-1.

latif sa destruction. Le monde est assimilé à un être vivant. Il se développe comme un être vivant, et dans les mêmes conditions. L'être vivant passe par la jeunessse, arrive à la maturité. Puis vient une période de déclin qui aboutit à la mort. Ainsi en sera-t-il du monde. Un jour viendra où les éléments matériels qui le composent se sépareront et retourneront à la matière première.

Il ajoutait à cet argument des considérations morales. A l'état d'indétermination des êtres au sein de l'ἄπειρον répondait une ère de justice, d'harmonie et de bonheur. En faisant effort pour se séparer, les êtres individuels ont rompu cette harmonie, ont violé cet ordre, ils arrivent à l'existence aux dépens d'une foule d'autres êtres, leur vie est faite pour ainsi dire de la ruine de leurs congénères. Ils ont commis une véritable injustice, et cette injustice doit se payer. Leur anéantissement est une dette qu'ils ont contractée. Il y a là quelque analogie avec les doctrines des bouddhistes, et avec la philosophie de Schopenhauer si chère aux libres penseurs de nos jours.

Ce monde finira, mais il fera place à un autre. L'ἄπειρον a une fécondité qui ne s'épuise jamais. Un monde s'écroule, un autre monde s'élève en vertu de cette loi inexorable. Tout le développement cosmique ressemble ainsi à un drame imposant dont les différents actes se succèdent sans jamais s'interrompre. Plutarque nous dit que de l'infini, cause unique de la naissance et de la destruction des choses, Anaximandre fait sortir les cieux et les mondes innombrables, par une circulation éternelle. Hippolyte parle d'une manière analogue : l'infini d'Anaximandre, dit-il, éternel et exempt de vieillesse, embrasse tous les mondes; mais pour chacun de ces mondes, le temps de la naissance, de l'existence et de la fin est marqué. Cicéron aussi nous rappelle ces mondes qui à de longs intervalles naissent et périssent, *longis intervallis orientes occidentesque*. Notre monde a été précédé d'autres mondes. Il sera suivi sans interruption de mondes nouveaux, en un mot, soit dans le passé soit dans l'avenir, la série se prolonge jusqu'à l'infini.

En résumant les principaux points de sa doctrine, et en la comparant avec celle de Thalès, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître qu'elle a un contenu plus riche, et qu'elle accuse un progrès sensible dans la pensée philosophique. Le principe qu'il pose est moins grossier que celui de son prédécesseur, et se prête mieux à l'explication des phénomènes. Une matière indéterminée telle que l'ἄπειρον quoique très insuffisante encore et incapable d'expliquer l'origine du monde, s'élève au-dessus de l'observation sensible immédiate. L'esprit qui l'a conçue a une force d'abstraction plus considérable. Il est encore supérieur à Thalès en ce qu'il essaye de nous montrer comment les choses se sont formées de cette matière primitive. Il est encore loin de la vérité et reste dans le vague, toutefois il se dégage des mythes de l'ancienne cosmologie, et il fait effort pour s'élever à des conceptions générales. Enfin ses idées sur la formation du monde sont plus parfaites que celles de Thalès. Elles attestent de la réflexion, et ont frayé la route aux découvertes des philosophes qui l'ont suivi. Aristote lui-même a subi son influence.

IV

ANAXIMÈNE

Anaximène est le continuateur de l'école ionienne. Il vint après Anaximandre et était beaucoup plus jeune; d'après des témoignages malheureusement de date récente, il aurait été le disciple (Cic. *Acad.*) II, 37, 118; Diog. II, 3; S. Aug., *Civ.* 8. VIII, 2) l'ami (Simplicius l. 6 *de Cœlo* 273, b. 45) le successeur d'Anaximandre (Eus. *Prép. ev.*, X, 14, 7). Ce sont des hypothèses que rend très probable la ressemblance de doctrine, mais qui ne reposent pas sur une tradition historique. Il naquit à Milet. La date de sa naissance et de sa mort est très incertaine. Mais on ne s'écartera guère de la vérité, en plaçant la durée de sa vie

entre la 56e olympiade et la 70e c'est-à-dire entre l'an 550 et 500.

Comme Thalès et Anaximandre il ramène les choses à un principe unique. Mais d'une part l'eau lui paraissait offrir des explications bien grossières et bien matérielles. D'autre part le principe d'Anaximandre était une solution trop vague pour satisfaire un esprit philosophique. Il chercha sans sortir des êtres matériels un principe plus mobile et plus subtil que l'eau et plus accessible en même temps à notre intelligence. L'air, dit-il, est le principe et le fond de toutes choses. Sur ce point l'accord est unanime. Aristote l'affirme expressément dans sa métaphysique. Anaximène et Diogène supposent que l'air est avant l'eau et le regardent comme le principe des corps simples. Ἀναξιμένης δὲ ἀέρα καὶ Διογένης πρότερον ὕδατος καὶ μάλιστ' ἀρχὴν τιθέασι τῶν ἁπλῶν σωμάτων (1). Les écrivains postérieurs tiennent tous le même langage.

Mais ce principe est-ce l'air atmosphérique tel que nous l'entendons? ou bien est-ce une substance différente? Les anciens ne se sont pas expliqués sur ce point. Toutefois, il est vraisemblable qu'il s'agit bien de l'air au sens ordinaire de ce mot. Les textes que nous possédons ne font aucune distinction entre le principe d'Anaximène et l'air atmosphérique. La plupart même le désignent comme l'un des quatre éléments. Il est vrai que d'après ce philosophe l'air à l'état pur est invisible, et ne peut être perçu que par l'impression du chaud ou du froid, de l'humidité et du mouvement. Mais ces propriétés conviennent parfaitement à l'air qui nous environne.

Il a profité d'une conception de son prédécesseur, et il lui attribuait comme caractère l'infinité. Il disait que l'air embrasse le monde entier, qu'il est répandu dans les espaces infinis, et il ne fixe aucune limite à une matière aussi subtile. Tous les témoignages, à partir d'Aristote, lui reconnaissent cette doctrine. Le grand philosophe mentionne l'opinion suivant laquelle le monde est enveloppé par l'air

(1) Arist. : *Métaph.*, I, 3, 984, a, 5.

infini, et on voit par le contexte qu'il a en vue Anaximandre. Cicéron dans les Académiques, nous dit : Anaximène enseigne que l'air est infini, mais que les êtres qui en sortent sont définis; Anaximenes aera infinitum, sed ea, quæ ex eo oriuntur, definitá (1). Anaximène fait de l'air un dieu, il le proclame immense, infini et toujours en mouvement: Anaximenes aera Deum statuit, esseque immensum et infinitum et semper in motu (2). D'après Plutarque, Anaximène dit que l'air est le principe de toutes choses, qu'il est infini dans son genre et déterminé dans ses qualités : Ἀναξιμένην δέ φασι τὴν τῶν ὅλων ἀρχὴν τὸν ἀέρα εἰπεῖν καὶ τοῦτον εἶναι τῷ μὲν γένει ἄπειρον ταῖς δὲ περὶ αὐτόν ποιότησιν ὡρισμένον. (3)

Une autre propriété qu'il regardait comme inhérente à ce premier principe, c'est qu'il est dans un mouvement perpétuel, qu'il change constamment d'état, et par suite engendre sans cesse des êtres nouveaux. Plutarque lui fait dire que le mouvement est de toute éternité, τὴν κίνησιν ἐξ αἰῶνος ὑπάρχειν (4). D'après Hippolyte il affirme que l'air se remue toujours, et qu'il n'opèrerait pas toutes les transformations qu'il opère, s'il n'était dans un mouvement perpétuel κινεῖσθαι δ'ἀεί· οὐ γάρ μεταβάλλειν ὅσα μεταβάλλει, εἰ μή κινοῖτο (5). D'après Simplicius il fait le mouvement éternel, et par là se produisent sans cesse des changements.

L'air était donc pour lui une substance invisible et inaccessible aux sens, infinie en étendue, toujours en mouvement. C'est par ce mouvement perpétuel qu'il expliquait toute génération. Faut-il ajouter qu'il considérait ce principe comme immatériel, ainsi que le veut Olympiodore (6), ou comme matériel, ce qu'affirme Simplicius? (7). La question est douteuse. Il lui donne parfois toutes les propriétés de l'esprit, l'intelligence, la sensation, la volonté, l'assimile plus étroitement à l'âme humaine que ses devanciers.

(1) Cic. : *Acad.*, II, 37, 118.
(2) Id. : *W. D.*, I, 10, 26.
(3) Plut. : *Apud Euseb.*, pr. œv., I, 8, 3.
(4) Id. : *Ibid.*
(5) Hipp. : *Refut. Hœres.*, I, 7.
(6) ἔγγυς ἐστιν ὁ ἀὴρ τοῦ ἀσωμάτου.
(7) Simplic. : *In Phys.*, f. 32.

D'après Cicéron, il en aurait fait une divinité. D'autre part, il en parle comme d'une substance matérielle et ne le distingue pas de l'air qui nous environne. Il est probable qu'il le regardait comme un corps matériel, mais qui grâce à son extrême mobilité, son énergie, sa force créatrice s'approchait de la substance spirituelle, et pouvait en rappeler la nature. Il ne faudrait pas comme un historien de la philosophie l'appeler le premier spiritualiste.

Quelles sont les raisons qui l'ont déterminé à choisir l'air pour principe premier? La raison est facile à comprendre. L'air possède une mobilité excessive, et par sa mobilité se prête à tous les changements qui amènent la production des corps matériels. De toute antiquité on avait regardé le monde comme un être vivant. Cette opinion avait été introduite dans la physique par les prédécesseurs d'Anaximène. Or, chez l'homme et chez les animaux, l'aspiration et l'expiration de l'air sont le principe de la vie. Il était naturel qu'il appliquât au monde cette remarque faite par les anciens. Ainsi, en observant la diversité et l'importance des effets produits par l'air, on pouvait conclure que c'est l'air qui meut et produit toutes choses.

L'air enfin s'offrait à la pensée des anciens comme une substance sans limite. Il se répandait dans tous les espaces et rien ne pouvait entraver sa liberté d'essor et sa diffusion. Or depuis qu'Anaximandre avait fait de l'infini le principe du monde, il n'y avait pas d'élément dans la nature qui plus aisément pût jouer ce rôle de principe premier. L'illusion était d'autant plus facile que l'air entrait comme agent dans une multitude de phénomènes. N'est-ce pas de lui que venait la pluie? N'est-il pas la source d'où jaillit l'étincelle du feu?

C'est par la contraction (συστολή ou πύκνωσις) et par la dilatation (χάλασις, ἀραίωσις) qu'il expliquait la formation des corps. Ces deux phémonèmes semblent avoir été pour Anaximène la conséquence du mouvement de l'air. Il identifie avec la dilatation l'échauffement, et avec la condensation le refroidissement. Par la condensation l'air devient le vent, puis les nuages, puis l'eau, puis la terre, puis les pierres. Par la dilatation il se change en feu. Ces corps simples

forment ensuite les corps composés. Les astres sont formés des vapeurs de notre globe, qui, lui-même, affecte la forme d'un disque supporté par l'air.

Il a expliqué autrement qu'Anaximandre la formation du monde. La condensation de l'air produisit d'abord la terre. Il se la figurait comme une surface plate et étendue en largeur, et il supposait qu'elle était portée par l'air. Les étoiles et le soleil ressemblaient à la terre, et il se les représentait comme flottant dans l'air. Quant à la manière dont ces astres s'étaient formés, nous trouvons dans Hippolyte de curieux détails. Γεγονέναι δὲ τά ἄστρα ἐκ γῆς διὰ τὸ τὴν ἰκμάδα ἐκ ταύτης ἀνίστασθαι, ἧς ἀραιουμένης τὸ πῦρ γίνεσθαι, ἐκ δὲ τοῦ πυρὸς μετεωριζομένου τοὺς ἀστέρας συνίστασθαι, εἶναι δὲ καὶ γεώδεις φύσεις ἐν τῷ τόπῳ τῶν ἀστέρων συμφερομένας ἐκείνοις (1). Il (Anax.) disait que les astres étaient nés de la terre ; l'humidité en se dilatant produisait le feu, et du feu se formaient les astres. Il y avait par suite un noyau terrestre mêlé des parties ignées.

Il se séparait des autres météorologistes dans l'explication du mouvement des corps célestes. Le soleil selon lui tournait autour de la terre, et pendant la nuit disparaissait derrière les montagnes septentrionales. Il se mouvait non pas du zénith au nadir, en suivant une ligne verticale, mais la rotation avait lieu dans une direction horizontale. Les astres ne se cachent pas sous la terre, dit Stobée d'après Anaximène, mais ils tournent autour d'elle. Οὐχ ὑπό τὴν γῆν δὲ, ἀλλὰ περὶ αὐτὴν στρέφεσθαι τοὺς ἀστέρας. Stob., II, 150. C'est de la résistance de l'air que provenait la forme circulaire des orbites sidérales. Ἀναξιμένης πυρινὸν ὑπάρχειν τὸν ἥλιον ἀπεφήνατο, ὑπὸ πεπυκνωμένον δὲ ἀέρος καὶ ἀντιτύπου ἐξωθούμενα τὰ ἄστερα τὰς τροπὰς ποιεῖσθαι (2). Anaximène a montré que le soleil était igné, que l'air en se condensant et en résistant pousse les astres et leur imprime un mouvement circulaire.

Quelle a été son opinion sur la succession des mondes? Il a parlé de nombre infini. Mais est-ce dans l'espace ou dans le temps? La dernière hypothèse est la plus probable.

(1) Hipp. : *Ref. hæres.*, I, 7.
(2) Stob. : I, 524.



Simplicius nous dit en propres termes qu'il n'admettait pas une pluralité de mondes coexistants. Stobée le range parmi les philosophes qui professaient la doctrine de l'alternative de la formation et de la destruction du monde.

Nous n'insistons pas sur certaines hypothèses qui intéressent surtout les naturalistes et qui font honneur à la sagacité de notre philosophe. On cite de lui des observations nombreuses sur l'origine de la pluie, de la neige, des éclairs, de l'arc-en-ciel, des tremblements de terre. Son opinion sur l'âme qu'il regardait comme aériforme est un emprunt fait aux croyances populaires et n'a aucune valeur philosophique. Elle mérite à peine d'être mentionnée.

Il résulte de cette analyse de la doctrine d'Anaximène, qu'il a subi l'influence de son prédécesseur. Comme lui, il a reconnu un principe infini et animé. Le principe d'Anaximandre était bien vague. Cet indéterminé qu'il ne s'expliquait pas laissait la part trop large à la fantaisie. En l'appliquant à la substance de l'air, Anaximène le déterminait et indiquait une origine plus rationnelle, à cet univers qui nous environne. Il revient à l'idée de Thalès en admettant comme lui une substance déterminée dans son essence et dans ses qualités, mais il conserve les progrès réalisés par Anaximandre, en reconnaissant que cette substance est vivante, infinie et toujours en mouvement. Son système serait une combinaison des deux systèmes antérieurs.

Nous avons considéré la science de la nature dans les vieux poètes, et dans les premiers philosophes. Nous sommes arrivés vers la fin du sixième siècle avant Jésus-Christ. Nous sommes en pleine civilisation, et cependant cette science est encore à l'état rudimentaire. Nous avons lieu d'être surpris de l'insuffisance des résultats. Tout se réduit à quelques vérités éparses, mêlées de beaucoup d'erreurs. Ils n'ont pas su s'élever à la notion d'une intelligence suprême, ordonnatrice du monde. La distinction entre les éléments matériels et la substance ne se dessine nulle part avec clarté. La cause première du monde est empruntée aux éléments matériels. Nous ne trouvons presque rien sur la nature de l'homme. Un seul d'entre

eux a essayé une sorte d'explication de l'essence de l'âme, et il ne la distingue pas de l'air.

A cette même époque, une nation méprisée et séparée des autres possédait sur tous ces problèmes des solutions plus complètes, plus justes et plus lumineuses. Elle lisait dans un livre divin que le monde avait jailli du néant à la voix du créateur. La création, la distinction de Dieu et du monde, la nature de l'homme composée d'une âme et d'un corps étaient nettement exposées dans le premier chapitre de la Genèse. Les perfections de Dieu, sa toute-puissance, sa sagesse, sa providence y éclataient en traits de flamme. L'hébreu le plus humble qui lisait sa bible avec soin en savait plus long sur le monde, sur Dieu et sur sa propre destinée que ces grands philosophes de l'Ionie.

On peut toutefois signaler quelques analogies lointaines entre les théories grecques et l'œuvre des six jours. Dans la Genèse, il y a d'abord une matière confuse et indéterminée qui créée de Dieu devient ce vaste univers par une série d'évolutions successives. *Ie principio creavit Deus cælum et terram...* Elle flotte d'abord sans forme au milieu des eaux. La confusion règne et les ténèbres n'ont pas encore été dissipées par la lumière. L'esprit de Dieu couvre cette masse ténébreuse et la féconde. N'est-ce point là le chaos primitif d'Hésiode et l'amour qui préside à la formation de l'univers ? N'est-ce point la matière indéterminée d'Anaximandre, l'air d'Anaximène, d'où sortent la terre, les eaux, le feu et les astres. Remarquons que la terre est d'abord couverte par les eaux chez ces philosophes. La loi du progrès dans l'organisation du monde est aussi au fond de tous ces systèmes, comme dans la Genèse. Nous ne prétendons pas cependant qu'il y ait un emprunt fait aux livres révélés. Un abîme sépare les deux doctrines, c'est l'idée de la création, c'est l'idée d'un Dieu infiniment parfait qui a créé le monde et l'ordonne avec sagesse. Cette notion, ces philosophes ne l'avaient pas, et en cela, leurs théories ont été stériles et frappées d'une impuissance radicale.

GONNET.



UN ESSAI

DE

ROMAN SACERDOTAL

Comme les feuilles d'automne tombent avec grâce et lenteur, sur le gazon, ainsi, durant certaines périodes de l'année littéraire, les romans viennent se poser, avec une discrétion savante, sur le bureau du critique et le couvrir de feuilles jaunes qui ne sont pas toujours des feuilles d'or.

Entre toutes ces histoires qui veulent être touchantes, laquelle choisir? Vaut-il même la peine de faire un choix? Peut-être...

Voici, sous forme romanesque, une biographie de prêtre qui se présente dans des conditions un peu exceptionnelles: *l'Abbé Jacques*, par Paul Deschamps. D'ordinaire, les romanciers abordent une vie de prêtre avec des préjugés professionnels, en médecins, en psychologues, en docteurs ès sciences sociales. Ils ont tous cela de commun qu'ils regardent le prêtre comme un sujet d'art, un peu mystérieux, partant, capable d'exciter au plus haut point la curiosité, l'amour ou la haine. M. Paul Deschamps, lui, ne se propose que de mettre à nu les douleurs intimes et profondes du prêtre, ce qui lui donne immédiatement une situation privilégiée, par rapport à ses confrères. Quelle importance peuvent bien avoir, en effet, les petits côtés de la vie ecclésiastique auxquels s'attachèrent tant d'écrivains? Si on in-

terrogeait les quarante et quelque mille prêtres dont se compose le clergé de France sur l'essentiel de leur vie morale, ils répondraient, non pas à l'unanimité, mais à une très grande majorité : « Nous soutenons dans des conditions très difficiles une lutte qui, humainement parlant, paraît être écrasante, nous prions dans la solitude, nous souffrons surtout. »

M. Paul Deschamps nous dit comment souffrent les prêtres, dignes de ce nom, lesquels ne ressemblent guère aux héros étranges ou ridicules des romans à la mode.

La première victime sacerdotale qui s'offre à nous, dans le roman de M. Paul Deschamps, c'est l'abbé Nadol, irrémédiablement malheureux, désemparé, disons le mot, aigri, et qui voyant les ruines s'accumuler autour de lui, emprunte au vocabulaire de Jérémie ses expressions les plus tragiques. L'admiration littéraire des lecteurs n'ira pas unanime, je le crains du moins, et je le regrette, à ce magnifique portrait de vieux prêtre, parce que l'auteur, par une inadvertance très excusable, a mêlé deux choses bien distinctes, la politique religieuse et l'art.

L'abbé Nadol lit les journaux de droite les plus intransigeants, ceux qu'on appelle réfractaires, et il n'en faudrait pas davantage, selon M. Deschamps, pour expliquer son irritabilité et son désespoir. S'il lisait la *Croix*, par exemple, ou d'autres journaux ralliés, il établirait une distinction entre la République et la franc-maçonnerie, et il connaîtrait ainsi les joies de l'optimisme. Il n'y a pas lieu d'apprécier cette manière de voir, mais je demande en grâce qu'on écarte de cette discussion purement littéraire et religieuse, toutes les arrière-pensées politiques.

Existe-t-il un état de choses très douloureux pour les prêtres, si douloureux qu'il ressemble à un très lent martyre ? Oui, répond M. Paul Deschamps. Dès lors, n'examinons pas la question de savoir si l'abbé Nadol se donne le tort de lire des journaux irritants. Il est possible qu'il absorbe une littérature de qualité inférieure, il est possible encore qu'il manque de résignation ou d'esprit surnaturel, mais combien il est touchant dans sa douleur !

« L'abbé Nadol était dans sa chambre, écroulé en un vieux fauteuil dont les bras percés laissaient passer des touffes de crin.

« — C'est toi, l'abbé? C'est bien... Victorine, l'abbé Jacques va souper avec moi. Allez chercher à la cave une bouteille à quatre épingles, vous savez.

« Puis, baissant la voix :

« — Je n'en boirai plus guère, mon pauvre abbé. Cependant je ne veux pas redire la parole de Notre-Seigneur à ses apôtres durant la dernière Cène : « En vérité, je vous « le dis, je ne boirai plus de ce vin de la vigne avant que « j'en boive de nouveau avec vous, dans le royaume de « mon Père. » Mais je suis prêt, à la garde de Dieu. Et puis, té voilà ! tu me prépareras.

« — Cela ne me sera pas agréable du tout!

« — Il le faudra bien pourtant.

« — Ce jour-là, je pleurerai ; mais ne me faites pas pleurer d'avance, je vous en prie.

« — Oui, tu pleureras, j'en suis sûr, car tu m'aimes bien. Je ne regretterai que toi en ce monde.

« — Et Médor, donc ?

« — Pauvre bête ! Tu me pleureras aussi, mon brave Médor ! Viens près de moi, caresse-moi.

« Lève ton œil mouillé, mets ton cœur près du mien.

« Et quand la bonne bête se fut approchée, la queue frétillante, l'œil intelligent, se demandant comment elle pourrait être agréable à son maître, le vieillard acheva la citation de Lamartine :

« Et seuls à nous aimer, aimons-nous, pauvre chien !

« — Pour avoir fait ce vers-là, vois-tu, Lamartine est le plus grand poète du siècle... »

Et pour avoir écrit cette page, M. Paul Deschamps mérite des éloges et mieux encore, des encouragements, et je serais presque tenté de dire, de la reconnaissance.

Mais le vieil abbé Nadol n'est pas seulement touchant, il a de l'esprit, il a de la verve, et lorsqu'il laisse déborder ses sentiments, il articule contre ses paroissiens des griefs malheureusement trop motivés.

« Ah ! ma paroisse, dit-il, la voilà !... Elle est sous terre ! Quand je suis arrivé à Serfontaine, le village comptait huit cents habitants : la dépopulation est venue, calculée, voulue, brevetée, et c'est à peine s'il en reste la moitié... L'abaissement, la stérilité, la dépopulation, l'alcoolisme, la rupture de tous les liens sociaux, la haine des classes, voilà l'œuvre de... »

J'arrête la citation pour ne pas provoquer des discussions oiseuses. Que répondre à ce vieux curé ? on ne sait vraiment et on craint que dans son pessimisme il n'entre une grande part de vérité. La France se relèvera de la crise terrible qu'elle traverse à l'heure présente, espérons-le fermement. Mais elle ne se relèvera qu'à la condition de renoncer pour toujours à des errements bien connus. Si elle devait persévérer dans les voies mauvaises où elle s'est engagée, c'est le vieil abbé Nadol qui aurait raison. Et plus tard, quand les historiens voudraient expliquer et peindre cette terrible désagrégation des forces morales de la France, ils devraient évoquer cette tragique figure de curé de campagne, flétrissant dans une sorte de désespoir patriotique, l'impiété révolutionnaire, cause de tant de maux. Ce qu'il y a de particulier et de beau à la fois, chez l'abbé Nadol, c'est que la désespérance humaine et l'espérance divine cohabitent dans son âme. Vieillard familiarisé avec la pensée de la mort, il songe à la délivrance prochaine, aux joies et à tous les doux revoirs qui l'attendent au ciel, mais Français de vieille roche, il voit disparaître les forces vives de la religion sans laquelle meurent les peuples, et de cette disparition il ne veut pas être consolé.

Au pessimisme de l'abbé Nadol, M. Paul Deschamps oppose le juvénile optimisme de M. l'abbé Jacques Christophe, ou pour parler plus simplement, comme l'auteur lui-même, de M. l'abbé Jacques. Celui-ci veut être de son temps, ce dont nous le félicitons sans arrière-pensée, mais grâce à Dieu il ne sacrifie pas à ce louable désir, sa dignité sacerdotale. Il entreprend le bon combat pour l'Eglise avec quelle ingénuité, avec quel pur et pieux enthousiasme, nous le savons tous par expérience. Entre dix-huit et vingt-

cinq ans on se représente volontiers la vie comme un glorieux et poétique champ de bataille où la victoire dépend de la seule valeur. Plus tard, on se heurte à toutes sortes de mesquines ou ridicules difficultés, on tombe en de vulgaires traquenards, on ne parvient pas à se dégager des petites humiliations qu'on n'avoue pas et dont on souffre abominablement.

Dès le début de son ministère, l'abbé Jacques remporte deux petites victoires : il organise une souscription pour l'achat d'une pompe communale et il obtient de son conseil municipal des ressources qui lui permettent de réparer les ruines de son presbytère. Ce dernier succès n'est pas encore tellement rare qu'on ne puisse le raconter sans choquer la vraisemblance. Mais la façon dont s'y prend l'abbé Jacques ne laisse pas de nous inquiéter. Il s'en va, un soir, plaider lui-même sa cause devant M. le Maire et ses conseillers municipaux réunis. Que sa harangue soit éloquente et assez habile, je le confesse, mais il ne faudrait pas qu'un jeune prêtre prît trop au sérieux cette façon de procéder; il s'exposerait à de cruels mécomptes.

Dans la seconde paroisse où l'envoie la confiance de son évêque, l'abbé Jacques se trouve engagé, sans qu'il s'en doute, pour ainsi dire, dans des luttes terribles. Il joue le premier rôle dans l'histoire classique de la grève électorale que termine une fusillade, comme à Fourmies. Et comme à Fourmies le curé a l'honneur de mettre fin au combat. Seulement, nous sommes ici en plein roman, et on a cru devoir compléter l'histoire de la grève par un épisode légèrement mélodramatique. La jeune femme vêtue de rouge qui dirige les grévistes tombe mortellement frappée par une balle. Avant d'expirer, elle demande pardon à Dieu des scandales qu'elle a donnés à la paroisse et elle fait entendre à l'abbé Jacques un suprême avertissement : « Prenez garde ; ils trament contre vous un complot ; ils veulent vous déshonorer. »

Cette menace se réalise bientôt, et nous voyons se dérouler sous nos yeux l'abominable complot dont fut victime le frère Flamidien.

On ne saurait nier la vraisemblance des deux grands événements qui constituent l'essentiel de la biographie sacerdotale racontée par M. Paul Deschamps. Cependant, il est permis de penser que vivre les émotions du curé de Fourmies et du frère Flamidien, c'est un peu trop pour un seul prêtre. Enfin le roman, sans se confondre absolument avec les récits des journaux que nous avons tous présents à la mémoire, les reproduit, en maints passages. Toutes raisons qui mettront en défiance contre M. Paul Deschamps ceux d'entre ses lecteurs, qui, dans un roman, considèrent, de préférence, le côté esthétique.

C'est surtout comme document d'histoire religieuse et instrument de propagande, que *L'Abbé Jacques* vaut d'être discuté. Le héros du récit représente assez exactement les prêtres, ou du moins un nombre considérable de prêtres appartenant à la période qu'on appellera léon-treizième. Encore cette appellation n'est-elle pas absolument exacte. Car Léon XIII vit, et certains faits ou traits caractéristiques signalés par M. Paul Deschamps ont un caractère historique déjà très prononcé.

Par contre, M. Paul Deschamps ne craint pas d'aborder certains sujets bien actuels, bien délicats et bien dangereux. Il pénètre dans le cabinet de travail où un vieil évêque se livre à des monologues intimes sur ses chagrins administratifs ; il explique, au point de vue clérical, les batailles électorales. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain.

Il suffira, je pense, de noter les sentiments, d'ailleurs surnaturels et fort beaux, dont est fait l'état d'âme de son héros. L'abbé Jacques exprime, avec bonheur, des pensées dignes d'un prêtre : « Vois-tu, Sœurette, il n'y a qu'une chose importante ici-bas, c'est de se dévouer aux âmes que Jésus-Christ a rachetées, au peuple dont il a eu compassion, aux pauvres qu'il a aimés. C'est pourquoi, quand je serai prêtre, je me consacrerai uniquement à faire du bien aux âmes. Le paradis est au bout. » Et M. l'abbé Jacques met ses actes en harmonie avec ses paroles ; il travaille, où plutôt il s'agite pour le peuple et il souffre par le

peuple. Cette dernière manière de servir Dieu et le peuple n'est-elle pas encore la meilleure, la plus conforme aux exemples donnés par le divin Maître? Notre activité, nos œuvres, notre habileté ne comptent sans doute que faiblement devant Dieu qui n'a pas besoin de nos biens. C'est un des principaux mérites de M. Paul Deschamps d'avoir compris que l'action extérieure du prêtre est moins utile que ses souffrances.

« Sous cette voûte teintée d'un coloris discret se dressait le grand Christ d'argent... Quand il relevait la tête, le Christ paraissait le regarder et lui sourire, et il entendait résonner dans son âme les paroles évangéliques : Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !

« Mais l'angoisse l'empêchait de les goûter... Il descendait dans son pauvre cœur tout meutri et n'y trouvait que tristesse et découragement. Puis il interrogeait sa conscience, et bien qu'il ne se crût pas coupable, il se prit à douter de lui-même. »

Les moments de répit que lui laissent la souffrance et les occupations professionnelles, l'abbé Jacques les consacre à des discussions ou à des études... sociales. Vous l'aviez deviné ! Il demeure bien entendu entre catholiques que la question sociale a une importance très grande et incontestable. Outre que Léon XIII nous fait un devoir de l'étudier, l'amélioration méthodique du sort des humbles représente une des formes les plus belles de la charité contemporaine. Seulement, avons-nous la certitude de toujours bien comprendre et les directions sociales de Léon XIII et les difficultés de la situation présente? Ainsi, l'abbé Jacques ne cesse de gémir sur l'indifférence dédaigneuse dont les patrons se rendraient coupables, selon lui, à l'égard des ouvriers. « Personne, s'écrie-t-il, ne leur a fait leur éducation politique, on exploite leur simplicité, et s'ils ne comprennent pas la portée de leur vote, à qui la faute? Sinon à ceux qui les laissent dans l'ignorance de leurs devoirs civiques et qui les abandonnent aux menées, aux paroles incendiaires et aux promesses menteuses des anarchistes. »

Il me semble que, dans certaines régions de la France, au moins, cette façon d'expliquer les rapports de la bourgeoisie et du peuple ne répond pas à la réalité. Que d'ouvriers on connaît, aujourd'hui, qui n'acceptent ni conseil, ni tutelle, qui possèdent mieux que vous ou moi, et les secrets de l'éloquence des clubs et je ne sais quelle phraséologie politico-philosophique! Ils se considèrent, parce qu'on le leur a dit, comme la réserve humaine de l'avenir ; ils sont les successeurs d'une bourgeoisie qu'ils proclament incapable et décrépite. Quelqu'un saurait-il nous dire le ton qu'il convient de prendre, avec ces ouvriers?

L'abbé Jacques laisse entendre, en quoi il me paraît avoir pleinement raison, que seuls, d'autres ouvriers pourront agir efficacement sur ceux de leurs camarades qu'ont enivrés les flatteries des politiciens. Au fait, il paraît qu'au Creusot, par exemple, le bon sens et la fermeté des jaunes tiennent en respect les éléments révolutionnaires, jadis triomphants dans l'usine. Il serait à souhaiter qu'un homme compétent nous expliquât, avec preuves à l'appui, les causes de cette heureuse transformation morale. Qui a ramené ou gardé les ouvriers dans la bonne voie? par quels procédés positifs ou négatifs? Ne seraient-ils pas revenus d'eux-mêmes, par intérêt bien compris ou par force, ou tout simplement parce que l'expérience et une plus grande instruction leur auraient fait comprendre les inconvénients du collectivisme? Tout autant de questions auxquelles un romancier n'est pas tenu de répondre et même ne doit pas répondre.

Cependant, il est juste de le reconnaître, son domaine s'étend jusqu'à l'apostolat du prêtre qui a pour objet le sort de l'ouvrier. Avec raison, M. Paul Deschamps encourage cet apostolat sans rien dissimuler des douleurs et des humiliations qui attendent l'apôtre. Mais à défaut de récompenses immédiates, il aurait bien dû laisser entrevoir des joies et des triomphes qui, pour n'être pas personnels, n'en sont pas moins encourageants ni moins beaux. Les prêtres de nos jours sèment dans la douleur; d'autres,

leurs successeurs, moissonneront dans la joie. Espérer que les ouvriers se laisseront toucher par notre zèle social et redeviendront chrétiens à brève échéance, c'est une illusion sans doute et une illusion qui pourrait avoir ses dangers. Mais l'Eglise aime les longs espoirs et les vastes pensées ; elle a pour elle le temps et Dieu : semons la bonne parole.

Au surplus, l'exemple de la bourgeoisie n'est pas sans nous donner des clartés sur l'avènement du quatrième état. Le tiers-était haïssait l'Eglise d'une haine violente et implacable ; son triomphe eut pour caractéristique l'extermination du catholicisme. Or, une fois au pouvoir, le tiers-état s'est hâté de changer de nom et de principes. La bourgeoisie française n'a pas su se passer de l'Eglise ; elle est devenue vaguement religieuse d'abord, catholique ensuite ; elle passe maintenant pour cléricale.

Nous attendons à l'œuvre le quatrième état. Qu'il coupe un certain nombre de têtes ecclésiastiques durant la prochaine révolution, ce n'est pas impossible. Mais au lendemain de son triomphe, s'il ne veut pas descendre au-dessous du niveau social des Cafres ou des Canaques, il devra restaurer, après avoir détruit. Sans respect humain alors, il ira demander à l'Eglise son concours, et l'Eglise, oublieuse du passé, réparera des ruines. La France, naturellement, paiera les frais de cette nouvelle et inutile révolution.

Telles sont les espérances que je regrette de ne pas trouver formulées dans le roman à thèse de M. Paul Deschamps. Son héros ou plutôt ses héros qui aiment tant à discuter et à se réconforter dans leurs épreuves, ont omis précisément un motif de consolation qui a sa valeur.

Il faut reconnaître, cependant, que s'ils passent une grande partie de leur temps en discussions intéressantes, ils agissent ou essaient d'agir quelquefois. L'abbé Jacques éteint un incendie avec le concours de son père, lequel est maire d'une commune voisine, et par surcroît capitaine de pompiers. Mais il est évident que cette intervention foudroyante de la famille d'un prêtre dans la direction de sa paroisse constitue un fait absolument exceptionnel.

Ce qui vaut mieux pour un jeune curé c'est de remplir avec zèle toutes ses fonctions paroissiales : catéchisme, visite des malades, aumônes, etc. A ce point de vue l'abbé Jacques ne mérite que des éloges. Mais les pages consacrées à sa probité professionnelle constituent dans le roman une sorte de hors-d'œuvre, ou de superfétation. M. Paul Deschamps ne s'est pas proposé de peindre le bon prêtre, mais *les aspects modernes* de la vie du bon prêtre, ce qui est bien différent.

Quels sont donc les modernes procédés d'apostolat que préconise et met en pratique l'abbé Jacques ? J'en découvre deux. L'abbé Jacques fonde un cercle d'études sociales, mais la fondation, l'organisation et l'histoire de ce cercle sont à peine ébauchées ; il nous est impossible de nous prononcer sur la valeur de cette tentative. Enfin l'abbé Jacques s'efforce de répandre parmi ses paroissiens une feuille populaire catholique, la *Croix*, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Cette idée n'a rien de génial, mais elle n'en est pas moins bonne.

Les innovations apologétiques et administratives de l'abbé Jacques se réduisent donc à peu de chose. Par contre, elles lui attirent de graves désagréments, et chose infiniment plus grave, elles provoquent dans la paroisse de terribles dissensions. Le sympathique et admirable abbé Jacques ne confondrait-il pas l'essentiel avec l'accessoire, et inversement ? Outre que les habiletés diplomatiques n'obtiennent pas toujours un très grand succès, l'agitation n'est pas l'action, surtout quand il s'agit d'apostolat. L'action du prêtre s'exerce principalement par le rayonnement de la vie intellectuelle et morale.

Toujours est-il qu'à l'abbé Jacques foudroyant de ses répliques les conseillers municipaux de sa commune, je préfère infiniment l'abbé Jacques récitant son chapelet dans le jardin de son presbytère, tout comme le récitaient ses prédécesseurs.

« L'abbé Jacques était dans son jardin, assis sur un banc de gazon aux pieds de la Vierge, son chapelet à la main. Ses doigts immobiles oubliaient de faire passer les grains.

Il écoutait, songeur, les bruits qui lui venaient du village, de l'usine, de la rue, du cabaret, où tout à l'heure il y aurait bastringue.

« Il s'interrogeait, triste, sur les résultats obtenus depuis qu'il dirigeait sa paroisse d'Epineuseval.

« Etait-elle meilleure, l'église plus remplie, les sacrements mieux fréquentés ? Peut-être une plus grande bienveillance pour le prêtre, l'estime publique, quelques succès personnels, la conversion d'Anastasie Griblot qui était morte, comme une prédestinée, et c'était tout.

« Vainement il avait essayé d'un patronage de jeunes gens. Ils étaient venus d'abord, ils avaient joué, ri, causé avec une certaine retenue. Mais les attraits du café Léotard avaient fini par disperser la bande... C'était là une de ses grandes peines. »

A côté de l'abbé Jacques, et pour ainsi dire, à son ombre, on distingue une timide silhouette de femme : sa sœur Claire. Elle tient en ordre le petit ménage, et si bien que tous les meubles du presbytère reluisent de propreté. Mais à ces travaux importants et méritoires — quoi qu'on puisse en penser parmi les gens du monde — ne se borne pas le dévouement de la jeune fille. Elle remplit dans le village l'office de sœur de charité ; elle prolonge, et quelquefois corrige l'action morale exercée par son frère. Le soir, on se raconte les menus faits, ou les grosses tristesses, on se console, on pleure quelquefois, on prie à deux. Nos psychologues mondains soupçonnent-ils seulement, tout ce qu'il y a de beauté morale dans cette humble amitié fraternelle ?

S'ils racontent une vie de curé de campagne ils la poétisent et l'embellissent, Dieu sait par quels procédés ; à côté de Jocelyn, ils peignent Laurence. Mais la sœur d'un prêtre, une paysanne le plus souvent, qui est une vieille fille et dévote, par surcroît, ne les intéresse en aucune manière.

M. Paul Deschamps, lui, a compris tout ce qu'il peut y avoir d'élévation morale et de grandeur vraie chez ces humbles filles que le monde ridiculiserait volontiers. Il a

dit ou essayé de dire tous les mérites de Claire. A-t-il trouvé le ton qui convient au roman et une forme suffisamment littéraire, a-t-il fait, en un mot, œuvre d'art? La conversation de Claire, discrète et sage, tourne presque au sermon, et son style rappelle trop la prose de certaines *Semaines religieuses*.

Je suis d'autant plus à l'aise pour formuler ce reproche aujourd'hui, que j'ai adressé jadis un reproche contraire à M. René Bazin. Celui-ci croyant peindre une future religieuse s'était contenté de présenter à ses lecteurs une jeune fille élégante, vertueuse et sympathique. C'était faire trop de sacrifices aux préjugés mondains que M. Paul Deschamps heurte de front.

Le romancier idéal que nous rêvons tous, éviterait avec soin ces deux excès. Il montrerait, tour à tour, chez son héroïne, le bon sens narquois ou grave et l'ardeur au travail de la paysanne, puis la piété délicate ou vive mais toujours originale de la jeune chrétienne. Quelques petits défauts légèrement indiqués achèveraient de rendre le portrait ressemblant et sympathique et vivant.

Peut-être ne m'exprimé-je pas avec une clarté suffisante. Mais j'ai cru distinguer, naguère, dans un roman de M. Bazin (1) comme une timide ébauche de cet art chrétien que nous appelons tous de nos vœux.

« Alors, un murmure à peine perceptible, si faible qu'il n'y a qu'un chant d'oiseau qui ne soit plus fort, monta sur les flocons de brume : « Je vous salue, Marie, pleine de « grâce, vous êtes bénie entre toutes les femmes... » Un second murmure succéda au premier et termina l'*Ave :* « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous. » Et un trouble involontaire, une certitude mystérieuse précéda l'apparition de deux femmes qui montaient. La plus jeune marchait à droite, au bord du sentier, au ras de la pente, et sa fière tête un peu levée, ses cheveux d'un blond mat comme une belle écorce de pin, tout son corps harmonieux et robuste, se détachaient sur l'écran pâle du nuage qui emplissait la courbe. »

(1) *Les Oberlé*.

Et lorsque cette jeune fille qui sait prier si bien, prend la parole, elle exprime, *sans prêcher*, des sentiments d'une très grande élévation.

« Dites, Jean, qu'elle (la question alsacienne) agrandit tout! Nos querelles, ici, ne sont pas des querelles de village. Nous sommes pour ou contre une patrie. Nous sommes obligés d'avoir du courage, tous les jours, de nous faire des ennemis tous les jours. Nous n'avons presque pas d'acte ordinaire de la vie qui soit indifférent, qui ne soit pas une affirmation. Je vous assure qu'il y a là une noblesse, Jean. »

Encore une fois, M. René Bazin n'a pas achevé son portrait de jeune alsacienne croyante, mais il a trouvé, ce me semble, les couleurs qui conviennent à son sujet. Le reste n'est plus qu'une question de temps.

Les autres personnages qui se meuvent dans le roman de M. Paul Deschamps ne méritent pas les honneurs d'une analyse détaillée ou d'une discussion approfondie. Cependant, il est impossible de passer sous silence l'implacable ennemi de l'abbé Jacques, l'ouvrier révolutionnaire qui fomente des grèves et entretient ou développe parmi ses compagnons la haine anticléricale, Malard dit le Huron. Cet odieux personnage synthétise, en lui, tous les vices de son temps et de sa profession. Alcoolique, débauché, politicien impénitent, il sait mettre de la diplomatie et de la persévérance dans ses haines. Aussi, parvient-il à une certaine hauteur politique; il est maire de sa commune, il jouit d'une certaine notoriété, dans son arrondissement, et il oblige les magistrats, aussi bien que les administrateurs, à compter avec lui.

M. Paul Deschamps n'a-t-il pas vu le Huron à travers de légitimes ressentiments? C'est peut-être ce que demanderont certains lecteurs et ceux-là particulièrement qui partagent les opinions sociales du romancier. Ils plaideront en faveur de l'ouvrier révolté, les circonstances atténuantes, ils regretteront qu'on l'ait fait mourir en réprouvé, et peut-être rechercheront-ils, dans d'autres classes, les responsabilités de tout le mal qui nous est décrit.

Il faut bien reconnaître que cette thèse ne s'appuie pas

seulement sur des motifs d'ordre sentimental. A côté de chaque ouvrier ou de chaque groupe d'ouvriers, atteint de prêtrophobie, il n'est pas malaisé de découvrir un inoculateur de profession bien autrement coupable que ses lecteurs. Un romancier balzacien n'eût pas manqué de portraicturer quelque plumitif malfaisant, ami et conseiller du Huron. Dès lors, la conversion finale du malheureux ouvrier devenait vraisemblable, et le roman prenait une autre physionomie.

Mais nous n'avons pas le droit de trop blâmer un auteur qui a fait un choix motivé entre plusieurs hypothèses également plausibles. Après tout, l'ouvrier orgueilleux, ratiocineur et dominateur n'est point tellement rare qu'on ne puisse le faire figurer dans une œuvre d'art indépendamment des journalistes et des pamphlétaires. Il s'agit donc uniquement de savoir si M. Paul Deschamps a communiqué assez de vie à l'ouvrier Malard, dit le Huron.

Or, on ne voit pas bien comment un seul personnage peut remplir toutes les fonctions que lui attribue l'auteur. L'ouvrier Malard devient une manière de puissance politique dans sa circonscription, ce qui n'est pas invraisemblable de nos jours. Mais d'ordinaire, les ouvriers que la confiance des camarades investit de pouvoirs extraordinaires, s'appliquent à garder une certaine tenue. M. Paul Deschamps nous présente le Huron dans l'appareil que voici :

« La masse populaire avinée, en délire, parcourt les rues s'arrêtant chez les nouveaux élus, et, à chaque fois, Malard répandait ses flots d'éloquence, sans cesse alimentés de flots d'alcool. Les idées ne s'enchaînaient plus, ses yeux voyaient trouble, ses jambes flageolaient, les mots les plus étranges se heurtaient dans sa bouche, formant un cliquetis bizarre, des chocs de syllabes qui ne s'étaient jamais rencontrées, mêlant l'injure à la risée, l'atroce au burlesque. Et quand il avait achevé ses tirades détraquées, perdues dans le rire universel, soulignées d'allusions méchantes :

« Mille millions de tromblons du diable, rugissait-il, en avant la musique. »

Ceci est du domaine de la caricature.

Non pas que les ouvriers comme Malard, dit le Huron, ne méritent pas les honneurs de la littérature romanesque. Ils ont, hélas ! dans la vie réelle, une importance qu'on ne saurait nier, mais ils ne doivent figurer qu'au second plan ou, mieux encore, se perdre dans la foule anonyme.

D'autre part, un peintre de mœurs ecclésiastiques ne commet-il pas une imprudence en essayant de peindre directement une masse d'ouvriers grévistes s'élançant à l'assaut d'une usine ? Outre que l'art de faire mouvoir des foules est très rare, si rare qu'on le considère comme le privilège du génie, l'action du prêtre dans une grève ne peut s'exercer qu'avec une discrétion infinie. Un romancier ecclésiastique s'attachera, s'il est avisé, aux effets indirects de la grève, il en notera les échos; il aura soin de ne pas nous jeter *in medias res*. Une fois au moins, M. Paul Deschamps a employé cette méthode, avec quel succès, on en jugera par les lignes suivantes :

« Au moment de la communion, quand on vit défiler, dans un ordre parfait, les premiers communiants qui montaient à l'autel, puis, la théorie tranquille et pieuse des petites filles, il se fit dans l'assemblée un silence profond.

« Alice Tintoret, surtout, frappait les yeux par son angélique candeur...; on eût dit une apparition d'en-haut. Sa compagne, Jeanne Loriot, n'était pas moins émue...

« Tout à coup, une voix s'éleva, d'un timbre très pur, douce comme une mélodie angélique; c'était Alice Tintoret qui récitait l'*acte de demande*.

« Cette voix d'enfant remplit l'église et remua toutes les âmes.

« Elle priait pour « ses parents, ses amis, ses ennemis ». Avait-elle donc des ennemis, cette gracieuse petite fille, qui souriait à la vie, et à qui la vie souriait ?

« Ce mot « mes ennemis » fit tressaillir M. Tintoret (le directeur de l'usine), comme si soudain, devant lui, se fussent dressés, avec leur bande sinistre, ces ouvriers méchants qui, depuis deux ans, troublaient son usine. »

Il ne faudrait que modifier quelques expressions un peu

fatiguées pour faire de cette page presque un petit chef-d'œuvre. Le tressaillement douloureux de M. Tintoret a été fort bien saisi, et mieux que les plus éloquents monologues, il nous éclaire sur la profondeur et l'acuité de ses angoisses paternelles...

Les raisons pour lesquelles j'insiste, à ce point, sur les mérites et les défauts de l'abbé Jacques — on l'a bien compris — ne sont pas toutes, il s'en faut, d'ordre littéraire. Le roman est, de nos jours, un puissant instrument de propagande; il joue un grand rôle, un trop grand rôle dans l'éducation et même dans ce qu'il est convenu d'appeler la vie intellectuelle d'une nation. Que de jeunes gens chez qui les romans ont faussé pour toujours la vision du monde !

Et n'allons pas croire que les ineffables rapsodies connues parmi nous, sous le nom de romans pieux sont exemptes de tout danger ! Elles favorisent je ne sais quelle sensiblerie maladive et peu distinguée, elles enlèvent à l'esprit de sa netteté et à la volonté de son énergie. Quand donc les jugera-t-on à leur véritable valeur ? L'œuvre de M. Paul Deschamps constitue une tentative partiellement heureuse d'affranchissement. Ses défauts, eux-mêmes, méritent une attention indulgente, en ce sens qu'ils sont comme la transition entre les mauvais essais romanesques d'hier et le roman acceptable de demain.

Il serait difficile de prévoir les heureuses conséquences d'une réforme littéraire qui aurait pour objet le roman chrétien. Dans notre propre pays, et à l'étranger, les romanciers non chrétiens sont en train de façonner des âmes par milliers et par millions. Oui, par millions, et si vous êtes tenté de croire que j'exagère, lisez, je vous prie, les lignes suivantes de M. Paul Bourget : « A un dîner d'un club américain, un convive venait de citer le mot spirituel du vieux professeur Jowett, d'Oxford, le maître de Balliol : « Ce n'est pas *lasciate ogni speranza* que l'on voit « écrit sur la porte de l'enfer, mais bien : ici, on lit des « romans français... » Un autre se leva et commença, lui, par porter un toast à Zola, en développant cette idée que

la sympathie pour le pécheur fait l'âme de l'œuvre du grand romancier. Il disait que c'était là un des sentiments les plus bienfaisants et les plus humains d'une époque où l'influence des milieux a été reconnue par la science, comme la loi même du développement de la personnalité.

« Si nous n'y joignons pas la pitié pour ceux qui en sont les victimes, quelle place faisons-nous à la justice dans notre univers?... J'aurais voulu que les ennemis de l'admirable romancier qui a écrit *Germinal* et l'*Assommoir*, ceux qui lui reprochent de donner, au dehors, un mauvais renom aux lettres françaises, fussent là pour entendre cette apologie prononcée au milieu des applaudissements de tous, dans un des coins les plus respectables de la Nouvelle-Angleterre. »

Nous ne discuterons pas l'admiration un peu bien vive et surprenante que M. Paul Bourget professe pour M. Zola. Mais cette apothéose permanente dont les étrangers célèbrent les rites, avec une si bizarre dévotion, nous dit assez, je pense, l'effrayante, la toute-puissante influence des romanciers non chrétiens. Et pendant ce temps, on dit des romanciers chrétiens qu'ils n'existent pas.

Lecteurs et auteurs faisons effort pour qu'on ne puisse plus mettre en doute, cette sorte d'existence.

Abbé Delfour.

LE CAS NIETZSCHE

Les œuvres de Friedrich Nietzsche sont maintenant traduites dans notre langue, mais comme elles ne s'adressent qu'à quelques catégories d'esprits, et comme il existe fort peu de travaux résumant avec la clarté désirable les idées dont elles sont pleines, le public continue d'ignorer le complexe écrivain (1). Quelques lignes sur son cas ne seront donc pas inopportunes.

Nietzsche apparaît comme une figure étrangement originale entre les divers égarés d'un temps où l'on en compte de si typiques. Et, de toutes les victimes de l'esprit du siècle, ce chercheur inquiet, ce malade du doute que guettait la folie, est assurément l'une des plus dignes de compassion.

Fils et petit-fils de pasteur, il avait montré, dans son enfance, une piété exemplaire. Mais fort curieux des grands problèmes et impatient de les connaître, il se lança trop tôt sur « l'immense océan des idées » et ses explorations d'adolescent furent funestes à sa foi. Après avoir soutenu, dans un essai sur « le destin et l'histoire », œuvre de sa dix-huitième année, que le christianisme repose sur des hypothèses et que ses principales doctrines sont de simples symboles, il se sépara de sa confession. Puis, les dogmes répudiés, il ne tarda guère à rejeter la morale, car déjà son esprit détestait les demi-mesures et se laissait

(1) Né en Saxe, en 1844, Nietzsche mourut à Weimar, en 1900.



entraîner aux déterminations promptes. Ainsi *délivré* des croyances chrétiennes, il se préoccupa de devenir un nouvel homme, un caractère à l'épreuve de toute influence, un véritable indépendant. La société lui paraissait horriblement mal établie, la civilisation tout à fait fausse et néfaste; il fallait donc s'affranchir au plus vite des préjugés régnants, des métaphysiques acceptées, se guérir de l'erreur et de l'incertitude. Toutefois, y avait-il une vérité? Ce ne fut qu'après un vif débat intérieur qu'il conclut par l'affirmative.

Alors commença une longue et douloureuse poursuite, une montée de calvaire au cours de laquelle sa raison devait sombrer. Celui qui essaye d'atteindre à la vérité sans les lumières de la foi ressemble fort à quelque chercheur de trésor évoluant, tâtonnant dans un labyrinthe; il doit changer sans cesse de direction et de tactique. Nietzsche fut amené plus d'une fois à transformer ses opinions, à détruire ce qu'il venait d'édifier; d'autant plus que, très souvent, il se passionnait pour une idée avant de l'avoir suffisamment examinée. Mais rien ne le détourna de son but et, qu'il adorât ou qu'il brulât, rien ne diminua sa fougue. A chaque nouvelle méprise, il critiquait l'idée honnie avec autant d'ardeur, voire de frénésie, qu'il en avait mis à l'exalter. Son lyrisme entretenait en lui une sorte de fièvre.

Un caractère, selon cet exagérateur de l'individualisme, devait chercher sans autre maître que lui-même à résoudre le problème de la vie. « Que te dit ta conscience? tu dois devenir qui tu es ». Or, nul ne saurait développer sa vraie personnalité sans se créer sa vérité et sa morale, formulait-il, car il n'y a pas de règles générales et universelles pour devenir soi-même; on ne peut qu'inciter chacun à fortifier sa volonté.

Qui ne percevrait aussitôt les conséquences d'un tel système? C'est un développement excessif du moi, une hypertrophie de l'orgueil. Les individus formés d'après le nietzschéisme deviendraient d'abord des autolâtres, et, très probablement ensuite, de véritables monstres d'égoïsme, d'insociables tyrans.

Nietzsche se cherchait en autrui avec un incroyable amour de son moi. C'est pour se comprendre à leur contact, et non pour les comprendre, qu'il s'était lié avec Schopenhauer et Wagner. Si toute beauté morale ne fut pas détruite en lui, cela tient, on peut le conjecturer, à la formation chrétienne qu'il avait reçue. En effet, ceux qui ont été élevés dans la foi bénéficient, lorsqu'ils la perdent, du moins lorsqu'ils la perdent à la suite de crises d'âme, d'une certaine vitesse acquise dans le bien; voilà ce qu'il est facile de constater autour de soi ; mais les partisans des éthiques irréligieuses ne s'en inquiètent point. Une génération qui s'éloigne de l'Eglise pour vivre d'après quelque doctrine rationaliste, par exemple, peut se maintenir dans une certaine noblesse morale ; il n'en sera jamais de même de la génération suivante. Chaque pas loin de Dieu rapproche de l'abîme.

Nous venons de montrer le mépris de Nietzsche pour les métaphysiques *acceptées*, ajoutons que, lorsqu'il les rejeta si superbement, au nom, d'ailleurs, d'un nouvel absolu fort impérieux, le jeune indépendant ne les connaissait guère, sauf celles des Hellènes. Il allait le prouver bientôt après en réclamant comme un initiateur l'auteur des *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*. C'est vers la fin de ses études de philologie, science à laquelle il s'adonnait avec dilection, que Schopenhauer lui fut révélé par *Le monde comme volonté et représentation*. Il lui parut que cet ouvrage présentait l'éducation philosophique idéale et que son auteur réalisait le type moderne de l'homme conscient de lui-même comme d'une volonté parcelle de la volonté éparse dans tout l'univers, type d'homme qu'il appelait *dionysien*. Et, comme d'autre part, Schopenhauer définissait la vie tragique telle qu'il la concevait lui-même, il le salua, dans son premier travail, *La naissance de la tragédie*, comme le Messie de la culture de demain. Cette culture devait, selon son espoir, doter le monde d'hommes *tragiques*, capables de bannir toute pitié envers les faibles, de tout sacrifier au bonheur ultérieur de l'humanité. Il entendait réagir ainsi contre l'optimisme utilitaire et scienti-

fique. Car ses concepts du bonheur ressemblaient plutôt à ceux des stoïciens qu'à ceux des matérialistes. Il avait même l'amour de la douleur. Toutefois, son sentiment de l'art et son sens critique étaient trop intenses pour qu'il adhérât intégralement à la doctrine schopenhauerienne. Il ne tarda pas à remarquer le caractère funeste du nihilisme que le philosophe du *Fondement de la morale* tirait de ses prémisses et il se garda bien de le suivre jusqu'à la négation du vouloir-vivre. Le héros tragique, l'homme conscient de l'impossibilité du vrai bonheur, resta pour lui la raison d'être de l'existence.

Moins de dix ans après son explosion d'enthousiasme pour le penseur dionysien, Nietzsche le déclarait encore un éducateur nécessaire; mais il se débarrassait ainsi d'une ancienne opinion définitivement morte. On tient l'aveu de lui-même. Et c'est un autre exemple de ce singulier procédé, — peut-être le résultat de scrupules, — qu'il donna uu peu plus tard, dans sa quatrième *Inactuelle*, à la veille de se séparer de Wagner, dont le génie, jadis frère de celui d'Eschyle, cessait de l'enchanter.

Malgré ses efforts pour repousser le pessimisme, une affreuse tristesse l'étreignait, étouffant en lui toute conception sereine, toute vision consolante. Il admettait, dans *Schopenhauer éducateur*, que l'humanité a pour fin l'enfantement du génie; il lui dénia toute espèce de but quand il commit *Choses humaines, trop humaines*. Et comme il en était arrivé à considérer la souffrance comme l'éducatrice par excellence de l'humanité, il vilipenda presque en barbare la morale de la pitié et l'apologie du renoncement. D'autre part, l'hypothèse de la volonté comme « chose en soi », acceptée par lui naguère, ne trouva plus grâce devant ses yeux. La nécessité de croire à une « chose en soi » lui parut tout aussi niable; et, traitant de vains phantasmes la « vérité » et l' « impératif catégorique », il proclama l'impossibilité de connaître d'autre réalité que le monde de nos désirs et de nos passions. Car il n'argumentait point; aux développements logiques, il préférait les aphorismes, les assertions ironiques et hautaines.

« Si les grandes lignes de sa pensée se dégagent aisément de ses écrits, dit M. l'abbé Birot, il ne faut y chercher ni des déductions serrées, ni un ensemble lié en toutes ses parties. Esprit brillant, primesautier et d'une fougueuse imagination, il se plaît aux antithèses plus qu'à la précision; poète plus que logicien, il suggère plutôt qu'il ne démontre; sa pensée, tantôt embarrassée dans la lourdeur de la phrase allemande, tantôt concentrée en formules cherchées et en mots voulus, garde toujours, malgré les séductions et les miroitements du style, quelque chose d'apocalyptique. Nietzsche ne parle pas pour son temps; aussi affecte-t-il volontiers le ton des prophètes. » (1)

Sa santé précaire n'était pas d'ailleurs pour alléger sa peine d'esprit. Après avoir professé la philologie pendant quelques années, il dut démissionner et se retirer dans une existence à peu près solitaire. Rien ne l'empêchait plus de s'absorber dans l'étude de son moi. Un examen de conscience philosophique lui fit prendre la résolution de démolir ce qu'il avait échafaudé jusque-là afin de recommencer l'édifiçe de ses rêves avec d'autres matériaux. Renonçant à réaliser, avec l'unique secours de la philologie, certaine synthèse de ses idées définitives sur la culture hellénique, pour laquelle il amassait des notes depuis plusieurs années, le terrible imaginatif conçut un ouvrage immense sur les idées, les émotions et les action humaines.

Mais comment eût-il pu accomplir une telle œuvre, malade comme il l'était et toujours en train d'ébaucher divers écrits? Il continua de disperser ses forces d'écrivain en des pages imprégnées de désenchantement et d'un orgueil dont la croissance suivait la marche fatale (2). Après avoir décrété, dans *Aurore*, que la croyance du devoir n'a pas d'origine surnaturelle et qu'elle ne possède point une valeur impérative ou absolue, l'iconoclaste des idoles philosophiques s'attaqua plus particulièrement à la Religion et

(1) *Recherches sur la Philosophie de Frédéric Nietzsche, Annales de Philosophie chrétienne*, octobre 1900.

(2) *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.* Ps. LXXIII, 28.

à son ascétisme dans la *Généalogie de la morale et l'Anti-Chrétien.*

Il n'avait jamais compris la Doctrine de Jésus, et, sans doute, depuis son adolescence, ne s'était-il point donné la peine de l'examiner. Confondant le *monde*, considéré, au point de vue spirituel, comme l'ensemble des hommes impies, indifférents et tièdes, avec le monde, ensemble des hommes créés, — confusion bien vulgaire, soit dit en passant (1), — il avait déjà soutenu, dans *Le Cas Wagner*, que la morale chrétienne ne peut qu'enlaidir et anémier cet univers qu'elle *nie*. Qu'était-ce que cette morale contemptrice du moi, sinon une morale d'esclaves? « La morale supérieure, s'exclamait-il, la morale des maîtres, a ses racines, au contraire, dans une triomphante affirmation du MOI, — c'est une affirmation de la vie par elle-même, une glorification de la vie par elle-même, elle a également besoin de symboles et de pratiques sublimes, mais seulement à cause de son « exubérante plénitude du cœur ». Cette morale, dont les païens de l'antique Rome et les néo-païens de la Renaissance firent le prestigieux usage que l'on sait, était seule capable, à l'entendre, d'éclairer, d'embellir et de *rationaliser* l'univers. Il ne cessa de la brandir comme « le symbole de la vie prospère, ascendante, de la volonté pour la puissance comme principe de la vie ». Orgueil! imitation perverse de la divinité, a dit saint Augustin (2).

Des cris, des rugissements comme ceux de l'admirateur des maîtres font comprendre toute la force de cette définition.

Cependant, sa santé s'étant améliorée, Nietzsche, sans perdre toute amertume, et surtout toute mordacité, s'ouvrit à la joie. *Gaie science* fut le résultat de cette accalmie.

(1) Et très répandue, parce que vulgaire. La société humaine, prise en elle-même, explique Mgr Gay, vient de Dieu, est son œuvre, son image, sa mandataire, l'instrument de sa Providence. Ce que l'Ecriture appelle le monde, c'est la foule « de ceux qui, s'égarant dans leur amour, ont fixé ici-bas leur cœur et leur espoir ». *De la Vie et des Vertus chrétiennes. De la Tentation.*

(2) *La Cité de Dieu*, I, XVI.

Et, ne pouvant plus désormais se contenter de son ancien idéal du « libre esprit », notre glorieux inventa la religion du Surhomme (*Ueber-Mensch*). Comme un valétudinaire qui veut s'illusionner sur ses forces, il se raidit, se cambra dans une pose provocatrice et se mit à exalter la joie de vivre de la vie absolue et sans joug, « luxuriante, tropicale ». Avec une intensité de dément, il magnifia l'égoïsme, la puissance brutale, et entonna des *væ victis* de barbare à santé insolente. Il semblait que l'âme préhistorique revécût en ce bâtisseur de société future.

« Ses maîtres, selon l'heureuse expression de M. l'abbé Birot, avaient enfermé Dieu dans le Moi ; lui se borne à substituer le Moi à Dieu. Il y gagne une grande simplification du problème moral : car il est, paraît-il, plus difficile de réaliser la ressemblance divine, et de vivre en union avec un dieu même abstrait, que de supprimer ce fantôme et de prendre sa place. Mais s'il y a peut-être plus de perversité à ce genre d'orgueil, il y a aussi plus de clairvoyance, et cet écroulement des bases métaphysiques de la morale avait été préparé par les premiers successeurs de Kant. Intellectualisme et égoïsme, voilà les deux traits qui attestent la descendance de Nietzsche, le rattachent, malgré lui, à la tradition de son école, et expliquent en partie ses erreurs » (1).

Zarathustra, prophète de l'autolâtrie du Surhomme, aime les sauts et les écarts, c'est un bienheureux prêt aux légèretés *(ein Selig-Leichtfertiger);* il a lui-même placé sur sa tête la « couronne de roses » du rieur et « canonisé » ses rires, car confesse-t-il ingénument, il n'a trouvé personne « d'assez fort pour cela ». Mais la joie de ce « vrai-diseur » et « vrai-rieur » ne laisse pas d'inquiéter. « L'homme est méchant, énonce-t-il, — ainsi parlent en dépit de moi tous les plus sages. — Si c'était encore vrai aujourd'hui ! Car le mal est la meilleure force de l'homme. « L'homme doit devenir meilleur et plus méchant. » — C'est ce que j'enseigne. — « Rien n'est vrai, tout est permis. » Le plus grand mal est nécessaire pour le bien du Surhomme. »

(1) *Loc. cit.*, p. 52.

« Il pouvait être bon, pour ce prédicateur de petites gens de souffrir du péché humain; mais, moi, je me réjouis du grand péché comme de ma plus grande *consolation* » (1).

Plus loin, le « maître » recommande aux hommes supérieurs de se désintéresser d'un *prochain* pour lequel ils ne travaillent point. « Désapprenez donc ce « pour », vous qui créez. Votre vertu consiste précisément à ce que vous ne fassiez aucune chose avec « pour » et « à cause de » et « parce que ». Il faut que pour ces petits mots faux vous vous bouchiez les oreilles. Le « pour le prochain » n'est que la vertu des petites gens... (2).

Bref, l'homme devant toujours souffrir davantage pour escalader les cimes, il est mauvais de chercher à soulager l'humaine misère. L'homme supérieur, le surhomme qu'incarne Zarathustra, ne doit point se laisser émouvoir par la souffrance. La nouvelle loi, c'est : devenez durs ! « Que l'homme désabusé de toute croyance à un au-delà chimérique se concentre en la vie présente et lui donne ainsi une intensité nouvelle; *dur aux autres*, car la pitié est une tentation aussi bien qu'une erreur décevante, qu'il sacrifie tout, sans balancer, au *développement harmonieux de son moi* » (3).

Vingt ans de recherches pour aboutir à ce dogme ! Ne faut-il pas le plaindre ce chercheur de vérité qui s'est mis dans l'impossibilité de la reconnaître ? Et n'a-t-on pas le droit de regarder comme un châtiment expiatoire ses dix années de folie ? *Deus superbis resistit*, nous rappelle l'apôtre saint Jacques, commentant l'Ecriture (4). Que de bâtons flottants n'a-t-il pas pris pour des nefs magnifiques, le débile surhomme ! Que d'épaves informes n'a-t-il pas dû rendre au flot après les avoir considérées comme des ouvrages précieux ! Car l'orgueil cause d'étranges erreurs d'optique.

(1) *Ainsi parla Zarathustra.*
(2) *Loc. cit.*
(3) Il avait dit déjà dans la préface de l'*Antéchrist :* « Il faut être supérieur à l'humanité, en force, en hauteur d'âme, en mépris. »
(4) Saint Jacques, IV, 6.

Inutile d'insister sur les théories du père de Zarathustra, inutile surtout d'en esquisser une réfutation, elles ne tiennent pas debout (1). On peut dire du nietzschisme ce que son auteur disait du christianisme : « On ne réfute pas une maladie des yeux. »

Nietzsche fut un paradoxal inconscient comme tant de génies incomplets et, répétons-le, une victime ; cet égaré dans son amour a droit à l'indulgence parce qu'en ses pires excès il obéit toujours à un idéal de beauté.

C'est le sort des négateurs de la lumière divine de contracter une ophtalmie mentale. « Libre de toute autorité, montre fort bien M. L. de la Vallée-Poussin, la philosophie est impuissante à tirer parti de ses plus belles découvertes ; bien plus, elle désagrége les dogmes qu'elle a reçus. Une fatalité inéluctable la condamne non seulement à demeurer inefficace comme instrument de progrès général et de culture, mais encore à s'embourber périodiquement dans les pires erreurs, dans le mysticisme déséquilibré, dans le scepticisme, dans la négation (2) ».

La vie de Nietzsche prouve mieux qu'aucune autre vie d'intellectuel moderne que la culture de la volonté est bien peu de chose sans la grâce. En effet, malgré ses dons supérieurs et ses efforts pour acquérir une suprême noblesse morale, pour régner sur lui-même, le fier esprit se laissa toujours entraîner par l'impétuosité de son imagition et demeura jusqu'à la fin le jouet de ses enthousiasmes.

En France, comme en Allemagne, c'est surtout dans les milieux littéraires que Nietzsche a trouvé des admirateurs. Son surhomme, dont ils ne perçoivent pas l'artificiel, la boursouflure anémique, l'emphase caricaturale, les venge de maints outrages et leur verse des philtres roboratifs. Enfin ils saluent en ce titan moderne le démolisseur des méta-

(1) « Nietzsche, dit M. Alfred Fouillée, en est resté au naturalisme païen, sans même arriver à comprendre ni le sens du christianisme, ni le sens de l'idéalisme contemporain. » *La Religion de Nietzsche, Revue des Deux-Mondes* (2, 11, 01).

(2) *Revue française d'Edimbourg*, numéro de juillet-août, 1898.



physiques qui les ont déçus et l'annonciateur d'une doctrine libératrice. Et ils lui ménagent d'autant moins les éloges que si le poète d'*Ainsi parla Zarathustra* fut un piètre penseur, il mania les phrases en merveilleux artiste. Dans les autres milieux cultivés, tous ceux qu'indignent la bassesse des foules, l'ignominie des démocraties envieuses et perfides, applaudissent aux virulences de Nietzsche contre les niveleurs de tout genre. Ses pages, malgré leurs scories, aideront à créer le mouvement d'opinion favorable aux élites qu'il importe d'opposer au développement, par trop odieux aujourd'hui, des tendances égalitaires.

Plusieurs écrivains, dont M. Faguet, n'ont pas craint d'aller plus loin. Ils ont admis que le nietzschisme pourrait contribuer à rendre de l'énergie morale à notre race. C'est incontestablement s'abuser. Car c'est confondre l'énergie morale avec la force factice, passagère, que procurent certains poisons et l'abus des alcools. Ils s'intoxiqueront, les imprudents qui dessineront leur vie d'après les idées de Nietzsche.

L'orgueil surexcite, il ne virilise pas plus qu'il ne vivifie. Il peut donner des accents grandioses à un poète ou à un polémiste, il ne saurait hausser les cœurs et tremper les caractères. Le cœur du superbe, *l'Imitation* nous le rappelle, est fréquemment agité d'envie et de colère (1). Mais alors que tant de catholiques paraissent oublier les épouvantables dangers du péché détestable entre tous, du péché source de tout péché (2), comment s'étonner de ce que les non-croyants l'acceptent, triste ironie, comme un moyen de relèvement moral ?

(1) *Imitation*, livre I, ch. VII, 3.
(2) *Initium omnis peccati est superbia. Eccles.*, X, 15.

Alphonse Germain.



PAPIERS DE FAMILLE

ET

PAPIERS TIMBRÉS

Il ne se trouve guère des uns dans les vieux coffres de nos demeures, qu'il ne s'y rencontre aussi des autres, car les vicissitudes de l'existence ont été les mêmes dans tous les temps (1). Feuilles jaunies par le temps, les secrets que vous recélez ne diffèrent guère de ceux qu'aujourd'hui nous confions à des feuilles encore blanches; vous ne nous apprenez ni à bien, ni à mal vivre; vous ne nous initiez ni à la joie, ni à la douleur; vous ne nous enseignez ni les formules des serments, ni les artifices des ruptures; tous, nous contenons en nous-mêmes la source troublée où notre plume puise ses bonnes comme ses néfastes inspirations; et notre conscience, qu'elle soit droite ou perverse, n'a pas plus besoin de vos leçons qu'elle ne songe à les écouter. Méritez-vous donc l'oubli, et faut-il vous détruire ou vous laisser dormir d'un sommeil de mort? Avant de répondre,

(1) Le lecteur ne manquera pas d'objecter que l'invention, non moins féconde, hélas! que savante, du papier *timbré* ou *marqué* ne remonte qu'au règne de Louis XIV. Nous déclarons ici, pour faire droit à cette juste observation, que, sous notre plume, les mots : *papiers timbrés* sont un terme générique, à l'aide duquel nous entendons désigner les papiers revêtus d'un caractère juridique, par opposition à ceux d'un caractère différent.



que chacun s'interroge et cherche à s'expliquer l'émotion qui s'empare de lui, lorsque vous reparaissez à la lumière. Ah ! c'est qu'il n'est pas pour l'homme d'objet d'étude plus attrayant que l'homme; c'est que notre être entier s'attache à ces témoins muets du passé, qui font revivre à ses yeux d'autres êtres semblables à lui, héros ou victimes des mêmes passions et des mêmes traverses. Qu'est-ce donc, quand il a connu, quand il a aimé ces êtres, quand leur image à demi effacée se ravive à la lecture de pages qui, dans leur vétusté, conservent je ne sais quelles émanations de leurs auteurs disparus ? Ah ! effacer ces derniers vestiges d'un chemin parcouru sans retour, ne serait-ce point s'arracher soi-même la douce joie d'en pouvoir du moins avec certitude remonter le cours par la pensée et le souvenir ?

Ainsi, notre cœur nous invite à respecter ces monuments du passé, afin qu'ils lui servent d'asile ; la science, celle du moins qui étudie l'histoire de la triste humanité, intervient en souveraine et, pour d'autres motifs, réclame en leur faveur le même traitement : rien de ce qui touche à l'homme ne saurait, dit-elle, lui être étranger; elle invoque, elle exagère l'intérêt général et ce qu'elle appelle ses droits : le moindre document lui est utile, sinon nécessaire, aucun n'est pour elle superflu. Ses revendications, ses exigences sont sans bornes; sont-elles de tous points fondées, et dans quelle mesure y a-t-il lieu d'y faire justice ? C'est ce que nous voudrions brièvement examiner.

Le goût des études historiques, ou, pour parler plus exactement, la curiosité du passé, se sont singulièrement développés en France depuis soixante ans ; et il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'attention du chercheur s'attache aujourd'hui tout particulièrement à pénétrer le secret des institutions disparues et à discerner les conditions, les détails de la vie matérielle et morale à travers les âges. L'érudition s'est dépouillée de son caractère trop purement spéculatif, et elle contribue, par la portée de ses découvertes, à la connaissance plus approfondie des grandes lois auxquelles doivent se conformer les peuples qui

veulent subsister et grandir. Les sociétés archéologiques se sont multipliées sur tous les coins de notre territoire ; mais les faiseurs de vaudevilles auraient aujourd'hui mauvaise grâce à figurer qui que ce fût de leurs adhérents sous les traits d'un personnage occupé gravement à déblayer un monceau de débris de vaisselle, où il croit relever les traces d'un campement de César.

Parcourez les bulletins de ces Sociétés : à côté d'importants mémoires sur l'histoire de l'art, qui apprennent aux Français à mieux connaître l'âme nationale, vous trouvez des études généalogiques, qui permettent au lecteur de voir comment des lignées se sont perpétuées, puis éteintes, sur les divers points du sol et dans toutes les classes de la société, quelles vicissitudes les familles ont subies, au prix de quelles difficultés elles se sont maintenues, grâce à quels efforts ou à quels coups de faveur elles se sont élevées, ou bien pour quelles causes elles sont retombées dans l'obscurité. Vous rencontrez encore de fidèles tableaux du mode d'existence des artisans du vieux temps ; en dépit des changements qu'apportent les inventions nouvelles, les intérêts, les besoins et aussi les exigences de l'ouvrier se retrouvent, au fond, les mêmes à toutes les époques de notre histoire : explorer le passé, c'est donc conquérir l'intelligence du présent et c'est aussi éclairer l'avenir. Rendons, en conséquence, un large tribut d'hommages aux travailleurs modestes, dont les patientes investigations livrent aux méditations de nos hommes publics tant d'enseignements utiles, que ceux-ci, hélas ! ne savent pas mettre à profit ; et, en considération de si notables services, montrons-nous disposés à quelque indulgence à l'égard des revendications, souvent indiscrètes, et parfois abusives, que ne laissent pas d'élever ces fervents adorateurs des reliques du passé.

Ecoutons d'abord les simples amateurs. Ce sont souvent des châtelains, non moins favorisés des dons de l'intelligence que de ceux de la fortune ; avec une constance de bénédictins, ils ont déchiffré, ils ont catalogué les chartriers de leurs manoirs ; leur zèle souhaiterait de faire des prosélytes ; ils s'irritent, et à bon droit, contre l'incurie de tels

de leurs voisins qui, sans pouvoir même prétexter d'une occupation quelconque, laissent moisir dans leurs greniers et exposent sans remords à la dent des rats des titres de propriété des plus intéressants pour l'histoire locale. « Que ne versent-ils au dépôt des Archives départementales ces trésors dont ils ne daignent pas connaître le prix ! » tel est le cri de leur indignation. On pourrait leur répondre : Commencez donc par donner aussi cet exemple. Ils se garderaient bien de suivre le conseil, et ils auraient raison.

Les titres de propriété d'une maison appartiennent à cette maison, bien plus qu'à son propriétaire ; c'est un devoir pour ce dernier de s'en faire le gardien, et si ce devoir implique l'obligation de les mettre à l'abri des injures du temps et de celles des malfaisants commensaux des vieilles habitations, il n'implique pas moins la nécessité de les conserver à la disposition des propriétaires futurs. Est-il dit, d'ailleurs, que le propriétaire actuel ou ses successeurs ne se verront pas quelque jour dans le cas de recourir à ces titres et d'en faire usage ? Qui terre a, guerre a, dit un proverbe, aujourd'hui peut-être plus vrai que jamais. Dans ces luttes, souvent si âpres, les vieilles armes sont presque toujours les meilleures ; allez donc les rechercher dans un arsenal ouvert au public : l'adversaire ne manquera pas de se trouver présent pour épier vos démarches et pour essayer après vous la portée de ces traits sous lesquels vous espérez l'accabler. Peut-être même vous aura-t-il devancés, et c'est dans votre propre dossier qu'il aura puisé ses moyens d'attaque. Châtelains, si vous voulez bien m'en croire, ne prêtez jamais qu'une oreille incrédule, quoique polie, aux sollicitations de vos voisins les archéologues ; imitez plutôt leur conduite : gardez vos chartriers, mais gardez-les précieusement et avec honneur.

Montons un degré, et passons aux archivistes. Voici bien d'autres antiennes. L'Etat n'a pas de fonctionnaires plus pénétrés du sentiment du devoir professionnel, plus aptes à remplir leur mission et plus soucieux de leur tâche, que les archivistes, mais il faut avouer qu'ils poussent quelquefois le zèle un peu loin. En premier lieu, les archivistes

attachés aux cabinets des manuscrits, dans les bibliothèques publiques : abstenez-vous soigneusement de leur dire que vous avez la bonne fortune de posséder des papiers de famille intéressants pour l'histoire ; ils n'auraient rien de plus pressé que de flatter votre amour-propre en vous promettant l'éternelle reconnaissance de la postérité, si vous consentiez à vous dépouiller de vos richesses au profit de la collection dont ils sont les gardiens officiels. Or, notez bien que les objets de votre imprudente libéralité iraient s'enfouir dans la vaste nécropole, à côté d'une foule de libéralités du même genre, et courraient, comme elles, le risque de n'être jamais exhumés. Songez à tout ce que contiennent nos dépôts de manscrits : que de documents précieux, dont le dénombrement, sans cesse refait, demeure toujours à faire ! Songez à tout le parti qu'on a déjà tiré des matériaux rassemblés aux Archives du ministère des affaires étrangères, depuis qu'elles sont ouvertes à ceux qui méritent cette faveur, et dites-vous que bien des générations de travailleurs pourront encore s'y user les yeux, pour le plus grand bonheur du public lettré. Vous tous qui détenez des documents de famille, soyez convaincus qu'ils constituent entre vos mains un dépôt sacré, que vous avez le devoir strict de transmettre intact à ceux qui auront mission de vous remplacer sur cette terre. Ne vous montrez même pas trop prompts à suivre la fâcheuse manie qui pousse nos contemporains à livrer en pâture à la malignité du lecteur des souvenirs intimes, dont la publication ne peut que rabaisser une mémoire vénérée. Il n'est pas de grand homme pour un valet de chambre, disait-on jadis ; il n'est plus de grand homme, après qu'on a révélé des secrets d'alcôve ou raconté des histoires de ménage le concernant. D'aucuns ne rougissent pas de spéculer sur le goût du vulgaire, qui se repaît plus volontiers des détails infimes de l'existence des gens connus, que du récit de leurs actes dignes de l'histoire. De combien de honteux marchés en ce genre n'avons-nous pas été témoins dans ces dernières années ! et qu'importe qu'ils aient été conclus le plus souvent à l'insu d'une famille honorée, qui n'a pu ensuite que gémir en

silence, par un membre besogneux ! La faute n'en demeure pas moins sans excuse.

On s'explique aisément, il est vrai, la hardiesse de MM. les archivistes, quand on a pu constater l'incroyable défaut de soin qu'apportent tant de gens, même instruits et éclairés, à la conservation de leurs papiers de famille les plus dignes de passer à leur postérité. Que de collections abandonnées sans contrôle au hasard des partages, dispersées entre de nombreux héritiers, sans que l'on se soit préoccupé de savoir s'il n'y aurait pas eu un intérêt de premier ordre à les maintenir dans leur intégrité ! que de documents, dont la place serait marquée dans les archives de la famille, envoyés au feu des enchères publiques, pêle-mêle avec les livres d'une collection dont la valeur est purement intrinsèque ! On est tout étonné parfois de découvrir parmi les manuscrits d'une bibliothèque publique des pièces qui proviennent de chez quelqu'un que l'on a connu ; le caractère de ces pièces ne permet pas un instant de douter que leur présence dans ce dépôt officiel ne doive être attribuée uniquement à la coupable négligence d'un fils ou d'un proche parent, qui les a vendues sans le savoir, en même temps que des pièces indifférentes, et qui aujourd'hui peut-être déplore leur perte et ne peut s'expliquer leur disparition.

Les archivistes départementaux ne se montrent pas moins hardis que leurs collègues des bibliothèques publiques, lorsqu'ils ont l'occasion d'adresser à des particuliers des sollicitations analogues; mais ils réservent leur dialectique la plus séduisante et la plus irrésistible pour deux sortes d'officiers publics : les notaires et les maires, qu'ils pressent de verser entre leurs mains, aux Archives du chef-lieu, les minutes des contrats ou des actes de l'état-civil, antérieures à 1789. Ici, la question n'est plus d'ordre purement privé, elle est d'ordre public, et elle touche à une foule d'intérêts contradictoires, ce qui la rend fort délicate à résoudre.

Il est peu probable que nos législateurs poussent jamais l'amour de l'archéologie et l'oubli du respect dû à la liberté

individuelle, jusqu'à imposer aux possesseurs d'archives l'obligation de s'en défaire au profit de l'Etat, à titre gratuit ou onéreux. Mais il y a aujourd'hui une tendance bien prononcée de l'opinion à demander qu'en vertu d'une disposition impérative et par mesure générale, non seulement les vieux registres communaux d'état-civil, mais encore les vieilles minutes notariales, soient remis aux archives départementales; inutile d'ajouter que l'opinion a été préparée et qu'elle est travaillée dans ce sens par les archivistes.

Encore une fois, la question est complexe, et il importe tout d'abord de faire une distinction bien nette entre les registres de l'état-civil et les minutes notariales. L'état-civil est un service public, établi par commune et confié au magistrat communal, c'est-à-dire au maire; les registres sont tenus doubles, et l'un des doubles (art. 43 du Code civil) doit demeurer déposé aux archives de la commune, qui est ainsi légalement fondée à s'en regarder comme propriétaire. Le célèbre édit de Villers-Cotterets, rendu sous François I[er], en créant l'état-civil, l'avait déjà établi par paroisse, c'est-à-dire, sauf dans les villes, par unité municipale; les registres dès ce temps-là devaient être tenus doubles, mais le plus souvent cette prescription ne fut pas observée. Les communes, en ce qui touche l'état-civil, ont hérité des paroisses, et elles doivent être considérées comme propriétaires des anciens registres, à aussi bon droit que des registres actuels; du reste, là où les registres étaient tenus doubles, un des doubles a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement, ce qui prouve bien la parité qui existe, au point de vue du droit, entre les registres antérieurs et ceux postérieurs à la Révolution. Une autre circonstance établit encore cette parité, c'est que le maire, comme le greffier, a qualité pour délivrer des expéditions ou des extraits aussi bien des uns que des autres. Tous ces registres font donc partie du domaine de la commune, et de son domaine public; ils sont, en conséquence, intangibles; le maire est responsable de leur conservation comme de leur tenue, mais vis-à-vis du ministère public seul. Le service des Archives publiques n'a

donc aucunement qualité pour intervenir, du moins à titre officiel, dans la question de la garde de ces registres; un règlement d'administration publique qui viendrait à prescrire leur dépôt aux Archives nationales ou départementales serait certainement entaché d'excès de pouvoir; et d'autre part il est très douteux qu'un maire ait le droit d'effectuer ce dépôt, même avec l'autorisation du conseil municipal.

Beaucoup de maires, cependant, ne s'en sont pas fait faute, et le Gouvernement, cela va sans dire, n'a pas protesté; il a félicité au contraire les maires de leur bienveillance, et les archivistes des heureux résultats de leur zèle. Et il ne nous en coûte nullement de reconnaître que les registres ainsi déposés aux Archives du chef-lieu sont désormais à peu près complètement à l'abri des suppressions, des lacérations et des attentats de toute nature, tandis que, dans la plupart des mairies de village, ils sont à la portée du premier individu peu délicat qui voudra bien les manier. Chose singulière! ce sont les maires instruits qui leur font courir le plus de dangers, car ils les emportent chez eux pour les examiner à loisir, ou encore ils les prêtent à leurs amis, et ils oublient de les leur réclamer, ou eux-mêmes, de les restituer. Trop souvent aussi, on voit les vieux registres confondus pêle-mêle avec des paperasses bonnes à brûler, couverts de poussière ou détériorés par l'humidité. Le dépôt aux Archives les sauve donc de bien des périls; on peut douter toutefois qu'il les mette à l'abri du péril d'incendie, et il n'est pas hors de propos de faire remarquer que plus des archives sont considérables, plus les conséquences du feu seraient déplorables; or, il n'y a guère moins de chances pour qu'un dépôt d'archives vienne à brûler, qu'une mairie.

Dans un autre ordre d'idées, on se demande comment font les maires qui ont envoyé les vieux registres d'état civil, au chef-lieu lorsque quelqu'un leur réclame une expédition d'un acte ancien; il ne faut pas croire que le cas se présente si rarement, qu'on doive l'envisager comme une hypothèse négligeable. Quant aux érudits, l'avantage que peut leur

offrir la réunion au centre du département d'un grand nombre de registres communaux, n'est pas aussi sensible qu'on serait tenté de le croire à première vue, car l'Administration centrale fait relever, commune par commune, tous les actes anciens qui offrent quelque intérêt au point de vue historique, et consigner, sous le nom de chaque commune, le résultat de ce travail, à l'aide d'indications très suffisantes, quoique sommaires; cette publication, d'un très grand mérite, sera bientôt achevée, et il suffira dès lors d'entrer dans une bibliothèque publique et de la consulter, pour savoir tout ce que les registres d'une commune de France contiennent d'important, au point de vue de l'état civil jusqu'en 1789.

En résumé, les principes de notre droit exigent positivement que les communes demeurent en possession de leurs anciens registres; en revanche, l'intérêt de ces mêmes registres semble bien conseiller leur translation aux Archives départementales. N'y aurait-il pas un moyen fort simple de concilier ces deux antinomies? Ce serait de faire en sorte que les maires et les conseils municipaux tinssent à honneur d'entourer de soin et de respect les archives de leurs communes, de les mettre à couvert des injures des hommes et des injures des choses, de leur assurer un abri sûr et inviolable. Un règlement d'administration publique pourrait, sans outrepasser en aucune manière les pouvoirs du chef de l'Etat, imposer aux municipalités l'adoption de précautions minutieuses en faveur de la conservation des registres, et charger les préfets d'y tenir la main. Il est, en somme, beaucoup moins difficile à une municipalité illettrée de garder fidèlement quelques cahiers, qu'à un maire peu instruit de s'acquitter de ses fonctions d'officier de l'état-civil, sans parler des autres tâches, aussi variées qu'innombrables, que comporte son rôle de maire.

Les actes de l'état-civil sont des actes publics, que tout le monde a le droit, sinon de feuilleter à sa guise, du moins de se faire montrer par leurs dépositaires, et dont chacun peut obtenir des copies conformes. Les actes notariés,

bien que reçus par des officiers publics, bien que revêtus de la forme authentique, ne sont pas des actes publics; non seulement nul ne peut prétendre s'en faire représenter les minutes, s'il ne justifie de la qualité de partie ou d'ayant-droit d'une partie à ces actes, mais la communication de ces minutes, si anciennes qu'elles soient, constitue en principe, de la part du notaire qui y consent, une violation du secret professionnel, sévèrement punie par la loi. Il est à peine utile d'énoncer le motif de cette prohibition : la sécurité des individus et des familles dépend de son observation; les contrats, en effet, ne sont pas, comme les événements constatés par les actes de l'état-civil, des faits sociaux, que chacun doit pouvoir connaître, voire contrôler au besoin, mais des faits particuliers, des arrangements privés, qui par nature ne concernent que ceux qui les ont conclus. Aussi l'Etat sait-il fort bien que, s'il s'avisait de transformer les notaires en simples fonctionnaires placés sous ses ordres, ces nouveaux agents ne jouiraient aucunement de la confiance des parties, et que l'on ne recourrait à leur ministère que dans les cas indispensables, pour le plus grand dommage du fisc; cette considération l'empêche même, et le ciel en soit loué, de donner cours sur ce point à sa funeste passion de se mêler des affaires des citoyens, et le détourne d'accorder, du même coup, une satisfaction de plus à ceux qui rêvent pour lui l'omnipotence.

Dans ces conditions, que penser des mesures qui dépouilleraient les notaires de leurs anciennes minutes? On en propose de plusieurs sortes, qui n'offrent pas toutes les mêmes inconvénients. Certains demandent que les notaires de Paris transportent leurs minutes antérieures à la Révolution, soit à la chambre de leur compagnie, soit dans un local spécial. Ces minutes renferment des documents de la plus haute valeur pour l'histoire de la capitale et même pour l'histoire de la France entière; il est évident, en outre, qu'elles courent de gros risques d'incendie, dans les diverses études où elles se trouvent : toutes celles de Me Aubron, rue de Rivoli, ont été brûlées

en 1871; il est trop vrai également que parfois le défaut de place les fait reléguer dans des caves ou dans des mansardes, où elles s'altèrent et parfois se détruisent. Mais, d'un autre côté, il faut le répéter, le danger d'incendie n'est guère moindre dans un lieu de dépôt collectif, et la part du feu y serait forcément beaucoup plus considérable; les minutes de Me Aubron, les seules qui aient jamais péri, ont péri victimes des communards, et chacun sait que les archives de plus d'une administration n'ont pas été alors plus épargnées. Puis, si quelques notaires prennent peu de soin de leurs vieux documents, la plupart les traitent au contraire avec tous les égards qui leur sont dus.

A un autre point de vue, l'état de choses actuel nous paraît également admissible : les amateurs du passé, dans la proportion qui convient, reçoivent satisfaction. Toutes les fois que quelqu'un peut justifier d'un lien juridique avec un personnage qui a été partie contractante dans un vieil acte authentique, le notaire, et avec raison, lui accorde, sur sa demande, communication de l'acte; ceux mêmes qui n'ont pas le moyen d'invoquer un motif de ce genre, ne se voient pas refuser une semblable faveur lorsqu'ils mettent en avant l'intérêt historique et que d'ailleurs la réputation d'une famille ne saurait en être compromise: quiconque, préparant un travail sur un ancien personnage connu, est venu demander à un notaire la permission de compulser ses minutes, n'a jamais eu qu'à se louer de sa bienveillance. On ne voit pas trop dès lors ce que gagneraient les érudits à la translation des anciens actes dans un dépôt confié à la garde de la compagnie. Il est vrai qu'ils se promettent bien, si cette translation est jamais opérée, qu'elle équivaudra à l'ouverture au public d'archives demeurées secrètes jusqu'ici; mais c'est là une espérance ou plutôt une machination qu'il appartient aux notaires de déjouer, s'ils veulent continuer à mériter la confiance pleine et entière de leur clientèle; et nous ne comprendrions pas, nous l'avouons, un dépôt qui serait fait à la Chambre des notaires, autrement que dans des meubles

spéciaux à chaque notaire et dont lui seul aurait la clef.

Quelques-uns souhaiteraient que les anciennes minutes parisiennes fussent versées aux Archives nationales; la proposition ne nous semble même pas devoir être examinée : non seulement elle serait absolument contraire à la nature des actes notariés, mais elle priverait les intéressés, beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense, de la ressource de s'en faire délivrer, en cas de besoin, des expéditions.

Quant aux notaires de campagne, ils sont, aussi bien que les maires, l'objet des sollicitations de Messieurs les archivistes; et eux aussi parfois ont accédé à ces demandes, que nous n'hésiterons pas à qualifier d'indiscrètes. Ils peuvent, cela est certain, dire pour leur décharge que, beaucoup moins que leurs confrères des grandes villes, ils sont assurés de l'honnêteté de leurs clercs; et il est de fait qu'à l'insu du patron plus d'une minute a été distraite d'un chartrier d'étude, plus d'un autographe a été découpé dans un acte, par un clerc indélicat, pour complaire à un amateur aussi peu scrupuleux que lui; ou, ce qui est pis encore, plus d'une pièce a été détruite ou lacérée, à la prière d'un intéressé, qui a su largement rétribuer ce coupable service. Mais croit-on, en vérité, que dans les dépôts publics les documents soient beaucoup mieux prémunis contre de semblables coups de main? La mémoire des bibliothécaires est remplie des détails de petites infamies commises, au nez et à la barbe des surveillants, par des gens que leur situation et leur passé mettaient à l'abri de tout soupçon. Un peu de surveillance de la part du titulaire de l'étude, et tout danger du même genre est conjuré. Puis, il faut ici l'observer encore, le notaire qui se dépouille de ses vieilles minutes, se met dans l'embarras pour en délivrer des expéditions; et ne peut-on pas noter aussi que, par ce trop généreux abandon, le notaire de campagne, qui a plus de loisirs que le notaire des villes, se prive bénévolement s'il a le goût des choses du passé, d'étudier, aux sources les plus sûres et les plus abondantes, l'histoire de sa localité?

Le lecteur a prévu notre conclusion : tout bien pesé, nous estimons que c'est un devoir pour tous les détenteurs d'archives, particuliers, communes et notaires, de ne s'en point dessaisir au profit d'un dépôt public; nous estimons que c'est un devoir qui incombe surtout avec rigueur aux notaires, parce qu'il leur appartient, par la nature même de leurs fonctions, de défendre le secret et la sécurité des transactions privées contre l'immixtion des pouvoirs publics, tranchons le mot : contre le socialisme d'Etat.

J. LAURENTIE.



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XV

LE PREMIER RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE ALLIANCE
MM. DE ROBILANT ET DE BISMARCK EN LUTTE

I

La situation devenant de plus en plus grave en Bulgarie, M. de Bismarck, à bout d'expédients, se demandait anxieusement comment il pourrait se tirer d'affaire au milieu de tant de complications. Il redoutait plus que jamais une alliance franco-russe, et il était résolu à l'empêcher par tous les moyens. En 1879, il avait dit à l'ambassadeur de France à Berlin, M. de Saint-Vallier : « Jamais, tant que je serai le maître, je ne permettrai à la France de contracter une alliance avec la Russie. Je ne me résignerai pas à

(1) Voir les numéros de décembre 1898, janvier, mars, juin, juillet, septembre, octobre, novembre 1899, janvier, février, mars, mai, juin, août, octobre, décembre 1900, janvier, février, avril, juin, août, octobre et novembre 1901.

rester entre deux ennemis ». Et il avait naguère répété le même propos à M. Herbette, successeur de M. de Saint-Vallier (1).

Plus que jamais, à la fin de l'année 1886, il travaillait à empêcher une alliance qu'il regardait comme une menace permanente à la sécurité de l'Allemagne. Sans doute, M. de Bismarck était trop au courant des affaires de l'Europe pour ignorer que la Russie et la France étaient alors bien loin de songer à provoquer une guerre générale et que la Russie surtout n'était pas prête. Mais, en politique avisé et prévoyant, il songeait à l'avenir, et s'inquiétait de ce qui pourrait troubler plus tard le repos de l'Allemagne et compromettre sa puissance. La pensée que le traité de Berlin du 21 mars 1884 liait, pour quelque temps encore, la Russie à l'Allemagne, ne rassurait guère le ministre de Guillaume I[er]. Il se disait que la Russie et la France pouvaient bien profiter de ce sursis pour préparer leur alliance et compléter leurs armements. Le traité ne supprimait donc pas le péril; il l'éloignait simplement de quelques années.

Parlant des trayeurs de M. de Bismarck à cette époque, M. Bonghi remarquait fort justement, dans un article sur *la politique étrangère de l'Italie*, que, depuis que la France avait à peu près achevé la grande œuvre de sa réorganisation militaire, la toute puissance de l'Allemagne s'était convertie en impuissance, réduite, comme elle l'était, à devoir se garder de tout acte et même de toute pensée de nature à déplaire à la Russie. Car, si elle provoquait la mauvaise humeur de l'Empire moscovite, elle pouvait lui donner l'occasion ou l'envie de se rapprocher de la France (2).

« Cette crainte de l'alliance franco-russe, dit M. Chiala, explique la conduite de M. de Bismarck vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie et les motifs pour lesquels l'Allemagne,

(1) Voy. Ernest Daudet, *Histoire diplomatique de l'Alliance franco-russe* (Paris, librairie Ollendorff, 1894), p. 328.

(2) Voy. la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 16 septembre 1886.

bien que liée à cet empire par un triple traité, s'était montrée plus soucieuse des intérêts russes que de ceux de l'Autriche-Hongrie.

« De même, on comprend par là pourquoi, malgré l'attitude prise récemment par la Russie vis-à-vis de la France, l'Allemagne sut dissimuler son irritation, et la presse officieuse du grand chancelier s'efforça de persuader à la Russie qu'elle n'avait pas en Europe une amie plus loyale et plus sûre que l'Allemagne.

« Mais, en même temps, l'Allemagne changea tout à coup de conduite vis-à-vis de la France pour lui inspirer une crainte salutaire (*sic*) pour le cas où les caresses que la Russie lui prodiguait l'eussent poussée à s'unir avec elle par des liens plus intimes.

« Ayant recours à cet audacieux système d'intimidation, qu'il avait plus d'une fois exploité avantageusement au cours de sa longue carrière diplomatique, M. le prince de Bismarck prit prétexte de la présence du général Boulanger dans le cabinet de Freycinet pour dénoncer à l'Europe les armements de la France et pour signaler à l'Allemagne le danger d'une agression imminente.

« C'est pourquoi, à la rentrée du Reichstag, le 25 novembre 1886, il fit annoncer, dans le message impérial, qu'en présence du développement des institutions militaires dans les Etats voisins de l'Allemagne, il présenterait un projet de loi pour l'augmentation immédiate de l'effectif de l'armée.

« Le projet de loi fut tout de suite présenté au Reichstag. Il comportait que l'effectif de l'armée sur le pied de paix serait augmenté de quarante mille hommes, à partir du 1er avril 1887 et que le budget de la guerre serait voté pour une période de sept ans (1).

« Il était difficile de faire croire qu'un cabinet français, présidé par un homme d'Etat aussi ami de la paix que M. de Freycinet, songeât à une guerre d'agression (*sic*).

(1) C'est ce qu'on a appelé le *septennat militaire*. Le budget de la guerre une fois voté, le Reichstag n'avait plus le droit d'y introduire le moindre changement jusqu'à l'expiration du septennat.

« Heureusement », pour M. de Bismarck, le ministère Freycinet fut renversé le 3 décembre 1886, et il fut remplacé par un ministère radical, présidé par M. Goblet, dans lequel le général Boulanger garda le portefeuille de la guerre, tandis que celui des affaires étrangères était confié à M. Flourens dont les tendances russophiles étaient bien connues.

« Cela suffit pour que le gouvernement allemand, envisageant dans un tel changement de ministère une confirmation des desseins belliqueux attribués à la France, donnât des ordres pour l'appel sous les armes de soixante-douze mille hommes de la réserve pour une période de douze jours et publiât un avis annonçant qu'on appellerait successivement toutes les classes de la *landvehr* pour les exercer au maniement du nouveau fusil (1). »

Ces nouvelles firent, en France, la plus vive impression. Elle était d'autant plus justifiée que toute prévision pessimiste était autorisée par les précédents de M. de Bismarck. N'avait-il pas agi de même, en 1866, contre l'Autriche, alors qu'il avait intérêt à rendre la guerre inévitable? Les tristes souvenirs de 1870 accroissaient aussi les soucis du gouvernement et de l'opinion. Ces alarmes firent croire à la diplomatie allemande que la France craignait énormément la guerre. Un membre de la diplomatie germanique, ordinairement bien informé, écrivait, en effet, le 9 février 1887, dans une lettre confidentielle : « Jusqu'à preuve du contraire, je crois que Bismarck ne veut pas la guerre, et je crois également que les Français en ont une peur bleue (*sic*) (2). »

Dans sa détresse, aggravée par son inexpérience, le cabinet Goblet songea à se prémunir contre une agression allemande en faisant appel à l'amitié de la Russie.

« Je partis de Paris, dit M. de Cyon, dès le 6 février, sur les instances de Katkoff. On me supplia de faire con-

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, chap. XII, pp. 456-458.

(2) Cité par M. CHIALA, *op. cit.*, t. III, ch. XII, p. 458, *en note*.

naître confidentiellement à qui de droit que la France avait encore besoin de deux ou trois mois pour achever ses armements et se mettre en mesure de résister à une agression (1). »

En réalité, M. de Bismarck ne se souciait pas alors de faire la guerre à la France. Il voulait simplement l'intimider et l'éloigner de toute idée d'alliance avec la Russie en lui persuadant que le seul moyen d'échapper aux risques d'une lutte terrible était de s'entendre avec l'Allemagne et d'accepter la situation telle que le traité de Francfort l'avait faite. Pour atteindre ce but, il flattait le Czar et les Russes et s'efforçait de leur faire comprendre, comme M. Chiala vient de le dire, qu'ils ne pouvaient avoir de meilleurs amis que les Allemands et leur gouvernement. C'est ce qui ressort parfaitement du discours que M. de Bismarck prononça, quelques semaines auparavant, le 11 janvier 1887, au Reichstag, lors de la discussion du projet de loi sur le *septennat militaire*.

« Avec la Russie, s'écria-t-il, notre amitié n'a souffert aucune interruption, et aujourd'hui encore elle s'élève au-dessus de tous les doutes. Nous n'avons à attendre de la Russie très certainement ni attaque ni politique hostile... Nous vivons avec la Russie dans les mêmes relations amicales que sous le défunt Czar (*Alexandre II*), et ces relations ne seront en aucun cas altérées de notre part. Quel intérêt aurions-nous, en effet, à chercher une querelle avec la Russie? Je mets au défi de prouver que nous y eussions un intérêt quelconque.

« Le simple goût de ferrailler ne peut nous porter à chercher querelle à un voisin qui ne nous attaque pas. Les gouvernements allemands, les idées politiques allemandes sont inaccessibles à de tels instincts barbares. Ainsi, de notre côté, la paix avec la Russie ne sera pas troublée, et que, du côté de la Russie, on nous attaque, je ne le crois pas.

« Je ne crois pas non plus que, du côté de la Russie,

(1) Voy. Elie de Cyon, *Histoire de l'Entente franco-russe*, p. 233.

on cherche des alliances pour nous attaquer de concert avec d'autres, ni qu'on profite, pour nous attaquer à la légère, de difficultés que nous aurions d'autre part. L'empereur Alexandre III de Russie a toujours eu le courage de son opinion, et si son intention était d'avoir avec l'Allemagne des relations qui ne fussent pas amicales, il serait le premier à nous le faire savoir. Quiconque a l'honneur d'approcher ce souverain d'une manière quelconque, peut avoir confiance en lui. Tous les arguments donc, en faveur de notre projet de loi, qui sont tirés de l'idée que nous aurions à combattre une coalition de la Russie et de la France, je ne puis, quant à moi, me les approprier, et c'est aussi notre force de n'avoir pas à calculer une pareille éventualité...

« Nous n'aurons point de querelles avec la Russie si nous n'allons pas en Bulgarie l'y chercher... Que nous fait la Bulgarie ? Il nous est parfaitement égal que ce soit celui-ci ou celui-là qui règne en Bulgarie, parfaitement égal ce qu'en somme il en sera de la Bulgarie ; je le répète ici, je répète tout ce que j'ai dit antérieurement, — en me servant d'une expression dont on a bien abusé et qui a été rebattue à l'excès, celle des os d'un grenadier poméranien — : la question d'Orient tout entière n'est point, pour nous, une question de guerre. Nous ne laisserons personne, à cause de cette question, nous passer la laisse autour du cou pour nous brouiller avec la Russie.

« L'amitié de la Russie nous importe beaucoup plus que celle de la Bulgarie et que celle de tous les amis de la Bulgarie que nous avons ici et dans le pays (1). »

Ces déclarations ne pouvaient que plaire à Saint-Pétersbourg ; mais elles avaient le grave inconvénient de fortifier, en Autriche, les soupçons qu'on y nourrissait déjà au sujet de la politique par trop utilitaire de M. de Bismarck. Si,

(1) Allusion aux députés qui reprochaient vivement à M. de Bismarck son attitude violente et brutale vis-à-vis du prince Alexandre de Battenberg et à ceux qui, en Allemagne, — et ils étaient nombreux — partageaient l'opinion de ces membres du Reichstag.

en effet, le sort de la Bulgarie ne touchait pas le moins du monde le puissant ministre de Guillaume Ier, s'il allait jusqu'à avouer qu'il ne se souciait guère de la question d'Orient, on se demanderait, à bon droit, à Vienne, à quoi pourrait servir désormais l'alliance allemande. Prévoyant cette objection et le mécontentement que son discours pourrait soulever en Autriche-Hongrie, M. de Bismarck s'efforça de calmer les susceptibilités et les craintes du cabinet de Vienne. Il avoua que ses sentiments touchant la Bulgarie et l'Orient pouvaient alarmer l'Autriche; mais il eut soin d'ajouter qu'il n'y avait aucun motif pour croire que les rapports cordiaux entre l'Allemagne et son alliée pussent être altérés. M. de Bismarck fit ensuite allusion à l'alliance des trois Empereurs, en 1872, et à son renouvellement, en 1884, puis il poursuivit, en ces termes, son discours :

« Mais la garantie que la paix acquiert par cette alliance à trois — je dirais, si l'expression n'était pas un non-sens, par le carré triangulaire que les trois Empires forment entre eux — cette garantie est certainement plus forte à trois qu'à deux, et les difficultés de la tâche consistent, non pas à maintenir notre paix avec l'Autriche ou la Russie, mais à maintenir la paix entre l'Autriche et la Russie. Là, c'est tout autre chose. Il y a réellement des intérêts rivaux et concurrents les uns avec les autres qui rendent pour ces deux Empires, nos amis, le maintien de la paix plus difficile entre eux qu'il ne l'est pour nous avec chacun d'eux. C'est notre tâche à nous d'aplanir autant que possible cette difficulté, d'être auprès des deux cabinets l'avocat de la paix en face des excitations de presse et de nature parlementaire.

« Je n'ai pas besoin de spécifier plus précisément ces excitations ; la presse des deux pays et le parlementarisme de l'un d'eux forment les courants contraires et les difficultés avec lesquels nous avons à compter quand nos efforts tendent à les surmonter et que nous nous faisons l'avocat de la paix auprès de deux cabinets. Nous y courons le risque d'être qualifiés de Russes en Autriche et encore plus

en Hongrie, et d'être tenus pour Autrichiens en Russie. Il faut que nous en passions par là, et, si nous réussissons à maintenir notre propre paix et celle de l'Europe, nous en passerons aussi par là volontiers. »

Dans ces déclarations qui — il faut bien l'avouer — étaient en bonne partie fondées sur l'expérience, on devine les embarras cruels au milieu desquels M. de Bismarck se débattait alors. Sans doute, il avait un égal intérêt à cultiver l'amitié des deux grands Empires voisins de l'Allemagne et à empêcher qu'ils ne se brouillassent définitivement. Mais, comme on savait que le chancelier craignait beaucoup plus l'hostilité de la Russie que celle de l'Autriche, on lui reprochait, à Vienne et à Budapesth, de favoriser les intérêts russes aux dépens de l'Autriche-Hongrie. Or, malgré tous ses efforts pour prouver le contraire, je ne vois pas dans le discours de M. de Bismarck rien qui fût de nature à dissiper les soupçons des Autrichiens et des Hongrois. Or, la persistance de ces soupçons était le principal obstacle qui s'opposait à l'action politique de M. de Bismarck. Elle lui créait des embarras quotidiens, se reflétait sur ses rapports avec l'Italie et l'empêchait de faire ses affaires avec son sans-gêne habituel vis-à-vis des intérêts des autres, y compris ses alliés.

Cependant, il fallait obtenir du Reichstag récalcitrant l'approbation du septennat militaire. L'opposition, par la bouche des orateurs du centre et de la gauche disait à M. de Bismarck : « Vous affirmez que la Triple Alliance est une solide garantie de la paix; que vous êtes en excellents rapports avec la Russie; que la paix ne court, en ce moment, aucun danger : pourquoi donc voulez-vous, en de telles conditions, imposer de nouveaux et très graves sacrifices au pays? » Ne sachant comment échapper à ces objections, le ministre de Guillaume Ier affirma que si on pouvait compter sur le maintien de la paix au moment où il parlait, de gros nuages assombrissaient l'horizon à l'ouest. La France était la cause des soucis permanents des amis de la paix et c'était pour se prémunir contre ses ambitions qu'il demandait ce que l'opposition se refusait à lui accorder :

« Nous avons tout fait de notre côté, s'écria-t-il, pour amener les Français à oublier le passé. La France a eu notre appui et notre aide dans tout ce qu'elle désirait, sauf pour ce qui pouvait viser une partie plus ou moins étendue de la frontière du Rhin. Nous ne pouvons céder ni l'Alsace ni ce qui est au-dessus de cette province. Mais nous avons loyalement fait tous nos efforts pour être, quant au reste, agréables à la France, pour la contenter comme nous pouvions.

« Non seulement nous n'avons, quant à nous, aucun motif d'attaquer la France, mais assurément nous n'en avons pas non plus l'intention... Si les Français veulent maintenir la paix jusqu'à ce que nous les attaquions et si nous en étions sûrs, alors la paix serait pour toujours assurée. Ainsi, je le répète, nous n'attaquerons la France en aucun cas... Celui de nous qui connaît l'histoire de France conviendra avec moi que les résolutions de la France dans les moments critiques sont décidées toujours par des minorités énergiques, non pas par les majorités et la nation entière. Ceux qui veulent nous faire la guerre ne cherchent, en attendant, que la possibilité de la commencer avec le plus de forces possible. Leur tâche c'est d'entretenir le feu sacré de la revanche. Cette tâche, Gambetta l'a définie ainsi : « Ne parlez jamais de la guerre, mais pensez-y « toujours! » Et c'est là, aujourd'hui encore, la caractéristique de la situation en France; on ne parle pas de revanche, on parle seulement de la crainte d'être attaqué par l'Allemagne. Cette crainte est fausse, et celui qui l'exprime, en France, sait qu'il dit une fausseté. Nous n'attaquerons pas la France...

« Maintenant se pose sans doute cette question : la possibilité que nous soyons attaqués par la France est-elle, en soi, une raison suffisante pour que l'on adopte notre projet de loi? En motivant, comme je le fais, l'adoption de ce projet, je n'ai en vue aucune coalition, aucune combinaison ou conjoncture, mais la simple possibilité que nous nous trouvions, Allemagne et France, en rase campagne, sans alliés, l'une vis-à-vis de l'autre...

« La vraisemblance d'une attaque française contre nous, vraisemblance qui n'existe pas actuellement, apparaît si, à l'avènement d'un autre gouvernement que celui d'aujourd'hui, la France a quelque raison de croire qu'elle nous est supérieure en forces. La guerre alors, je pense, est parfaitement sûre. Pour la France cette conviction de sa supériorité peut se fonder sur des alliances qu'elle posséderait. J'ai exposé tout à l'heure que je ne crois pas qu'il doive y avoir de pareilles alliances; c'est à la diplomatie de faire en sorte de les empêcher ou de créer des contre-alliances (*sic*), si les autres viennent à se conclure. Je veux avoir en vue uniquement le duel entre nous et la France.

« Le fait peut donc survenir sitôt que la France est plus forte que nous, soit par ses alliances, soit même par la supériorité de son armement... Or, si les Français croient ou que leur armée est plus nombreuse, que la masse de leurs soldats instruits et formés est plus nombreuse que la nôtre, que leur artillerie est plus nombreuse, ou peut-être que leur fusil est meilleur — comme il était meilleur en 1870 —, ou que leur poudre est meilleure, parce qu'ils ont plutôt que nous la poudre qu'il faut pour un fusil de petit calibre à tir rapide; tout cela peut déterminer leur gouvernement à faire la guerre; car, dès qu'ils croient pouvoir vaincre, ils commencent la guerre. C'est ma ferme, inébranlable conviction.

« Je dis donc : nous devons nous arranger de l'éventualité pour le cas où, dans une pareille guerre, nous aurions le dessous (1). »

Ce sombre tableau ne parvint pas à convaincre la majorité des députés qui était contraire au septennat et trouvait que l'Allemagne dépensait assez de millions pour son armée. M. Windthorst, l'illustre chef du parti du Centre, se leva pour répondre au discours du chancelier. Il critiqua vivement les affirmations de M. de Bismarck, déclara que l'Allemagne pouvait compter sur des forces militaires assez

(1) Voy. Les discours de M. le prince DE BISMARCK (Berlin, librairie R. Wilhelmi), t. XIV, de la traduction française.

imposantes pour faire reculer quiconque songerait à l'attaquer et fit remarquer que puisque la Russie était l'alliée de l'Allemagne, l'Empire germanique n'avait rien à craindre de la France et que, par conséquent, il n'y avait aucun besoin d'accroître les armements pour se défendre contre une agression française que rien ne permettait de prévoir. M. Windthorst reprocha à M. de Bismark sa conduite vis-à-vis de l'Autriche qu'il blâma comme peu conforme au traité d'alliance qui unissait cette puissance à l'Allemagne. Il affirma que la situation de l'Allemagne en Europe serait bien meilleure et plus solide si le chancelier n'avait pas négligé ses devoirs vis-à-vis de l'Empire allié en proclamant si haut son indifférence vis-à-vis des intérêts austro-hongrois dans la presqu'île des Balkans.

En présence de ces critiques qui, certes, n'étaient pas sans valeur, M. de Bismarck répondit :

« Nos relations avec l'Autriche reposent sur la conviction qui nous est commune que la pleine existence de grande puissance est une nécessité pour l'un comme pour l'autre des deux Etats dans l'intérêt de l'équilibre européen, mais elles ne reposent pas — comme il est arrivé qu'on l'interprétât dans le parlement hongrois — elles ne reposent pas sur cette base que l'une des deux nations doive se mettre, elle et toute sa puissance et toute sa politique, entièrement au service de l'autre. Ceci est tout à fait impossible. L'Autriche a intérêt à ce que l'Allemagne se maintienne comme grande, entière et forte puissance. L'Allemagne a le même intérêt par rapport à l'Autriche, mais nous ne pouvons nous assimiler mutuellement nos intérêts particuliers. Nous n'avons jamais demandé à l'Autriche, nous n'avons jamais non plus prétendu qu'elle s'immisçât dans nos querelles avec la France.

« ... Autant qu'il s'agisse de notre existence, des deux parts, comme grands Etats en leur plénitude libres et puissants, dans cette mesure-là nous représentons et défendons de mutuels intérêts. Mais quant aux intérêts que l'Autriche peut avoir à Contantinople, l'Autriche en est seule juge; nous n'en avons là aucun, je le répète...

« Plus loin, M. le député Windthorst a fait entendre que nous n'aurions plus rien à craindre si la Russie est notre alliée. S'il a de Pétersbourg des nouvelles intimes que la Russie veut conclure une alliance avec nous contre la France (*sic*), je lui serais reconnaissant de vouloir bien me les communiquer, ce serait plus patriotique que de lancer ici dans la publicité de pareilles nouvelles que je tiens pour erronées. J'ai eu, hier encore, l'honneur de dîner avec l'ambassadeur de Russie, il ne m'a rien touché d'une proposition d'alliance. Précédemment j'ai exprimé ma confiance que la Russie ne nous attaquera pas, qu'elle ne conspire point avec d'autres puissances, qu'elle ne recherche aucune alliance contre nous. Mais nous n'avons pas besoin d'une alliance si nous combattons la France. La nouvelle donnée par M. le député est donc erronée et je suis absolument obligé de la démentir sur le champ. » (1).

Cette manière d'entendre les engagements résultant de la Triple-Alliance ne pouvait être goûtée ni à Rome ni à Vienne, et nous verrons bientôt qu'elle fut pour beaucoup dans les difficultés qui surgirent au moment du renouvellement du traité du 20 mai 1882.

Cependant M. de Bismarck cherchait en vain à convaincre le Centre de la nécessité de se prémunir contre une agression française en approuvant le septennat avec le surcroît de dépenses militaires qu'il entraînait. En vain M. de Moltke vint au secours de M. de Bismarck et s'efforça de démontrer les périls auxquels l'Allemagne s'exposerait si le septennat n'était pas approuvé. La majorité du Reichstag ne voulut rien entendre. Elle repoussa le projet de loi cher au chancelier et se contenta de voter le budget de la guerre pour trois ans. Elle entendait prouver par là qu'elle ne se désintéressait point des affaires de l'armée, mais qu'elle ne voulait pas les livrer entièrement au bon plaisir du gouvernement.

M. de Bismarck n'était pas homme à reculer devant un vote contraire du Reichstag. Dès qu'il eut connaissance du

(1) Voy. Bismarck, *Discours*, traduction française, *loc. cit.*

rejet du projet de loi sur le septennat, il se leva et lut un décret impérial qu'il avait fait signer d'avance par Guillaume Ier. Le Reichstag était dissous et les collèges électoraux étaient convoqués pour le 22 février 1887. Le décret de dissolution portait la date du 14 janvier.

Bien que prévue, cette solution violente du conflit entre le Reichstag et le chancelier produisit une vive émotion non seulement en Allemagne, où la lutte électorale s'engagea avec une rare violence, mais aussi en Europe, où l'on redoutait une nouvelle défaite du chancelier parce que tout le monde s'attendait à un coup de tête de M. de Bismarck dans le cas où le nouveau Reichstag ne se montrerait pas plus docile que son devancier.

Les pessimistes prévoyaient la guerre à brève échéance; quant aux optimistes, ils n'osaient guère se prononcer, redoutant eux-mêmes quelque surprise. On sait ce qui survint. M. de Bismarck en appela au Pape pour vaincre la résistance du Centre contre le septennat. Léon XIII, ému par les graves nouvelles qu'il recevait de Berlin, et désirant préserver l'Europe des malheurs d'une guerre effroyable, fit écrire par le cardinal Jacobini, son secrétaire d'Etat, une lettre par laquelle il engageait le Centre à voter en faveur du septennat. M. Windthorst, jugeant que le Saint Siège n'avait pas le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne, mit la lettre dans sa poche et n'en parla à personne. Cependant M. de Bismarck était informé de la démarche du Saint Siège auprès du chef du parti du Centre. S'étonnant de voir que M. Windthorst ne publiait pas la lettre qu'il avait reçue, il s'en plaignit à Rome. Pour vaincre toute résistance, le secrétaire d'Etat fit publier par l'*Osservatore romano* une lettre qu'il avait adressée à Mgr Di Pietro, nonce apostolique à Munich. Dans cette pièce, le Saint Siège priait le prélat d'avertir les chefs du parti du Centre que le Pape désirait qu'ils acceptassent le septennat pour éviter tout danger d'une terrible guerre (1). La publication de cette lettre produisit une

(1) Ces détails sont en partie inédits. Je les dois à feu le cardinal Galimberti. Causant avec lui, quelques années plus tard, touchant



vive émotion en Allemagne. M. Windthorst refusa d'accepter le conseil du Pape. Il soutenait que les catholiques allemands étaient les meilleurs juges de ce qui pouvait convenir à leur pays. Mais un nombre assez considérable de candidats du parti du Centre, sous la direction de M. Lieber, déclarèrent qu'ils ne refuseraient point leur approbation au septennat. Cette division des catholiques ne les affaiblit pas devant leurs électeurs. Le Centre, dans le nouveau Reichstag, n'était pas moins nombreux que dans l'assemblée qui venait d'être dissoute. Mais, désormais, M. de Bismarck pouvait compter sur une majorité pour l'approbation de son projet de loi. Le 12 mars 1887, le septennat fut voté et tout danger de guerre disparut aussitôt.

Parlant de la gravité de cette crise, M. Chiala donne les informations suivantes :

« Comme on pouvait facilement le prévoir, au cours de la lutte électorale, la presse officieuse allemande, dans le but de pousser les électeurs à voter pour les candidats

ces affaires, il me les donna avec l'assurance qu'ils étaient parfaitement exacts. Le cardinal Galimberti était, au cummencement de l'année 1887, secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires: mais, en réalité, c'était bien lui qui dirigeait les affaires de la secrétairie d'Etat. Le Pape avait la plus grande confiance en ce prélat qui avait longuement négocié avec le ministre de Prusse, M. Kint von Schlözer, pour clore l'ère néfaste du Kulturkampf. Or, précisément au moment de cette crise, le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, était très gravement malade et ne pouvait s'occuper d'affaires. C'était Mgr Galimberti qui en était chargé et le cardinal signait simplement les pièces que le secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires lui présentait après avoir obtenu au préalable l'approbation du Pape. Le cardinal Jacobini mourut, d'une maladie de cœur, le 28 février 1887. Mgr Galimberti le remplaça pendant quelques mois encore, tout en restant à son poste de secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires. Après avoir rempli une mission officielle à Berlin, il fut nommé nonce apostolique à Vienne. Le cardinal Rampolla, ancien nonce apostolique à Madrid, prit alors la succession du cardinal Jacobini.

J'ai donné tous ces détails pour prouver que les informations que je donne sont parfaitement exactes et que je les ai prises à une source très sûre. Je donnerai plus loin d'autres détails sur cette affaire. J'ajoute, en attendant, que la première lettre du cardinal Jacobini à M. Windthorst fut écrite avant la dissolution du Reichstag.

favorables au septennat, exagéra, plus encore qu'auparavant, les dangers d'une guerre d'agression de la part de la France.

« Par les passages suivants d'une lettre particulière du général Menabrea, datée de Paris le 30 janvier (1887), on peut se rendre compte de la manière dont la situation était envisagée en France :

« ... J'ai eu hier une longue et fort importante conversa-
« tion avec M. le baron de Rothschild... — *Je ne dois pas*
« *vous cacher*, m'a dit le baron, *que j'ai les plus graves*
« *appréhensions touchant le maintien de la paix.* — Il ne
« croit pas que M. le prince de Bismarck désire la guerre,
« mais il craint qu'il y sera entraîné non pas par la volonté
« de la France, mais par l'ambition du général Boulanger,
« qui, pour garder l'auréole de popularité qu'il s'est acquise,
« voudra faire quelque chose pour la justifier. Ses prépa-
« paratifs militaires, loués partout avec une si grande
« emphase, le font considérer par la foule comme l'homme
« qui doit relever le prestige de la France et lui faire
« oublier la douloureuse campagne de 1870-71... »

« En résumant ses impressions sur les discours qu'il avait entendus de divers côtés, notre ambassadeur à Paris exprimait l'avis que, sauf quelque excès soudain, toujours possible dans ce « pays surexcité » (*sic*), la question de la guerre ou de la paix ne se résoudrait pas avant que le nouveau Reichstag se fût prononcé au sujet du septennat. L'approbation de ce projet de loi, qui eut lieu dans la séance du 12 mars 1887, donna la victoire au parti de la paix. « *L'orage est passé*, télégraphia de Berlin M. Herbette, ambassadeur de France; *tout est tranquille. On peut fermer les parapluies et ouvrir les parasols* » (1).

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. xii, pp. 464-465.

(*A suivre*) Comte Joseph Grabinski.



REVUE DE LINGUISTIQUE

1. *Die Sprachwissenschaft, ihre Aufgaben, Methoden und bisherige Ergebnisse*, von Georg von der GABELENTZ. Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage. Herausgegeben von Dr. Albrecht Graf von der Schulenburg, Privatdocent für Ostasiatische Sprachen an der Universitæt München. 1901. 1 vol. gr. in-8° de XXI-520 p. Leipzig, Chr. Herm. Tauchnitz. 15 marks.
2 et 3. *Indogermanische Sprachwissenschaft*, von Dr MERINGER, K. K. ao. Professor an der Universität Wien. 2e édit. revue. 1 vol. in-16 de 136 p. — *Griechische Grammatik*, von Dr Hans MELTZER, Professor an d. Klosterschule zu Maulbronn in Württemberg. 1900. 2 vol. in-16 de 167 et 142 p. Leipzig, G.-J. Göschen. (Ces trois volumes font partie de la *Göschen Sammlung*, et se vendent séparément 1 fr. chacun.)
4. *Experimentelle Untersuchungen über die Psychologischen Grundlagen der Sprachlichen Analogiebildung*, von A. THUMB, ao. Professor der Vergleich. Sprachwissenschaft in Freiburg i. Br., und K. MARBE, Privatdocent der Philosophie in Würzburg. 1901. 1 vol. in-8° de 87 p. Leipzig, W. Engelmann, 2 marks.
5. *Bedeutungsentwickelung unseres Wortschatzes*, von Oberschulrat Dr Albert WAAG, Privadocent für deutsche Sprache und Literatur an der Technischen Hochschule Karlsruhe. 1901. Lahr i. B., Druck und Verlag von Moritz Schauenburg.
6. *Grammatica, Ezercizii e Vocabolario della Lingua Slovena*, del Dott. Bruno GUYON, Professore nel R. Ginnasio Parini in Milano. 1901. 1 vol. in-16 de XVI-313 p. Milan, U. Hoepli. 3 francs.
7. *A Grammatical Index to the Chāndogya-Upanishad*, by Charles-Edgard LITTLE, Ph. D., Professor of Latin in the University of Nashville, Peabody Normal College. 1900. 1 vol. in-8° de X-193 p. New-York, Cincinnati et Chicago, American Book Society.

1. A son apparition, en 1892, l'important ouvrage que le Dr Georg von der Gabelentz avait consacré à la science du langage fut justement remarqué et conquit bien vite l'estime du monde savant. Mais cette première édition fut assez vite épuisée, et le besoin d'une nouvelle se faisait sentir. Comme le savant linguiste n'était plus, son



neveu, le Comte Albert von der Schulenburg, s'est fait un devoir de rééditer son œuvre avec les améliorations qu'elle appelait. Toutefois, il n'a voulu y introduire que les développements et les corrections nécessaires. Cette seconde édition, d'un format plus imposant que la précédente, renferme une vingtaine de pages de plus; mais, à dire le vrai, le livre demeure, en substance, tel qu'il est sorti des mains du Dr G. von der Gabelentz. Essayons de le caractériser de notre mieux et d'en donner à nos lecteurs une connaissance aussi complète, aussi exacte que possible.

Il s'agit ici d'une étude de la grammaire comparée, non pas seulement des langues indo-européennes, mais de tous les idiomes parlés dans le monde. Dès lors, nous comprenons que cette étude présentera des caractères particuliers. Elle sera nécessairement conçue à un point de vue très large et très vaste; les aperçus ne seront plus les mêmes, puisque la perspective sera différente. Telle loi que nous avons constatée dans le groupe aryen peut ne pas exister dans un autre groupe linguistique, ou au moins y présenter des différences notables. La formule générale devra donc être modifiée pour être applicable à toutes les langues. Telle autre loi, qui ne se vérifie pas en indo-européen, mais qui règne dans d'autres domaines linguistiques, devra être comprise dans une synthèse aussi vaste que celle du Dr von der Gabelentz. En un mot, pour bien juger cette œuvre, il faut entrer dans la pensée de l'auteur et considérer le but qu'il s'est proposé.

Le premier livre de ce grand traité renferme des considérations générales sur la signification du mot *Sprachwissenschaft*, sur l'objet et la nature de la science qu'il sert à dénommer. On peut apprendre beaucoup de langues sans avoir aucune notion de grammaire comparée, et, au rebours, il est possible d'avoir des notions élémentaires de cette science, sans avoir appris beaucoup d'idiomes. Le Cardinal Mezzofanti en savait soixante, paraît-il, et il était assez modeste pour envier à Zumpt l'honneur d'avoir composé sa *Grammaire latine*. Le savant professeur entre dans

une foule de considérations que nous recommandons aux débutants, pour les prémunir contre des sophismes trop répandus encore à cette heure. Il marque la place de la grammaire comparée parmi les autres connaissances humaines. Avec plusieurs d'entre elles, nous devons reconnaître qu'elle a des points de contact, sans se confondre cependant. Parmi celles-ci, l'auteur signale avec raison l'ethnographie, l'histoire, la psychologie, la logique et la métaphysique. Ce qu'il faut repousser par-dessus tout, c'est l'idée qu'elle ferait partie des sciences naturelles, comme August Schleicher l'a soutenu. Elle peut leur emprunter leurs procédés d'induction, mais son objet est tout différent, puisqu'il est psychologique en même temps que physiologique. Le naturaliste peut étudier la biologie avec les lois impérieuses qui la régissent, mais il néglige ce que le linguiste observe par-dessus tout, c'est-à-dire la puissance intellectuelle d'un individu, d'un peuple, d'une époque tout entière.

M. von der Gabelentz s'occupe aussi des efforts qui ont été faits dans tous les temps et tous les pays pour acquérir une connaissance raisonnée du langage; mais son résumé est vraiment trop court pour présenter tout l'intérêt que le sujet comportait.

Plus intéressantes sont les pages qui suivent, et dans lesquelles l'auteur explique ce qu'il faut apprendre pour s'occuper avec fruit d'études linguistiques : outre la phonétique, la psychologie et la logique, le *Sprachforscher*, — nous n'avons aucun correspondant français pour cette expression allemande, — doit savoir au moins plusieurs langues.

Après ces préliminaires, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'intérêt, le Dr G. von der Gabelentz aborde la première partie de son travail : l'étude particulière des langues. Sur ce sujet, d'ordinaire peu approfondi, l'auteur présente des observations ingénieuses et suggestives, particulièrement à propos de l'enseignement de la grammaire. Il fait remarquer combien nos livres classiques ont gardé les défauts des manuels imaginés par nos aïeux.

Ici, nous adhérons d'autant plus volontiers aux idées de l'éminent linguiste, que nous les avons depuis longtemps exposées quand l'occasion s'en présentait. Depuis que Sanchez, sous le nom de *Sanctius*, a publié sa *Minerva* (1587), ce livre n'a pas cessé de servir de base à notre enseignement grammatical. Et cependant, combien les doctrines grammaticales d'aujourd'hui ressemblent peu aux ingénieuses, mais fausses théories du célèbre humaniste! Mais Port-Royal et Lhomond l'ont eu pour maître, et nos grammaires latines d'aujourd'hui sont toujours, à un degré plus ou moins reconnaissable, des copies de Lhomond. Et voilà pourquoi elles restent défectueuses et sans valeur scientifique. Le Dr G. von der Gabelentz formule aussi des remarques très justes sur la terminologie grammaticale, que certains savants s'efforcent de rendre plus complète et plus exacte. Les motifs qu'ils allèguent sont souvent d'une justesse évidente; mais parfois aussi ces raisons ne sont pas si puissantes qu'elles justifient des perturbations dans la terminologie. Peut-on arguer, par exemple, de ce que le génitif n'a pas exactement la même nature et des fonctions identiques en latin, en grec et en allemand, pour lui donner des noms différents dans chacune de ces langues? A ce compte, nous ne trouverions jamais des équivalences absolues, et nous n'arriverions qu'avec peine à trouver une terminologie exacte. Pourquoi troubler des habitudes acquises pour arriver à des résultats d'une utilité très contestable? Aussi bien, ces expressions sont un patrimoine commun dont chacun de nous ne doit rien retrancher sans motifs suffisants. L'auteur s'occupe aussi de la graphie dans ses rapports avec le langage. Nous aurions voulu qu'il restât moins uniquement dans les généralités, pour nous donner des décisions plus nettes et plus tranchées.

Le troisième livre traite de l'étude des langues, au point de vue historique et généalogique. Il repousse avec raison le système qui admet plusieurs centres primitifs de langage, et un *struggle for life* par suite duquel certains idiomes auraient disparu devant d'autres qui étaient mieux doués

pour la résistance. Toutefois, sa réfutation est trop superficielle et vraiment insuffisante. Quand un savant rencontre des problèmes de cette nature, il ne doit pas craindre de les discuter, de manière à enlever, quand c'est possible, toute espèce de probabilité aux opinions qu'il a reconnues comme erronées. Le Dr G. von der Gabelentz nous parle aussi des indices qui peuvent servir à déterminer la parenté des langues, en montrant d'abord que les témoignages de la géographie, de l'anthropologie, de l'ethnographie et de l'histoire des institutions, et même certains caractères linguistiques, sont insuffisants pour permettre de porter un jugement motivé. Il rappelle avec raison l'erreur que Max Müller a commise en réunissant dans une grande famille, à laquelle il donnait le nom de « touranienne », un certain nombre de langues dont la parenté réciproque a été depuis démentie. Il a aussi de bonnes pages sur les mutations phonétiques et sémantiques, et sur le rôle important de l'analogie. Mais il ne se prononce pas assez nettement, à notre avis, sur la constance des lois phonétiques : il ne s'est pas rendu compte de ce que les linguistes d'aujourd'hui, particulièrement les néo-grammairiens, entendent par cette formule.

L'auteur n'a pas cessé de s'occuper de grammaire comparée dans les chapitres qui précèdent. Cependant, il a cru devoir donner au quatrième livre ce titre, qui est quelque peu pour nous surprendre : *Allgemeine Sprachwissenschaft*. Cette partie est plus philosophique et plus théorique que les précédentes ; elle étudie le langage plutôt comme une faculté humaine que comme un ensemble d'idiomes créés par cette faculté. La plupart des questions qu'elle aborde se rapporte à ce que nous appelions autrefois la « grammaire générale ». Il y est question de la matière et de la forme du langage, de l'ordre des mots, de l'accentuation oratoire, des parties du discours, et le reste. Nous avons surtout remarqué le chapitre où sont exposés les principes d'après lesquels on peut apprécier la valeur respective des langues. Mais ici moins qu'ailleurs, nous ne pouvons songer à résumer les théories de l'auteur. Une bonne table, dressée

avec une méthode parfaite, éclaire la lecture de ce livre et en rend la consultation plus facile.

Nous demandons à M. le Comte von der Schulenberg la permission de formuler ici quelques critiques; s'il les estime justifiées, il pourra en tenir compte dans une prochaine édition de ce livre. La rédaction de cette œuvre est soignée, nous dirons même trop soignée; un style plus scientifique et en même temps plus expressif en rendrait l'étude plus facile, au moins pour les étrangers. D'autre part, il nous a semblé que la bibliographie était très insuffisante : le Dr von der Gabelentz cite trop peu de références, et il s'attarde trop volontiers avec les anciens : Bopp, Max Müller, H. Steinthal, etc. Les bannir d'un traité de grammaire comparée, ce serait une ingratitude et une injustice; mais ces maîtres sont maintenant surpassés par d'autres linguistes qui sont un peu trop négligés dans ce livre. Ajoutons ceci : l'auteur n'a pu traiter à fond les questions et les a seulement effleurées; autrement, son œuvre aurait pris de vastes proportions. Les lecteurs ont sans doute gardé parfois le regret ne pas les connaître plus complètement, et le désir de les étudier dans des ouvrages spéciaux. Mais à quels auteurs s'adresser et à quelles sources puiser ? Sur ce sujet, une bibliographie plus copieuse les aurait utilement renseignés. Ne serait-il pas possible aussi de donner des exemples plus nombreux, et choisis de manière à rendre l'exposition plus vivante et plus lumineuse?

Pour conclure, nous sommes heureux de reconnaître que ce livre est une œuvre considérable, pleine d'idées et d'aperçus dignes de considération, et qu'elle se recommande aux linguistes, quelque soit d'ailleurs le champ d'études où ils circonscrivent leur activité.

2. Le petit manuel du Dr Rudolf Meringer, dont nous avons maintenant à parler, ressemble aussi peu que possible à l'ouvrage précédent, pour le format comme pour la manière dont les choses sont exposées. Faire tenir dans un livre de dimensions si modestes tout ce qui concerne la

grammaire comparée indo-européenne, c'est une œuvre qui aurait pu effrayer plus d'un savant. L'éminent Professeur de l'Université de Vienne s'èst acquitté de cette tâche avec un succès qui dépasse toutes les prévisions. En 136 pages d'un format in-seize, il nous dit tout ce qui est important à savoir sur le sujet. Dans des considérations préliminaires, il expose sobrement, mais nettement, clairement et scientifiquement, ce qu'il faut penser du langage au double point de vue de la psychologie et de la physiologie, et les lois qui président à l'évolution des langues. Puis il s'occupe des idiomes indo-européens en particulier, pour nous en raconter les destinées sous le rapport de la phonétique et de la morphologie. Quant à la syntaxe, elle est complètement négligée, comme nous le constatons, d'ailleurs, très souvent, dans les manuels consacrés aux langues indo-européennes. L'impression de ce livre est particulièrement soignée. Elle présente tous les caractères d'imprimerie qui sont nécessaires pour donner une idée aussi exacte que possible des phonèmes primitifs et des résultats qu'ils ont donnés dans la suite.

3. L'ouvrage du Dr R. Meringer fait partie de la *Sammlung Göschen*. Rien qu'à le parcourir, nous avons conçu une haute idée de cette collection et de l'esprit scientifique de ses directeurs. Notre estime s'est encore accrue quand nous avons pris connaissance de deux autres volumes qui en dépendent et qui constituent une grammaire complète du grec classique. Dans le premier, il est question de la phonétique et de la morphologie, et le second traite de la syntaxe. Quand nous avons parcouru ces deux volumes, nous constatons avec une sorte d'admiration que rien n'y manque de ce qui peut nous intéresser dans l'étude du grec. Le professeur Meltzer connaît les publications scientifiques les plus récentes qui concernent son sujet, et il en a tiré un admirable parti. Il marque la place du grec parmi les idiomes qui lui sont apparentés, et il nous donne des dialectes helléniques une connaissance brève, mais suffisante. Il rappelle aussi avec bonheur ce qui a été dit

de l'alphabet et de son histoire, de la prononciation et de l'accentuation. Il s'arrête plus longtemps, comme il convient, à l'histoire de la phonétique. Il expose la morphologie d'une manière scientifique, qui contraste heureusement avec les procédés de nos grammaires classiques. La syntaxe est traitée avec un rare bonheur et d'après les auteurs les plus compétents en la matière. Nous recommandons particulièrement ce qui concerne les cas et les propositions.

Cette grammaire grecque pourrait-elle être mise avec succès entre les mains des élèves de cinquième, par exemple? Nous n'oserions l'assurer. Mais ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est qu'elle serait lue avec intérêt par les élèves des classes supérieures. Sans d'ailleurs la copier de point en point, pourquoi n'essaierions-nous pas de rédiger, pour l'enseignement secondaire, des grammaires conçues dans le même esprit scientifique? En supprimant beaucoup de considérations prolixes, qui rendent si fastidieux l'usage de nos manuels; en exposant les faits d'une manière plus intelligente et avec les développements nécessaires, nous rendrions plus facile et plus fructueuse l'étude de nos grammaires.

N'oublions pas de dire que dans les trois volumes dont nous venons de parler, la bibliographie est suffisante et peut rendre des services aux débutants. Et terminons en souhaitant que la librairie Göschen poursuive son œuvre avec activité, en nous donnant d'autres grammaires rédigées avec le même soin et un égal succès.

4. L'action de l'analogie sur le langage n'est niée par personne, et aujourd'hui moins que jamais, après ce qu'en ont les néo-grammairiens. Ils ont établi la constance des lois phonétiques, et avec beaucoup de raison. Quand ils trouvent des exceptions apparentes à ces lois, ils les expliquent par des perturbations analogiques. Leurs adversaires ont repoussé leurs conclusions à peu près de cette manière : « Vous alléguez l'influence de l'analogie pour les besoins de votre cause et lorsque vous ne pouvez

donner une explication satisfaisante. Quand vous parlez d'action analogique, montrez-nous, par des preuves solides, que cette action s'est réellement exercée. » D'autre part, des esprits sagaces, désireux d'appliquer la méthode scientifique à ce sujet si nouveau, se sont dit un jour : « Pourquoi n'arriverions-nous pas à établir les lois de l'analogie d'une manière aussi rigoureuse que celles de la phonétique ? Au fond, *l'analogie n'est autre chose qu'une des nombreuses formes de l'association des idées* (1). Recherchons donc, d'après les données de la psychologie, les lois qui président à cette association, et elles nous serviront de base pour établir celles de l'analogie. »

C'est à cette dernière école qu'appartient le Dr A. Thumb, déjà connu pour de savants travaux linguistiques. Il s'est associé le Dr K. Marbe, privatdocent de philosophie à Würzburg. Le psychologue a poursuivi et synthétisé des expériences philosophiques ; le linguiste les a appliquées à l'étude du langage, et de cette collaboration est sortie l'étude dont nous essayons de donner une idée.

Ce livre, qui n'a pas cent pages, est rempli de faits et d'idées. Des savants allemands avaient déjà poursuivi une foule d'expériences qui ont facilité les synthèses du Dr Marbe ; ces synthèses, nous les trouvons résumées dans un certain nombre de tables fort bien dressées. Et voici les déductions que le Dr A. Thumb en a tirées pour l'étude de l'analogie. Celle-ci s'exerce plus facilement relativement aux noms de parenté, aux adjectifs, aux noms de nombre, aux adverbes de temps et aux pronoms. En ce qui concerne les noms de nombre, l'auteur admet cette loi qu'une forme numérale se laisse influencer par celle qui la suit, et non par celle qui la précède. C'est ainsi que la forme latine primitive *noven* aurait été influencée par *decem*. L'analogie accommode aussi les formes verbales, soit d'un verbe à l'autre, soit dans le domaine d'un même verbe. Il y a ici

(1) Cette phrase est de M. Victor Henry, et se trouve citée à la p. 9 de l'ouvrage allemand. Nous ne connaissons pas, d'ailleurs, l'opinion du savant professeur de la Sorbonne sur les théories du Dr A. Thumb.



des faits bien connus, sur lesquels il n'est pas besoin d'insister. Mais ce que nous tenons à rappeler, c'est la décision avec laquelle le D[r] A. Thumb recommande l'étude des langues vivantes et particulièrement des patois. C'est là qu'il faut chercher des matériaux : mais il faudra réunir une quantité considérable de faits avant de pouvoir formuler, *s'il y a lieu*, la constance des lois de l'analogie.

En terminant cette étude si importante et si recommandable, nous rappellerons les trois postulats méthodologiques qui sont formulés par le D[r] A. Thumb, et qui l'ont guidé dans sa tâche ardue : 1° Il faut étudier, dans une langue, les formations analogiques, en constatant sur quels procédés d'association elles sont basées et en distinguant soigneusement la tendance de ces procédés, selon les temps et les lieux. 2° L'association des idées doit être établie dans sa marche par des expériences psychologiques, et c'est à cette condition qu'elle pourra servir à apprécier les créations analogiques. Elle dépend donc proprement de la psychologie expérimentale. 3° Il faut se servir de la méthode de recherche psychologique surtout en étudiant les dialectes vivants : car c'est là seulement qu'on peut préciser directement les relations qui existent entre l'association des idées et l'action de l'analogie. Ici, la linguistique et la psychologie doivent unir de la manière la plus étroite leurs efforts.

5. Abordons maintenant le livre du D[r] Albert Waag, qui est consacré à l'évolution sémantique du vocabulaire allemand. Moins théorique et moins approfondi que le précédent, il présente beaucoup de faits intéressants, synthétisés avec méthode, et rattachés les uns aux autres avec beaucoup d'ingéniosité. Tous ceux qui liront cette excellente étude y puiseront une connaissance plus sûre, plus précise et plus approfondie de la langue allemande, ce qui n'est pas un résultat négligeable. Combien en est-il qui n'ont de cette langue qu'une connaissance superficielle, parce qu'ils n'ont pu scruter le sens fondamental des mots qui la composent ! Nous n'avons besoin de citer comme

exemples que certains verbes quasi auxiliaires comme *dürfen, mögen, müssen, sollen*, et même *wollen*. Combien aussi de locutions toutes faites, dont le sens n'est pas clair pour le commun des lecteurs, parce qu'elles ont conservé des emplois dont ils ignorent les origines et dont ils n'ont plus l'intelligence !

Mais, ce qui nous semble donner un prix plus grand encore à cette étude, c'est la précieuse contribution qu'elle apporte à la connaissance de la sémantique. Car, il est bon de le dire, c'est cette science qui doit être le complément nécessaire et le couronnement de toutes les disciplines philologiques. C'est surtout d'après elle que nous jugerons de leur utilité. Combien les classes seraient plus profitables à tous les élèves, même aux esprits les plus attardés, si le maître savait expliquer à ses élèves les différents sens qu'un mot a revêtus, et en signaler la raison dans les variations de la pensée elle-même! Notre éducation classique, en dépit des attaques passionnées dont elle a été l'objet, a formé des générations dont la valeur intellectuelle ne peut être raisonnablement contestée. Pourquoi, sinon parce qu'elle était heureusement adaptée aux facultés de l'élève, et très propre à les développer dans une mesure harmonieuse et complète? On a voulu changer tout cela, et l'on n'a trop souvent abouti qu'à surcharger la mémoire de l'adolescent ou du jeune homme, sans exercer les facultés maîtresses, et particulièrement le raisonnement. Lui expliquer tout, l'habituer à chercher le pourquoi des choses et à ne pas se borner à enregistrer des faits, voilà une belle tâche pour les éducateurs, et l'étude de la sémantique est un des moyens les plus propres à l'accomplir.

Nous voudrions, — mais pour cela un long article serait nécessaire, — rappeler les traits qui nous ont le plus frappé dans la lecture de ce livre consciencieux. Nos lecteurs seraient étonnés de voir jusqu'à quel point la valeur de nombreuses expressions allemandes a varié depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Quelqu'un nous rappellera peut-être les mutations sémantiques que nous pouvons constater aussi dans la langue française. Nous pouvons dire

qu'elles ne nous paraissent pas comparables, pour l'importance, à celles de l'allemand. La raison en est que nous n'avons pas cessé de nous servir du latin, et que naturellement nous étions portés à nous conformer à cette langue pour la valeur des mots que nous en avions tirés. Ajoutons que cette valeur a été plus ou moins fixée d'assez bonne heure par nos écrivains, tandis que l'Allemagne n'a eu qu'assez tard des classiques proprement dits. Ce livre contribuera donc, pour sa part, aux progrès de la sémantique et, même après ceux d'A. Darmsteter, il rendra d'utiles services. N'aurait-il fait que de fournir une méthode aux chercheurs de l'avenir, que son utilité serait indéniable. Tous ceux qui s'intéressent à la philologie liront avec fruit les chapitres où il est traité de l'extension et de la restriction dans le sens des mots, des causes qui produisent ces phénomènes, et par dessus tout de la métaphore et de la métonymie, des variations sémantiques dans les groupes de mots, et enfin des rapports que l'histoire de la sémantique peut avoir avec l'histoire de la civilisation. Les exemples et les explications sont empruntés presque tous au *Deutsches Wörterbuch* du Docteur Hermann Paul. Une bibliographie malheureusement restreinte à l'Allemagne complète cette étude pénétrante et digne d'arrêter l'attention des savants.

6. Nous arrivons maintenant à un manuel de slovène publié dans la collection des *Manuali Hoepli*. Comme la plupart des livres de cette collection, il présente un caractère essentiellement pratique, et n'est pas proprement ce que nous pourrions appeler une œuvre scientifique. Mais, comme nous n'avons pas en français d'ouvrage sur la matière, il pourra donner des indications utiles à ceux de nos compatriotes qui s'occupent de linguistique. Le slovène, avec le serbo-croate, constitue le jougo-slave, c'est-à-dire le groupe méridional du domaine slave considéré dans toute son étendue. Il est parlé dans la Carinthie et la Styrie méridionales, la Carniole et une partie du Nord de l'Istrie, et l'auteur élève au chiffre de deux millions, —

peut-être avec quelque exagération, — le nombre des habi tants qui l'emploient.

S'il s'agissait d'apprendre cette langue pour la parler, nous nous en désintéresserions apparemment. Mais elle appelle l'attention du linguiste à cause des particularités qu'elle présente, soit dans sa phonétique, soit dans sa morphologie. Grâce à la situation politique des pays où il est employé, cet idiome slave s'est développé d'une manière régulière et sans subir des influences savantes ; et les linguistes étudient de préférence les langues dont l'évolution a été naturelle et spontanée. Parmi les phénomènes qui nous ont le plus frappé, notons la vocalisation de *l* en *u*, comme elle a eu lieu en français dans *autre*, *faute*, *chevaux*, *cheveux*. Le slovène a aussi conservé le locatif et l'instrumental, qui se rencontraient probablement dans tous les idiomes indo-européens à une époque reculée de leur histoire. D'ailleurs, il y a profit à tirer de toute la partie où l'auteur explique l'évolution phonétique des voyelles et des consonnes. Nous regrettons seulement que la graphie empruntée au vocabulaire de Pletersnik n'ait pas été suivie partout. C'est seulement grâce à une notation scrupuleuse que l'étudiant novice peut se faire une idée juste d'une langue et surtout de sa phonétique. Disons aussi que la préface, écrite sous des influences que nous n'approuvons pas de tout point, nous conte trop brièvement l'histoire du slovène.

Tel qu'il est, ce petit manuel nous a vivement intéressé, en nous présentant sous un vêtement slovène des formes que nous avions déjà rencontrées dans d'autres idiomes indo-européens.

7. Nous terminerons cette revue par un excellent petit lexique qui vient de paraître dans *The Vanderbilt Oriental Series*. Cette collection porte le nom d'un illustre Mécène, qui sait faire un juste emploi de sa fortune, en favorisant particulièrement les travaux philologiques. L'étude du Professeur Charles-Edgard Little est bien propre à donner une idée favorable de celles qui suivront. D'un format



élégant et modeste, elle est fort bien conçue, et imprimée de manière à rendre sa lecture et sa consultation très faciles. Comme son titre l'indique, elle est un répertoire de toutes les formes grammaticales qui apparaissent dans le *Chāndogya-Upanishad.* Ces formes sont classées d'ordinaire selon la racine à laquelle elles se réfèrent, sauf dans certains cas appelés par des circonstances particulières. D'ailleurs, M. C.-E. Little, dans ses doutes sur l'histoire ou l'emploi d'un mot particulier, se base toujours sur l'autorité du *Sanskrit Wörterbuch* de Saint-Pétersbourg.

Quant au texte du *Chāndogya-Upanishad*, il a choisi celui de Böhtlingk, sans s'interdire de le modifier, soit d'après les remarques de Whitney, soit d'après ses propres conjectures: mais il note toujours les passages remaniés. En résumé, ce petit volume, qui a coûté beaucoup de travail à son auteur, est très recommandable. Il suffit pour donner du renom à M. C.-E. Little, et pour faire augurer qu'il sera un laborieux et utile ouvrier dans le domaine de l'indianisme.

Albert Lepitre.

P. S. — Après avoir terminé cette Revue, nous avons reçu une étude pénétrante dont nous ne voulons pas tarder plus longtemps à parler (1). Elle contribuera, nous n'en doutons pas, à éclairer les problèmes de sémantique, qui excitent un si grand intérêt chez nos contemporains. Nous ne voudrions pas affirmer que toutes les assertions de l'auteur sont inattaquables : nous sommes en défiance, tout particulièrement, quand il repousse dédaigneusement les explications fournies par l'histoire en matière de sémantique, en affirmant que les données de la psychologie suffisent pour résoudre les problèmes les plus délicats de

(1) *Psychologische Untersuchungen zur Bedeutungslehre*, von Dr Eduard Martinak, a. o. Universitätsprofessor u. Gymnasialdirektor in Graz, 1901, 1 vol. in-8o de VII-98 p. Leipzig, librairie Johann Ambrosius Barth. 3 fr. 75.



la signification des mots. Pourquoi être si exclusif? D'ailleurs, les faits présentés par l'histoire rendent toujours plus vivant et plus accessible à tous les esprits un livre de ce genre.

Nous ne pouvons songer à résumer cette étude importante, d'abord à cause de l'abondance des idées qu'elle coordonne, et ensuite parce qu'elle comporte une terminologie à laquelle nos lecteurs ne sont pas habitués. Pour établir ses distinctions, le Dr Eduard Martinak donne à certains mots allemands une valeur qu'ils n'ont pas dans la langue usuelle. Tel est, par exemple, le terme *real* opposé à *final*. Son étude est basée sur le départ de la signification réelle et de la signification finale. La première n'appartient guère qu'au langage instinctif, puisqu'elle est donnée aux mots indépendamment de tout dessein de la part de celui qui parle : par exemple, dans les interjections, et encore pas toujours. La signification finale, au contraire, comporte une intention de la part de son auteur, qui cherche à produire chez l'interlocuteur un effet voulu. Le Dr E. Martinak distingue aussi entre les signes qui communiquent simplement une idée (*mittheilende zeichen*) et ceux qui expriment un désir, un ordre ou quelque chose d'équivalent (*begehrende zeichen*). Ces distinctions, et d'autres, paraîtront peut-être bien étranges aux non initiés; elles ont cependant leur raison d'être, à cause de la nature si complexe des faits du langage.

La théorie exposée dans cette étude s'applique à tous les signes en général. Mais le Dr Ed. Martinak nous annonce un autre ouvrage, où il s'occupera plus particulièrement des faits de sémantique linguistique. Nous souhaitons que cette œuvre ne se fasse pas trop attendre; celle que nous venons de lire nous a donné une excellente idée de la perspicacité et de l'ingéniosité de l'auteur.

Accordons aussi une mention à un essai de classification des langues dû à M. F.-N. Fink (1). Ce n'est pas que ce

(1) *Die Klassifikation der Sprachen*, von Franz Nicolaus FINK, 1901. Plaquette in-8° de 26 p. Marburg, librairie N.-G. Elwert, 0 fr. 50.



système ait beaucoup de chances d'être vulgarisé, ni qu'il gagne, dès l'abord, l'adhésion du lecteur. Tout de même, il est ingénieux, et il est juste d'en dire au moins un mot. Pour classer les langues, l'auteur observe dans les races les deux caractères suivants : l'excitabilité (*Reizbarkeit*), d'une part ; et, de l'autre, ses manifestations au point de vue respectif des sentiments et des perceptions. Après des observations répétées, et sans nier qu'il y ait des nuances dans les caractères des différentes races, il en vient à placer les Indo-Européens dans la catégorie où les perceptions et les sentiments sont à peu près en équilibre et où l'excitabilité est un peu au-dessus de la moyenne. Nous ne voulons pas discuter ces conclusions, qui peuvent soulever des objections chez certains lecteurs. Bien étonnant aussi est le rapprochement établi entre les Indo-Européens et les Sémites, parce que chez les uns et les autres le sens de la causalité est plus développé.

Malheureusement, pour développer ces théories qui demandent une certaine tension d'esprit, M. F.-N. Fink s'est servi d'une langue très compliquée, qui peut être très conforme à l'allemand classique, mais qui rend plus pénible encore la lecture de sa plaquette. Pourquoi n'a-t-il pas imité tant de savants d'outre-Vosges, qui ont renoncé une bonne fois à ces longues périodes, enchevêtrées les unes dans les autres, et adopté un style plus clair, plus précis, en un mot, plus semblable au français ?

A. L.



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Les Etudes du Clergé, par J. Hogan, *P. S. S.*, traduit de l'anglais par A. Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris, introduction de Mgr l'Archevêque d'Albi. 1 vol. in-8° de 571 pp. Paris, Lethielleux, 1901, 6 fr.

Au moment où allait paraître la traduction française de ce livre écrit en Amérique (1), et quand l'auteur, revenu en France, à Saint-Sulpice, où il avait longtemps enseigné, se réjouissait déjà d'entrer en contact « avec un certain nombre d'esprits dont le commerce avait fait autrefois le charme de sa vie », il a été soudainement enlevé par la mort. D'autres essaieront de dire à qui l'ignore l'action puissante, quoique intime, de ce prêtre de rare valeur qui n'a eu le temps d'écrire que sur le seuil de la vieillesse, et quand l'on eût pu supposer que d'autres besognes, toutes pratiques, l'avaient arraché pour toujours à sa tâche de pure spéculation. Rien, pourtant, ne le rappellera de façon plus vivante à ceux qui l'ont eu pour directeur intellectuel, rien ne recommandera mieux sa mémoire auprès de ceux qui n'ont subi qu'indirectement son influence, rien enfin ne le désignera plus utilement à l'attention des futurs historiens du mouvement des idées dans l'Eglise de France, en la seconde moitié du

(1) Il est intéressant de noter, à ce propos, que l'ouvrage a reçu la précieuse approbation du P. Lepidi, maître du Sacré-Palais.



XIXe siècle, que cet unique livre sur les *Etudes du Clergé*. On ne pouvait espérer de lui un plus authentique testament.

Comme il est, d'ailleurs, impossible d'analyser ici par le détail un ouvrage de vulgarisation qui traite de matières fort diverses et embrasse très réellement dans toute sa complexité la science ecclésiastique, nous nous bornerons à indiquer sommairement le but et les principaux points de vue de l'auteur.

M. Hogan s'adresse surtout aux prêtres déjà occupés aux travaux du saint ministère et obligés de continuer par eux-mêmes, souvent sans guide, leur propre culture. Toutefois, afin de mieux définir le caractère et les limites de la tâche qu'il va leur proposer, il tient à reprendre de haut, et parfois aussi de fort loin, chacune des questions qui se présentent à lui, il examine à part l'histoire et l'importance des branches particulières d'études, il s'applique enfin à distinguer exactement ce qui est le travail du séminaire de ce qui sera, de ce qui *doit être* le travail de toute la vie.

Disons d'abord, afin de n'y plus revenir ensuite, que M. Hogan adopte une attitude assez nettement conservatrice pour tout ce qui concerne le programme à suivre, les méthodes à employer pendant la première éducation cléricale qu'on reçoit chez nous au grand séminaire. S'il avait eu à prendre parti dans le débat qui s'est élevé naguère dans un pays voisin sur ce sujet : — Faut-il aux jeunes clercs l'enseignement du séminaire avant celui de la Faculté ? — il n'est pas douteux que M. Hogan, prêtre de Saint-Sulpice et français de cœur, quoique irlandais d'origine, eût répondu résolument par l'affirmative à la question ainsi posée (1). On peut en juger sûrement d'après la solution qu'il apporte à un autre problème assez délicat, quand il se déclare partisan, pour les grands séminaires, d'une science moyenne fondée sur les résultats acquis. Par là, il se rattache fortement à la prudente tradition d'enseignement qui est d'usage dans la Compagnie à laquelle il appartenait, tradition dont M. Icard se fit un jour l'interprète en développant la théorie de la « médiocrité » des études. Ce terme, qui perd dans notre

(1) Ceux qui s'intéressent à cette question peuvent consulter la collection. des *Stimmen aus Maria Laach* et du *Katholik* de Mayence pour l'année 1900, Ces revues plaident pour les séminaires. — En revanche, la *Germania*- la *Kölnische Volkszeitung*, le professeur HEINER dans sa brochure *Theologische Facultäten und Tridentinische Seminarien*, etc., se déclarent pour les Facultés.

langue quelque chose de sa vertu étymologique, pouvait être mal compris, et il le fut parfois. Sans le reprendre, M. Hogan a dégagé avec bonheur l'idée qu'il contient, et il l'a sagement élargie en plusieurs endroits de son livre. La mission de la théologie élémentaire ne consiste point, pour lui, à faire éclore de nouvelles théories ; pourtant, lorsqu'on a indiqué à l'esprit les positions traditionnelles, il reconnaît qu'on peut s'écarter de la doctrine courante, si cela devient *nécessaire*. Les résultats nouveaux prennent alors auprès des concepts plus anciens leur place naturelle, et c'est ainsi que l'enseignement élémentaire « s'assure les bienfaits du progrès, sans aucun des désavantages au prix desquels on y parvient. » — Si M. Hogan n'avait cru que tout le reste de son livre révélait suffisamment sa pensée (1), il aurait dû insister davantage ici et signaler avec précision un péril contre lequel il est aisé de se prémunir, tout en restant fidèle à l'habitude de ne proposer aux débutants que la science faite. Comment, en effet, le progrès qu'il appelle de ses vœux serait-il assuré, si l'on devait jamais constater une inégalité trop sensible, à plus forte raison une contradiction, ne fût-ce qu'apparente, entre l'enseignement élémentaire et l'enseignement supérieur ? Pour parer à cet inconvénient, il suffit, mais il est nécessaire qu'on laisse parfois soupçonner les méthodes dont on se sert, les matières qu'on aborde pendant le temps des études supérieures, qu'on fasse la guerre aux habitudes d'esprit qui ne laisseraient plus tard aucune prise à une culture plus élevée et plus forte. Il y a des étonnements qu'on peut et par conséquent qu'on doit épargner à certaines intelligences, en les y préparant avec sagesse. Je ne citerai qu'un exemple. Pour mieux faire goûter à de jeunes clercs le fruit de la belle systematisation du moyen âge, convient-il encore aujourd'hui de les tenir pendant cinq ou six ans dans l'ignorance totale ou dans le dédain de cette autre forme de la science théologique, non moins vénérable, non moins féconde dans ses résultats, non moins usitée dans l'Eglise, qui s'appelle : la théologie positive ? Il est facile pourtant — j'en appelle à ceux qui l'ont tenté — d'ouvrir, d'intéresser des esprits neufs à ses procédés si naturels, ne fût-ce qu'en développant avec quelque peu de sens historique et d'esprit de suite la preuve ordinaire de tradition. Là aussi, d'ailleurs, et déjà sur bien des points, il y a une science faite.

(1) Cf. pp. 224, 228, 231, 232.

Que gagne-t-on, ou plus exactement que ne perd-on pas à la négliger ?

Il n'est pas de matière où l'esprit de progrès, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit de révolte, ne se rencontre aujourd'hui en conflit apparent avec l'esprit de tradition, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit de routine. Et il n'est pas de matière non plus où ce conflit ne puisse être conjuré, pourvu qu'on y apporte de part et d'autre quelque bonne volonté. M. Hogan le montre discrètement dans son chapitre sur la philosophie, lorsque, après avoir décrit le merveilleux mouvement néo-thomiste provoqué par l'Encyclique *Æterni Patris* (1), il expose et commente les restrictions que Léon XIII, dans un texte trop peu connu, a cru devoir apporter par avance aux entreprises possibles d'un zèle peu éclairé : « *Si quid enim est a doctoribus scholasticis vel nimia subtilitate quæsitum, vel parum considerate traditum; si quid cum exploratis posterioris ævi doctrinis minus cohærens, vel denique quovis modo non probabile, id nullo pacto in animo est ætati nostræ ad imitandum proponi* (2). »

Appuyé sur cette haute autorité, M. Hogan s'efforce, par d'utiles conseils, de préserver la nouvelle scolastique des périls qui détournèrent l'ancienne vers les subtilités, les abstractions inutiles, les vaines disputes, et la retinrent dans l'immobilité. Il observe qu'une philosophie ne saurait lier sa fortune à celle d'un homme, si grand soit-il, sans se dépouiller elle-même de sa largeur et de sa liberté premières. C'est ce qui se produisit quand les partisans d'Aristote, attribuant aux expériences du maître, qu'ils croyaient complètes, une portée définitive, se mirent à bâtir, sur des données très restreintes, des hypothèses complémentaires sans nombre pour expliquer les faits dont les hypothèses déjà admises ne suffisaient plus à rendre compte.

(1) On trouvera une analogie frappante entre les idées de M. Hogan sur ce mouvement et celles de M. Ollé-Laprune dans *Vitalité chrétienne, Les devoirs du moment*, p. 275.

(2) M. Hogan rappelle aussi avec quelle latitude sont comprises les recommandations de suivre les doctrines de saint Thomas, même par les ordres religieux. Il renvoie, à ce propos, aux exceptions dont le principe est accompagné dans la *Ratio studiorum* des Jésuites. — Le savant auteur connaissait-il la constitution plus sévère analysée par A. Dubois dans la *Rev. d'Hist. et de Litt. relig.*, 1899 ? Ce bref de Léon XIII, daté du 30 décembre 1892, a été publié en 1898 par le *Canoniste contemporain*, où on le trouvera plus aisément, t. XXI, pp. 591 et seq.

Tous les jours ils rétrécissaient, de propos délibéré, le cercle étroit où ils s'étaient enfermés. Bientôt, il suffit d'une petite phrase de Bacon pour rompre ces barrières et donner un peu d'air à la pensée humaine : « *Ea est vera philosophia quæ mundi ipsius voces quam fideliter reddit, et veluti dictitante mundo conscripta est, nec quidquam de proprio addit, sed tantum iterat et resonat.* » — Ainsi, une philosophie ne saurait se soutenir longtemps par la seule voix de l'autorité. Pour être librement acceptée, la discipline mentale qu'elle impose doit s'inspirer des nécessités que le changement des temps entraîne avec lui, des faits nouveaux que la science révèle. Et c'est pourquoi, entre autres réformes, M. Hogan demande qu'on laisse de côté la plupart des difficultés du vocabulaire scolastique (1); qu'on débute par la psychologie expérimentale, science d'accès facile, attrayante, et qui prépare logiquement l'esprit à tout ce qui doit suivre; que, sans renoncer, du reste, aux vieilles argumentations classiques, on dresse les étudiants à l'examen critique, présenté sous forme de composition littéraire, de chapitres ou de pages choisies chez les philosophes les plus en vogue ; qu'on fasse une particulière étude du problème de la certitude, négligé, et pour cause, au moyen âge, où le scepticisme était peu répandu.

Nous avons insisté sur ce chapitre parce que M. Hogan estime, avec raison, qu'il faut mettre une bonne philosophie à la base de toutes les études ecclésiastiques. Tout le reste de son livre repose ensuite sur ce principe qu'il faut enrichir la science de tous les temps qui nous est communément transmise, de la science de *notre* temps. Cela n'est pas très nouveau, mais cela est toujours bon à dire, sous peine de voir s'établir peu à peu dans l'Église deux enseignements trop distincts : l'un du dedans réservé à une petite élite capable de l'entendre, l'autre du dehors destiné au plus grand nombre (2). M. Hogan ne parle pas, sans

(1) Sur l'usage exclusif du latin dans les manuels et dans les exercices, M. Hogan a des pages curieuses (99-102). Il fait la déclaration que voici : « Une expérience poursuivie pendant de longues années a montré à l'auteur que parmi les étudiants qui n'ont pas appris la philosophie, et surtout la scolastique, qu'en latin, *un très petit nombre* en a retiré autre chose qu'un amas de formules à peine comprises; ce qui ne les empêchait pas toujours de s'y attacher coûte que coûte. »

(2) A ceux qui ne se douteraient pas de ce péril, on peut conseiller de lire l'article tendancieux, sans doute, mais partiellement exact du *Temps* : *Deux partis dans le catholicisme*, 17 décembre 1901.

doute, de ce péril, mais toutes ses recommandations visent à nous en préserver. C'est dans ce dessein qu'il presse l'apologiste (chap. IV) d'observer de près l'évolution de la doctrine chrétienne « qui n'est pas arrivée à son terme » ; qu'il l'exhorte à noter avant toutes choses, soit du côté de la foi, soit du côté de la science humaine, la disproportion qui existe entre ce qui se dit communément et ce qui est positivement sûr. S'il rêve, ailleurs, d'une apologétique positive, fondée sur des faits plus que sur des raisonnements *a priori*, ou subjective, fondée sur les besoins et les aspirations des contemporains ; s'il demande qu'en apologétique, du moins, on attribue *aujourd'hui* plus d'importance aux preuves morales qu'aux preuves tirées des miracles et des prophéties ; s'il affirme que personne ne peut embrasser dans toute son étendue le champ de l'apologétique, ni la représenter à lui seul, — c'est qu'il s'est rendu compte des exigences de l'heure présente et des conditions essentiellement variables de la lutte engagée contre la croyance, où il faut de plus en plus opposer des spécialistes à des spécialistes, du moins sur le terrain proprement scientifique.

Je pourrais signaler plus particulièrement encore, au point de vue qui nous occupe, le chapitre sur la *théologie dogmatique*, et, dans ce chapitre, l'article 4 sur les rapports de la théologie et de la critique moderne, aperçu très curieux des transformations de la théologie et de ses besoins les plus urgents ; et l'article 4 du chapitre XIII, exposé *élémentaire*, mais très lucide et tout à fait au point, des différentes manières par lesquelles on a successivement, et jusqu'au moment où nous sommes, essayé de concilier la Bible et la science, tableau d'ensemble suffisamment exact des diverses positions actuelles. — Je ne puis, même sommairement, analyser ces judicieuses pages, ni celles qui les accompagnent au chapitre de l'*Histoire*, où se retrouvent parfois dans une trop forte dose les préoccupations du moraliste qui était en M. Hogan. Je préfère citer ici les fortes paroles de l'Introduction du livre, qui m'ont paru caractériser spécialement la direction donnée par M. Hogan dans les divers morceaux auxquels je renvoie le lecteur. Elles sont d'un écrivain qui a parcouru cette année même, dans des *Lettres* retentissantes, à peu près le même chemin que l'auteur des *Etudes du Clergé*. « La science, dit Mgr l'Archevêque d'Albi, est une intégration. La philosophie chrétienne ou théologie doit digérer et s'assimiler toute parcelle de vérité mise à sa portée

par le torrent de la spéculation humaine, et rejeter l'erreur après l'avoir discernée ; mais il ne lui est pas permis de se soustraire à ce travail, qui est celui de la vie même... Beaucoup d'esprits parmi nous nient ce rajeunissement et ce progrès ; d'autres, sans le nier, s'en alarment. Ils ne voient pas les certitudes nouvelles acquises par la critique, même la plus modérée ; *ils comptent pour rien ses conquêtes* et ne s'émeuvent que de ce qu'elle abandonne. C'est une foi bien faible qu'une foi si timide qui se trouble devant des épreuves d'école !... Ils s'écrient : « De concessions en concessions, que restera-t-il ? » Il restera tout ce qu'il y avait déjà, tout ce que contenait de vrai et de réel la tradition de nos Pères : ce sera seulement plus clairement conçu, plus vivement exprimé. On comprendrait de telles inquiétudes chez un protestant, qu'aucune barrière ne protège contre les entraînements du sens personnel ; elles s'expliquent mal chez un catholique, qui se sait protégé par les canons des conciles, la vigilance de l'autorité doctrinale et surtout l'action immanente de l'Esprit... » Et Mgr d'Albi ajoute : « Le livre de M. Hogan favorisera le développement de dispositions tout autres, plus humbles, plus confiantes en la puissance de la Vérité divine, plus pénétrées de l'insuffisance de tout savoir humain. »

Voilà, certes, d'utiles réflexions et un noble langage. Il faudrait finir là-dessus cet article, s'il n'était nécessaire de signaler encore le chapitre sur la *Théologie morale* à ceux qui trouveraient piquant de chercher dans le livre de M. Hogan les pages qui reflètent le mieux sa physionomie personnelle, le tour donné à son esprit par le long exercice du professorat, celles enfin qui ont subi le plus fortement, si je l'ose dire, l'empreinte de son grand cœur. La tâche qu'il y propose au théologien est presque sans limite, et l'on aurait le droit de se récrier, si l'on ne savait qu'il eut, lui, le premier, le courage de l'accomplir fidèlement jusqu'au bout. Se tenir au courant de toutes les sciences connexes à la morale, qu'elles embrassent l'économie politique ou sociale, la psycho-physiologie, l'hygiène, la philosophie politique, la philosophie du droit, fut, à vrai dire, l'œuvre principale de sa vie. On mesurera mieux, peut-être, l'ardeur particulière qu'il y apporta, en voyant, par le reste du livre, comme il se tint — dans le même temps — au courant du mouvement général des idées. C'est qu'il était convaincu que les principes qui guident notre faible expérience s'éclairent surtout

eux-mêmes dans leur contact avec les choses. Loin donc de cataloguer et de classer les devoirs dans des cadres inflexibles, il s'appliquait, sans rien sacrifier de l'austérité ni de la rigidité de la morale chrétienne, à pénétrer de plus en plus le mystère qui s'épaissit autour du centre lumineux des devoirs précis. S'il croyait qu'il n'y a pas de plus louable effort pour la Morale chrétienne que de poursuivre l'œuvre de réduire l'indétermination des devoirs, il croyait aussi et voulait que ses disciples crussent avec lui qu'il y a, en cette matière, un degré d'incertitude, voulu de Dieu, qui ne disparaîtra jamais. De là la largeur de ses vues et la charité tout évangélique qui était au fond de son enseignement.

Ceux qui ont entendu M. Hogan, ceux qui ont eu la bonne fortune de parcourir les notes manuscrites, souvent bien imparfaites, prises à ses cours ou à ses conférences, retrouveront donc dans ce chapitre, et, du reste, dans tout son ouvrage, l'impression de son âme vivante. Ils se plaindront peut-être de l'allure didactique et des lenteurs de sa parole écrite. Tout de même ils reconnaîtront le Maître dans ce beau travail bien français par sa clarté, anglais aussi par je ne sais quel sens du mystérieux et de l'invisible. — Quant à ceux qui apprendront pour la première fois le nom de M. Hogan, ils seront étonnés de pouvoir si aisément se poser, à sa suite, de si intéressantes questions. S'ils ont dû — comme tant de prêtres à la sortie du séminaire — se diriger tout seuls dans leurs études, ils remercieront celui qui vient fort à propos leur épargner bien des faux-pas, leur apprendre à économiser leur temps et leurs efforts. Ils le béniront comme la providence des pauvres autodidactes. Et ils refermeront le livre avec un respect profond pour la haute et sereine intelligence de ce vieillard qui regardait sans crainte vers l'avenir et savait y entraîner les jeunes.

Claude Bouvier.

La Sainte Bible. (Texte latin et traduction française) commentée d'après la Vulgate et les textes originaux, à l'usage des séminaires et du clergé, par L.-C. Fillion, professeur d'Ecriture sainte à l'Institut catholique de Paris. T. VII, *Les Saints Evangiles. — Les Actes des Apôtres.* — In-8°, 838 p. Paris, Letouzey et Ané, 1901. Prix : 5 fr. pour les souscripteurs.

Le volume de *la Sainte Bible*, que vient de publier M. Fillion, est certainement le meilleur de son œuvre et nous ne pouvons

nous en étonner, puisqu'il traite des saints Evangiles, dont le savant professeur nous avait donné déjà un commentaire très apprécié. Ce nouveau travail n'est pas cependant un abrégé du précédent; c'est une œuvre complètement originale pour laquelle ont été utilisés les travaux les plus récents. La Vulgate est la base du commentaire, mais le sens est complété, toutes les fois que cela est nécessaire, par la citation du texte grec. Une division très rationnelle des chapitres et une analyse succincte de chaque péricope éclairent très heureusement l'exposé. Celui-ci est d'ailleurs net, concis, précis et ne se perd pas en réflexions pieuses ou admiratives, en vains détails ou inutiles discussions d'exégèse. On sent que l'auteur est maître de sa matière et qu'il peut sans hésiter nous donner des résultats positifs. Il ne discute pas; il affirme et comme ses affirmations sont d'ordinaire appuyées sur l'opinion traditionnelle et confirmées par une sévère exégèse on peut s'en rapporter à lui. Il est permis cependant de n'être pas toujours de son avis. Ainsi, quoique le terme εὐαγγέλιον puisse être dit avoir le sens général de « bonne nouvelle » le sens primitif chez les écrivains classiques, « est récompense, sacrifice offert pour une bonne nouvelle. » Les quelques pages d'introduction, qui précèdent chacun des livres, pourraient donner lieu à quelques observations, surtout en ce qui concerne l'origine des Evangiles. Sur l'identification de la pécheresse, de Marie Madeleine et de Marie de Béthanie, la question est bien résumée en quelques mots. « La tradition n'a rien de sûr; les sentiments les plus variés ayant été formulés par elle sur ce point (trois femmes distinctes d'après Origène, saint Chrysostome, etc; suivant saint Augustin, deux femmes seulement, Marie de Béthanie et la pécheresse, laquelle se confondrait elle-même avec Madeleine; une seule femme d'après saint Grégoire-le-Grand et d'autres). A première vue, en lisant les textes évangéliques on est surtout frappé de la différence; mais on devient plus favorable à l'identité, lorsqu'on les étudie de plus près. » Nous avouons ne pas partager cette dernière opinion de M. Fillion, car nous croyons, avec beaucoup d'autres, avec le P. Knabenbauer, par exemple, que les textes évangéliques, surtout lorsqu'on les étudie avec attention, sont opposés à l'identification. Sur la question de la synonymie dans le Nouveau Testament, des termes ἐπίσκοπος et πρεσβύτερος M. Fillion est affirmatif sans restriction ni distinction; nous sommes de son avis. Cependant nous serions moins affirmatif, car il y a des

exégètes de valeur qui établissent des distinctions sinon entre les termes, du moins entre les fonctions exercées par les personnages ainsi désignés. Inutile de nous arrêter davantage à ces observations, constatons plutôt que ce commentaire doit être recommandé comme un modèle du genre. Il est bien adapté au public qu'il vise; il est suffisamment scientifique, ni trop court, ni trop long et si l'on retranchait les figures, qui sont censées l'orner ou expliquer le texte, il serait parfait.

E. Jacquier.

The early History of the Hebrews, by the Rev. A. H. Sayce; in-12, xv-492 p. Rivingtons, Londres, 1897. 10 fr. 60.

« Il existe, dit l'auteur au commencement de sa préface, de nombreuses histoires d'Israël, mais celle-ci est le premier essai tenté pour en écrire une du point de vue purement archéologique. » De nos jours surtout, l'école critique s'est placée au seul point de vue philologique et littéraire, ce qui est, dit M. Sayce, non scientifique et fallacieux, quand cette méthode est appliquée à des faits historiques. Pour démontrer comment ce procédé peut conduire à de fausses conclusions, il prend en exemple le récit du déluge, où la critique découvre deux documents intimement mélangés et fait remarquer que, dans un texte babyloniens du temps de Ammi-Zadok, par conséquent du temps d'Abraham, le récit du déluge se présente déjà dans les mêmes conditions de mélange. Cela prouve-t-il qu'il n'y a pas eu mélange? nous ne le voyons pas bien. Enfin, quoi qu'il en soit, M. Sayce va exposer l'histoire primitive des Hébreux d'après les seuls monuments archéologiques ; c'est du moins ce qu'il promet. En réalité, il prouve bien qu'il y a analogie entre les évènements, racontés dans l'Ancien Testament et ceux que relatent les monuments babyloniens ou assyriens, par conséquent, il établit la possibilité historique des récits bibliques, mais nous n'avons vu nulle part dans son livre que les évènements, racontés dans la Bible, soient mentionnés sur les monuments. En fait, M. Sayce s'appuie uniquement sur la Bible et il la traite avec plus de désinvolture encore que l'école critique. Il déclare historique ou non un récit, sans qu'on voie bien nettement pourquoi, ou, si l'on voit la raison d'être de ce choix, l'on doit constater d'ordinaire que c'est pour éviter de conclure à un miracle. C'est ainsi que le passage à sec du Jourdain et la

prise de Jéricho sont ramenés à un fait naturel ; la fête de Pâques, qu'on associa plus tard à la fuite de l'Egypte, était la combinaison de deux fêtes anciennes ; l'histoire de la circoncision de Moïse est une légende populaire. Nous pourrions citer d'autres exemples. A notre avis, M. Sayce ébranle plus qu'il ne consolide la valeur historique des récits bibliques.

E. Jacquier.

Les Expériences religieuses d'Israël, par G. Fulliquet. In-16, 254 p. Paris, Fischbacher, 1901. 3 fr.

Peut-on accepter toutes les conclusions de l'école critique sur la composition des livres bibliques et sur la valeur historique des récits, qui y sont contenus, et cependant continuer à trouver dans la Bible la nourriture substantielle de l'âme chrétienne, telle est la question que s'est posée l'auteur et qu'il a résolue par l'affirmative? Sans entrer dans les détails, il étudie les principaux personnages de l'Ancien Testament, en faisant ressortir principalement les affirmations pratiques qui découlent de leurs expériences religieuses. Il a eu soin de choisir ceux qui sont les plus représentatifs : Moïse, Samuel, David, Elie et Elisée, Esaïe, Jérémie, les prophètes de l'exil et de résumer leurs enseignements moraux. Il replace à leur date les livres bibliques et précise en quelques mots ce qu'ils offrent de précieux à la piété chrétienne. Ce que nous avons là c'est donc un résumé bien coordonné du développement religieux et des doctrines morales de la Bible. A ce point de vue nous n'avons aucune observation à faire.

Si nous nous plaçons au point de vue historique, il n'en est plus de même. L'auteur n'accepte aucun des faits miraculeux racontés dans la Bible; s'il en rencontre qu'il ne peut éviter, il en essaye une explication naturelle, qui n'est pas toujours très heureuse, ni surtout très claire. Nous n'avons pas à établir pour le moment la réalité historique des miracles; le travail a déjà été exécuté bien des fois; nous avons voulu seulement avertir le lecteur de l'esprit qui anime ce livre. En définitive, on nous présente un enseignement moral, dégagé de toute base surnaturelle. Dieu conduit les évènements, mais par des moyens naturels ; tout est expliqué par l'exposé des faits et de leurs conditions. L'action de Dieu est toujours intérieure et jamais elle ne se traduit par des dérogations aux lois constituées de l'univers

physique. Quant à ce qui regarde la datation des livres bibliques, M. Fulliquet sait très bien que, sur plus d'un point, il y a doute et il serait bien incapable d'affirmer positivement aucune des dates qu'il fixe. Reconnaissons d'ailleurs qu'il est d'ordinaire assez prudent.

E. JACQUIER.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Compendium philosophiae juxta dogmata D. Thomae, D. Bonaventurae et Scoti, ad hodiernum usum scholarum accommodatum, auctore P. GEORGIO A VILLAFRANCA, Ord. FF. MM. Capuccinorum. 3 vol. in-12 de x-618, 564 et 652 p. Paris, Lethielleux, 10, rue Cassette. Prix : 12 fr.

La philosophie scholastique et traditionnelle « n'est pas ce qu'un vain peuple pense. » Longtemps il a été de mode, — et il l'est peut-être encore dans certains milieux, — d'en faire un portrait fantaisiste, disons plutôt une caricature, dont la physionomie vieillotte et décadente n'inspire pas aux esprits jeunes le désir de se mettre sous sa conduite à la recherche du vrai et du beau. Il importe de dissiper les ombres et les préjugés, causes de si fâcheuses impressions; et c'est à quoi s'appliquent et doivent s'appliquer les auteurs modernes, soucieux de propager les saines doctrines et de former les intelligences à la méthode d'investigation rationnelle fructueusement employée et chaudement patronnée par des hommes auxquels on ne saurait dénier ni la hauteur des vues, ni la supériorité du talent.

Avec l'autorité souveraine que lui donne la charge de Pasteur des âmes, Léon XIII a proclamé, dans son Encyclique *Æterni Patris* (4 août 1870), l'heureuse influence que la science philosophique, étudiée à l'école des plus célèbres docteurs chrétiens, ne peut manquer d'exercer sur toutes les branches des connaissances humaines, et le concours précieux, voire même indispensable, qu'elle apporte à l'acquisition et au développement de la théologie comme à la formation des théologiens. Tout récemment encore (lettre du 1er octobre 1901) le zélé et infatigable Pontife écrivait, *de sa propre main*, à Mgr Dubois, évêque de Verdun, les paroles suivantes : « Que ceux qui s'appliquent à

l'enseignement et à l'étude de la philosophie considèrent comme leur devoir capital, après avoir laissé de côté les inventions d'une vaine philosophie, de suivre saint Thomas d'Aquin et de le cultiver comme leur maître et leur chef. » L'histoire rendra témoignage à la sollicitude incessante du Pape, qui n'a laissé échapper aucune occasion de recommander aux studieux de toute catégorie, aux élèves du sanctuaire, aux membres des ordres religieux, et de promouvoir spécialement, avec les principes et les enseignements de la sagesse chrétienne, la méthode préconisée par le docteur angélique saint Thomas d'Aquin.

Sous de pareils auspices, on a vu se produire d'abord un mouvement intellectuel assez intense : dans les institutions catholiques, bon nombre de manuels de philosophie scholastique ont vu le jour : des ouvrages de valeur ont été publiés sur les questions les plus importantes de la logique, de la psychologie, de la théodicée et de la morale, surtout sociale; des chaires et des revues ont été fondées et combattent vaillamment pour la bonne cause : des congrès ont entendu et applaudi l'exposé des théories traditionnelles, modernisées par la confrontation avec le progrès des sciences expérimentales ; des discussions approfondies ont été engagées à l'encontre des systèmes trop favorablement accueillis et propagés, dont on a fait ressortir l'inanité et les fausses prétentions. Malgré quelques défaillances assurément regrettables, mais qu'ils ne veulent pas croire irréductibles, les amis de la sagesse ne perdent rien de leur ardeur et s'engagent résolûment dans les voies qui les conduiront à la victoire, en compagnie des nouveaux combattants recrutés par leur zèle et exercés à la même discipline. Parmi les œuvres qui correspondent à cette pensée directrice, il nous plaît de signaler aujourd'hui le *Compendium philosophiæ*, que le R. P. Georges de Villefranche, des Frères Mineurs Capucins, vient de publier à l'usage d'un cours bisannuel.

C'est un exposé intéressant, consciencieux, méthodique des doctrines fondamentales, de la philosophie traditionnelle, que nous ont léguée les illustres maîtres qui s'appellent Aristote et Platon, saint Thomas, saint Bonaventure, le B. Albert le Grand et le Docteur subtil. Sur les points importants où de graves divergences entre les chefs d'écoles ont été constatées, tels que, par exemple, la distinction réelle de l'essence et de l'existence dans les créatures (*Ontologie*, ch. I, art. 3. § 3), le caractère positif ou négatif qui constitue la personne (*ibid.*, ch. III, art. 2,

§ 2), la dignité relative de l'entendement et de la volonté (*Psychologie*, l. III, ch. IV), le concours divin dans les actes libres des créatures (*Théologie natur.*, ch. III), etc., le docte et pieux auteur s'attache à mettre en lumière les opinions controversées et les arguments qu'il estime les meilleurs, soit pour la défense soit pour l'attaque. Il fait alors de la philosophie comparée, adoptant une forme plutôt conciliante que combative ; mais ses conclusions, toujours modestes, montrent clairement de quel côté doivent se porter les préférences de ceux qui désirent avant tout la vérité et l'harmonie entre la raison et la foi.

Le R. P. Georges de Villefranche n'a pas négligé de consulter les interprètes les plus autorisés, tant anciens que modernes, de la philosophie thomiste. A l'instar de l'abeille industrieuse, — il nous le dit lui-même dans sa préface, — il a soigneusement butiné sur les fleurs pour élaborer son rayon de miel. Il a compulsé les excellents ouvrages de Sanseverino, du P. Liberatore, du cardinal Zigliara ; il nomme ceux-ci qu'il tient en particulière estime, mais plusieurs autres manuels ou traités de philosophie scholastique ont attiré son attention. Nous avons remarqué, non sans plaisir, que notre collègue, M. le chanoine Blanc, était cité à juste titre comme un champion distingué de la bonne doctrine.

Est-il besoin d'ajouter que l'auteur du *Compendium Philosophiæ* a bien mérité des maîtres et des élèves, qui trouveront dans ces trois volumes, non seulement le résumé exact et bien ordonné des notions élémentaires, des principes et des déductions rationnelles qui constituent un corps de doctrine vraiment scolastique, mais aussi la réfutation solide, quoique succincte, des principales erreurs aujourd'hui en vogue, propagées par les sophistes des deux derniers siècles ?

Les critiques voudront sans doute relever quelques imperfections de détail au milieu de cet ensemble abondant d'enseignements et d'observations dignes d'éloges. Nous préférons nous abstenir de ces appréciations d'ailleurs discutables, et nous en tenir à l'impression générale, produite par une première et rapide lecture. Il s'agit d'un livre d'étude, dont il n'est pas douteux qu'on pourra tirer grand profit, si l'on s'applique à le bien entendre et à compléter par les explications du professeur ou par des recherches personnelles la connaissance de certaines questions nécessairement réduites dans un manuel à leurs plus simples éléments. A ce titre, nous lui souhaitons un légitime succès.

Fr. M.-J. Belon, *O. P.*

L'Imagination et les Etats préternaturels, par l'abbé GOMBAULT, docteur en philosophie; ouvrage couronné par l'Institut catholique de Paris (prix Hugues, 1899). 1 vol. in-8° de 643 p. Blois, Migault et Cie, 1901.

On ne se rend pas très bien compte, même après l'avoir lu, de ce qu'a voulu faire l'auteur de ce très savant et très intéressant ouvrage; ni le titre, ni l'introduction, ni la conclusion ne le donnent clairement à entendre, bien qu'on nous dise dans cette dernière qu'on a eu pour but, quant à la question des faits surnaturels, de chercher une entente sur le terrain scientifique entre la théologie et les sciences médicales. Il semble bien cependant, ou plutôt il est sûr, qu'en composant cette œuvre apologétique, M. l'abbé Gombault a surtout voulu distinguer les miracles ou faits surnaturels proprement dits des faits extranaturels, préternaturels ou démoniaques. Et de fait le sujet du concours était bien la discernibilité du miracle divin.

Le plan général est, dans tous les cas, assez net. Après une introduction où il insiste sur l'union nécessaire de la psychologie et de la physiologie, l'auteur étudie successivement l'Imagination en elle-même, son influence sur l'état psychique (deux parties dont une sur les phénomènes complémentaires de l'extase étudiée dans la première), l'Imagination et les modifications corporelles, enfin l'Imagination active à distance et les phénomènes préternaturels; bien que ces phénomènes ne paraissent en titre que dans la 5me partie, il en est évidemment question dans tout le cours de l'ouvrage, puisqu'il s'agit de distinguer les faits vraiment surnaturels des extranaturels ou des démoniaques.

Très compétent sur la théologie et la philosophie scolastiques, M. l'abbé Gombault est très au courant aussi des théories occultistes diverses dont tout son livre est abondamment documenté. Il connaît également très bien le fameux traité de Benoit XIV sur la Canonisation de Saints, et il se fait un plaisir d'en signaler à l'occasion l'admirable sagesse. Ouvrage excellent en somme que bien peu pouvaient écrire et qui répond vraiment aux besoins actuels de l'apologétique, sans rendre inutiles d'autres ouvrages antérieurs qu'il complète (p. ex. les deux volumes de P. de Bonniot) ou qui n'ont pas exactement le même but, comme celui du P. Lescœur paru d'ailleurs depuis. Il nous semble toutefois qu'il aurait gagné à être débarrassé de certaines discussions peu utiles ou peu intéressantes.

Signalons en terminant l'affirmation très importante et parfai-

tement justifiée que voici, elle rassurera peut-être bien des lecteurs : « Nous ne nous sommes point heurtés au cours de cette étude à la vraie science qui marche lentement, appuyée sur l'expérience du passé et toujours d'accord avec les vérités acquises », mais avec « une science troublante, téméraire dans ses conclusions, appuyée sur des principes qui sont le plus souvent des hypothèses sans preuves, qui se dresse en face de l'autre et prétend nous amener à des conclusions opposées, dangereuses, pleines de superstition et d'incrédulité. Nous n'avons rencontré que celle-là qui soit en opposition irréductible avec la religion, la morale et la philosophie. » (PP. 627-628.)

L. T.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Tropaire-Prosier de l'Abbaye Saint-Martin de Montauriol, publié d'après le manuscrit original (XIe-XIIIe siècles), par l'abbé C. Daux, historiographe du diocèse de Montauban. Paris, A. Picard et fils, 1901, in-8°, LIII-210 p., deux phototypies. (Bibliothèque liturgique publiée par Ulysse Chevalier, X, IX.)

A plusieurs reprises nous avons fait connaître aux lecteurs de l'*Université* l'importante publication entreprise par l'érudit correspondant de l'Institut, M. le chanoine U. Chevalier. Commencée en 1893, cette collection s'est enrichie, en moyenne, de plus d'un volume par an, puisque nous annonçons le neuvième.

Le manuscrit de Montauriol, qui est édité intégralement, se compose substantiellement de vingt-deux cahiers de parchemin recouvert de deux ais de bois de saule. Il contient une sorte de *directorium chori*. « En gens pratiques, dit Léon Gautier, les moines confectionnaient, non pour l'art et comme livre de luxe, mais pour l'utilité et la commodité des abrégés des grands livres choraux. Que si la majeure partie savait *memoriter* l'office capitulaire, le choriste-lecteur ou *entonnier*, éclairé par un lumignon quelconque, reçoit du guide, aide-mémoire, pour mettre sur la voie et y maintenir en conformité avec l'une et l'autre des deux parties du chœur qui alternaient le chant. Tandis que la psalmodie des matines, des laudes, des petites heures, des vêpres et des complies s'effectuait aisément malgré l'obscurité des églises,

il eût été impossible d'exécuter des chants extra-liturgiques de la messe sans le livre choral correspondant au missel compliqué de tropes, laudes, versus et proses, si multipliés à chaque fête. »

On ne sait vraiment rien de la provenance du manuscrit, si on s'en tient aux signes extérieurs. Mais l'étude approfondie qu'en a faite M. Daux dans la longue et intéressante introduction qui précède l'édition, l'a confirmé dans le sentiment que le codex fut à l'usage du monastère de Montauriol. Ce n'est point ici le lieu de parler de cette abbaye située aux portes de Montauban et qui eut ses heures de gloire : nous nous en tiendrons au contenu du manuscrit.

Deux parties le divisent : le tropaire et le prosaire. On sait que les tropes étaient des sortes de courts commentaires qui s'ajoutaient à chaque mot d'une phrase liturgique. L'*Inviolata* est un des rares chants de cette sorte qui ait subsisté. Parfois, comme dans le manuscrit de Montauriol, ce n'est point la phrase liturgique qui est paraphrasée, mais seulement les mots principaux. Exemple, cette phrase de la fête de saint Jean : *Tu puer propheta Altissimi vocaberis ; preibis enim*, etc., est commentée de la sorte :

Previus hic de quo Pater prophetizat exclamans : *Tu puer*.
Parando viam illi cujus preconio tutus, *Preibis enim*.

Le prosaire de Montauriol est très riche ; l'auteur a cru bon, à cause des variantes notables qu'on y rencontre, d'y reproduire même les textes déjà connus par ailleurs. En tout cas, il a très heureusement cité des références au si utile *Repertorium Hymnologicum* de M. Chevalier.

Telle est la publication qui fait honneur à la patience et au savoir de M. Daux ; il a ainsi enrichi d'un excellent volume la collection fondée par M. Chevalier, la Bibliothèque liturgique, malheureusement à peine encore connue dans les milieux ecclésiastiques, mais qui est destinée à devenir un instrument de travail de première importance.

J.-B. Martin.

France et Chine, par Charles Lavollée, 1 vol. in-8° de 424 p. Paris, Plon, 1900.

M. Lavollée a obtenu communication des dépêches de M. de Lagrené qui ont trait au traité de commerce de Whampoa, signé en 1864, et aux négociations concernant la liberté du



christianisme en Chine. La Chine était alors un pays neuf pour notre diplomatie. Les entrevues et les conférences de notre représentant avec Ki-ying offrent donc un intérêt particulier. Le commissaire chinois se faisait de grandes illusions sur la toute-puissance de son empereur ; toute sa politique n'avait d'autre objet que de conserver, coûte que coûte, l'intégrité territoriale de l'Empire du Milieu et d'épargner au Fils du ciel le contact impur de l'étranger. Il est curieux de voir comment M. de Lagrené obtint les plus précieuses concessions en ménageant la susceptibilité du négociateur chinois sur ces deux points : il n'eut qu'à le convaincre qu'on n'aurait à discuter ni sur une cession de territoire, ni sur le voyage de l'ambassade française à Pékin. La difficulté ne fut pas moindre quand il s'agit de rassurer Ki-ying sur les intentions des missionnaires qu'on persécutait comme affiliés à l'étranger et agents des sociétés secrètes.

Dans la seconde partie du volume, M. Lavollée reproduit d'anciens articles de la *Revue des Deux-Mondes* sur l'expédition de 1860. Ces pages curieuses n'ont point la même importance documentaire que la correspondance de Lagrené. On sera toutefois curieux de les relire, au lendemain des événements qui viennent de se dérouler en Chine, et qui ont eu, avec les événements de 1860, plus d'un trait commun.

B.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Denys d'Halicarnasse. — Les trois lettres littéraires. Texte grec avec traduction anglaise, fac-similé, glossaire, bibliographie, introduction avec critique littéraire, par le docteur W. Rhys ROBERT, professeur de grec. In-8°, XI-297 p., *Cambridge* (1), Presse de l'Université.

Cet ouvrage est composé sur le même plan général que l'édition de Longin sur le sublime publiée en 1899. Il sera suivi du traité de Démétrius sur l'élocution, et de la rhétorique d'Aristote.

Le tout se terminera par une histoire de la critique littéraire

(1) Londres, C.-J. Clay et fils, libraires-éditeurs.

chez les Grecs. A en juger par les deux premiers livres parus, l'œuvre sera belle, et intéressera le public lettré.

Denys d'Halicarnasse a consacré la plus grande partie de sa vie à la composition de l'*Archéologie romaine*. Il regardait cette œuvre comme le fondement de sa gloire aux yeux de la postérité. Ses écrits littéraires qui sont nombreux, n'ont été pour lui qu'une œuvre secondaire et une sorte de passe-temps pour se délasser de ses travaux historiques. Et cependant c'est grâce à ces œuvres de circonstances qu'il occupe une place de choix dans la littérature d'Auguste. Comme historien il est bien au-dessous de César, de Salluste et de Tite-Live. Comme critique littéraire, il n'a pas de rival, sauf peut-être Cécilius de Calé-Arté dont il ne reste que des souvenirs.

Le docteur Robert a choisi trois de ses écrits secondaires, les deux lettres à Ammée et la lettre à Pompée, et les livre au public avec la traduction, des notes explicatives et un glossaire. Ces trois lettres, quoique différentes par le sujet, ont un caractère commun. C'est plus qu'une critique littéraire, elles engagent une polémique plus ou moins vive contre certaines opinions courantes. Dans la première lettre à Ammée il réfute l'assertion d'un péripatéticien qui attribuait à Aristote tout l'honneur de la formation oratoire de Démosthène, dans la lettre à Pompée il proteste contre l'admiration excessive de quelques-uns pour le style de Platon. Dans la deuxième lettre à Ammée, il confirme les jugements qu'il a portés sur Thucydide, et que son ami trouvait trop sévères. Il reprend sa critique, et cherche à en démontrer la justesse par de nombreux exemples. Critique minutieux, très sévère, parfois bizarre.

Le docteur a fait précéder ces lettres d'une introduction fort savante. C'est une étude complète sur Denys, faite avec des documents très riches, et un goût exquis. Tous les écrits littéraires sont analysés, discutés, jugés avec compétence et sagacité. Après la lecture de ces petites monographies, on a une idée fort exacte de la critique de l'auteur. La traduction présentait de grandes difficultés à cause des termes techniques si nombreux dans ces lettres. Autant que nous pouvons juger d'une langue qui n'est pas la nôtre, ces difficultés sont heureusement résolues. La traduction est claire et élégante. Quoiqu'elle se permette une certaine liberté dans le tour, elle rend fidèlement le sens de la phrase grecque, et en conserve l'esprit. Mais ce qui est appréciable surtout, c'est le glossaire. Il y a là des trésors d'érudition.

Les amateurs de la langue grecque se délecteront à parcourir ces petites observations sur les mots employés dans ces lettres. La plupart de ces mots fournissent à l'éditeur l'occasion de faire des rapprochements ingénieux, des études souvent profondes, et de nous initier à tous les secrets de la langue grecque.

Ph. GONNET.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — BARBIER (E.), *Allocutions de collège*, in-12, Paris, Poussielgue, 3 fr. 50. — BAUDRILLART (Ch.), *L'Apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst*, in-8, Paris, Poussielgue, 1 fr. — BELLEVUE (DE), *L'Œuvre du Saint-Esprit*, in-8, Paris, Retaux, 4 fr. — BUCHBERGER (M.), *Die Wirkungen des Busssakramentes nach der Lehre des hl. Thomas v. Aquin.* Freiburg i. B., Herder, gr. in-8, VII-216 p., 2 fr. 50. — FRÉMONT (G.), *Plaidoyer de l'Eglise catholique au tribunal de la libre-pensée, du schisme oriental et du protestantisme.* Paris, Berche et Tralin, in-18, 486 p. — FRIEDLANDER (M.), *Der Antichrist in den vorchristlichen jüdischen Quellen.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht. XXVIII-193 p. gr. in-8, 6 fr. — GUESDON, *Directions spirituelles*, in-18. Paris, Lecoffre, 1 fr. 25. — JANSSENS (L.), *Summa theologica ad modum commentarii in Aquinatis Summam praesentis aevi studiis aptatam;* tome IV. *Tractatus de Deo-Homine, sive de verbo Incarnato.* Pars. I. *Christologia* (III-Q. I-XXVI.) Freiburg i. B., Herder. XXVIII-870 p., gr. in-8, 12 fr. 50. — LE NORDEZ (Mgr), *L'Episcopat français et quelques sollicitudes de l'heure présente.* Dijon, impr. Pillu-Rolland, 20 p. in-8. — LOISY (A.), *Les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse.* Paris, Picard, in-8, XIV-213 p., 5 fr. — MAIGNIEN (Ch.), *Nouveau catholicisme et nouveau clergé*, in-12. Paris, Retaux, 3 fr. 50. — MICHEL, *Moralis specialis*, in-8. Paris, Lecoffre, 6 fr. — PETERS (J.-B.), *Old Testament and the new scholarship.* London, Methuen, in-8, 340 p., 7 fr. 25. — RACKHAM (R. H., M. A.), *The Acts of the Apostles.* London, Methuen, gr. in-8, CXVI-524 p., 18 fr. — ROBERTSON (A.), *Regnum Dei.* London, Methuen, gr. in-8, XIX-401 p., 15 fr. 60. — SPITTA (F.), *Untersuchungen über den Brief des Paulus an die Römer.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, gr. 8, VI-193 p., 6 fr. 25. — WORDSWORTH (J.-B.), *Ministry of grace : Studies in early church history, with reference to present problems* London, Longmans, in-8, 510 p., 15 fr. 60.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — Appel (P.), *Cours de mécanique à l'usage des candidats à l'Ecole Centrale.* Paris, Gauthier-Villars, in-8, 272 p., 7 fr. 50. — Ditte (A.), *Introduction à l'histoire des métaux*, in-8, 488 p. Paris, Société d'éd. scientifiques, 15 fr. — Dubois (M.) et Terrier (A.), *Un siècle d'expansion coloniale*, t. I, in-8, 16 fr. Paris, Challamel. — Goyau (G.), *L'idée de patrie et l'humanitarisme*, in-16, 3 fr. 50. Paris, Perrin. — Guillaume (Ch.-Ed.), *La convention du mètre et le Bureau international des poids et mesures*, in-4°, 7 fr. 50. Paris, Gauthier-Villars. — Molinier (A.), *Les Sources de l'Histoire de France*, fasc. I, VIII-288 p., 5 fr. Paris, Picard. — Pujol (del), *Le Chancelier de l'empire allemand*, in-8, 256 p., 6 fr. 50. Paris, Rivière. — Commynes (de), *Mémoires*, in-8, 480 p., 10 fr. Paris, Picard. — Reinstalder (S.), *Elementa philosophiae scholasticae*. Vol. II. *Continens anthropologiam, theologiam naturalem, ethicam.*, gr. in-8, XV-382 p., 3 fr. 10. Freiburgi i. B., Herder. — Smart (W.), *La repartition du revenu national*, in-8, 7 fr. Paris, Giard et Brière. — Soreau (R.), *Contribution à la théorie et aux applications de la nomographie*, in-8, 5 fr. Paris, Béranger. — Star (M.), *Ames de chef-d'œuvre*, in-4°, 100 fr. Paris, Delagrave. — Wickenhagen (Dr E.). *Manuel de l'histoire des Beaux-Arts*, gr. in-8, VIII-262 p. 6 fr., Paris, Fischbacher.

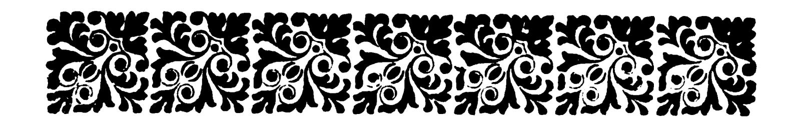
Histoire et Géographie.— Anthouard (baron d'), *Les Boxeurs*, in-16, 4 fr. Paris, Plon. — Bapst (G.), *Le maréchal Canrobert. Souvenirs d'un siècle*, tome II. *Napoléon III et sa cour. La guerre de Crimée*, in-8, 7 fr. 50. Paris, Plon. — Bart-Loi (L.), *Au service du Pape et de la France. Catherin* (1861-1870), in-8, 298 p. Paris. — Bliard (P.), *Dubois, cardinal et premier ministre* (1656-1723), tome I, in-8, VI-428 p. Paris, Lethielleux. — Claretie (G.), *De Syracuse à Tripoli*, in-18, 3 fr. 50. Paris, Molière. — Coquelle (P.), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre* (1735-1780), in-8, 7 fr. 50. Paris, Plon. — Douais (Mgr), *Documents sur l'ancienne province du Languedoc*. I. *Béziers religieux* (XIIe-XVIIIe siècles), in-8, XLV-456 p., 10 fr. Paris, Picard. — Kendell (de), *Bismarck et sa famille*, in-8, 7 fr. 50. Paris, Ollendorff. — Legrand (E.), Bibliothèque grecque vulgaire. IX. *Lettres de Mélétius Tigas antérieures à sa promotion au patriarcat*, in-8, 20 fr. Paris, Maisonneuve. — Montanari (T.), *Annibale*, in-8, 780 p., 10 fr. Paris, Boyveau et Chevillet. — Pernot (H.), *En pays turc. L'île de Chio*, in-8, ill., 5 fr. Paris, Maisonneuve. — Raguez (A.), *Au pays des pagodes.* Notes de voyage, in-8, 12 fr. Paris, Maisonneuve. — Stryienski (C.), *La mère des trois derniers Bourbons. Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV*, in-8, 7 fr. 50. — Paris, Plon. — Tannton (E.-L.), *Thomas Wolsey, legate and reformer*, in-8, 274 p. rogn., 19 fr. London, 1901, Lane. — Tella da Gama (D. Maria), *Le comte ami-*

ral Vasco da Gama, gr. in-4°, 25 fr. Paris, Roger et Chernoviz. — VACANDARD (abbé), *Vie de saint Ouen, évêque de Rouen* (641-684). *Etude d'histoire mérovingienne*, in-8, 6 fr. — WEBER (O.), *Arabien vor dem Islam*, gr. in-8, 35 p., 0 fr. 80. Leipzig, Hinrichs.

Philologie et Belles-Lettres. — BOURGET (P.), *Monique. Les gestes. La reconnaissance. Trois récits de guerre*, in-16, 3 fr. 50. Paris, Plon. — CARDUCCI (G.), *Poésie* (1850-1900), in-18, 1080 p., 11 fr. Bologne, Zanichelli. — *La Chanson du cœur*, morceaux choisis des poètes contemporains, in-32, 3 fr. Mâcon, Protat. — COULOMB (J. DE), *Sceptre d'or*, in-18, 3 fr. Paris, H. Gauthier. — GRÉVILLE (H.), *La Mamselka*, in-16, 3 fr. 50. Paris, Plon. — LACROIX (P.) (Bibliophile Jacob), *Ma République*, petit in-8, 60 fr. Paris, Carteret. — LENEVEU (G.), *Ibsen et Mœterlinck*, in-18, 3 fr. 50. Paris, Ollendorff. — MÉRITAN (abbé J.), *Le livre de mes dimanches*, préface de F. Coppée, in-8, 208 p., 1 fr. 75. Avignon, Aubanel. — RUSTICA, *Les deux robes*, in-18, 3 fr. Paris, H. Gautier.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



LE PÈRE GRATRY

Aux temps évangéliques, c'est le Maître divin qui arrachait son disciple au silence du tombeau. De nos jours, c'est un groupe aimé de disciples qui rappelle au grand jour de la publicité, un maître enseveli et oublié depuis trente ans. Simultanément, S. E. le cardinal Perraud et le P. Chauvin ont dit, à celui qui fut la gloire de leur ordre : *Veni foras.* Et le P. Gratry s'est dressé devant nous, mais dépouillé de toutes ses bandelettes, souriant, très vivant, sympathique et malheureux. Nous lisons dans son cœur, nous nous intéressons à ses rêves, nous écoutons ses théories, surtout nous nous instruisons au récit de ses mésaventures.

Le P. Chauvin, le seul de ses biographes dont il y ait lieu de s'occuper en ce moment (1), le P. Chauvin parle de son héros avec une franchise courageuse qu'il ne faut pas craindre de louer. La biographie-panégyrique à laquelle nous sommes trop accoutumés, participe à la fois du roman pieux, du sermon moderne et de la littérature lapidaire. Ayons le courage de ne pas l'admettre dans nos bibliothèques. Dès qu'un homme apparaît comme un candidat possible à une certaine immortalité, il importe de soumettre sa vie et ses œuvres à une discussion sérieuse et, si possible, complète. A ce point de vue, le P. Chauvin a

(1) L'occasion se présentera bientôt, sans doute, d'étudier le beau livre du cardinal Perraud.



bien rempli son devoir, ce qui a dû coûter parfois à sa piété filiale.

A-t-il tout dit ? Ce n'est pas vraisemblable. Mais les faits qu'il raconte et les documents qu'il produit rendent inutiles ou même dangereuses, certaines précautions. Il faut aller au fond des choses.

Le P. Gratry avait un noble esprit, un grand cœur, une piété angélique, une volonté ferme de se dévouer, voire de se sacrifier à la cause catholique. Et cependant, il a commis, surtout à la fin de sa vie, des fautes graves ; il a manqué au moins partiellement, sa destinée. Pour expliquer ces erreurs, ses amis ne cessent de nous dire qu'il avait une âme d'enfant, et qu'il était par conséquent incapable de se diriger au milieu des difficultés d'ordre pratique. Soit, mais alors, il devait se laisser diriger. Or, le P. Gratry n'a jamais obéi qu'à M[lle] Humann, une sainte, et sans doute de façon assez inquiétante, puisqu'elle n'avait aucune confiance en son sens pratique. Plus clairvoyante peut-être que certains évêques ou archevêques, M[lle] Humann ne croyait pas qu'on pût utiliser, sans danger, les merveilleux talents du P. Gratry. Elle insistait pour qu'il s'ensevelît, jeune encore, dans un pauvre monastère d'Alsace d'où toute vie intellectuelle était bannie.

Les événements, grâce à Dieu, n'ont pas justifié, toutes ces craintes : le P. Gratry a rendu d'éminents services à l'Eglise. Mais si on est en droit de reprocher à M[lle] Humann, un certain manque de confiance en la grâce divine, force nous est de reconnaître qu'elle avait fort bien vu les côtés faibles du jeune apologète. Malgré toute son intelligence et toute sa pureté d'âme, le P. Gratry s'est trompé gravement, en maintes circonstances, et en particulier, dans sa façon de mener une campagne de presse contre l'infaillibilité. Soyons indulgents à ses erreurs.

Mais chose plus grave, à mon avis, même lorsqu'il soutenait avec éclat, des luttes nécessaires en faveur de la vérité, il laissait entrevoir, je ne sais quel manque de rectitude. Par exemple, il était indispensable qu'un catholique, un prêtre de préférence, réfutât publiquement les erreurs de

M. Vacherot sur l'origine orientale et alexandrine du christianisme. Les vertus et les éminentes qualités personnelles de M. Vacherot n'eussent pas justifié le silence des croyants. Encore fallait-il choisir, parmi les défenseurs de l'Eglise! On n'envoie les trois Horaces contre les trois Curiaces que lorsqu'il est rigoureusement impossible de trouver d'autres défenseurs. Pour expliquer son intervention contre M. Vacherot, le P. Gratry, commensal, ami personnel et collaborateur de M. Vacherot, ne pouvait faire valoir que l'incompétence ou la timidité de ses confrères ecclésiastiques. Or, l'abbé Darboy fourbissait ses armes et se préparait à entrer en lice. Le P. Gratry l'écarta d'un geste, et s'en vint dire à M. Vacherot :

Albe vous a nommé ; je ne vous connais plus.

De même, le P. Gratry s'est cru capable de remplir, au collège Stanislas, les fonctions de directeur. Qu'il eût des aptitudes remarquables à enseigner ou plutôt à exciter, puis, à diriger dans le sens du beau et du bien, les élèves des classes supérieures, personne ne le niera. Tout au plus, quelques pédagogues oseront-ils se demander si le P. Gratry, nature primesautière et changeante, avait la patience et la persévérance voulues, pour s'acquitter longtemps et minutieusement de toutes les menues besognes qui incombent à un correcteur de copies. D'autre part, il est juste de reconnaître que le P. Gratry, sut prendre, *comme préfet des études*, des mesures à la fois énergiques et sages. Mais quiconque a étudié d'un peu près, la vie de collège, se représente malaisément, le P. Gratry, directeur.

A plus forte raison ne devait-il pas entrer dans l'Oratoire naissant, comme le principal associé du fondateur. Les hommes semblables au P. Gratry ont leur place marquée dans une société religieuse depuis longtemps établie, et capable de supporter, sans trop d'inconvénients, les fantaisies de l'un des siens. Soutenus et contenus, sans qu'ils s'en doutent trop, par une autorité à la fois douce et ferme, ils apportent à l'ordre dont ils font partie, un maximum de

gloire et un minimum d'ennuis. Le P. Gratry ne sut pas trouver ou conserver cette protection nécessaire. C'est pourquoi il souffrit beaucoup, se trompa quelquefois et ne parvint jamais à se fixer. En le voyant se débattre au milieu des difficultés réelles ou imaginaires, nous le plaignons, nous l'admirons, mais nous avons le sentiment très net, qu'il ne donne pas sa vraie mesure.

Comment qualifier ce qu'il y eut de défectueux chez le P. Gratry ? Allons-nous prononcer sur lui le mot orgueil ? Non, car, autant que nous pouvons en juger, il fut humble, sans compter qu'il signa une rétractation très explicite. Comme Lamennais, comme d'autres plus malheureux encore que Lamennais, il eut le tort de ne pas contrôler suffisamment les idées de son temps, et de les faire siennes avec candeur. C'est là, je crois, la grande leçon qui se dégage de l'histoire ecclésiastique du XIXe siècle. Tous ceux qui donnèrent du scandale ou seulement de l'inquiétude, prirent trop au sérieux les modes intellectuelles.

A cette tendance générale qu'il cultivait avec soin, le P. Gratry joignait personnellement un manque indéniable de sens pratique, et une naïveté charmante ou tout au moins excusable chez un jeune homme, presque affligeante chez un vieillard. Non pas qu'on ait le droit de reprocher à un pur intellectuel son inexpérience en affaires ou ses échecs administratifs. Mais c'est notre devoir de constater que celui-ci, né pour être écrivain et conférencier, ne voulut pas, cependant, renoncer au maniement des hommes.

Ces sortes de constatations ne laissent pas d'être douloureuses, mais il serait imprudent de concevoir le moindre doute sur leur nécessité. On lit une biographie, comme celle du P. Gratry, pour s'édifier, sans doute, mais surtout pour s'instruire : les erreurs de l'homme expliquent les lacunes du penseur et les exagérations du publiciste.

Le P. Gratry fut-il un penseur ? Cela dépend du sens précis que l'on attache à ce mot. Il eut, en tout cas, une idée maîtresse qui donne à sa vie intellectuelle un caractère d'unité et qu'il a d'ailleurs formulée avec bonheur.

« C'est, a-t-il dit, au nom de la science, de la raison et

de la philosophie, que l'on nous écrase par la presse, depuis un siècle, et que le venin de la science perverse, de la philosophie menteuse, atteint jusqu'aux extrémités du monde, les lettrés et les illettrés, les esprits sans défense, et tous les commençants de la raison, plus faciles encore à surprendre que les enfants. Or, c'est sur ce point même que Dieu, nous l'espérons, prépare un éclatant triomphe... Voici comment :

« Dieu inspire aux siens, en ce siècle et bientôt depuis cinquante ans, l'idée d'une science d'ensemble, d'un enseignement encyclopédique éclairé tout entier par la croix.

« Rattacher tout à Jésus-Christ, les lettres, les sciences, les arts, la philosophie et l'histoire, le droit et les lois, c'est une pensée qui fermente dans l'Eglise. C'est le mot de saint Paul appliqué à l'ordre intellectuel : rétablir tout en Jésus-Christ... »

Ailleurs, le P. Gratry a exprimé la même pensée, sous une forme moins solennelle, plus concise et, en somme, plus heureuse. Créons, a-t-il dit, un atelier d'apologétique.

Il est superflu, sans doute, de faire observer, ici, que cette idée absolument juste s'impose à la méditation de tous les prêtres et de tous les croyants. Il s'agit seulement de savoir jusqu'à quel point elle appartient, en propre, au P. Gratry. Or, si l'auteur des *Sources* a eu le très grand mérite d'étudier à fond et, en quelque sorte, de faire sienne, une idée grande, généreuse et féconde, il n'en est pas moins certain qu'il ne l'a pas découverte. Rendons à César, ce qui est à César, et à Lamennais l'idée d'université catholique.

Mais il reste au P. Gratry l'honneur d'avoir compris la pensée de Lamennais et de s'être appliqué, toute sa vie, à la réaliser. Les succès universitaires et académiques dont se glorifie, avec raison, l'Oratoire contemporain, n'ont pas d'autre origine que le zèle apostolique du P. Gratry. Il a su communiquer à ses disciples le désir efficace de conquérir à l'Eglise des territoires scientifiques, il a créé un centre intellectuel.

Il a aussi modifié et précisé la notion mennaisienne d'apologétique chrétienne ; il lui a imprimé un caractère nette-

ment encyclopédique. Dans ses rêves universitaires, le P. Gratry n'oublie rien, et il s'attarde volontiers dans les énumérations symétriques; il célèbre avec une joie évidente et toujours égale, les lettres, les sciences, les arts, la philosophie et l'histoire, le droit et les lois.

Assurément, nous voulons tout restaurer en Jésus-Christ, tout récapituler, tout résumer, comme disait le P. Gratry. Toutefois, comme cette opération peut durer des années et des siècles, il serait sage de sérier les difficultés et d'aller tout d'abord à l'essentiel, au plus important, au plus pressant. Il faut ne pas oublier que la solution des problèmes universitaires se présente dans des conditions très nettement déterminées. Aux environs de 1880, l'Eglise de France disposait d'un personnel suffisant pour créer deux ou trois facultés. Etait-il prudent d'oser davantage? On se serait certainement posé la question en 1880, si de 1850 à 1870, les publicistes chrétiens, parmi lesquels le P. Gratry, eussent compris tout leur devoir. Mais pour remplir une aussi haute mission, il fallait du génie, et le P. Gratry n'avait qu'un très beau talent.

Il portait, en outre, dans son âme de poète romantique, une sensibilité maladive qui le paralysait dans l'exercice de son ministère. Le fondateur d'un atelier d'apologétique doit être capable de communiquer à ses disciples, l'énergie, l'amour du travail, le goût de la lutte. Ecoutez le P. Gratry racontant, sur le mode lyrique, les débuts de sa petite communauté scientifique : « Là, se formèrent, sous une austère et douce inspiration, et sous un humble et saint exemple, de véritables cœurs sacerdotaux...

« Là, enfin, s'écoulait un âge d'or.

« Que dire de la débordante allégresse des conversations, et j'allais dire des jeux ?

« Que dire de ces entretiens de piété profonde, après lesquels on pleurait, on s'embrassait, et l'on tombait à genoux pour remercier Dieu ?

« *Filioli, diligite alterutrum!* « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres! L'apôtre de l'amour, du haut du ciel, inspirait ce précepte à nos cœurs ».

Ces sortes d'émotions — qui sont d'ailleurs touchantes et admirables en elles-mêmes — ne sauraient se prolonger sans inconvénient. Au fait, elles durèrent, dans l'atelier du P. Gratry, l'espace d'un matin.

Ainsi donc, le P. Gratry occupe, dans l'histoire de l'enseignement supérieur catholique, une place spéciale qui n'est pas celle du précurseur, bien moins encore celle de l'organisateur. Il vulgarisa cette idée qu'une université fait partie intégrante de l'organisme ecclésiastique et, il faut lui être reconnaissant de son insistance. Il sut communiquer la flamme sacrée à une élite de jeunes prêtres. Mais soit inexpérience pédagogique, soit excès de sensibilité, il répéta, sans l'approfondir, l'expression : atelier d'apologétique, et c'est grand dommage pour une belle cause.

Directeur ou promoteur de l'action catholique, le P. Gratry se révèle aussi philosophe. Des spécialistes éminents ont fait le départ de ce qu'il y a d'original et de ce qui est visiblement emprunté, dans ses idées. Mérite-t-il vraiment ce nom de philosophe que ne voulait pas lui reconnaître M. Thiers? Il est évident qu'il faut s'entendre sur le sens précis de cette appellation dont on abuse, depuis un quart de siècle. Le P. Gratry ne saurait prendre rang parmi les créateurs de grands systèmes philosophiques, tels que les Platon, les Aristote, les Malebranche et les Kant. Il ne doit pas figurer davantage à côté des penseurs vigoureux et puissants qui, sans être philosophes de profession, ont su marquer d'un caractère d'unité toute leur œuvre intellectuelle; Bossuet et de Maistre, par exemple. Non, le P. Gratry n'a pas gravi les hauts sommets de la gloire, mais il s'est élevé jusqu'à mi-côte : il a disserté sur les sujets philosophiques, et au cours de ses dissertations, il a trouvé deux idées originales et fécondes, ce qui est peut-être plus rare qu'on ne pense, dans l'histoire de l'esprit humain.

Premièrement, il a constaté la banqueroute de la raison — entendez de la raison des rationalistes. Dès les premières années du XIX[e] siècle, le scepticisme, qui se croit vainqueur des croyances religieuses, s'attaque à la raison elle-même. Positivistes et kantiens nient la puissance métaphysique de

la raison et discréditent aux yeux de l'opinion, les spéculations transcendantes. Le P. Gratry a eu le très grand mérite de faire entendre, le premier, un cri d'alarme retentissant. Il a rendu service et à la philosophie et à la religion laquelle apparaît ainsi, non seulement comme la dépositaire de toutes les espérances et de toutes les consolations ultra-terrestres, mais aussi, comme la seule gardienne fidèle de la sagesse purement humaine.

Cette découverte du P. Gratry a servi de point de départ aux travaux de M. Léon Ollé-Laprune et de M. l'abbé de Broglie.

En second lieu, le P. Gratry a fait au sentiment sa part, dans la recherche de la vérité philosophique : il l'a constitué l'auxiliaire de la raison pure. « La philosophie, en effet, n'est pas seulement une affaire d'esprit; elle est, selon le mot de Jouffroy, une affaire d'âme, comme la poésie et la religion. L'homme est un, et il est contre nature de le diviser. Il faut chercher le vrai, de toutes les puissances de son être, de tout son esprit, de tout son cœur, de toute son âme; et le cœur l'atteint d'ordinaire plus vite que l'esprit et monte plus haut que lui.

« Mais où sont ceux qui engagent ainsi toutes leurs forces à la fois? Qu'ils sont rares! On consacre bien à la sagesse toute son intelligence, mais non toute sa volonté. La plupart des hommes, et les meilleurs, la regardent comme un bel idéal, qu'ils aiment à contempler, mais ils ne travaillent pas à la pratiquer dans leur vie. De là, une diminution inévitable de leur énergie intellectuelle. »

A parler franchement, cette deuxième découverte du P. Gratry ne suppose pas un très grand mérite d'invention. D'autres, avant lui, avaient appelé le sentiment au secours de la raison. Enseigne-moi, ô Dieu, disait saint Augustin, comment on arrive à toi. Je n'ai rien que la volonté; je ne sais rien, sinon qu'il faut mépriser les choses fragiles et périssables. Cela, je le fais, ô mon Père. Vers toi, je tends, mais par quels moyens faut-il tendre vers toi?... S'il est en moi quelque désir d'un objet superflu, purifie-moi toi-même, et rends-moi propre à te contem-

pler (1). D'autre part, après Lamartine et après Lamennais, mais surtout après Jouffroy, il était naturel qu'on cherchât à rapprocher la raison et le sentiment.

Cependant, si la découverte du P. Gratry ne suppose pas un grand effort d'invention, elle témoigne d'une grande sûreté de sens historique. On pourra contester plus tard la valeur de certains arguments éloquemment développés par Lacordaire : on ne formulera jamais une objection sérieuse contre la forme d'apologétique à laquelle les religieuses, les vieilles filles et les mères chrétiennes ont donné tant d'éclat, durant le XIXe siècle, je veux dire, l'héroïsme et la charité éminente. Dès lors, quoi de plus légitime que d'insister, comme l'a fait le P. Gratry, sur l'importance du sentiment et de la volonté, c'est-à-dire, de la vertu, dans la recherche de la vérité religieuse. Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu !

Le principe psychologique et apologétique, sur lequel s'appuyait le P. Gratry, était donc excellent en soi, mais la façon dont il le présentait n'allait pas toujours sans inconvénient. Ses adversaires le qualifiaient de poète, et chacun sait que parmi les gens habiles il n'existe pas de qualification plus cruelle.

Poète, Augustin d'Hippone l'était à un très haut degré ; il mérite ce titre plus et mieux que tel ou tel écrivain en vers de nos jours. Soit qu'il priât mélancolique à la fenêtre d'Ostie avec Monique, soit qu'il pleurât avec son peuple, sur les bords du fleuve de Babylone, il se révélait toujours fils ou émule de Virgile et de Platon. Bossuet n'a-t-il pas sa place marquée parmi les grands lyriques ? N'a-t-il pas donné, comme en se jouant, des fragments d'épopée ? Si donc le P. Gratry passe pour poète, il n'y a pas lieu d'en rougir pour sa mémoire ; au contraire.

Or, il est bien évident qu'il avait reçu du ciel de remarquables dons poétiques. Dans son imagination, gracieuse plutôt que puissante, surgissaient des visions enchanteresses, qui n'ont pas encore trop perdu de leurs charmes.

(1) SAINT AUGUSTIN : *Soliloques*.

Telle est la vision de la cité idéale *dont tous les habitants s'aimaient.* « Je vivais dans cette ville, dit le P. Gratry, avec une incroyable félicité. J'en voyais les maisons, les rues, les habitants. Il n'y avait pas, là, un seul menteur, pas un seul traître, tous se fiaient à tous; tous se soutenaient, se défendaient avec ardeur; la moindre souffrance, la moindre peine accumulait vers celui qui souffrait, toute l'énergie de tous les cœurs. Tout était noble, tout était digne, généreux, courageux; tout était plein d'une lumineuse sérénité. La mort régnait encore, puisqu'on était sur la terre; mais avec quel espoir, et au milieu de quel amour, de quelles tendresses, de quels hymnes et de quels adieux s'en allaient les mourants! La mort arrachait aux mourants et aux vivants une larme et un sourire, et l'on relevait aussitôt la tête avec confiance pour reprendre la marche sacrée, le travail saint vers Dieu. — Dans cette céleste ville où tous les habitants s'aimaient, tous se rencontraient avec joie... »

On se croirait presque à Salente, non loin du pays d'Utopie, un jour de fête, alors que retentissent des hymnes d'une suavité admirable, inquiétante.

D'autres fois, le P. Gratry, en dissertant sur le ciel, essaie de subordonner l'astronomie à la poésie, mais alors il tombe dans le rêve. C'est peut-être pour cette raison que ses adversaires employaient contre lui, dans un sens plutôt défavorable, le beau mot de poète.

Philosophe, poète, rêveur et musicien à ses heures, homme de sentiment et de miséricorde, le P. Gratry devait se sentir attiré vers les études sociales. Elles ne jouissaient pas alors de toute la popularité qui leur est venue en ces derniers temps; elles n'étaient cultivées que par une élite.

Ici encore, ce qu'il y a de plus remarquable dans la doctrine du P. Gratry, c'est moins la profondeur des idées que la vivacité d'une certaine intuition indéfinissable. Ah! que l'on voudrait pouvoir dire, de toutes ses véhémentes philippiques contre l'état social; c'est de la déclamation. Il écrit, par exemple, à propos de la Pologne :

« Il y a, en Europe, une nation divisée, possédée, égorgée, par droit de simple brigandage. Vous n'avez pas le droit de la garder. »

Durant une certaine période de l'alliance franco-russe, qui n'est pas encore très éloignée, ce cri de douleur nous eût paru déclamatoire, suranné, presque importun. Les tragiques récits, qui nous arrivent aujourd'hui du fond de la Pologne, lui donnent un caractère d'indéniable et saisissante actualité. Non, le P. Gratry ne déclamait pas, mais nous-mêmes, nous nous efforcions inconsciemment d'endormir je ne sais quels vagues remords. La brutalité du maître d'école allemand et l'héroïsme des jeunes martyrs polonais ont remis toutes choses au point.

Pour les affaires d'Irlande, comme pour les affaires de Pologne, un retour d'opinion s'est produit qui est absolument favorable au P. Gratry. On commençait à trouver monotone l'éternelle protestation de l'île sœur, on prêtait l'oreille aux accusations perfides que les Anglais dirigent contre les Irlandais, on était porté à croire que le P. Gratry prenait bien des licences avec sa très gracieuse majesté, la reine de la Grande-Bretagne. La guerre du Transvaal a ouvert bien des yeux, délié bien des langues et fait courir bien des plumes. Si le P. Gratry revenait parmi nous, sa voix ne serait plus la voix de celui qui crie dans le désert.

En même temps qu'il pleure sur la Pologne et sur l'Irlande, le P. Gratry disserte sur la liberté, le progrès et la Révolution, avec la louable pensée de tirer de ces abstractions, jadis populaires, des arguments décisifs, en faveur du catholicisme. Sans crainte d'erreur, nous pouvons affirmer hautement que ces trois questions délicates et graves sont mieux connues aujourd'hui qu'il y a trente ans. L'étude du P. Gratry offre donc un intérêt uniquement biographique ou historique; elle fait grand honneur à la perspicacité de son auteur, elle nous permet de mesurer le chemin parcouru depuis par l'opinion publique; mais elle n'ajoute rien à ce que nous savons déjà; enfin, elle renferme un certain nombre d'aperçus inexacts ou inquiétants. Ainsi il définit l'égalité, une idée chrétienne, et il n'est pas

difficile de justifier partiellement, et à un certain point de vue, cette définition. Nous sommes tous frères en Jésus-Christ et fils d'un même Père; le P. Gratry ne songe évidemment qu'à l'égalité par en-haut. Mais l'égalité révolutionnaire, qui joue dans l'histoire des principes et des faits un rôle prépondérant, est d'essence satanique ; le P. Gratry ne paraît s'en douter que faiblement.

De même, il s'acharne à ne voir que les beaux côtés d'une paix universelle et constante, sinon éternelle. Ne lui objectez pas que la certitude d'une paix indéfinie fait courir à la morale des dangers fort graves et risque d'énerver les volontés ; gardez-vous bien de lui citer Joseph de Maistre; il se réclame de M. Frédéric Passy : « Regardons en face, je vous prie, dit-il, l'admirable idéal d'une paix habituelle, générale et croissante, d'une paix sociale et internationale, dans la justice et le progrès, d'abord au milieu des chrétiens, puis sur le globe entier. Sans rien prédire de ce qui sera, j'affirme que le devoir et la gloire de tout homme serait de travailler jusqu'à son dernier souffle à établir cette paix de Dieu au sein du monde chrétien. »

Faut-il répondre au P. Gratry par des arguments que tout le monde connaît et par des faits récents? Il suffit de remarquer, je crois, que pour établir la paix, le bon Père commence par faire la guerre, il s'enrôle comme simple soldat, sous la bannière du général Frédéric Passy. « Cher Monsieur et bien digne ami, écrit-il à son nouveau chef, je veux être le premier adhérent à votre généreuse entreprise.

« Je serai ainsi, dans cette œuvre contre la guerre, ce qu'était la Tour d'Auvergne dans l'armée française : premier grenadier de France ». Le premier grenadier de France se jeta dans la mêlée des pacifiques avec une juvénile ardeur, qu'on aurait pu prendre pour une sorte d'inconscience. En compagnie du P. Hyacinthe, dont l'éloquence était, pour ainsi dire, désaffectée, il figura dans des réunions publiques où pasteurs et rabbins fraternisaient. C'était peu de chose, mais le jour vint où le pasteur Martin Paschoud dit publiquement au P. Hyacinthe : « Je ne sais

pas si je suis catholique ; mais je ne sais pas si vous n'êtes pas protestant. » Effusion d'un moment, mouvement lyrique qui ne tirait pas à conséquence, sans doute, remarque le P. Chauvin. Je pense, au contraire, qu'il y a, dans cette trop touchante effusion, plus de grosse ironie et de diplomatie que de lyrisme; il faut n'avoir jamais fréquenté les pasteurs protestants, pour ne pas s'en rendre compte. En tout cas, après une telle manifestation, la prudence la plus élémentaire faisait un devoir au P. Gratry de se retirer. Il resta, il resta presque jusqu'au moment où la *Ligue de la Paix* dut se dissoudre.

La campagne de presse contre l'infaillibilité pontificale fut encore plus triste que l'agitation en faveur de la paix. Malgré son très vif et très louable désir d'atténuer les erreurs de son maître, le P. Chauvin raconte, avec impartialité, toute ou presque toute cette phase très malheureuse d'une vie si bien remplie. Que de fautes furent commises ! Un esprit d'aventure et d'erreur se répandit sur les évêques de la minorité et leurs défenseurs, qui avaient à remplir de concert une mission, en somme, utile et belle, et qu'il dépendait de leur sagesse de rendre glorieuse pour eux et pour l'Église. Le plus souvent, ils se livrèrent à des violences de langage dans la presse, ou bien ourdirent dans les salons de petites conspirations enfantines. Le P. Gratry, on l'a deviné, se rangea parmi les violents, il commit des imprudences et s'attira des leçons cruelles, mais, il faut bien le dire, méritées.

Cependant, quand nous avons achevé de lire l'intéressant chapitre XXIII, un doute subsiste en nous, assez douloureux, et plutôt favorable au héros du récit. Comme le fit remarquer, un jour, Louis Veuillot, le P. Gratry était soufflé. Qui le souffla? Nous le soupçonnons bien, mais puisque la malheureuse question est posée, on doit la résoudre selon les règles de la justice. Etant donné le caractère bien connu du P. Gratry, la responsabilité retombe, en grande partie, sur ses conseillers. Les fautes de ces conseillers sont indiquées assurément par le P. Chauvin, mais avec une discrétion qui risque de violer les règles

de la justice distributive. Il faut lire à travers les lignes. Au contraire, les mésaventures du P. Gratry, qu'on ne pouvait pas cacher, je le reconnais, remplissent vingt pages très documentées. Il appartient au P. Chauvin de bien examiner ce qu'il conviendra de taire ou d'expliquer plus longuement, dans une prochaine édition.

Pour nous, admirateurs déjà lointains du P. Gratry, nous nous arrêterons sur ses actes de soumission catholique, et, de préférence, sur les plus explicites et les plus éclatants. Il écrivit à M. Legouvé :

« Lorsque l'ère de la polémique était ouverte dans l'Eglise, j'ai combattu selon ma conscience et mon droit ; vous m'avez approuvé, et j'en étais heureux. Maintenant que la décision est intervenue, vous m'approuvez de m'y soumettre, j'en suis certain.

« Que feraient aujourd'hui saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Fénelon et Bossuet ? Vous le savez, nous le savons tous, aucun d'eux n'aurait un instant la pensée de se séparer de l'Eglise.

« Cette pensée, vous êtes bien assuré que je ne l'ai pas... Dès que je reconnais une erreur, je l'efface et je ne m'en sens pas humilié. »

Comme ce « je l'efface » est beau ! Il parut, toutefois, insuffisant à un certain nombre de catholiques et surtout à ses anciens compagnons de lutte, à Döllinger et au P. Hyacinthe. Ils ne savaient pas, ou ils oubliaient que le P. Gratry, gravement atteint, n'avait plus la force de combattre : « il ne pouvait plus travailler ». Plus sage et plus juste, Mgr Guibert disait au P. Gratry : « Vous avez beaucoup écrit pour la défense de la vérité ; mais vous rendiez à l'Eglise un plus grand service, en effaçant les dernières pages tracées de votre main, que lorsque de la même main, vous écriviez ces livres si utiles et si éloquents, qui ont affermi la foi dans un grand nombre d'âmes... »

C'est donc faire œuvre de justice que de glorifier le P. Gratry et de perpétuer, autant qu'il dépend de nous, le souvenir de son œuvre. A ce point de vue, le P. Chauvin a bien mérité, non seulement de l'Oratoire, mais de toute

l'Eglise de France; on ne saurait trop louer son étude biographique. Point de vaine sensibilité, malgré les tentations que le sujet offrait à l'auteur, pas d'effet dramatique, point de prouesses verbales, mais une suite de considérations sérieuses qui se rapportent très directement, pour la plupart, au vif du sujet. Les récits simples et assez rapides ne laissent jamais deviner la prétention, assez commune chez les historiens, de rivaliser avec les romans à la mode. Ainsi, le P. Gratry qui fut un grand esprit et un noble cœur, comme parle Léon XIII, a trouvé un historien digne de lui.

Toutefois, il est permis de se demander si le P. Chauvin a choisi le genre littéraire qui était le plus propre à servir les intérêts posthumes de son héros. Outre que les écrivains de nos jours ont abusé de la biographie, la vie du P. Gratry — sujet délicat — renfermait des difficultés littéraires d'un ordre particulier. En l'écrivant, le P. Chauvin n'a cessé de penser, d'une part, à sa famille religieuse, c'est-à-dire à l'Oratoire, d'autre part, au grand public. Telles pages qui intéresseront vivement les oratoriens et leurs amis, laisseront assez indifférents un très grand nombre de lecteurs. La biographie du P. Mariote, par exemple, et le parallèle d'ailleurs fort intéressant, entre le P. Pététot et le P. Gratry, ont un caractère familial très marqué. Il est inutile de se le dissimuler, dans une vie du P. Gratry, le grand public s'attachera presque uniquement à l'influence religieuse et philosophique de sa pensée. Le reste appartient à l'intimité de sa famille spirituelle.

Au souci de plaire en même temps à deux catégories de lecteurs, le P. Chauvin joint un respect plutôt exagéré pour certaines modes intellectuelles. Il résume, par exemple, les arguments que le P. Gratry opposait à M. Vacherot, puis, il les corrige et les complète, au nom de la science moderne. Travail superflu, à la fois surabondant et insuffisant, presque déplacé dans une étude biographique et qui s'inspire trop visiblement d'une certaine école. Ne serait-il pas temps de remarquer enfin que nous professons,

pour l'érudition, un culte légitime sans doute mais que nos arrière-neveux trouveront peut-être excessif ? Je me représente un jeune et docte Oratorien de l'an 2002, critiquant à son tour la démonstration du P. Chauvin, comme le P. Chauvin critique aujourd'hui la démonstration du P. Gratry.

Et le jeune oratorien du XXIe siècle formulera d'autres observations qui ne concorderont pas toujours, selon toute vraisemblance, avec nos idées contemporaines. « La mère du P. Gratry, dit le P. Chauvin, s'était mariée à seize ans; elle en avait dix-sept quand ce premier-né vint au monde. Dix-sept ans, et une nature si simple, si candidement épanouie ! A voir la jeune mère auprès de ce berceau, on l'eût prise pour une sœur aînée. Cette influence, cette impression d'une nature presque enfantine, M. Gratry la conserva toute sa vie. Fils d'une enfant, il gardera toujours au milieu des plus hautes spéculations de la métaphysique, le sourire et l'ingénuité de l'enfance. Ses amis les plus intimes m'ont signalé ce trait comme digne de remarque. » Certes, ces lignes sont exquises, mais elles se rattachent trop à un état d'esprit que Jean-Jacques Rousseau et Greuze mirent à la mode. Elles laissent deviner aussi la préoccupation d'appuyer par un exemple certaines théories de Taine, ou tout au moins de quelques-uns d'entre ses disciples. Rien n'est plus légitime que d'établir une relation entre les qualités morales d'un homme illustre et les qualités morales de sa mère. Mais de grâce, ne poussons pas plus loin ces sortes d'investigations ; nous risquerions de tomber dans des hypothèses qui ne sont ni scientifiques ni poétiques.

Le P. Chauvin me pardonnera, j'espère, ces quelques restrictions qui ne portent pas, on le voit, sur l'essentiel de son beau travail. La vie du P. Gratry, qui fait si bien connaître ce que j'appellerais le côté oratorien du XIXe siècle catholique, doit prendre place dans toutes les bibliothèques sacerdotales. Elle devrait figurer ailleurs, si les écrits des prêtres n'étaient l'objet de certaines préven-

tions trop réelles (1) mais qu'on a de la peine, quand même, à s'expliquer. Le P. Chauvin se plaint, en son nom et au nom du P. Gratry, de ces préjugés anti-sacerdotaux, dont nous sommes les victimes. Ces plaintes ne sont que trop fondées, hélas ! mais il ne faut pas se lasser de les faire entendre *opportune et importune*. Des plumitifs spirituels ne manqueront pas d'incriminer notre vanité littéraire. Mais, en vérité, ce débordement d'esprit ne nous intimide pas. Nous avons reçu la mission d'instruire les peuples, tous les peuples, par conséquent même les intellectuels, même quelques écrivains soi-disant catholiques, juges sévères de nos travaux. A tout le moins, qu'il nous soit permis d'exprimer des opinions modérées et presque timides sur la question religieuse.

Grâce au P. Chauvin, les prêtres et les laïcs franchement catholiques pourront vivre dans l'intimité morale et intellectuelle du P. Gratry ; ce n'est pas un médiocre avantage. Les défauts de l'illustre oratorien n'ont plus rien de séduisant ni de dangereux ; son âme de prêtre ardente et pure revit pour notre édification. Avec lui nous pouvons causer à loisir sur les grandes entreprises apologétiques, auxquelles se dévouèrent tant d'hommes illustres ; avec lui nous pouvons nous attendrir, sans respect humain, sur les causes grandes et saintes, avec lui nous pouvons prier. Oui, prier,

(1) ... Il s'était établi de tout un côté du monde intellectuel à l'égard de ces travaux, un parti-pris d'abstention dédaigneuse, une conspiration d'ignorance affectée, à laquelle le P. Gratry était sensible, comme à un déni de justice. Déni de justice qui ne lui était point particulier d'ailleurs. Les autres catholiques illustres n'étaient pas, en effet, mieux traités. Les bouches de la Renommée ne prononçaient leur nom qu'en rechignant, et toujours sans éloge, selon la remarque de Louis Veuillot : « Lacordaire était à peine regardé comme un écrivain ; on n'aurait pas su que Montalembert avait du talent, s'il n'avait pas été pair de France. » La même antipathie préventive faisait l'ombre sur le nom et les œuvres d'Ozanam ; la mort seule a pu en triompher. Naguère encore, le regretté M. Ollé-Laprune ne rencontrait-il pas, lui aussi, un semblable courant d'opposition qui a retardé son entrée à l'Institut ?

A l'égard du P. Gratry, la tactique fut la même. Revues et journaux se taisaient. Selon le mot piquant d'Augustin Cochin, on le couronnait de silence (*Le Père Gratry*, par le Père Chauvin, pp. 193-194).

car s'appropriant et sanctifiant en quelque sorte, l'appel adressé jadis par Alfred de Vigny aux bataillons sacrés de l'avenir, le P. Gratry s'est mis en contact, au moment de mourir, avec ses lecteurs et ses admirateurs d'aujourd'hui.

« Je laisse, a-t-il dit dans un codicille, je laisse à tout être humain, que j'ai jamais salué ou béni... l'assurance que je l'aime et bénis, deux ou trois fois plus que je ne l'avais dit.

« Je lui demande de prier pour moi...

« J'étends ceci à tous mes amis inconnus et à venir, et aussi loin que Dieu me permet de l'étendre, *omnibus hominibus* (saint Paul).

« Je les salue tous devant Dieu, je les bénis du fond du cœur, je leur demande de prier pour moi, et j'espère que je serai près d'eux et avec eux, après ma mort, plus que pendant ma vie.

« Et à revoir, auprès du Père. »

Oui, à revoir, ô Maître ! Mais laissez-nous vous remercier de vos bénédictions et de vos encouragements ; laissez-nous vous dire que maintenant nous jouissons, d'une certaine manière, de votre présence. Surtout permettez-nous de compter sur vos prières : notre revoir devant le Père des Lumières sera plus doux, ô Maître, si, aidés du secours d'En Haut, nous combattons, comme c'est notre devoir, et comme vous le souhaitez, le bon combat.

Abbé DELFOUR.



L'IDÉE DE DIEU

DANS

L'ORDRE ÉCONOMIQUE

Ce n'est pas sur des lèvres chrétiennes que l'économie politique a balbutié ses premiers mots. Elle est née dans le monde de l'Encyclopédie; le salon de Mme Geoffrin, où d'Alembert et d'Helvétius dissertaient à leur tour, écouta plus d'une fois ses bégaiements; et le petit entresol du médecin de la marquise de Pompadour fut sa première Académie, où elle professait alors par la bouche de Quesnay. Laissons quelques aphorismes à peu près rudimentaires d'Aristote; laissons les bonnes pages d'Oresme et de ses émules de la Renaissance sur la monnaie et sur les lois de sa circulation; laissons certains aperçus de génie échappés à Boisguilbert au milieu de ses âpres doléances sur la misère des paysans de Louis XIV; laissons, dis-je, tout cela, et c'est à la philosophie antichrétienne du XVIIIe siècle qu'il nous faut arriver pour découvrir, avec une synthèse de la science des richesses, une croyance nette et solide en des lois qui gouverneraient ce domaine, inconnu jusque-là, de la pensée de l'homme et de la Providence de Dieu.

Alors les uns, et ce n'était pas le moindre nombre, applaudissaient aux ricanements du grand Voltaire. Les



autres étaient déistes comme Turgot, Mercier de la Rivière et Dupont de Nemours : et même pour ces deux derniers je me demande si certains hommages rendus par eux à Dieu et à sa sagesse n'étaient point un sacrifice aux opinions alors encore officielles. Quesnay — je l'accorde — en ceci comme en autre chose faisait plutôt exception lorsqu'il lui arrivait de parler des lumières de la révélation et des sanctions de la vie future.

Mais l'idée de Dieu dans l'ordre économique n'était-elle donc point, alors, bien incertaine et bien confuse ?

Parlons moins encore des princes de l'école classique. Adam Smith, de déiste qu'il avait été, devint peut-être matérialiste par son contact avec d'Helvétius, et il fut en tout cas beaucoup moins fier de sa *Richesse des Nations*, qui seule cependant lui a survécu, que de sa *Théorie des Sentiments moraux*, où il n'assignait pas à la morale d'autre fondement que la sympathie ou l'antipathie éveillées en nous par les actes de nos semblables. Jean-Baptiste Say est particulièrement âpre contre l'Eglise; même dans sa vieillesse, il admire avec enthousiasme la morale utilitarienne de Bentham et il loue celui-ci d'avoir cessé de « donner pour base au droit des théories vagues et contestées comme le droit divin (1) ». Nulle pensée religieuse n'affleure chez Ricardo. L'indifférence de l'orgueil, parfois l'impiété de la haine éclatent chez Stuart Mill et dans toute cette école anglaise qui, un demi-siècle durant, a juré par Mill et Ricardo. Il est vrai que Malthus parle souvent de la Bible et de saint Paul : mais il le fait avec la froideur glaciale d'un pasteur anglican prêchant dans un temple sans ornements et sans flambeaux.

Où donc était Dieu ?

Esquissée à grands traits, voilà cependant l'économie politique sous un des aspects de son histoire. La voilà pour le premier siècle au moins de sa carrière : car je me suis arrêté au moment où des deux côtés de l'Océan Atlan-

(1) *Notes* de Jean-Baptiste SAY, pour le *Cours d'Economie politique* de Storch, édition française de 1823, t. I, p. 6 (en note).

tique, avec notre Frédéric Bastiat et avec Henri-Charles Carey, elle allait attester sa foi en la Providence et en la sagesse de Dieu. Il fallait bien, en effet, tôt ou tard, un hommage rendu à l'éternelle beauté qui resplendit dans toutes les œuvres divines lors même que nos yeux se fermeraient pour ne la point voir : vraie lumière qui, rayonnant de Dieu, subsiste pour ainsi dire en soi comme Dieu lui-même et indépendamment des regards qui la devraient contempler.

I

Tenue pour complice de l'indifférence ou de l'impiété de ses fondateurs, l'économie politique s'est vue souvent calomniée par des penseurs chrétiens. N'était-ce pas, par exemple, Donoso Cortès qui l'accusait d'avoir « enfanté le socialisme comme la vipère enfante le vipereau, lequel, à peine né, dévore celle qui vient de lui donner la vie (1) » ? Et n'avons-nous pas entendu bien des fois des catholiques-sociaux répéter contre elle la même imputation, quoique en un langage moins imagé et moins poétique ?

Je n'y saurais souscrire.

Si l'économie politique est vraie, je tiens pour certain qu'elle chante Dieu à sa manière; et si elle ne le chantait pas, c'est qu'elle serait fausse, c'est qu'elle serait seulement un tissu de sophismes et d'erreurs, ou plutôt c'est qu'elle ne serait pas. La physique et la chimie, qui n'étudient pourtant que la matière, n'ont pas été accusées d'avoir enfanté le matérialisme; on n'a pas été non plus si sévère pour la biologie, arsenal cependant trop bien pourvu d'objections contre le dogme de la création et contre la spiritualité de l'âme. Pourquoi ne saurions-nous pas voir dans l'économie politique elle-même des raisons d'admirer la Providence ?

(1) Donoso Cortès : *Œuvres*, Paris, 1862, t. I, p. 386.

Elle nous les fournirait sans peine, ce semble, dans la manière dont les lois économiques nous soumettent aux commandements de la Genèse et du Décalogue ; elle ne nous les fournirait pas moins bien dans la manière dont ces mêmes lois servent l'accomplissement général des desseins de Dieu sur l'histoire des nations.

Mais d'abord l'économie politique existe-t-elle et qu'est-elle ?

Oui, elle existe. Il y a un enchaînement régulier entre les phénomènes de nos jugements sur les richesses matérielles employées à la satisfaction de nos besoins physiques ; il y a aussi un enchaînement régulier entre les actes que ces jugements nous inspirent, même dans l'ordre des choses indifférentes, en dehors du bien ou du mal moral. Cet enchaînement, c'est le réseau des lois économiques ; et l'économie elle-même est la science qui les constate ou les explique.

Pourquoi les prix des denrées sont-ils commandés par l'abondance plus ou moins grande des récoltes et des marchandises ? Pourquoi dans des temps et des lieux différents la même quantité d'or et d'argent n'achète-t-elle ni les mêmes quantités de choses, ni les mêmes durées de travail ? Pourquoi les monnaies émigrent-elles d'un pays ou bien y affluent-elles ? Pourquoi, cependant, les entrées et les sorties de marchandises par les frontières ne commandent-elles pas un mouvement inverse des monnaies pour en payer ou en recevoir le prix ? Pourquoi tel système d'impôts ou de douanes, pourquoi tel régime de droit civil sur la propriété et les successions font-ils prospérer ici l'agriculture et là l'industrie, ou bien pourquoi les ruinent-ils ? Pourquoi le taux de l'intérêt varie-t-il de période en période et de pays à pays ? Pourquoi les villages communistes de l'Australie actuelle s'éteignent-ils dans la misère et la discorde, de la même manière que s'y sont éteintes, il y a quelque quatre-vingts ou cinquante ans, les Harmonies de Robert Owen et les communautés icariennes de Cabet ? Pourquoi enfin ceux qui ont voulu commander par la force à quelqu'une de ces relations inévitables et constantes, je

veux dire aux lois économiques, se sont-ils brisés contre elles, qu'ils s'appelassent Dioclétien à Rome et en France la Convention, l'un et l'autre d'ailleurs aussi aveugles dans leur haine de l'Eglise que dans leur conception des lois du maximum ?

Et nous pourrions ainsi continuer longtemps ces *pourquoi*, en pensant chaque fois à quelque *comment* économique qui satisfait heureusement notre curiosité.

Tout cela, c'est l'ordre dans l'histoire; tout cela, par conséquent, c'est la réalisation harmonique d'un plan divinement conçu, qui se déroule autrement qu'avec des coups de théâtre et qui n'a guère besoin d'un *Deus ex machina* faisant sortir de terre des légions quand il frappe le sol avec le pied.

C'est par des lois, en effet, que Dieu agit d'ordinaire, même dans le monde moral, comme s'il voulait tout ensemble permettre à celui qui croit en lui de l'admirer en elles et à celui qui n'y croit point de le nier et de le blasphémer. Quand Bossuet écrivait son *Discours sur l'Histoire universelle*, il croyait en un plan divin qui avait résolu et dessiné l'unité romaine comme un plus vaste berceau de l'Eglise. Plus tard, au contraire, quand Montesquieu donnait sa *Grandeur et Décadence des Romains*, il ne songeait qu'aux institutions et aux mœurs, visible instrument de l'invisible dessein. Et cependant entre ces deux œuvres il n'y a pas de contradiction, mais bien plutôt une harmonie naturelle, à peine troublée chez Montesquieu par les prétentions déjà éveillées d'une philosophie incroyante.

Eh bien! de même que l'histoire des idées et l'histoire des mœurs, l'histoire des richesses, régie par la constance des lois qui lui sont propres, est aussi un des facteurs du mouvement dans le monde. Seulement, d'ordinaire, on lui a fait jusqu'ici une part beaucoup trop étroite.

Chercherons-nous des exemples ?

L'Espagne, qui a eu pendant des siècles le monopole effectif de l'extraction de l'or et de l'argent, s'est ruinée : l'Angleterre, qui ne l'a jamais eu, s'est enrichie. Par quelles lois économiques ce contraste est-il possible ? Remonterons-

nous plus haut et rappellerons-nous ce que furent les républiques italiennes du moyen âge et de la Renaissance, patrie du commerce de banque en Europe? Ou bien rappellerons-nous ce que fut la Hollande du XVIIe siècle et comment l'Acte de navigation la ruina, en fondant la puissance de l'Angleterre libre-échangiste sur l'acte de protectionnisme le plus féroce que l'histoire ait enregistré ?

A une autre extrémité du monde qui pense, cette influence que les régimes économiques exercent sur l'histoire, a été tout au contraire exagérée : et ici, il est nécessaire que la philosophie chrétienne et l'économie politique, heureusement associées l'une à l'autre, opèrent une réaction qu'elles seules ensemble peuvent inspirer et guider.

Parfois, en effet, on a fait de cette influence de l'économie sur l'histoire l'unique facteur de la marche de l'humanité. C'est le « matérialisme historique ». Le grand prophète des collectivistes contemporains, Karl Marx, le concevait dès 1845; il le professait en 1846 dans sa *Misère de la Philosophie* et en 1859 dans sa *Critique de l'Economie politique;* enfin, en 1864, il en faisait, dans le *Capital*, la base de ses prédictions sur l'avènement nécessaire et fatal du collectivisme. Pour lui, comme l'a dit le socialiste universitaire autrichien Anton Menger, « les domaines idéaux de la vie humaine, l'Etat et l'Eglise, l'art et la science, ne sont que le produit des conditions économiques concomitantes » : il n'y a rien de personnel ni de subjectif dans l'histoire; toute sa marche est dictée fatalement par le régime du travail et par le système en vigueur dans la production et la jouissance des richesses (1).

Là, du reste, Karl Marx a été vivement combattu par ses propres amis et profondément discrédité.

Mais l'erreur n'était pas seulement de lui et de ses disciples. Ouvrez n'importe quel ouvrage de sociologie — j'entends de sociologie évolutionniste et spencérienne plus

(1) Anton MENGER : *Droit au Produit intégral du Travail*, tr. fr., Paris, 1900, pp. 170 et s. — Inutile de dire qu'Anton Menger, définissant ainsi le matérialisme historique, le critique comme avait fait déjà un autre socialiste allemand, Bernstein.

ou moins figée dans les théories de l'organisme social, car il n'existe guère d'autre sociologie — et vous y retrouverez ce même fatalisme de l'histoire enchaînée dans ses propres lois. Les formes sociales sont tout, mais les personnalités ne sont rien. Comme l'a dit le trop fameux professeur de Gratz M. Gumplovicz, « l'insignifiance complète de l'individu dans la marche de l'évolution humaine — sa libre volonté comprise — est un pilier fondamental de la sociologie... Celle-ci enseigne que l'homme pense et agit uniquement dans le sens de son groupe ; et que le groupe mène sa vie propre sur laquelle l'individu n'exerce aucune influence (1). »

Ainsi, de même que la sociologie et que toutes les sciences consacrées à l'étude d'un certain ordre de lois naturelles, l'économie politique, versant au positivisme, serait exposée à perdre de vue un Dieu personnel et libre, dont l'action puisse se révéler en dehors du cours régulier des lois qu'il a faites. Mais non : Providence et fatalité ne doivent pas être pris pour des mots synonymes. Aussi bien, s'il en était ainsi, la prière, je veux dire la prière qui supplie, qui espère et qui obtient, serait-elle un non-sens comme le positivisme veut nous la présenter. Et cependant les familles comme les individus, les peuples même comme les familles, n'ont-ils donc pas à demander le pain quotidien au Père commun ?

II

Voilà, ce semble, comment l'idée d'un Dieu non moins libre et bon que puissant et sage doit planer sur toute notre conception de l'ordre économique et de ses lois.

Cette idée, par la force des choses, plane également sur les principes mêmes de la science.

Le postulatum de cette science tout entière, c'est l'axiome

(1) Gumplovicz : *Sociologie et Politique*, trad. fr., pp. 138-139.

qu'en tout genre de travail et de recherche nous voulons invinciblement le maximum de résultats avec le minimum d'efforts. Au fond, du reste, cet axiome n'est qu'une traduction à peine élargie de l'instinct qui nous fait tendre invinciblement à notre bonheur, sauf à chacun de nous à ne pas mettre le sien là où les autres placent le leur. De même pour le principe économique. Le maximum de résultats s'apprécie au goût de chacun, comme aussi le minimum d'efforts. Tel cherche la science, tel la sainteté et tel la richesse : mais chacun, quoi qu'il en soit, les cherche par ce qu'il juge le plus court chemin pour les atteindre.

Eh bien, comment donc l'idée d'un Dieu créateur et principe de toute vie en nous ne s'imposerait-elle pas à notre pensée, lorsque, nous économistes, nous cherchons ce que le principe économique inspire aux hommes dans l'ordre des subsistances à assurer ou des richesses à acquérir; lorsque, par exemple, nous voyons ces hommes se demander d'instinct comment ils auront le plus de récoltes avec le moins de labour et de semences jetées en terre, ou bien le plus de marchandises avec le moins de sueurs et d'argent dépensés pour elles ? S'ils réussissent à en épargner, alors se réalise le mot profond de Bastiat, se plaisant à répéter que le progrès consiste à augmenter l'utilité gratuite de chaque chose et à en diminuer l'utilité onéreuse, par une plus large contribution de la nature, qui, soumise à l'homme, travaillerait pour lui comme une esclave.

Et ce progrès, qu'est-il autre chose que l'accomplissement de la loi divine dictée en Adam au genre humain tout entier, quand Dieu lui ordonna de remplir la terre et de se la soumettre ? Bien plus, par une harmonie merveilleuse de nos instincts et de nos vocations, il se trouve précisément que c'est l'instinct du repos qui, par l'épargne de nos efforts, se transforme en principe du progrès !

Mais ici perce ce que j'ose appeler une antinomie apparente du texte sacré : et à l'économie politique revient encore le mérite de l'avoir dissipée. Je reconnais d'ailleurs que le problème, troublant aujourd'hui pour quelques

intelligences assoiffées de socialisme, n'existait guère pour nos ancêtres, et que la théologie ancienne et classique — témoin, distrait d'ailleurs, de progrès industriels infiniment lents quoique continus — n'avait guère eu l'occasion d'entrevoir la difficulté.

Cette difficulté, c'est le problème du contraste entre la loi du progrès et la loi du travail.

Y avons-nous songé ? Dieu a ordonné à l'homme de se soumettre la nature et de la faire travailler pour lui : il lui a ordonné cependant de travailler lui-même. N'y a-t-il pas contradiction ? Aristote disait que l'esclavage disparaîtrait comme inutile quand la navette irait toute seule. Eh bien, le travail manuel, ce que l'Eglise appelle l'œuvre servile au sens historique du mot, en un mot, la peine physique dans le travail ne devrait-elle pas disparaître depuis que l'homme voit les forces naturelles travailler pour lui dans les machines à vapeur, dans les dynamo-électriques et dans les mille engins perfectionnés qu'elles meuvent avec une adresse que d'ordinaire n'atteint point la main de l'homme ?

Bien des socialistes, en effet, ont cru à la suppression de l'effort: et de là leurs rêves sur la possibilité de réduire le travail quotidien à trois heures, à deux heures, à une heure et demie, et même, comme Domela Nieuvenhuis, à une heure vingt minutes. L'auteur du *Socialisme catholique* ou *Christianisme intégral*, M. Paul Lapeyre, un des disciples avancés de la démocratie chrétienne, se contentait déjà de quatre heures tout au plus.

Il n'en est point ainsi cependant, par l'effet d'une loi psychologique que seule l'économie politique a mise en relief et qui concilie merveilleusement la loi du progrès avec la loi du travail.

Il est parfaitement vrai que nous pourrions moins travailler si nous voulions vivre comme les peuples moins civilisés, ou si nous voulions tout simplement vivre comme nos ancêtres du moyen âge, consommant les seuls produits de notre territoire, à peu près immuables au lieu de notre berceau, sobres par habitude comme d'autres par nécessité, donnant peu aux jouissances de l'art et de la curiosité, nous

passant pour ainsi dire de budget d'Etat et ne consacrant pas à ce minotaure, comme nous actuellement en France, la cinquième partie de nos revenus et de nos sueurs. A ce prix là, nous aurions acheté, par notre obéissance à la loi du progrès, le droit et la force de désobéir à la loi du travail.

Seulement — car Dieu ne commande jamais en vain — seulement nous ne le voulons pas: ou plutôt, le voulant en théorie par l'instinct de la paresse, nous sommes empêchés, par l'éternel rajeunissement de nos besoins, de le vouloir en pratique. Le but se recule et les besoins se dilatent, à mesure que le progrès industriel devrait nous faire toucher au terme désiré. Or, personne n'a plus finement analysé ni mieux décrit cette élasticité de nos besoins que M. Paul Leroy-Beaulieu, mettant en pleine lumière cette belle loi d'expansibilité et de substitution dans son *Traité théorique et pratique d'Economie politique*.

Bastiat, si poétique et si chrétien, n'avait pas moins bien éclairé la loi providentielle de sociabilité et de mutuels services qui unit économiquement tous les hommes et toutes les générations. On connaît son charmant apologue du menuisier de village. Le menuisier se lève, s'habille, il déjeûne et dîne, il se promène, il va le dimanche à l'église, car le menuisier de Bastiat allait encore à la messe, et même avec un livre d'heures à la main: et partout il jouit de produits et de travaux que les agriculteurs de l'ancien monde, que les colons du nouveau, que les armateurs, les architectes, les typographes, les tisserands, les constructeurs de machines, en un mot tous les travailleurs de la main ou du cerveau ont préparés ou faits pour ce menuisier, dans tous les siècles passés non moins que dans le siècle présent. « J'ose dire, concluait Bastiat, que dans une seule journée ce menuisier consomme des choses qu'il ne pourrait produire dans dix siècles... Ce qui rend le phénomène plus étrange encore, c'est que tous les autres hommes sont dans le même cas que lui. Chacun de ceux qui composent la société, a absorbé des millions de fois plus qu'il n'aurait pu produire, et cependant ils ne se sont rien dérobé mutuellement... Chacun a plus de satisfactions en un jour qu'il n'en pourrait

produire en plusieurs siècles. Et si l'on regarde les choses de plus près, on s'aperçoit que ce menuisier a payé en services tous les services qui lui ont été rendus. » Que fait-il donc, cet homme-là, pour se reconnaître envers la société? Eh bien! il passe sa journée à raboter des planches (1)!

Cependant, en travaillant pour le menuisier de village, chacun ne voulait travailler que pour soi. Ainsi, comme dit M. Baudrillart, chrétien lui aussi, « c'est donc l'individualisme, tant accusé de n'avoir d'autre effet que d'isoler les hommes, qui les conduit à l'association et qui finalement aboutit à enlacer le monde dans les millions de liens d'un immense réseau! C'est lui qui, par des combinaisons spontanées, crée la solidarité entre les classes, les provinces, les nations et les continents (2)! »

III

Aborderai-je encore un problème que nul auteur, à ma connaissance, n'avait traité avant les économistes, je veux dire ce problème de la population et de son équilibre avec les subsistances, que Platon et Aristote avaient si brutalement tranché en conseillant ou en ordonnant les infanticides?

Ici on s'attend à m'entendre nommer Malthus. Eh bien pourquoi pas? Sans citer Malthus, le R. P. Taparelli d'Azeglio, dans son volumineux *Essai sur le Droit naturel*, ne fait que le compléter quand il écrit que « l'accroissement démesuré de la population est un véritable fléau pour l'honnêteté comme pour l'aisance publique » et que, à travers l'impuissance où l'autorité sociale et la nature sont d'apporter aucun remède, « nous devons, dans notre gratitude et notre admiration, nous prosterner aux pieds de l'Auteur et Législateur du christianisme, puisque, dans la

(1) Bastiat: *Harmonies économiques*, ch. 1, *Organisation naturelle*.
(2) Baudrillart: *Manuel d'Economie politique*, 5e édition, p. 255.

plénitude des temps, il a rendu la continence vénérable par les éloges qu'il lui a prodigués, possible par sa grâce et facile par les institutions qui existent dans l'Eglise (1) ». Il y avait déjà trois quarts de siècle que Joseph de Maistre, heureux de trouver dans le *Principe de Population* de Malthus l'hommage involontaire qu'un pasteur protestant rendait à la nécessité du célibat ecclésiastique, avait, dans le *Pape*, cité ce « profond » ouvrage comme « un de ces livres rares après lesquels tout le monde est dispensé de traiter le même sujet » (2).

Cependant, parmi les critiques que Malthus a eus, il s'en est trouvé un, l'Anglais Doubleday, qui, sans quitter le terrain de l'économie, a élevé la discussion à une hauteur toute chrétienne et toute mystique, en appelant l'attention sur la loi la plus curieuse et la plus manifestement providentielle de la démographie.

Si le principe de Malthus est vrai, se dit Doubleday, et si la population a une tendance irrésistible à se presser à la limite des subsistances, comment se fait-il que les funestes conséquences de cette loi naturelle n'aient pas été ressenties partout et toujours ? Eh bien non. L'expérience historique et l'analyse intérieure des groupes sociaux révèlent une loi toute différente. C'est que, dans chaque espèce de tous les règnes végétal, animal et humain, les dangers qui menacent une espèce provoquent un effort correspondant pour la préservation de la vie : l'espèce en devient donc plus fertile ou plus féconde, et ainsi, puisque le danger qui agit le plus en cet ordre de faits, est le danger provenant du manque d'aliments, il en résulte que l'état *dépléthorique* est favorable à l'accroissement, et que l'état *pléthorique* est funeste au contraire à la fécondité. D'où cette conséquence, que dans toute société les classes aisées et bien nourries vont en s'éteignant. C'est à dire qu'elles ne se renouvellent pas par elles-mêmes, et que les classes pauvres sont au

(1) R. P. Taparelli d'Azeglio, *Essai sur le Droit naturel*, l. V, ch. vi, §§ 1118, 1120, 1122, 1123, t. I. pp. 507-509.
(2) De Maistre : *Du Pape*, l. III, ch. iii, § 3, pp. 364-366.

contraire une pépinière féconde de vies humaines : de là, encore cette conséquence, que le mouvement général de toute société est commandé par l'importance proportionnelle de ces deux mouvements en sens contraire.

Doubleday apporte un assez grand nombre d'exemples : les uns tirés de l'ensemble d'une population, tels que lui en fournissent la multiplication des Hébreux en Égypte, la prolificité actuelle de l'Irlande misérable, la stérilité de la Grèce ancienne sous la paix romaine et l'essor remarquablement rapide de toutes les populations après les famines et les grandes épidémies ; les autres tirés de l'étude particulière d'un groupe social déterminé, comme les pairs et baronets d'Angleterre, les bourgeois de Berne et de Newcastle, les patriciens et les sénateurs de Rome suivant la remarque de Tacite. Doubleday explique encore par là que, dans les deux derniers siècles de la République et sous les Césars, Rome ait vu les ingénus diminuer de nombre absolu, tandis que les esclaves et les affranchis se multipliaient d'une manière exclusive.

Plus chrétien que Malthus, Doubleday voit dans la loi qu'il proclame, une manifestation de la sagesse du Créateur, qui, par des lois naturelles et régulières, a voulu que les peuples pussent lutter contre les épreuves, se relever après les fléaux, être préservés de l'influence corruptrice de la richesse et présenter enfin, dans leur composition intérieure, un mouvement sans cesse ascendant de familles qui grandissent, qui jouissent des biens de ce monde et qui bientôt disparaissent, en les abandonnant alors à d'autres familles élevées à leur tour par le travail et les vertus domestiques.

« On se demandait toujours, dit-il, pourquoi une si large part des biens de la terre serait donnée à une classe et refusée à celles qui sont en dessous. Ce phénomène semblait un injuste monopole... Mais, en regardant de près la société et ses progrès, on voit que toute croissance est par en bas, et tout déclin par en haut. Les détenteurs de la richesse ne peuvent pas maintenir longtemps une postérité à qui la transmettre. Les vieilles familles, comme l'a si bien dit

Thomas Brawne, ne durent pas trois chênes. Ainsi, dans une incessante évolution, les descendants des pauvres héritent continuellement des biens des riches... Bien qu'il y ait une inégalité individuelle, au moins n'y en a-t-il pas d'autres. A la longue, la descendance des pauvres est investie des biens accumulés par les riches; et elle, à son tour, manquant plus tard d'héritiers, les cédera aux enfants de ceux qui ne sont pas encore riches. Distribution empreinte d'une admirable équité, qui, au milieu des inégalités que nous apercevons, est bien faite pour expliquer l'admiration profonde de tous les esprits réfléchis ! (1) »

*
* *

Peut-être ces exemples suffisent-ils pour éclairer la pensée que je m'étais enhardi à exposer, l'idée de Dieu dans l'ordre économique.

C'est pourtant dans un autre sens que parfois l'on a voulu une économie politique chrétienne. Je l'ai envisagée comme une science : parfois, au contraire, on n'a pas voulu qu'elle fût autre chose qu'un art et un art construit d'après l'idéal d'un rêve. J'ai pensé aux lois économiques dont elle manifeste l'irrésistible action : on n'a songé au contraire, parfois, qu'aux moyens d'organiser un monde d'où la misère, les crises, les inégalités même et toutes les souffrances autres que les douleurs physiques de la maladie auraient disparu, et dans lequel la pleine expansion de la justice sociale aurait rendu inutiles la charité et surtout l'aumône. C'est dans ce monde, disait-on, que le christianisme social aura réalisé enfin le mot de pitié du Sauveur sur la foule, *Misereor super turbam*. Il est vrai — et on l'oubliait un

(1) Doubleday : *The true law of population shown to be connected with the food of the people*, London, 2e édition, 1843, pp. 258-259 et passim. — Voyez l'étude particulière que nous faisons de Doubleday dans notre *Histoire des Doctrines économiques*, 2e édition, Paris et Lyon, 1902, pp. 277-286.

peu — il est vrai que cette pitié divine s'était traduite alors, non seulement par une aumône de pain, mais encore par celle d'un pain sous lequel le Sauveur enfermait, dans le mystère du symbole, le don de sa grâce, de ses sacrements et de lui-même.

Surtout on oublie trop que la science doit précéder l'art et que celui-ci ne peut ni se fonder ni se concevoir contraire à elle. Toutes les inventions sociales, quelque pures que soient les générosités dont elles procèdent, sont condamnées à de lamentables impuissances et souvent à des échecs plus douloureux que les maux anciens, si elles ne s'éclairent pas de la connaissance de ces lois économiques que l'on méprise ou que l'on nie. Ce mépris ou cette négation ont, il est vrai, une explication fréquente dans l'ignorance, l'amour-propre ou la paresse : mais nous ne croyons trouver là ni une justification, ni même une excuse. Que dirait-on, en effet, de l'architecte qui, n'ayant pas voulu étudier les lois de la pesanteur et de la poussée des matériaux, proposerait, à la place de Soufflot, de jeter dans les airs la coupole du Panthéon sans la couronner d'une colonnade où il ne verrait, quant à lui, qu'un décor inutile, ou bien qui proposerait de lancer les voûtes, même ogivales, de la cathédrale de Cologne sans les avoir, au préalable, flanquées d'une forêt de clochetons et de contreforts ?

Il n'y a pas cependant de science qui, par ses lois et ses principes, ne proclame pas Dieu, pour peu que nous voulions plonger en elle nos regards. Dieu est partout : il est dans tout ce qui est vrai, comme il est l'essence du vrai et du bien. Il n'y a donc pas de vérité qui, tout simplement pour lui et à cause de lui, ne vaille pas la peine d'être étudiée et admirée. A nous, économistes chrétiens, nous serait-il donc interdit de le voir lui-même à travers les phénomènes et les lois de ce monde économique qui, dans son ensemble et ses moindres détails, porte, comme tous les autres mondes, l'empreinte de son éternelle pensée ?

Sur le Thabor, les trois apôtres qui avaient eu seuls l'honneur de contempler la transfiguration, rouvraient leurs yeux, encore éblouis par une lumière céleste. Tout

s'était évanoui à leurs regards, dans la nuée à travers laquelle avait parlé l'Esprit Saint. Et alors, cherchant autour d'eux, ils ne virent plus que Jésus seul, mais Jésus avec eux-mêmes : *Et statim circumspicientes, neminem viderunt nisi Jesum tantum secum* (1).

Eh bien, c'est ainsi que j'aime à m'imaginer le savant chrétien, dans quelque domaine de la science qu'il ait porté ses recherches. Une fois l'âme illuminée des splendeurs de la foi, comme les trois apôtres des clartés du Thabor, c'est Dieu que la vraie science trouve partout, et c'est Dieu qu'elle voit dans toutes ses œuvres. Puis Dieu pour elle, le Dieu vraiment visible, c'est Jésus, Verbe divin par qui tout a été fait et sans qui n'a été fait rien de ce qui existe, comme l'a dit celui des évangélistes qui nous fait pénétrer le plus avant dans les mystères de son amour; ce Dieu vraiment visible, c'est Jésus Verbe divin, dont la pensée a posé de toute éternité les lois rationnelles de l'esprit — et par conséquent les lois économiques — non moins que les lois physiques de la matière.

(1) S. Marc, IX, 7.

J. RAMBAUD,

Professeur d'économie politique
à la Faculté catholique de droit.



CHARLES CHESNELONG

Suite (1)

XVII

L'Empereur avait des impatiences contre ce qu'il appelait les *inflexibilités* et *les effarouchements de conscience* du député d'Orthez; mais il se souvenait des conventions acceptées et ne lui gardait pas rancune. La rancune, il faut le dire, n'était ni dans son cœur, ni dans son caractère, et Chesnelong étant sa conquête personnelle, il y tenait. Maintenant surtout que le vide, un vide presque imperceptible, mais qu'il sentait pourtant, commençait à se faire autour de lui. Les hirondelles désertent le toit qui penche vers sa ruine; les hommes s'éloignent du pouvoir que menacent les catastrophes. Cela se fait tout seul et presque sans que personne en ait conscience. On ne prévoit pas les effondrements, ou du moins on n'y croit guère, et cependant graduellement on se retire. Pourquoi?... On ne sait pas... C'est un instinct, un de ces « funestes avant-coureurs de la chute des rois » qu'il est plus facile de constater que d'expliquer. Telle était la situation dès 1868. Les Tuileries semblaient froides, et l'on eût dit parfois les souverains transis. Ils entendaient du reste leurs commensaux les plus

(1) Voir les numéros d'octobre, novembre, décembre 1901, et janvier 1902.

intimes, les plus dévoués, et tout à la fois les plus sceptiques, chuchoter à demi voix qu'on en est à « Je ne sais quel vilain souffle révolutionnaire qui donne fort à penser (1) » et ils cherchaient à se réchauffer en s'entourant.

Chesnelong n'avait jamais quêté les invitations aux Tuileries; à certains moments il s'était même visiblement tenu à l'écart; mais il ne se déroba guère en cet hiver de 68 où, s'il avait quelquefois voté avec le pouvoir et parlé dans le même sens que lui, il n'avait pas moins mis en très grande évidence « ses inflexibilités ». On lui fit d'ailleurs de grandes avances, l'Impératrice surtout. Elle aussi sentait trembler quelque chose sous ses pas; c'était la période commençante des craintes et des ambitions politiques et maternelles de cette belle souveraine, née pour régner comme femme plutôt que comme impératrice, et à qui le diadème allait mieux que le pouvoir. Mais les deux lui étaient chers, et en ce moment, elle s'efforçait de rallier autour d'elle les hommes sur lesquels on pouvait s'appuyer dans le présent tout en se les attachant pour l'avenir. Elle fit donc inviter plusieurs fois Chesnelong, et un jour, à l'issue d'un dîner où la Chambre était libéralement représentée, elle vint à lui « revêtue de grâce et de majesté », comme elle savait si bien le faire, disant : « Monsieur Chesnelong, j'ai le projet de vous accaparer. » Et l'emmenant, ou plutôt l'emprisonnant dans une embrasure de fenêtre, elle eut avec lui une conversation très prolongée. Là, debout, avec un grand air de confiance, de simplicité, et un extraordinaire déploiement de compétence, elle traita les problèmes pendants de la politique intérieure et extérieure, formulant des vues, abordant les détails, ne reculant devant l'énonciation d'aucune des menaces de l'avenir. Ceux qui ont bien connu l'impératrice Eugénie savent qu'elle était étonnante en certaines occasions, et qu'ayant le don très féminin de s'approprier les idées des autres, de les faire siennes avec beaucoup d'aisance, de

(1) Mérimée : *Lettres à une autre inconnue.* Lettre du 12 décembre 1867.



paraître savoir à fond ce qu'elle avait à peine effleuré, de préparer enfin la toilette d'un entretien avec le même luxe et le même goût que la toilette de sa personne, elle usait de cet art avec une réelle puissance. Or, ce jour-là, elle mit vraiment en œuvre tous ses moyens, et aussi Chesnelong ne fut pas seulement sous le charme, il eut un peu d'éblouissement et crut un instant, un jour, une semaine, qu'il y avait en cette femme un homme, et un homme d'Etat.

Que la naïveté signalée chez lui comme un trait de caractère exceptionnel en un Béarnais, ait été pour une part dans la vivacité première de cette perception, qui était surtout un espoir; que le côté chevaleresque de sa nature y fût pour une autre part, je n'ai point à le nier. Chesnelong lui-même en conviendra plus tard, et il aura l'impression fort nette que son impériale interlocutrice avait étudié pour la circonstance les matières de cette conversation, que ce qui lui parut du sens et de la profondeur politique était surtout une leçon très bien préparée et très bien dite.

Avec cela néanmoins, il y avait autre chose. Sur les questions religieuses de plus en plus brûlantes, l'Impératrice interrogea, avec un désir évident d'y voir clair, l'homme de conscience qu'elle avait sous la main. La levée de boucliers de l'épiscopat provoquée par les agissements de la *Ligue de l'enseignement* (1) et par l'*Athéisme* montant au point de constituer un *péril social* (2); la dis-

(1) La *ligue de l'enseignement* avait en réalité été fondée par Jean Macé en 1866, mais elle avait affecté un programme et des allures si sages que cette honnête façade avait trompé tout le monde. Ce n'est qu'en 1868 que Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, la dénonça, la condamna, et qu'il devint évident que, comme les *solidaires* de Belgique auxquels elle se rattachait, son but était d'exclure de l'enseignement Dieu, toute religion, et même de les combattre. Elle avouera elle-même plus tard qu'elle est fille et sœur de la franc-maçonnerie française.

(2) La brochure de Mgr Dupanloup, l'*Athéisme et le péril social*, datait aussi de la fin de 1866 : le vaillant évêque étant toujours à l'avant-garde et sur la brèche. Le mal qu'il avait alors signalé et combattu gagnait comme un chancre et effrayait maintenant tout le monde. Guizot se jetait dans la lutte de la foi contre l'athéisme en grand

cussion qui s'ouvrait au Sénat où Sainte-Beuve opposait aux revendications des cardinaux les exigences de « son diocèse » de la libre pensée (1) ; la question romaine que l'opposition soulevait envers et contre tous les *jamais :* tout ce mouvement antireligieux que le gouvernement — ou certaines parties du gouvernement — favorisait; tout cet ensemble de luttes passionnées, ardentes et aigres, exaspérait en quelque sorte les inquiétudes de la souveraine, en tant que catholique et en tant que mère. Et ce fut bien aussi ce qui toucha le plus, ce qui même aveugla quelque peu son interlocuteur.

Une dérivation toute naturelle, et cependant fort habile, avait amené la conversation sur l'organisation future de la régence. L'Impératrice pénétrée de la pensée que Chesnelong représentait un groupe, et en dehors de ce groupe une influence, n'avait rien épargné pour le gagner à ses vues, peut-être même à son plan, et il se pourrait qu'au fond cette question délicate ait été le principal motif de ce long entretien, dont après tout le résultat fut nul. Il ne laissa point — et j'en parle surtout pour cela — d'être très remarqué. Je ne suppose pas qu'il ait comblé d'aise le convive princier de M. Latour du Moulins; en tout cas il en intrigua beaucoup d'autres, dans ce milieu de la cour où

chrétien qu'il était, Jules Favre lui-même prenait peur du fléau montant et protestait à sa manière dans son discours de réception à l'Académie où il affirmait que « La religion et la philosophie ont leur source en Dieu » et, ajoutait-t-il « elles s'unissent en remontant à lui par la même route, celle de la science et de la liberté ». Il s'était d'ailleurs incliné auparavant devant « le Dieu qui, par la raison se révèle à la conscience », « *le Dieu dont l'âme immortelle garde l'ineffaçable image*, le Dieu d'esprit et de vérité ». La majorité des hommes et des journaux de son parti cria au scandale et ne lui pardonna jamais cette protestation. C'est là en quelque sorte la note exacte de 1868.

(1) Sainte-Beuve en était alors à sa dernière période religieuse, ou plutôt *antireligieuse*, jamais son scepticisme n'avait été aussi dogmatique, coupant et froid. Il le fut dans cette discussion au Sénat jusqu'à être insultant à force de calme et de dédain. Et c'est alors qu'ayant inventé « le diocèse de la libre pensée », il s'en fit tranquillement « l'évêque », mais un évêque bien méprisant pour les autres diocèses, et qui célébrait comme on sait son office du vendredi saint.

l'on avait toujours le nez au vent pour flairer l'influence prochaine et le pouvoir de demain. L'Empereur lui-même qui, *lorsque la religion donnait*, comme on disait chez son cousin, redoutait « les emballements de l'Impératrice » pour qui Chesnelong n'était pas le directeur de son choix, eut l'air de trouver que la consultation se prolongeait un peu.

Naturellement l'Impératrice y mit fin quand son moment fut venu et, satisfaite ou non — je serais tenté de croire qu'elle ne le fut pas —, elle renvoya son interlocuteur momentanément réconforté. « C'est étonnant, disait-il alors à un ami, ce que les apparences frivoles de cette femme couvrent d'esprit politique, d'idées personnelles et de vues profondes !... » « Il se pourrait — écrivait-il à un autre — que l'avenir fût là, et même, pour le moment, le salut » (1). Optimisme et confiance qui durèrent peu. A mesure que s'éloignait le bruit de cette parole, très entraînante quand Sa Majesté le voulait, Chesnelong distinguait mieux les lacunes du grave entretien et tout ce qu'il avait eu de factice. Une circonstance l'ayant peu après remis en présence de l'Impératrice, avec laquelle il put encore causer seul, son rêve prit fin. S'il retrouva chez elle, en effet, les mêmes aspirations personnelles, les mêmes envolées maternelles, il constata qu'il ne restait plus que des débris des « vues profondes » et que celles qui lui avaient semblé telles étaient comme oubliées. D'autres influences avaient passé par là, des mouvements de cour, des préoccupations mondaines — c'est le vrai mot — avaient effacé, comme une éponge mouillée sur le tableau noir, les lignes qu'il avait prises pour des desseins mûris. La mesure, la suite, l'équilibre n'étaient pas où il avait cru les voir, et aussi une certaine somme de connaissances acquises (2); l'esprit politique, en

(1) Lettre du 2 mai 1868.

(2) Observons ici que rien n'avait préparé Mlle de Montijo à un rôle politique. L'esprit de gouvernement ne coulait point dans ses veines avec le sang comme dans certaines familles de diplomates ou de souverains; le milieu dans lequel elle était née n'était pas même grave; son éducation très mondaine et en réalité très sommaire ne l'avait initiée à rien de ce qui aurait pu faire d'elle une Marie-Thérèse d'Autriche ou même une Elisabeth d'Angleterre, si sa nature s'y fût prêtée.

tout cas, s'était volatilisé, et décidément la statue n'était pas coulée en bronze.

Ce n'est point manquer de respect à une grande infortune que de raconter aujourd'hui ces choses, d'abord parce qu'elles ne contiennent rien qui puisse dans l'avenir entacher une mémoire ; ensuite, parce que, toutes choses pesées, une souveraine n'a pas à se plaindre de l'histoire lorsqu'elle la représente comme une femme digne et une mère dévouée.

Au fond de tout cela, et bien que Chesnelong ne soit point du tout un homme de cour, la vérité est que, depuis qu'on entend des sentinelles étrangères échanger des mots de passe sur les Alpes et sur les bords du Rhin, il a, lui aussi, le nez au vent, il flaire, il cherche de tous côtés... non pas pour découvrir et saluer le soleil levant, mais, suivant le mot de sa lettre du 2 mai, pour trouver « le salut ». Et le voulant avec passion, il en fait en quelque sorte surgir le mirage ; il croit le voir, il le voit à travers certaines apparences. Ce ne sera pas cette fois seulement...

Pour le présent, l'Empire est debout en face de tout ce qui menace le pays ; il est la garantie de l'ordre au dedans et la condition de la paix au dehors ; il faut l'empêcher de tomber, se dit-il, parce qu'on sait ce que coûtent des révolutions même en des situations moins critiques. Il le faut parce qu'au dessus des traditions et des sympathies politiques « il y a la France » comme le dira un jour un prince dont le patriotisme fut non moins ardent, non moins résigné. Et alors — revenons au mot par lequel nous avons commencé — Chesnelong veut mettre la main sur *un homme* dont le bras soit assez robuste pour soutenir les colonnes du temple. Quand donc, l'Impératrice vient à lui disant des paroles fortes et de haute inspiration — elles semblent telles — le mirage se produit... C'est bien le mirage, qui décroît ensuite, s'éloigne, s'efface et disparaît.

Lorsque plus au repos, le député d'Orthez se reportait à l'heure où il avait cru découvrir ainsi des qualités viriles exceptionnelles en cet être essentiellement féminin qu'était l'Impératrice Eugénie, il disait, en souriant à peine : « C'est une illusion qui a filé comme une étoile... » Il n'en aura

pas moins de respect pour la souveraine en fuite, pour l'étoile tombée quand viendra la cruelle échéance; il n'aura que de la sympathie, une sympathie profonde et attendrie pour la femme retrempée dans l'épreuve et grandie par le malheur, pour la mère assise au pied de la croix; mais c'est là un tout autre ordre d'idées et de sentiments.

XVIII

Je sais que nos socialistes contemporains ont inventé les questions ouvrières d'assistance, de prévoyance, de secours en cas d'accidents; je sais qu'avant eux — avant nous — nul n'avait jamais rien fait pour « les travailleurs », et je me garderais de dire le contraire; mais, tout de même, le Corps législatif était, en mai 1868, saisi de projets divers sur toutes ces questions, et il les discutait.

Même il en était saisi de par l'Empereur, très secourable aux classes laborieuses sur lesquelles il croyait pouvoir s'appuyer et qu'il aimait à conquérir; très occupé d'elles, il faut le reconnaître, et dont, au point de vue de cette charité spéciale et « sociale », Messieurs de Falloux et de Melun avaient fait l'éducation en 1849 (1).

(1) Je ne dis pas, entendons-le bien, que ces éducateurs eussent fait partager à leur élève toutes leurs idées sur ces questions. Bien s'en faut. Chacun sait que, pour le prince Louis Napoléon et pour ces catholiques militants, le point de vue ne pouvait être le même. Néanmoins, lorsque le comte de Falloux, son ministre, eut mis le prince Président en rapport avec le vicomte de Melun dont la vie était consacrée tout entière à l'étude et au soulagement des classes souffrantes et laborieuses, lorsque quelques entretiens à deux et à trois eurent intéressé le prince en lui ouvrant des horizons nouveaux, il entra en quelque sorte dans le sujet sous la direction de celui qu'on pouvait, en l'espèce, nommer un spécialiste et un praticien. Sans doute il ne se donna pas gratuitement comme M. de Melun qu'il fatigua même un peu à force de mêler les intérêts de la politique aux intérêts de ses clients, et de vouloir asservir aux premiers les seconds. Toutefois, ce fut alors que Louis Napoléon prit le goût et la préoccupation des questions ouvrières et sociales qui nous occupent en 1868 et auxquelles il mêla les fumées de son esprit chimérique.

Chesnelong qui sent toute l'importance actuelle et future de ces difficiles questions, ne s'accorde pas de vacances — pas assez, nous le verrons bientôt — il creuse la matière, nouvelle pour lui sous plusieurs rapports, il s'en fait un devoir de charité, de religion et encore un devoir social. Il lit donc les économistes et les traités spéciaux plume en main ; il interroge les hommes les plus compétents et les plus intéressés à cette étude ; et, les journées ne suffisant pas, il résume la nuit ses observations, refait les chiffres et les calculs sur lesquels tout repose, n'accepte rien sans contrôle et, ainsi documenté, s'en va discuter les projets de loi au Conseil d'Etat (1), dans les commissions, à la tribune, un peu partout.

Sa famille s'inquiète de cet évident surmenage. Après les grands coups de collier de décembre pour la question romaine, les efforts incessants de janvier pour la loi militaire, que d'autres travaux très sérieux ont suivis, recommencer ainsi !... Mais quoi ? se dérober quand il s'agit des intérêts sociaux les plus pressants ?... Laissez-le donc travailler.

Et comme les lettres de ses commettants pleuvent toujours sur sa tête, « abêtissantes » — c'est lui qui l'a dit — et qu'il faut y répondre, il en vient à supprimer, pour les passer à son bureau, ses soirées de famille, son vrai repos de cœur et d'esprit. Il est à ces *travaux forcés* durant tout le mois de mai, d'où, à la fin, une surexcitation nerveuse, de grandes lourdeurs de tête, beaucoup de lassitude, une sorte d'horreur instinctive de la tribune dont il écrit : « C'est une faiblesse et j'en suis honteux, mais il faut aller au bout et la délivrance approche avec le mois de juillet » (2).

Nous le voyons donc, le 29 mai, monter à cette tribune dont l'usage le fatigue extrêmement, pour y discuter un projet de loi qu'il a pris très à cœur, sur *les caisses d'assurances pour la vie* et touchant les *accidents du travail.*

(1) L'Empereur lui-même venait alors discuter ces projets au Conseil d'Etat où ils s'élaboraient.

(2) *Lettres à une vieille Amie*, 19 mai 1868.

M. de Boureuille, conseiller d'Etat et commissaire du Gouvernement, ne veut ni du projet de la commission, ni de l'amendement que vient de déposer Chesnelong après y avoir rallié M. Chagot et d'autres députés industriels, lequel a pour but d'établir que l'assurance aura son effet aussitôt après le premier versement si la mort survient, et sans attendre les deux années qu'indique le projet. M. de Boureuille — soit le gouvernement — n'accepte cela à aucun prix, Chesnelong se défend bien ; il sera vaincu, mais non sans honneur, car il conquiert à la force du poignet une belle minorité.

Le revoilà le lendemain sur le chevalet et pour le même projet de loi. On ne se doute guère qu'il y est au supplice et lui-même l'oublie quand il s'est ressaisi, mais l'effort initial coûte beaucoup à son organisme *surmené :* il faut bien revenir à ce mot que tant de siècles ignorèrent et que l'Orient ne connaît pas.

« Messieurs, dit-il, il n'y a rien de plus lamentable que la situation d'un ouvrier qui, frappé dans la force de l'âge et dans la plénitude de la vie, tombe sur le champ de bataille agricole ou industriel sous le coup d'un de ces accidents terribles qui sont comme le tribut sanglant de la lutte de l'homme contre les forces de la nature ». Et il part de là pour démontrer la nécessité de pourvoir abondamment à une telle détresse, sans tarir les sources mêmes du travail en écrasant ou épouvantant le patron. Il n'est point socialiste — point *étatiste* comme on a dit depuis — mais ici ou jamais, l'Etat doit intervenir :

« L'Etat aurait-il pu se désintéresser et se remettre de cette tâche à la charité privée?

« Pour mon compte, Messieurs, j'aime avant et par dessus tout la charité privée. Elle n'est pas impersonnelle, elle établit par un échange de dévouement et de reconnaissance un trait d'union entre la générosité du donateur et le malheur de l'assisté ; seule elle peut par l'élasticité de ses libres mouvements se mesurer sérieusement au malheur lui-même. Et certainement la charité publique serait impuissante à opérer le bien que la charité privée fait peu

à peu et presque sans s'en douter... Mais la charité publique peut entreprendre des œuvres d'ensemble auxquelles la charité privée ne suffirait qu'imparfaitement. »

Je ne donne là que des entrées en matière, des amorces des discours en quelque sorte ; aborder soit la discussion, soit le détail des projets de loi nous mènerait trop loin, aussi loin que nous sommes aujourd'hui de ces amendements et projets en même temps charitables et conservateurs. Mais ces passages suffisent pour nous montrer en quel esprit et en quel sens étaient les discours de Chesnelong. Le mot de charité auquel il revient si souvent scandalise déjà ceux qui réclament autrement que lui l'assistance de l'Etat ; mais d'abord il n'en a cure, et puis, chez lui, ce mot monte du cœur aux lèvres, par *abondance*, selon la vieille expression proverbiale.

C'est une force que cette sincérité de l'amour — *Charitas... omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet* — mais pour cela même, c'est une cause de faiblesse aussi : il se dépense sans prudence. En ce moment où vraiment il a dépassé la mesure, en ce printemps 68, les Frères de la Doctrine chrétienne s'adressant à lui sans relâche pour le conseil et pour l'action, il ne leur refuse rien, quitte à prolonger un peu plus avant le travail de la nuit.

— C'est de la folie, lui disait un de ses amis, on ne mène pas impunément une vie pareille.

— Ah ! baste !... répondait Chesnelong, je détellerai bientôt et j'irai me mettre au vert... ou me refaire à l'étable.

Il disait cela pour se donner du cœur à lui-même autant que pour en donner aux autres. Lui qui s'était cru si longtemps invulnérable et inlassable, il se sentait presque au bout de ses forces; et c'était vrai qu'il aspirait à « l'étable », au *chez nous* plein d'amour, de paix et de bien être.

Le 10 juin, il se rend à la chambre pour y parler encore. Il ne s'agit pas cette fois de lois d'assistance, mais d'une caisse à fonder pour le développement des chemins vicinaux ; ce n'est plus la charité qui commande, mais ce sont les intérêts provinciaux et locaux : il ne faut pas dételer encore.

Chesnelong gravit donc, en se gourmandant lui-même, ces marches qui maintenant lui coûtent tant à monter — « de plus en plus » écrit-il le 19 mai. — Allons, se dit-il, la première redoute emportée, on est maître de la place, en avant !...

Oh ! ce premier effort !... il le fait... Il emporte sa redoute, entre dans son sujet, et... tout d'un coup, il se sent chanceler, un voile tombe devant ses yeux, il semble qu'un marteau l'ait frappé à la tête... Il se raidit cependant, balbutie, et, par un acte de volonté énergique, il parvient à dire : « Je demande pardon à la Chambre... j'éprouve une sorte d'indisposition... »

Reposez-vous ! Reposez-vous ! s'écrie-t-on de toute part.

Il s'assied... mais il se sent défaillir... ses gestes implorent du secours... On lui fait descendre l'escalier de la tribune et, dit *le Moniteur*, « après être resté un instant assis à son banc, il sort de la salle accompagné par quelques collègues. »

La Chambre est très émue. La gauche qui a ri quand elle a cru à une défaillance de mémoire et dont un membre à lancé : « Notre-Dame des orateurs, priez pour nous !... » la gauche est consternée comme la droite. — Est-ce une syncope ?... N'est-ce qu'une syncope ?...

« La séance est interrompue pendant quelques minutes », continue *le Moniteur*. M. le président Schneider se lève et dit : « M. Chesnelong étant momentanément indisposé, je demande à la Chambre de vouloir bien entendre M. le commissaire du gouvernement, sauf à rendre la parole à M. Chesnelong quand il pourra la reprendre. »

C'était, on l'a compris, beaucoup plus qu'une syncope. L'excès de fatigue trop prolongé avait produit son effet, le grand effort, l'extrême tension des nerfs avait déterminé le moment de l'explosion ; un violent mouvement congestif s'était produit et avait abattu son homme.

S'en relèverait-il ? Telle était la question.

Ses amis l'avaient hissé dans un coupé, l'un d'eux s'était installé près de lui, en proie aux plus cruelles inquiétudes, car la figure de l'athlète frappé ainsi en pleine arène,

s'altère, se décompose comme celle d'une victime étendue sur le sable du cirque... Et cependant c'est la crise de salut qui s'opère à ce moment précis... Dans les profondeurs mêmes de l'organisme la vie se défend... Par les seules forces de la nature, par la résistance qu'oppose au mal cette belle constitution, une hémorrhagie intestinale vient de se produire et, dégageant, par un effort comparable à celui de l'ennemi, les centres nerveux et cérébraux, coupe court aux mortels résultats de l'accident lui-même.

Accident, disons-nous, et c'est le mot qui importe, c'est même le nœud de la situation. S'il y avait eu là autre chose qu'un « accident » provoqué avec une redoutable témérité et une longue insistance, amené de vive force en quelque sorte envers et contre la belle défense d'un être très équilibré et très sain; s'il y avait eu là la moindre disposition constitutionnelle « l'athlète » n'aurait pas repris le dessus de la manière que nous verrons bientôt. Surtout, oh ! surtout, il n'aurait pas, durant près de trente années, reparu dans l'arène l'arme au bras, la lance au poing, et soutenu en champs clos certain combat singulier.

XIX

Or, le lendemain même de la terrible secousse, Chesnelong écrivait, d'une écriture qui n'était presque pas altérée — avec quelques difficultés cependant — la lettre suivante :

« *Le Moniteur* de ce matin vous apprendra qu'une indisposition subite m'a arrêté hier au milieu d'une phrase. Rassurez-vous sur le fond de ma santé. Bien que je sente ma tête troublée, et que je sois anéanti de fatigue et d'émotion, je ne ne la crois pas présentement compromise. Je demande un congé et j'attends pour aviser à l'avenir.

« Que s'est-il passé ? J'avais à dire quelques mots très simples sur un sujet très simple, je possédais pleinement mon argumentation ; mais je souffrais, j'étais épuisé ; aborder la tribune m'est devenu très dur. Cette fois, et dès

les premiers mots, j'ai senti un trouble indicible et général, puis le désordre s'est fait dans mes idées ; et puis le vide, un vide absolu : tout m'a manqué à la fois... J'ai dû quitter la tribune, et ensuite la Chambre pour n'être pas victime de la congestion... C'est une catastrophe qui me prouve que je ne suis plus armé pour la lutte.

« Mon pauvre père avait raison jadis : j'aurais mieux fait de ne pas entrer dans la vie publique.

« Je suis résigné à tout : Dieu est le maître. J'ai mal fait son ouvrage, il me punit par où j'ai péché. J'examinerai devant lui ce qui me reste à faire pour l'avenir. Je souffre beaucoup et j'accepte de souffrir dans ma personne et dans mon amour-propre ; mais priez Dieu de m'épargner dans mes chères affections !... Et plaignez-moi, bien que je ne sois pas intéressant.

« Pardonnez-moi aussi la spontanéité de cet épanchement... Je n'ai pu résister au besoin de vous écrire dans ces circonstances profondément pénibles.

« Je pars ce soir pour Orthez. J'ai besoin des tendresses du foyer. »

Et en post-scriptum :

« On m'apporte *le Moniteur*. Il ne parle que d'une indisposition subite. J'étais bien malade avant de parler ; mais il y a eu en effet un accident cérébral et nerveux qui m'a brisé. Il me reste un vide très grand dans la tête, une faiblesse de jambes incroyable et une impression morale terrible. Il faut savoir avouer cela et se dire que quand on n'est plus capable de se tenir à la tribune, il n'y faut plus remonter. Ce qui me préoccupe le plus, c'est l'inquiétude des miens, aussi je vais à eux (1). »

Ce que cette lettre révèle de souffrance, de sentiment chrétien et encore de tendresse familiale, ce que, dans son demi-désordre, elle atteste de sincérité, je n'ai besoin de le faire remarquer à personne. Cette cruelle épreuve nous montre notre ami — je crois que tous mes lecteurs accepteront maintenant que je le nomme ainsi — toujours

(1) *Lettres à une vieille Amie*. Du 11 juin 1868.

semblable à lui-même : *simple, droit, craignant Dieu, s'éloignant du mal et conservant son innocence* (1).

Voici la lettre plus calme qu'il écrit dix jours plus tard, quand il s'est ressaisi. Elle est longue, mais puisqu'il s'agit de pénétrer dans cette âme, il faut savoir accepter ces longueurs :

« ... Je voulais avant de vous écrire de nouveau voir clair dans mon accident, dans ses suites, dans mes résolutions, dans mon avenir et avoir repris physiquement et moralement mon plein équilibre. Physiquement, je suis à peu près bien; moralement, je ne me retrouve pas encore tout entier. Quoi qu'il en soit, voilà le vrai de mes impressions actuelles :

« A la suite de mon accident, j'ai eu dans la tête un néant étrange, plus une atonie générale compliquée d'un malaise nerveux des plus pénibles. J'étais incapable d'application, je dictais force lettres, en écrire une, de ma main, était une grande fatigue, vous avez dû le voir. Dans la conversation même l'idée m'échappait ou le mot se refusait à l'idée. Tout cela venait-il de l'accident provoqué par l'effort? Ou bien l'accident lui-même n'était-il que le résultat de mon extrême fatigue, d'une indisposition latente qui avait choisi bien malencontreusement son moment pour éclater? Je ne sais. Le médecin m'a ordonné un repos absolu et l'air de la campagne. J'obéis sur le premier point autant que la chose m'est possible; et, pour me conformer au second, je suis venu m'installer avec ma femme et ma fille dans un frais vallon bien paisible et bien isolé : chez mon beau-père.

« Mes collègues m'ont été bienveillants. Il ne m'est venu d'eux que des témoignages de chaude sympathie, certaines lettres m'ont ranimé le cœur... et il m'en est arrivé en si grand nombre et de côtés si divers que j'en suis tout à fait touché... Je ne crois pas que ce fâcheux incident m'ait beaucoup amoindri à leurs yeux, je conserve, ce me semble

(1) *Vir simplex et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo, et ædhuc retinens innocentiam.* (Job., II-III.)

à peu près intacte ma petite situation d'influence et d'estime.

« Ce qui a été profondément atteint, c'est le sentiment de confiance personnelle qui fait partie de toute valeur intellectuelle, grande ou petite... Les autres pourront attendre quelque chose de moi; mais moi!... J'avais une belle mémoire; je sens qu'elle chancelle. Et alors quoi?... Lire à la tribune des discours écrits? Personne ne les écoute. Et la tribune maintenant m'ôtera tous mes moyens. Il y faut la pleine possession de soi-même, une liberté d'esprit qui permette à l'inspiration de se produire, la préoccupation étouffe l'inspiration. Triste infirmité! Et c'est désormais la mienne : voilà le fait.

« Et puis, ma vie isolée à Paris m'est souvent bien pénible. J'ai les tourments de la vie publique, et je n'ai pas les douceurs des affections domestiques, qui sont ma force et ma joie, et je sais qu'on est triste ici de mon absence... Et aussi, laissez-moi vous le dire avec une entière franchise, bien que je remercie Dieu d'avoir pu être un jour le soldat de sa cause, et que je ne mette rien au-dessus d'un pareil honneur : si en ce moment la question était entière, s'il fallait choisir pour la première fois, je ne renoncerais pas à mon ancienne vie où je pouvais mieux assurer le bonheur des miens et diriger l'éducation de mes enfants, où, dans l'accomplissement de devoirs plus modestes, je trouvais un bonheur qui ne m'appartient plus.

« Cela dit, je sais bien que je ne puis pas quitter la partie à la suite d'un échec d'amour-propre et d'un accident physique passager. Je comprends bien que je ne dois pas renoncer à mon mandat tant que je puis conserver l'espoir d'être, à un moment quelconque, le serviteur des bonnes causes. Vous le dites et je le sens comme vous, l'avenir est si gros et si incertain que nul ne peut guère quitter son rang de bataille; il faudrait que la force supérieure des choses nous relevât de notre poste ou que le dernier tronçon de nos armes fût brisé. Oui, c'est vrai, pour nous affranchir d'un devoir il faut un devoir nouveau qui prime le premier, ou une impossibilité absolue de le

remplir : l'égoïsme d'une convenance personnelle n'est pas un motif, un motif suffisant, et je résume cette méditation faite avec vous par une formule à laquelle je vous vois acquiescer : « On est libre de ne pas entrer : une fois « entré, on ne doit sortir que par la bonne porte. »

« Vous voyez que je n'abonde pas dans mon sens, et en effet mon parti est pris, quant à présent. S'il n'y a pas dissolution cette année, je me rendrai à la session prochaine, et je verrai après ce dont je suis capable ; s'il y a dissolution je me présenterai tout de même pour souscrire le nouveau bail. Je ferai donc mon devoir dans la mesure de mes forces. Si je ne puis aborder la tribune qu'avec des discours écrits, je me résignerai ; si je ne puis pas l'aborder du tout, j'agirai où et comme je pourrai ; en tout cas, je voterai sous l'œil de Dieu, et je descenderai au bas échelon qu'il m'indiquera par mon impuissance même. Le côté délicat de ma position vient justement de la situation qui m'a été faite à mes débuts. Si l'on m'eût accueilli avec moins de faveur j'aurais pu sans inconvénient et sans peine, rester dans le coin où sans doute je vais être obligé de me terrer.

« Vous pourriez me dire qu'il y a en tout cela un mélange de préoccupations d'ordre inférieur peu dignes d'une âme chrétienne, ce qui est parfaitement vrai ; mais vous savez que si du chrétien Dieu m'a donné la foi, j'ai mal répondu à ce don en gardant toutes les faiblesses d'une nature profondément humaine.

« Voilà ma confession pleine et entière. Je reste encore ici pour refaire ma santé, et, à moins que la session ne tourne court, je reviendrai voter le budget et faire à la Chambre une réapparition. Seulement adieu pour cette année la question de la liberté d'enseignement, du moins en ce qui me concerne. Nous la retrouverons l'an prochain, et peut être d'ici là me serai-je remis à même de la traiter un peu sérieusement (1). »

J'ai tenu à n'interrompre par aucune réflexion cette

(1) Lettre du 22 juin 1868.

« confession » que je serais tenté de qualifier d'héroïque, étant donné le drame intérieur et poignant qui la motive. Car c'est assurément cela, un drame dans les profondeurs de l'âme, un sacrifice personnel absolu, accepté sans l'ombre d'une plainte et complété par des résolutions si fortes et si humbles!... A quarante-huit ans, en pleine possession de sa force et d'une mentalité — je me sers du mot en faveur qui devient ici le mot juste — d'une mentalité très puissante et très riche, cet homme débordant de vie, se croit frappé d'une sorte de mort intellectuelle et civile, entamé, menacé, toujours sous le coup d'imminentes catastrophes; et presque sans se permettre un gémissement. Il ne se préoccupe que de deux choses : adoucir le coup pour les siens; faire lui-même, — de son devoir et pour « les bonnes causes », — tout ce qu'il pourra. Il semble bien que ce soit là *chercher le royaume de Dieu et sa justice.*

Quant à sa propre souffrance, il en parle aussi peu que possible. S'il la montre en effet, sans pose et même très humblement à une vieille amie (dont il ménage quand même l'amitié, c'est ce dont elle aura plus tard la preuve, en lui témoignant plus de confiance en l'avenir qu'il n'en a), auprès des siens, il réagit jusqu'à l'imprudence et, le cœur plein de ses acceptations douloureuses, il parvient à retrouver pour eux et à répandre sa gaieté de jadis. « Oh! si vous saviez comme Papa sait nous faire rire! ... » disait alors l'un des plus petits. C'était vrai. *Et celui-là même qui écrit ceci en rend témoignage* (1).

Ainsi arrive-t-il à les tromper un peu, mais pas beaucoup. Qui pourrait imaginer qu'une telle atteinte et qui paraît impliquer une lésion si grave, ne laissera pas de traces?... On ne l'espère ni autour de lui ni au loin. — C'est une carrière finie! — Une vie brisée. — On ne le reverra plus. — Encore un homme à la mer! — Tels sont les mots qui s'échangent dans les dédales du Palais-Bourbon. Ce

(1) *Hic est discipulus ille, qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc* (Joan., XXI, 24). Et l'on pourrait même ajouter : *et scimus, quia verum est testimonium ejus...*



pauvre Chesnelong!... dit-on de droite et de gauche. Ils verront bien !

Je ne prétends pas au reste que l'action de Chesnelong ne se fût pas développée plus largement, que son talent ne fût pas devenu plus original et plus hardi sans ce coup de massue, qui certes eût rendu tout autre hésitant et craintif et dont le souvenir arrêta plus d'une fois ses élans; mais je crois très sincèrement que Dieu avait d'autres vues et nous réservait un exemple beaucoup plus rare que l'éloquence, et plus précieux que d'utiles interventions.

Après tout Dieu a bientôt fait, quand il le veut, d'octroyer à un homme le don de la parole; ce qu'il respecte, ce à quoi il ne touche pas, c'est son libre arbitre, c'est la moralité des actes humains; et ici, sûr de son homme en quelque sorte, il a fait naître l'occasion de manifester en l'éprouvant, la vertu de son serviteur : *Numquid considerasti servum meum Job?* (1)

Ajoutons — et c'est pour le mettre en lumière que je n'ai pas voulu abréger la confession de Job — *qu'il ne pécha pas en tout cela par ses lèvres* (2)... Ses « amis » le constatèrent.

Naturellement, il ne put être question d'aller voter le budget, préoccupation que nos législateurs modernes doivent trouver enfantine et à laquelle en cette occasion la médecine coupa court. Au lieu de repartir pour Paris, Chesnelong prit, en famille, la route de Cauteret où, sous les ombrages et sur l'herbe drue de la montagne de Péguère il allait s'étendre, se détendre et se laisser vivre. Il y ajoutait les courses sur les sommets pyrénéens, ces prodigues qui abusent de la végétation, gaspillent la vie et jettent de toute part les fleurs au vent; il humait la guérison dans cette nature expansive et toujours jeune; et, l'eau de la source de Mahourat aidant, surtout le grand repos du cœur et de l'esprit, tout s'apaisait, tout se cicatrisait, tout reprenait sa place.

(1) Job, I-8 ou II-3.
(2) *In omnibus his non peccavit Job labiis suis* (Job, II-10).

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.





LE “ MAGNIFICAT ”

DOIT-IL ÊTRE ATTRIBUÉ A MARIE OU A ÉLISABETH ?

La question de l'origine du *Magnificat* est encore à l'ordre du jour. En 1893, dans son commentaire des *Evangiles synoptiques* (1), M. Loisy insinuait, en l'appuyant sur quelques remarques de critique externe et interne, l'hypothèse que le cantique serait, non de Marie, mais d'Elisabeth. En octobre 1897, le même auteur, sous le pseudonyme de François Jacobé (2), reprenait l'hypothèse et développait ses premiers arguments, dans un article de la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, intitulé : l'*Origine du Magnificat* (3). L'année dernière, de l'autre côté du Rhin, l'idée nouvelle rencontrait un autre défenseur en la personne de M. Harnack, qui l'appuyait sur des arguments semblables. Enfin, tout récemment, M. Loisy se prononçait plus catégoriquement encore en faveur de son hypothèse. Rendant compte de la publication, par M. Bardenhewer, d'un certain nombre de dissertations sur des sujets bibliques lues au dernier Congrès des savants catholiques à Munich

(1) Loisy : *Evangiles synoptiques* (*Revue de l'Enseignement biblique*, 1893). p. 35 du tirage à part.

(2) *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, juin 1901, p. 278, note : « Les articles publiés dans cette *Revue* sous les noms de.. François Jacobé..., ont été écrits par le rédacteur de la présente chronique. » (Alfred Loisy).

(3) *Ibid.*, 1897, pp. 424-432.

et en particulier de la dissertation dans laquelle M. Bardenhewer lui-même défend, contre M. Harnack et contre Fr. Jacobé, l'attribution du *Magnificat* à la Vierge Marie (1), M. Loisy fait cette déclaration, un peu mortifiante pour son contradicteur, mais significative : « En 1893 et en 1897, je croyais la conjecture assez probable; après avoir lu la réfutation de M. Bardenhewer, je la trouve à peu près certaine ». Il est à croire que la réfutation du R. P. Durand, parue dans la *Revue Biblique* (2), n'avait pas davantage convaincu le docte critique.

Nous sera-t-il permis de reprendre l'examen de la question? Nous voudrions attirer l'attention sur certaines particularités, soit du problème de critique textuelle créé par les divergences des manuscrits, soit de la teneur même du cantique, qui nous paraissent avoir été négligées ou défectueusement interprétées, et qui cependant, à notre humble avis, restent des difficultés considérables contre l'hypothèse soutenue par M. Loisy et M. Harnack.

*
* *

Examinons d'abord le fait qui a servi de point de départ à nos critiques. Dans un certain nombre de manuscrits anciens, le cantique *Magnificat* se trouve d'être mis en rapport, non pas avec la Sainte Vierge, mais avec Elisabeth. Quatre manuscrits de l'ancienne Vulgate (3) introduisent le cantique par ces simples mots : *Et aït*, comme s'il était du même personnage qui tenait immédiatement avant la parole, c'est-à-dire d'Elisabeth dont on vient de lire le petit discours. Trois autres manuscrits de la même Vulgate

(1) Bardenhewer : *Biblische Studien* (B. VI, H. I-II). *Vom Münchener Gelehrter-Kongresse, Biblische Vorträge* (Freiburg i-B., Herder, 1901, in 8° 200 p.) : *Ist Elisabeth die Sängerin des Magnificat?*

(2) *Rev. Bibl.*, janv. 1898, p. 74-77 P. Durand : *L'Origine du Magnificat.*

(3) Tischendorf : *Nov. Test. græcè*, 8e édit. crit. I, 420.

préhiéronymienne ont précisément la leçon : *Et aït Elisabeth;* l'un est du VIIe siècle (cod. *l*, *Rhedigerianus*) ; les deux autres, du Ve (cod. *b*, *Veronensis*) et jusque du IVe (cod. *a*, *Vercellensis*) (1). A la même époque, aux confins du IVe et du Ve siècle, un évêque de Dacie, saint Nicéta, nous montre le *Magnificat* chanté dans son église sous le nom de cantique d'Elisabeth : « *Cum Helisabeth Dominum anima nostra magnificat* » (2). Enfin, la même singularité nous est attestée, dès le milieu du IIIe siècle, par Origène. Dans une de ses homélies sur S. Luc, conservées dans la traduction latine de S. Jérôme, l'illustre docteur fait allusion à un groupe de manuscrits où la prophétie de Marie se trouve attribuée à sa cousine Elisabeth (3).

Tel est le fait. Il est assurément de nature à éveiller la curiosité du critique. Rien de plus naturel que de songer à mettre une leçon si ancienne en comparaison attentive avec le texte et le contexte du cantique, pour se rendre compte si elle cadre ou non avec ce texte et ce contexte, si elle a chance d'être primitive par rapport à la leçon divergente qui a prévalu, ou doit au contraire être écartée comme fautive et erronée.

Toutefois, avant d'entreprendre cette étude de critique interne, il importe d'apprécier aussi exactement que possible quelle probabilité se trouve acquise à notre leçon exceptionnelle du simple fait de sa constatation dans les anciens manuscrits signalés.

Sur ce point, M. Loisy croit pouvoir s'arrêter à une double conclusion. — Pour lui, la leçon : *Et aït Elisabeth*

(1) P. L. XII, 507 (Euseb. Vercell.).

(2) S. NICETA : *De psalmodiæ bono* (texte restitué par D. Morin), *Rev. Bibl.*, avril 1897, p. 286. Cfr. P. L., LXVIII, 373 : S. Nicetii, *opusc.* II, c. III : « Ergo invenies primum Zachariam, patrem magni Joannis, post longum illud silentium in hymni vice prophetâsse. Nec *Elisabeth*, diu sterilis, *edito de promissione filio* Deum de ipsâ *animâ magnificare* cessavit. »

(3) ORIGEN. : *In Luc.* hom. VII. P. G. XXVI, 1817 ; P. L., XIII, 233 : « Invenitur beata Maria, sicut in aliquantis exemplaribus reperimus, prophetâsse. Non enim ignoramus quod secundùm alios codices hæc verba Elisabeth vaticinetur ».

ressort, de la comparaison des manuscrits anciens, comme vraiment probable, bien plus, comme sensiblement égale en probabilité à la leçon ordinaire. « Le partage des plus anciens témoins, tant orientaux qu'occidentaux, se fait, dit-il, dans des conditions qui donnent aux deux leçons une *égale probabilité extrinsèque*, ou du moins qui laissent à la leçon oubliée une *vraie probabilité*, en face de la leçon qui a triomphé dans l'usage ecclésiastique. Si cette probabilité *paraît moins grande*, c'est peut-être parce que les vaincus ont toujours l'air d'avoir tort, et aussi parce que la leçon traditionnelle est appuyée maintenant sur un sentiment d'esthétique pieuse, qui, aux yeux du grand nombre, lui pourrait tenir lieu de preuve (1). » — De fait, l'honorable critique, après avoir émis l'hypothèse que le texte primitif aurait introduit le *Magnificat* par ces simples mots : *Et aït*, plus tard glosés « *Et aït Maria* », « *Et aït Elisabeth* », se prononce pour l'antériorité de cette dernière leçon, demeurée exceptionnelle, sur la première, devenue depuis longtemps commune. « On peut affirmer, dit-il, au moins comme une hypothèse vraisemblable, que la leçon : *Et aït Elisabeth* a précédé, partout où on l'a trouvée, la leçon : *Et aït Maria* » ; si la glose postérieure : *Et aït Maria* a néanmoins prévalu, « son succès peut s'expliquer sans l'appui d'une interprétation qui remonterait jusqu'à l'origine (2). »

Ces deux conclusions ressortent-elles légitimement des faits ? Nous ne le croyons pas.

Si nous plaçons, en effet, d'un côté les témoignages favorables à la leçon exceptionnelle, de l'autre les témoignages qui appuient la leçon commune, nous constatons ce double fait : premièrement que, dans le même temps et dans les mêmes lieux, tant au IIIe qu'au IVe siècle, dans les Eglises grecque et syriaque comme dans l'Eglise latine, la leçon : *Et aït Elisabeth* se trouve constamment, par rapport à la leçon : *Et aït Maria*, une leçon exceptionnelle, générale-

(1) *Rev. d'Hist.*, 1897, p. 427.
(2) *Ibid.*, p. 429.

ment négligée et rejetée ; secondement, que, antérieurement aux plus anciens témoignages qui mentionnent la leçon disparue, nous avons des témoignages formels en faveur de la leçon conservée, qui, à cette époque primitive, paraît seule connue, ou du moins seule approuvée.

Consultons les documents de l'Eglise latine aux confins des v[e] et iv[e] siècles. A cette époque, la leçon : *Et aït Elisabeth* se rencontre en deux manuscrits de l'ancienne Vulgate et dans le traité de S. Nicéta, évêque de Dacie. Toutefois, ce qui autorise à croire que cette leçon était alors même peu répandue dans l'Eglise d'Occident, c'est que, à l'exception d'un codex du vii[e] siècle, peut-être copié sur l'un ou l'autre de nos deux manuscrits, à l'exception encore, si l'on veut, des trois manuscrits postérieurs qui portent simplement : *Et aït*, nous ne trouvons aucune trace de notre leçon dans les nombreux manuscrits qui nous sont restés des siècles suivants et dont pourtant un certain nombre dépendent eux-mêmes de manuscrits fort anciens.

Ce qui paraît bien encore justifier notre induction, c'est que les principaux représentants des traditions de l'Eglise latine aux v[e] et iv[e] siècles, un S. Ambroise, un S. Augustin, un S. Jérôme, si versés dans la connaissance des Ecritures et si soucieux des traditions de leurs Eglises, attribuent invariablement le *Magnificat* à la sainte Vierge, et semblent ignorer la variante dont témoigne S. Nicéta. — S. Jérôme commente le passage d'Isaïe, viii, 3 : *Et accessi ad prophetissam, et concepit et peperit filium :* il voit, dans la prophétesse qui enfante, la Vierge qui devient mère du Christ et, sous l'influence de l'Esprit Saint, prophétise que toutes les générations la diront bienheureuse : « *Quidam prophetissam sanctam Mariam interpretantur, quam prophetissam fuisse* non dubium est : *ipsa enim loquitur in Evangelio :* Ecce enim amodo beatam me dicent omnes generationes ; quoniam fecit mihi magna qui potens est, *et reliqua* (1). » — S. Augustin remarque à son tour que,

(1) Hieronym. : *Comment. in Isaïam prophetam*, c. viii (P.L. xxiv, 115).

depuis Malachie, les Juifs n'ont eu aucun prophète jusqu'à Jean-Baptiste; il rappelle toutefois les oracles des saints personnages qui paraissent autour du Sauveur naissant : Zacharie, Elisabeth, Siméon, Anne; et particulièrement, la prophétie, ou plutôt le cantique prophétique, de la Vierge, mère de Jésus : « *Sed istorum quinque* (Zachariæ, Elisabeth, Simeonis, Annæ, Joannis Baptistæ) *prophetatio ex Evangelio nobis nota est : ubi et ipsa Virgo Mater Domini ante Joannem* prophetâsse *invenitur* (1). » Dans un sermon sur la Nativité de S. Jean-Baptiste, le saint Docteur place expressément notre cantique dans la bouche de Marie : « *Sed videte quid dicat ipsa sancta Maria, plena fide, plena gratiâ, mater futura, virgo permansura. Quid dicit inter cetera, de quibus singulis loqui valdè multum est? Quid aït?* Esurientes replevit bonis et divites dimisit inanes (2). » — S. Ambroise n'est pas moins explicite : « *Sit in singulis Mariæ* anima *ut* magnificet Dominum; *sit in singulis* spiritus *Mariæ ut* exultet in Deo... *Nec otiosum videtur quod et ante Joannem Elisabeth* prophetat, et Maria ante Domini generationem, etc. (3). »

L'Eglise grecque, à la même époque, ne paraît pas se douter que le *Magnificat* puisse être attribué à Elisabeth au lieu de la Sainte Vierge. Les grands manuscrits grecs onciaux du ve et du ive siècle, les plus anciens qui soient arrivés jusqu'à nous, le codex א *Sinaïticus* (ive s.), le codex A, *Alexandrinus* (ve s.), le codex B, *Vaticanus* (ive s.), le codex C, *Ephræmi rescriptus* (ve s.), portent invariablement : καὶ εἶπεν Μαριάμ. Et pas un des nombreux manuscrits grecs postérieurs, dont quelques-uns pourtant, tel que le codex D, *Bezæ* (vie s.), ont un texte très indépendant, ne contient une leçon divergente. Bien plus, toutes les fois que les grands écrivains grecs de cette époque mentionnent

(1) AUGUSTIN. : *De civit. Dei*, XVII, 24 (P. L., XLI, 559).
(2) ID. : *Serm.* 290, *In Natali Joannis Baptistæ*, 6 (P. L. XXXVIII, 1315). — Cfr. *De consensu Evangelistarum*, lib. II, no 17 (P. L. XXXIV, 1081).
(3) AMBROS. : *Exposit. Evang. sec Luc.*, lib. II, in h. l. (P. L. XV, 1561).

l'auteur du cantique, c'est toujours le nom de Marie qu'ils mettent en avant. — S. Epiphane, écrivant autour de 375-377, établit, entre la prophétesse dont parle Isaïe (VIII, 3) et la Sainte Vierge entonnant son cantique, le même rapprochement qu'établissait Saint Jérôme lui-même, peut-être par dépendance de l'évêque de Salamis : « *Præsertim cùm ne prophetissa quidem Achaz conjux fuerit, de quo dubitare nemo potest. Ejusmodi verò Maria virgo fuit, quæ cœleste illud oraculum protulit* : Ex hoc nunc beatam me dicent omnes generationes terræ (1) ». — Un témoignage semblable se retrouve dans un commentaire attribué à S. Basile, et qui paraît être d'un auteur très voisin du IVe siècle, sinon du IVe siècle même : « *Nemo autem negaturus est Mariam esse prophetissam, ad quam accessit Isaias per cognitionis accessum, si modo ejus verba prophetico spiritu prolata revocet in memoriam. Quid enim aït?* Magnificat anima mea Dominum, *etc.* (2) ». — Un fragment d'un commentaire de S. Athanase sur S. Luc n'attribue pas moins expressément le *Magnificat* à la Sainte Vierge : « *Imo ipsa Dominipara et semper virgo Maria, cùm nosset id quod in segestum erat, aït* : Ex hinc beatam me dicent omnes generationes (3) ».

Enfin c'est un pareil témoignage que nous présentent, dans la même Eglise grecque, divers auteurs non encore identifiés, mais qui paraissent peu postérieurs au IVe siècle

(1) Epiphan. : *Adv. Hæreses*, lib. I, t. II, Hœr. 30 (P. G. XLI, 462).
(2) Ps. Basil. : *Comment. in Isaiam proph.* (P.G. XXX, 478).
— Eusèbe de Césarée voit lui aussi dans cette prophètesse la Vierge Mère sans cependant apporter le *Magnificat* de Marie à l'appui de son interprétation. — *Eclogæ propheticæ*, IV 5, (P. G. XXII, 1206) : « Quis igitur esset dicens : *Accessi ad prophetissam*, nisi Spiritus Sanctus a quo afflatus propheta divinabat et de quo dictum est Mariæ : *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi.* Ideoque prophetissa non immeritò diceretur ipsa quæ, a Spiritu Sancto concipiens, peperit eum qui illic vocatur Emmanuel, hic verò aliter nominatur ». — *Comment. in Isai.*, VIII, 3 (P. G. XXIV, 142) : « Prophetissam quippe vocat eam quæ Emmanuelem paritura est, quia Spiritûs Sancti particeps erit, secundùm illud: *Spiritus Sanctus superveniet in te...* »
(3) Athanas. : *Comment. in Luc.* Fragment puisé dans les *Chaines* (P. G. XXVII, 1394).

et à coup sûr dépendent d'une tradition plus ancienne. Tel l'auteur de l'*Homilia in occursum Domini*, attribuée à S. Cyrille de Jérusalem († 386): « *Omnes cùm hodiè, tùm semper, quæ hujus festivitatis propria sunt, clamemus. Cum angelis choros ducamus... cum virgine* magnificantes exultemus » (1). Tel encore l'auteur du *Sermo de Simeone et Anna*, inséré parmi les œuvres de S. Méthode († 312): « *Deficiet enim nos* futurasque postmodùm generationes, *si te matrem regis sæculorum dignis elogiis voluerimus* beatam prædicare » (2). Tel enfin cet écrivain dont l'*Homilia II in Annuntiatione*, placée sous le nom de S. Grégoire le Thaumaturge († vers 270) contient tout un commentaire du *Magnificat* présenté comme réponse de Marie à Elisabeth (3).

La même unanimité se rencontre dans l'Eglise syriaque. La version des quatre Evangiles séparés, qui existait déjà dans cette Eglise au IVe siècle, et ne tarda pas à faire partie du texte officiel de la Bible, sous le nom de *Peschitto*, plaçait le *Magnificat* dans la bouche de Marie, si nous en jugeons par les citations et les exemplaires qui nous sont parvenus de cette version. Les plus anciens écrivains syriaques attribuent au cantique une même origine. — C'est ainsi que S. Ephrem († 373), dans ses admirables prières à la Sainte Vierge, aime à emprunter les paroles mêmes du cantique pour redire à Marie que toutes les générations la proclameront bienheureuse : « Beata *tu es* in generationibus generationum » (4); « *Te etenim* beatam dicent omnes generationes, *Virgo Domina*, *Dei genitrix* » (5). —

(1) Ps. Cyrill. Hierosol. (P. G. XXXIII, 1203).
(2) Ps. Method. (P. G. XVIII, 374.)
(3) Ps. Greg. Neocæs. (P. G. X, 1166.)
Ajoutons, pour simple mémoire, la *Beatissimæ Virginis ad epistolam Ignatii responsio*, insérée dans les œuvres de S. Ignace, mais généralement attribuée à un écrivain de basse époque : « *Ignatio, dilecto condiscipulo*, humilis ancilla *Christi Jesu* : ... nec te commoveat persecutionis austeritas ; sed valeat et *exultet spiritus tuus in Deo salutari tuo*. Amen ». (P. G. V, 946).

(4) S. Ephræmi Syri *opera omnia*... operâ et studio Assemani, Romæ 1746, t. III, p. 526: *ad Dei Genitricem precatio tertia:* « Μακαρία σὺ εἶ ἐν γενεαῖς γενεῶν ».

(5) Id. : *Oratio ad Dei matrem*, *ibid.*, p. 533 : « Σὲ γὰρ μακαριοῦσι πᾶσαι αἱ γενεαὶ ». — Cfr. son Commentaire sur le *Diatessaron*.

S. Aphraate, le plus ancien Père de l'Eglise syrienne, évêque de Mar Matthœus († vers 350), est encore plus explicite : « *Eumque (Christum) Maria propter humilitatem suam suscepit. Cum enim Mariam Beatissiman Gabriel evangelizavit, ita dixit : Pax tibi, benedicta inter mulieres... Illa autem* Dominum *laudavit, et* magnificavit, quia respexit humilitatem ancillæ suæ, superbi *autem et* potentes *ei non placuerunt, et Altissimus* exaltat *omnes* humiles » (1).

Si du IVe siècle nous nous reportons au IIIe, la même constatation s'impose. Nous ne trouvons aucune mention de la leçon exceptionnelle, en dehors de la petite note insérée par Origène dans son *Commentaire sur S. Luc* et conservée dans la traduction latine de S. Jérôme. Quel était au juste le nombre et la valeur de ces manuscrits où le *Magnificat* se présentait comme prophétie d'Elisabeth, à l'encontre des autres exemplaires qui plaçaient le cantique dans la bouche de Marie? Il est difficile de le conjecturer des termes mêmes de la traduction latine : « *Invenitur beata Maria, sicut* in aliquantis exemplaribus *reperimus, prophetare. Non enim ignoramus quòd* secundùm alios codices *et hæc verba Elizabeth vaticinetur* » (2). Ce qui est certain, c'est que Origène, qui était mieux à même que personne d'apprécier la valeur critique de ces manuscrits divergents, traite la dernière leçon comme exceptionnelle et négligeable : toute son *Homélie* VIII n'est qu'un commentaire du *Magnificat* présenté clairement et sans restriction comme cantique de Marie : « *Ante Joannem prophetat Elizabeth, ante ortum Domini Salvatoris prophetat Maria... Videamus ergo vaticinium virginale* : Magnificat, *aït*, anima mea Dominum, *etc.* » (3). Ce qui n'est pas

(1) APHRAAT., *Demonstratio IX, De humilitate, 5* (P. Syr., accurante Graffin, t. I, studio D. Parisot, Paris 1894, col. 418). — Ces discours de S. Aphraate ont d'abord été publiés, dans un texte arménien, sous le nom de S. Jacques de Nisibe (Galland. *Bibliotheca veterum Patrum*, Venetiis 1749, t. V, p. LXIX). L'identification a été faite par Wright, *The homilies of Aphraates, The syriac text, London, 1869.*

(2) ORIGEN., *in Luc.* hom. 7 (P. G. XIII, 1817). — HIERONYM., *Translatio homiliarum Origen. in Luc.* (P. L. XXVI, 233).

(3) ID. : *ibid.*, col. 1819-1821. — ID. : *ibid.*, col. 235, 236.

moins incontestable, c'est que S. Jérôme, qui s'était procuré, pour la revision du texte latin du N. T., les manuscrits grecs les plus anciens et les plus fidèles (1), ne tient pas compte de la leçon disparue : tous les manuscrits de la Vulgate hiéronymienne ont la leçon ordinaire, et nous avons vu que, dans son *Commentaire sur Isaie*, le saint Docteur paraît ne pas en connaître d'autre. Mais si les deux plus illustres représentants de la critique textuelle au IVe et au IIIe siècle, dédaignaient ainsi la leçon : *Et aït Elisabeth*, jusqu'à mettre toujours en avant, et sans hésitation, la leçon : *Et aït = Maria*, n'est-ce pas une preuve positive que la première leçon était bien le fait de manuscrits exceptionnels et généralement, dès l'époque la plus ancienne où nous en trouvions mention, regardée comme fautive?

Au delà d'Origène, nous ne rencontrons plus aucune allusion à la leçon disparue. En revanche, nous trouvons, soit dans l'Église grecque, soit dans l'Église latine, plusieurs témoignages très formels en faveur de la leçon ordinaire : Et ait Maria. Rien de plus explicite que ce passage de Tertullien († 220) : « *Exultat Elisabeth, Joannes intus impulerat*; glorificat Dominum Maria, *Christus intùs instinxerat.* » (2) — Avant même Tertullien, dans le dernier quart du IIe siècle, S. Irénée († 200) s'exprime encore plus nettement. Parlant de la révélation du Verbe de Dieu, l'illustre docteur des Gaules rappelle la parole de Jésus (Jn. VIII, 56) : « *Abraham pater vester exultavit ut videret diem meum, et vidit, et gavisus est* », et montre le patriarche à la vue du Sauveur, tressaillant d'allégresse, en la personne de ses descendants : c'est Siméon qui entonne son *Nunc dimittis*; ce sont les bergers qui répondent au chant joyeux des anges ; c'est enfin Marie qui prononce son *Magnificat :* « *Sed et Maria aït :* Magnificat anima

(1) HIERONYM. : *Præf. in 4 Evang.* (P. L. XXIX, 528) : « Igitur hæc præsens præfatiuncula pollicetur quatuor tantùm Evangelia, quorum ordo est iste, Matthœus, Marcus, Lucas, Joannes, *codicum Græcorum emendata collatione, sed Veterum* ».

(2) TERTULL. : *Lib. de Animâ*, 26. (P. L. II, 694).

mea Dominum, et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo (1) ».

Il est vrai qu'un des manuscrits latins du *Contra Hæreses*, le codex de Vossius, porte: *Elisabeth* au lieu de : Maria. M. Loisy en prend prétexte pour suspecter la leçon présentée par tous les autres manuscrits; à son sens, la leçon du codex de Vossius, au lieu d'être le fait du copiste de ce manuscrit isolé, remonterait au traducteur même qui, peu de temps après S. Irénée, fit passer les œuvres du saint Docteur en latin; que si le traducteur latin a bien écrit: *Et Elisabeth aït*, il y a toute chance, dit-il, pour que cette leçon reproduise le vrai texte original de l'illustre évêque de Lyon. Et c'est, pensons-nous, cette considération qui a influé d'une manière prépondérante sur l'honorable critique dans la double conclusion que nous lui avons vu formuler.— Mais, la conjecture est-elle fondée? Nous ne le croyons pas. A considérer seulement le texte en question, il semble bien que la leçon: *Et Maria ait* cadre avec le raisonnement de S. Irénée beaucoup mieux que la leçon exceptionnelle : *Et Elisabeth*. Le saint Docteur, en effet, veut montrer Abraham, dans ses descendants, contemplant le Christ et tressaillant d'allégresse en sa présence : il mentionne les saints transports de Siméon: « *Propter quod et Simeon ex semine ejus re implebat* grätulationem *patriarchæ, et dicebat*: Nunc remittis servum tuum » ; il rappelle la joie des bergers : « *Et angeli autem* gratulationem magnam *vigilantibus nocte pastoribus enuntiaverunt* ». On comprend bien qu'il n'oublie point ensuite le cantique d'action de grâces de la Mère du Sauveur: « *Sed et Maria aït*: Magnificat anima mea Dominum »; on ne comprendrait pas qu'il présentât Elisabeth avec un chant d'action de grâces relatif à la naissance, non plus du Messie, mais de Jean-Baptiste, son Précurseur : « *Magnificat anima mea Dominum*... quia respexit humilitatem ancillæ suæ... » (2)

(1) Irenæ. : *Contra Hæres.*, l. IV, c. 7, n° 1. (P. G., vii, 991).
(2) S. Irénée termine ainsi: « descendente quidem exultatione

Mais il y a plus : nous trouvons dans le même traité *Contra Hæreses*, un autre passage où S. Irénée mentionne l'auteur du *Magnificat*. Ici encore le cantique est attribué à la Sainte Vierge : le texte, très explicite, est uniforme dans tous les manuscrits ; et il est justifié par le contexte. Dans ce passage, en effet, le saint Docteur, parcourant l'Évangile de S. Luc, commence par relever le message de l'ange Gabriel à Marie, puis sa prophétie relative à la grandeur incomparable du Fils qu'il lui annonce ; et, immédiatement, comme pour rattacher aux paroles du messager céleste : « *Noli timere, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum... Hic erit magnus*, etc. », le témoignage personnel de la Vierge au Sauveur incarné dans son sein, il ajoute : « *Propter quod et exultans Maria, clamabat prò Ecclesia prophetans* : Magnificat anima mea Dominum, etc. » (1). On comprendrait moins bien, à la suite des paroles de l'ange à Marie, la mention d'un cantique prononcé par Élisabeth. D'ailleurs, n'est-ce pas bien à Marie, de préférence à Élisabeth, que convient la remarque : « *Pro Ecclesia prophetans* » ? C'est en effet une vue qui se rencontre à diverses reprises chez S. Irénée que celle de Marie, Vierge et

Abrahæ in eos qui erant ex semine ejus, *vigilantes* et *videntes Christum* et *credentes ei.*» *Vigilantes* désigne bien les bergers (Lc. II, 8 : « Et pastores erant in regione eadem *vigilantes* ») ; *videntes* semble s'appliquer particulièrement à Siméon (Lc. II, 30 : « quia *viderunt oculi mei* salutare tuum ») ; *credentes* ne vise-t-il pas directement Marie (Lc. I, 45 : Et beata quæ *credidisti* ») ?

(1) IRENÆ. : *Cont. Hær.*, l. III, c. x, n° 2. (P. G. VII, 873) : « Et iterùm de angelo referens aït : *In ipso autem tempore missus est angelus Gabriel a Deo, qui et dixit Virgini : Noli timere, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum.* Et de Domino dicit : *Hic erit magnus, et filius Altissimi vocabitur, et dabit ei Dominus Deus thronum David, patris sui, et regnabit in domo Jacob in æternùm, et regni ejus non erit finis.* Quis est autem alius, qui regnat in domo Jacob sine intermissione in æternum, nisi Christus Jesus, Dominus noster, Filius Dei Altissimi, qui per legem et prophetas promisit salutarem suum facturum se omni carni visibilem, ut fieret filius hominis, ad hoc ut et homo fieret filius Dei ? Propter quod et exultans Maria clamabat, pro Ecclesiâ prophetans : *Magnificat anima mea Dominum, et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. Assumpsit enim Israël puerum suum, reminisci misericordiæ ; quemadmodum locutus est ad patres nostros, Abrahæ et semini ejus in æternùm* ».

Mère du Sauveur, figure de l'Église, vierge et mère des croyants. (1)

Ajoutons enfin que le *Diatessaron*, ou *Harmonie des quatre Evangiles*, composé très probablement en syriaque par Eatien vers l'an 172, portait déjà attribution du *Magnificat* à Marie, autant qu'on en peut juger par les restitutions faites, de ce texte antique, à l'aide des versions dépendantes ou des citations des plus anciens Pères (2).

Dans l'histoire de notre texte, ces deux points paraissent donc bien établis : 1°) que, aux époques les plus anciennes où nous constations la leçon : *Et aït Elisabeth*, la leçon prédominante se trouve être : *Et ait Maria*. 2°) que la leçon : *Et aït Maria* apparaît à plusieurs reprises antérieurement à toute mention de la leçon : *Et aït Elisabeth*. — Ces faits, dûment constatés, nous obligent à conclure dès maintenant, à l'encontre de MM. Loisy et Harnack, que la leçon disparue, si l'on envisage uniquement l'histoire critique du texte, est, pour le moins, sensiblement inférieure en probabilité à la leçon ordinaire.

(1) Irenæ.: *Cont. Hær.*, lib. IV, c. 33, n° 11. (P. G. vii, 1080) : « Et qui eum *ex Virgine* Emmanuel prædicabant, adunitionem Verbi Dei ad plasma ejus manifestabant : quoniam Verbum caro erit, et Filius Dei filius hominis (*purus purè puram aperiens vulvam*, *eam quæ regenerat homines in Deum*, *quam ipse puram fecit*) ». — *Ibid.* n° 4. (col. 1074) : « Et quomodo homo transiet in Deum, si non Deus in hominem ? Quemadmodùm autem relinquet mortis generationem, si non in novam generationem mirè et inopinatè a Deo, in signum autem salutis, datam, *quæ est ex virgine per fidem, regenerationem ?* » — Cfr. la *Lettre des chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie et Phrygie*, n° 12, où l'Eglise est expressément appelée *la Vierge-Mère* : « τῇ παρθένῳ μητρί ». (P. G. v, 1438).

(2) S. Ephrem avait composé un commentaire sur le *Diatessaron* : on en possède encore une version arménienne, dont une traduction latine a été donnée par Mösinger (*Evangelii concordantis Expositio, facta a S. Ephræmo*, Ven., 1876). Ce travail a servi de base à l'essai de reconstitution du *Diatessaron*, donné par Zahn (*Forschungen zur Geschichte des Neut. Kanons*, 1 *Theil*, Erlangen, 1881). Le verset *Magnificat anima mea Dominum* y est donné expressément « comme parole de Marie », *al Wort Maria's* (Zahn, p. 115 et 116, note 26). — Même attribution expresse, dans la version arabe du *Diatessaron* publiée par le P. Ciasca à Rome, 1888. (Voy. la traduction anglaise par le Rév. Hogg (*Ante-Nicene Christian Library*, additional vol., Edinburgh, 1897, p. 44).

Notre conclusion se trouvera, pensons-nous, considérablement affermie, si, nous plaçant en face des trois leçons signalées, « *Et aït* », « *Et aït Maria* », « *Et aït Elisabeth* », nous étudions leur génèse probable, leur priorité ou postériorité relative.

M. Loisy croit pouvoir expliquer la divergence de ces leçons par les hypothèses suivantes : Le texte primitif de S. Luc aurait porté la simple mention : *Et aït*. De fait, comme nous l'avons vu, le sujet du verbe manque dans quatre manuscrits de l'ancienne Vulgate. « Il y a beaucoup de chances, dit-il, pour que S. Luc, après avoir rapporté le discours d'Élisabeth à Marie, ait introduit le cantique par cette simple formule : *Et elle dit*. Comme il est arrivé en mille autres occasions, le sujet sous-entendu a été ajouté après coup pour plus de clarté : certains copistes ont suppléé le nom d'Élisabeth, d'autres le nom de Marie » (1), et cela « de très bonne heure, sans doute au commencement du second siècle (2). » Nos deux leçons : *Et aït Elisabeth*, *Et aït Maria*, seraient donc sorties, par mode de glose explicative, d'un texte où le sujet du verbe : *aït* (εἶπεν) n'était pas indiqué. — De plus, si l'on en croit le même critique, « on peut affirmer, au moins comme hypothèse vraisemblable, que la leçon : *Et aït Elisabeth*, a précédé, partout où on l'a trouvée, la leçon : *Et aït Maria* ». Si la glose postérieure : *Et aït Maria*, a néanmoins, et de bonne heure, prévalu, « son succès peut s'expliquer sans l'appui d'une interprétation qui remonterait jusqu'à l'origine » (3).

Ces diverses hypothèses ont-elles bien chance de convenir à la réalité des faits ? Nous ne le pensons pas.

Et d'abord, est-il probable que la leçon du texte primitif ait pu être simplement : *Et aït* ? Le R. P. Durand croit pouvoir l'accorder à M. Loisy, malgré que, touchant l'origine du *Magnificat*, le R. P. soutienne la thèse opposée. « Nous serions facilement d'accord avec lui, écrit-il, sur

(1) *Rev. d'Hist.*, 1897, p. 429.
(2) *Ibid.*, p. 432.
(3) *Ibid.*, p. 429.

l'origine problable de la variante. Le texte original devait porter simplement : εἶπεν. Le désir de préciser aura fait ajouter par les uns Μαριάμ, tandis que d'autres écrivaient 'Ελισάβετ » (1). — Cette conjecture nous paraît, au contraire, tout à fait peu vraisemblable. D'abord, si tel avait été le texte primitif, on s'expliquerait mal que quatre pauvres manuscrits isolés en aient seuls gardé trace. Mais on s'expliquerait moins bien encore qu'on ait pu le gloser : *Et aït Maria*. Il est, en effet, « plus naturel de penser », non pas comme prétend le R. P. Durand, « que la formule εἶπεν, indique un changement de discours » (2), mais bien plutôt que ce verbe, au sujet sous-entendu, annonce un nouveau discours de la même personne qui tenait précédemment la parole. Dès lors, on ne voit pas pourquoi un copiste se serait avisé d'insérer, contre l'évidence du contexte, après le petit discours d'Elisabeth, la glose : *Et aït* (*Maria*). Enfin, on ne s'expliquerait pas du tout que cette leçon fautive ait joui d'une telle fortune jusqu'à prévaloir constamment sur l'autre et surtout à nous apparaître seule constatable avant le troisième siècle. L'antériorité, autant qu'on en peut juger, et la fortune tout à fait prépondérante de la leçon : *Et aït Maria*, d'autre part, la difficulté logique de la rattacher comme glose postérieure à un texte primitif : *Et aït*, succédant à un discours d'Elisabeth, rendent, semble-t-il, peu vraisemblable la conjecture de M. Loisy. Pour dire vrai, les conditions critiques dans lesquelles se présente notre leçon actuelle, ne paraissent trouver d'explication suffisante que dans sa primitivité.

Faut-il supposer alors que la leçon exceptionnelle : *Et aït Elisabeth* soit née directement de la leçon supposée primitive : *Et aït Maria*, par l'effet d'une méprise ou d'une singularité de copiste ? Cela nous semble encore tout à fait peu probable, et, sauf ce qu'il y a d'exagéré dans les considérants, nous souscririons volontiers à cette conclusion de M. Loisy : « La leçon : *Et aït Elisabeth*, étant

(1) *Rev. Bibl.*, janv. 1898, p. 76.
(2) *Ibid.*

donné sa grande (?) diffusion dans toute (?) l'Eglise dès le temps d'Origène et auparavant (?), n'est pas à expliquer par l'inadvertance ou la bizarrerie d'esprit d'un copiste qui aurait eu devant lui un manuscrit portant la leçon ordinaire : *Et aït Maria* » (1).

Mais la genèse de cette leçon divergente ne peut-elle recevoir d'explication plausible, sans qu'il faille abandonner comme texte primitif la leçon : *Et aït Maria* ? Ne peut-on pas admettre que les choses se sont passées, ou à peu près, de la façon suivante ? Le texte primitif portait bien : *Et aït Maria.* C'est ce texte que paraissent connaître exclusivement, aux confins du IIe et du IIIe siècle, S. Irénée et Tertullien ; le texte qu'Origène, si compétent, au IIIe siècle, présente comme le texte ordinaire, préférable à un autre qui est l'exception ; le texte enfin dont témoignent tous les Pères subséquents et tous les manuscrits connus, sauf les rares exceptions mentionnées. Cependant, de bonne heure, un copiste, par une de ces inadvertances dont les exemples ne sont pas rares, aura omis le sujet du verbe : *Marie*, trompé peut-être par la ressemblance initiale des deux mots consécutifs : (καὶ εἶπεν) ΜΑΡΙΑΜ ΜΕΓΑΛΟΣΥΝΕΙ, ou (*et aït*) MARIA MAGNIFICAT. De cette leçon dériveraient les quatre manuscrits latins mentionnés par Tischendorf. Ceux qui eurent sous les yeux le texte évangélique ainsi mutilé, durent tout naturellement attribuer le cantique, introduit par ces simples mots : *Et elle dit*, à la même Elisabeth qui avait précédemment la parole. De là, dans telle ou telle Eglise isolée, l'habitude de désigner le *Magnificat*, pour l'usage liturgique, *cantique d'Elisabeth*. Nous aurions un exemple d'une de ces traditions locales, quelque temps persistantes, dans le traité *De psalmodiæ bono* de S. Nicéta. Des manuscrits liturgiques, lectionnaires, ou recueils de chants, la désignation fautive a dû fatalement se glisser dans les manuscrits évangéliques copiés dans ces Eglises sous l'influence de la tradition locale. Tels seraient les trois manuscrits de l'ancienne Vulgate qui portent : *Et*

(1) *Rev. d'Hist.*, 1897, p. 428.

aït Elisabeth; tels aussi, les manuscrits plus anciens dont parle Origène, si toutefois ce n'étaient pas là encore de simples recueils liturgiques.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il nous paraît beaucoup moins vraisemblable que la leçon actuelle : *Et aït Maria* ait pu naître, comme glose fautive, d'un texte primitif : *Et aït*, d'où l'évidence du contexte semblait l'écarter, et avoir néanmoins, relativement à la leçon divergente, une prépondérance si constante et, autant qu'on en peut juger, une vraie primitivité.

Il nous reste maintenant à voir dans quelle mesure l'étude intime du cantique, dans son double rapport avec Marie et avec Elisabeth, vient favoriser l'attribution exceptionnelle à la mère du précurseur, ou bien au contraire confirmer l'attribution traditionnelle à la Vierge Marie.

*
* *

Si nous prenons le récit de la visite de Marie à Elisabeth, tel qu'il apparaît dans le texte évangélique traditionnel, les rapports de la sainte Vierge avec sa cousine sont ainsi présentés : Marie vient saluer Elisabeth (Lc. I, 39-40); la mère du Précurseur se répand en humbles louanges à l'adresse de la Mère de Jésus (41-45); Marie chante son *Magnificat* (46-55); enfin, après trois mois de séjour chez sa cousine, la Vierge revient à Nazareth (56).

Les divers épisodes de cette scène s'unissent en un tableau harmonieux, où il est impossible de voir rien de disparate. Tout se présente bien, rien ne choque. Marie, sans doute, comme le fait remarquer M. Loisy (1), observe une touchante réserve dans tous ces récits de l'Evangile de l'Enfance, à la Nativité, à la Présentation. Néanmoins, l'Evangéliste ne la montre pas uniquement recueillie et silencieuse : il nous a conservé son entretien avec l'ange

(1) *Rev. d'Hist.*, 1897, p. 430.

(Lc. I, 34, 38); il nous relate son intervention auprès de Jésus adolescent au milieu des docteurs (Lc. II, 48). En tout cas, pour l'endroit qui nous occupe, il faut bien en convenir, on n'est nullement surpris de voir l'humble Vierge sortir de sa réserve et prononcer le *Magnificat* d'action de grâces au Seigneur.

Y a-t-il lieu d'être surpris outre mesure de la formule simple qui introduit le cantique : *Et aït Maria?* Si l'on en croit M. Loisy, « avec la formule : *Et Marie dit*, on est tout étonné de trouver, au lieu d'une simple réponse aux paroles d'Elisabeth, un cantique inspiré que rien n'a fait prévoir. La circonstance extraordinaire de l'inspiration divine devrait être marquée par les mots ἐν πνεύματι ou quelque formule semblable. Aussi les commentateurs ne reviennent-ils pas de la surprise que leur cause un tel laconisme; mais ils n'en donnent pas l'explication (1). »

Il nous paraît étrange que des commentateurs sérieux aillent si loin dans leur étonnement, à propos de cette formule laconique, qu'ils n'en puissent revenir. Pour appuyer son affirmation sur la convenance d'une formule d'introduction plus solennelle, M. Loisy nous renvoie à plusieurs passages du Nouveau Testament où la citation de quelque prophétie ancienne, particulièrement du Psalmiste, est introduite avec cette mention que l'écrivain sacré a parlé *sous l'influence de l'Esprit Saint :* (Mt. XXII, 43 : « *Quomodo ergo David* in Spiritu *vocat eum Dominum*, *dicens : Dixit Dominus Domino meo* »; Mc. XII, 36 : *id.*; Act. I, 16 : « *Viri fratres, oportet impleri scripturam quam* prædixit Spiritus Sanctus *per os David de Juda...* »; II, 30 (?). Mais, remarquons d'abord que, dans ces divers passages, les formules solennelles employées n'ont pas précisément pour objet, comme le fait entendre notre critique (2), d'introduire « une pièce de poésie sacrée », « un psaume », mais bien plutôt un *oracle prophétique* que Dieu inspire à son prophète et prononce en quelque sorte lui-même par son organe (*cfr.* Act. IV, 25 :

(2) *Rev. d'Hist.*, 1897, p. 430.
(3) *Ibid.* p. 431.

« *Domine... qui Spiritu sancto*, per os patris nostri David pueri tui, dixisti : *Quare fremuerunt gentes...* »).

Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les passages analogues, où les mêmes formules sont employées pour introduire un oracle d'Isaïe, ou caractériser d'une manière générale l'inspiration des prophètes anciens (v. g. Act. xxviii, 25 : « *Quia benè* Spiritus Sanctus locutus est per Isaiam prophetam *ad patres nostros*, dicens... » ; ii Petr. i, 21 : « *Sed* Spiritu Sancto inspirati locuti sunt *sancti Dei homines* »). Or, est-il bien naturel de vouloir exiger une formule d'introduction, propre aux oracles de l'ancienne loi, pour le *Magnificat* de la Vierge, qui a, si l'on veut, l'allure d'un cantique inspiré, d'un psaume, mais non proprement d'un oracle prophétique ? — D'ailleurs, les passages ne manquent pas où les prophéties elles-mêmes sont introduites sans la moindre solennité. Il y a plus de vingt endroits dans le N. T. où un oracle d'Isaïe est simplement annoncé comme parole d'Isaïe, ou prédiction d'Isaïe le prophète (v. g. Mt. iv, 14 ; Mc. vii, 6 ; Jn. xii, 38, 39, 41 ; Rom. ix, 27, 29 ; x, 16 ; etc.). Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que S. Luc lui-même néglige la formule solennelle pour introduire les plus importants oracles du Psalmiste, et celui-là même à propos duquel on nous renvoie au texte particulier des deux autres synoptiques (Lc. xx, 42 : « *Et ipse David* dicit *in libro Psalmorum : Dixit Dominus Domino meo...* David *ergo Dominum illum* vocat » ; Act. ii, 25, 34 ; *cfr*. Rom. iv, 6 ; xi, 9).

M. Loisy se réfère plus justement au cantique même de Zacharie. « Quand il s'agit d'introduire le *Benedictus*, dit-il, l'inspiration de Zacharie est mise en plein relief par la formule (Lc. i, 67) : « Et Zacharie son père fut rempli du Saint Esprit, et il prophétisa disant : Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israel, etc. ». Le *Magnificat*, étant parallèle au *Benedictus* pour la forme littéraire et la portée de l'inspiration, devrait, semble-t-il, être introduit en termes analogues. Or, l'analogie ne se trouve pas dans le petit préambule : *Et aït* (*Maria*), mais bien dans celui qui introduit le discours antérieur d'Elisabeth : *Et repleta est Spiritu sancto Eli-*

sabeth, et exclamavit voce magnâ et dixit. N'est-ce pas l'indice que cette dernière formule servirait à introduire, non seulement le petit discours d'Elisabeth, « mais encore et principalement », le cantique qu'elle prononcerait immédiatement après, la reprise : *Et aït* (*Elisabeth*) servant simplement à marquer « le début du cantique, pour qu'il ne se confonde pas avec le discours » ? Dans ce cas, c'est bien une formule semblable qui introduirait les deux cantiques parallèles, le *Magnificat* d'Elisabeth, et le *Benedictus* de Zacharie (1).

Le rapprochement est assurément spécieux. Mais, n'avons-nous pas dans ces mêmes premières pages de S. Luc un autre cantique qui, pour la forme littéraire et l'inspiration, peut être mis en parallèle avec le *Magnificat* et le *Benedictus*? Or, comment est introduit le *Nunc dimittis* du juste Siméon? Par cette simple formule (Lc. II, 28) : *Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit...* Pas davantage de solennité pour introduire son incomparable prophétie à la Vierge Mère (Lc. II, 34) : *Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam, matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam...* Nous trouvons donc sur place de quoi nous dispenser d'un trop grand étonnement à propos de la formule laconique : *Et aït Maria.*

Quant à la raison de cette divergence de formules, ne pourrait-on l'expliquer ainsi? Pour reconnaître en Jésus enfant le Messie promis par Dieu à Israel, et le proclamer comme tel, il fallait une lumière extraordinaire et un mouvement particulier de l'Esprit Saint. Or, S. Luc ne pouvait omettre de mentionner expressément cette inspiration supérieure en introduisant le discours d'Elisabeth et le cantique de Zacharie. — A suivre, en effet, le récit évangélique, Elisabeth ne connaissait rien du mystère accompli en Marie jusqu'à la visite de sa sainte cousine : il fallait que l'Esprit Saint lui en donnât la révélation, et S. Luc a soin de mentionner le fait. A la voix de Marie lui adressant le salut, Elisabeth sent Jean-Baptiste tressaillir en son sein,

(1) *Rev. d'Hist.*, pp. 429, 430.

et l'Esprit de Dieu, qui remplit en cet instant le Précurseur (Lc., I, 15 : *Et Spiritu Sancto replebitur adhùc ex utero matris suæ*) se communiquant à sa mère, elle perçoit la présence de son Seigneur, et aussitôt se traduit son inspiration intérieure en cette série d'exclamations enthousiastes où se pressent les sentiments de foi émue, d'humble anéantissement, de joie débordante, qui remplissent son cœur : « Bénie êtes-vous parmi les femmes, et béni le fruit de votre sein ! Et d'où me vient que la mère de mon Seigneur approche jusqu'à moi ? Car voici, comme arrivaient vos paroles de salutation à mes oreilles, a tressailli d'allégresse l'enfant dans mon sein. Bienheureuse celle qui a cru que s'accomplirait la parole venue du Seigneur ! » — Zacharie, à son tour, près du berceau de Jean-Baptiste, avait besoin de l'Esprit Saint pour annoncer le règne prochain du Messie. Déjà, sans doute, l'ange, en lui annonçant un fils, le lui avait présenté comme devant être précurseur en présence du Seigneur Dieu. Mais alors Zacharie s'était montré incrédule, et c'est seulement à la circoncision de ce fils de miracle qu'il apparaît manifestant sa foi au Messie annoncé. A ce moment, le vieillard se trouve rempli de l'Esprit de Dieu, et, saisi d'un saint transport, il célèbre, dans la première partie de son cantique, l'accomplissement des promesses messianiques, dans ses derniers versets il prophétise le rôle de Précurseur réservé à son fils.

La lumière divine n'était pas moins nécessaire à Siméon pour voir, dans l'enfant de Marie, « le salut par Dieu préparé à la face de tous les peuples, le flambeau illuminateur des nations, la gloire du peuple d'Israël », et c'est sûrement par le mouvement d'en haut que le vieillard prononce ce *Nunc dimittis* dont l'inspiration ne le cède en rien à celle du *Benedictus*. Cependant, la mention du transport inspiré n'est point faite expressément par l'Évangéliste. C'est que déjà Siméon nous a été présenté comme favorisé des lumières particulières de l'Esprit Saint : c'est de ce divin Esprit qu'il avait reçu l'assurance de ne point mourir avant d'avoir vu l'Oint du Seigneur (Lc. II, 26 : « *Et responsum acceperat* a Spiritu Sancto *non visurum se mortem*

nisi priùs videret Christum Domini »); c'est le même Esprit qui l'amène au temple, lors de la Présentation de Jésus, pour y recevoir entre ses bras l'objet de ses espérances (v. 27 : « *Et venit* in Spiritu *in templum* »).

Pour Marie elle-même, il est bien clair qu'elle prononce son *Magnificat* sous l'influence du même Esprit de Dieu. Après avoir laissé déborder l'humble et joyeuse reconnaissance qui remplit son cœur, elle s'élève à célébrer, comme Zacharie, comme Siméon, la bonté du Tout Puissant dans l'accomplissement de ses promesses à Israël. C'est le même souffle inspiré, le même transport dans l'Esprit Saint. Pourquoi l'Évangéliste n'en fait-il pas mention expresse? Sans doute, parce qu'il nous a déjà présenté l'auguste Vierge comme pleinement consciente, par une grâce incomparable, des mystères divins accomplis en elle, et possédée dès l'origine par la vertu du Très Haut. Était-il besoin de parler de nouvelle inspiration, pour celle qui avait reçu de l'Ange une révélation si explicite et y avait ajouté une foi si parfaite ? Celle qui avait été si particulièrement investie de l'Esprit Saint au moment de l'Incarnation, n'était-elle pas restée habituellement remplie de ses vives lumières et toute pénétrée de ses divines influences?

Il faut en convenir, rien de moins choquant, rien de plus raisonnable, rien de plus naturel, que la formule simple : *Et aït Maria*, pour introduire le *Magnificat* de la Vierge.

M. Loisy insiste, pour attribuer le cantique à Élisabeth, sur une raison de symétrie: le parallélisme exact qui existerait entre le *Magnificat* chanté par Élisabeth et le *Benedictus* prononcé par Zacharie. « Si le *Magnificat* est prononcé par Élisabeth, dit-il, il y a un parallélisme exact entre les deux situations... Les deux vieillards prophétiseraient successivement comme le feront plus tard Siméon et Anne » (1). « L'inspiration d'Élisabeth dans Luc, I, 41, fait pendant, quoi qu'on dise, à celle de Zacharie, et invite à considérer comme parallèles le *Magnificat* et le *Benedictus* » (2).

(1) *Rev. d'Hist.*, 1897, p. 430.
(2) *Ibid.*, 1901, p. 286.

Nous convenons sans peine que le parallélisme serait parfait si le récit évangélique était rédigé selon la forme qu'on prétend. Mais on conviendra bien aussi que l'Évangéliste n'était nullement obligé à une telle symétrie, si elle ne correspondait pas à la réalité des choses. — Il est évident que le v. 41, relatif à l'inspiration d'Elisabeth, correspond exactement au v. 67, relatif à la même inspiration de Zacharie. Que s'ensuit-il ? Qu'il faut s'attendre à trouver, dans les paroles ainsi introduites d'Elisabeth, comme dans le cantique de son saint époux, le même transport dans la lumière et sous les influences de l'Esprit Saint; mais non point nécessairement, que le langage de l'une sera exactement calqué sur le langage de l'autre, et coulé en quelque sorte dans un moule identique. Or, les exclamations d'Elisabeth, s'abîmant et se répandant en louanges devant la Mère de son Seigneur, sont d'une inspiration assez élevée pour justifier la solennelle formule qui les introduit. Il paraît, au contraire, tout à fait peu naturel de faire porter, sous prétexte de symétrie, la formule d'introduction du v. 41, non pas sur la série d'exclamations enthousiastes qu'elle introduit immédiatement et auxquelles elle sied si bien (v. 42-45), mais sur le cantique qui suit ce premier discours, cantique d'un ton tout différent, qui reçoit lui-même son introduction toute spéciale (v. 46).

Que dire de la petite notice qui suit immédiatement le cantique, mentionnant le séjour de Marie auprès d'Élisabeth et son retour à Nazareth (Lc. 1, 56 : « *Mansit autem Maria cum illâ quasi mensibus tribus et reversa est in domum suam* ») ? La façon dont est rédigée cette notice finale paraît à M. Loisy cadrer mal avec l'attribution actuelle du *Magnificat* à la Sainte Vierge, et favoriser positivement son attribution à Élisabeth. « Si le cantique, écrit-il, a été prononcé par Marie, on devrait plutôt lire ensuite : *Et elle resta avec Élisabeth* ; au lieu de : *Et Marie resta avec elle* (1) ». « La conclusion, où Marie est rappelée directement à la pensée du lecteur, tandis qu'Élisabeth lui

(1) Loisy : *Evang. synopt.*, p. 35.

est toujours censée présente, ferait volontiers supposer que la personne qui vient de parler n'est pas Marie, mais Élisabeth (1) ».

Ce n'est pas sans fondement que l'honorable critique appuie sur l'énoncé de cette notice pour établir son hypothèse. Il est incontestable que, à notre point de vue, la formule hypothétique : *Et elle resta avec Élisabeth*, cadrerait mieux avec l'introduction actuelle du cantique : *Et Marie dit*. Il n'est pas moins incontestable que, à notre point de vue encore, la formule actuelle : *Mansit autem Maria cum illâ* serait en meilleur accord avec la formule hypothétique antérieure : *Et aït* (*Elisabeth*). Mais, nous avons à nous placer au point de vue de l'Évangéliste. Or, on peut dire que les formules actuelles, tant la conclusion que l'introduction, se comprennent très bien sous la plume de l'écrivain sacré. Tout d'abord, s'il est une chose remarquable dans ce récit, c'est que Marie paraît bien avoir la place prépondérante dans la pensée de S. Luc ; c'est sur elle que se concentre visiblement son attention ; elle domine pour lui toute la scène de l'insistance qu'il met à répéter son nom. Au début, il montre *Marie* quittant Nazareth pour venir trouver sa parente : *exurgens autem* Maria ; c'est la salutation de *Marie* qui occasionne le tressaillement mystérieux de Jean Baptiste et provoque les exclamations inspirées de sa mère : *ut audivit salutationem* Mariæ *Elisabeth ;* c'est dans la bouche de *Marie* qu'il place le *Magnificat : Et aït Maria;* enfin le nom de *Marie* revient à nouveau pour la mention du séjour de la Vierge auprès de sa cousine et de son retour à Nazareth : *Mansit autem* Maria. Rien de plus naturel, après le long cantique inséré, que cette reprise du nom de Marie: elle concourt à mettre en relief le personnage principal du récit. — Que si S. Luc, au lieu de répéter également le nom d'Élisabeth, préfère le remplacer par un simple pronom : *cum illâ*, cela ne tiendrait-il pas à ce fait très simple qu'il juge Élisabeth assez présente à la pensée du lecteur par l'épisode

(1) *Rev. d'Hist.* 1897, p. 429. Cfr. *Ibid.*, 1901, p. 286.

raconté immédiatement avant l'insertion du cantique, et qu'il trouve meilleur d'omettre ici le nom du personnage secondaire, qui doit venir beaucoup mieux, et même nécessairement, à sa place, en tête du récit suivant (Lc. 1, 57 : Elisabeth *autem impletum est tempus pariendi* »).

En somme, la conclusion actuelle du récit évangélique se concilie, d'une manière qui nous paraît très naturelle et nullement forcée, avec la primitivité de l'attribution du cantique à Marie. En tout cas, sa signification bien positive doit être subordonnée à celle d'arguments plus caractéristiques et plus graves qu'on pourrait apporter dans un sens ou dans un autre.

Or, précisément, nous trouvons dans la teneur du *Magnificat*, mise en regard de la situation respective de Marie et d'Elisabeth, une raison qui nous paraît fondamentale d'attribuer le cantique, non à la mère du Précurseur, mais à la Très Sainte Vierge.

« Le contenu même du cantique, objecte M. Loisy, n'a rien qui soit personnel à Marie. La tradition a placé dans les paroles : *Désormais toutes les nations m'appelleront bienheureuse*, une plénitude de sens qui n'y est pas nécessairement enfermée. Le lyrisme des psaumes, imité dans toute la pièce, autorise l'hyperbole. Elisabeth a pu se proclamer bienheureuse devant toutes les générations à venir et déclarer que le Tout-Puissant avait fait en elle un grand miracle. Ce sera la seule allusion à sa situation particulière, tout le reste du poëme ayant une signification générale et vague. Mais le défaut de personnalité s'explique plus aisément pour elle que pour Marie, qui aurait eu bien autre chose à dire sur les desseins miséricordieux de la Providence. Sauf le passage qui vient d'être cité, le *Magnificat* n'est qu'un décalque du cantique d'Anne, mère de Samuel. La situation d'Elisabeth n'a-t-elle pas plus d'analogie avec celle d'Anne que celle de Marie? » (1). M. Loisy insiste sur ces considérations qui lui paraissent capitales. « Les emprunts que l'auteur du *Magnificat* fait au cantique

(1) *Rev. d'Hist.*, 1897, p. 431.

d'Anne, mère de Samuel, sont, dit-il, très significatifs; le passage : *Il a regardé l'humiliation de sa servante*, est à la fois un emprunt à la prière d'Anne (I Sam., I, 11; *Sept.*) et une allusion à la stérilité d'Elisabeth. C'est du reste tout ce qu'il y a de personnel dans le cantique. Ce qui suit: *Toutes les générations m'appelleront bienheureuse* est dans le style des psaumes et n'a rien d'exagéré dans la bouche d'Elisabeth » (1).

Nous conviendrons sans peine que les observations ainsi présentées ne manquent pas d'un certain fondement. Il est vrai que le *Magnificat*, pris à part du contexte, isolément de la situation que révèle le récit, sied parfaitement à Elisabeth. La mère de Jean-Baptiste a bien sujet d'exprimer sa reconnaissance au Seigneur; sans exagération, elle peut dire que toutes les générations la féliciteront de son bonheur; elle peut à juste titre, de la faveur personnelle qu'elle a reçue, s'élever à célébrer, comme Zacharie dans son *Benedictus*, le grand bienfait du règne messianique dont son enfant sera le Précurseur. Surtout il est remarquable que sa situation correspond directement à celle d'Anne, dont la prière et le cantique se trouvent peut-être imités au début du *Magnificat*. On comprend que M. Loisy insiste sur l'analogie de Lc. I, 48 : ὅτι ἐπέβλεψεν ἐπὶ τὴν ταπείνωσιν τῆς δούλης αὐτοῦ, avec I Sam. I, 11; ἐὰν ἐπιβλέπων ἐπιβλέψῃς τὴν ταπείνωσιν τῆς δούλης σου. Il aurait pu insister aussi bien sur la correspondance des paroles du cantique, vv. 49 et 50 : *Quia fecit mihi magna qui potens est... Et misericordia ejus a progenie in progenies...*, avec les paroles prononcées par Elisabeth, v. 25 : *Quia sic fecit mihi Dominus in diebus in quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines*, ou à elle adressées, v. 58 : *Quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illâ et congratulabantur ei.*

Tout cela est très bien; mais enfin le cantique a beau avoir l'air d'une pièce rapportée, il n'en est pas moins intimement lié à tout le récit. Il est nécessaire de l'étudier dans son cadre, de le comparer au contexte, de le mettre

(1) *Rev. d'Hist.*, 1901, p. 286.

en rapport avec la situation respective d'Elisabeth et de Marie dans cette scène. Or, examiné à ce point de vue, le *Magnificat* choque étrangement, placé dans la bouche d'Elisabeth; il détonne sur son petit discours antérieur, il contredit l'attitude qu'elle garde dans tout le reste de la scène, il n'est pas dans la situation. Rien de plus remarquable, en effet, que la manière dont Elisabeth s'humilie d'abord et s'anéantit en quelque sorte en présence de sa sainte parente; elle s'oublie elle-même, elle s'efface, pour bénir Marie et le fruit qu'elle porte en son sein, pour se confondre à la pensée de recevoir la mère de son Seigneur, pour féliciter encore la Vierge d'avoir cru à la parole du Très-Haut. Elle parle du tressaillement de Jean-Baptiste en son propre sein, mais c'est uniquement pour marquer que l'enfant lui a ainsi fait reconnaître Celui dont il est le messager, l'invitant à s'associer à ses humbles et joyeux anéantissements en présence de son Seigneur. Et tout à coup, par un brusque changement d'attitude, Elisabeth passerait à louer Dieu de la faveur personnelle qu'elle a reçue. Ses pensées cesseraient de converger vers Jésus et sa Mère pour se porter sur elle-même. Elle vient de saluer Marie bénie entre toutes les femmes, elle s'est abîmée dans son néant en présence de la Mère de son Seigneur : et brusquement, elle s'appliquerait à elle-même, en renchérissant encore sur les expressions, ce qu'elle vient d'adresser à l'auguste Vierge, parlant des grandes choses que le Tout-Puissant a faites en elle, et du concert de louanges que feront retentir en son honneur toutes les générations! Un tel langage aurait pu à la rigueur convenir à Elisabeth, lorsque l'attention était concentrée sur Jean-Baptiste, soit aussitôt après la conception du Précurseur, alors que, se tenant elle-même recluse trois mois durant, elle remerciait le Seigneur d'avoir bien voulu la relever de son opprobre aux yeux des hommes (*Lc.*, I, 24), soit après sa naissance, alors qu'elle recevait les félicitations de tout le voisinage et que parallèlement Zacharie chantait son *Benedictus*. Mais à coup sûr, nous semble-t-il, cette attitude ne lui sied point dans la circonstance présente, où le Messie et sa

Mère sont seuls mis en relief, dominent toute la situation, l'absorbent tout entière elle-même.

Plaçons au contraire le *Magnificat* dans la bouche de Marie : il lui convient à merveille et s'harmonise parfaitement à l'ensemble de la scène. Elisabeth l'a saluée « bénie entre les femmes », « la Mère de son Seigneur ». Marie ne peut moins faire que de reconnaître le bien-fondé de ces louanges ; cependant son humilité lui interdit de les arrêter à elle-même. Elle se tourne donc dès l'abord vers Dieu pour le louer des grandes choses qu'il a daigné accomplir en elle, qui lui ont valu de s'entendre appeler par sa cousine « bénie entre les femmes », qui lui vaudront d'être de même « proclamée bienheureuse par toutes les générations à venir » (v. 48). En même temps, l'humble Vierge se reconnaît, comme à Nazareth, « la servante du Seigneur », ne revendiquant pour elle-même que son néant et sa bassesse : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* (v. 48).

Ces dernières paroles sont-elles un emprunt à la prière d'Anne ? C'est pour le moins fort douteux ; la formule était d'un usage courant pour marquer une intervention quelconque de Dieu en faveur du pauvre et du faible (*Cfr.* d'après l'hébr. *Ex.* III, 7 ; IV, 31 ; II *Reg.* XIV, 26 ; *Ps.* IX, 14 ; XXV, 18 ; XXXI, 8 ; CXIX, 153 ; *Thren.*, I, 9 ; etc.). L'expression est à rapprocher, pour la largeur du sens, comme pour la fréquence de l'usage, de celle qu'a employée l'ange lui-même s'adressant à Marie, v. 30 : « *Invenisti enim gratiam apud Deum* ». (Cfr. *Gen.*, VI, 8 ; XIX, 19 ; XXXIX, 4 ; *Ex.*, XXXIII, 12, 17). Fussent-elles empruntées à la prière d'Anne, ces paroles ne gardent pas nécessairement le sens particulier et restreint qu'elles y tiennent du contexte et de la situation du personnage : elles peuvent recevoir dans la bouche de Marie une signification, dont la formule est en elle-même parfaitement susceptible, et qui se trouve spécialement en rapport avec la situation propre de la Vierge. Marie rend gloire à Dieu d'avoir eu égard, non point précisément, comme pouvaient l'entendre Anne et Elisabeth, à la détresse de sa servante,

humiliée et affligée par sa stérilité, mais bien à sa bassesse, à son état d'abjection, au vil néant qu'était l'humble Vierge au regard des hommes et à ses propres yeux : « Mon âme glorifie le Seigneur, mon esprit tressaille en Dieu mon sauveur, parce qu'*il a regardé la bassesse de sa servante* » (1).

Rien donc n'est mieux dans la situation que la première partie du cantique : la conscience que Marie avait du don divin, l'humilité profonde qu'elle avait déjà témoignée lors de l'Incarnation, ne pouvaient lui suggérer une réponse plus discrète ni plus délicate aux félicitations de sa cousine. Le reste du cantique ne s'harmonise pas moins bien avec la situation de la Vierge. Sans plus s'attarder à elle-même, Marie s'élève, de la faveur personnelle dont elle a été l'objet, à la contemplation extatique des merveilles de la toute-puissance et de la toute-bonté de Dieu, à la louange du prodige par excellence de la miséricorde divine, l'accomplissement des promesses messianiques faites à Israel.

Ainsi le cantique, qui détonnait si singulièrement dans la bouche d'Elisabeth, convient admirablement à la mère du Sauveur. Il est dans la situation ; la scène entière garde son unité et l'harmonie entre ses divers détails. Cette observation nous paraît avoir une portée décisive : il ne s'agit plus d'une remarque secondaire, d'un détail accessoire, d'une question de symétrie plus rigoureuse, mais de l'économie fondamentale de tout ce récit évangélique.

(1) Le grec ταπείνωσις doit traduire l'hébr. *'onî :* c'est le terme correspondant dans I *Sam*, I, 11, et dans l'expression en usage courant : *râ'âh 'ét-'onî*, 'επιβλεπειν τὴν ταπείνωσιν, *respicere humilitatem*. Or, *'onî* = affliction, oppression, accablement, misère, détresse ; mais aussi, surtout si l'on en juge par les nombreux emplois de l'adj. *'onî*, le même substantif pouvait signifier : bassesse, abjection, humble condition du roturier, du vilain, la misère du pauvre, du faible, etc.

D'ailleurs, Marie ne peut-elle pas viser par *humilitatem ancillæ suæ* l'état d'humiliation, d'opprobre aux yeux des hommes, qui devait nécessairement résulter pour elle de son dessein de rester vierge ? « Il a bien voulu élever sa servante de sa condition vile et méprisée. Voici que désormais toutes les générations me proclameront bienheureuse ».

*
* *

En résumé, en nous plaçant au point de vue de la critique interne, les indices relevés par M. Loisy contre l'authenticité de l'attribution du *Magnificat* à la Sainte Vierge, — parallélisme de ton et d'allure littéraire entre le *Magnificat* et le *Benedictus*, convenance des paroles inspirées à Elisabeth, singularité de la conclusion narrative qui suit immédiatement le cantique, — nous paraissent diminuer singulièrement de valeur, sinon s'éclipser tout à fait, devant ces deux remarques d'importance capitale : *1.*) Il serait étrange que la formule du v. 41 : *Et repleta est Spiritu sancto Elisabeth...* ne visât pas spécialement les exclamations enthousiastes qui suivent et qui la justifient si bien, mais le cantique rejeté plus loin et qui a lui-même son introduction propre : *Et aït.* — 2.) Il serait surtout étrange qu'Elisabeth prononçât un cantique qui détonne si singulièrement avec toute son attitude dans cette scène, et choquerait étrangement, prononcé par elle dans la présente situation.

Que si l'on se rappelle maintenant les arguments fournis par l'histoire critique du texte en faveur de la primitivité de la leçon : *Et aït Maria* — cette leçon était prédominante aux époques même les plus anciennes où se constate la leçon : *Et aït Elisabeth*, et elle apparaît à diverses reprises antérieurement à toute mention de la leçon divergente — n'a-t-on pas le droit de conclure scientifiquement, et sans uniquement dépendre d'un sentiment d'esthétique pieuse qui tiendrait lieu de preuve, au bien-fondé de l'attribution du *Magnificat* à la Vierge Marie ?

M. Lepin, *P. S. S.*



LE CENTENAIRE

DE

VICTOR HUGO

C'est le 26 février prochain, d'après le calendrier des *Feuilles d'Automne*, que

Ce siècle *aura* deux ans.

Et le monde officiel qui nous gouverne, le « ministère de défense républicaine », qui vient de déposer une demande de crédit de 80.000 francs (1) pour fêter le centenaire du « plus grand lyrique de tous les siècles » (2), les majori-

(1) Le conseil des ministres du 31 janvier a réglé ce qui suit :

La cérémonie sera célébrée au Panthéon, le 26 février, à 10 heures du matin.

Le Président de la République, les ministres et des délégations de tous les grands corps de l'Etat et des administrations publiques y assisteront.

Deux discours seront prononcés, l'un au nom du Gouvernement, l'autre au nom de l'Académie française.

Le programme, dit la note officieuse, se composera de morceaux de musique exécutés par l'orchestre de la Société des concerts et la Garde républicaine, des chœurs et des poésies de Victor Hugo, dites par des artistes de la Comédie-Française.

De son côté, le Conseil municipal de Paris a décidé, le 8 février, que deux autres cérémonies auraient lieu, place des Vosges et place Victor-Hugo.

(2) M. François Coppée, qui a écrit cette exagération, l'écrirait-il encore aujourd'hui ? En tout cas, M. Brunetière lui a répondu le 1er février 1888 : « Vraiment, qu'en savons-nous? et qu'est-ce qu'en sait M. Coppée? »



tards des deux Chambres, qui ont tressailli d'allégresse en votant cette obole au « génie mondial » que l'univers nous envie, paraît-il, tous les pontifes de la libre pensée, de la Franc-maçonnerie, du laïcisme acharné contre l'Eglise, tous les hugolâtres de la littérature rationaliste et impie, répèteront avec enthousiasme, au Panthéon, autour de la statue de Victor Hugo et de l'ancienne maison du poète, donnée à la ville de Paris et transformée, pour ainsi dire, en reliquaire, ces vers qui chantent dans toutes les mémoires :

Ce siècle avait deux ans : Rome remplaçait Sparte (1).
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
Et du premier consul déjà, par maint endroit,
Le front de l'empereur brisait le masque étroit.
Alors dans Besançon, vieille ville espagnole (2),
Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix,
Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère (3),
Abandonné de tous, excepté de sa mère,
Et que son cou, ployé comme un faible roseau,
Fit faire en même temps sa bière et son berceau.
Cet enfant, que la vie effaçait de son livre,
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'était moi !

C'était « Lui », Victor Hugo, qui, à l'âge de quatorze ans, « voulait être Chateaubriand ou rien », et qui devait être, — sinon « l'enfant sublime », puisque le mot n'est pas de Chateaubriand (4), qui s'en défendait énergiquement en

(1) Les admirateurs de Victor Hugo se sont épuisés pour trouver un sens raisonnable à cette fin de vers, amenée seulement pour la rime avec le vers suivant. Comment, en 1802, la Rome républicaine ou la Rome impériale remplaçait-elle chez nous, où nous avions le Consulat, bientôt à vie, la royauté, l'oligarchie de Sparte, à laquelle la France ne ressembla jamais ?

(2) Impériale, oui ; mais espagnole ?

(3) Un enfant comparé à une chimère, est-ce une heureuse image ?

(4) Il ne se trouve ni dans le *Conservateur*, ni dans la *Quotidienne*, comme M. Edmond Biré l'a établi contre Sainte-Beuve.

1841 devant M. de Salvandy (1), — du moins « Olympio », « ce cyclope de Victor Hugo », comme disait Doudan, à propos des *Burgraves*, ou bien le poète tour à tour lyrique, dramatique, satirique, épique, mais « essentiellement lyrique », ainsi que l'écrivait naguère M. René Doumic, dans la *Revue des Deux Mondes*, ainsi que le reconnaissait Victor Hugo lui-même dans ces vers :

Si parfois de mon sein s'envolent mes pensées
Mes chansons par le monde en lambeaux dispersées, ...
Si ma tête, fournaise où mon esprit s'allume,
Jette le vers d'airain qui bouillonne et qui fume,
Dans le rythme profond, moule mystérieux
D'où sort la strophe ouvrant ses ailes dans les cieux,
C'est que l'amour, la tombe, et la gloire, et la vie,
L'onde qui fuit par l'onde incessamment suivie,
Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
Fait reluire et vibrer *mon âme de cristal*,
Mon âme aux mille voix, *que le Dieu que j'adore*
Mit au centre de tout comme un écho sonore.

M. Edmond Biré, dont les études si pénétrantes et si consciencieuses sur Victor Hugo (2) font foi pour quiconque n'est pas aveuglé par la passion, a retrouvé, — non pas l'acte de baptême du poète, quoiqu'il soit certain qu'il a été baptisé (3), — mais son extrait de naissance : « Du huitième du mois de ventôse, l'an dix de la République (27 février 1802). Acte de naissance de Victor-Marie

(1) A propos de la réception de Victor Hugo à l'Académie française.

(2) *Victor Hugo et la Restauration* (1869). — *Victor Hugo avant 1830* (1884). — *Victor Hugo après 1830* (2 vol.) (1891). — *Victor Hugo après 1852* (1893). — M. Dupuy et M. Gaston Deschamps reprochent à M. Edmond Biré d'avoir consacré son talent à « dépiauter » Victor Hugo et à le représenter « fort irritable », « quémandeur de distinctions académiques », « aspirant perpétuel à la présidence de la République ». Mais, comme le dit fort bien M. Brunetière, si les anecdotes racontées par M. Edmond Biré sont vraies — et toutes le sont — c'est la faute à Victor Hugo d'avoir eu une vie digne de toutes les sévérités de l'histoire.

(3) Son frère aîné, Abel, ne l'avait pas été à Paris en 1798; mais il le fut à Nancy, dix-huit mois plus tard, comme Eugène. Victor eut pour parrain le général *Victor* Lahorie.

Hugo, né le jour d'hier (26 février), à 10 heures 1/4 du soir, fils de Joseph-Léopold-Sigebert Hugo, natif de Nancy (Meurthe), et de Sophie-Françoise Trébuchet, native de Nantes (Loire-Inférieure), — profession de chef de bataillon de la 2e demi-brigade, demeurant à *Besançon*, etc. »

Voilà le grand événement de notre histoire littéraire qu'on va fêter principalement comme un événement politique, antireligieux, pour donner un pendant à la scandaleuse apothéose que fit la capitale, le 1er juin 1885, aux restes de Victor Hugo, déposés la veille sous l'Arc de triomphe de l'Etoile et salués, au moment de leur départ pour le Panthéon laïcisé, par vingt et un coups de canon, par les discours de M. Le Royer, président du Sénat; de M. Floquet, président de la Chambre ; de M. Goblet, ministre de l'Instruction publique ; de M. Michelin, président du Conseil municipal de Paris ; de M. Lefèvre, vice-président du Conseil général de la Seine ; de M. Emile Augier, au nom de l'Académie française et aux lieu et place de M. Maxime du Camp, auquel les ex-communards avaient signifié qu'ils ne laisseraient pas parler l'auteur des *Convulsions de Paris*. L'armée, la magistrature, tous les grands corps de l'Etat, — sauf le clergé, — conduisirent à sa dernière demeure, « sur le corbillard des pauvres », celui qui laissait *sept millions* dans ses coffres et qu'accompagnaient, au milieu d'un demi-million de spectateurs, plus de cent mille hommes : 141 délégations de municipalités, 6 délégations coloniales, 107 sociétés de gymnastique, 38 délégations étrangères, 122 délégations scolaires, 43 sociétés militaires et patriotiques, 141 chambres syndicales, corporations ou sociétés ouvrières, *61 sociétés de libre pensée, 40 loges maçonniques*, 155 sociétés et cercles politiques de Paris, des départements et de l'étranger, 74 sociétés de prévoyance ou de secours mutuels, 162 sociétés artistiques et musicales, 29 sociétés diverses, Militants de 1871, Amis du drapeau rouge, Anciens proscrits et réfugiés à Bruxelles, Société des *Beni-Bouffe-Toujours !* Et tout cela pour un enfouissement civil dans les cryptes du Panthéon, après seize nouveaux discours de MM. Oudet,

Henri de Bornier, Claretie, Leconte de Lisle, Jourde, Ulbach, Got, Madier de Montjau, Guillaume, Delcambre, Massaroni, Le Mat, Lemonnier, Roland, Edouard, au nom de la République de Haïti, Raqueni, « au nom de la Maçonnerie italienne ».

Rien ne manquait à cette mascarade sacrilège, qui succédait à celles dont Paris avait eu le douloureux spectacle pour les funérailles de Gambetta, en 1882, et de M. Hérold, préfet de la Seine, en 1883, et qui précédait celles des enfouissements civils de Renan, de Burdeau et de Jules Ferry.

Pauvre France, fille aînée de l'Eglise catholique, condamnée à voir de tels actes d'apostasie publique et gouvernementale!

C'est le même esprit de haine sectaire qui animera les manifestants du 26 février, au Panthéon, sinon autour de la statue de Victor Hugo. Si, comme Corneille et Racine, Olympio eût vécu en poète et fût mort en chrétien, de Tailhade à Millerand et de Zola à Ranc, il n'est pas un homme dans nos sphères officielles qui songeât à chômer son centenaire et à imposer au peuple son culte. « Supposez, dit M. Brunetière, que Victor Hugo fût un plus grand poète encore, il ne serait pas Victor Hugo,... s'il fût mort... après avoir donné tous ses chefs-d'œuvre, sans aucune des élucubrations de sa vieillesse : il serait certainement moins grand dans l'estime ou l'opinion populaire... La pire partie de son œuvre aidera ainsi la meilleure à se perpétuer d'âge en âge, bien loin, comme l'on croit, qu'elle puisse lui nuire. » Voilà pourquoi, tout en respectant les quelques littérateurs ou critiques, qui, perdus dans la foule des francs-maçons sectaires, croiront que leurs hommages ne s'adressent qu'au génie et à l'idéal, dont ils ont le culte sacré, il nous faut dire pourquoi, nous Français et catholiques avant tout, nous ne pouvons point nous associer aux fêtes de ce centenaire de Victor Hugo.

L'*homme* en lui ne mérite qu'un mépris souverain, et le *poète*, quelque grand qu'il soit, a trop abusé de son génie contre l'Eglise et contre Dieu pour ne pas nous inspirer des sentiments d'indignation.

I

Lorsque, en octobre 1890, la ville de Mâcon, Milly et Saint-Point célébraient le centenaire d'Alphonse de Lamartine, nos Facultés catholiques y étaient représentées par leur plus brillant orateur, M. Charles Jacquier, et Son Eminence le cardinal Perraud pouvait y prendre part, en prononçant du haut de la chaire une magnifique *Oraison funèbre* du poète enchanteur, qui, malgré ses écarts du *Voyage en Orient*, de *Jocelyn*, de la *Chute d'un Ange*, de l'*Histoire des Girondins*, avait réalisé le vœu de sa jeunesse chrétienne :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe.

Et puis, Lamartine, malgré ses défauts et une immense vanité, qui désarme en faisant sourire, était une grande et belle âme de Français.

C'était une âme qui chantait,

disait François Coppée au nom de l'Académie.

Mais quand on parcourt, même avec la plus « sympathique impartialité », la vie de Victor Hugo, on ne peut faire autre chose qu'éprouver un profond sentiment de dégoût.

Ce n'est pas, certes, que les panégyriques du poète fassent défaut. — Il y a d'abord ceux qu'il a inspirés ou écrits lui-même : *Note autobiographique*, composée par Victor Hugo en 1828; *Biographie des Contemporains*, article *Hugo* écrit par Sainte-Beuve, encore son ami en 1831; *Notes dictées par Victor Hugo*, dans la *Revue encyclopédique* d'Alexandre Dumas, en 1836; *Victor Hugo raconté par un Témoin de sa Vie* (sa femme, ou plutôt lui-même), en 1863; *Histoire d'un Crime*, 1877; *Choses vues*, en plusieurs volumes; *Actes et Paroles : Avant l'Exil*, deux volumes; *Pendant l'Exil*, deux volumes; *Depuis l'Exil*, 4 volumes; *Lettres* de Victor Hugo, 1897-1898, et surtout *Lettres à sa Fiancée*, 1901. — Il y a ensuite les biographies, plus ou

moins hugolâtres, de Charles Baudelaire, dans le *Recueil des Poètes français* de Crépet, 1862; d'Alfred Barbou, *Victor Hugo et son Temps*, 1882; de Paul de Saint-Victor, *Victor Hugo;* de Gustave Rivet, *Victor Hugo chez Lui;* d'Asseline; son cousin, *Victor Hugo intime*, 1855; de Richard Lesclide, *Propos de Table de Victor Hugo;* de Paul Stapfer, *Racine et Victor Hugo;* de M. Mabilleau, *Victor Hugo*, de la collection des grands écrivains français, Hachette; de MM. Paul et Victor Glachant, les *Manuscrits de Victor Hugo*, *Revue de Paris*, 15 juin 1899; de M. Ernest Dupuy, *Victor Hugo : l'Homme et le Poète*, 2e édition, 1898, où l'on trouve au début cette étonnante déclaration : « Ceux qui sont fatigués d'entendre louer Victor Hugo feront bien de ne pas ouvrir ce livre, etc. »; de M. Gaston Deschamps, *Victor Hugo*, dans l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française*, de Petit de Julleville; de M. Renouvier, *Victor Hugo, le Poète; — Victor Hugo, le Philosophe*, 1893-1901; de M. Emile Faguet, *Etudes littéraires sur le XIXe Siècle : Victor Hugo ; sa Vie*, pp. 153-156 ; M. Steeg, *Morceaux choisis*, etc.

Malgré toutes les fleurs jetées à pleines mains sur l'auteur de la *Légende des Siècles*, il faut voir de près l'idole, d'autant plus que, d'après M. Brunetière, « l'œuvre d'Hugo ne se sépare pas aisément de sa personne, et les défauts de l'homme sont en lui la rançon même des qualités du poète ». Or, l'idole a plus que les pieds d'argile et de boue.

Victor Hugo est l'exemplaire unique de *l'orgueil le plus incommensurable*, le plus monstrueux, dont l'histoire des lettres nous ait laissé le souvenir. « Lui, toujours Lui! avec son « moi, haïssable » dès avant 1830, plus haïssable encore à partir de 1830, surtout de 1850, où il veut seul avoir du génie, seul gouverner les hommes et les peuples, être « le Mage », conducteur de l'humanité vers les rivages enchanteurs du Progrès et de la Liberté. « Fou furieux de n'être pas empereur, à la place de Napoléon III », disait de lui Berlioz, il s'est dédommagé du ministère qu'il n'avait pu avoir en 1849, en posant, pendant et après son exil, pour une sorte d'hiérophante, placé par

son génie au-dessus de tout et de tous, et s'arrogeant le droit d'écrire aux peuples, comme les Mexicains (1), les Allemands (2), les Français (17 septembre 1870) (3), aux chefs et aux hommes d'Etat, comme Napoléon III (4), Guillaume Ier (5), Bismarck, Garibaldi, au risque de faire rire l'univers de ses déclamations aussi vides que grandiloquentes et sonores.

Par suite de « l'hypertrophie de la personnalité », le Moi du poète, dit M. René Doumic, « toujours plus exigeant, absorbait, peu à peu, toute la nature, toute la société, tout le drame humain, le présent, le passé et le futur, pour devenir, par une progressive expansion, le Moi Conscience d'un temps, le Moi Conscience de l'humanité, le Moi Conscience du monde ».

De cet orgueil phénoménal découle chez Victor Hugo le *manque absolu du tact* le plus élémentaire, qui lui aliénait

(1) « *Aux hommes* de Puebla. Vous avez raison de me croire avec vous... Certes, je suis avec vous... Vaillants hommes du Mexique, résistez... Espérez... L'empire échouera, je l'espère. »

(2) Dans *Paris*, 1867, il disait : « Est-ce vous qui attaquerez, Allemands ? Est-ce nous ? A qui en veut-on ? Allemands, *all Menn*, vous êtes tous les hommes. Nous sommes vos concitoyens dans la cité Philosophie, et vous êtes nos compatriotes dans la patrie Liberté. » — Ce que Bismarck dut rire en lisant à Paris même ces solennelles et grotesques billevesées ! — Le 19 novembre 1870, Hugo écrivait encore *Aux Allemands :* « Faites, allez, attaquez la muraille de Paris : quant à moi, vieillard, j'y serai sans armes... Incendiez Paris, Allemands ! Vous allumez les colères plus que les maisons. »

(3) « Que toutes les communes se lèvent ! que toutes les campagnes prennent feu ! que toutes les forêts s'emplissent de voix tonnantes ! Tocsin ! Tocsin !... Cités, cités, cités, faites des forêts de piques » etc.

(4) *Victor Hugo à Louis Bonaparte*, 8 avril 1855. — On en trouvera plus loin d'odieux extraits. « Grâce pour les soldats ! Quant aux chefs, faites, mon Dieu, s'écriait-il. Oui, proscrits, laissons faire le juge. »

En 1867, autre *Lettre à M. Louis Bonaparte* aux Tuileries, pour accuser réception de la lettre annonçant qu'on allait jouer *Ruy Blas*. L'empereur avait aussi autorisé *Hernani*. — Quel affreux tyran, tout de même !

(5) Il en veut moins, d'ailleurs, à Guillaume et à Bismarck qu'à Napoléon III. Il ose écrire : « L'empire a attaqué l'Allemagne, à l'improviste, en *traitre* ». — Qu'on se rappelle ici la dépêche d'Ems, falsifiée par Bismarck, et l'on sentira tout ce qu'il y avait d'antipatriote à parler ainsi.

tout le monde, si bien qu'on se demande s'il a eu un seul ami, en dehors de M. Vacquerie, pour lequel il était un dieu créateur :

Une nature encor dans votre tête est née,

lui écrivait cet hugolâtre à l'apparition des *Chansons des rues et des bois ;*

Ici-bas et là-haut vous serez deux Seigneurs !

Avec le manque de tact, il y avait chez Victor Hugo, dit M. Faguet lui-même, « *l'absence complète du sentiment du ridicule,* j'entends du ridicule où il s'expose. C'est plaisir de voir comme un Voltaire a l'instinct de son côté faible, se garde de toute attitude, de tout oubli qui prêterait à la dérision. Hugo, si soigneux de son attitude et de son personnage, n'oublie que cela; mais il l'oublie toujours. On l'a parodié mille fois. S'il n'en avait eu cure, on comprendrait qu'il eût continué d'y donner prise. Mais il en souffrait cruellement et ne s'obstinait que davantage à y donner matière... Il y a une vanité si désordonnée qu'elle prend mal les intérêts mêmes de la vanité. »

Une autre conséquence de l'égoïsme et de l'orgueil « énormes » de Victor Hugo, ce sont *ses mensonges étonnants* et à jet continu. Il ment avec autant d'effronterie que Voltaire. Il parle de 17.000 exemplaires vendus de ses *Odes*, alors qu'il y en a 700 d'écoulés. Il marque une quatorzième édition, quand la seconde, peut-être la première, se trouve encore en magasin. Dans *Littérature et Philosophie mêlées*, 1834, il donne comme la reproduction exacte de ses articles du *Conservateur littéraire*, 1819-1821, des pages qui en diffèrent totalement et pour la forme et surtout pour le fond : il veut faire croire qu'il n'a jamais été légitimiste. Il prétend que c'est au Satan de Milton que se rapporte un article qu'il a fait en 1823 sur l'*Eloa* de Vigny. Dans *Actes et Paroles*, il modifie profondément le *Moniteur*, le compte-rendu officiel de ses discours à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, 1848-1851 : il met des applaudissements là où il n'y en a point eu; il supprime les protestations de la droite,

les clameurs indignées que soulèvent ses paroles, à partir de la fin de 1849. — On sait qu'il a faussé complètement sa généalogie maternelle, en faisant de sa mère une « Vendéenne » (1), une « brigande de la Vendée », alors qu'elle était Bretonne et de Nantes ; il a faussé sa généalogie paternelle et s'est prétendu descendant du baron Hugo de Spitzemberg, de Stuttgard, d'une famille anoblie dès 1531, alors qu'il est seulement le petit-fils d'un menuisier et d'une brave femme de Domvallier, près de Nancy. Il dit que *cinq* de ses oncles furent tués à Wissembourg : or, ils n'étaient que cinq et deux ont survécu. Il affirme que ses tantes maternelles étaient toutes Ursulines : or, une seule l'a été. Il nous donne son précepteur Larivière, tantôt comme « un vieux prêtre » presque vénérable (1), tantôt comme « un apostat » marié à sa servante (2), tantôt enfin comme un obscurantiste fanatique, éteignant les intelligences par fatalité de vocation (3). A la pension Cordier, Cordier est un défroqué comme Larivière; Maugras, le professeur de philosophie, est un matérialiste aussi défroqué que son chef, et Victor Hugo ment, lorsque, parlant de ses derniers maîtres, il les déclare incapables d'expliquer les auteurs païens, à raison du célibat sacerdotal (?) (*Les Contemplations : à propos d'Horace*). Il prend les titres de « baron », puis de « vicomte », sans y avoir des droits bien établis. Il se donne comme une victime du coup d'Etat du 2 décembre, quoiqu'il soit resté libre à Paris jusqu'au 12 et que la police du duc de Morny ne l'ait jamais inquiété. Il ose dire à l'Assemblée Nationale, en 1871, que Garibaldi a été le seul de tous nos généraux qui n'ait pas été vaincu. Il accuse cette Assemblée Nationale « d'avoir fait » le 18 mars et la Commune ! — On serait infini, si l'on voulait relever, comme l'a fait courageusement M. Edmond Biré, tous les audacieux mensonges de Victor Hugo.

(1) Mon père, vieux soldat, ma mère, Vendéenne.

(2) *Les Rayons et les Ombres.*

(3) *Victor Hugo raconté*, etc.

(4) *Actes et Paroles*, I, 12.

C'est encore de son orgueil implacable que viennent ses *rancunes tenaces*, ses haines féroces, ses vengeances grossières et délirantes, contre tous ceux qui ne l'ont pas aveuglément admiré, comme Nisard, qu'il fit chasser des *Débats*, qu'il poursuivit pendant plus de quarante ans de grossières injures : « Cet âne qui brait dans la nuit et s'achève en hibou », « ce concierge, balayant ce ruisseau, le bon goût »; comme Gustave Planche, Louis Veuillot, Montalembert, qu'il outrage grossièrement; comme Rouher, de Parieu, Troplong, Morny, Saint-Arnaud, qu'il traîne dans la fange. Il insulte ce dernier jusque dans sa mort héroïque, après la victoire de l'Alma, où, quoique souffrant le martyre, il s'était fait tenir à cheval tout le jour par deux officiers. La veuve du glorieux maréchal a dû protester avec indignation contre ces vers orduriers, publiés seulement en 1891 :

Ayant son crime au flanc, qui se changeait en dartre,
Les boulets indignés se détournant de lui,
Vil, la main sur le ventre, et plein d'un sombre ennui,
Il voyait, pâle, amer, l'horreur sur les narines,
Fondre sous lui sa gloire en allée aux latrines.
Il râlait; et hurlant, fétide, ensanglanté,
A deux pas de son champ de bataille, à côté
Du triomphe englouti dans l'opprobre incurable,
Triste, horrible, il mourut.

C'est ainsi qu'il piétine le cadavre du commandant en chef de l'armée d'Orient, « bandit, chien, lâche, reître, galérien, traître, Mandrin, Lacenaire, Papavoine ! »

« Il n'y a pas un de ses adversaires politiques, dit M. Brunetière, ou seulement de ses ennemis littéraires, qu'il n'ait traité « d'âne » et de « cuistre », de « coquin » et « de flibustier », de « voleur » et « d'assassin ».

Il faut, à ce sujet, parler de la *scandaleuse versatilité politique* du « Père la Rancune ». Hippolyte Castille, un républicain, s'il vous plaît, écrivait en 1857, dans ses *Portraits politiques au XIXe Siècle :* « M. Victor Hugo, en moins de vingt ans, a déroulé sous nos yeux toute la série des

apostasies politiques, dont ce siècle mobile et sans foi nous donne le spectacle ; parlé hier dynastie, aujourd'hui république ; prêché l'ordre, hurlé l'anarchie ; endossé l'habit brodé de pair de France et la blouse démocratique ; promis son cœur et sa foi à tous les régimes et renié les uns et les autres ; appelé progrès les variations d'un esprit que le nouveau captive ; cherché à se faire un mérite d'une ambition poursuivant le pouvoir à travers toutes les transformations gouvernementales ; commencé la vie en courtisan ; fini sa carrière en démagogue ; posé en dieu et en sans-culotte ; vécu contradictoire, outrecuidant, sceptique, pompeux, vide, sonore, finalement pénible à contempler dans ses convulsions, qui ne sont peut-être encore qu'un effet littéraire ». — Non : il ne s'agissait pas là « d'effet littéraire », mais bien d'amour de la popularité, de « cette gloire en gros sous », dont Victor Hugo fut toujours avide. Fils d'un ancien jacobin, devenu, comme tant d'autres, bonapartiste et favori du roi Joseph à Naples et en Espagne, sauf à flatter ensuite la Restauration, qui le nomma lieutenant général en 1825, Victor Hugo fut d'abord franchement royaliste, pensionné par Louis XVIII, décoré par Charles X, après le *Chant du Sacre*. En 1829, il protestait « de sa loyauté, de sa fidélité, de son dévouement » à Charles X (1). A partir de 1830, il devient plus libéral, plus bonapartiste et plus orléaniste en même temps qu'il n'a été légitimiste. En 1841, le 3 juin, en pleine Académie française, il glorifie « les trois choses de ce monde les plus rayonnantes après Dieu : la royauté, la beauté et le génie. » En 1842, il dit à Louis-Philippe : « Sire, Dieu et la France ont besoin de vous ! » En 1845, il dépose au pied du roi des Français « l'hommage de sa sympathie et de son dévouement ».

(1) Rien de plus faux que de dire, avec M. Gaston Deschamps, que « le royalisme de Victor Hugo fut un royalisme d'opposition », dont « on devine les malices », dont « on saisit les allusions ». Parler ainsi, c'est oublier les *Odes* sur la *Mort du duc de Berry*, sur la *Naissance du duc de Bordeaux* ; c'est oublier surtout les lettres de Victor Hugo à la duchesse de Berry, et ces paroles de la *Préface* des *Odes*, en 1822 : « L'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses ».

En 1848, il écrit le *Troisième Retour de l'Empereur* : « M. Louis-Napoléon Bonaparte doit, dit-on, arriver ce soir à Paris. Ce n'est pas un homme qui revient, — c'est une idée. Depuis 1815, le peuple attend Napoléon... Il a besoin d'un idéal, d'une vision, d'ún amour. Cet idéal, cette vision, cet amour, c'est l'Empereur... Celui que le peuple vient de nommer représentant, c'est le vainqueur d'Iéna, c'est le héros d'Arcole, c'est l'homme de l'apothéose et du succès; c'est l'homme de la colonne et de la gravure; sa candidature date d'Austerlitz... Ce nom, Napoléon, quel que soit l'homme qui le porte, veut dire tant de choses! Il veut dire Marengo, il veut dire Austerlitz, il veut dire *Souvenirs* — il veut dire *Espérances!*... La France a besoin d'un homme qui la sauve... Elle s'attache avec un suprême effort au glorieux rocher de Sainte-Hélène. » Et cela dure ainsi, dans le journal de Victor Hugo, *l'Événement*, jusqu'au 10 décembre, jusqu'après l'élection présidentielle, jusqu'à la fin de 1849, où un ministère, donné par Louis-Napoléon au poète, mais manqué par suite de l'opposition formelle de tous les autres ministres, jette dans l'opposition républicaine et radicale le réactionnaire, le bonapartiste de la veille. Il brûle tout ce qu'il a adoré; il adore tout ce qu'il a brûlé. *Napoléon le Petit* et les *Châtiments* éclatent coup sur coup avec leurs imprécations de satire lyrique. M. Bonaparte, tant adulé, devient « un Shinderhannes, un brigand, un bandit, un Cartouche, un Mandrin », et les soldats français, « des prétoriens, des janissaires, une horde de brigands », contre lesquels il veut que les Belges fassent « la guerre aux fourches, aux pierres, aux faulx, la guerre au couteau ».

Pendant près de vingt ans, il expectore ainsi sa bile en vers et en prose, atrocement vindicative. Quand la République est proclamée en 1870, il insulte encore les vaincus de l'Empire, dans *l'Année terrible*. Il appelle la Commune, sinistre et sanglante, « une rougeur d'aurore », et salue avec emphase cette orgie de massacres et d'incendies, où,

... Dans la clarté, triste et pure, braise et fleur,
L'immense amour se mêle à l'immense douleur.



C'est pour cela que, devenu député, puis sénateur de la la Ville Lumière, il réclamera l'amnistie pour les assassins des otages et pour les brutes incendiaires de nos palais.

Victor Hugo, afin d'expliquer ses évolutions politiques, par trop criantes, disait en 1853 : « De toutes les échelles qui vont de l'ombre à la lumière, la plus méritoire et la plus difficile à gravir, c'est celle-ci : être né aristocrate et royaliste et devenir démocrate, surtout quand il a fallu, à chaque échelon franchi, payer d'un sacrifice matériel un accroissement moral, abandonner quelque intérêt, risquer son foyer, risquer sa vie. » — On ne ment pas plus effrontément : Victor Hugo n'était né ni aristocrate, ni royaliste. S'il est devenu démocrate, il n'a rien « risqué » : il a gagné, au contraire, la pairie en 1845, un portefeuille en 1849, où il n'a pas pu le garder, la popularité dans un exil volontaire et dans un retour opportun. « C'était tout bonnement un *malin*, qui savait que la popularité se paie. Il en acceptait les charges pour en avoir les profits (1) ».

Ces « profits » furent une de ses ambitions, de ses amours : car, sans être avare, il était *très serré*, *très dur* en affaires, presque continuellement en procès avec ses libraires, ses éditeurs, les acteurs et régisseurs de théâtre. M. Brunetière, qui signale (2) « quelques points de comparaison intéressants à relever entre Voltaire et Victor Hugo », dit que « le moins remarquable n'est pas l'habileté supérieure et le sens pratique avec lequel ils ont su gouverner leur fortune et leur vie ». Victor Hugo, outre l'exploitation tapageuse de son exil de dix-huit ans, a été, d'après Edmond About lui-même, un réclamiste incomparable, « grand-prêtre de l'autolâtrie, prêt à braver tous les martyres anodins dans l'intérêt de son propre culte et à les monnayer instantanément... Barnum lui tend les bras. » « Avec tout le reste, il eut encore le génie du placement », a dit M. Brunetière. Il est devenu sept fois « millionnaire par la générosité des badauds et par son avarice » (3). L'in-

(1) Edmond Biré : *Victor Hugo après 1852*, p. 267.
(2) *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, p. 459.
(3) Edmond About.

solvabilité laborieuse de Lamartine ne paraît-elle pas supérieure à cette passion pour la fortune, péniblement amassée ?

Ajoutez à cela la *haine antireligieuse*, dont nous avons à relever dans ses œuvres l'expression, de plus en plus farouche et grossière. Voltaire, du moins, ne se posait pas en ami du peuple, qu'il méprisait et qu'il appelait « la canaille », à qui il faut, comme aux bœufs, un joug, du foin et un aiguillon. Victor Hugo, lui, est plus odieux que son précurseur, parce qu'il se donne comme le conducteur des peuples, et qu'il « fait son métier de flambeau », en les conduisant dans les ténèbres de l'irréligion et de l'humanitarisme antipatriotique. Il maudit nos victoires de Crimée; il applaudit à nos échecs du Mexique et livre tous les chefs de l'armée à ce mépris haineux, dont le dreyfusisme contemporain a été le plein épanouissement. Victor Hugo en est responsable pour une grande part.

Comme le disait ces jours-ci un excellent journal, la *Vérité Française :* « Traduit en conseil de guerre, un soldat réfractaire, Grasselin, s'est retranché vainement derrière des convictions puisées dans ses lectures ; il a été condamné.

« Et pourtant, son avocat avait fait valoir un argument décisif en sa faveur : « Maupassant, Hugo, Tolstoï, Renan, « avait-il dit, ont flétri la guerre : ils triomphent dans la « gloire. Vous ne condamnerez pas l'être humble qui « applique leurs doctrines avec ses moyens intellectuels. »

« L'être humble a été condamné ; mais Renan, après avoir passé les horreurs du siège de Paris en compagnie de M. Berthelot, dans l'excellent restaurant Brébant, a eu des funérailles nationales, aux frais de tous les contribuables français : et le Gouvernement, d'accord avec le Parlement et les Académies, cherche le moyen de solenniser de la manière la plus grandiose le prochain centenaire de la naissance de Victor Hugo.

« En somme, ces beaux esprits sont glorifiés pour les idées fausses, qui ont été les leurs, et dont l'application conduirait les autres devant les conseils de guerre ou en cour d'assises. »

La moralité de Victor Hugo a baissé tristement à mesure que disparaissaient ses sentiments religieux. A son idylle charmante avec Adèle Foucher, qu'il épousait à vingt ans, en lui écrivant des lettres plus passionnément égoïstes qu'affectueuses et dévouées, succédait, dix ans après, le *scandale de ses adultères* avec Juliette Drouet (Gauvain), une actrice sans talent, sinon sans beauté, qu'il installera cyniquement à côté du foyer domestique, en présence de sa femme et de ses enfants, soit à Bruxelles, soit à Jersey et à Guernesey.

M. Mabilleau, lui-même, parle de « plusieurs liaisons célèbres et même de quelques scandales ». Le maréchal de Castellane raconte dans son *Journal*, en la flétrissant, l'aventure de Victor Hugo surpris par la police en conversation criminelle avec la femme d'un peintre, qu'on eut toute la peine du monde à empêcher de faire un procès au pair de France oublieux de ses devoirs.

Quel est le père de famille qui oserait dire à sa fille, comme Victor Hugo dans la célèbre *Prière pour Tous*, d'invoquer le bon Dieu

Pour les femmes échevelées
Qui vendent le doux nom d'amour ? (1)

« L'exil, dit M. Brunetière, en le délivrant de toutes les contraintes qu'il avait impatiemment supportées, le rendit à lui-même », à « son tempérament d'athlète..., de satyre..,

(1) M. Brunetière dit avec raison que « déjà, dans les *Feuilles d'Automne*, dans les *Chants du Crépuscule*, un peu partout dans son œuvre, on eût pu signaler de singulières aberrations du sens moral »; que l'exil le rendit « plus rabelaisien qu'on ne le pouvait croire », et qu'à partir des *Chansons des Rues et des Bois* jusqu'au *Théâtre en Liberté*, il est « le poète de l'amour sensuel, de l'amour uniquement physique, de l'amour bas et grossier..., de « la satisfaction, de « l'instinct génésique », du « libertinage », de « la grossièreté rétablie dans les droits dont la civilisation l'avait dépossédée », de « l'homme rendu au culte de Priape ». Le « mage », le « pontife des ténèbres », le « pape de l'infini », devait « finir » comme le « chantre de Lisette », sans, d'ailleurs, en avoir jamais eu la gaieté. Lisez ces vers :

Mais tu dis : Quelque chose existe. J'en conviens.
Quoi ? Le sexe. Eve, aux temps antédiluviens,
Daphnis suivant Chloé, Jean pourchassant Jeannette.

d'égipan », violemment, cyniquement sensuel et lubrique, comme on ne le voit que trop dans ses dernières œuvres, gâtées par de séniles amours : *turpe senilis amor* (1).

Et quand M. Emile Faguet, M. Lanson et M. Deschamps nous disent que Victor Hugo, comme homme, fut « assez médiocre », « un caractère ordinaire et de moyen ordre », « un homme du commun », avec « les défauts du parvenu », « un bourgeois un peu mesquin et un peu vain », « ressemblant à ses confrères en poésie, à ses concitoyens de 1830, à ses collègues de la Cour des Pairs », nous protestons contre cette indulgence aussi coupable que contraire à la vérité. C'est calomnier « les pairs », les « poètes » comme Lamartine, « le commun des hommes et des bourgeois », que de supposer chez eux d'aussi scandaleux adultères, d'aussi grossières passions anticléricales, d'aussi nombreuses métamorphoses politiques, inspirées par un vil intérêt, d'aussi implacables sentiments de vengeance délirante, d'aussi monstrueux élans d'égoïsme et d'orgueil, grandissant jusqu'à l'infatuation, l'ivresse et la folie. « On n'est pas sévère, dit le P. Longhaye (2), quand on le juge moins digne d'estime que de compassion. » On n'est pas même juste : car il n'a qu'une excuse, la mauvaise éducation qu'il avait reçue de parents séparés l'un de l'autre et d'une mère qui lui faisait essayer les livres, avant de les lire elle-même, dans une bibliothèque du XVIII[e] siècle. Mais cela ne justifie en rien les vices énormes de Victor Hugo, l'une des âmes les plus viles qu'il y ait dans l'histoire littéraire.

« L'estime est le don suprême », a-t-il dit un jour. Eh bien, il ne l'aura jamais, « ce don suprême », de quiconque le réserve à ceux qui le méritent : nos âmes catholiques et françaises se refusent obstinément à fêter un aussi « vilain sire » (3) que Voltaire et Jean-Jacques Rousseau.

(1) « Le vieux satyre, ajoute M. Brunetière, qui perçait déjà dans les *Chansons des Rues et des Bois*, s'étale plus cyniquement encore dans le *Théâtre en Liberté*. » (*Histoire et Littérature*, III, p. 283.)

(2) *Dix-neuvième Siècle*, II, p. 199.

(3) Le mot est de M. Brunetière.

II

On va nous dire peut-être que le génie, dans Victor Hugo, est bien au-dessus de l'homme, et volontiers l'on répèterait le mot par lequel Lamartine finissait tout d'abord son ode à *Bonaparte :*

... Qui sait si le génie
N'est pas une de vos vertus?

Mais le poète a eu le bon goût d'effacer ce blasphème contre la morale, et il a écrit ailleurs :

La gloire ne peut être où la vertu n'est pas.

A défaut de cette vertu, il y a le génie, et ce n'est pas du tout notre intention de contester que celui de Victor Hugo ait été merveilleux et l'un des plus grands que le ciel ait jamais départi à un homme.

Nul n'ignore ce qu'ont écrit, sur les éminentes facultés poétiques de Victor Hugo, Sainte-Beuve, qui, pourtant, n'a parlé de lui que dans les *Premiers Lundis*, les *Portraits littéraires*, les *Portraits contemporains*, et qui, à partir de 1835 (1), ne s'est exprimé sur le compte de son ancien ami que dans des lettres ou notes privées, recueillies avec tant de soin par M. Edmond Biré; Nisard, qui, même dans cet article, *Victor Hugo en 1836*, qui lui attira les foudres vengeresses du poète et qu'on trouve dans l'*Essai sur le Romantisme*, 1891, est si juste pour Hugo, auquel il donne les meilleurs conseils (plût à Dieu que le poète les eût suivis !); Gustave Planche, dans ses *Revues dramatiques* de la *Revue des Deux Mondes*, 1832-39; Vinet, dans ses *Etudes sur la Littérature française au XIXe siècle*, 1851; Alfred Nettement, dans son *Histoire de la Littérature française sous la Restauration*, 2 vol., et *sous le Gouver-*

(1) C'est Mme Victor Hugo qui le pria de garder désormais le silence sur le poète, qu'il avait voulu offenser dans son honneur d'époux.

nement de Juillet, 2 vol., où, malgré des restrictions obligatoires, il ne méconnaît aucune des qualités supérieures de Victor Hugo; Armand de Pontmartin, dans ses *Samedis*, si pleins de choses et trop dédaignés par la critique universitaire; Paul Albert, dans les *Origines du Romantisme;* Louis Veuillot, dans ses *Etudes sur Victor Hugo*, publiées en 1886 et, au fond, très sympathiques au génie du poète; Paul de Saint-Victor, dans son *Victor Hugo*, où le dithyrambe coule à pleins bords; M. des Essarts, dans ses *Portraits de Maîtres;* M. Pellissier, dans *Le Mouvement littéraire au XIXe siècle*, 1889; M. Duval, dans le *Dictionnaire des Métaphores de Victor Hugo*, 1888, avec une *Préface* par trop enthousiaste de M. François Coppée; Leconte de Lisle et Alexandre Dumas fils, dans leurs *Discours* prononcés à l'Académie, en 1887; M. Emile Hennequin, dans la *Critique scientifique*, 1888; MM. Mabilleau, Renouvier, Dupuy, dans des ouvrages déjà cités; M. Edmond Biré, beaucoup plus impartial qu'on ne le dit généralement et très admirateur du génie d'un homme méprisable; M. Jules Lemaitre, dans ses *Contemporains* et ses *Impressions de Théâtre*, où il met de fortes sourdines aux éloges prodigués à Victor Hugo, comme le font aussi M. Doumic (1), M. Brunetière, dans *Sur Victor Hugo*, 1886, dans *les Métaphores de Victor Hugo*, 1888, l'*Evolution de la Poésie lyrique au XIXe Siècle*, 1893-1895, *Victor Hugo après 1830*, 1891, le *Discours de Besançon*, 1898. Ils ne sont imités en cela ni par M. Faguet, dans ses *Etudes sur le XIXe siècle*, 1887, et son *Histoire de la Littérature française*, 1901, ni par M. Gaston Deschamps (2), ni par M. Rigal, dans son *Victor Hugo, poète épique*, ni par M. Paul Stapfer, dans *Victor Hugo et la grande Poésie satirique en France*, 1901 (3). M. l'abbé Auguste Rochette,

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1901, et ce qui concerne le théâtre de Victor Hugo.

(2) Article, *Victor Hugo*, dans *L'Histoire de la Langue et de la Littérature francaise*, de Petit de Juilleville.

(3) On a lu ici même, en 1901, la brillante étude de M. Louis Aguettant sur *Victor Hugo paysagiste*.

dans l'*Université catholique* (1), le P. Delaporte, dans les *Etudes*, le P. Longhaye, dans son *Dix-neuvième Siècle*, ont tâché de remettre les choses au point.

Cela est bien plus facile aujourd'hui que du vivant de Victor Hugo, où toute une légion de thuriféraires empêchait de regarder en face le demi-dieu, et écartait impitoyablement tous ceux qui ne voulaient pas adorer l'idole. Lamartine, éclipsé pendant 25 ans par son illustre rival, « pour lequel la politique toute seule, dit M. Brunetière, et quelle politique! a fait plus que tout son génie », Lamartine a repris son rang dans le chœur des poètes, et ce rang, « il se pourrait que ce fût le premier », d'après M. Brunetière; il l'est sans aucun doute, d'après M. Jules Lemaitre, comme d'après Victor de Laprade, dans la *Poésie de Lamartine* (*Correspondant*, 1872).

Quoi qu'il en soit, Victor Hugo était doué de *l'imagination la plus puissante*, semble-t-il, que Dieu ait encore donnée à un poète. Il possédait au plus haut degré le don poétique par excellence, le don « de penser par image », le don de voir et de faire voir les choses sous leur côté le plus pittoresque et le plus frappant. La sensation capitale chez lui, c'est la vision : *Choses vues*, qui est le titre de l'un de ses derniers livres, pourrait servir d'épigraphe à toutes ses œuvres. Son imagination créatrice prend presque toujours la forme visuelle :

Je *vis* dans la nuée un clairon monstrueux...
Un soir, dans un chemin, je *vis* passer un homme...
J'ai vu
Passer l'homme de Rome et l'homme de Florence...

Lisez la *Vision d'où ce Livre est sorti* (la *Légende des*

(1) *L'Alexandrin chez Victor Hugo*. Tirage à part; 1889. « J'ai beaucoup aimé, dit-il, l'auteur de la *Légende des Siècles;* je l'ai moins goûté à mesure que je le lisais davantage ; il me semblait qu'il y avait beaucoup de monotonie dans sa manière, beaucoup d'artifice dans ses procédés ;... à mesure que je pénétrais plus avant dans son arrière-boutique, *je méprisais davantage l'homme*, j'estimais moins l'artiste. »

Siècles); la *Vision de Dante*, la *Vision des Montagnes*, la *Bouche d'Ombre*, les *Rayons et les Ombres*, etc.

On a dit qu'il aurait pu devenir un grand peintre. En tout cas, il l'est en vers; c'est un *splendide décorateur*. Il a le goût profond de la lumière et des couleurs, l'horreur de l'ombre et des ténèbres. C'est instinct de sa part et affaire « de tempérament », mais aussi affaire de « volonté », comme il l'a merveilleusement dit :

Il n'est pas de brouillards, comme il n'est point d'algèbres,
Qui résistent, au fond des nombres et des cieux,
A la clarté calme et profonde des yeux...
Je regardais ce mur d'abord confus et vague, ...
Et sous mon œil pensif l'étrange vision
Devenait moins brumeuse et plus claire, à mesure
Que ma prunelle était moins troublée et plus sûre.

Trois couleurs le frappent surtout : le *bleu*, l'azur, la lumière douce et suave, « l'idée tout humide d'azur »; le *jaune*, l'or, les veines d'or, les crinières d'or, les clous d'or,

Les avalanches d'or s'écroulant dans l'azur...
L'étang, lame d'argent que le couchant fait d'or...
Une planète d'or là-bas perce la nue;

enfin le *rouge*, « les rouges lanciers », les « rouges » couchers de soleil, « le couchant rouge et sombre », etc.

Avec la lumière, ce que l'imagination de Victor Hugo aime le mieux, c'est ce qui vole. L'oiseau lui fournit 39 métaphores, comptées par M. Georges Duval; la Mouche, le Papillon, l'Abeille, l'Aile, 36 : 75 sont ainsi tirées de ce qui est aérien, léger, fugitif. L'Œil, l'Etoile, la Fleur, le Flambeau fournissent 54 métaphores. Par contraste, les choses qui rampent, le Serpent, l'Hydre, le Chien, en ont donné 32 ; le ver, un nombre infini, ainsi que le Haillon, l'Ombre, les Ténèbres, la Nuit, les blocs d'obscurité, les stagnations d'ombres.

L'obscurité lugubre apparaît toute nue...
On eût dit qu'elle était l'ombre qui la revêt.

Cette force, cette énergie, cette intensité de vision est la caractéristique du génie de Victor Hugo, avec la faculté

extraordinaire de donner à toutes choses *la vie et le mouvement*, « l'imagination et le génie mythologique », qui personnifie tout, dit M. Renouvier,

Le mont, ce grand témoin, se soulève et regarde...
Les antres froids ouvrent la bouche avec stupeur.
Les monts sont des héros et des religieux.

Les blocs sont des « profils », les rochers, « des visages fronçant le sourcil ». La Nature est un « immense clavier », « une grande lyre », dont le poète joue comme « un archet divin ». Les arbres où siffle le vent « sont l'orgue effrayant de l'univers ». La rafale est la « phrase interrompue et sombre »; l'ouragan, « une bique errant sur les monts ». Le poète nous parle des « bouches de la nuit », « de la gueule de l'ombre », du « craquement de dents de la forêt », de « l'aboiement de l'abîme », etc.

Victor Hugo est donc le plus riche des poètes en images magnifiques (1). Il est aussi le plus étonnant par sa *fécondité d'invention verbale*. « Personne n'a été plus grand trouveur de mots », dit M. Doumic. Victor Hugo a fait entrer dans ses vers tous les mots de la langue, mots rares, mots techniques, mots vulgaires et bas, mots savants, noms propres, écrasants, monstrueux même, suivant sa maxime :

Plus de mot sénateur, plus de mot roturier...
J'appelai le cochon par son nom, pourquoi pas ?

Il donne à tous les mots leur valeur musicale, leur force « d'accentuation, de vibration, de propagation », que personne peut-être ne soupçonnait avant lui, ou du moins n'employait comme lui, sauf peut-être Racine, La Fontaine et Lamartine même, dans sa recherche inconsciente de cette harmonie « d'harpe éolienne » dont on a tant parlé.

Pour Victor Hugo, les mots ont une *sonorité propre*, une amplitude, une profondeur de résonnance, ou plutôt de vie :

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.
La main du penseur vibre et tremble en l'écrivant.

(1) « Parmi tous les poètes de l'humanité, nous dit M. François Coppée, Victor Hugo est celui qui a inventé le plus d'images, les mieux suivies, les plus frappantes, les plus magnifiques. »

Victor Hugo sait que tel mot est sourd et triste, tel autre chantant et gai; que l'*o* est large et triomphant, que l'*u* est d'une douceur pénétrante (1). Il saisit l'effet du concours de certaines syllabes et diphtongues au son large et plein :

C'était le grand cheval de gloire,
Né de la mer comme Astarté,
A qui l'aurore donne à boire
Dans les urnes de la clarté.

« Il sait combiner les consonnes rudes et les rimes sèches pour donner l'impression d'une œuvre haineuse et méchante » :

... Hommes, je vous plains !
Hélas ! je plains vos poings stupides
D'affreux clous et de marteaux pleins.

C'est grâce à cette connaissance de la valeur musicale des mots que le poète « fait d'un vers, même isolé, quelque chose qui est déjà un rythme « significatif » :

Le bruit des lourds canons roulant vers Austerlitz...
Les grands chars gémissants qui reviennent le soir...
... Les formes magnifiques
Que la nature prend dans les champs pacifiques.

Il a pu « *orchestrer* » ainsi magnifiquement les thèmes lyriques ordinaires : Dieu et l'infini, la nature, la vie, l'amour, la mort surtout, dont « il excelle à nous donner la sensation ».

Avec le vocabulaire le plus étendu, le plus expressif, dont jamais poète ait usé, il a toutes les associations, *toutes les combinaisons de mots*, toutes *les constructions de phrases*, propres à faire ressortir les idées et les choses, par des expressions pittoresques et saisissantes. C'est là ce que M. Faguet appelle chez Victor Hugo « les incomparables prouesses d'élocution ».

(1) Faguet : *Etudes littéraires sur le XIXe Siècle*, pp. 237-238.
L'étang frémit sous les aulnes.
La plaine est un gouffre d'or,
Où court, dans les grands blés jaunes,
Le frisson de messidor.

Tous les critiques ont fait remarquer avec combien de raison Sainte-Beuve avait, dès 1829, après les *Ballades* et les *Orientales*, appelé Victor Hugo « notre plus grand inventeur de rythmes depuis Ronsard ». Qu'aurait-il pu dire après les *Châtiments*, les *Contemplations* et la *Légende des Siècles ?* « *La puissance d'invention rythmique* apparaîtra dans ces trois recueils, dit M. Lanson : on y verra comment les mots sonores se groupent en vers expressifs, avec quelle science la distribution des coupes dans le vers, l'ordonnance des strophes ou des parties dans la pièce règlent le mouvement, selon la nature du sentiment ou de la pensée, avec quelle justesse se fait presque toujours l'adaptation d'une certaine structure métrique au caractère du sujet. » Ainsi, dans *Ibo*, que M. Faguet trouve « admirable » et qui ne l'est que pour la versification, le poète « choisit une fois pour toute la pièce un rythme d'ascension un peu heurtée et impatiente, à coups d'ailes brusques :

> Vous savez bien que l'âme affronte
> Ce noir degré;
> Et que, si haut qu'il faut qu'on monte,
> J'y monterai.

Ainsi encore, quel rythme excellent, pour peindre la rêverie dans une église, que celui-ci :

> C'était une humble église, au cintre surbaissé,
> L'église où nous entrâmes;
> Où depuis trois cents ans avaient déjà passé
> Et pleuré bien des âmes.

Puis, pour opposer à cette douce voix du silence la clameur du dehors, le poète emploie le fracas des mots bruyants et clairs. « Il fallait changer le rythme lui-même », dit M. Faguet. Le poète le fera toujours plus tard avec un art parfait.

Sa *virtuosité* se révèle surtout dans la manière dont il a, non pas « disloqué ce grand niais d'alexandrin », — ce qui ne serait ni poétique, ni heureux, — mais assoupli le grand vers, en lui donnant une âme, une vie, une force d'ex-

pression extraordinaire. Il aime l'alexandrin divisé en trois parties :

Les fleurs au front, la boue aux pieds, la haine au cœur...
Vous qui passez, venez à lui, car il demeure...

Mais il a su trouver une foule d'autres coupes ; par exemple, l'épithète après le sixième pied :

Une fraternité vénérable germait;

l'enjambement dans toutes ses variétés et toute sa puissance, en tant surtout qu'il est l'art de préparer le vers final :

Tous les monstres sculptés sur l'édifice épars
Grondent, et les lions de pierre des remparts
Mordent la brume,

la césure à toutes les places, depuis la première syllabe jusqu'à la onzième ; la césure en *e* muet devant une voyelle, « la plus forte en métrique française » :

Ils sont partis, pareils au bruit qui sort des lyres.
Et nous restons là, seuls, près du gouffre où tout fuit,
Tristes ; et la lueur de leurs charmants sourires
Parfois nous apparaît vaguement dans la nuit.

Victor Hugo devait aimer et il a de plus en plus acquis *la rime riche*, féconde, variée, éclatante, imprévue, qui fait de lui, « dans ses chefs-d'œuvre, dit M. Brunetière, le plus grand écrivain que nous ayons en vers », — si « La Fontaine n'existait pas », remarque finement M. Faguet.

Ajoutez à cela que Victor Hugo a gardé de son éducation et de ses débuts classiques *l'amour et l'art de la composition* exacte et bien ordonnée, « non seulement très forte, mais très apparente et vigoureusement marquée ». — Il pratique, comme Chateaubriand, son modèle, la composition symétrique, « l'unité un peu artificielle de l'*antithèse* ». L'antithèse est « le tour de son esprit. Il aime que les pensées se répondent l'une à l'autre, comme strophe et antistrophe, ou pavillon de droite et pavillon de gauche. Tantôt il se contente d'indiquer cette antithèse fondamentale, comme dans le *Crapaud*, où le pauvre baudet, surchargé, las,

Se détourne, se dérange,
Pour ne pas écraser un crapaud dans la fange,

et donner une leçon aux enfants, à la femme, au prêtre, à Socrate, à Platon. Tantôt l'antithèse est présentée sous la forme de dialogue : « La Tombe dit à la Rose », « La Fleur disait au Papillon ». Tantôt ce sont deux pièces qui se répondent, comme *Pleine Mer* et *Plein Ciel*, *Léviathan* et *l'Aréoscaphe*, le passé et l'avenir, l'horreur et « la liberté dans la lumière », ou le progrès sous toutes ses formes. — Un autre procédé de composition familier à Victor Hugo, c'est la *gradation*, le grossissement, le renflement progressif. Après le *pianissimo* et le *piano*, a-t-on dit, viennent les renforcements, les *crescendo* et tout l'orchestre déchaîné dans le finale. « Cette allure, qui marquerait à elle seule combien le génie d'Hugo était oratoire, est très sensible dans un très grand nombre de poèmes, soit élégiaques, comme la *Tristesse d'Olympio*, soit lyriques comme *Stella*, dans les *Châtiments*, soit épiques comme le *Satyre*, le *Titan*, l'*Expiation* ». — Un troisième procédé de composition très fréquent chez Victor Hugo, c'est le *développement*, forme si naturelle au lieu commun, moral, philosophique, que l'auteur de la *Légende des Siècles* cultive par dessus tout.

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles !...
Il faut que l'herbe tombe au tranchant des faucilles...
Il faut que l'eau s'épuise à courir les vallées.
Il faut que l'éclair brille...
Il faut qu'avril jaloux...

Cette répétition de la même idée par une série prolongée d'images différentes ne déplaît point, à cause des ressources infinies du poète. — Il fait parfois d'une *image unique* une forme de composition : il lui donne un corps, une vie, une destinée. Tels sont les poèmes *Pleine Mer* et *Plein Ciel*. C'est le symbole organisé et vivant, qui se déroule devant nous. — D'autres fois, enfin, la composition « est impalpable et invisible », et « tient à l'*unité du sentiment*, discrètement répandu et fondu dans toutes les parties d'une œuvre » : tel, *Booz endormi*, chef-d'œuvre presque parfait, dont l'impression se résume dans ce vers :

Une immense bonté tombait du firmament.

Outre cet art de la composition dans *l'ensemble*, Victor Hugo a celui de présenter très bien les *details :* le début, d'ordinaire, vif, rapide, saisissant, comme dans la *Conscience :*

> Lorsque, avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes,
> Échevelé, livide au milieu des tempêtes,
> Caïn se fut enfui de devant Jéhovah, etc.;

le corps du sujet, où le poète déploie toutes les ressources de son imagination royale, riche et généreuse jusqu'à la prodigalité, comme dans l'*Arc en Ciel;* la conclusion enfin, qu'il s'étudie à rendre courte et plus frappante encore que le début.

Avec tant de mérites éclatants, Victor Hugo n'est-il pas « le poète suprême, le Maître par excellence », dont parlent quelques critiques? Non, semble-t-il, parce que l'auteur des *Voix intérieures* et des *Comtemplations* a les défauts de ses qualités. — Chez lui, l'art de la composition dégénère souvent en *rhétorique monotone :* il y a trop de répétitions, de strophes commençant de même: « Puisqu'il faut... Puisqu'il faut.

> Sois pure sous les cieux, *comme* l'onde et l'aurore,
> *Comme* la gerbe blonde, amour du moissonneur,
> *Comme* ..., etc (1).

(1) M. l'abbé Rochette, dans l'*Alexandrin chez Victor Hugo*, a quelques pages excellentes, 50-56, où il montre comment l'auteur de la *Légende des Siècles* abuse du « parallélisme et de l'antithèse, qui sont deux formes de la symétrie », soit dans les hémistiches :

> Ce qui bénissait mord, ce qui louait conspire;
> (*Les Quatre-Vents.*)

soit dans les parties similaires du vers :

> Le piège est vil; la roche est traître; l'onde est noire...
> (*Légende des Siècles.*)
> Brodés d'or, cousus d'or, chaussés d'or, coiffés d'or,
> (*Le Pape.*)

soit d'un vers à l'autre :

> *Là-bas* l'arbre frissonne. Est-ce allégresse ou plainte ?
> *Là-bas* chante un oiseau. Pleure-t-il ? A-t-il ri ?
> *Là-bas* l'Océan parle. Est-ce joie ? Est-ce crainte ?...
> *Comment* de tant d'azur tant de terreur s'engendre,
> *Comment* le jour fait l'ombre et le feu pur la cendre,
> *Comment* la cécité peut naître du voyant,
> *Comment*..., etc.
> (*Contemplations.*)

De même que le rhéteur apparaît trop souvent dans les poèmes de Victor Hugo, de même on y voit trop le rimeur, le *versificateur*, si habile virtuose qu'il soit dans sa maîtrise incontestée. Il y a un cliquetis de mots, d'antithèses inintelligibles (1). L'oreille même est choquée, brusquée par « les plus impardonnables offenses au goût », qui ne veut pas être violenté, à la langue, qui ne veut pas être torturée. — Pourquoi surtout cette habitude affichée par Victor Hugo, à partir de 1856, de faire du nom un adjectif accolé comme épithète à un autre nom : le ***bœuf peuple***, le ***porc sénat***, le ***pâtre promontoire***, la ***marmite budget ?***

La cheville, chez Victor Hugo, s'étale énorme, fréquente, naïve, saugrenue, absurde :

Charles-Quint boa (enfante) Philippe II crotale (2).

Qui ne sait encore que l'imagination de Victor Hugo est *déformatrice*, énorme, cyclopéenne, titanique, macabre, faisant une dépense extravagante des mots : ***horrible***, ***effrayant***, ***sombre***, ***morne***, ***farouche***, ***fauve***, ***hagard***, ***orageux***, ***vertigineux***, *formidable*, etc ? — Comme peintre même de la nature, Victor Hugo a-t-il la supériorité qu'on lui prête ? Que de choses purement artificielles dans ses tableaux, non seulement des *Orientales*, mais des *Contem-*

(1) M. l'abbé Rochette, pp. 8 à 22, tout en rendant hommage « à la rime riche, curieuse, rare », de Victor Hugo, constate qu'il a eu tort de ne rimer souvent ni pour l'oreille ni pour les yeux :

Un prêtre est avec eux qui lit son brévi-aire,
Entre eux et Compostelle ils ont mis la ri-vière...
Que l'*F* et que le *B* vont se prendre de bec,
Que l'*O* tourne sa roue aux cornes de l'*Y* (!!).

« A force de briser le vers, dit M. Brunetière, de rompre la mesure, et de joncher le Pinde, selon son expression, de césures d'alexandrins, il a fini, dans ses dernières œuvres, par écrire en prose rimée. » De plus, « la préoccupation de la richesse de la rime et le *goût du calembour* semblent avoir également caractérisé Victor Hugo ».

(2) Il serait facile de multiplier les exemples de chevilles empruntées au latin : Epsom, *ergo sum ;* Laquedem, *idem ;* à l'italien : il va, *via corva ;* à l'espagnol, à l'anglais : Machiavel, *wery well ;* kiss, *wiskys ;* aux lettres de l'alphabet, aux notes de la gamme, luth et *ut ;* aux mots forgés : *ignivomes*, *almogavarres*, *brucolaque*, *argyraspide*.

Epicure qui naît au mois de *Gamélion*,
Et Job qui parle au vers, Dan qui parle au lion.

plations, de la *Légende des siècles*, des *Chansons des rues et des bois*? M. Brunetière estime que Lamartine est le poète par excellence de la nature et que nul, « au XIX[e] siècle et dans notre langue, n'a aimé, n'a senti, n'a rendu la nature avec cette profondeur et cette sincérité » qui caractérisent l'auteur des *Méditations*, des *Harmonies*, de *Jocelyn* surtout.

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime... (1)
Triomphe, disait-il, immortelle nature, etc. (2)...
O vallons paternels, doux champs, humble chaumière,
Aux bords penchants des bois suspendus aux coteaux,
Dont l'humble toit caché sous des touffes de lierre
Ressemble au nid sous les rameaux!...

J'aimais les voix du soir dans les airs répandues,
Le bruit lointain des chars gémissant sous leurs poids,
Et le sourd tintement des clochettes suspendues
Au cou des chevreaux, dans les bois.

« Dans l'œuvre de Victor Hugo..., l'énumérateur..., le rhéteur..., l'artisan de phrases et de mots..., le prodigieux assembleur de rimes paraissent toujours, et, en la fatiguant, découragent notre admiration. »

M. Jules Lemaitre dit à son tour que le « pittoresque » de Lamartine est « aisé et délicieux, très ingénu, très franc, souvent très hardi sans y toucher »; que si Victor Hugo aperçoit des correspondances plus imprévues (entre l'homme et la nature) et les exprime plus complètement,.. Lamartine en *suggère* un plus grand nombre, et avec moins d'effort... Cette poésie exprime *simultanément* l'âme et les choses, et est donc la plus large, la plus compréhensive et, au fond, la plus riche qu'on puisse concevoir ». — D'ailleurs, est-ce l'essence de la poésie d'être une peinture objective du monde extérieur? N'y a-t-il pas même diminution de la poésie à l'enfermer dans « le pittoresque »? C'est lui faire oublier l'idée, le sentiment, l'âme, qu'elle doit exprimer avant tout, comme le font Homère et Sophocle, Virgile et

(1) *Le Vallon.*
(2) *Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold.*

Racine. Or, dans Victor Hugo, qu'il y a peu de sentiments sincères et profonds! Otez les pages exquises du *Livre des mères* et quelques odes patriotiques vraiment superbes, *Louis XVII*, *Napoléon II*, *A la Colonne*, comme l'œuvre immense de Victor Hugo est pauvre de sentiments! « Il *est peu sensible*, dit M. Lanson; il a la sensibilité des orgueilleux, cette irritabilité du moi hypertrophié, que tous ses ennemis ont sentie. » « Il a peu senti l'amour », avoue M. Faguet : ses vers d'amour ne sont que galants, sensuels, lubriques ou ennuyeux. Mais il y a un sentiment qu'il étale : c'est la haine vindicative, dans sa laideur repoussante; c'est la colère, dans tout ce qu'elle a de plus grossier, de plus antiévangélique et de plus délirant, comme on le verra. Il nous est impossible de trouver là un idéal à admirer.

Quant aux *idées* dans Victor Hugo, M. Faguet lui-même affirme « qu'il en a peu et que même il ne les aime pas, ni les hommes (qui en ont) ». « Ce très grand poète fut un homme médiocrement intelligent, ajoute M. Lanson. Il est incapable de définir et de raisonner. Il lâche d'énormes contresens, quand il veut faire le critique, d'énormes non-sens quand il veut faire le théoricien.

« C'est la rime, dit M. Brunetière, qui fait la raison de ses vers..; c'est l'image qui crée l'idée; elle n'en donne souvent que le fantôme, l'illusion, le mirage. On s'étonne que les plus beaux vers d'Hugo, quand on les presse, contiennent au fond si peu de sens. »

Ses idées littéraires sont vagues et troubles, ses idées philosophiques, politiques, sociales, se ramènent à une vague conception de progrès humanitaire et démocratique, qui date du XVIIIe siècle, de la querelle des anciens et des modernes. Il n'a jamais connu de l'histoire « que le bric à brac », dit M. Jules Lemaitre. « Ignorance et absurdité », tel est le titre d'un chapitre de l'ouvrage que lui a consacré M. Renouvier (1). Francisque Sarcey écrivait :

(1) *Victor Hugo, le poète*, chap. VII. — Il y montre chez Olympio « le manque de l'instruction la plus commune » chez les lettrés, « l'ignorance complète de l'histoire littéraire et philosophique ». — Il

« Peut-on être aussi parfaitement sot, quand on a du génie? » Qui donc encore disait de Victor Hugo, dépourvu de bon sens, autant que de goût et de mesure : « Bête comme l'Himalaya » ?

En somme, s'il est le plus fécond, « le plus extraordinaire de nos poètes », il est un poète *dramatique* raté, comme l'a prouvé M. René Doumic, dans l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française* de Petit de Julleville : il y montre les belles envolées lyriques et épiques d'*Hernani*, de *Ruy Blas*, mais leur manque total de psychologie et l'absurdité de la plupart de leurs ressorts dramatiques. Il y fait magistralement voir que l'on retrouve dans le théâtre de Victor Hugo tous les traits caractéristiques du mélodrame : palais avec caveaux souterrains, tortueux corridors, masques, portraits, narcotiques, poisons, dagues, épées, cercueils, etc. ; absurdité des situa-

parle d'Epicure *dans l'Inde*, jetant un cri d'inquiétude quand le Christ mourut (! !). — Il nous invite à aller attendre, dans l'infini, leur « morne promenoir », Zénon, « le sage fou », et Gerbert, « le pape noir ». — Voulant énumérer

Les pâles moissonneurs, qui font du pain de cendre,

il nomme Arius, Condillac, Locke, Erasme, Augustin (?) — Il met au VIIIe siècle la Sorbonne, qui date du XIIIe, etc.— Le mot de Cambronne « est immense. C'est l'insulte à la foudre. Cela atteint la grandeur eschylienne. » — « La perfection matérielle de la forme n'a d'objet, trop souvent, que de faire illusion sur l'inanité du fond », comme M. Brunetière l'a dit à plusieurs reprises : « Rien, ajoute-t-il, n'est plus beau que quelques pièces d'Hugo, dont une critique exacte ne laisserait pourtant pas *subsister un seul vers*, si même on ne prouvait avec la plus grande facilité qu'au fond elles ne signifient absolument rien. » L'éminent critique cite comme exemple *Les Mages*.

Dans *Victor Hugo, le philosophe*, dont « le titre seul semble déjà un paradoxe », dit M. René Doumic, M. Renouvier lui-même fait ressortir l'incohérence, l'absolue contradiction des doctrines du poète. Il parle du « dogmatisme imbécile » de Victor Hugo, auquel il faut rattacher ses rêveries humanitaires sur la fraternité des peuples, la suppression de la guerre, etc. « On ne peut attribuer, ajoute-t-il, qu'à la *sottise* ambiante cette image familière d'un progrès qui va de lui-même et d'une marche qui marche toujours. »

Quant à l'étalage d'érudition qu'on trouve à chaque pas dans Victor Hugo, il ne fait que mieux ressortir son manque absolu d'érudition, ses anachronismes et ses grotesques fantaisies historiques.

tions, « contraires à la logique des événements, à la logique des passions »; peinture étrange des personnages, qui « ne parlent ni n'agissent », mais qui « s'agitent et déclament », et font ou disent le contraire de ce qu'ils devraient dire ou faire ; défis perpétuels à la vraisemblance ; « course folle à travers les aventures merveilleuses », déguisements, rencontres, reconnaissances ; « pas une lueur de vérité, pas un cri d'humanité » ; inexactitude dans les faits, inexactitude dans les sentiments ; esprit de révolte enfin contre le pouvoir, contre l'autorité royale, contre les gouvernements, contre l'institution sociale, que calomnient un bandit comme Hernani, un enfant trouvé comme Didier, une courtisane comme Marion Delorme, une comédienne comme Tisbé, invectivant Catarina, l'honnête femme.

Victor Hugo est un poète *satirique* sans égal, lyrique et épique à la fois, mais que la haine aveugle et rend détestable. — Il est, non pas, « presque notre unique poète *épique* », comme le dit M. Faguet, mais l'auteur de fragments admirables d'épopée. La *Légende des Siècles* n'est ni l'épopée de l'humanité, ni celle de la France, et « la forme épique y enveloppe une âme lyrique. » « Elle est à la véritable épopée ce que l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire est à la véritable histoire », dit M. Brunetière. Dans *la seconde manière de Victor Hugo*, M. Brunetière, tout en reconnaissant « le pouvoir d'évocation extraordinaire » de la *Légende des Siècles*, le coloris éclatant de cette « vaste fresque », l'habileté de la facture du vers « avec je ne sais quoi de plus souverain que jamais », affirme que « rien de tout cela n'empêche l'inspiration des plus belles pièces de la *Légende* d'être lyrique encore, éminemment, exclusivement lyrique, si la passion en demeure l'âme ; si toutes ou presques toutes elles tendent à trouver quelque chose ». « Cette ardeur de passion » donne à la *Légende* « un caractère prétendûment épique » : car, ni un Voltaire ni un Victor Hugo « n'a le droit d'altérer ni les faits, ni l'esprit » de l'histoire, et s'il le fait, il manque à l'épopée comme à la justice.— Enfin, Victor Hugo est-il notre « plus grand poète *lyrique* », « le plus grand lyrique de tous les

siècles » ? Ni M. Brunetière, ni M. Jules Lemaitre, ni beaucoup d'autres excellents esprits ne sauraient en convenir, malgré Théophile Gautier, M. Rigal, M. Dupuy, M. Deschamps. Il lui manque le goût, la légèreté, l'esprit, la noblesse, le charme, la grâce, « plus belle encore que la beauté ». M. Brunetière — et il n'est pas le seul — estime que Lamartine est, « non pas peut pas-être le plus varié, ni surtout le plus étrange, mais le plus sincère et le plus universellement vrai des grands poètes du XIX[e] siècle; qu'il en est « le plus noble » (1), le plus élevé, le plus distingué ; que, « s'il y a dans notre langue une poésie *philosophique* vraiment digne de ce nom, c'est celle de Lamartine » ; qu'il a « *trouvé* les vers assurément les plus harmonieux qu'il y ait dans notre langue, sans compter qu'il est un de nos plus grands, de nos plus merveilleux orateurs. »

D'ailleurs, quelque génie qu'ait eu Victor Hugo, le génie ne vaut que par l'emploi que l'on en fait. Or, Victor Hugo a trop fait du sien un détestable usage, et c'est pour cela même qu'on donne à son Centenaire un éclat que n'ont eu ni celui de Corneille, ni celui de Racine. Le *Temps* parle de « la semaine du centenaire de Victor Hugo », puisque les fêtes, commencées le mardi 25 février, dureront jusqu'au dimanche 2 mars : après la remise à la ville du musée Victor Hugo, il y aura une fête populaire, place des Vosges, qui, avec la représentation des *Burgraves*, sera le « clou » de la « grande semaine ». On fête surtout en Victor Hugo le poète anticlérical. Il faut montrer pourquoi et comment cet anticléricalisme mérite d'être flétri et non glorifié.

On nous permettra, pourtant, de ne pas citer tous les blasphèmes du poète contre Dieu : ils répugneraient aux lecteurs autant qu'à l'auteur de ces lignes. Ce sera bien assez d'enregistrer les satires sanglantes contre l'Eglise et ses prêtres.

(1) « Lamartine, écrivait le grand artiste David d'Angers, Lamartine a toujours eu de nobles accents. Jamais la bassesse et le sensualisme ne l'ont effleuré... Hugo, d'une nature plus sensuelle, ne sait pas s'élever au-dessus de la vanité bourgeoise. »



III

Toute l'*œuvre* poétique de Victor Hugo ne mérite pas d'être mise sur le même pied, et la religion n'a pas à se plaindre des *Odes et Ballades*, 1822, 1824, 1826 et 1828. Si *Moïse sur le Nil*, *Louis XVII*, les *Vierges de Verdun*, le *Rétablissement de la Statue de Henri IV*, *Un Chant de Fête de Néron*, *A l'Arc de Triomphe* de l'Etoile, *A la Colonne*, etc., sont des pièces encore classiques d'inspiration, voisines de Jean-Baptiste Rousseau, de Lebrun-Pindare, embarrassées d'apostrophes, d'antithèses, d'interjections, elles n'ont rien qui doive nous blesser.

Il faut en dire autant des *Orientales*, 1829, où éclate pour la première fois la « puissance d'orchestration » de l'artiste que sera Victor Hugo, mais où la richesse luxuriante des couleurs cache mal l'artifice de la peinture et le vide de la pensée.

Les *Feuilles d'Automne*, 1831, les *Chants du Crépuscule*, 1835, les *Voix intérieures*, 1837, les *Rayons et les Ombres*, 1840, contiennent les meilleures pièces de Victor Hugo, non pas pour la forme, — il se surpassera dans les *Châtiments*, les *Contemplations* et la *Légende* des siècles, — mais pour la pensée et le sentiment, puisque le poète y chante les joies intimes du foyer, la famille, les enfants et leur mère, qui lui inspirent des vers délicieux, dont on a fait ce recueil exquis, le *Livre des Mères*.

La première œuvre où Victor Hugo attaque violemment l'Eglise, c'est *Notre-Dame de Paris*, en 1831. — Que le cadre en soit superbe, que le poète ait ressuscité magnifiquement le Paris du bas moyen-âge, le Paris de Louis XI, avec ses rues, ses places, ses écoliers, ses bourgeois, ses archers, ses truands, et surtout sa vieille cathédrale, animée et vivante d'une vie quasi-personnelle, la critique la plus sévère ne saurait le nier. — Mais quel tableau le poète a-t-il placé dans ce cadre ? Quels personnages dans ce drame épique? Au

fond, toute l'aventure se ramène à ceci : un prêtre, un archidiacre, Claude Frollo, dont le portrait se résume en ces deux mots, gravés par lui-même sur les murs de sa cellule : *Impureté*, *Nécessité*, se laisse aller à une passion brutale, fatale, pour la Esméralda, une bohémienne, qui aime le capitaine Phœbus. Claude Frollo, n'ayant pu séduire la jeune fille, la fait pendre au gibet, au pied duquel expire Paquette la Chantefleurie, la mère de la morte, en attendant que le borgne et sourd-muet Quasimodo précipite le prêtre du haut des tours de Notre-Dame et aille mourir à Montfaucon, près du cadavre de la victime qu'il a vengée, la Esméralda, qu'il adorait, lui aussi. — Laissons parler des laïques, qui, comme tels, auront plus d'autorité qu'un prêtre pour flétrir l'œuvre de Victor Hugo. Montalembert, après avoir dénoncé, dans l'*Avenir*, l'immoralité de *Notre-Dame de Paris*, ajoutait : « C'est là plus qu'un défaut pour M. Victor Hugo : *c'est un crime.* » M. Edmond Biré dit, dans *Victor Hugo après 1830* : « Il prend Notre-Dame pour héroïne, l'antique et vénérable église,

Où, depuis *sept* cents ans, avaient déjà passé
Et prié bien des âmes;

il s'indigne contre ceux qui ont osé porter sur elle une main sacrilège, briser une de ses statues, gratter une de ses pierres; et il ne craint pas, à l'heure même où il célèbre ses merveilles, de lui faire une blessure pire que toutes les autres. Il ne veut pas que l'on touche à son vêtement de sculptures et de ciselures, et il profane le sanctuaire, il joue avec les vases de l'autel. Il bafoue le prêtre; il livre à la risée et au mépris la religion qui est l'âme même de la vieille église et qui fait sa vraie grandeur. Claude Frollo est l'archidiacre de Notre-Dame; il a la science, la piété, l'austérité; il est entouré d'admiration et de respect. De ce prêtre qui vit à l'ombre du cloître, en qui la cathédrale a versé sa paix, sa lumière et sa pureté, Victor Hugo fait un impudique et un assassin. Mais Claude Frollo impudique, Claude Frollo assassin, c'est Notre-Dame souillée, désho-

norée, marquée au front des stigmates du mensonge et de l'erreur ! Et alors, que me font, ô poète, vos hymnes en l'honneur du vénérable monument, « de la majestueuse et sublime cathédrale » ? Vous vous prosternez devant les pierres; mais vous renversez l'édifice. Les véritables vandales, ce ne sont pas les ignorants, qui ont gratté les piliers ou badigeonné les voûtes; ce ne sont pas les brutes qui, en 93, ont mutilé les statues des rois qui décoraient la façade de Notre-Dame : ce sont ceux qui ont converti l'église de Maurice de Sully en temple de la Raison, — en attendant le jour où vous graveriez sur ses murailles, veuves de Jésus-Christ, ce mot païen : FATALITÉ.

« Victor Hugo songeait à *Notre-Dame*, lorsqu'il disait dans le prologue des *Feuilles d'Automne :*

S'il me plaît de cacher l'amour et la douleur
Dans le coin d'un roman ironique et railleur.

« Ce n'est pas l'*ironie* seulement qui est au fond du livre, c'est le désespoir, un désespoir farouche et sombre. »

L'Eglise a donc eu raison de proscrire par l'*Index* ce livre coupable, criminel, qui a fait tant de mal, en persuadant à ses lecteurs que les prêtres les meilleurs sont des Claude Frollo, aussi scélérats, mais plus habiles que celui de *Notre-Dame de Paris.*

C'est dans ses drames que, de 1830 à 1843, Victor Hugo va désormais mener campagne contre l'Eglise et les prêtres.

Ne parlons pas d'*Hernani*, 1830, dont la morale pourtant laisse tant à désirer, avec la fatalité de la passion et la vengeance homicide du « vieillard stupide », Dom Ruy Gomez.

Voici le jugement que portait en 1836, sur le drame de *Marion Delorme*, joué le 11 août 1831, après avoir été interdit en 1829, un écrivain, ami de Victor Hugo, Jules Janin (1) : « *Marion Delorme*, c'est la réhabilitation de la

(1) *Dictionnaire de la Conversation*, 63e livraison, p. 197.

courtisane ! Tous les personnages principaux, *Richelieu, le terrible cardinal*, Louis XIII, le roi si brave et de tant d'esprit (1), tous les seigneurs de cette cour élégante qui allait être bientôt la cour du grand roi, sont sacrifiés, devinez à qui? à Marion de Lorme, la courtisane! Elle seule, dans tout ce drame, elle a de l'esprit, elle a du dévouement, elle a du courage, elle a du cœur. Toute cette époque de l'histoire de France est misérablement sacrifiée à cette vile fille de joie. » Richelieu nous apparaît comme un tigre altéré de sang, un fou sinistre, jouant avec les têtes que fait tomber le bourreau.

Citons encore un laïque, M. Edmond Biré, dont le nom est désormais inséparable de celui de Victor Hugo, tant il l'a consciencieusement étudié : il dit, à propos du drame *Lucrèce Borgia*, 2 février 1833, où Victor Hugo a bavé sur celle que le vertueux et naïf historien « du chevalier sans peur et sans reproche », le *Loyal Serviteur*, appelle « la bonne duchesse,.. belle, bonne, doulce et courtoise à toutes gens », et que le protestant William Roscoe (*Vie et Pontificat* de Léon X, 1809), le protestant Gregorovius (*Lucrèce Borgia*, 1875), ont déchargée des crimes que lui avaient imputés ses ennemis : « Le poète a « charge d'âmes » ; il se sait « responsable »; il sait qu'il a une « mission nationale, une mission sociale, une mission humaine (2) »; et pour remplir cette triple mission, il écrit *Lucrèce Borgia !* Il dénonce l'Eglise à la haine et au mépris de la foule !... Il étale sous ses yeux, pendant trois heures, les crimes les plus exécrables, le viol, l'inceste, l'empoisonnement, l'assassinat, et montrant au « peuple » cet amas de hontes et de scélératesses, il lui dit : « Voilà l'Eglise Romaine ! Voilà le Saint Père ! Voilà le Pape ! et ses fils et sa fille! » Si le poète bafoue ainsi la religion, en un moment où l'agitation est dans les esprits, où les croix abattues ne sont pas encore relevées, où les églises saccagées sont encore en deuil, s'il fait cela, le poète fait une lâche action ! »

Il en commit une autre, lorsqu'en 1836 il fit jouer à

(1) Victor Hugo en fait une caricature de roi, gouverné par un prêtre et ne pensant qu'à la chasse.

(2) Paroles de Victor Hugo en tête de *Lucrèce Borgia*.

l'Opéra le libretto d'*Esméralda*, mis en musique par Mlle Bertin. Ce fut un échec bien mérité. — Louis Blanc disait, dans le *Bon Sens :* « La censure, si scrupuleuse au sujet des auteurs dramatiques, a permis à M. Victor Hugo de mettre sur la scène un prêtre amoureux; et quel amour, et quel prêtre, grand Dieu! un prêtre qui, lorsque Quasimodo lui demande pardon, ose répondre : *Non! je suis prêtre!* comme si la qualité de prêtre excluait le pardon! un prêtre hideux d'impureté! » — La revue protestante *Le Semeur*, terminait ainsi son article : « Ce qui nous touche plus encore, c'est la blessure qui est faite à la religion. Montrez à des Français, fort ignorants pour la plupart sur les vérités du christianisme, n'ayant jamais ouvert les Saintes Écritures, et toujours enclins à accuser la doctrine des torts de ceux qui l'enseignent; montrez-leur Claude Frollo, et pénétrez ensuite, s'il vous est possible, dans la conscience des spectateurs. Voyez comme ils s'enracinent dans leur indifférence, comme ils s'enfoncent dans leur incrédulité et quel dédain ils éprouvent pour les esprits faibles et crédules qui vont écouter encore les instructions d'un prêtre! ». — « La pièce de M. Victor Hugo, disait la *Gazette de France*, est la plus grave atteinte qui ait été portée à la religion, aux mœurs, aux principes d'ordre, aux croyances, aux idées de justice de toute une nation... On a vu paraître sur la scène les bannières, les cierges, un confesseur, des enfants de chœur, les pénitents noirs, et *tout le clergé de Notre-Dame* en surplis et aumusse, son dignitaire en tête avec la robe violette. » — M. Edmond Biré n'a plus qu'à ajouter que « l'art et le style de *Notre-Dame de Paris* ayant disparu dans *Esméralda*, il ne restait qu'une action puérile, des truands qui faisaient rire, un amoureux Phœbus de Châteaupers, qui faisait pitié, un autre amoureux Quasimodo, qui faisait peur, un troisième amoureux, Claude Frollo, qui faisait horreur. Rapprochés du spectateur, étalés sur la scène, dépouillés de la sombre et tragique éloquence dont le puissant écrivain les avait su revêtir dans son livre, les transports lubriques de l'archidiacre étaient hideux. »

Ne disons rien du drame *Les Jumeaux* (1), laissé inachevé en 1839 et publié seulement en 1889, où, au troisième acte, paraît le *cardinal Mazarin*, contre lequel Anne d'Autriche se répand en injures et qui la paie de la même monnaie : invraisemblance grotesque, que rachète, pourtant, l'exposé magistral de l'état de la France et de l'Europe en 1661, que fait un « homme pâle avec un linceul rouge », Mazarin, toussant, malade, à demi-mort.

Le jour vint, cependant, où Victor Hugo, nommé pair de France en 1845, par la grâce de Louis-Philippe, dont on dit à ce propos : « Le Roi s'amuse », faisait ainsi l'éloge de Pie IX : « Si Pie IX veut, il sera le souverain le plus puissant de l'Europe. On ne sait pas ce que peut être un pape. Un pape qui marcherait avec son temps devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a un levier si énorme, la foi, la conscience, l'esprit ! Toutes les âmes sont des mines toujours chargées pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape. Quel incendie, s'il lui plaît ! Quel rayonnement, s'il le veut ! » Ces paroles de *Choses vues* doivent être complétées par l'éloge de Pie IX à la Chambre des pairs, 14 janvier 1848 : « Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'État, aux philosophes, à tous. Grâces lui en soient rendues ! ... Messieurs, je ne parlerai jamais de l'ancienne papauté, de l'antique papauté qu'avec vénération et respect ; mais je dis cependant que l'apparition d'un tel pape est un événement immense. » — Hélas ! on va voir comment Victor Hugo désavouera ces nobles paroles, en écrivant des horreurs contre le pape Pie IX et la papauté !

(1) Il s'agit de Louis XIV et d'un frère aîné (?), le Masque de fer.



IV

Dès le 19 octobre 1849, il disait à l'Assemblée législative : « Vous avez devant vous, d'un côté, le Président de la République réclamant la liberté du peuple romain au nom de la grande nation qui, depuis trois siècles, répand à flots la lumière et la pensée sur le monde civilisé; vous avez, de l'autre, le cardinal Antonelli, refusant au nom du gouvernement clérical. Choisissez. » Comme les bravos de la Gauche avaient salué Victor Hugo descendant de la tribune, Montalembert, qui lui succéda, débuta par ces paroles : « Messieurs, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtiment qu'il méritait dans les applaudissements qui l'ont accueilli. »

Depuis ce jour et celui où, nommé par le prince Louis Napoléon ministre de l'instruction publique, il vit tous les autres membres du cabinet menacer le Président de leur démission, si le poète restait avec eux, Victor Hugo devint radical et anticlérical farouche. De même qu'il allait traîner dans la boue le Président, dont il avait dit en octobre 1848, dans l'*Événement :* « Prince, la Providence se doit à elle-même de sauvegarder la gloire (de votre nom). Ce n'est pas seulement M. Louis Bonaparte qui est engagé à le conserver grand, c'est Dieu ! » de même il insultera grossièrement l'Église, qu'il n'avait jamais aimée sincèrement.

Le 15 janvier 1850, il dit aux membres de la droite, à propos de la loi de Falloux-de Parieu : « Vous êtes les parasites de l'Église. Vous êtes la maladie de l'Église. Ignace est l'ennemi de Jésus. Vous êtes, non des croyants, mais les sectaires d'une religion que vous ne comprenez pas. Vous êtes les metteurs en scène de la sainteté. » Il cite Galilée, l'Inquisition, Torquémada, les Jésuites; il accuse la majorité d'avoir pour idéal « la *sacristie souveraine*, la liberté trahie, l'intelligence vaincue et liée, les livres déchirés, le prône remplaçant la presse, la *nuit faite dans les esprits*

par l'ombre des soutanes, et les génies mâtés par les bedeaux ! »

Le 21 mai 1850, à propos de la réforme électorale, il dit: « Si Voltaire vivait, comme le présent système... ferait certainement condamner Voltaire pour offense à la morale politique et religieuse, Voltaire tomberait sous votre loi et vous auriez sur vos listes d'exclus et d'indignes le repris de justice Voltaire, *ce qui ferait grand plaisir à Loyola !...* Cette loi (de la liberté d'enseignement), je ne dirai pas, à Dieu ne plaise ! que c'est Tartuffe qui l'a faite; mais j'affirme que c'est Escobar qui l'a baptisée. » Montalembert lui répond en rappelant « toutes les causes qu'il a chantées, toutes les causes qu'il a flattées, toutes les causes qu'il a reniées » (*Longs bravos à droite*).

Cette réplique ne se trouve point dans *Actes et Paroles* (1), où Victor Hugo donne comme « improvisés » des discours qu'il « récitait ou lisait ».

« Il faut sauver Victor Hugo, dit M. de Morny à Arsène Houssaye, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Je suis de ceux qui le voulaient ministre et non révolté. Il ne sera proscrit que s'il se proscrit lui-même. »

Il se proscrivit lui-même, le 11 décembre, et désormais ses ouvrages en vers et en prose ne seront guère que de virulentes et grossières invectives contre

Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur (2).

Napoléon le Petit, 1852, représente le clergé « doté, doré, crossé, chapé, mîtré », sous les couleurs les plus odieuses. Les prêtres, les évêques, ne sont plus que des scribes et des pharisiens, « crucifiant, en présence du genre humain, le Christ des peuples, le peuple français ». L'auteur bafoue « MM. les cardinaux, MM. les évêques, MM. les chanoines, MM. les curés, MM. les vicaires, MM. les archidiacres, diacres et sous-diacres, MM. les

(1) M. Edmond Biré prouve que, dans *Actes et Paroles*, Victor Hugo a maintes fois supprimé les improbations de la Chambre, pour s'octroyer des applaudissements.

(2) *Hernani.*

prébendiers, MM. les marguilliers, MM. les sacristains, MM. les bedeaux, MM. les suisses de paroisse et les hommes « religieux », comme on dit. »

Après la prose de *Napoléon le Petit*, voici les vers des *Châtiments*, 1853, où, malgré des pièces splendides, il nous est impossible de voir, avec M. Faguet et M. Edmond Biré, le chef-d'œuvre de Victor Hugo, tant « ces fureurs haletantes », qui « s'achèvent en pamoison », sont exprimées en un langage que M. Gaston Deschamps lui-même appelle « le Bottin de la diffamation », « la caricature forcenée ». Les prêtres y sont accusés de « vendre » le Christ « pour boire du bon vin ».

Ils

Crachent leurs *Te Deum* à la face de Dieu...
Ils livrent au bandit, pour quelques sacs sordides,
L'évangile, la loi, l'autel épouvanté,
Et la justice aux yeux sévères et candides,
Et l'étoile du cœur humain, la vérité (1).

Les évêques sont cloués au pilori, et le poète adresse ces vers à l'un d'eux :

Ton diacre est trahison et ton sous-diacre est vol :
Vends ton Dieu ; vends ton âme !
Allons, coiffe ta mître ; allons, mets ton licol ;
Chante, vieux prêtre infâme !
Le meurtre à tes côtés mit l'office divin,
Criant : Feu sur qui bouge !
Satan tient la burette, et ce n'est pas de vin
Que ton ciboire est rouge (2).

Le Pape Pie IX est encore plus odieusement traité :

Le Pape Mastaï fusille ses ouailles ;
Il pose là l'hostie et commande le feu...
Saint Père, sur tes mains laisse tomber tes manches !
Saint Père, on voit du sang à tes sandales blanches !
Borgia te sourit, le Pape empoisonneur !

(1) Livre I, VIII.
(2) Livre I, VI.

Combien sont morts? Combien mourront? Qui sait le nombre?
Ce qui mène aujourd'hui votre troupeau dans l'ombre,
Ce n'est pas le berger, c'est le boucher, Seigneur! (1)

Passons sur d'autres grossièretés révoltantes contre les Jésuites et leurs récents collèges, contre Veuillot, insulté dans sa mère, Veuillot

Simple jésuite et triple gueux,

contre M. de Parieu, « caméléon », mangeant des glands sous le chêne impérial (2); contre

Rouher, cette catin, Troplong, cette servante,

contre « Montalembert, Sibour », Baroche « un vomitif »,

Les Rianceys marmitons, les Nisard gâte-sauces,

contre Jésus-Christ enfin, travesti en rationaliste, accolé sacrilègement à Voltaire, à Jean Huss:

Le Sacré-Cœur mourrait de sa mort naturelle (3).

Admire qui voudra cette satire lyrique, dont la strophe

... Se dresse, et, pour cingler Baroche,
Se taille un fouet sanglant dans Rouher écorché.

Pour nous, rien n'excuse ces imprécations ordurières et blasphématrices.

Voulez-vous savoir ce qu'il faut penser de la guerre d'Orient en 1853-55? Lisez *Pendant l'Exil.*

Tout d'abord, c'est « le crime » du czar Nicolas. « Oubliant toute pudeur, toute dignité, tout respect de lui-même et d'autrui, il a montré brusquement à l'Europe les plus

(1) Livre I, XII.
(2) Livre VI, XIII.
(3) *Nox*, IV. « Quelques poèmes d'un lyrisme noble, ou d'un souffle puissant (l'*Expiation*, les *Abeilles*), sauveront de l'oubli (le) recueil des (*Châtiments*), qui, sans cela, risquerait de n'avoir d'autre importance que celle d'un document historique. »

(Gaston DESCHAMPS.)

« Cet amoncellement d'invectives versifiées et parfois chevillées » est d'autant plus odieux que l'auteur avait tout tenté pour être au ministère « le collègue des hommes qu'il flagelle avec tant d'impétuosité », et dont il dit étrangement :

Etant des cœurs *de roche*, ils sont des cœurs *de boue*.

cyniques nudités de l'ambition ». — Mais voici que Napoléon III intervient en faveur de la Turquie : « La guerre d'Orient est un crime, dit aussitôt l'exilé de Jersey, changeant son fusil d'épaule ; *mais ce n'est point le crime de Nicolas.* Ne prêtons pas à ce riche. Rétablissons la vérité.

« Citoyens, le 2 décembre 1851, M. Bonaparte fait ce que vous savez. Il commet un crime, érige ce crime en trône et s'assied dessus. Schinderhannes (1) se déclare César. Mais à César il faut Pierre... Bonaparte le Grand avait été sacré. Bonaparte le Petit voulut l'être... Le Pape fit le dégoûté. Embarras de M. Bonaparte. Que faire? De quelle manière s'y prendre pour décider Pie IX? Comment décide-t-on une fille? Comment décide-t-on un Pape? Par un cadeau. Cela est l'histoire.

Un proscrit (le citoyen Bianchi) : Ce sont les mœurs sacerdotales.

Victor Hugo s'interrompant : Vous avez raison. Il y a longtemps que Jérémie a crié à Jérusalem et que Luther a crié à Rome : Prostituée ! (*Reprenant*). M. Bonaparte, donc, résolut de faire un cadeau à M. Mastaï.

« Quel cadeau ?

« Ceci est toute l'aventure actuelle.

« L'agent de M. Bonaparte à Constantinophe, M. de la Valette, a demandé de la part de son maître au sultan la clef du tombeau de Jésus pour le Pape de Rome. Le sultan, faible, troublé, a lâché prise et donné la clef. Bonaparte a remercié. Nicolas s'est fâché... La guerre d'Orient a éclaté... La prétention de M. Bonaparte a être sacré *a tout fait.*»

Victor Hugo, dans son délire grotesque et antipatriotique, appelle l'alliance de la France avec l'Angleterre une « catastrophe » pour celle-ci. « Oui, s'écrie-t-il, ce sang, tout ce sang ruisselle en Crimée ; oui, ces veuves pleurent ; oui, ces mères se tordent les bras, parce qu'il a pris fantaisie à M. Bonaparte, l'assassin de Paris, de se faire bénir et sacrer par M. Mastaï, *l'étouffeur de Rome.* »

Au mois d'avril 1855, alors que nos soldats, nos prêtres,

(1) Un bandit du commencement du XIX[e] siècle.

nos sœurs de charité rivalisaient d'héroïsme sous les murs de Sébastopol, Victor Hugo écrivait ce qui suit à M. Louis Bonaparte : « Cette persécution ne nous fera pas perdre de vue votre gouvernement du lendemain du coup d'Etat, *ce banquet catholique et soldatesque*, *ce festin de mîtres et de shakos*, *cette mêlée du séminaire et de la caserne dans une orgie*, ce tohu-bohu d'uniformes débraillés et de *soutanes ivres*, *cette ripaille d'évêques* et de caporaux, où personne ne sait plus ce qu'il fait, où *Sibour* (1) *jure* et où Magnan prie, où *le prêtre coupe son pain avec le sabre* et où le soldat boit *dans le ciboire.* »

Les *Contemplations*, qui marquent en 1856 l'apogée de la puissance lyrique du poète, mais aussi le début de cette troisième manière que M. Brunetière appelle « apocalyptique », contiennent deux pièces intéressantes au point de vue qui nous occupe et qui ne nous permet pas de nous attarder à flétrir les poésies lubriques de *l'Ame en Fleur*, trop voisines des poèmes inspirés au poète par la mort de sa fille, *Pauca meæ*. — *Ce que dit la Bouche d'Ombre*, c'est la vieille métempsycose de Pythagore et des Druides : l'ange devenant homme, l'homme animal (Timour un chacal, *Borgia un porc*), l'animal végétal, le végétal minéral. Cette échelle que nos fautes nous font descendre, nous la remonterons un jour : le roc deviendra chêne, le chêne tigre, le tigre homme d'esprit.

Tous les damnés monteront au ciel, Bélial en tête. Jésus embrassera le Maudit.

> Tous deux seront si beaux que Dieu dont l'œil flamboie
> Ne pourra distinguer, père ébloui de joie,
> Bélial de Jésus !

« Trait sublime et touchant », ose écrire M. Renouvier dans *Victor Hugo, le philosophe :* blasphème inepte, intolérable, pensera tout chrétien. — Dans les *Mages*, le poète ne dépense pas moins de 70 strophes pour nous persuader que, dans l'avenir, dont il a déjà dit que la « lune serait l'hostie

(1) Archevêque de Paris.



énorme que l'officiant divin élèverait chaque soir », les poètes, les génies doivent être les *prêtres* du culte nouveau :

> *Pourquoi donc faites-vous des prêtres*,
> Quand vous en avez parmi vous ?

Singulier prêtre ou « mage » que l'auteur des fanfaronnades rationalistes de la pièce *Ibo*, trop vantée par M. Faguet (*Etudes littéraires sur le XIXe siècle :* p. 162) !

Pendant que « la bouche du clairon noir » se recueillait, Hauteville-House s'élevait à Guernesey avec cette devise :

> Crosse de bois, évêque d'or,
> Crosse d'or, évêque de bois.

La première *Légende des Siècles*, 1859, que la critique des Faguet, des Rigal, des Dupuy, des Mabilleau, des Renouvier, voudrait nous faire accepter comme la véritable épopée de la France, mais qui semble avoir pour devise ce vers du poète :

> Je défigurerai la face universelle,...
> Cet aveugle, ce sourd, ce bandit, ce barbare,

« le passé », l'humanité à travers les siècles, dans son « immense mouvement d'ascension vers la lumière », la première *Légende des Siècles* nous présente, parmi les « empreintes successives du profil humain », des rois qui ne sont que des *monstres*, des *bandits*, des *tigres*, des *vampires*, des *poux sur une souquenille immonde*, et des prêtres qui ne valent pas mieux, ou plutôt qui sont encore pires.

Lisez les *Raisons du Momotombo*, « colosse chauve et nu » de l'Amérique du Sud : il n'aimait guère l'ancien culte et son

> Temple-sépulcre orné d'un pontife-bourreau,

ou son dieu « mangeant de la chair humaine ». Mais, quelque horreur qu'il eût « de l'ancien prêtre », quand il a vu

> Comment travaille le nouveau ;

quand il a vu

> ... flamboyer, ciel juste ! à son niveau,
> Cette torche lugubre, âpre, jamais éteinte,
> Sombre, que nous nommons l'Inquisition sainte ;

quand il a vu « comment Torquémada s'y prend

Pour dissiper la nuit du sauvage ignorant,
Comment il civilise, et de quelle manière
Le Saint-Office enseigne et fait de la lumière ;

quand il a vu

Dans Lima d'affreux géants d'osier,
Pleins d'enfants, pétiller sur un large brasier,
Et le feu dévorer la vie, et les fumées
Se tordre, sur le sein des femmes allumées ;

quand il s'est

Senti parfois presque étouffé
Par l'âcre odeur qui sort de votre autodafé,

le Momotombo s'est dit que ce n'était pas la peine de changer le prêtre païen pour le prêtre catholique.

Le *Crapaud* nous montre un « âne harassé, boiteux et lamentable », épargnant la bête agonisante et faisant quelques pas de plus

Pour ne pas écraser un crapaud dans la fange,

tandis

Qu'un homme qui passait vit la bête hideuse,
Et, frémissant, lui mit son talon sur la tête :
C'était un prêtre, ayant un livre qu'il lisait.

Lorsque les dix infants d'Asturie trament la mort du *Petit Roi de Gallice*, le prêtre qui est dans leur suite,

Le prêtre mange avec les prières d'usages.

Il y a partout des prêtres pour approuver et bénir les jeux de princes, qui sont d'odieux assassinats (1).

Dans la seconde *Légende des Siècles*, 1877, l'*Elégie des Fléaux* dénonce avec indignation nos dogmes funèbres et les prêtres assembleurs de ténèbres, qui osent soutenir que les inondations peuvent être un châtiment du ciel : c'est blasphémer Dieu que de lui attribuer un pareil

(1) C'est en compagnie ou même avec la complicité de l'évêque Afranus que l'empereur Ratbert commet tous ses crimes, et quand Philippe-Auguste demande à Bertrand quel est le moyen de régner, l'archevêque lui montre le champ de Montfaucon et les gibets chargés de « larves ».

désastre. — *Tout le Passé et tout l'Avenir* n'est qu'un cri de guerre à l'Eglise et de malédiction sur le prêtre.

Les Parthénons font boire au juste la ciguë
La cathédrale, avec sa double tour aiguë
Devant le jour qui fuit,
IGNORE, et, sans savoir, affirme, absout, condamne.
Dieu voit avec pitié *ces deux oreilles d'âne*
Se dresser dans la vaste nuit.

Pour en finir avec ces *Petites Epopées* de la *Légende des Siècles*, avec « ces empreintes moulées sur le masque des siècles », ou plutôt sur les haines féroces du Père La Rancune, comme l'appelle M. Edmond Biré, un mot de la troisième *Légende*, 1883. — Si les rois y paraissent hideux, les Papes sont pires. La *Vision de Dante* est là pour l'établir. Réveillé pour finir son poème, après avoir dormi cinq cents ans, le grand poète aperçoit un ange qui porte sur son front le nom de *Justice* en lettres de diamant et qui, faisant sonner les clairons du ciel aux quatre vents, voit s'élever du tombeau les martyrs, les victimes. Il leur demande quels sont leurs meurtriers : « Les soldats », répondent-ils. Et voici que monte de l'abîme le groupe des soldats, des hommes bardés de fer : « Malheur aux assassins ! crie l'ange. — Ce n'est pas nous, répliquent-ils, ce sont nos capitaines. » Les capitaines paraissent comme des fantômes d'or : ils se défendent d'être égorgeurs :

Ce n'est pas nous, Seigneur ! Seigneur, ce sont les juges.

Les juges, vêtus d'hermine et de simarres, se défendent en disant : « Ce sont les princes ! » Les princes, évoqués à leur tour, frémissants et livides, s'écrient :

— Ce n'est pas nous ? — Et qui donc ? — C'est le Pape...
Cet homme interrompait la messe à l'offertoire,
Ce prêtre rejetait la gorgée au ciboire,
Seigneur, pour faire signe au bourreau de frapper
Et lui montrer du doigt les têtes à couper.
Sa ceinture servait de corde à nos potences.
Il liait de ses mains l'agneau sous nos sentences.
Et quand on nous criait : « Grâce ! » il nous criait : « Feu ! »

Seigneur, nous n'avons fait que suivre ses leçons,
Seigneur, nous n'avons fait que suivre son exemple,
Nos forfaits sous ses pieds sont nés dans votre temple.
Il nous a mis l'enfer dans l'âme au lieu du ciel.
Lui seul porte le poids du crime universel.

L'ange fit venir cet homme, et aussitôt, victimes, soldats, capitaines, juges, princes, crièrent : « C'est lui ! »

Et pendant qu'ils criaient, sa robe devint rouge.

Écrasé sous le poids de ses crimes, condamné par Dieu, Pie IX tombe au gouffre éternel : « Mon Dante, dit le Très-Haut, prends ce Pape,

Mets-le dans ton enfer ; je le mets dans le mien.

Cette sauvage et sacrilège *Vision* est de 1853 !

Comment expliquer, dès lors, que, dans les *Misérables*, 1862, il y ait un portrait si beau de Mgr Bienvenu ou Mgr Myriel (1), évêque de Digne, de Mlle Baptistine et de sœur Simplice ? C'est que cette première partie des *Misérables* était écrite en 1847 et que Victor Hugo ne l'a retouchée 15 ans plus tard que pour l'adapter à ses idées nouvelles. — Ainsi, Mgr Myriel, qui a été marié et a fait beaucoup parler de lui, ne semble pas croire à tous les mystères et à tous les dogmes catholiques; il est en train de devenir adepte de la métempsycose. Il va un jour à la montagne et y rencontre un vieux conventionnel à l'article de la mort. Quoique mourant, celui-ci fait à l'évêque de longs discours pour innocenter 92 et 93, Robespierre, Danton, Marat, Fouquier-Tinville, Carrier, le Père Duchesne et Jourdan Coupe-têtes. Devant ce déluge d'insanités, Mgr Myriel perd la tête : touché des paroles de cet homme, qui a fait mourir au temple Louis XVII et sur l'échafaud Marie-Antoinette, il s'agenouille devant lui. « Qu'est-ce que vous venez me demander ? murmure le conventionnel. — Votre bénédiction », dit l'évêque. — Est-ce assez absurde ?

Le neveu de Mgr de Miollis protesta dans les journaux contre ces sacrilèges inconvenances.

En cette même année 1862, Victor Hugo prêtait à

(1) En réalité Mgr de Miollis.

Grégoire XVI, « un Pape... ennemi de son siècle, ce qui est un peu le malheur des Papes », — une définition de la presse « en latin de moine camaldule » et la comparait à la locomotive du progrès qui passe à travers le tunnel « des superstitions, des préjugés et des tyrannies ». — Prosper Mérimée disait qu'il y avait là « de la poésie », mais « pas l'ombre de bon sens » ni « de sens commun ».

William Shakespeare, 1864, qui devrait avoir pour titre: *Victor Hugo célébré par lui-même* et faisant suite à *Victor Hugo raconté par lui-même*, 1863, nous présente les quatorze grands génies littéraires, « les quatorze géants de l'esprit humain » : Homère, Job, Eschyle, Isaïe, Ezéchiel qui crie au Temple : « Pas de prêtre ici, ni eux, ni leurs rois, ni leurs carcasses de rois! » Lucrèce, Juvénal, Tacite, saint Jean, saint Paul, Dante, Cervantès, Shakespeare et Rabelais, le seul grand génie de la France, « parce qu'il a bafoué le moine, bafoué l'évêque, bafoué le pape ».

Dans les *Chansons des Rues et des Bois*, 1865, « Jocrisse à Pathmos », « Homais à Pathmos », ou « Géronte à Paphos », comme on a appelé Victor Hugo, nous dit sans rire :

Sous une pierre, un cloporte
Songeait, comme Jean à Pathmos,

ce Jean dont il a fait un des quatorze grands génies précurseurs du soleil qu'est Victor Hugo! Il donne Domrémy et Vaucouleurs pour cadre à des vers comme ceux-ci:

Ris, savoure, aime, déguste,
Et libres, narguons un peu
Le roi, *ce faux nez auguste*
Que le prêtre met à Dieu.

Que dire de ces calembredaines?

On entendait Dieu dès l'aurore
Dire : As-tu déjeuné Jacob ?

Il y a tout une pièce intitulée l'*Eglise*, qui est une ignoble parodie de nos divines prières :

Tout aimait, tout faisait la paire :
L'arbre à la fleur disait : Nini,
Le mouton disait : Notre père,
Que votre sainfoin soit béni !

Les *Travailleurs de la Mer*, 1866, sont un pêle-mêle de belles inventions et de digressions énormes, de philosophie charentonesque et de hors-d'œuvre irréligieux, où l'auteur assimile Escobar et le marquis de Sade, la bienheureuse Marie Acaloque et Messaline.

En 1867, parut le poème intitulé *Mentana*, glorification monstrueuse de Garibaldi, insulte grossière à nos soldats, accusés de « guets-apens infâmes », dans la seconde et glorieuse expédition de Rome :

L'ordre est tout. Le fusil Chassepot est suave.
Le progrès est béni ; dans quoi ? dans le zouave !

Regardez Pie IX :

Que de sang sur ce prêtre, ô pâle Jésus-Christ !..
Vicaire de celui qui tendait l'autre joue,
A cette heure, ô semeur des pardons infinis,
Ce qui plaît à ton cœur et ce que tu bénis,
Sur notre sombre terre où l'âme humaine lutte,
C'est un fusil tuant douze hommes par minute ;
La papauté féroce avoue enfin l'enfer...
O sinistre vieillard !
C'est fait. Les morts sont morts. Maintenant dis la messe ;
Prends dans tes doigts l'hostie en t'essuyant un peu ;
Car il ne faudrait pas mettre du sang à Dieu.

On ne saurait être plus cyniquement antipatriote et anticlérical. Et pourtant, Victor Hugo rentré en France en 1870, va se surpasser lui-même dans l'invective irréligieuse.

V

L'Année terrible, 1872, contient des pièces sectaires, comme *Philosophie des Sacres et Couronnements*, où les prêtres et les évêques sont accusés de « jeter Jéhovah sous les pieds » d'un monarque « infirme, catharreux », qui claque des dents avec la fièvre entre deux draps ; et comme les *Pamphlétaires d'église*, les prédicateurs chrétiens

... nous apportent Dieu dans une diatribe ;
Ils jettent au hasard et devant eux l'affront,
Comme le goupillon jette l'eau bénite.
On les entend crier au bourreau : Fainéant !

Quel rôle exécrable, prêté aux ministres de Dieu !

Dans *Quatre-vingt-treize*, 1874, l'abbé Cimourdain, prêtre apostat, s'est lancé à corps perdu dans le mouvement révolutionnaire ; représentant du peuple à la Convention, envoyé en mission en Vendée, il s'est fait suivre de la guillotine, et il condamne à mort son ancien élève Gauvain, commandant des troupes républicaines, qui, remué jusqu'au fond de l'âme par l'héroïsme du vieux chef vendéen, son oncle, le marquis de Lantenac, sauveur de trois enfants, favorise son évasion et le remplace dans son cachot. Au moment où la tête de Gauvain roule dans le panier, Cimourdain saisit un des pistolets suspendus à sa ceinture et se traverse le cœur d'une balle. Le monstre se fait justice à lui-même par un nouveau crime. Dans la pensée du poète, il n'y a que le sacerdoce pour produire de tels scélérats !

D'ailleurs, le livre tout entier est consacré à glorifier la Convention, la plus haute cime de l'histoire : « Jamais rien de plus haut n'est apparu sur l'horizon des hommes. Il y a l'Himalaya et il y a la Convention. » « La Vendée, dit Victor Hugo, c'est la révolte-prêtre. Cette révolte a eu pour auxiliaire la forêt. Les ténèbres s'entr'aident... (Les Vendéens) aimaient leurs rois, leurs seigneurs, *leurs prêtres*, *leurs poux*... On leur faisait accroire ce qu'on voulait ; *les prêtres* leur montraient d'autres prêtres dont ils avaient rougi le cou avec une ficelle serrée et leur disaient : Ce sont des guillotinés ressuscités. » *Quatre-vingt-treize* se résume dans ces mots du ci-devant vicomte Gauvain : « Supprimez le parasitisme *du prêtre*, le parasitisme du juge, le parasitisme du soldat. »

L'Art d'être Grand'Père, 1877, enseigne aux petits-enfants du poète la haine de la religion et du prêtre :

Dieu, n'en déplaise au *prêtre*, au bonze, au caloyer,
Est capable de tout, lui qui fait balayer
Le bon goût, ce ruisseau, par Nisard, ce concierge,

« un âne qui brait »

Et s'achève en hibou dans l'obscure forêt.

Il faut, dit le poète, continuer sans défaillance l'œuvre de Luther et de Voltaire, aller au progrès avec le sang de *l'hydre* aux talons. Or, l'hydre, c'est la vieille barbarie, où le prêtre faisait les hommes dieux et les rois soleils. Le prêtre n'a-t-il pas tué Jésus?

Jésus paraît; qui donc s'écrie : « Il faut qu'il meure ! »
C'est le prêtre. O douleur ! à jamais, à demeure,
Et quoi que nous fassions et quoi que nous songions,
Les Euménides sont dans les religions :
Mégère est catholique, Alecton est chrétienne ;
Clotho, nonne sanglante, accompagnait l'antienne
D'Arbuez et l'on entend dans l'église sa voix.
Ces bacchantes du meurtre encourageaient Louvois.
Et les monts étaient pleins des cris de ces ménades.

Lisez encore ceci :

Corbière à la tribune et *Frayssinous en chaire*
Sont fort inférieurs à la bête des bois.

Quant aux jésuites éducateurs, ils ne peuvent être mieux traités que Nisard ou que l'Immaculée Conception, horriblement blasphémée :

Loyola sait changer Jocrisse en Schinderhanne,
Car un tigre est toujours possible dans un âne.

Le *Pape*, avril 1878, coïncida presque avec le centenaire de Voltaire (30 mai 1878), « un grand esprit et un immense cœur », disait alors Victor Hugo, après l'avoir jadis appelé « singe de génie, chez l'homme en mission par le diable envoyé ».

Le Pape dort et il rêve. Il rêve que, foulant aux pieds ses deux couronnes, vêtu de bure, il va par le monde, errant comme Jésus, et semant comme lui la bonne parole, se montrant doux, désintéressé, sublime, avec les rois, les évê-

ques, les pauvres, une nourrice, *l'ombre*, les peuples. Il se réveille tout à coup et s'écrie :

Quel rêve *affreux* je viens de faire !

La *Pitié suprême*, 1879, tout en s'attaquant principalement aux rois, « ces impitoyables », contient les plus odieuses accusations contre « les prêtres ».

Elles sont encore plus écœurantes dans *Religions et Religion*, 1880.

J'abhorre ces forêts de piliers lourds et froids,
D'où tombent les frissons, les toux, les pleurésies ;
Je ne m'expose point aux églises moisies...
Je me tiens
Le plus loin que je peux des *orateurs chrétiens*.
J'écris sur mon carnet : « Fuis Nonotte », et je cloue
A mon chevet : « Ne point aller à Bourdaloue. »

Si toutes les « religions » sont grossières et abrutissantes, aucune n'est malfaisante comme le catholicisme, qui se résume dans la Papauté, abrégé de tous les vices, sommaire de tous les crimes :

Toute la turpitude et tout l'orgueil humain
Se donnent rendez-vous dans la ville éternelle.
Tout vient là, dol, parjure, impureté charnelle,
Tous les forfaits connus et tous les inconnus,
Tous les crimes masqués et tous les vices nus ;
Rome appelle à son lit tous ces passants infâmes.
Rome, l'entremetteuse et la marchande d'âmes,
Rit et se prostitue, une tiare au front.

Devant les crimes des prêtres, « porteurs de rabats », le poète s'indigne :

Et dire que la terre est tout entière en proie
Aux affirmations de ces prêtres sans joie,
Sans pitié, sans bonté, sans flambeau, sans raison,
Dont l'ombre, l'ombre, l'ombre et l'ombre est l'horizon !

Mais voici qu'au prêtre menteur succède le mage inspiré :

Car l'homme fait le prêtre, et Dieu seul fait le mage.

Si ce mage, c'est Victor Hugo, comme on ne peut en douter, plaignez le peuple de tomber en ces mains haineuses.

L'*Ane* Patience, 1880, fait à Kant un sermon en 3000 vers, dont on peut bien dire avec le poète lui-même :

Et la grenouille idée enfle le livre bœuf (!!)...;

ou bien, si vous l'aimez mieux, sans y comprendre davantage :

Toujours l'idée aura pour nombril le défaut(?)

Pourquoi l'*Ane* Patience, qui sait tout, qui est une bibliothèque vivante, n'a-t-il gagné à tant de savoir

Qu'un peu d'allongement à ses oreilles tristes ?

C'est que l'instruction, l'école, la science, gardent une porte de communication avec la sacristie, et

La sacristie, hélas ! fait un *deleatur*
Du mystérieux *D*, qui sert de majuscule
Au mot flamboyant, Dieu, dans notre crépuscule.

Mais attendez : l'*Ane* Patience nous montre l'almanach exterminant prêtres et saints :

L'almanach grimpe droit à l'azur, court, descend,
Monte, ôte à saint Michel son nimbe, va chasser
Saint Médard de son ciel, saint Pierre de sa loge,
Extermine Turnèbe, Arnobius, Euloge,
Moïse, Bossuet et l'abbé de Corbeil,
Et casse Josué, le maître du soleil.

N'est-ce pas le cas d'appliquer à Victor Hugo son propre vers :

Le singe reparaît sous l'homme palimpseste !

Dans *Les Quatre Vents de l'Esprit*, 1881, la haine imbécile déborde en torrents d'injures contre les prêtres.

Le *Livre satirique* nous dit d'abord :

Le vieil esprit de nuit, d'ignorance et de haine,
Des clous de Jésus-Christ forge à l'homme une chaîne...
Il tient dans ses mains l'âme humaine et la grignotte;
Il inspire Nisard, Veuillot, Planche, Nonotte;
Laisse derrière lui tout cœur mort et glacé;
Et l'herbe ne croît plus où son *âne* a passé.

Voulez-vous voir arrangé par Victor Hugo, le vénérable Mgr de Ségur ?

Muse, un nommé Ségur, évêque, m'est hostile;
Cet homme violet me damne en mauvais style :
Sa prose réjouit les hibous dans leurs trous...
Au séminaire,
Un jour, que ce petit bonhomme, plein d'ennui,
Bêlait un oremus au hasard devant lui,
Comme glousse l'oison, comme la vache meugle,
Il s'écria : « Mon Dieu! je voudrais être aveugle! »
Ne trouvant pas qu'il fît assez nuit comme çà.
Le bon Dieu, le faisant idiot, l'exauça...
J'aime en ce noble abbé le style paysan.
C'est poissard, c'est exquis. Bravo! Cela vous plonge
Dans une vague extase où l'on sent le mensonge.
... Et l'on ne sait pas trop,
Dans cette vision où le démon chuchotte,
Si l'on voit un évêque ayant au dos la hotte,
Ou bien un chiffonnier ayant la mître au front.

Lisez encore ces vers adressés aux *Prêtres*, aux *Bonzes* :

Le genre humain, couvert de rongeurs ténébreux,
Sent s'élargir sous lui vos hordes invisibles...
Nul répit. Vous aimez les ténèbres utiles,
Et vous y rôdez, vils et vainqueurs, ô reptiles !...
Quelles que soient votre ombre et votre petitesse,
Je devine, malgré vos soins pour vous cacher,
Que vous êtes sur nous, et je vous sens marcher,
Comme on sent remuer les mineurs dans la mine.
Et je ne puis dormir, *tant je hais la vermine.*
Vous êtes ce qui hait, ce qui mord, ce qui ment;
Vous êtes l'*implacable et noir fourmillement*,
Vous êtes ce prodige affreux, l'insaisissable.
Qu'on suppose vivants tous les *vils* grains de sable,
Ce sera vous. Rien, tout; zéro, des millions ;
L'horreur. Moins que des vers et plus que des lions...
L'insecte formidable. O monstrueux contraste !...
Vous êtes l'innombrable, et dans l'ombre infinie,
Fétides, sur nos peaux, mêlant vos petits pas,
Vous vous multipliez, et je ne comprends pas
Dans quel but Dieu livra les empires, le monde,
Les âmes, les enfants dressant leur tête blonde,
Les temples, les foyers, les vierges, les époux,
L'homme, à l'*épouvantable immensité des poux.*

Il faudrait citer encore les pièces : *Ecrit sur la première page d'un livre de Joseph de Maistre*; — le *Bout de l'Oreille*; — sur un *Portrait de Sainte*; — *Aux Prêtres*. Mais la nausée nous prend en face de ces vers, publiés au lendemain de l'exécution des décrets du 29 mars 1880, ce qui en aggrave encore la criminelle insolence.

Un mot seulement de *Torquémada*, drame en cinq actes, 1882, que Victor Hugo regardait comme « sa conception la plus grande ». On y voit un horrible moine, qui, sauvé par deux enfants, les récompense plus tard en les envoyant au bûcher, à la veille de leur mariage, et en leur disant que son apparente cruauté cache une bonté infinie, un amour immense :

Ah ! sans moi, vous étiez perdus, mes bien-aimés !
La piscine de feu vous épure enflammés.
Ah ! vous me maudissez pour un instant qui passe,
Enfants! mais, tout à l'heure, oui, vous me rendrez grâce.
Dragons, tombez en cendre ; envolez-vous, colombes,
Vous que l'enfer tenait, « liberté, liberté ! »

Ce monstre est bien digne du roi Ferdinand,

Libertin, fourbe, oblique,
Menteur, cruel, obscène, athée et catholique (1) ;

et de ce chasseur qui parle ainsi à Torquémada, devant saint François de Paule :

Torquémada, je te connais. Va-t-en..
Retourne en ton pays ; j'ai reçu ta demande (2).
Je te l'accorde. Va, fils. Ton idée est grande.
J'en ris. Rentre en Espagne et fais ce que tu veux...
Je donne tous les biens des Juifs à mes neveux...
Fils, vous vous demandiez pourquoi l'homme est sur terre.
Moi, je vais en deux mots le dire. A quoi bon taire
La vérité ? Jouir, c'est vivre. Amis, je voi
Hors de ce monde rien, et dans ce monde moi...

(1) Il dit :

Haïr est bon. Tenir son ennemi qu'on broie
Et qu'on foule aux pieds, ah ! j'en écume de joie.
Je suis l'abîme, heureux d'engloutir l'alcyon...
Le meurtre est mon ami ; les Caïns sont mes frères.

(2) Il a demandé qu'on l'autorisât à rallumer les bûchers éteints, les autodafés.

Avant tout, être heureux. Je prends à mon service
Ce qu'on appelle crime et ce qu'on nomme vice.
L'inceste, préjugé ; le crime, expédient.
J'honore le scrupule en le congédiant.
Est-ce que vous croyez que, si ma fille est belle,
Je me gênerai, moi, pour être amoureux d'elle ?
Ah ! çà ! mais je serais un imbécile...
Ayons donc de l'esprit. Profitons du temps. Rien
Etant le résultat de la mort, vivons bien.
La salle de bal croule et devient catacombe.
L'âme du sage arrive en dansant dans la tombe.
Servez-moi mon festin. S'il exige aujourd'hui
Un assaisonnement de poison pour autrui,
Soit. Qu'importe la mort des autres ! J'ai la vie !
Je suis une faim, vaste, ardente, inassouvie.
Mort, je veux t'oublier ; Dieu, je veux t'ignorer.
Oui, le monde est pour moi le fruit à dévorer.
Vivant, je suis en hâte heureux ; mort, je m'échappe !

François de Paule à Torquémada.

Qu'est-ce que ce bandit ?

Torquémada.

Mon père, c'est le Pape.

Il s'agit d'Alexandre VI, Borgia !

La *Fin de Satan*, publiée en 1886, est l'*Apocalypse* de Victor Hugo. Pour tuer Abel, Caïn s'est armé d'un clou, d'un bâton et d'une pierre. Le clou devient le glaive de Nemrod et de la guerre : Dieu le brise, pour abolir les combats. Le bâton sera la croix,

Où la religion sinistre tua Dieu.

Mais le prêtre chrétien a continué le prêtre juif.

O nuit ! ce qui sortit de Jésus, c'est Caïphe.

La Vierge Marie, reine des martyrs, a pris, hélas ! l'attitude déconcertante d'une déesse stoïque du devoir.

Pourtant, attendez : la pierre de Caïn est devenue la Bastille : la Révolution la renverse et achève l'œuvre de Jésus avec l'archange Liberté, né d'une plume de Satan, vivifiée par Dieu.

Dans le *Théâtre en Liberté*, 1886, qui devrait s'intituler, d'après M. Brunetière, le *Théâtre en goguette*, voici le thème que Victor Hugo développe en passant :

> Moi, je plains Dieu ; peut-être on le calomnia.
> Je voudrais l'opérer : *il a pour ténia*
> *La religion*. Rome exploite son mystère.

« Et là dessus, il va, cent, deux cents, trois cents vers durant, n'ajoutant rien à ce qu'il dit, mais épuisant les synonymes..., se répandant en épithètes, en périphrases, en calembredaines », dit M. Brunetière. (*Histoire et Littérature*, III, p. 277.)

Dieu, poème publié en 1891, compare le christianisme à un griffon « monstrueux », qui naissait d'une mouche, d'un point noir, au plafond,

> Qui faisait trembler l'ombre avec son aile énorme,

et qui, supérieur à l'aigle du mosaïsme, serait bien inférieur au poète rationaliste, lui faisant la leçon sous le nom « d'ange, de lumière, de jour » : conception étrange, fantasque, qui prouve que M. Brunetière a raison de parler, à propos de Victor Hugo, de son « badinage énorme, et de la qualité cyclopéenne de sa plaisanterie ».

Dans *Toute la Lyre*, publiée en 1893, Victor Hugo nous dit que la lyre, pour être complète, doit avoir sept cordes, que font vibrer l'*humanité*, la *nature*, la *philosophie*, l'*art*, les *effusions* intimes, l'*amour*, la *fantaisie*. La lyre de l'auteur des *Châtiments* est plus que complète : elle a une huitième corde, la corde d'airain. Quoi qu'il en soit, le livre s'ouvre par la *Vision des Montagnes*, où apparaissent et parlent successivement le Caucase, l'Ararat, le Sinaï, l'Olympe, le Calvaire :

> Et je vis une colline chauve :
> Le crépuscule horrible et farouche tombait.
> Un homme expirait là, cloué sur un gibet,
> Entre deux vagues croix où pendaient deux fantômes.
> D'une ville lugubre on distinguait les dômes.
> Les nuages erraient dans les rougeurs du feu ;
> Et le supplicié me cria : Je suis Dieu.

J'entendis dans la nuit redoutable et sévère
Comme un souffle d'horreur qui murmurait : Calvaire !
L'obscurité faisait des plis comme un linceul.
Pâle, je contemplais dans l'ombre où j'étais seul,
Comme on verrait tourner des pages de registres,
Ces apparitions de montagnes sinistres.

Lorsque la *philosophie* touche la corde qui lui est réservée, on peut deviner que le son, pour bruyant qu'il soit toujours, n'est pas souvent pur, juste, ni pénétrant.

Voulez-vous savoir comment est comprise, dans cette tête de penseur médiocre et dévoyé, la question de l'Eglise et de l'Etat ?

Y pensez-vous ? l'Etat à l'Eglise mêlé !
Mais par où vit l'Etat l'autel est ébranlé !
Mais de ce que l'un fait, l'autre se scandalise !
Ou dans l'Etat froissé vous installez l'Eglise,
Ou bien vous déformez, par un autre attentat,
L'Eglise, en y faisant de force entrer l'Etat.
Alors tout se confond. L'intrigue dit la messe :
Alors de ses péchés au crime on se confesse,
Alors je ne sais quoi de triste et de petit
Entre le prêtre et Dieu sur l'autel se blottit ;
C'est l'Etat, c'est-à-dire un immense mélange
De mille objets honteux, un tas d'or et de fange ;
L'intérêt, nain hideux ; la brigue, impur démon
Qui met des sens cachés dans les plis d'un sermon ;
C'est le manteau du roi que le prêtre s'agrafe ;
C'est l'Eglise prêtant sa tour au télégraphe,
C'est un ensemble vil, morne, déshonoré,
Où le profane vit guindé sur le sacré ;
Alors, c'est le boudoir qui se fait sacristie,
C'est un festin coupable où l'on mange l'hostie !

Pour achever le récit fidèle des hallucinations grossières de Victor Hugo, qu'on nous permette de rappeler ce qu'il a dit de Bossuet, le plus grand, après saint Vincent de Paul, de tous les prêtres français. Dans une conférence faite à Paris au cercle catholique du Luxembourg, je résumais ainsi les outrages du poète contre M. de Meaux : « Pour Victor Hugo, Bossuet, c'est un pontife du « dieu

Pan », ou plutôt de Vénus; c'est le restaurateur de la Montespan »; c'est la « haine » ; c'est le prêtre « sinistre, applaudissant » les bourreaux, tous les « dogues du meurtre », les « bacchantes et les ménades » du carnage; c'est l'orateur funèbre versant « des larmes de crocodile »; c'est l'homme digne d'être exterminé par « l'almanach », parce qu'il prenait note « des actions bizarres » de Dieu; parce qu'il a écrit le « livret » des horreurs de l'histoire; parce qu'il « poussait Boufflers aux dragonnades » ; parce qu'il aimait les grands bouchers de l'autel et du trône »; parce qu'il « bénissait Montrevel »; parce qu'il jetait Jéhovah sous les pieds d'un monarque imbécile; parce que cet « aigle a persécuté » ses diocésains, « protestants et mauvais catholiques », — ce sont ses « prouesses d'évêque » —; parce que, s'il était « féroce » contre les protestants, il était « fort pleutre » devant le dieu Louis, dont il a « dépravé » le fils, en flattant « son instinct fauve » ; parce qu'il n'a fait qu'appliquer à l'histoire, à « la légende effroyable des vieux trônes, sa vague déclamation théocratique »; parce qu'il a « chanté le *Te Deum* sur les dragonnades », et qu'il est ainsi le digne pendant « de Marat » !

VI

Et maintenant, fêtez le centenaire de ce poète plus haineux que Voltaire contre « l'Infâme », de ce poète mort en « refusant l'oraison de toutes les églises » et porté au Panthéon laïcisé, dans la plus scandaleuse des apothéoses. Rendez hommage au poète « le plus extraordinaire » de notre langue, à celui dont la puissante imagination et la faculté d'invention verbale n'ont pas plus été égalées que la « virtuosité » dans la facture de ses chefs-d'œuvre, ou même de ses vers en général. Pour nous, il nous est impossible d'oublier que l'âme de ce poète, monstrueusement orgueilleux, menteur, ingrat, haineux, sectaire, est l'une des plus méprisables qu'il y ait eu au XIXe siècle; et comme

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur,

il y a dans ses *œuvres*, à partir de 1830 et surtout de 1850, les plus insolentes diatribes, les plus grossières goujateries qu'on ait écrites contre l'Eglise et les prêtres. Voltaire, du moins, avait de l'esprit : Victor Hugo n'en a jamais eu. Il écume, il bave, il outrage. C'est un génie malfaisant, comme le dit M. Brunetière : « violent, exagéré, il aura troublé pour des siècles la limpidité de l'esprit français », ainsi que la sereine impartialité de l'histoire, rendant justice à l'Eglise, mère de la civilisation ; à l'Eglise, dont les moines ont été « les pères nourriciers de l'Europe », d'après Montalembert ; à l'Eglise, dont un protestant disait que « ses évêques ont fait la France, comme les abeilles leur ruche » ; à l'Eglise enfin, au nom de laquellle nous disons à Victor Hugo : « Vous êtes un très grand poète, mais non pas « le poète suprême », ni même « le plus grand de nos poètes », parce que vous avez d'énormes défauts, des idées absurdes, des sentiments odieux et pervers; parce que surtout nous devons vous appliquer ce que vous avez dit vous-même : Vous êtes « la bouche du clairon noir »; vous êtes « la cloche » vibrante, que les passants ont profanée par des inscriptions immondes ou impies :

Oh ! dans mes premiers temps de jeunesse et d'aurore,
Lorsque ma conscience était joyeuse encore,
Sur son vierge métal mon âme avait aussi
Son auguste origine écrite comme ici...
Les passions, hélas ! tourbe un jour accourue,
Pour visiter mon âme ont monté de la rue
Et de quelque couteau se faisant un burin,
Sans respect pour le verbe écrit sur son airain,
Toutes, mêlant ensemble injure, erreur, blasphème,
L'ont rayée en tous sens, comme ton bronze même,
Où le nom du Seigneur, ce nom grand et sacré,
N'est pas plus illisible et plus défiguré...

C'est ainsi que le « vierge métal » de votre âme, ô poète, n'a rendu trop souvent qu'un son blasphématoire et impie, et qu'alors, selon votre propre parole,

Vous êtes ce qui hait, ce qui mord, ce qui ment.

L'abbé Théodore Delmont.



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Commentaria in I. Partem Summae Theologicae S. Thomae Aquinatis, a Q. I. ad Q. XXIII, par le R. P. Buonpensiere, *O. P.* — 1 vol. in-8° de XVI-976 pp. ; chez Pustet, à Rome, Ratisbonne et New-York, 1902. Prix : **12** fr.

Rien de plus opportun que la publication récemment commencée par le T. R. P. Buonpensiere, régent de la Minerve (Collège de S. Thomas), à Rome. Pour étudier à fond la Somme Théologique et en recueillir tout le fruit désirable, il convient sans doute d'y être préparé de longue main par la formation de l'esprit aux principes et aux méthodes de la saine philosophie, dont le Docteur Angélique est le plus illustre représentant. Mais, à notre époque de culture hâtive et d'entraînement mal dirigé, cet état de disposition préliminaire est presque un mythe. Aussi, plus que jamais, est-il besoin d'un guide sûr et expérimenté, dont l'enseignement oral ou écrit aide puissamment le travailleur de bonne volonté à surmonter les difficultés de la tâche, supplée à l'insuffisance des connaissances acquises, éveille son attention sur les équivoques et les malentendus qui se glissent à son insu dans ses concepts, analyse ou condense tour à tour la pensée du Maître et la montre, en regard des erreurs et des incertitudes anciennes et modernes, toute imprégnée de vérité, parce qu'elle est puisée aux sources mêmes de la raison et de la foi. Sous leur forme classique de commentaires, les savantes leçons du professeur dominicain répondent fort bien à la nécessité de l'heure présente, telle que nous venons de la signaler. Justement appréciées à l'usage par les étudiants qui s'empressent autour de sa chaire, elles ont obtenu les suffrages d'une élite de théologiens et ne peuvent manquer d'être accueil-

lies avec faveur comme un excellent auxiliaire pour tous ceux qui désirent, à quelque titre que ce soit, consulter le texte même de S. Thomas sur une question spécialement intéressante, et, à plus forte raison, sur la totalité de la science sacrée.

Sans nous attarder à faire l'éloge des qualités magistrales, dont l'auteur a fait preuve dans ce gros volume de près de mille pages, nous tenons cependant à rendre hommage, entre autres, à la clarté de l'exposition, à l'exactitude de l'interprétation doctrinale, au choix judicieux des références et des critiques, et surtout à la méthode fidèlement suivie. Une longue expérience a démontré combien cette méthode d'adaptation à la discipline thomiste est avantageuse pour le progrès intellectuel et le développement de l'esprit théologique. Voilà pourquoi le commentateur de la Somme s'applique avec tant de soin à manifester la sagesse profonde qui a si merveilleusement coordonné les questions de chaque partie et les articles connexes de chacune des questions. Rendre sensibles l'enchaînement de la doctrine et le concert harmonieux des vérités, c'est déjà prendre possession des abords de l'intelligence et la solliciter efficacement à se complaire dans la recherche et l'acquisition de l'habitude scientifique. Après cela, l'explication intégrale du texte continue et parachève l'œuvre commencée. On a pu, sans exagération, appliquer à S. Thomas la parole que l'Esprit-Saint a dite de l'*Ecclésiaste :* « Cum esset sapientissimus... quæsivit verba utilia, et conscripsit sermones rectissimos et veritate planos. » (*Eccle.*, XII, 9-10.) N'est-ce pas la conclusion qui ressort indéniable, lorsque le commentaire étale sous nos yeux la plénitude de vérité qui vise à être utile et qui s'affirme dans la droiture parfaite du langage et la propriété des termes ? A l'exemple du saint Docteur, le R. P. Buonpensiere ne néglige rien de ce qui peut être profitable au disciple. Sans se départir de la brièveté compatible avec les développements nécessaires, il suit pas à pas la voie tracée par « le Maître de ceux qui savent. » Il veille à déterminer la signification précise des expressions ou des axiomes philosophiques et à mettre en relief par des artifices de typographie qui attirent l'attention du lecteur les mots décisifs et les propositions définitivement formulées. Il ne se contente pas de résumer les preuves rationnelles et de les exposer sous la forme qui lui semble la plus apte à impressionner d'emblée un esprit ouvert et dépourvu de préjugés ; mais, en même temps qu'il invite à fouiller les idées, les

principes et les conséquences obvies pour se les assimiler, il se préoccupe d'écarter les objections toujours possibles et de constater la valeur réelle et la véritable portée des arguments. Il n'est pas moins soigneux d'interroger la tradition scripturaire et patristique, d'élucider au besoin le sens des témoignages et les problèmes qui s'y rattachent, et d'établir, à l'encontre des adversaires, les concordances de la raison et de la foi.

Après avoir ainsi esquissé les procédés didactiques de l'auteur, il nous reste à indiquer plus explicitement le contenu de son livre. Ainsi qu'il est dit sommairement dans le titre, les vingt-trois premières questions de la Somme Théologique forment la matière du commentaire actuel. C'est à peu près le traité que les manuels de théologie ont coutume d'intituler : *de Deo uno*, parce que la nature divine y est considérée en elle-même et indépendamment de la Trinité des personnes. Nous disons *à peu près :* car il faut d'abord faire abstraction du prologue et de la question Ire, qui sont des préambules généraux de la Somme plutôt que des appartenances directes du traité ci-dessus désigné ; et, d'autre part, il conviendrait d'y ajouter les questions XXIV, XXV et XXVI, qui concernent la puissance et la vie bienheureuse de Dieu, mais que le commentateur — nous ignorons pour quel motif — a laissées de côté ou renvoyées à un volume subséquent.

Dans l'exposé du prologue, le R. P. Buonpensiere résume en quelques pages l'histoire de la révélation et de la formation progressive de la science sacrée. Puis, sur les traces de S. Thomas, il s'arrête plus longuement à considérer la nécessité d'une doctrine surnaturelle, les perfections et la dignité d'une telle doctrine, son extension et les moyens qu'elle emploie pour s'affermir et se développer ; questions d'une importance capitale, sur lesquelles il est nécessaire d'être fixé au début même de l'étude à entreprendre dans le domaine propre de la théologie. Mais l'objet principal de ses leçons, c'est l'existence, la nature et les opérations de Dieu, telles que nous pouvons les connaître par les effets de la cause première. A l'une de ces trois divisions se rattachent les considérations multiples que le sage commentateur et fidèle disciple du Maître a successivement abordées dans tout le reste du volume. Les énumérer ici par le menu pourrait sembler superflu à la plupart de nos lecteurs, et, à moins de nous restreindre à la sécheresse d'une table des matières, nous risquerions de dépasser les bornes d'un compte

rendu bibliographique. Mentionnons seulement les questions XII, XIV et XXIII, dont l'intérêt spécial s'accroît en raison de la gravité des erreurs qu'elles combattent, ou des controverses, délicates à l'extrême et d'une mystérieuse profondeur, que les écoles catholiques ont si vivement débattues pour ou contre les enseignements de S. Thomas. Aussi bien que les hérétiques des siècles passés, les rationalistes et les ontologistes modernes de France, d'Italie et d'Allemagne sont vigoureureusment réfutés dans les thèses relatives à la connaissance immédiate de l'essence divine. L'érudit professeur est parfaitement documenté : on s'en aperçoit aux nombreuses citations d'ouvrages contemporains. S'il appuie maintes fois ses assertions sur les explications convaincantes de ses devanciers et modèles, et notamment sur l'autorité du cardinal Cajétan, le prince des commentateurs, il ne se fait pas faute de consulter les théologiens de marque, comme les cardinaux Zigliara et Satolli, les Pères Janssens, *O. S. B.*, et Billot, *S. J.*, Tanquerey, de Saint-Sulpice — pour ne nommer que ceux-là — dont les livres nous renseignent si bien sur les courants intellectuels de notre époque. Quant aux discussions que soulève l'étude approfondie de la science divine et des mystères de la prédestination, le R. P. Buonpensiere ne pouvait guère les rajeunir par des arguments nouveaux Le champ de bataille demeure à peu près le même aujourd'hui qu'autrefois ; les positions stratégiques n'ont pas notablement varié, et les armes de l'attaque et de la défense n'ont pas subi d'essentielles modifications. Le fidèle tenant des doctrines de la Somme a combattu le bon combat : il frappe d'estoc et de taille les opinions hasardeuses et les subterfuges du molinisme, et s'il ne peut se flatter de réduire à merci des adversaires obstinés, il leur enlève une fois de plus le vain espoir de se couvrir du nom et de l'autorité de S. Thomas contre les thomistes.

Remercions enfin l'éminent professeur d'avoir pris la peine de rédiger l'index fort détaillé et vraiment précieux qui, en facilitant les recherches primordiales ou rétrospectives, fera de ce livre un instrument de travail aussi commode qu'utile aux nombreux lecteurs que nous lui souhaitons. Et, puisque le commentaire comprend seulement les vingt-trois premières questions de la Somme, nous avons quelque droit de réclamer que la suite ne se fasse pas trop attendre. A l'auteur nous disons donc : au revoir.

Fr. M.-J. BELON, *O. P.*

Novum Testamentum græce et latine, ed. Fr. Brandscheid; editio critica altera emendatior. — Pars II, *Apostolicum;* VI-804 pp. — Fribourg, Herder, 1901. Prix : **3** fr. **10**. Pars I, *Evangelia* **3** fr. Les deux vol. reliés en un, prix : **8** fr. **25**.

Le premier volume de ce Nouveau Testament grec-latin, contenait les Evangiles ; celui-ci nous donne l'*Apostolicum,* c'est-à-dire les Actes des Apôtres, les Epîtres et l'Apocalypse. Pour l'établissement du texte grec le D[r] Brandscheid n'a suivi aucun système de critique textuelle d'une manière absolue ; il paraît se décider d'une façon différente suivant les cas. Il est difficile d'adopter toujours les leçons qu'il propose. Ainsi, I *Cor.* XV, 51, il choisit la variante : « Tous nous mourrons, mais nous ne serons pas tous changés. » Quoiqu'elle ait de bons appuis, elle n'est pas soutenue tant au point de vue externe qu'interne comme l'autre variante : « Nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons changés. » Le verset des trois témoins, I *Jean*, V, 5, est inséré dans le texte grec, et nulle part il n'est fait mention de l'absence d'anciens manuscrits grecs, étayant ce verset. Le jeune étudiant pourra croire qu'au point de vue critique il a la même valeur que tous les autres versets de l'Epître. Nous n'avons pas compris pourquoi dans la table des manuscrits, on a reproduit les onciaux et les minuscules des Evangiles ; il suffisait de donner les manuscrits sur lesquels était basé le texte du présent volume.

L'impression du texte est excellente ; les caractères grecs et les latins sont très nets et très lisibles. Le papier est léger et légèrement teinté ; tout concourt donc à faire de cette édition la meilleure que nous puissions proposer aux étudiants catholiques. Il serait à souhaiter que le prix, déjà assez minime, soit encore réduit, afin que cette édition puisse lutter à tout point de vue avec d'autres bien connues et que nous ne saurions recommander.

E. Jacquier.

Patristische Untersuchungen. *Recherches patristiques*, par Arthur Stahl, licencié en théologie. — Leipzig, Georg Boehme, 1901, un vol. in-8° de 359 pp. Prix : **8** marks.

Sous ce titre modeste, M. Stahl nous présente trois études sur la première épître de saint Clément, sur les lettres de saint Ignace et sur le Pasteur d'Hermas. Son but est d'examiner la valeur de certaines opinions relatives à la composition ou au sens de ces

documents, de déterminer la portée exacte de quelques-unes des idées que l'on y rencontre.

Dans l'épître de saint Clément, M. Stahl fait ressortir surtout l'enchaînement des idées, l'unité parfaite qui règne depuis le chapitre quatrième jusqu'à la fin. Par là se trouve réfutée l'hypothèse d'une rédaction fragmentaire, faite de morceaux ajoutés bout à bout. Quant aux trois premiers chapitres, d'un sens plus vague, c'est par les données précises fournies par le corps de la lettre qu'il les faut expliquer. A signaler, dans cette première étude, l'explication des termes *episcopoi* et *diaconoi* du chapitre XLII, 4, 5 (pp. 34 et suiv.). M. Stahl n'y voit que deux expressions désignant les fonctions diverses des mêmes individus, les *presbuteroi*. Ceux-ci devaient à la fois surveiller les fidèles et les instruire : ils étaient à la fois des *episcopoi* et les *diaconoi*, c'est-à-dire les ministres de la parole et de l'enseignement.

La seconde étude est consacrée à saint Ignace, et traite successivement de l'Eucharistie, de l'Eglise et d'Ignace lui-même comme pasteur d'Antioche. L'auteur combat vigoureusement, dans la première partie, l'opinion d'Hoefling reproduite par Harnack qui ne voit dans le corps et le sang eucharistiques dont parle le saint martyr qu'une expression symbolique, et qui prend à la lettre cette phrase de l'Epître aux Tralliens (VIII, 1) : « Régénérez-vous dans la foi qui est la chair du Seigneur, et dans la charité qui est le sang de Jésus-Christ ». Il n'y a là, remarque M. Stahl, qu'une ellipse énergique dont le sens est très clair pour qui envisage l'ensemble de la doctrine de saint Ignace. Cette phrase n'infirme nullement la signification très objective et très matérielle des mots « autel, pain, calice, corps, sang de Jésus-Christ » que l'on rencontre ailleurs.

Quant à Hermas, M. Stahl maintient l'unité de son « Pasteur ». Il y voit avant tout la tentative d'un chrétien fervent qui, effrayé des dangers que faisait courir à la communauté romaine l'infiltration des doctrines montanistes, s'efforce de créer à son tour un courant parallèle d'austérité, mais d'une austérité qui n'exclut pas la pénitence, qui la prône au contraire de son mieux, qui en prêche la possibilité et l'efficacité. La forme apocalyptique elle-même, l'idée des visions et des révélations répondrait à ce que nous trouvons d'analogue dans le montanisme. — Notons dans le courant de cette étude l'opinion de l'auteur sur la seconde épître dite de saint Clément. Il y voit l'écrit que le Clément nommé par Hermas (*Vision*, II, 4, 3) aurait,

comme il en avait l'ordre, envoyé aux villes distantes de Rome.

L'ouvrage de M. Stahl, qui n'est probablement qu'un premier volume, est extrêmement approfondi et minutieux ; trop minutieux peut-être, car il semble parfois que l'auteur excède dans ses rapprochements et ses inductions. Si c'est un défaut, ce n'est en tout cas que l'outrance d'une qualité, et il faut le lui pardonner.

J. Tixeront.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

The Reformation : la Réforme, par Williston Walker. — Edinburgh, T. et T. Clark, 1900. Un vol. in-8° de VII-478 pp.

Ce volume fait partie d'une collection dont l'objet est d'exposer l'histoire des principales époques de l'Histoire de l'Eglise (*Eras of the christian church*). M. Walker ne l'a pas écrit pour les érudits de profession — ses pages n'offrent ni notes, ni indications de sources ou d'ouvrages consultés, — mais plutôt pour le grand public, ou même pour les maîtres de cours secondaires qui ont besoin de trouver leur besogne préparée d'avance. Le sujet, comme il l'observe, était immense, et un triage s'imposait entre les hommes et les événements qu'il convenait de mettre en relief. Aussi l'auteur, laissant de côté les luttes militaires et politiques de l'âge postérieur, s'est-il appliqué à raconter surtout les origines de la grande révolution religieuse du XVIe siècle, et à placer bien en évidence la personnalité de ses initiateurs. Les figures de Luther, Zwingli, Calvin, Knox, Œcolampade, et, parmi les contre-réformistes, celles de Ximénès et d'Ignace de Loyola s'enlèvent sur le fond du récit avec une vie intense. Tous ces hommes sont avant tout des hommes d'action, qu'une passion anime et précipite dans l'histoire avec leurs énergies tout entières. La narration est d'ailleurs pleine de mouvement et de couleur. Après un chapitre sur les causes qui ont amené et préparé la Réforme, M. Walker nous en montre un essai mesuré et orthodoxe dans les efforts de Ferdinand et de Ximénès pour améliorer en Espagne hommes et choses du monde ecclésiastique. Mais ce n'est là qu'un rayon

de soleil avant l'orage. Celui-ci éclate en Allemagne, en Suisse, en France. Il envahit les Etats du Nord, Suède, Norwège, Danemark, Pays-Bas, Angleterre, Ecosse; la Pologne en est atteinte; son contre-coup se fait sentir même en Espagne et en Italie. Mais, en même temps que le mouvement se propage, se montre de plus en plus le vice caché qui doit en rompre l'unité. Luther a beau serrer la main que lui tend Zwingli après le collogue de Marburg, c'est là un simple acte de courtoisie qui laisse entière la division doctrinale des deux partis. Ces divisions ne font que s'accentuer à mesure que s'exerce le droit d'examen privé. Calvin, Zwingli et Luther sont débordés, et n'apparaissent bientôt plus que comme des timides et des arriérés — nous dirions des réactionnaires — au regard des réformateurs plus radicaux qui fondent les sectes des Anabaptistes, des Spirituels ou des Sociniens. Et ce n'est là qu'un commencement. Pour nous qui lisons les livres de M. Harnack ou de M. Sabatier, nous pouvons voir plus clairement encore que les contemporains de Luther ou même de Bossuet où devaient conduire les principes que les premiers réformateurs formulaient avec une confiance si ingénue et un sentiment surnaturel si profond. Ces réformateurs y avaient foi cependant, et cette foi fit leur force. Mais, parce que cette foi était toute subjective et personnelle, elle a laissé, en se retirant, leur œuvre sans autorité directrice et sans cohésion. L'homme, le chrétien s'est retrouvé seul — avec sa Bible — en face du problème de l'Infini et du Surnaturel. L'individualisme religieux l'a conduit ou au rationalisme ou à l'exaltation mystique.

De ces conséquences on n'entrevoit, dans le livre de M. Walker, que les prémisses. Son ouvrage, je le répète, se lit avec intérêt, et l'auteur, bien que protestant lui-même, n'a nullement songé à passer sous silence les faits désagréables qui ont rendu parfois certains réformateurs ridicules ou odieux. Il suffira donc de tenir compte du point de vue pour consulter le volume avec fruit et d'ailleurs sans danger. On n'y cherchera pas toutefois l'histoire des origines du schisme anglican, cette histoire ayant fait l'objet d'un autre volume de la même collection.

J. Tixeront.

Chrétiens et Musulmans, voyages et études, par Ludovic DE CONTENSON, avec une preface de Jules Lemaître, de l'Académie française. — In-12 de xv-279 pp., avec deux cartes. Paris, Plon, 1901.

Ce livre contient des impressions de voyages en Orient et des études composées (ou corrigées) en France sur la Turquie d'Asie et les peuples musulmans, « dans le repos gagné du voyageur ».

Quand il visitait le nord de la Syrie, puis l'Arménie au lendemain des massacres, M. de Contenson n'a pas eu seulement à fixer des paysages pittoresques, à noter des traits de mœurs, des observations politiques ou ethnographiques sur des contrées et des peuples déjà connus. Comme il le dit en une phrase qui résume à la perfection tout ce qu'il y a de neuf et de suggestif dans la première partie de son livre, « les massacres arméniens, les misères des chrétiens de tous rites, les attaques contre l'influence française, les progrès de la Russie, l'argent des missions américaines, les menées secrètes de l'Angleterre, l'astre levant de l'empire allemand, l'obsession enfin de tous les appétits et convoitises dont l'Orient est le classique rendez-vous, tout cela guette [le voyageur] au visage et ne doit plus l'abandonner jusqu'au jour du rembarquement. » Signalons en particulier au lecteur, dans cette première partie, le récit des massacres d'Orfa, la recherche des causes et des conséquences de ces massacres (pp. 57 à 73). C'est sans doute en songeant à ces tableaux émouvants que M. Jules Lemaître a pu écrire à l'auteur : « J'ai été surtout attiré par les pages où vous nous entretenez de la triste Arménie. »

Dans son étude sur la Turquie d'Asie, M. de Contenson constate d'abord que la période de formation de l'empire ottoman a été close il y a deux siècles et que, depuis lors, un phénomène inverse de désagrégation territoriale a commencé. Mais ce phénomène politique est de peu d'importance à côté du phénomène de désagrégation morale qui se poursuit dans tous les pays musulmans. A peine ose-t-on entrevoir quelque chance de transformation dans ce qu'on appelle le néo-mahométisme « et dans les interprétations rationalistes que commencent à donner du Coran plusieurs publications turques et arabes ». — (C'était déjà partiellement l'idée de Joseph de Maistre qui comptait sur le rationalisme pour assouplir la pensée musulmane et la préparer à une formation chrétienne !)

De son côté, le Sultan actuel favorise de tout son pouvoir

absolu, de tous les efforts d'un politique tenace de froid calculateur, le développement du panislamisme qui pourrait réunir dans une pensée et pour une tentative commune tous les peuples marchant sous la bannière du Coran. M. de Contenson estime que cette tentative n'aboutira pas, car « la conception théocratique du pouvoir est destinée à s'affaiblir progressivement sur les rives du Bosphore, de même qu'elle a disparu ailleurs chez des nations non musulmanes ». Il compte beaucoup, pour l'arrêter, sur les populations chrétiennes de la Turquie d'Asie, sur les Arméniens, les Grecs, les Syriens, dont on a dit beaucoup trop de mal, paraît-il. « Encore quelques générations, et cette civilisation européenne, qui semble encore un vernis de surface, aura apporté bien-être, instruction, mœurs nouvelles et idées bienfaisantes au sein de jeunes nationalités jusqu'alors demi-barbares. » Et M. de Contenson cite là-dessus l'exemple de la Bulgarie.

Quant à l'esprit religieux qui anime les sociétés musulmanes, que deviendra-t-il ? Subira-t-il le contre-coup de la double désagrégation politique et morale ? — M. de Contenson signale deux courants opposés, l'un tout populaire qui prend aisément les allures du fanatisme intransigeant et rétrograde, l'autre plus intellectuel qui conduit la partie instruite de la population au scepticisme. Il faudrait, à son avis, que quelques ingénieux commentateurs adaptent à l'état actuel de la civilisation la vieille doctrine musulmane... Peut-être alors l'islamisme deviendrait-il un agent du progrès ?

Cette vue est un peu confuse et sujette à critique. — Cela n'empêche pas M. de Contenson d'avoir écrit un bon livre, un livre solide et lumineux. B.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Bourdaloue. *Histoire critique de sa predication*, d'après les *notes* de ses auditeurs et les témoignages contemporains, par le P. Eugène Griselle, *S. J.*, docteur ès-lettres. — Deux vol. fort in-8°, de xxxvi-1.056 pp. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902.

Il appartenait à un Jésuite de faire pour le plus illustre des Jésuites du XVIIe siècle ce que l'abbé Lebarq avait fait excellemment pour « notre grand Bossuet » : c'est-à-dire d'établir la

chronologie des 132 ou 133 *sermons* qui nous restent de celui qu'on appelait « le prédicateur des rois et le roi des prédicateurs ». Le P. Griselle a l'honneur d'être le Lebarq de Bourdaloue.

Seulement, comme nous n'avons plus les manuscrits de ce grand Jésuite, et qu'on ne peut pas y trouver les renseignements historiques, que l'abbé Lebarq a puisés dans les manuscrits de M. de Meaux, — en tenant compte de l'écriture et de l'orthographe, qui ont varié avec les diverses époques de la vie de Bossuet, — le P. Griselle s'est rabattu sur les *Sermons transcrits et imprimés* par les contemporains. De là une *première partie* de sa thèse, *Histoire critique de la publication des Sermons*, où il discute la valeur des impressions clandestines, désavouées par Bourdaloue en 1692, celle des manuscrits très nombreux que l'infatigable chercheur qu'est le P. Griselle a su découvrir, enfin celle de l'édition officielle publiée par le P. Bretonneau, de 1707 à 1734.

On estimera peut-être que cette discussion devait servir de préface, non pas à la thèse du P. Griselle, mais à sa future édition critique et historique des *Sermons* de Bourdaloue. Toutefois, elle contient des renseignements très précieux sur l'industrie des copistes dans la première et dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Mais comme ces copistes n'étaient pas des sténographes, leurs manuscrits nous inspirent moins de confiance qu'au P. Griselle, qui veut en tirer un Bourdaloue plus vif et plus familier que celui que nous montre l'édition officielle du P. Bretonneau. Son authenticité, même « incomplète », nous rassure beaucoup mieux que des manuscrits, rédigés avec trop de liberté, sur le texte que dut débiter en chaire un orateur qui récitait tout de mémoire et n'improvisait jamais.

Quoi qu'il en soit de cette *première partie* de la volumineuse thèse du P. Griselle, la *seconde partie*, *Histoire critique de la prédication des Sermons*, est remarquable par l'ampleur de l'information, l'abondance de la documentation et la justesse de la plupart des discussions littéraires et historiques.

Après un résumé rapide de la vie de Bourdaloue, de 1632 à 1669, date de son arrivée à Paris pour le commencement de sa véritable carrière oratoire, — dont les débuts sont pourtant de 1665 à Malzéville, près de Nancy, et de 1666-1668 à Eu, à Rennes et à Rouen, — nous voyons les prédications de Bourdaloue à la ville et à la cour, de 1669 à 1677; puis, de 1677 à 1686,

du Carême de Rouen au Carême de Montpellier ; enfin, de 1686 à 1704, du Carême de Montpellier à la mort du grand prédicateur.

Dangeau, le marquis de Sourches, la *Gazette de France*, le *Mercure*, les *Lettres* de Mme de Sévigné, jusqu'en 1696, sont les principales sources où puise le P. Griselle, pour nous dire ce que pensaient des sermons de Bourdaloue ses auditeurs du XVIIe siècle.

Malgré quelques longueurs et un peu de diffusion, de négligence dans le style, cette partie de l'ouvrage du P. Griselle se recommande à tous ceux qui aiment Bourdaloue et son temps. Aussi a-t-elle valu à l'auteur un brillant succès devant la Faculté des Lettres de Caen, et le titre de docteur ès-lettres, conquis avec la mention *très honorable*.

Deux discussions se greffent sur cette *Histoire critique de la prédication de Bourdaloue*. — La première a pour objet de savoir si le *Tu es ille vir* fut prononcé devant Louis XIV : le P. Griselle établit péremptoirement que ni Bourdaloue ni aucun autre orateur ne prononça jamais ce mot devant le roi. — La seconde porte sur « la légende des yeux fermés » : Bourdaloue prêchait-il les yeux fermés ? Le P. Griselle ne nous a pas du tout convaincu : 1° que Fénelon, dans le *second Dialogue sur l'Eloquence*, ne visait pas Bourdaloue, en peignant un prédicateur qui en a les qualités et les défauts, et qu'il appelle « un grand homme qui n'est pas orateur » ; ni 2° que Bourdaloue, d'après ce témoin oculaire, n'avait pas « les yeux fermés d'ordinaire », quand il prêchait, ce qui d'ailleurs « ne choquait que lorsqu'on regardait de près l'orateur », dit Fénelon.

Le P. Griselle, on le sent, est très embarrassé entre ses sympathies pour Fénelon et son admiration pour Bourdaloue. Il s'en tire en biaisant, en ne citant pas la *Lettre* de Bourdaloue, si terrible contre le quiétisme de M. de Cambrai, et en essayant d'appliquer à un autre qu'à Bourdaloue un texte bien dur de cet aimable et délicieux archevêque quiétiste.

En revanche, La Bruyère est bien mis à mal par le P. Griselle, on ne sait trop pourquoi. Quant à Bossuet, le désir de le prendre en faute, un jour qu'il aurait loué devant Bourdaloue un livre (dont il ne condamnait que 4 à 5 pages) pour savoir si c'était bien un Jésuite qui l'avait composé, ce désir du P. Griselle va jusqu'à lui faire appeler « réserve » et « restriction mentale », un mensonge que Bourdaloue aurait commis, en disant

« qu'il ne connaissait pas un auteur » qui lui aurait été fort bien connu. Comme rien ne nous autorise à croire que Bourdaloue « connaissait cet auteur », je le défends de tout mensonge, de toute « restriction mentale », afin de prouver aux adversaires même modérés de Bossuet, comme le P. Griselle, qu'un bossuétiste sait être plus équitable qu'ils ne le sont eux-mêmes pour leurs grands hommes.

L'abbé Théodore DELMONT.

Etudes pour jeunes Filles. Revue mensuelle à l'usage des grands pensionnats et des familles. — France, un an : **12** fr. Etranger, un an : **15** fr. Paris, 14, rue de l'Abbaye.

Parmi les œuvres dont se glorifie justement la mémoire du regretté Mgr d'Hulst, on aurait grand tort d'oublier la création et l'organisation, à l'Institut catholique, des cours pour l'instruction supérieure des jeunes filles et des femmes chrétiennes.

Justement effrayé de l'initiative prise par la libre pensée qui élevait partout, aux frais de l'Etat, des cours, près des lycées et collèges pour les jeunes filles, l'éminent recteur crut devoir leur opposer un enseignement chrétien à niveau égal, sinon supérieur, au point de vue de la science.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, écrivait-il, la haute culture est devenue un besoin pour les femmes : Une seule question désormais se pose. Convient-il que les femmes croyantes trouvent cette culture parmi nous ? Ou veut-on qu'elles soient réduites à la chercher ailleurs ? La réponse ne saurait être douteuse.

Cette réponse elle a été donnée, non en paroles, mais en acte, par l'Institut catholique de Paris, sur l'initative de l'éminent recteur; elle a été corroborée, grâce à l'impulsion persévérante de son successeur, Mgr Péchenard.

Là, des professeurs habiles et zélés traitent, à l'usage du public féminin, des plus hautes questions : théologie, philosophie, histoire, littérature, économie politique, sciences naturelles et jusqu'au droit civil ; voilà l'objet de ces cours ; rien de plus intéressant et de plus complet que le programme que nous avons sous les yeux et qui est développé chaque année avec un succès mérité.

Malheureusement, si peuplés qu'ils soient, ces cours ne peuvent atteindre qu'un nombre d'auditrices relativement petit.



Aussi, a-t-on très sagement songé à créer un recueil périodique qui en publierait une partie et contribuerait à en populariser l'enseignement. Tel est le but que s'est proposé surtout l'éditeur des *Etudes pour jeunes Filles* qui ont déjà atteint leur troisième année et dont nous voudrions voir le succès s'affirmer et s'étendre au loin chaque jour davantage. Une jeune fille, une jeune femme, alors même qu'elle vivrait dans une province retirée, loin de tout centre intellectuel, trouverait largement dans ce recueil, parfaitement rédigé, de quoi se tenir au courant de toutes les connaissances nécessaires pour compléter et développer ses premières études. Est-il besoin d'ajouter que, destinée aux femmes, la *Revue* n'omet rien de ce qui intéresse plus particulièrement leur sexe : peinture d'agrément, musique, travaux à l'aiguille, etc.

Espérons que les pères et mères de famille qui croient que le travail des premières années est loin de suffire à l'éducation féminine, apprécieront tous les jours davantage l'utilité d'un abonnement aux *Etudes pour jeunes Filles*.

R. P. Lescœur.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — *Accessus ad altare et recessus*, gr. in-16, 194 p. Fribourg, Herder, 1 fr. 80. — Ball (W.-E.), *St Paul and the Roman law*, 230 p., 5 fr. 60. London, Clark. — Bell (A.), *Lives and legends of the evangelists, apostles and other early saints*, 298 p., 7 fr. 50. London. — Berning (W.), *Die Einsetzung der hl. Eucharistie in ihrer ursprünglichen Form.*, gr. in-8, 260 p., 6 fr. 25. Münster, Aschendorff. — Baentsch (O.), Clemen, Elsenhaus, etc., *Bibliographie der theologischen, Literatur*, gr. in-8, 344 p., f. de J. 1900, 2 fr. 50. Berlin, Schweschke. — Casanova (Don M.), *Obras pastorales. Lex*, in-8, 560 pp., 1 fr. Fribourg, Herder. — Fairwenther (W.), *Origen and greek patristic theology*. 268 p., 5 fr. 60. New-York, Scribner. — Feeney (B.), *Manual of sacred rhetoric ; or, how to prepare a sermon*, in-8, 336 p., 6 fr. 75. Fribourg, Herder. — Gaudentius, " *Orate fratres* " *seu euchologium ad usum sacerdotum et clericorum*, in-12, 515 pp., 3 fr. 75. Fribourg, Herder. — Girdlestone (R. B.), *Grammar of prophecy ; attempt to discover the method underlying the prophetic scriptures*, 208 p.,

7 fr. 50. London, 1901, Eyre et S. — JASTROW (M.), *Study of religion*, 468 p., 7 fr. 50. London, 1901, W. Scott. — KENYON (F.-G.). *Handbook to textual criticism of the New Testament*, 334 p., 12 fr. 50, London, Macmillan. — LILLEY (J.-B.), *The Pastoral Epistles*, 255 p., 3 fr. Edinburgh, Clark. — MAIMENS (P.), *Theologiae dogmaticae institutiones*. Tome I. *Theologiae fundamentalis*, in-8, 448 p., Ruremunde, 2 fr. 50. — NOLDIN (H.), S. J., *Summa theologiae moralis. De praeceptis Dei et Ecclesiae*, gr. in-8, 851 p., 10 fr. 75. Innsbr., Rauch. — SCHLECHT (J.), *Doctrina XII apostolorum. Die Apostellehre in der Liturgie der katholkirche*, gr. in-8, 144 p., 6 fr. 25. Fribourg, Herder. — SCHRADER (E.), *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 3 Aufl. Neu bearb. v. H. ZIMMERN u. H. WINCKLER. 1 Haelfte, gr. in-8, 342 p., 16 fr. 25. Berlin, Reuther et Reichard. — WEBER (V.), *Der Galaterbrief aus sich selbst geschichtlich erklaert*, gr. in-8, 289 p., 2 fr. 15. Ravensburg, Kitz.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — BALDWIN (J.-M.), *Dictionary of Philosophy and Psychology*, 3 vol. in-8, 644 p., 37 fr. 50. New-York. — BARRÈS (M.), *Leurs figures*, in-18, 3 fr. 50. Paris, Juven. — BRAY (L.), *Du beau, Essai sur l'origine et l'évolution du sentiment esthétique*, in-8, 5 fr. Paris, Alcan. — BOS (C.), *Psychologie de la croyance*, in-12, 2 fr. 50. Paris, Alcan. — BROUARD (E.), *Essai d'histoire critique de l'instruction primaire en France, de 1789 jusqu'à nos jours*, in-8, 360 p., 5 fr. Paris. — BROUSSOLLE (l'abbe), *La critique mystique et Fra Angelico*, in-12, 2 fr. Paris, Oudin. — CERFBEER (T.), *Essai sur le mouvement social et intellectuel en France, depuis 1789*, in-16, 3 fr. 50 Paris, Plon-Nourrit. — DUGAS (L.), *Psychologie du rire*, in-12, 2 fr. 50. Paris, Alcan. — FOURNIER-SARLOVÈZE, *Artistes oubliés*, in-4°, 20 fr. Paris, Ollendorff. — HANOTAUX (G.), *L'énergie française*, in-18, 3 fr. 50. Paris, Flammarion. — JOUBIN (A.), *La sculpture grecque*, in-8, 10 fr. Paris, Hachette. — LOWRIE (W.), *Christian art and archeology*, 456 p., 13 fr. 10. London. — MERCIER (C.-A.), *Psychology normal and morbid*, in-8, 534 p., 23 fr. London. — ROBIN (A.), *Géologie pittoresque. La terre*, gr. in-4°, 60 cent. le fascicule. Paris, Larousse. — QUEYRAT, *La logique chez l'enfant*, in-12, 2 fr. 50. Paris, Alcan. — SOUHIES (A.) et GARETTE (E.), *Les Républiques parlementaires*, in-8, 6 fr. Paris, Flammarion. — VANSTEENBERGHE (V.), *Le mouvement social catholique depuis l'encyclique " Rerum novarum "*, 115 p. Paris.

Histoire et Géographie. — CALMETTES (P.), *Choiseul et Voltaire*, in-16, 3 fr. 50. Paris, Plon-Nourrit. — CHUQUET (A.), *Stendhal-Beyle*, in-8, 8 fr. Paris, Plon-Nourrit. — CLÉMENT (C.-E.), *The eternal city; Rome, its religious, monuments, literature, and art*, 2 vol.,

30 fr. London, Gay, 1901.— DELFOUR (J.), *Les jésuites à Poitiers (1604-1762)*. in-8, 7 fr. 50. Paris, Hachette. — FLEURY (C.). *La France et la Russie en 1870*, in-8, 4 fr. Paris, Emile-Paul. — HAUCOUR (L. D'), *La Conspiration de Cinq-Mars (1642)*, in-16, 1 fr. 50. Paris, Fontemoing. — LA BÉDOYÈRE (Le comte DE), *Le maréchal Ney*, grand in-8, 7 fr. 50. Paris, Calmann-Lévy. — LECLERCQ (Dom H.), *Les Martyrs*, in-8, 3 fr. 50. Paris, Oudin. — LECANUET (R. P.), *Montalembert*, 5 fr. Paris, Poussielgue. — *Officier de turcos (Journal d'un)*, gr. in-18, 3 fr. 50. Paris, Ollendorff. — MARCAGGI (J.-B.), *La Genèse de Napoléon*, in-8, 7 fr. 50. Paris, Perrin et Cie. — POL (S.), *La jeunesse de Napoléon III*, in-8, 7 fr. 50. Paris, Juven. — PETIT (M.), *Les Colonies françaises*, in-8, 10 fr. Paris, Larousse. — THURMAN, *Bonaparte en Egypte*, in-12, 4 fr. Paris, Emile-Paul. — TOUTEY (E.), *Charles le Téméraire*, Paris, Hachette, in-8, 7 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — BORDEAUX (H.), *La Voie sans retour*, in-16, 3 fr. 50. Paris, Plon-Nourrit. — BUXY (B. DE), *Le Mystère du Froid-Pignon*, in-18, 3 fr. Paris, Gautier. — EGGER (Max), *Denys d'Halicarnasse*, in-8, 306 p., 5 fr. Paris, Reinwald. — GASTÉ (A.), *Lettres inédites de P. D. Huet, évêque d'Avranches, à son neveu*, 404 p. Caen, Delesques. — MONCEAUX (P.), *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, in-8, 7 fr. 50. Paris, Leroux. — MYRICA (la baronne), *La Ganipote*, in-18, 3 fr. Paris, Gautier. — TINSEAU (L. DE), *La Chesnardière*, in-18, 3 fr. 50. Paris, Calmann-Lévy. — Bibliothèque des Facultés catholiques de Lyon : VAGANAY (H.), *Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle*, in-8, 10 fr. Fascicule I. Lyon, 25, rue du Plat.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



L'ORGANE ET LA FONCTION

DANS L'ÉVOLUTIONNISME

Pendant longtemps on a soutenu que l'organe avait été fait en vue de la fonction qu'il devait accomplir ; c'est l'organe qui fait la fonction, disait-on, et si l'organe se modifie, la fonction en subit le contre-coup, elle se modifie à son tour. C'est l'idée de la création de l'organe avant la fonction.

Aujourd'hui, on tend de plus en plus à prétendre que c'est la fonction qui a obligé l'organe à se constituer selon son but, et on l'explique en affirmant que, lorsque la fonction se modifie, elle oblige l'organe à se modifier à son tour pour se mettre à l'unisson. Cette théorie conduit à l'Evolutionnisme.

Il est de toute évidence que les deux s'enchaînent si bien que l'un ne va pas sans l'autre, mais quel est le prépondérant? En existe-t-il un qui commande à l'autre? Tous les deux s'équivalent-ils? Ou bien enfin peuvent-ils être séparément? La théorie évolutionniste est-elle justifiée ?

Telles sont les questions auxquelles il faut essayer de répondre, tant par l'observation des faits principaux les plus importants, que par leur interprétation, c'est-à-dire, par le raisonnement.

I

Une certaine école a, tout récemment, imaginé une conception assez singulière de l'origine des mondes. Au début une chaleur considérable, sur les causes et surtout sur les provenances de laquelle on s'explique mal, remplissait un univers dans lequel flottaient des principes minéraux et des matières albuminoïdes. Par suite d'un refroidissement, dont on ne peut dire ni le pourquoi ni le comment, les uns et les autres se sont condensés, les premiers pour former les premiers dépôts rocheux, les secondes pour constituer la première matière vivante, cette matière qui, le refroidissement continuant et les conditions extérieures changeant, est devenue à la suite, et par ses modifications successives, l'ensemble de ce que nous appelons les corps organisés.

D'où venaient ces matières albuminoïdes prétendues sources de la vie sur le globe? Personne n'a songé à le dire. Peut-être la question est-elle trop embarrassante, car y répondre en disant qu'elles étaient une première modification des matériaux cosmiques qui remplissaient l'espace, ce serait tout simplement déplacer la question qu'on pourrait reproduire sous cette forme nouvelle : D'où venaient ces matériaux cosmiques? Et ainsi de suite!

La même objection pourrait être facilement formulée à l'égard de l'autre facteur, celui qui, dit-on, aurait provoqué la coagulation des matières albuminoïdes en vue de leur organisation subséquente. Si on invoque les radiations, comme cause de déperdition de la chaleur première, on a le droit de demander quelle cause a provoqué ces radiations et pour quel motif la chaleur n'est pas demeurée ce qu'elle était. On doit aussi chercher à savoir d'où venait cette chaleur et si on répond qu'elle était l'effet du morcellement brusque des astres, ou même plus simplement de la mise en branle d'une matière première

suspendue dans l'espace, on a le droit de demander encore d'où venaient ces astres, d'où venait cette matière première. De questions en questions, toutes plus justifiées les unes que les autres, on en arriverait à demander en vain quelle a été l'origine de ces éléments primordiaux qui portaient en eux tout ce qui leur était nécessaire pour accomplir le rôle auquel ils étaient destinés.

Eh ! bien, admettons quand même et pour le moment, que des matières albuminoïdes se sont coagulées pour constituer la première matière vivante. Et ensuite! où irons-nous avec cette hypothèse?

Admettrons-nous, qu'une fois constituée, elle a disparu, après avoir donné naissance aux premiers organismes, ou bien, qu'elle s'est conservée jusqu'à nous pour continuer son rôle d'origine première de tous les corps vivants?

Mais, dans le premier cas, nous sommes obligés d'accepter la transformation pure et simple de cette matière, et la formation subséquente de tous les organismes qui, dérivés d'elle, dériveraient forcément les uns des autres, et cela d'une manière continue depuis l'origine. Nous serions alors les témoins de cette évolution successive, ce qui, on le constate sans peine, n'est pas notre cas. A moins que nous ne supposions que les albumines coagulées sont devenues, simplement, l'origine de la nature entière telle que nous la connaissons, aussi bien par les formes présentes que par celles du passé, et que, après avoir jeté la vie sur le globe, elles ont disparu. Ce seraient elles que nous serions ainsi obligés de reconnaître comme la puissance créatrice du monde, et nous demanderions alors d'où elles ont tiré leur pouvoir. Bien singulière conception que serait celle-là, et vaut-elle la peine qu'on s'y arrête, même un instant ?

Si, d'après le second cas, nous pouvions supposer que les matières albuminoïdes coagulées ont pu traverser toutes les périodes telluriques pour arriver, jusqu'à nous, sous la forme amibienne qui leur est attribuée, nous serions conduits à retrouver, dans cette nouvelle substance, les propriétés de l'ancienne et à constater, en étant les con-

temporains, qu'elle jouit de la vertu, non seulement d'engendrer la vie, mais encore de constituer les organismes. Pour démontrer que cela n'est pas il n'est besoin d'aucun effort, il n'y a même pas à le dire et, pas plus que pour la première, il n'y a pas à s'arrêter à de pareilles idées.

Et cependant ce sont ces conclusions qu'on cherche, par tous les moyens possibles, à faire accepter par la science moderne. On ne recule devant aucune interprétation, quand bien même elle serait la plus hardie, et l'on en fait, sans hésiter, une affirmation soutenue par tous les intéressés, alors que personne des autres ne la combat. Pourquoi ? la suite nous le dira.

Arrêtons-nous d'abord à deux exemples principaux qui se rapportent tous deux à cette matière albumineuse ou amiboïde qu'on dit être l'origine de la vie. Nous venons de dire qu'on a établi cette singulière hypothèse que cette substance était née du premier refroidissement terrestre. Pour donner une raison d'être à cette conception il fallait prouver qu'on en trouvait des traces dans les roches qui, nées en même temps qu'elle et du même phénomène, avaient constitué, en quelque sorte, les premières assises du globe, celles de la première période. Cela n'a pas été difficile et, en examinant avec les yeux nécessaires, ou mieux, adaptés au but, on a découvert l'*Eozoon Canadense* (d'autres ont écrit *canardense*).

On l'a considéré comme des filaments d'une substance amiboïde vivante ayant été emprisonnée dans la roche chargée de nous la transmettre, et on l'a comparée à une sorte de foraminifère, plus ou moins globuleux, dont les loges auraient été remplies par de la serpentine. Telle était l'explication de Dawson qui l'a indiquée, et de Carpenter qui l'a étudiée ensuite. Il est vrai qu'on peut ajouter que King, Möbius, et nombre d'autres, ne l'ont considérée que comme un amalgame de serpentine en bon état et de serpentine décomposée, cette dernière se présentant sous la forme de cristaux de chrysotile. Quoi qu'il en soit, on a voulu faire de l'*Eozoon* une sorte d'amiboïde, le premier et le plus rudimentaire de tous les êtres démontrant, par

sa présence dans les matériaux de la première heure, que la vie était apparue, dès les débuts, sous la forme d'une matière amorphe sans constitution organique et simplement vivante.

A l'époque où fut lancé l'*Eozoon*, Paul Gervais professait à côté d'un botaniste grand transformiste qui, par ses relations intimes avec les savants d'Angleterre, venait de rapporter, d'un récent voyage, un fragment d'*Eozoon* qu'il tenait de la main même de ceux qui l'avaient étudié. Par cette filière Gervais parvint à avoir sous les yeux un échantillon absolument authentique, et aussitôt qu'il l'eut examiné, il le repoussa en éclatant de rire et se contenta de dire en haussant les épaules « *Tas de farceurs !* » Et Gervais avait toute autorité pour juger en pareille matière. Chaque fois que, dans les livres plus ou moins classiques, je revois l'*Eozoon* en descriptions, ou en figures plus ou moins fantaisistes, le crayon étant, bien entendu, appelé à la rescousse, je pense à mon maître tant regretté, à celui qui m'ayant choisi au début de mes études pour son préparateur, m'a guidé jusqu'à sa mort dans la voie des sciences biologiques, m'enseignant toujours la saine doctrine, et je me rappelle son appréciation et ses commentaires ! Ceci valait la peine d'être cité.

Si maintenant, de la vie passée nous nous transportons à la vie actuelle, nous rencontrons encore la même substance à laquelle on donne la même signification, tout en la gratifiant d'une considération nouvelle. C'est le *Bathybius*.

Le *Bathybius* serait de la substance simplement vivante, amorphe, sans membrane propre, sans structure déterminée dont on fait une espèce de protoplasma, ajoutant que, comme le protoplasma, elle peut être le siège de phénomènes vitaux. On a affirmé qu'elle était l'origine des organismes auxquels elle peut donner naissance par la différenciation successive et progressive de ses propres éléments. Mais d'où vient le *Bathybius?...* Vient-il, comme ont essayé de le dire ses auteurs et promoteurs, de substances organiques, ou même minérales, en suspension dans l'eau, ou bien n'est-il que la continuation à travers

les âges des matières albuminoïdes primitivement coagulées ?

Un savant académicien, M. Milne Edwards, a démontré que ce prétendu *Bathybius* provenait uniquement de l'action coagulatrice de l'alcool, employé pour sa prétendue conservation, à l'égard des matières gélatineuses ou muqueuses abondamment répandues dans l'eau de mer. Ce serait une erreur de croire qu'après une démonstration aussi autorisée, et aussi nette, le *Bathybius* a disparu de la scène scientifique. Même après cela on en retrouve l'indication, comme origine des corps vivants, dans des livres classiques très récents auxquels il ne convient pas, on le comprendra aisément, de faire aucune réclame. Et enfin, si on ne l'admet plus guère comme individualité propre, comme être défini, du moins le conserve-t-on sous la forme d'un protoplasma auquel on attribue les mêmes propriétés. C'est de celui-ci qu'il sera question désormais.

II

On suppose donc qu'on peut se trouver en présence d'une substance, sans structure définie, qui jouirait de la plus simple de toutes les propriétés vitales, l'assimilation. Ce protoplasma assimile par toute la masse dont chaque parcelle se comporte uniformément. C'est cette masse qui est l'organe, et la fonction qu'elle accomplit est complexe. Elle a surtout pour base une sorte d'échange, entre sa matière propre et les matériaux extérieurs, qu'on appelle *osmose*.

Cependant cette organisation si simple ne tarde pas à devenir insuffisante, et comme la masse amiboïde éprouve le besoin de se nourrir d'une manière un peu plus spéciale, elle en vient à se creuser d'une cavité intérieure qu'elle s'empresse de tapisser d'une membrane particulière. Ce sont les premiers éléments d'un appareil digestif qui ira en se perfectionnant sans cesse, à mesure que l'être primitif

tendra, lui aussi de son côté, à se perfectionner davantage. Alors, tandis que par sa masse extérieure le nouvel être (puisque maintenant nouvel être il y aura) continuera à endosmoser, par cette cavité intérieure il commencera à digérer.

Mais, à mesure que les fonctions se développeront de plus en plus actives, elles réclameront des moyens de s'exécuter de plus en plus spéciaux, et c'est à la suite qu'on verra, d'abord la première cavité digestive se compliquer de plus en plus par l'adjonction de diverticulums plus ou moins variés et plus ou moins étendus; puis, une cavité respiratoire se constituer pour devenir le siège d'une respiration de plus en plus augmentée et mieux spécialisée. Les liquides qui circulaient confusément dans la masse première éprouveront, à leur tour, le besoin de se grouper et, par suite, se formeront les canaux, organes de circulation, destinés à les répartir méthodiquement, et ainsi de suite.

Mais, chacune de ces fonctions principales devra, forcément, se subdiviser pour répondre au développement progressif qu'elle subit à mesure qu'elle s'exerce plus amplement. C'est ainsi que les liquides, une fois emprisonnés dans les vaisseaux, devront y être poussés d'autant plus énergiquement que les premiers seront plus abondants et les seconds plus nombreux et plus étendus. C'est alors qu'on verra apparaître les organes d'impulsion, les cœurs, qui, à leur tour, se compliqueront davantage à mesure que les liquides se différencieront mieux.

C'est encore ainsi que les cavités digestives s'accompagneront d'organes annexes (glandes salivaires, foie, etc.) à mesure que le travail digestif deviendra plus varié et plus intense et que même de nouvelles fonctions (urination par exemple) se sépareront de la primitive entraînant, comme conséquence, la formation de nouveaux organes.

Tout ce mouvement correspond à l'élévation progressive des êtres et, en somme, la complication des fonctions entraînant celle des organes, ou mieux, ainsi que nous le verrons par la suite, la formation de nouveaux organes déterminant la manifestation de nouvelles fonctions, tout cet

ensemble conduit à la différenciation des êtres eux-mêmes dont les degrés de supériorité, les uns par rapport aux autres, sont en raison même de cette complication.

On dit, en définitive, que toutes les fonctions, très simplifiées au début des organismes, sont accomplies par un seul et même organe, et, qu'au fur et à mesure qu'elles prennent de la prépondérance en se différenciant, elles se localisent dans des organes nouveaux qui leur sont appropriés et qui naissent, soit au milieu, soit aux dépens même des organes préexistants. On considère donc tous les organismes comme naissant d'une seule et même substance, cette substance primordiale que nous venons d'indiquer sous les formes qui lui ont été attribuées, et se constituant de plus en plus compliqués à mesure que les fonctions leur deviennent de plus en plus importantes.

Si, par de semblables explications, on n'avait en vue que la comparaison des êtres entre eux et l'appréciation de leur degré de complication, on semblerait jusqu'à un certain point, être excusable de raisonner ainsi. La discussion n'en serait que longue, et elle pourrait prendre de telles proportions qu'on serait facilement conduit à lui consacrer plusieurs volumes. Mais si on veut dire par là que l'animalité a débuté par la substance amiboïde, sorte de matière à tout faire, et qu'elle s'est élevée en organisation à mesure qu'elle s'est répandue dans l'univers, oh ! alors, les choses changent et quelques objections pourront largement suffire. Plus n'est besoin de comparer entre eux les êtres vivants, si vastement variés, pour faire ressortir le pourquoi et le comment de cette immense variation, quelques comparaisons des termes extrêmes et de leurs conditions d'existence suffiront, du moins il faut l'espérer.

Or, c'est précisément cette dernière interprétation qui tend à devenir de plus en plus la note prépondérante de l'enseignement le plus à l'ordre du jour, et c'est pourquoi il apparaît que quelques mots d'une réfutation bien simple et bien facile soient devenus nécessaires.

Nous avons proposé au début d'admettre que la première substance vivante s'est faite elle-même de la coagulation

par le refroidissement des matières albuminoïdes, et nous nous sommes demandé si la substance protoplasmique de la nature actuelle était encore la primitive qui se serait conservée à travers les périodes telluriques. Allant aussi loin que possible dans cette voie, allant même jusqu'aux extrêmes limites des concessions, nous supposerons que c'est la même. Nous serons alors forcés de dire qu'elle jouit actuellement des mêmes propriétés dont elle jouissait à l'origine. Ce sera déclarer tout simplement qu'elle peut, en se différenciant, créer les organismes ; en localisant ses fonctions, provoquer la formation d'organes nouveaux, et arriver, en fin de compte, à ce résultat « la dérivation des êtres les uns des autres par suite d'une origine commune. » Ce serait la quintessence de l'évolutionnisme et c'est ainsi seulement qu'on peut le comprendre. « Un organisme compliqué provenant d'un plus simple par suite d'une fonction qui, ayant pris plus de prépondérance, a entraîné la formation d'un organe plus élevé. »

En admettant, dans les conditions où nous le faisons ici, que tout cela soit exact, on se trouve immédiatement en présence d'un tout petit nombre d'objections qui ont d'autant plus de force, dont la valeur est d'autant plus grande, et qui sont d'autant plus concluantes, qu'elles sont moins nombreuses et, qu'au premier aspect, elles peuvent paraître plus petites, plus simples.

De deux choses, l'une, ou la matière protoplasmique actuelle est la même que la matière albuminoïde de l'origine, ou elle ne l'est pas.

Si elle ne l'est pas, pourquoi deux matières qui correspondraient l'une à la nature aujourd'hui disparue et l'autre à la nature actuelle ? Et par nature il faut entendre ici l'ensemble des êtres vivants. Où serait la démarcation, et les êtres du passé ne s'enchaîneraient-ils plus avec ceux du présent ? Si elle l'est, pourquoi n'a-t-elle pas conservé les propriétés de la première ? Pourquoi ne la voyons-nous pas se différencier sans cesse pour engendrer des organes toujours nouveaux ?

Si elle l'est, elle ne peut nullement nous servir à expli-

quer le rôle plus que singulier attribué à la première, puisqu'elle-même ne le possède pas. Si elle ne l'est pas, nous ne pouvons pas mieux comprendre comment la première a pu servir de base aux organismes, tant supérieurs du passé, pour léguer à la période actuelle le reliquat de cette énorme quantité d'organismes inférieurs, qui demeurent ce qu'ils ont toujours été, et qui ne se changent pas en êtres de degré plus élevé, tant s'en faut.

Les organismes naissent avec leurs caractères propres qu'ils conservent indéfiniment, mais ils ne proviennent pas graduellement les uns des autres, et *à fortiori*, ils ne dérivent pas tous d'une même substance. Nous ne l'avons pas vu, nous ne le voyons pas ainsi, et toutes les hypothèses qu'on en peut faire sont absolument impuissantes, non seulement à le prouver, mais encore à le faire accroire.

Quand on aura démontré qu'il y a des organismes très simples et qu'il y en a de très compliqués, qu'il y a des êtres dont un tout petit nombre d'organes, même aussi peu différenciés que possible, accomplissent plusieurs fonctions à la fois, tandis qu'il en est d'autres dont les fonctions très multipliées sont, chacune d'elles, accomplies par des organes diversifiés et multipliés à leur tour, qu'aura-t-on démontré de plus ? Sinon cette immense variété de la nature que l'on constate aussi facilement pour les êtres des temps passés que pour ceux des temps actuels!

Prétendre qu'une matière albuminoïde s'est en premier lieu coagulée et que, par ses rapports avec l'atmosphère d'alors, elle a d'abord été soumise à une osmose mécanique, que de cet acte primordial la vie lui a appartenu, et qu'elle s'est ensuite organisée pour exécuter une première fonction, puis, que continuant à localiser les fonctions subséquentes elle a engendré des organismes de plus en plus diversifiés ou compliqués, c'est soutenir que l'organisation est allée du plus simple au plus composé en passant par tous les termes intermédiaires. On se demande alors, d'une part pourquoi ces termes intermédiaires ont persisté en se maintenant suivant leur organisation propre sans se transformer en termes supérieurs, et d'autre part, pourquoi

les termes les plus primitifs que nous puissions observer appartiennent précisément à une série de termes relativement compliqués.

Tout ce que nous savons de positif, tout ce que nous constatons est en formelle contradiction avec une semblable interprétation, aussi a-t-on essayé d'en atténuer l'effet en prétendant que si nous ne trouvons pas les traces des premiers intermédiaires cela n'implique pas qu'ils n'aient pas existé. « Ils ont existé c'est certain, mais ils ont probablement disparu » dit-on ; ne ferait-on pas mieux de douter qu'ils aient existé, puisqu'ils ont certainement disparu ?

C'est parce qu'on avait si bien compris la valeur de cette dernière objection qu'on s'était imaginé d'inventer l'*Eozoon*. Il faut autre chose, car, même avec lui, quand nous sommes en face de la nature actuelle, nous sommes convaincus de notre impuissance à l'expliquer par un amibe quelconque s'organisant de lui-même. Il est donc absolument impossible d'admettre une semblable hypothèse, les faits sont là pour la contredire si énergiquement qu'ils la détruisent et, si on lui donne aujourd'hui la valeur d'une chose acquise et démontrée, si on en fait la base d'un évolutionnisme qu'on veut imposer au nouvel enseignement, c'est uniquement parce que, derrière elle, se cache un but dont nous parlerons plus loin, après avoir plus spécialement indiqué les rapports de la fonction avec l'organe.

III

Selon les principes les plus élémentaires de la Physiologie, vivre, c'est accomplir des fonctions. Un corps, pour si simple qu'il soit, ne peut être un corps vivant que s'il fonctionne, c'est-à-dire, s'il accomplit de ces actes, que nous nommons fonctions. Or, un acte quelconque exige pour être exécuté un moyen et, pardessus tout, un moyen approprié. Les fonctions, pour s'exercer, exigeront donc

un moyen qui leur soit propre, ce moyen c'est l'organe. Qui dit corps vivant doit dire, en conséquence, corps pourvu d'organes propres à exécuter des fonctions. Par contre l'expression de corps inorganiques s'appliquera à tous les corps qui, n'étant pas pourvus d'organes, ne peuvent exécuter aucun acte et, parconséquent, ne fonctionnent pas. De là les deux grands groupes établis dans la nature, celui des corps organisés constituant le groupe organique, et celui des corps non organisés formant toute la section des corps bruts, ou non vivant, formant le groupe dit, pour cette raison, inorganique.

Une première remarque ressort de ces divisions essentiellement classiques, c'est qu'on dit toujours corps organisés, corps organiques, corps vivants, voulant dire ainsi que la fonction n'est pas ce qui préoccupe le plus et que c'est l'organe qui passe avant tout.

En se plaçant à un autre point de vue on peut affirmer que, pour comprendre le rôle d'un organe, il faut d'abord en connaître la structure. Quand un mécanicien veut construire une machine il commence par en faire séparément chaque pièce, il assemble ensuite toutes les pièces qui doivent concourir à un même effet, et il réunit enfin le tout pour arriver au but final. Il sait quelle forme et quelles dimensions il devra donner à chacun des éléments pour obtenir le rendement attendu, et il fabrique les organes pour que ceux-ci, accordés suivant leur forme, déterminent le fonctionnement.

L'anatomie est l'étude de l'organisme au point de vue de sa structure, et l'anatomiste est celui qui démonte tous les rouages de la machine animale pour savoir comment chacun d'eux est construit. La physiologie est l'étude de l'organisme en marche, en fonctionnement et le physiologiste est celui qui étudie le rendement des rouages, par suite de leur forme et de leur assemblage. Tous les deux se tiennent étroitement la main, et s'il est possible que quelque prédominance puisse dans certains cas se produire, il n'en est pas moins certain que le physiologiste ne peut pas se passer de l'anatomie et que, pour comprendre le jeu d'un

organe, il faut en premier lieu savoir comment il est fait. Comprendrait-on un chirurgien qui se hasarderait à opérer sur une région qu'il n'aurait pas d'abord apprise jusque dans les moindres détails ? Il en est de même pour le physiologiste, et, s'il veut rechercher comment se comporte un organisme, il faut qu'il en sache d'abord la structure. Ceci est absolu et prouve suffisamment, qu'avant de s'occuper de la fonction, il faut commencer par s'occuper de l'organe.

De toutes ces considérations, nous pouvons déjà déduire que l'organe prime la fonction et, qu'avant de créer la fonction, il a fallu créer l'organe.

C'est l'organe qui entraîne la fonction et qui la domine, tout le démontre, et nous ne saurions en fournir de meilleures preuves que les indications mêmes données par la théorie que nous savons par ce qui précède, être la base essentielle de l'évolutionnisme actuellement professé. C'est par l'organe que cette théorie débute, c'est la masse protoplasmique, c'est la matière organique qui se constitue la première. Au début elle n'est qu'organique, elle n'est pas encore vivante et ce n'est qu'après s'être constituée qu'elle se met à produire les premiers échanges avec l'extérieur. C'est à ce moment-là seulement qu'elle commence à vivre et que, de matière organique qu'elle était simplement, elle devient matière vivante.

Donc, nécessité de connaître l'organe avant que de pouvoir étudier le fonctionnement, obligation de construire l'organe avant que de le faire fonctionner, tout cela étant démontré, autant par les plus sages raisonnements que par les plus absurdes, autant par l'observation directe que par la comparaison, nous sommes conduits à dire que les organismes ont été établis avant que les fonctions leur aient été attribuées, et nous ne saurions mieux résumer qu'en affirmant ceci : L'organe a précédé la fonction qui n'en est que la conséquence.

Comment comprendre alors, qu'après une pareille conclusion qui s'impose, il faut bien le reconnaître, on puisse en arriver à dire que, des causes extérieures modifiant les

fonctions, celles-ci provoquent une modification des organes? Comment comprendre que des êtres qui modifient leur manière de vivre peuvent modifier leur propre organisme et constituer des formes nouvelles destinées à remplacer les précédentes? Une opinion de cette nature est tellement en contradiction avec les notions précédentes qu'on se demande vraiment quelles raisons pourraient la faire adopter, quels motifs la justifient. C'est ce que nous allons essayer de faire ressortir par la discussion courte et impartiale de quelques faits, les plus principaux, invoqués en sa faveur.

IV

Il est, en biologie, un principe établi par l'expérience et duquel, à la suite d'observations comparatives, on a cru pouvoir tirer les déductions les plus hasardées, c'est celui qui veut que tout organe qui ne fonctionne pas s'atrophie et meurt, et que tout organe qui fonctionne trop s'hypertrophie et prend de la prépondérance.

Si, par exemple, on immobilise dès sa naissance l'un des membres d'un animal on voit ce membre s'atrophier, ne pas se développer, et devenir une sorte de corps inerte complètement inutile. On est ainsi conduit à constater que l'absence de fonctionnement a empêché l'organe de se développer, mais on semble oublier un peu trop le comment de ce résultat. Et puis, à quoi cela peut-il aboutir et quelles conclusions peut-on en tirer? Par le procédé expérimental on agit brutalement sur l'organe, on lui enlève ses moyens ordinaires de développement, et on le place dans des conditions qui ne sont pas du tout les siennes. Si on plaçait un ballon de caoutchouc dans une enveloppe solide et résistante, telle que de la peau tannée, un treillage de cordes, etc... on aurait beau envoyer dans le ballon toutes les quantités de gaz qu'on pourrait y envoyer, on ne le ferait jamais s'étendre au delà de la prison *dans*

laquelle on l'aurait enfermé; l'enveloppe détruite le ballon, libre de l'action étrangère, reprendrait vite de nouvelles dimensions.

Lorsque, dans certaines régions du pays toulousain, on comprime la tête de l'enfant entre des planches, la tête, empêchée brutalement dans son développement, est bien obligée de prendre la seule forme que le serrage lui laisse prendre.

Si on lie l'artère d'un membre, celui-ci, ne recevant plus d'éléments nutritifs, périt d'inanition, se décompose et disparaît. Dans ce cas-ci il n'est pas question du fonctionnement de l'organe, mais bien de son alimentation qui ne lui fournit plus les moyens d'exister. Ceci ne serait certainement pas comparable aux cas précédents, et il n'y aurait pas lieu de s'en occuper si on n'avait, dans certains cas, indiqué l'absence de nutrition comme une cause de dégénérescense. Il est très évident que, si on ne se nourrit pas, on maigrit d'abord et on meurt ensuite, de même que si on ne met pas de charbon dans la machine elle se ralentit et s'arrête.

Personne ne le contredit.

Il est encore aussi évident que si on place un organe hors des conditions qui lui sont assignées, si on l'empêche de remplir son rôle, il cesse d'être ce qu'il doit être, mais il faut bien se garder de perdre de vue 1° qu'on agit expérimentalement d'une manière tout à fait anormale, 2° que si on cesse l'action extérieure qu'on a produite les choses reviennent en leur état premier 3°, et surtout qu'on assiste à la modification et qu'on la constate par les états successifs qu'on lui fait prendre. Et ne pourrait-on pas encore ajouter que les modifications possibles, si elles peuvent affecter quelques organes plus spéciaux, ne peuvent pas, du moins, affecter des organismes de manière à les transformer les uns dans les autres. Nous aurons bientôt à revenir sur ce point.

Mais, auparavant, disons comment l'homme lui-même peut nous offrir un exemple contraire d'une modification de fonction qui demeure sans action sur l'organe.

On met fort en avant que l'éducation modifie les fonctions cérébrales, il vaudrait bien mieux dire les dirige; mais on ne remarque pas qu'il ne s'agit ici que d'une modification de fonctions, sans aucune conséquence pour la modification de l'organe. L'éducation, par son exercice propre, pourra bien transformer les manifestations du cerveau, mais elle ne transformera jamais le cerveau lui-même. Or celui-ci naît perfectible dans sa fonction, mais pas dans sa structure, c'est là son caractère essentiel. Il porte en lui, dès l'origine, tout ce qu'il faut pour que le perfectionnement, qui est son apanage, se produise sous l'influence de l'éducation qui, par avance, lui est imposée obligatoirement; et si accidentellement, et par exception, il ne le porte pas, rien ne le lui donne. L'éducation a beau intervenir auprès d'un idiot de naissance il reste idiot pendant toute sa vie.

L'exercice de l'éducation profite donc à celui-là seulement dont l'organe est né perfectible dans sa manifestation, et la perfection se manifeste à la condition que l'organe perfectible y soit incité. L'éducation est, pour ainsi dire, le révélateur d'une fonction qui est à l'état latent dans l'organe, elle aide au développement des qualités originelles de cet organe (le génie, à quelque spécialité qu'il s'applique, peut en être un exemple) mais elle ne donne elle-même aucune de ces qualités.

On invoque comme argument positif qu'en privant, dès l'origine, l'homme de toute éducation, on le fait retomber de lui-même dans l'état de bestialité. Mais en agissant ainsi, on fait intervenir un empêchement brutal qui place l'homme hors des condition qui lui sont assignées. Il est fait pour être éduqué, et ses organes sont construits tout exprès pour ce but qui est de faire de lui un être sociable qui se solidarisera avec ses semblables. En ne fournissant pas à ses organes les moyens de remplir leur rôle, en les mettant dans l'impossibilité d'agir sur leur but, on va contre les lois de la nature, et l'exception qu'on provoque par la force devient anormale et sans aucune valeur. Priver un cerveau de ce qui est destiné à le faire fonctionner

équivaut à priver d'air un animal dès sa naissance, et à dire ensuite que ses poumons ne l'ont pas fait respirer. En tout cas, l'argument démontre précisément que la fonction seule est transformée. Par la force brutale appliquée à faux elle l'est en mal, par une bonne éducation, conduite selon le but assigné, elle l'est en bien, le but est atteint.

Il ne faut donc pas perdre de vue que cette dernière transformation, la bonne, agissant uniquement sur la fonction de l'organe, est très précisément dans ce qu'on appelle l'ordre des choses. L'homme naît incapable de se suffire à lui-même, parce qu'il le faut ainsi ; il faut qu'un lien particulier le rattache à ceux dont il dépend. De la mère il exigera des soins physiques, au père il réclamera des soins moraux, et, tous ensemble, ils seront, de cette manière rattachés par ces sentiments particuliers qui font la famille et qui, au besoin, peuvent s'étendre à la société, but commun de la seule espèce humaine.

Quoi d'étonnant alors à ce que la modification puisse se produire dans la fonction sans que l'organe soit en rien modifié. N'y a-t-il pas, dans ce cas, une preuve formelle que l'organe est fait pour la fonction et que la fonction ne le modifie pas ! Si l'organe est bien fait, tant mieux pour la fonction ; s'il est mal fait, tant pis pour elle. Les aveugles et les sourds-muets de naissance ont leurs organes respectifs mal faits ; ils en subissent les conséquences, et nul exercice, nulle éducation, nulle transformation de fonction ne peut les remettre dans les conditions normales, parce que l'exercice de la fonction est sans aucune action sur l'organe. Rien ne pourra paraître plus démonstratif par rapport à cette vérité fondamentale qu'on exprime en disant que l'uniformité n'existe pas dans la nature, et que d'un fait, provoqué expérimentalement, on ne peut pas conclure à une règle générale.

Reprenons maintenant les notions d'hypertrophie. Ici l'expérience est plus difficile, mais on peut la remplacer par l'observation des cas qui pourraient être, à la rigueur, considérés, par à peu près, comme étant expérimentaux.

Tels sont les exemples que l'on donne des danseurs chez lesquels les jambes prennent une certaine prépondérance, des athlètes, ou des boulangers, chez qui ce sont les bras qui se développent le plus, des gens sédentaires dont le ventre, fatiguant seul et sans cesse, finit par devenir plus ou moins proéminant. Chez les premiers on peut bien admettre qu'une exagération dans le fonctionnement amène une exagération de l'organe, mais chez les derniers il faut faire intervenir une autre cause. On la trouve dans le trop grand repos de tous les autres organes qui, ne fonctionnent pas assez, ne brûlent pas suffisamment les éléments d'entretien, et laissent s'accumuler les réserves, de telle sorte qu'il finit par y avoir excès de nutrition ; mais pour le ventre cet excès de nutrition n'en est pas moins la cause d'un excès de fonctionnement, c'est-à-dire de fatigue.

Abstraction faite de la nutrition, appauvrie dans certains cas, exagérée dans d'autres, nous semblons donc en présence d'un résultat acquis, d'une part de l'expérience, et d'autre part de l'observation ; à savoir : qu'un affaiblissement de la fonction entraîne la diminution de l'organe, tandis qu'une exagération a pour conséquence son augmentation. Mais il ne s'agit ici que de changements dans les dimensions et non pas de transformations organiques, et alors où cela nous conduit-il ?

Cependant, avant d'aller plus loin, il est indispensable de noter des remarques de la plus haute importance.

La plus capitale est certainement celle qui se rapporte à ce double fait, que l'action expérimentale ne peut s'exercer que dans des limites très restreintes, et que le plus souvent, ses effets disparaissent lorsqu'elle-même vient à cesser.

L'action expérimentale appartient à l'homme qui, en modifiant certaines fonctions, ou en agissant directement sur l'organe lui-même, peut bien amener des modifications, mais à la condition qu'elles soient des plus infimes. En outre, si elles parviennent jusqu'à modifier un organe elles ne vont jamais, du moins, jusqu'à transformer complètement un organisme entier, encore même si peu compliqué

soit-il. Par cette intervention, que le transformisme appelle son action, l'homme pourra bien déterminer de nombreuses variations parmi les animaux les plus élevés, aussi bien que parmi les végétaux les plus simples, mais ces variations demeureront restreintes à quelques parties d'organes ou à des organes peu importants dont elles troubleront peu le fonctionnement primordial, et, dans tous les cas, elles n'atteindront jamais l'être tout entier et ne le feront pas dévier de son but. En plus, assitôt que l'action cessera de s'exercer, la disparition de la variation tendra à disparaître et, la plupart du temps, elle disparaîtra complètement.

Par l'effet d'une culture plus ou moins intensive, ou dirigée suivant des actions diverses, on forcera certains organes du végétal à se multiplier ou à se développer plus ou moins, à prendre des colorations diverses, etc., on produira ainsi de nouveaux types qui différeront en plus ou en moins, suivant les cas, du type normal, mais il n'en restera pas moins un ensemble qui le rappellera sans confusion possible. En un mot, on aura produit des variations de détail et on n'aura pas obtenu de transformation de la souche.

On obtiendra tant qu'on le voudra des variétés de roses, de chrysanthèmes, de pensées, de jacinthes, de cannas et d'une multitude d'espèces végétales qui, toutes, différeront par le nombre des pétales, leurs dimensions, leur couleur, et autres caractères à peu près équivalents, mais quoi que l'on fasse, quelques moyens que l'on emploie, on ne parviendra jamais à faire perdre à chacun d'eux le caractère de rose, de chrysanthème, de pensée, de jacinthe, de canna et ainsi de suite.

On pourra agir sur certains animaux de telles sortes que certains organes se modifient mais que seront ces organes ? Quand on aura réussi à faire pendantes et à allonger les oreilles primitivement droites des chiens, qu'on aura raccourci, pour quelques générations seulement, l'appendice caudal de quelques-uns ; quand on aura fait développer le système adipeux des porcs, qu'on aura fait friser plus

ou moins la laine des moutons ou des chèvres, qu'on aura modifié la couleur des bœufs et allongé ou raccourci leurs poils; quand on aura développé le cou et le poitrail du cheval ou qu'on aura rendu ses jambes plus grêles, qu'aura-t-on fait de tant important au point de vue des conséquences qu'on essaie de tirer de modifications relativement aussi petites ?

Aura-t-on transformé un mouton en chèvre, un bœuf en cheval ou un chien en porc ?

En joignant la sélection à l'expérience, ou bien en l'employant toute seule, on parvient à constituer toute une série qui finit par fixer et prolonger la variation, parfois accidentelle, qu'on a pu observer. C'est ainsi qu'on procède le plus souvent. et c'est par une sélection bien entendue qu'on arrive à l'établissement des variétés. De là, ces variétés de poules, de pigeons, de canards et de tant d'autres animaux domestiques, si nombreuses qu'il serait matériellement impossible de les détailler ici, mais qui ne porteront, en définitive, que sur des arrangements de plumes, sur des couleurs, sur des développements d'ergots ou de crêtes, sur des dimensions générales, toutes choses qui n'affectent que de simples organes, et qui ne sauraient atteindre l'organisme au point de faire d'une poule un canard ou un pigeon, et réciproquement. Quand bien même on transforme un lapin ordinaire en lapin angora, et un chat ordinaire en chat angora, est-ce une raison pour qu'on puisse transformer un chat angora en lapin angora ?

La nature impose donc à l'homme, pour la transformation des organes, et encore mieux de leurs fonctions, des limites qu'il lui est interdit de dépasser. S'il lui est possible de profiter de certaines différences, nées d'elles-mêmes, et d'abord presque insignifiantes, pour les accentuer et les établir efficacement, s'il peut arriver ainsi à produire et à maintenir des variétés et même des races, par contre il lui est impossible de transformer des espèces et d'interchanger des organismes types, cela lui est défendu. Et encore, pour maintenir ces variétés, n'est-il pas obligé de compter

bien souvent avec le maintien continu des moyens par lesquels il les a obtenues ?

Or, ces moyens sont la force brutale de l'expérimentation, il ne faut pas l'oublier, et en agissant sur les organismes, selon une direction voulue ou cherchée, l'homme les oblige à se soustraire aux lois naturelles. Il les met dans des conditions qui ne sont plus les leurs, il ne peut donc pas conclure, de résultats ainsi provoqués, à une transformation autre qu'une transformation forcée qui ne demande le plus souvent que l'occasion de revenir à l'état naturel.

Quand, par des moyens divers, on agit sur l'enveloppe des œufs de manière à provoquer des modifications pendant le développement, on produit des monstres qui, presque toujours, ne vivent pas après l'éclosion, et qui, dans tous les cas, ne se continuent pas. Ici les limites de l'action de l'homme sont des plus étroites, mais, partout où elle peut s'exercer, il serait bien facile de les montrer, toujours peu étendues. Mais, dans tous les cas, cette action est impuissante à transformer une espèce de manière à ce que cette transformation se perpétue indéfiniment. S'il en était ainsi, l'homme pourrait « changer la nature » et ce n'est pas dans ses attributions. Son pouvoir ne va pas jusques là. Il le sait bien !

Il paraîtra indispensable, dans une étude de la nature de celle-ci, de se restreindre à ce qui en fait le sujet principal. On serait entraîné trop loin si on s'en écartait, et telles autres notions qu'on pourrait discuter, en vue même des conclusions, trouveront mieux leur place dans des chapitres plus spéciaux, affectés à une controverse analogue mais fondée sur des points de vue différents. C'est à ce titre qu'il est bon de se borner à citer simplement l'atavisme, comme il faudra se contenter de citer plus loin, soit le mimétisme, soit le polymorphisme, soit encore la sélection naturelle et toutes autres choses qui peuvent influencer, plus ou moins, la filiation des êtres, mais qui ne s'adaptent pas spécialement à ce qui est ici le motif le plus important, la transformation des organes par la transformation des fonctions. De toutes ces observations il sera bon

de ne retenir que juste ce qu'il en faut pour expliquer cette dernière hypothèse.

C'est pourquoi nous nous contenterons de dire, qu'en vertu de l'atavisme si souvent constaté, il arrive bien souvent que la variété, échappant aux causes qui l'ont déterminée, retourne aux types primitifs par une sorte de régression explicable seulement par la dominance de la force innée à ces types.

Pour les animaux, en observant, avec la plus grande rigueur, que les provenances ne soient entachées d'aucun mélange, on parvient à conserver assez bien la variété. Encore faut-il que des influences extérieures, encore inexpliquées, n'interviennent pas. Qui ne sait, par exemple, que les poules crève-cœur de Houdan, transportées loin du lieu d'origine, perdent leurs caractères distinctifs au bout de deux ou trois générations tout au plus ; et celles-là ne sont pas les seules. Mais pour les végétaux la transformation, encore plus fugace, disparaît bien souvent avec la première graine. Témoin les pensées dont c'est le seul moyen de propagation et dont les horticulteurs savent la grande difficulté d'obtenir deux fois de suite la même taille et la même couleur.

Tous ces faits, essentiellement contradictoires, sont en général passés sous silence par les partisans de la transformation des organismes appuyée de quelques observations de transformation accidentelle des organes; mais, tous ceux-là mêmes qui acceptent plus volontiers de crier le pour, en taisant le contre, sont obligés de reconnaître que, pour conserver aux végétaux la transformation produite, il faut que cette transformation se continue d'elle-même, c'est-à-dire que l'individu qu'elle affecte se reproduise par une partie intégrante de lui-même. C'est la bouture qu'on fait alors intervenir, et l'on dit dans ce cas qu'on transforme un organe pour lui faire accomplir une nouvelle fonction.

Il est incontestable que le bouturage est le moyen le plus sûr, et souvent le seul, de conserver une variation offrant une individualité nouvellement acquise, mais il ne faut pas oublier que c'est ainsi parce que c'est, précisément,

l'individu lui-même qu'on reproduit par l'une de ses parties constituantes, le bourgeon et que, reproduisant ainsi l'individu, on en reproduit les qualités. Mais le bourgeon n'est pas un organe par cette excellente raison qu'il n'accomplit aucune fonction. La racine, la tige, la feuille, les étamines, etc. sont des organes parce que chacun d'eux fait quelque chose dans l'ensemble de la vie de la plante, mais le bourgeon, lui, ne fait rien, il profite simplement de ce que font quelques-uns des autres, et il n'est en définitive qu'un résultat. C'est pour le fabriquer lui que d'autres travaillent en combinant leurs fonctions, et en accumulant tout simplement une sorte de réserve de laquelle chacun d'eux ressortira.

Les biologistes qui ont considéré le bourgeon comme un individu, et qui ont dit que le végétal était un ensemble d'individus portés sur un support commun, ont été aussi près que possible de la vérité, car il y a, dans le bourgeon au début, de quoi reconstituer la plante tout entière, mais il n'y a pas de quoi accomplir une seule fonction. D'une même masse bourgeonnaire, d'un même empâtement pourront sortir, suivant les cas, des racines, des feuilles ou des fleurs, mais tous ceux-ci, organes véritables, proviendront simplement d'une réserve qui se développe, souvent sans but préassigné, et selon les conditions qui lui sont faites. Un organe qui est fait en vue d'une fonction spéciale ne se comporte pas ainsi. A tous les points de vue on peut donc affirmer que le bourgeon n'est pas un organe au sens propre du mot, en tant que ce mot organe doit signifier partie de l'être qui accomplit une fonction, et que ce n'est pas en conséquence, par la transformation d'un organe que peut se conserver et se reproduire une variété. Cette conservation n'est plus, dans ces conditions, que la continuation de l'individu porteur de la variété, par une espèce de prolongation de sa propre substance, ou mieux de lui-même. Au lieu de laisser un de ses fragments se continuer sur son axe primitif, on détache ce fragment dont on fait un axe nouveau qui va, désormais vivre à part et constituer une nouvelle souche indépendante, cessant de vivre en simple rameau dépendant de la souche ancienne.

V

Etant démontré que l'action de l'homme est, et demeure, impuissante à transformer les organes, de manière à transformer un organisme tout entier en lui faisant perdre ses caractères spécifiques, il reste à examiner l'hypothèse que la nature seule aurait pu agir tout autrement, et pour cela, recourir à l'observation des faits les plus saillants ou les plus discutés. L'essentiel sera de ne pas oublier qu'il s'agit cette fois d'une prétendue action de la fonction sur l'organe, et que c'est, en modifiant leurs fonctions, pour les approprier à une manière d'être nouvelle ou à de nouveaux milieux, que les êtres vivants, transformant leurs organismes, ont vu leurs types anciens disparaître et des types nouveaux les remplacer. C'est l'hypothèse de l'évolution progressive des êtres basée sur la transformation des organes, sous l'influence d'une modification des fonctions amenée, soit par la sélection naturelle, soit, et surtout, par l'influence des milieux.

Rien n'est plus faux que cette manière de voir, qui du reste n'est que le résultat de suppositions plus ou moins hasardées, et à l'appui de laquelle il n'est pas fourni de preuve irrécusable. Elle est tout entière établie sur des observations très incomplètes qui toutes peuvent être contredites par des observations contraires, de manière à faire, pour ainsi dire, renverser la proposition.

Quelques exemples vont suffire à le démontrer.

Le premier et le plus important de tous est celui qu'on peut tirer de la fonction visuelle, l'une de ces fonctions qu'on pourrait, à bon droit, considérer comme appartenant au groupe des fonctions accessoires de l'organisme. La fonction nutritive et la fonction reproductrice sont les fonctions fondamentales sans lesquelles aucun être ne peut exister. Toutes les autres sont accessoires. Des êtres peuvent vivre sans avoir avec le monde extérieur de ces rap-

ports que les fonctions sensorielles établissent, il n'en est pas qui puissent exister sans être obligés de se nourrir pour eux-mêmes et de se reproduire pour se maintenir, à travers les temps, par des individualités qui ne font, en réalité, que les prolonger eux-mêmes.

Le monde des être inférieurs est rempli de ces formes spécifiques qui se contentent de se nourrir et de se propager. Les seuls organes dont ils disposent ne leur permettent pas autre chose, et cela leur suffit. De ce nombre sont tous ces êtres sédentaires qui, appelés à fournir à la même place leur existence tout entière, n'ont nul besoin de voir et d'entendre ce qui se passe autour d'eux. Une impression tactile, et encore mieux la plus simple, leur est un avertisseur qui suffit à tout. Tels sont les Spongiaires, les Madrépores, les Coralliaires, les Gorgones, etc., chez lesquels on ne constate aucun de ces organes chargés de présider à des fonctions qui pour ces êtres seraient très accessoires puisqu'ils n'ont aucun besoin de les accomplir.

Eh! bien, d'où vient que vivant cependant dans les zones très éclairées des masses liquides qui les abritent, d'où vient que la plupart d'entre eux, vivant presque au grand jour, d'où vient, objecterons-nous, qu'aucun d'eux ne songe à prendre des yeux? Passe encore, pourrait-on dire, pour ceux qui habitent les grands fonds plus ou moins obscurs, mais ceux qui vivent à fleur d'eau? Que penser de leur obstination archi-séculaire à ne pas vouloir se constituer des yeux? Ils paraissent bien cependant en situation de pouvoir le faire, mais pourquoi persistent-ils à rester aveugles dans de semblables milieux?

Ce serait bien de la bonne lutte pour la vie cela, pourquoi ne luttent-ils pas? C'est tout simplement parce qu'ils n'en ont pas les moyens, parce qu'ils sont dans l'impossibilité absolue de s'octroyer de nouveaux organes et qu'ils ne peuvent pas exister autrement que ce qu'ils sont nés. C'est cette impossibilité, pour un être vivant, de se créer un nouvel organe répondant à une fonction nouvelle, qui fait qu'il y a encore, et qu'il y aura pendant longtemps, à travers le monde, des animaux qui vivent en plein soleil et

qui sont aveugles parce qu'ils n'ont pas d'yeux, car on ne saurait vraiment attribuer ce rôle à quelques points pigmentaires que quelques auteurs, observateurs plus préconçus que justes, ont cru pouvoir considérer comme des organes de vision chez quelques animaux très inférieurs. Ces yeux-là Milne Edwards les a appelés des yeux pigmentaires, en ayant soin de les mettre en doute, et de les gratifier du qualificatif « problématiques ».

D'après les exemples qui précèdent on ne peut donc pas dire que le genre de vie a amené une modification dans la fonction d'où seraient résultées l'atrophie et la disparition d'un organe. C'est cependant ce que l'on soutient très nettement à l'égard des animaux qui vivent constamment à l'abri de la lumière et, de ceux-là, on affirme que le fait d'aller vivre dans les endroits obscurs a changé les conditions d'une fonction et a provoqué la disparition d'un organe. On cite comme exemples les Protées des lacs souterrains, les insectes et les crustacés aveugles des cavernes, ce sont les principaux.

Alors qu'il serait si simple et si logique de dire que les habitants des cavernes ou des eaux souterraines, et tous ceux qui vivent perpétuellement dans l'obscurité complète, n'ont pas besoin d'y voir et, par conséquent, n'ont pas besoin d'yeux, on s'évertue à prétendre que c'est parce qu'ils se sont réfugiés dans les grottes qu'ils ont perdu les yeux. Si cette très singulière assertion pouvait être le moins du monde fondée, il faudrait montrer les êtres de même espèce qui vivaient primitivement au grand jour avec des yeux, et à qui il a pris ensuite fantaisie d'aller se réfugier dans l'obscurité. La réciproque devrait être vraie, et en faisant vivre au grand jour les espèces aujourd'hui aveugles des grottes, on devrait les voir reprendre les yeux qu'elles possédaient avant d'aller vivre dans les souterrains.

Or, des Protées ayant des yeux et vivant, ou plutôt ayant vécu au grand jour, il n'en est pas question. C'est en vain qu'on les cherche, on n'en a pas encore trouvé, et quand on a voulu essayer de faire vivre les Protées actuels au grand

jour, au lieu de se constituer des yeux, ils sont morts. Et ainsi pour les autres espèces. Rien que ceci devrait suffire à faire rejeter sans discussion une opinion aussi... disons simplement, hasardée. Mais, les nécessités de l'hypothèse à démontrer sont telles qu'on fait, de cette opinion, la base fondamentale de la doctrine transformiste et on professe, sans aucun souci des objections les plus justes, et surtout sans s'en préoccuper, que c'est parce qu'ils sont allés vivre dans les grottes que les animaux aveugles ont perdu les yeux. Où étaient-ils ceux qui les avaient avant eux, répéterons-nous, où sont ceux à qui on les a fait reprendre ?

Dans cette voie il serait de la plus louable équité de considérer comme des types intermédiaires la taupe et la chauve-souris. L'une et l'autre étant destinée à vivre alternativement dans la plus profonde obscurité, et dans une sorte de demi-jour plus ou moins sombre, ces modifications de la fonction visuelle devraient avoir pour conséquence la modification subséquente de l'organe. C'est bien en effet ce qu'on prétend, mais si la chose existe l'explication en est-elle vraie ? Pour réponse il n'y a qu'à redire cette éternelle question éternellement restée, elle à son tour, sans réponse : où sont les taupes et les chauves-souris dont on a pu modifier les yeux ?

En raisonnant en sens inverse on constate qu'entre les yeux de la taupe et ceux de la chauve-souris il y a, à côté d'un plan d'ensemble offrant quelque analogie, des détails d'une assez haute importance et que tout cela semble dépendre tout simplement d'une différence bien marquée dans les habitudes, soit, dans la manière de vivre.

La chauve-souris, pour la recherche de la nourriture, sort dès le premier crépuscule et ne rentre qu'à l'aube bien déclarée. Elle vit alors dans une demi-lumière, qui n'est pas le jour tant s'en faut, mais qui n'est pas l'obscurité profonde. Puis, quand elle rentre dans cette obscurité elle se livre au repos, son œil doit donc être organisé pour un demi-jour. Il est fait pour sa destination et les différences qu'il présente s'y adaptent merveilleusement. D'ailleurs elle est née avec cet œil tel qu'elle l'a conservé, elle subit

les conséquences des organes avec lesquels elle naît et elle meurt, elle a été pourvue d'un moyen qui lui permet d'accomplir la fonction à laquelle elle était destinée, et elle n'a jamais modifié ni sa fonction ni son organe. Il n'a pas existé de chauves-souris antérieures qui aient eu des yeux pour qu'elles puissent voir en plein soleil, et, pour les faire voir ainsi, il n'en existe pas dont on puisse modifier les yeux. Ce n'est donc pas encore ici une modification de fonctions qui a pu modifier un organe.

On peut être même plus affirmatif à l'égard de la taupe dont l'œil est, dit-on, complètement atrophié, à ce point qu'on le dit tout-à-fait inutile et que quelques-uns vont jusqu'à soutenir qu'il n'est que le dernier vestige, le simple représentant d'un organe dont la fonction a disparu. Les taupes, d'après la doctrine évolutionniste, se sont réfugiées dans des galeries souterraines où leurs yeux leur sont devenus inutiles et se sont perdus. Cette logique paraît toute simple, elle n'a qu'un défaut c'est qu'elle est fausse.

La taupe voit, Geoffroy Saint-Hilaire, et beaucoup d'autres avec lui, l'affirment, mais, comme elle voit dans des conditions toutes particulières, elle possède un œil qui est fait pour ces conditions, et voilà tout! La nature, en lui imposant une certaine manière de vivre, l'a pourvue d'un œil qui s'accorde avec sa fonction, et on aurait beau chercher à modifier cette fonction on ne modifierait pas son organe.

Il y a du jour dans les galeries de la taupe, seulement il y arrive à l'état très faible à travers les nombreux interstices de la terre soulevée. Il se produit au moment du soulèvement des fissures par lesquelles le jour nocturne passe pour éclairer, très faiblement il est vrai, mais pour éclairer quand même l'intérieur des sillons. En outre la taupe se promène à travers champs, elle change de place et elle choisit toujours pour cela les nuits les plus sombres, les plus noires. Ce n'est jamais par un clair de lune qu'on trouvera les taupes en promenade. C'est au jour le plus faible possible qu'elle s'active et travaille, et cela tout simplement parce qu'elle a un œil qui ne lui permet que ce jour-là. Si nous voulons imposer à cet œil d'autres condi-

tions que celles pour lesquelles il est construit, il périt, mais il n'est pas inutile, il n'est pas un simple vestige, il est un organe et il fonctionne selon son but.

De ce que nous ne savons pas comprendre un organe il ne faut pas conclure que l'organe ne sert à rien. Il n'y a pas d'organes inutiles. Tous ont leur rôle et, si nous ne savons pas le définir, ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas rempli. Le pourquoi de chaque organe, quel qu'il soit, peut nous échapper, mais il existe. Quand ce ne serait que pour réaliser un plan, pour le consacrer par de simples variations qui le rappellent, quand ce ne serait que pour indiquer une sorte d'uniformité au milieu des si nombreuses variétés d'un ensemble d'organisation, on peut dire que l'organe a toujours sa raison d'être. Bien souvent nous sommes loin de la comprendre, mais au lieu du *Nescio* qui seul conviendrait nous aimons mieux une interprétation qui ne convient pas du tout.

C'est le propre de l'esprit humain de ne pas vouloir s'avouer vaincu dans son duel avec l'inconnu de la vie, et il préfère l'explication parfois la plus invraisemblable ou la plus inconséquente à l'aveu de sa défaite. C'est dans ce sens qu'il faut admettre cette opinion qui attribue la dégénérescence d'un organe à la dégénérescence d'une fonction. Non, il n'est pas exact de dire que la taupe a perdu son œil en cessant de vivre au grand soleil, c'est parce qu'elle n'y a jamais vécu, c'est parce qu'elle est née pour vivre comme elle vit, qu'elle est organisée comme elle est organisée. Pourrait-on admettre un seul instant qu'une taupe, que nous sommes obligés de supposer, vivait au grand jour et que, brusquement, se réfugiant sous terre, elle est devenue celle que nous constatons. Il y a de ces opinions qui sont tellement choquantes qu'on ne devrait même pas prendre la peine de les discuter, celle-là en est une, nous allons en retrouver d'autres.

Pendant bien longtemps on a soutenu cette opinion que la Sole et les Pleuronectes de son groupe ont les deux yeux du même côté parce que pendant les premières phases de leur existence il se produit une torsion de la tête qui

ramène l'œil d'un côté vers celui de l'autre. Stenstrup a eu l'idée de dire que là n'était pas la cause et qu'il fallait la chercher dans la migration d'un des yeux qu'il décrit ainsi : « Pendant un âge bien jeune, l'œil supérieur *a dû* quitter sa place primitive en se dirigeant vers l'intérieur et en haut, percer la voûte formée sur l'œil par l'os frontal, et se préparer un nouveau lit, soit dans ce trou, soit dans la région interne de l'os frontal du même côté de la tête, soit entre les deux os frontaux ».

Cet « *a dû* quitter sa place » est à la suite affirmé par la comparaison avec des formes voisines qu'on dit devoir être des intermédiaires démonstratifs. La doctrine évolutionniste s'est emparée de cet « *a dû* quitter » et l'a, sans hésiter, remplacé par l' « *a* quitté sa place » autour duquel elle fait très grand bruit. La sole se couche sur un côté, dit-elle, et l'œil passe du côté opposé. Voilà du bon évolutionnisme si...!

Or, il est bon de noter que, lorsque le poisson sort de l'œuf, son développement n'est pas terminé, ses organes ne sont pas encore prêts pour leur destination, ils se terminent pendant le premier âge et pendant que fonctionne la vésicule nutritive destinée à prolonger l'œuf. C'est alors que la tête de la sole qui a commencé à se tordre dans l'œuf achève sa torsion. Mais à ce moment-là le poisson ne s'est pas encore couché, il nage librement et ce ne sera qu'après que les deux yeux seront bien établis d'un même côté, qu'il se décidera à se coucher pour commencer le genre de vie auquel il est soumis par son organisation propre. Son développement une fois terminé, il commencera à se nourrir par lui-même et, subissant une loi qu'il est incapable de modifier, le pleuronecte conservera la tête tordue qui lui est dévolue et qu'il lui est interdit de redresser. Il semble au contraire vouloir lutter contre cette torsion qu'il ne peut pas empêcher, car les premiers temps il nage droit et ne se couche que vaincu par la résistance qu'il ne peut pas vaincre. Ce n'est donc pas parce qu'il se couche que son œil passe de l'autre côté, c'est parce que sa tête se tord en premier lieu et qu'il ne peut pas la détordre. Si le reste est hypothèse ceci est affirmation.

La fonction de la vision permet encore de citer cet organe qu'on dit être l'œil pinéal, et que l'on indique chez quelques reptiles, en particulier chez le Lézard ocellé, comme étant le dernier vestige d'un organe dégénéré, la glande pinéale ou épiphyse, organe nerveux dont on ne sait pas la moindre interprétation, dont on ne connaît pas du tout le rôle, et qu'on a supposé avoir dû être autrefois chez les vertébrés un œil impair. Quelle singulière valeur que celle qu'on donne ainsi à un élément qu'on ne connaît pas du tout. Certes s'il est un cas où il vaut mieux dire « je ne sais pas » c'est bien celui-là. Quelle aberration intellectuelle que celle qui consiste à voir un œil dans cette petite masse nerveuse si particulièrement disposée et dont on ne peut pas parvenir à comprendre la véritable signification. Quelle est-elle et que fait-elle là ? Beaucoup en faisaient le siège de l'âme. Quant à nous nous n'en savons rien et pour ne pas nous exposer à dire une énorme absurdité nous préférons, pour le moment, n'en pas dire autre chose. Si plus tard des études plus complètes éclairent la question on sera à temps à la mieux résoudre, réservons-la, c'est le plus juste et le plus sage ; mais, sous aucun prétexte, ne l'admettons pas comme un œil que nous sommes forcés de supposer n'ayant à notre disposition aucun moyen de le démontrer.

Nous nous sommes servi de la Chauve-souris uniquement pour mieux faire ressortir les conditions de la vision chez la taupe, mais ce n'est pas sous ce rapport que la doctrine évolutionniste s'est emparée de cet exemple que nous reprenons maintenant à l'occasion de l'évolution d'un organe à la suite de l'évolution d'une fonction.

Nous avons eu occasion de dire qu'un exercice actif et soutenu des bras pouvait amener quelques changements dans les proportions de ces organes, il paraît que les chauves-souris en seraient la plus éclatante démonstration.

Il aurait existé, personne ne sait où quand et comment, des chauves-souris, ou quelques êtres plus ou moins analogues, qui vivaient à travers champs et qui n'avaient pas d'ailes. Quelques-uns de ceux-là ont éprouvé la nécessité de se réfugier dans les grottes. Jusque-là rien de plus

naturel pour un être qui n'est pas dans une bonne situation que d'en rechercher une qui lui plaise davantage, mais une fois dans les cavernes les chauves-souris futures ont jugé prudent de grimper aux parois et de s'accrocher aux voûtes pour échapper aux ennemis qui pouvaient les tracasser sur le sol. Puis elles se sont laissé tomber pour regagner leur premier habitat. Or, à ce jeu-là fréquemment renouvelé, elles ont gagné que les doigts seulement de leurs membres antérieurs se sont longuement développés, qu'à un de ces doigts il a poussé un crochet, et qu'entre tous la peau du corps s'est démesurément élargie et assez amincie pour constituer une aile véritable. C'est dans ce cas une des phases de la fonction de locomotion qui l'a emporté et qui a obligé un organe à se modifier en conséquence. Quant à leurs oreilles on n'en parle pas.

Vraiment on croit rêver en entendant dire plus ou moins officiellement de pareilles choses, et l'on est en droit de se demander pour qui prennent leurs auditeurs ou leurs lecteurs ceux qui parlent ou écrivent de telle manière. Un esprit sérieux peut-il s'arrêter un seul instant à ce qu'on ne pourrait considérer autrement que comme une mauvaise plaisanterie? Avec de pareilles assertions on ne peut pas être en face d'une théorie scientifique, d'une opinion faite après des observations justes ou sérieuses, on n'a devant soi qu'une élucubration fantaisiste et l'on ne peut que perdre de sa propre dignité à la discuter, même par des arguments scientifiques. Il vaut bien mieux exposer la question, sans parti pris, et sous son véritable jour.

Les chauves-souris sont les hirondelles de la nuit, elles ont pour mission de pourchasser les insectes nocturnes plus ou moins malfaisants, et comme ces insectes volent à travers l'espace, c'est à travers l'espace que les chauves-souris doivent les poursuivre. Pour cela il leur faut des ailes et pour soutenir leur corps alourdi il leur faut des ailes solides, résistantes et autant développées que possible, formant même au besoin une sorte de parachute à convexité supérieure. De pareilles ailes ne pouvaient être que membraneuses, elles le sont. Elles ne pouvaient être

que soutenues par des arceaux grêles peu lourds et suffisamment résistants, elles le sont par les doigts de la main amincis et organisés exprès. Les pieds postérieurs n'avaient aucun rôle à jouer, ils sont restés rudimentaires.

Mais des ailes de cette nature ne pouvaient devenir qu'un embarras pendant le repos de l'animal et qu'une gêne au moment de sa mise en marche, et c'est pourquoi elles sont munies au pouce d'un crochet de suspension et c'est pourquoi encore la chauve-souris se suspend, aussi haut qu'elle le peut, et au-dessus d'espaces au travers desquels elle se laisse tomber pour prendre son vol et aller, pendant la nuit, remplir son rôle.

La Chauve-souris obligée de voir au milieu de demi-ténèbres a été pourvue d'un œil fait exprès pour sa fonction, mais, pendant le repos diurne, cet organe souffrirait d'une lumière éclatante, et la chauve-souris, qui apprécie cette souffrance, s'empresse de se réfugier dans les cavernes où elle peut l'éviter. Si elle avait eu un œil comme celui de l'homme l'idée de faire ainsi ne lui serait pas venue.

Le pavillon de l'oreille a son lobe supérieur des plus développés, le tragus, chez bon nombre d'espèces, l'est également beaucoup, le mufle a une disposition toute spéciale, etc. Tout cela correspond à la cause finale qui domine tout cet organisme. Le moindre bruissement de l'insecte qui vole, la moindre odeur répandue par bon nombre d'entre ces êtres où les nuisibles sont le nombre, rien ne lui échappe. Un but lui est assigné et elle est tout simplement organisée pour l'atteindre; une fonction lui est dévolue, elle a des organes faits pour l'accomplir. Voilà la vérité.

A la proclamer hautement on est aujourd'hui taxé plus ou moins de naïf, ou de retardataire. Entre naïf et mystificateur nous n'hésitons pas, nous préférons le premier état. Si nous adoptions le second nous dirions à notre tour que la taupe et la chauve-souris sont deux insectivores nocturnes qui ont pris chacun à leur tour, des habitudes différentes, pour poursuivre le même but, les uns dans l'air les autres dans le sol. Les taupes, à force de grimper aux parois des grottes, ont pris des ailes et sont devenues des

chauves-souris, les chauves-souris à force de se traîner sur le sol ont creusé des galeries et, pour cela, ont transformé leurs ailes pour en faire les pioches nécessaires à leur nouveau travail, elles sont devenues les taupes dont les mains sont dures et calleuses, à moins toutefois qu'un ancêtre commun, que nous nous bornerons à supposer, n'ait constitué les deux par une double transformation. Et nous affirmerions que cela s'est passé de l'une quelconque de ces manières. Quel évolutionniste pourrait nous contredire ?

La lumière joue un tel rôle dans la vie des êtres que la fonction de la vision est certainement la plus importante de toutes les fonctions qui mettent l'animal en rapport avec le monde extérieur. Aussi son organe, l'œil, est-il le mieux aménagé, le plus compliqué, et enfin le plus variable de tous les organes sensoriels. C'est d'abord, chez les êtres les plus inférieurs, la propriété, pour la substance propre du corps, d'apprécier simplement la lumière sans, pour cela, former des images au moyen d'un organe spécial, ce qu'on a nommé *Photesthésie* ou *Actinesthésie*. Puis ce sont les yeux pigmentaires, ceux-ci plus problématiques que certains, qu'on rencontre chez les animaux d'organisation inférieure. Ce sont ensuite les yeux lisses des invertébrés, qui accompagnent parfois les yeux à facettes ou réticulés, lesquels sont la grande majorité dans ce groupe. Tous ces yeux sont rétiniens sans lentilles indépendantes. Viennent enfin les yeux rétiniens des vertébrés avec un appareil lenticulaire plus ou moins compliqué qui les a fait nommer yeux lentifères.

Aucune autre fonction sensorielle ne possède des organes ayant pareille prédominance, et aucune autre ne se prête mieux aux modifications de la nature. C'est pourquoi nous insistons avec tant de raison sur la vision et, c'est pourquoi encore, nous allons lui emprunter quelques nouveaux exemples des plus démonstratifs.

La preuve la plus forte et la plus convaincante qui puisse être fournie pour démontrer que c'est l'organe qui est fait en vue de la fonction qu'il doit remplir, et que ce n'est pas la fonction qui modifie l'organe, se trouve dans l'observa-

tion que l'on peut établir chez certains insectes, en particulier chez l'Abeille, et quelques hyménoptères voisins.

Ces insectes, à l'état adulte, sont pourvus d'yeux de deux catégories différentes : des yeux simples, dits lisses, ou ocelles, ou stemmates, et des yeux composés dits aussi : yeux à facettes, ou yeux réticulés. On a cherché longtemps l'explication des premiers et on en donne les significations les plus compliquées alors qu'il est si simple de les interpréter exactement. Les yeux à facettes sont les yeux du jour, les ocelles, ou yeux simples, sont les yeux de la nuit, car il ne faut pas oublier qu'il fait sombre dans l'intérieur de la ruche, il y fait noir, et il faut que l'insecte puisse voir tout à la fois dans les ténèbres et dans le plein soleil. Les deux conditions de sa vision étant si opposées il lui faut deux yeux de nature bien différente, c'est ce qui est. Là est la raison d'être et pas ailleurs.

Il n'est pas jusqu'à leur situation qui ne le confirme. Les yeux composés, par leur forme de demi-sphère et par leur situation latérale, embrassent tout l'espace tout autour d'eux, ceci est inutile pour l'intérieur de la ruche où l'insecte n'a besoin de voir que devant lui et au-dessus; aussi les yeux simples sont-ils disposés à la région frontale et au vertex.

En vain dirait-on maintenant que c'est en se plaçant à ces diverses conditions que l'insecte a modifié ses organes en conséquence, et que son œil simple n'est qu'un œil ancestral. C'est aussitôt dit que supposé, mais pareille assertion ne tiendrait pas un seul instant debout en face de l'observation suivante.

L'œuf est déposé dans une alvéole obscure et la larve qui va en sortir n'aura pas besoin d'y voir, elle se laissera nourrir sans s'inquiéter de ce qui se passera autour d'elle, que ferait-elle d'un organe qui lui sera inutile, et les organes inutiles, avons-nous déjà eu occasion de le dire, n'ont pas de raison d'être, l'économie animale n'a pas besoin de s'en encombrer. Cette larve est donc aveugle et elle demeurera aveugle pendant tout le temps de son état larvaire. Puis, son alvéole sera bouchée et là, dans le silence et dans

l'obscurité la plus profonde, elle se transformera, elle se préparera pour la vie future à laquelle elle est destinée.

Or, cette vie elle en a, par ses ascendants qui la lui ont transmise, l'intuition sans la connaître, et elle s'arme en vue de ce qu'elle doit faire, elle se fait des organes en vue des fonctions qu'elle accomplira. Elle volera, elle se fait des ailes; elle y verra, elle se fait des yeux. Et quand, déchirant son enveloppe, elle viendra au grand jour vivre de sa vie la plus active, elle sera toute prête, ses organes seront constitués, ils n'auront plus qu'à fonctionner.

Quelle plus éclatante démonstration peut-on trouver de l'organe fait avant la fonction et peut-on soutenir, après cela, que c'est la fonction qui détermine la constitution de l'organe. Il est bon de noter que les évolutionnistes se gardent bien d'invoquer des exemples aussi nets. Comment, voilà des êtres qui sous un état tout particulier vivent d'une certaine manière, mais qui sont destinés à vivre désormais d'une façon toute différente, ils le savent par la force initiale qu'ils ont reçue de leurs ascendants, ils se modifient alors et s'organisent pour répondre à leur nouveau but, et on refuserait de reconnaître dans cette transformation la préformation d'un organe en vue d'un but à atteindre. Et on persisterait dans cette affirmation singulière que c'est en changeant de manière de vivre que l'animal change ses organes. Allons donc! Plaisanteries que de pareilles explications!

Eh bien! ceci est tout simplement l'histoire du développement. Dans l'œuf aussi les organes se constituent avant d'accomplir les fonctions, et, quand il éclot, il en sort un être qui possède les organes tout prêts pour le but à atteindre. Quand ils ne sont pas terminés, un développement consécutif, qui n'est pour ainsi dire que la continuation du développement primitif ou ovulaire, parachèvera l'œuvre commencée, et les mettra dans l'état où ils doivent être sans que la fonction puisse avoir sur eux aucune influence. Si l'utilité qu'ils doivent avoir est plus compliquée, ils se compliquent, si elle l'est moins, ils demeureront stationnaires, ou même ils pourront régresser

si cela devient nécessaire ; mais, en tous cas, ils deviendront ce qu'ils doivent être pour leur but, et pas autre chose...

Si à cela on objectait que la fonction peut modifier un organe chez un individu, et que ce dernier peut transmettre à ses descendants cette modification, de manière à la rendre permanente, à la fixer, et à créer ainsi une transformation conduisant à un nouvel organisme que l'on dit mieux approprié, on retomberait dans la discussion dont il a été fait justice dans les chapitres précédents, et on se trouverait toujours en face de cette éternelle question : « Où est l'individu qui ne présentait pas encore la prétendue modification ?

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, on est rigoureusement forcé d'arriver à constater que l'organe se constitue, en premier lieu, pour s'adapter, ensuite, à sa fonction, et, qu'en se constituant, il se construit lui-même en conséquence de l'acte qu'il doit accomplir.

Les animaux qui passeront toute leur vie dans l'obscurité et qui, à aucun moment n'auront besoin de voir, ne se font pas des yeux, témoins les *Anophtalmus* (insecte), *Blothrus* (arachnide), *Niphargus* (crustacé), et tant d'autres qui ne sortent pas des cavernes où ils sont cantonnés. Par contre, on en voit d'autres qui ne se font des yeux que pour celles des phases de leur existence où ils ont besoin de voir. On cite à cet égard les *Sitaris*, ces singuliers insectes dont les larves naissantes ont des yeux qui leur permettent de voir les abeilles maçonnes auxquelles elles s'attachent pour que celles-ci les transportent dans leur nid où elles trouveront le vivre et le couvert. Abritées dans l'obscurité, leur peau s'épaissit au devant de l'œil et l'organe semble disparaître. Mais une transformation ne tarde pas à s'opérer, et comme après cette phase, l'insecte devra recouvrer la vue pour se conduire à travers l'espace qui va devenir son nouvel habitat, il se fait, par avance, de nouveaux yeux qui remplaceront les anciens un moment disparus, juste le temps pendant lequel il est resté dans l'obscurité. Ici encore, les yeux disparaissent entraînant avec

eux la fonction qui n'est plus nécessaire, et ils se refont par avance sur de nouvelles bases quand la fonction ne doit pas tarder de changer à nouveau.

Tous ces faits démontrent donc surabondamment que la fonction accomplie est le résultat d'une organisation prédestinée. Mais la vision, pour tant importante qu'elle soit, n'est pas la seule chose qui puisse nous conduire à de pareilles conclusions, et d'autres exemples, pour la plupart invoqués par la doctrine évolutionniste elle-même, pourront apporter une part sérieuse à la confirmation de tout ce que nous venons de dire.

(*A suivre.*) A. L. DONNADIEU.



LETTRES DE M. GUIZOT

Lacordaire fut reçu à l'Académie française par François Guizot. Celui-ci, orateur consommé, ne manqua pas de tirer parti du prodigieux contraste qui frappait tous les assistants et, on peut le dire, la France entière. Par un effet de rhétorique un peu abusif, vieux huguenots et inquisiteurs vêtus de blanc semblèrent revivre sous la coupole, pour faire entendre leur terrible : *tue ! tue !* et à ces souvenirs ou à ces légendes, s'opposa l'aménité de l'idylle académique dont un calviniste intransigeant et un dominicain authentique se partageaient fraternellement les honneurs.

Quelque chose d'analogue se produit aujourd'hui, dans la destinée posthume de M. Guizot. Seulement, à la robe blanche a succédé la robe violette : M. Guizot ne présente pas un dominicain à l'Académie, mais lui-même est présenté au public littéraire, par un évêque. Sur la couverture traditionnelle des livres publiés par la maison Hachette, on lit, au-dessous du nom de Guizot, le nom de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. Cette juxtaposition, qui eût fait scandale, il y a vingt ans, ne surprendra personne aujourd'hui. Preuve, dira-t-on, que les mœurs littéraires se sont améliorées, au moins à un certain point de vue. Preuve, dirais-je plus volontiers, qu'entre les catholiques et les protestants disciples de M. Guizot, un rapprochement sensible s'est opéré.

Les lecteurs de cette revue ne s'étonneront pas que j'hésite à apprécier la savante introduction écrite par Mgr de Ca-

brières, en tête de la correspondance de M. Guizot. L'admiration très vive, la respectueuse affection que j'éprouve pour l'éminent évêque de Montpellier m'entraîneraient trop loin et risqueraient de nous faire oublier M. Guizot lui-même. La physionomie de Mgr de Cabrières n'est pas de celles dont on s'occupe incidemment.

M. de Loménie a loué lui-même l'incontestable talent de M. Guizot épistolier :

« Tout le monde a apprécié, en lisant les deux volumes pieusement consacrés par Mme de Witt à la mémoire de son père, le charme que présentent les lettres familières de M. Guizot, par l'union à un degré très rare, de la grâce dans les détails et de l'élévation morale et philosophique dans la pensée ; en outre, le style dans lequel elles sont écrites, style coupé en phrases courtes et fermes, avec une simplicité d'expression qui n'exclut ni la force, ni le trait, peut être regardé, à bon droit, comme le modèle de la langue épistolaire au XIXe siècle. »

Cet éloge, à certains points de vue, appelle, sinon quelques réserves, du moins des explications.

D'abord, l'écrivain qui a donné le parfait modèle de la langue épistolaire au XIXe siècle, ce n'est pas Guizot ; il a nom Louis Veuillot. Celui-ci, dans sa Correspondance, a autant de force et de trait que celui-là, mais il a, par surcroît, d'autres qualités et en abondance, et de tout premier ordre: l'esprit sous toutes ses formes, la variété, la fécondité, la grâce, la verve éblouissante, une sensibilité qui tantôt se contient et tantôt s'épanche, mais qui est toujours naturelle et saine.

Même indépendamment de toute comparaison, la correspondance publiée par M. de Loménie, fera naître certaines inquiétudes littéraires, peu graves, je le reconnais, dont on ne doit pas tenir compte, mais qu'il est bon d'indiquer tout de même.

Si M. Guizot, ressuscité pour quelques instants, apparaissait au milieu de nous, comment apprécierait-il ses lettres à Mme Lenormant ?

Père de famille austère et n'ayant rien à cacher dans sa

vie privée, M. Guizot, certes ne redouterait pas les conséquences morales de la publicité ! Puis, cette correspondance, malgré son caractère confidentiel, renferme plus de considérations politiques ou religieuses que d'effusions amicales. M. Guizot verrait se prolonger très volontiers, sous une forme inattendue, son action et son influence. On n'est pas impunément, homme d'Etat, orateur et primat des Gaules protestantes.

Il éprouverait cependant, quelques craintes, toutes d'ordre littéraire, parce qu'il ne se considérait pas comme un véritable épistolier.

« Mon cher ami, écrivait-il à M. Lenormant, j'aurais trop à vous dire sur votre lettre du 6. Ce serait trop long et trop court. Si nous causions, je suis sûr que nous nous entendrions. Mais on ne cause pas de loin. La conversation, c'est de la confiance. La correspondance, c'est bientôt de la controverse. J'ai peu de goût pour la controverse et pas grande idée de son efficacité ! Je ne veux donc pas discuter ce que vous me dites. »

Assez souvent, M. Guizot terminait ses lettres par cette formule, qui révèle bien sa nature d'orateur et de dominateur avisé : « Adieu, chère Madame, je n'ai pas goût à l'écriture quand j'attends la conversation. »

Il est impossible de faire entendre plus nettement qu'on n'aime pas à remplir les fonctions de correspondant ; on les subit et on les réduit toujours au strict nécessaire.

Selon toute vraisemblance, M. Guizot soumettrait d'autres observations au pieux éditeur de ses lettres ; il dirait à M. Charles de Loménie : « Je n'ignore pas le culte que les érudits contemporains professent pour l'inédit. Quelques lignes de l'écriture d'un homme célèbre, fussent-elles d'ailleurs insignifiantes ou incorrectes ou franchement mauvaises, inspirent à leur possesseur une sorte de respect. Les savants du dix-septième siècle avaient plus d'indépendance intellectuelle. Lorsqu'ils avaient à publier les manuscrits des grands hommes, ils n'hésitaient pas à pratiquer, dans ces manuscrits, toutes les coupures qui leur paraissaient nécessaires. Nos érudits sont trop enivrés de

leurs théories pour reconnaître une supériorité quelconque au dix-septième siècles sur le terrain bibliographique, mais cette ivresse passera, avant longtemps, et les sages en reviendront aux pratiques d'autrefois. Il m'est arrivé, par exemple, de faire des calembours, de mauvais calembours ; j'ai dit qu'on trouve aisément des badauds chez les Badois. Etait-il indispensable, en vérité, de livrer au public, ces sortes d'amusements? »

Enfin, quelques lecteurs reprocheront à M. de Loménie d'avoir trop économisé les notes explicatives, dont ses confrères sont ordinairement prodigues.

Au point de vue historique, M. Guizot joue très souvent dans cette correspondance, un rôle plutôt passif. Habitant la campagne ou l'Angleterre, il accueille les nouvelles que Mme Charles Lenormant lui envoie de Paris, ce qui lui permet de procéder souvent, par de rapides allusions à des lettres que M. Charles de Loménie n'a pas cru devoir publier. Le lecteur n'entend donc qu'une moitié de dialogue et il doit faire presque constamment effort pour comprendre. Ainsi, M. Guizot écrit à Mme Charles Lenormant: « J'ai lu avec un vrai plaisir l'article du duc d'Ayen sur le suffrage universel. J'en aime extrêmement le sentiment général. Il est libéral par en haut... » L'expression est fort spirituelle, sans doute, mais elle manque de précision et de clarté, pour nous du moins. En quoi peut bien consister ce libéralisme par en haut ! D'autres fois, la curiosité déçue devient de l'inquiétude, si seulement nous voyons mis en cause des êtres qui nous sont chers. A la date du 27 août 1863, M. Guizot écrit à Mme Lenormant: « J'admets pleinement ce que dit le duc de Noailles de l'Evêque (de Nîmes) et j'attends Guillaume pour savoir précisément de lui ce qu'ont fait les laïques. » Nous nous demandons de quelle nature est cette appréciation du duc de Noailles, ou plutôt nous craignons de trop bien savoir qu'elle n'est pas favorable, puisque M. Guizot a écrit, dix jours auparavant : « Vous verrez que les catholiques et les légitimistes (de Nîmes) ont été mal pour mon fils. » Or, l'évêque dont il est question ici, porte un nom illustre dans

l'histoire de l'épiscopat français au XIXe siècle ; il s'appelait Mgr Plantier ; il fut le maître, l'ami, le père spirtuel de Mgr de Cabrières.

Je me permets de signaler ces légers défauts à M. Charles de Loménie, en vue d'une seconde édition ; il lui sera facile de supprimer quelques phrases ou de faire disparaître les obscurités, qui rendent parfois pénible la lecture de certaines pages.

Ce qui frappe tout d'abord, dans ce recueil de lettres publié par M. Charles de Loménie, c'est la hauteur et la grandeur morales de celui qui les a écrites ; ce phénomène est assez rare, dans l'histoire littéraire des correspondances intimes, pour qu'on le signale avec quelque insistance. Le proverbe bien connu sur les grands hommes et leurs valets de chambre, ne trouve pas, ici, son application. M. Guizot apparaît dans la retraite, plus grand et plus digne d'admiration que dans la vie publique. Il y a chez lui du stoïcien et du chrétien, de l'homme d'action et de l'homme d'études, du patriote et du père de famille, on serait tenté de dire, et du patriarche. Jamais un souci mesquin n'effleure sa grande âme ; il songe à l'Eglise et à la liberté, à la France, aux destinées du parlementarisme, il suit d'un regard attentif, le mouvement intellectuel et le mouvement politique, il juge avec une magnifique impartialité les hommes et les choses. Cette sereine et féconde vieillesse est bien un des plus beaux spectacles qu'ait connus le XIXe siècle. « Je suis charmé, disait un jour M. Guizot, je suis charmé d'avoir retrouvé mon nid, et dans mon nid, mes enfants, le repos, le silence, la liberté et le loisir de reprendre à mon aise les derniers travaux que j'ai à cœur de finir avant le grand départ pour le monde inconnu... J'écrirai tout de suite pour la *Revue des Deux-Mondes*, la notice que j'ai promise... et je rentrerai, après, dans mes *Méditations chrétiennes* dont je ne sortirai que lorsque j'irai chercher non pas plus de foi, mais plus de lumière. »

En lisant ces graves paroles, qui traduisent d'ailleurs très exactement et sans aucune emphase, une réalité incontestable, on se rappelle Scipion et Lélius et aussi



saint Augustin, on se redit à soi-même les vers de nos poètes :

Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour...
Maintenant riche et vieux, l'âme du passé pleine
Tandis que ses troupeaux revenaient de la plaine,
Détaché de la terre, il contemplait les cieux...
L'Océan devant lui se prolongeait immense,
Comme l'espoir du juste, aux portes du tombeau.

Mais la critique ne saurait se contenter de louer une correspondance comme celle de M. Guizot. Passionné pour toutes les formes de l'activité intellectuelle et en particulier pour la discussion courtoise, l'auteur serait déçu s'il ne faisait naître dans nos âmes qu'une admiration stérile. C'est être fidèle à sa mémoire que de discuter ses idées avec respect et sympathie, mais aussi avec une pleine indépendance.

Une grande partie de la Correspondance a pour objet la rentrée de M. Guizot dans la vie politique en 1849, et sa candidature à la députation, dans l'arrondissement de Lisieux. J'avoue que toute cette petite diplomatie électorale m'ennuie profondément et me paraît d'ailleurs peu concorder avec le beau talent et le grand caractère de M. Guizot. Sera-t-il député de Lisieux ou ne le sera-t-il pas ? Se jettera-t-il dans la mêlée comme un très ordinaire candidat, ou bien attendra-t-il que la bonne ville normande lui envoie ses clefs sur un plateau d'argent ? Voilà ce qu'on se demande durant une cinquantaine de pages. On ne nous fait pas grâce d'un programme électoral, monarchiste, conservateur, juste milieu, doctrinaire et, vous vous y attendiez bien, libéral.

Il n'y aurait pas lieu de relater cet épisode, s'il ne se rattachait à une question plus générale et plus importante. Au cours de cette correspondance, il apparaît maintes fois que amis, adversaires, parents et M. Guizot lui-même s'interrogeaient, avec une certaine inquiétude, sur la qualité précise de ses capacités politiques. Il était un vaincu, assurément, mais avait-on le droit de lui reprocher

sa défaite, avait-on surtout le droit d'en conclure qu'il n'avait pas les qualités essentielles de l'homme d'Etat !

M. Guizot ne se reconnaissait aucun tort, ou peu s'en faut, et ceci constitue déjà un symptôme inquiétant. Mais il y a pire. M. Guizot s'est plaint amèrement, et à plusieurs reprises, de ce qu'il appelait l'ingratitude des légitimistes et des catholiques Nimois. Avec une discrétion qui n'exclut, en aucune manière, la force de la dialectique, Mgr de Cabrières prouve que ces plaintes n'étaient pas fondées ; la période 1830-1848 a laissé de très mauvais souvenirs dans le Gard. M. Guizot ne s'en doutait pas le moins du monde. Parce qu'il jouissait, dans les salons catholiques de Paris d'une autorité, et d'une sympathie réelles autant que méritées, il se figurait qu'il en allait de même dans les faubourgs populeux de Nimes, où l'on a chansonné Louis-Philippe et ses ministres jusqu'en 1870. Un homme d'Etat qui dédaigne à ce point l'information, risque de commettre des erreurs graves, surtout dans une société aussi changeante que la nôtre. En Angleterre, pays de traditions ou de transformations lentes, M. Guizot eût fait un premier ministre idéal. En France, la succession des faits et les changements d'opinion sont d'une rapidité telle que l'information joue un rôle important et souvent définitif, dans l'action gouvernementale. La mobilité politique de la France, échappait, au moins partiellement, à la sage mais lente observation de M. Guizot.

Il méritait aussi pour son compte, quoique à un autre point de vue, le reproche qu'il adressait aux légitimistes de son temps ; il manquait de sympathie nationale. Rien ne le choquait, par exemple, de ce qui se passait dans le Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande ; tout lui paraissait digne d'admiration ou d'envie. La Pologne, selon lui, n'avait qu'à se taire, se soumettre et se résigner ; le salut de l'Europe exigeait ce sacrifice. Par contre, il s'apitoyait éloquemment sur la Grèce. « Moi aussi, écrivait-il à Mme Charles Lenormant, j'ai confiance dans cette résurrection (de la Grèce). Nous sommes prompts à douter de nos meilleures œuvres et à nous en dégoûter. Je déteste

cette mobilité encore plus que les autres qui me déplaisent toutes. Vous n'y êtes pas sujette, et je vous en aime. Soyez fidèle à la Grèce; élevez-y un monument nouveau à la mémoire qui vous est chère, il ne faut pas oublier quand on ne veut pas être oublié ». Cet enthousiasme du grave M. Guizot nous fait sourire aujourd'hui; la Grèce libre que nous avons cessé de voir à travers le prisme romantique, nous intéresse à peine, mais la Pologne vivante, malheureuse, fidèle, émeut plus que jamais les cœurs.

La Belgique catholique manifestait-elle le désir de se donner spontanément à la France? M. Guizot s'opposait, avec l'autorité d'un sage, à ces manifestations qu'il jugeait intempestives et dangereuses. Quand les Prussiens se livraient à une propagande active, à Francfort et dans toute l'Allemagne du Sud, M. Guizot les qualifiait de maladroits, mais dans le même temps, il admirait les progrès de la cause autrichienne. En 1870, à la veille de la guerre franco-allemande, M. Guizot s'occupait principalement de la résurrection imminente du parlementarisme.

Il est de toute évidence que le mot de M. Guizot, sur le tact national des légitimistes, se retourne contre lui. M. Guizot, selon la juste remarque du prince Albert de Broglie, était certes, trop Français, pour être entièrement protestant. Mais ne pourrait-on pas aussi, prendre la contrepartie de la proposition et dire : « Bien que très sympathique aux catholiques et foncièrement patriote, M. Guizot avait l'âme encore trop protestante pour que la rectitude de son sens français ne fût pas exposée à faiblir, dans certaines circonstances. » Au fait, il raconte avec une sorte de satisfaction fière, que sa mère, avant de mourir, exprima le désir formel de reposer en terre protestante et anglaise.

Ceci nous amène tout naturellement aux rapports de M. Guizot avec les catholiques de son temps. Ces rapports furent en quelque sorte permanents et universels; ils eurent pour objet le pape et les évêques, aussi bien que les écrivains illustres ou obscurs; ils allèrent depuis l'affection

la plus chaude jusqu'à l'hostilité systématique : ils pourraient former un chapitre très curieux et très intéressant de l'histoire du catholicisme au XIXe siècle.

Des observateurs, trop malins ou trop profonds, reprochèrent, un jour, à M. Guizot de nourrir des sentiments de dédain à l'égard des catholiques, de tous les catholiques, y compris Montalembert et ses amis. Il protesta très vivement et avec un accent de sincérité remarquable. Il aima toujours dans Montalembert, et d'une affection croissante, l'orateur, le grand seigneur, le chrétien ardent et le libéral ; il protégea le Père Gratry avec une bienveillance ironique mais réelle, il suivit avec une sympathie intelligente tous les efforts intellectuels des catholiques. A Dieu ne plaise que nous mettions en doute la sincérité d'un homme comme M. Guizot ; il nous voulait du bien, et il fit du bien à un grand nombre des nôtres.

Toutefois, il n'est peut-être pas absolument téméraire de penser qu'il pouvait se faire illusion sur lui-même ; cet accident arrive, même aux plus sincères et aux plus grands. M. Guizot avait l'âme naturellement dédaigneuse et c'est lui qui a trouvé la formule du dédain transcendant, la plus éloquente et la plus forte que l'on connaisse. Il a parlé du Pape sur le ton que voici : « Que vous dirai-je de l'Encyclique ? Passez-moi la brutalité de mon langage ; c'est la bêtise de la routine ; on a dit tout cela pendant des siècles ; on n'espère pas le faire revivre en le redisant, mais on le redit *parce que* — sans autre espoir, presque sans autre conviction. Rome a perdu bien autre chose que son vieil empire : elle a perdu son vieil esprit. »

De telles paroles n'atteignent pas Rome, mais nous les regrettons profondément pour M. Guizot lui-même et pour sa mémoire. Elles prouvent, au surplus, — et c'est pour ce motif que je me résigne à les citer — elles prouvent que ses adversaires ne se trompaient pas tout à fait, en l'accusant de dédaigner un tant soit peu les catholiques. Ce dédain inconscient s'imprégnait de bienveillance et de tendresse paternelle, dès que les catholiques libéraux étaient en cause. Il faut voir sur quel ton, il parle du *Français*,

leur organe officieux ou officiel : « Je lis le *Français*. Je le trouve fait avec soin et variété. Il faut en venir à y avoir quelques articles saillants, politiques et littéraires. Et saillants par quelque chose de nouveau dans les idées, comme dans le talent. » Le vieux *Correspondant*, est l'objet d'une censure encore plus explicite, mais en même temps, si je comprends bien, plus amicale. Le jeune *Correspondant* lui-même, le *Correspondant* transformé, rajeuni et rendu célèbre par Montalembert et ses compagnons d'armes, doit subir, et subit, en effet, avec une bonne grâce reconnaissante, les conseils de l'austère Mentor. « M. Lavedan m'a écrit que c'était à M. Foisset que le Conseil du *Correspondant* avait demandé un article sur mes Méditations. Je suis tenté de dire, comme vous, que le *Correspondant* se doit cet article. »

L'expression semblerait plutôt raide, mais elle ne déplaît pas aux rédacteurs du *Correspondant* qui rivalisent d'ardeur et de zèle en l'honneur de M. Guizot. « Je suis très honoré de ce que m'écrit François, que M. l'Evêque de Sura, M. l'abbé Meignan (depuis archevêque et cardinal) et M. Foisset, veulent parler tous les trois de mes Méditations dans le *Correspondant*. J'espère seulement que leur rivalité qui me plaît fort, ne retardera pas infiniment leur œuvre... Albert de Broglie ne m'avait parlé que de l'évêque de Sura que j'ai accepté très volontiers. »

Par contre, M. Guizot, correspondant des rois et ami des princes, se montre très déférent pour Buloz, le terrible directeur de la *Revue des Deux-Mondes :* « Mon volume chrétien paraîtra le jeudi 14. J'avais indiqué à Buloz les deux premières Méditations, avec la préface, pour la revue; mais la seconde était intitulée : *Les Dogmes chrétiens*. Je présume que le titre et le fond l'ont un peu effarouché. Il a mieux aimé *Le Surnaturel et les Limites de la Science*, qui sont, à coup sûr, tout aussi chrétiens. Je ne m'y suis pas refusé. Je tenais à ce que la Revue fît non pas un acte de foi, mais s'ouvrît à la mienne ».

Admirons le tact et la dignité de M. Guizot : « Je ne m'y suis pas refusé », mais n'oublions pas le fait lui-

même; Buloz avait traité, M. Guizot, avec une certaine raideur administrative. Ce petit fait — surtout si on le rapproche de ce qui se passait au *Correspondant* — jette un jour singulier sur la situation intellectuelle des catholiques. Il nous permet de comprendre à la fois et le point de vue libéral et le point de vue ultramontain. Les libéraux, disciples ou amis de Montalembert, disaient aux intransigeants : « Quelle folie de heurter de front les idées de votre temps et de repousser parmi nos ennemis acharnés, des hommes de bonne foi ou des chrétiens comme M. Guizot; nous ne sommes qu'une minorité! Donc, montrons-nous prudents et sages et modérés dans la lutte. » A quoi les intransigeants pouvaient répondre, par la plume d'un Louis Veuillot : « Il importe peu que nous soyons une minorité; l'essentiel est de penser toute sa pensée et d'oser la dire. Nous voulons tenter l'affranchissement intellectuel des catholiques, même au risque de nous attirer toutes les colères du siècle. Vous êtes indépendants, mais voyez combien de ménagements vous devez observer, par rapport à M. Guizot, qui ménage lui-même Buloz, lequel dépend d'un groupe anticlérical. »

Rien ne nous semble plus facile, aujourd'hui, que de faire entrer ces deux opinions contradictoires, dans la synthèse harmonieuse des intérêts catholiques.

Si l'on prend à la lettre les expressions dont se sert communément M. Guizot, quand il parle des catholiques intransigeants, on est tenté de croire qu'il nourrissait contre eux une sorte d'aversion mêlée de mépris. Il écrivait un jour : « J'ai déjà trouvé que, dans le dernier numéro du *Correspondant*, plusieurs articles sont en désaccord avec sa pensée fondamentale. Je ne connais pas M. de la Roche-Héron, mais il devrait bien s'en tenir à l'*Univers;* c'est là le lieu par excellence pour parler de ce qu'on ne sait pas ». On pourrait encore trouver deux ou trois épigrammes de ce genre dans les lettres publiées par M. de Loménie.

A mon avis, ces épigrammes ne prouvent pas grand chose, à moins qu'elles ne constituent un hommage indirect au talent et au caractère de Louis Veuillot. Guizot rece-

vait les compliments avec une indifférence qui n'était pas absolument affectée ; il prononçait des sentences définitives sur les personnes et sur les choses, sans s'inquiéter de la façon dont on les apprécierait dans le monde : il avouait lui-même qu'il y avait peu d'hommes, parmi ses contemporains, dont l'approbation lui fût réellement précieuse. N'avait-il pas conscience de sa demi-infaillibilité ?

Or, il manifesta, un jour, une singulière inquiétude : « J'aurais assez envie de savoir ce que dit Veuillot de ce que j'ai dit de lui ». Un autre jour, il écrivit à Mme Lenormant : « Je corrige les épreuves d'un fragment historique intitulé : *L'Espagne et les Pays-Bas au XVIe et au XIXe siècles*. C'est une boutade contre le catholicisme de Philippe II et de Veuillot ; boutade au nom des faits. C'est de l'histoire comparée ». Ainsi, M. Guizot, qui n'est pas un plaisantin, a fait un travail très sérieux, dirigé à la fois contre un roi puissant et contre un simple journaliste. Seulement, à la réflexion, il se rend compte qu'on pourrait trouver ridicule sa satire parallèle, et il parle de boutade. Mais il finit par avouer la vérité vraie ; il avait voulu combattre Veuillot.

Dans le même temps, il adressait à Mgr Dupanloup et à ses amis, des conseils, des encouragements et des éloges où l'on sent je ne sais quelle lassitude et presque de la pitié. « Certainement, j'ai lu le mandement de Mgr l'Evêque d'Orléans, et avec autant de satisfaction que d'attention. Je lui souhaite d'être aussi efficace qu'il est judicieux, éloquent, opportun... Voici pour vous tout dire, la sollicitude qui me reste... La vérité dite comme la disent Mgr l'Evêque d'Orléans et ses amis, suffira-t-elle ?... » Certes, M. Guizot était un parfait honnête homme et un grand esprit. Mais ses éloges nuiraient plutôt à la mémoire — que nous vénérons tous d'ailleurs — de Mgr Dupanloup, tandis que ses épigrammes ajoutent à la gloire de Louis Veuillot. Grande leçon pour tous les catholiques d'aujourd'hui : les protestants et les incrédules, même les plus dignes d'estime, sont pour nous de mauvais conseillers.

Chateaubriand devait avoir son tour dans des Lettres

presque toutes adressées à Madame Lenormant, sa parente, son admiratrice, et aussi je crois, l'héritière de ses manuscrits. M. Guizot le juge sévèrement : « Vous avez mille fois raison, écrit-il, de prêcher le respect, le respect des morts illustres, le respect des fautes des morts illustres. Songez seulement que si quelqu'un n'a respecté personne, c'est bien M. de Chateaubriand dans ses *Mémoires;* il est assez naturel qu'on le paye quelquefois de sa propre monnaie; et très naturel, par exemple, qu'Albert de Broglie prenne quelque plaisir à être un peu sévère pour l'homme qui a été si insultant pour son père, qui, lui aussi, méritait bien quelque respect : voilà deux *qui* qui n'ôtent rien à la vérité de ce que je vous dis...

« J'ai dit de M. de Chateaubriand ce que j'en pense, après y avoir bien pensé. Tout ce que je pense sur ses qualités. Pas tout ce que je pense sur ses défauts... Je ne trouve M. de Chateaubriand vraiment affectueux et irréprochable que dans une seule relation avec Madame votre tante... »

Décidément, les admirateurs du grand homme auront de la peine à le faire passer pour un Père de l'Eglise.

Les relations de M. Guizot avec les catholiques du XIXe siècle, apparaissent donc, dans cette correspondance avec Mme Lenormant, comme infiniment plus étroites et plus profondes qu'on ne le soupçonnait dans le grand public. Il fut, jusqu'à un certain point, le conseiller des catholiques libéraux. Et il possédait, en effet, toutes les qualités intellectuelles et morales qu'un parti, surtout un parti modéré par inclination et par principe, peut raisonnablement exiger de son mentor; il lui manqua, naturellement, le sens catholique. Au dix-huitième siècle, on vit des généraux étrangers conduire les armées françaises à la victoire. Tel Guizot, dirigeait les opérations intellectuelles des catholiques libéraux. Soit, remercions-le sans respect humain, mais osons appeler de nos vœux un chef ou un maître qui soit tout-à-fait des nôtres.

L'influence immense de M. Guizot sur les catholiques s'explique par ses sympathies religieuses, mais aussi par la haute situation qu'il avait su conquérir, dans le monde

littéraire, à l'académie française et dans toute l'Europe. Il entretenait des relations avec les hommes les plus illustres d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Amérique, et en même temps il se tenait au courant de toutes les publications qui se rapportaient aux questions religieuses et politiques. Les vingt-cinq dernières années de M. Guizot furent une sorte de règne, distingué, discret et pacifique, auquel un certain public ne prenait pas garde mais qui fut peut-être plus heureux, plus glorieux pour lui, que l'ère des triomphes ministériels. Des journalistes opposent quelquefois, à l'activité politique de M. Thiers, l'austère retraite de M. Guizot, pour louer celle-là et déplorer celle-ci. C'est peut-être que ces journalistes attachent une importance trop grande à la politique proprement dite. M. Thiers a fait de grandes choses, ou plutôt il a été mêlé à de grands évènements historiques; il a occupé, pendant une dizaine d'années, les devants de la scène politique. On n'a pas encore démontré qu'il ait obtenu plus de gloire vraie, solide et définitive que son illustre rival. Pour mon compte, j'inclinerais à croire que la meilleure part est échue à M. Guizot. L'histoire saura gré sans doute à M. Guizot, de n'avoir jamais voulu se ranger parmi les négatifs, si nombreux au XIX[e] siècle. Il est à remarquer, en effet, que si l'on met à part les travaux d'ordre scientifique, presque tous les hommes illustres du XIX[e] siècle, se sont appliqués à une œuvre de destruction; ils se vantent, le plus souvent, d'avoir supprimé un abus ou renversé une bastille. M. Guizot fut, toute sa vie durant, ne disons pas un conservateur, puisque le mot est usé, mais un *instaurateur;* qu'on me pardonne ce barbarisme, je ne trouve pas d'autre moyen d'exprimer ma pensée. Et on comprend sans peine que ce mot étrange de conservateur ait eu une si courte et, en somme, peu glorieuse destinée. Conserver, c'est-à-dire maintenir le *statu quo,* ne représente que l'effort strictement nécessaire pour résister aux énergies destructives qui nous environnent et nous menacent. Une telle forme d'être est éphémère : les forces morales qu'on a reçues du passé s'épuisent bien vite, si on ne les renouvelle pas. Il faut que chaque génération ajoute

sa quote part d'être et de vie à ce qu'elle trouve en arrivant au monde.

Autant que je puis en juger, M. Guizot, homme politique, se révéla trop souvent conservateur, au sens étroit du mot. Il fit partie d'un gouvernement dont on put dire qu'il manquait surtout d'élévation morale, et même, durant la première période de la correspondance, il parle un langage archaïque et étrange : « Tous les éléments du parti de l'ordre, bonapartistes, légitimistes, orléanistes, conservateurs de toute date et de toute nuance, tous ont besoin, absolument besoin, les uns des autres. Unis, ils auront beaucoup à faire pour vaincre. Désunis, ils seront infailliblement vaincus ». Nous savons depuis longtemps, par expérience, ce que vaut cette prose électorale.

Grâce à Dieu, M. Guizot, homme privé, penseur et écrivain, nous apparaît sous un tout autre aspect. Il fait hautement et persévéramment son acte de foi, au grand jour, et dans les milieux les plus hostiles à l'idée religieuse ; il soutient, il encourage et il dirige tous ceux qui s'efforcent de développer la vie chrétienne, en France. Il a constaté un jour, avec tristesse, que de notre temps il n'y a guère que les fous qui sachent dire : « Nous voulons ». Rendons-lui cette justice qu'il a su dire, lui, maintes fois, presque toujours, dans les dernières années de sa vie : Je veux, je veux être chrétien et m'affirmer chrétien et faire aimer l'Evangile.

Dans quelle catégorie d'hommes illustres, les historiens et les littérateurs classeront-ils M. Guizot ? Ce n'est pas un homme de génie. Mais il surpasse et laisse bien loin après lui, le commun des hommes de talent, dont les noms brillent encore aux horizons du dix-neuvième siècle.

Et pourquoi donc semble-t-il certain, pour tous, à l'heure présente, que M. Guizot ne figurera pas parmi les hommes de génie? Est-ce parce qu'il se montra trop autoritaire? Mais de Maistre, dont on ne conteste plus guère le génie, affirmait ses convictions avec plus de force que M. Guizot et prononçait des oracles plus solennels. Est-ce parce que sa flamme intérieure, sa sensibilité, sa puissance de rayonne-

ment sympathique, sa spontanéité peuvent paraître insuffisantes? Peut-être. En dépit de certaines apparences, ni l'ardeur patriotique et religieuse, ni l'attraction sympathique inhérente à l'honnêteté foncière, ne font défaut à M. Guizot, et d'autre part, amis et adversaires s'accordent à reconnaître chez lui, une hauteur de sentiments et d'idées, une dignité morale extrêmement rares. Mais protestant d'origine et d'éducation, Anglais, par ses tendances, quoique très Français de cœur, M. Guizot ne fut pas compris et aimé autant qu'il méritait de l'être. Lui-même ne comprit pas toujours les aspirations et les beautés morales de la France catholique.

La véritable raison pour laquelle la postérité, selon toute vraisemblance, écartera M. Guizot du petit groupe des hommes de génie, c'est son manque de profondeur. Aussi intelligent que sincère et aussi actif que désireux de s'appuyer sur des principes fixes, il eut sur tous les sujets, des idées sages mais limitées. C'est pourquoi, malgré la justesse, la netteté et la force de son esprit, il commit tant d'erreurs; les sujets trop vastes ou trop complexes échappaient à sa compétence, et chose plus grave, il ne s'en doutait pas. De bonne foi, il opposait sa sagesse bourgeoise et protestante aux conceptions théologiques de Rome. Comment Rome ne voyait-elle pas que l'opinion publique était inébranlablement attachée à la liberté?

C'était l'évidence même, en effet.

Mais si M. Guizot revenait parmi nous, il constaterait que la liberté, depuis trente ans, a singulièrement perdu de son crédit dans le monde.

Aux flots montants de la démocratie, M. Guizot très consciencieusement a opposé toutes sortes de petits obstacles censitaires, bourgeois et parlementaires. Grande était son indignation de voir les flots monter quand même, et monter toujours. M. Guizot se croyait absolument sûr de posséder la vérité, la sagesse théorique et pratique, l'expérience et le coup d'œil.

A la fin, cependant, tout à fait à la fin de sa vie, c'est-à-dire, au lendemain de nos désastres, un doute naquit en lui.

« Pour rester fidèle à mon optimisme, écrivait-il, je me réfugie, dans la grande histoire. Je me rappelle combien de fois la France a été perdue et sauvée, les grandes guerres contre les Anglais et Jeanne d'Arc, la Terreur, de notre temps, et Bonaparte pour sauveur d'abord, puis pour fléau. Ce sont de maigres consolations pour aujourd'hui et pour demain. »

Ces derniers mots nous révèlent peut-être la vraie nature de cet optimisme persistant qui voulait, à tout prix, des satisfactions immédiates.

Au lieu de chercher des principes de direction dans la grande histoire et dans la grande théologie, M. Guizot s'en tint le plus souvent aux consolations d'aujourd'hui ou de demain. Les joies de la certitude lui étaient nécessaires, et quand il ne les trouvait pas dans la réalité des choses, il se les donnait à lui-même par une sorte d'ivresse raisonnante. On pourrait appliquer à son état d'esprit, ce qu'il disait des indépendants d'Outre-Manche : « L'Angleterre était dans une de ces crises glorieuses et redoutables où l'homme oubliant sa faiblesse pour ne se souvenir que de sa dignité a cette sublime ambition de n'obéir qu'à la vérité pure... »

Ambition sublime soit, mais peu modeste et dangereuse, contre laquelle M. Guizot ne s'est pas assez tenu en garde. « Toutes les fois que je crois avoir raison, disait-il, l'univers entier n'a aucune influence sur ma manière de penser ».

N'est-ce pas par cet amour du sens propre qu'il faudrait expliquer la persistance de M. Guizot à demeurer dans le protestantisme? Plus charitable, Mgr de Cabrières n'hésite pas à faire nôtre M. Guizot, par l'emploi d'un procédé théologique qui répond à la fois aux exigences de la raison et aux désirs du cœur. « C'est pour les catholiques, dit-il, un amer regret de n'avoir pas compté dans leurs rangs un homme de cette valeur... Mais sans contester ni la bonne foi ni la sécurité morale dans laquelle M. Guizot paraît avoir vécu, du premier au dernier jour de sa longue existence, j'aime à penser que selon la consolante doctrine de notre religion, s'il n'a pas appartenu au corps des fidèles,

il était cependant dans les conditions spéciales qui permettent d'appartenir à l'âme de la société surnaturelle, et par conséquent d'être dans la voie du salut. L'union qui ne s'est point faite visiblement sur la terre, se sera faite devant Dieu, dans l'éternité. Là, toutes les divisions s'effacent et Dieu *Un* embrasse tous ses enfants dans l'unité de sa divine et inaltérable Vérité. »

Tous les catholiques s'approprieront ces nobles pensées.

Mais la solution théologique laisse subsister intact le problème psychologique et historique, lequel a une grande importance; elle surexcite, plutôt qu'elle ne la satisfait, une curiosité fort légitime. La vie de M. Guizot était une sorte de défi à la logique. Né protestant, il tendait au catholicisme et il est mort avant d'être arrivé jusqu'où le portaient ses tendances. Ne nous inquiétons pas de ses destinées éternelles, dont Mgr de Cabrières nous a parlé avec une si persuasive éloquence. Mais sa doctrine, quelle évolution va-t-elle décrire? Ses disciples, quelle attitude religieuse observeront-ils?

Ici encore, il convient de savoir attendre. La loi qui préside à l'évolution logique des doctrines, implique certaines conditions de durée. Les groupes humains eux-mêmes, après s'être mis en marche dans le sens de la vérité, s'attardent ou précipitent leur marche, pour des raisons qui échappent à notre contrôle ou à notre volonté. Il suffit que nous puissions déterminer avec certitude, le sens de la direction qu'ils ont prise.

Or, les protestants qui sont demeurés chrétiens, se rapprochent chaque jour de l'Eglise. « Puisque, remarquait récemment M. Brunetière, puisque la conception calviniste de la Religion a régné, pendant trois cents ans, je ne vois donc pas sans quelque joie, qu'elle semble perdre aujourd'hui de son empire, et, tandis que ceux qui la croient juste vont à la libre pensée, je ne vois pas sans quelque joie, les autres, ceux qui demeurent chrétiens, tout proches de convenir qu'une religion ne saurait être ni une « affaire pure- « ment intellectuelle » ni une « chose aristocratique », *ni* une « croyance individuelle ». Et si j'en éprouve quelque

joie, ce n'est pas seulement, ce n'est même presque pas d'y trouver une confirmation de mes propres idées, mais c'est que, le jour où on achèverait d'en convenir, il y aurait un grand pas de fait vers une union ou une réunion, qui n'a jamais été plus nécessaire que de notre temps. »

A ces remarques générales Mgr de Cabrières pourrait joindre, sans aucun doute, un certain nombre d'indications précises, se rapportant aux compatriotes protestants de M. Guizot. Le courant qui existe à Genève se fait sentir à Nîmes.

M. Guizot disait un jour : « Depuis vingt-trois ans, j'ai trouvé dans ma retraite, non pas précisément *otium*, mais *laborem cum dignitate*. Je mourrai dans cette situation. Ce sera la dernière grâce que Dieu m'aura faite. » Non, ce n'était pas la dernière grâce. Dieu a bien voulu accorder à M. Guizot un privilège rare, très glorieux, celui-là même que l'Ecriture sainte définit en ces termes : *Defunctus adhuc loquitur*. M. Guizot continue, même après sa mort, son apostolat; les catholiques et les protestants, héritiers de sa doctrine, peuvent échanger aujourd'hui, en discutant ses lettres, des paroles de paix et d'espérance chrétienne.

Abbé DELFOUR.





CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XX

Lorsque, entre les douze coups de l'horloge, Ballanche vit se dérouler, comme présente, l'histoire tout entière, avec cette impression du néant de la durée qu'il fit ressentir à presque toute sa génération, il toucha de la main en quelque sorte et fit palper aux autres une double vérité, savoir : que, pour l'Etre éternel et infini tout est présent, et que pour l'être fini qui vit dans le temps, tout est passé ou avenir. Le présent étant l'insaisissable.

Mais il y a quelque chose qui, pour produire cette impression, pourrait valoir l'horloge de Ballanche, c'est l'étude du monde politique. Là, plus qu'ailleurs, tout tourbillonne, rien ne s'arrête, le présent n'est pas, il fuit sans qu'au passage on puisse seulement poser sur lui le doigt.

Eh ! sans doute, dira-t-on. Cependant, les jours se suivent et ne se ressemblent pas, les années aussi. Et quant à la période que nous étudions, nous avons vu tourbillonner — puisque tourbillon il y a — en 1868, le monde allemand qui nous a plus ou moins entraînés dans la danse, aveuglés,

(1) Voir les numéros d'octobre, novembre, décembre 1901, janvier et février 1902.



apeurés, meurtris, avant, pendant, après Sadowa ; en 1864, secoués par la question du Luxembourg, nous avons tournoyé avec l'exposition en une sarabande que n'arrêtaient ni les éclairs d'Italie, ni les tonnerres du Mexique. Mais en 1868, c'est le repos. On a eu, je le veux bien, au Parlement des discussions emportées, des moments difficiles, cependant, pour la question romaine, on en est au *jamais* ; pour les autres, eh bien, les lois présentées par le gouvernement sont votées, plus ou moins modifiées ; toutes ne sont pas bonnes, quelques-unes sont inquiétantes : admettons cela. Il n'en est pas moins vrai que tout est calme. On s'est même beaucoup amusé l'hiver (1). Les Parisiennes ont fait des assauts de toilette un peu fous (2), Paris aussi (3) ;

(1) Les journaux et les correspondances de l'hiver 1868 sont pleins des récits et nouvelles des fêtes *de la cour et de la ville*, comme on disait au XVIIe siècle. Mérimée écrit de Montpellier où il est en traitement : « On me mande de merveilleuses choses de toutes les fêtes qui ont eu lieu », et il ajoute, comme pour nous donner le ton du monde et de la cour d'alors, que ces merveilleuses choses s'étendent à « la grande révolution accomplie par Mme de Pourtalès pour le raccourcissement des robes », à « l'opposition tentée par tous les vilains pieds et à leur confusion finale ». Lettres *à une autre inconnue*, 16 mai 1868.

(2) Il n'y a toujours pas de meilleur témoin à citer que Mérimée en pareille matière, parce qu'il n'en est pas de mieux informé et de moins rigoureux. Aussitôt donc que ce moraliste peu sévère est de retour à Paris, et bien que l'hiver soit passé, il constate la vérité de ce qu'on lui avait mandé quant aux toilettes, et il écrit à sa *première inconnue :* « Je suis allé avant-hier au bois de Boulogne où j'ai vu les toilettes les plus mirobolantes » à quoi il ajoute avec des anecdotes un peu avancées cette réflexion : « Les mœurs font des progrès singuliers ! » *Lettre du 16 juin 1868.* Il écrit de même à *Panizzi :* « Si vous voyiez Paris en ce moment... ! Rien de plus beau et de plus brillant, et quantité de belles dames avec des *toilettes prodigieuses*. Je ne sais pas et ne comprends pas comment tout cela mange et s'habille ; mais cela prouve que le monde est bien vicieux. » *A Panizzi, du 16 juin 1868.*

(3) Oui, Paris aussi changeait de robe. L'année 1868 fut une des grandes années de M. Haussmann. Entré à l'Hôtel-de-Ville en 1853, il avait mis deux ans à faire ses plans ; les Chambres avaient commencé à en être saisies en 1855 ; et c'est vers 1857 qu'avait commencé la période des réalisations. Il y avait donc, en 1868, dix ans que M. Haussmann éventrait et et rebâtissait Paris. L'exposition lui avait ménagé une sorte de triomphe dont l'Empereur avait pris sa part, et à bon droit puisqu'il était l'inventeur de M. Haussmann et

mais ce sont des signes de prospérité : chacun a pu cultiver son champ, planter ses choux, cueillir ses fruits et se reposer le soir sous son figuier...

A distance en effet, c'est à peu près cela. L'âge d'or étant toujours derrière nous, nous le voyons dans le passé partout où quelque grosse catastrophe ne fait pas saillie. Point de désastre qui arrête nos regards en 1868? donc... etc. De plus ce millésime de 1868 rappelle une année suivie d'autres années tellement orageuses que leur voisinage fait à 68 une sorte d'auréole aux rayons adoucis ; mais regardons-y bien, et n'imaginons pas surtout que deux ans avant l'explosion révolutionnaire de 70-71, tout fût pour le mieux en France et comme dans le meilleur des mondes. Le régime auquel le pays avait été soumis, et dont il faut rendre responsable presque tout le monde à des degrés divers, ne l'avait pas seulement affaibli en le corrompant au point de vue des mœurs et de l'argent ; il ne l'avait pas seulement conduit comme un agneau à la boucherie, en permettant d'abord à la Prusse d'être le boucher d'une autre nation (1) ; il avait encore affolé les passions déma-

son intrépide soutien. Et depuis l'exposition l'ardeur de l'un et de l'autre avait redoublé, l'Haussmanisme était déchaîné, Jules Ferry écrivait ses *Comptes fantastiques d'Haussmann* et les Parisiens gémissaient comme jamais du saccage de leur ville. « J'imagine que M. Haussmann a des ailes pour planer au-dessus du grand désordre de Paris, sans quoi la vue de ce grand gâchis et le cri des malédictions des hommes attristeraient trop son âme, s'il les voyait et les entendait de trop près » *Doudan. Lett. à M. Masson* du 27 février 1868. « J'ai pris le deuil pour six mois... parce que M. Haussmann est encore vivant. Pourquoi êtes-vous en deuil ? Parce que le Préfet de Paris n'est pas mort. M. Paradol lui a donné un beau coup de dent avec le froid mépris qu'il excelle à exprimer ; mais six mois suffisent (avant que les chambres puissent intervenir) pour renverser le reste de Paris et couvrir ses ruines de guinguettes » : *Lettre à M. Piscatory, 25 juillet 1886.*

(1) On en avait conscience alors même, c'est ce dont on ne se souvient pas assez aujourd'hui. Doudan écrit le 2 avril 1868 : « Il n'y a plus qu'à crier Vive l'Empereur sur les ruines de la dignité humaine et du bons sens. Encore cet Empereur a-t-il livré ses peuples au désordre et à la corruption intérieure, et, ce qui est plus poignant, aux Allemands qui campent en armes aux portes de la France, et dont Metz peut voir toutes les nuits les feux de bivouac à la portée de ses murailles. » *Id. à M. Piscatory.*

gogiques en les comprimant mal et en les flattant beaucoup. Compressions violentes, inégales, alternatives; flatteries permanentes en France ou en Italie : voilà la vérité en gros. Et la vérité de détail pour 1868, la voici :

L'*Internationale* est devenue une puissance et elle agit comme telle; la presse révolutionnaire met toutes voiles au vent; l'anarchie et le socialisme sont entrés en scène. Nous avons à voir cela d'un peu plus près pour comprendre les scrupules de Chesnelong et l'obligation qu'il se fait, alors qu'il aspire au repos et aux douceurs de la famille, de rester à son poste — *tant qu'il n'en sera pas formellement relevé* — et même *de se représenter, s'il y a dissolution de la Chambre*, afin de pouvoir agir, s'il ne peut plus parler, et en tous cas, voter.

Reconstituons le théâtre, si nous voulons saisir non seulement le jeu, mais l'inspiration des acteurs.

En ce qui concerne l'*Internationale* ou plus littéralement *La Société internationale des travailleurs*, bien que son acte de naissance soit daté de Londres (1), ses vrais inspirateurs et fondateurs sont des ouvriers français (2); et bien qu'en 1868 cet acte remonte à quatre ou cinq années (3),

(1) C'est à l'exposition de Londres (1862) à laquelle s'etaient rendues deux députations d'ouvriers parisiens et lyonnais, que jaillit parmi ceux-ci l'idée de l'association, et que cette idée eut un commencement de réalisation « internationale ». Le 5 août, un meeting nombreux réunit des ouvriers français, anglais et quelques belges qui convinrent de jeter les bases de la société. Simple convention préliminaire, échange de vues générales.

(2) Les vrais fondateurs ou organisateurs de l'Internationale, les plus actifs du moins, furent certainement Tolain le ciseleur, Limousin le passementier, et Perrachon le bronzier, qui furent à Londres en 1863 renouveler le pacte avec les Anglais. A leur retour, Camélinat, Fribourg, Héligon, Murat se joignirent à eux et parcourent bientôt les ateliers pour y recruter des adhérents.

(3) Nous avons vu la naissance de l'enfant en 1862, entendu ses vagissements en 1863; en 1864 il sort de nourrice et prend conscience de lui-même. On se réunit (rue des Gravilliers), on s'impose une cotisation mais on ne fait pas encore de politique, on est simplement *mutualiste*, dit-on. La politique essaye de s'introduire en 1865, elle prend pied en 1866, elle éclate et domine en 1868. Le grand recrutement allemand, italien, suisse date surtout de 1866 et 67.



c'est alors seulement que cette très redoutable association acquiert, développe et manifeste toute sa puissance.

En 1866, elle a tenu à Genève son premier Congrès. C'était l'ère des Congrès, on en réunissait partout. Mais le sien fut sa première affirmation révolutionnaire, et il fut suivi des grèves de Roubaix, Amiens, Paris (1).

En 1867, c'est à Lausanne que se sont réunis les *mutuellistes* et *internationaux*, et dans ce second Congrès, le communisme a fait son entrée sous le manteau des Allemands et des Belges, tandis qu'à travers le lac de Genève l'assemblée tendait la main à Garibaldi. Après quoi l'on a pris à Paris possession de l'opinion et de la rue par deux manifestations factieuses : l'une, le 2 novembre, au tombeau de Manin, l'autre, le surlendemain au boulevard Bonne-Nouvelle. Les anciens protecteurs de l'Internationale ont pu dès lors se tenir pour avertis (2).

Mais le plein épanouissement appartient à 1868. Alors l'association entre comme chez elle à Lyon, Rouen, Marseille, elle s'étend partout comme une tache d'huile, les cinq cents adhérents de la section parisienne à ses origines sont devenus trois mille, et le gouvernement effrayé la traduit en police correctionnelle comme *non autorisée :* c'est le procès du 20 mars. Les procès ne tuent pas les associations, il les raniment quand elles défaillent. Celui du 20 mars 1868 arriva à point pour donner un relief de plus à l'institution pourvue désormais de tous ses organes, et il fit cesser au profit des révolutionnaires la lutte qui existait en elle, entre eux et les modérés (3) : l'inévitable con-

(1) Ce fut à Paris la fameuse grève des ouvriers sur bronze, bien oubliée aujourd'hui, mais qui fit alors un grand bruit sous le nom de *grève des bronziers* et dont les autres industries redoutèrent longtemps l'exemple et la contagion.

(2) En 1862, le prince Napoléon avait pris très à cœur l'envoi dont il a été parlé plus haut, de députations d'ouvriers lyonnais et parisiens à Londres, et il avait déterminé l'Empereur à fournir des fonds pour ce voyage. Il en était résulté qu'une sorte de protection impériale et plusieurs fois effective avait continué à couvrir non-seulement les premiers envoyés, beaucoup plus dignes de sympathie, mais l'œuvre elle-même à travers ses premières transformations.

(3) Les modérés, ce sont les fondateurs, et ils sont débordés. *Ils*

grès qui se tint à Bruxelles cinq mois plus tard le mit assez en lumière (1). Il y eut là comme une débauche de collectivisme, suivie d'une orgie d'anarchie, et l'on vit à la séance de clôture le Président même du Congrès se lever pour résumer en trois mots les doctrines et les vœux suprêmes de l'assemblée : « Plus de gouvernements !... Plus d'armée !... Plus de religion !... » Nous le connaissons ce programme : on le connaissait moins alors. Et le Président expliquait : « Nous ne voulons plus de gouvernements : les gouvernements nous écrasent d'impôts... Nous ne voulons plus d'armées : les armées nous massacrent... Nous ne voulons plus de religion : la religion étouffe les intelligences.... » Et le Congrès se séparait en répétant ce triple cri : « A bas les gouvernements !... A bas l'armée !... A bas la religion !... » On pourra désormais broder sur ce thème, mais on partira de là.

Voilà pour l'Internationale en 1868. Où en est la presse ?..

En fait de grands journaux l'*Opinion nationale* et le *Siècle* ne paraissent plus à la hauteur des circonstances ; ils ont beau faire de l'impiété avec émulation, ils sont traités de *modérés*, comme Guéroult et Havin d'*amis des princes* (2), comme Ledru Rollin de *Danton de Comédie*, comme Jules Favre d'*aristocrate à tous crins*. On fonde l'*Avenir National* plus haut en couleur, le *Réveil* que dirige Delescluze, la *Tribune* qui est l'œuvre de Pelletan ; et l'on s'occupe de réunir des rédacteurs et des fonds pour le *Rappel* et la *Réforme* (3). En même temps des essaims de petites feuilles éphémères naissent, vivent une semaine, un mois, deux mois et meurent de leur violence ou par la

avaient voulu faire surtout de l'économie sociale et ouvrière, de la mutualité efficace ; il n'est plus question de cela, mais de socialisme et d'anarchie. Tolain, Limousin, Perrachon, sont mis de côté, et c'est Varlin, Benoît Malon, Mollin et autres qui dirigent en France.

(1) Le Congrès international de Bruxelles s'ouvre le 6 septembre 1868.

(2) Il eût été plus exact de dire *amis d'un prince*. L'un et l'autre fréquentaient également le prince Napoléon.

(3) Le *Rappel* ne paraît néanmoins que le 2 mai 1869 et la *Réforme* après.

violence d'autrui car on en exécute beaucoup. Dans les derniers jour du mois de mai (1) un pamphlet qui ne respecte rien ni personne attire l'attention, d'abord par sa couverture significative et voyante, ensuite et beaucoup plus, par sa verve faubourienne et enragée. Il paraît chaque semaine, c'est une de ses originalités n'étant ni revue, ni journal, et il crache — c'est le mot — de l'esprit et des insanités, des vérités et des calomnies, des insolences inédites de tout ordre sur lesquelles Paris se jette et après lui la province: C'est la *Lanterne* de Rochefort. Elle coûte quarante centimes, mais cela ne fait rien, les plus pauvres l'achètent; elle parle la langue du gamin de Paris, et la pire, mais c'est bien égal, ducs et académiciens se la disputent.

Les grossièretés et les gravelures d'Aristophane ne choquaient pas les Athéniens de jadis, ils se pâmaient d'aise devant les personnalités nullement attiques, les jeux de mots populaciers, les caricatures outrées que leur servait leur amuseur; on voyait de même en 1868 les modernes athéniens de toutes les classes, se promener le samedi et le dimanche (2), leur brochure rouge à la main — rouge au dehors, rouge en dedans — en laissant éclater leur rire et déborder leur joie. Je ne sais si les *satires* de la Ligue ou les *épîtres* de la Fronde purent jamais dilater à ce point la rate des parisiens: mais je sais bien — puisqu'Aristophane est en question — je sais bien que jamais *nuées* ne poursuivirent, *guèpes* ne piquèrent, *oiseaux* ne mirent en pièces Cléon, Socrate, Alcibiade, Lamachus ou Périclès comme Rochefort la famille impériale, et aussi le régime et ses ministres. « Cette pauvre personne du souverain — dira-t-il

(1) Le premier numéro de la *Lanterne* est exactement du 30 mai 1868.

(2) La *Lanterne* paraissait tous les samedis, c'était une habileté de plus, les petites gens et les ruraux en faisaient leur dimanche. « La *Lanterne* de M. Rochefort — écrit Doudan à la fin de juillet — éclaire-t-elle les sentiers de vos paysans ? C'est un succès qui dépasse de beaucoup la vogue de Paul-Louis Courrier. Ce n'est pas tout à fait le même genre. C'est là qu'il faut reconnaître que le goût du public qui lit est, du moins pour le moment, fort abaissé... Les Dieux ne sont pas ou ne paraissent pas justes. Cette *Lanterne* jette plus d'éclat que le livre de Prévost Paradol. » (*A M. Piscatory*, 25 juillet 1868).

plus tard — je la tordais comme un paquet de vieux linge!...» Cela dura trois mois. Une condamnation que la *Lanterne* n'avait pas volée fit émigrer en Belgique l'homme et la feuille, d'où ils continuèrent à bombarder l'Empire, la société et ses fondements (1), tandis que derrière eux, une foule d'autres *Lanternes, ternes* comme dit la vieille chanson, s'allumaient, ou plutôt fumaient de manière à empoisonner l'atmosphère (2).

Au milieu de toutes ces excitations « la rouge » gagne selon une expression du temps. Des groupes ont célébré le 21 janvier comme une fête nationale; des troubles, mouvements et tentatives d'émeute, se succèdent au printemps à l'occasion du recrutement, soit à Toulouse (3), soit à Bordeaux, soit à Montauban. Au mois d'août, c'est à Nîmes sous un autre prétexte (4); au mois d'octobre le nom de Baudin est découvert, brossé, mis en relief après dix-sept ans d'enfouissement et d'oubli, lancé enfin comme un ballon d'essai. Et le ballon crève le 2 novembre, par une manifestation très illégale en faveur de ce défenseur de la légalité, qui valait évidemment beaucoup mieux que sa destinée terrestre d'outre tombe (5). Après la manifestation au cimetière, la souscription ; l'une complétant l'autre et amenant

(1) Après une très courte interruption la *Lanterne* parut en Belgique, hebdomadaire aussi, extérieurement semblable, non moins violente et souvent confisquée aux frontières, mais subissant les dépressions de l'exil, moins en verve et moins spontanée.

(2) Immondes, bravant l'honnêteté, non pas en latin, non pas même en français, mais en argot, toutes ces contrefaçons de *Lanternes* sans l'esprit de Rochefort, inondèrent la France.

(3) Dès le 19 mars 1868, Mérimée dans une lettre à Panizzi signale à Toulouse un premier mouvement de rue « républicano-légitimiste » dit-il.

(4) « Il y a eu un peu de tapage à Nîmes — écrit encore Mérimée à Panizzi le 2 août 1868 — à l'occasion d'une réunion électorale... la nouvelle loi... paraît avoir été complètement ignorée des tapageurs. On les a mis à la porte très rapidement, mais c'est à mon avis un mauvais commencement. »

(5) De récentes circonstances ayant remis en mémoire tout ce qui concerne Baudin, il est je crois plus qu'inutile d'expliquer ou de justifier ce qui est dit ici. La manifestation du 2 novembre 1868 fut une de ces scènes bruyantes, macabres et désordonnées qu'ont affectionnées de tout temps les révolutionnaires.

des répressions assez maladroites, car la souscription, surtout poursuivie, comptait des fauteurs qu'on ne pouvait inculper (1), et le délit de *manœuvres à l'intérieur dans le but de troubler la paix publique* qui fut imputé aux prévenus, leur créa comme une auréole parce qu'il était emprunté à la loi de *sûreté générale* particulièrement odieuse à tous (2). Et puis Delescluze, principal accusé, choisit pour son défenseur Gambetta.

On a dit à cette occasion que Baudin avait engendré Gambetta. Gambetta était de ceux qui, de père connu ou de père inconnu, naissent toujours à la célébrité. Ils sont faits pour elle, ils la veulent, et si elle tarde trop à se donner, ils la violent. Il n'en n'est pas moins vrai que cet arrière cousin de Mirabeau eût postulé plus longtemps sans l'affaire Baudin, et qu'à ce titre encore ce procès politique fut pour l'Empire une très fausse manœuvre.

Mon Dieu, oui. Le jeune avocat qui se révèle en 1868 est à un degré quelconque de la famille du grand tribun, puissant en paroles et impuissant en œuvres, dont les discours entraînent et dont les plans avortent. Et les Mirabeau de tous les degrés sont très redoutables en leur première phase, celle des colères et des succès. Entendez celui-ci : il ne défend pas ses clients des délits qui leur sont imputés ; il se pose en accusateur du pouvoir qui les traduit à sa barre, et il le fait de telle sorte que les magistrats éperdus ne parviennent pas à l'arrêter. C'est « le *crime* du 2 décembre » qu'il raconte et flétrit, c'est « Louis Napoléon » (3)

(1) La plupart des anciennes et très nobles victimes du coup d'Etat avaient souscrit pour le monument de Baudin, aussi bien que beaucoup de libéraux sincères amis du droit et de la légalité. A tous ces titres Berryer mourant, s'était fait asseoir sur son lit pour s'inscrire lui-même parmi les souscripteurs.

(2) La *Loi de sûreté générale* du 27 février 1858. Loi de circonstance, on s'en souvient, amenée par la panique que causa l'attentat d'Orsini et qui, sous prétexte de résister à l'esprit révolutionnaire, empruntait à la révolution ses pires procédés. On eût pu la nommer : l'organisation officielle de l'arbitraire.

(3) Gambetta le nommait en toutes lettres, et l'accusait de même avec une audace que rien n'arrêtait. C'était la mise en accusation en règle et de *Louis Napoléon Président* et de *Napoléon III Empereur*.

qu'il accuse de parjure « lui qui avait fait serment de garder et de défendre la République ». « Ecoutez — dit-il,

L'œil farouche, l'air sombre et le poil hérissé,
Terrible et plein du Dieu qui l'agitait sans doute (1), —

écoutez, voilà dix-sept ans que vous êtes les maîtres absolus de la France, et ce qui vous condamne, ce qui vous juge parce que c'est l'attestation de vos remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : *Nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 Décembre comme un anniversaire national !...* Eh bien ! cet anniversaire du 2 Décembre, nous le revendiquons pour nous; nous le fêterons désormais toujours, incessamment... chaque année, ce sera l'anniversaire de nos morts, jusqu'au jour où le pays, redevenu le maître, vous imposera la grande expiation nationale... »

Quand on dit de telles choses à un gouvernement, qu'on les lui dit ainsi, et qu'il le souffre, c'est qu'il n'est très sûr de rien. Au beau temps où sévissait la *loi de sûreté générale* sur laquelle on essaye encore de s'appuyer, on s'en servait autrement, bien qu'on eût été terrifié, par les balles d'Orsini, et parce qu'on l'avait été. Cette séance de la sixième Chambre correctionnelle serait vraiment suffisante pour permettre de porter un diagnostic sur l'état de santé du pouvoir.

Mais il y avait d'autres symptômes du même ordre. Avant le procès de Baudin, une élection partielle avait eu lieu dans le Jura à laquelle on peut dire que la France entière avait pris part, et le nom de Jules Grévy était sorti de l'urne éclatant comme un pétard, flottant dans les airs

(1) Il n'y a ici ni figure ni exagération: Calchas en Aulide ne dépassa pas Gambetta en cette rencontre. Le *poil hérissé* lui-même, c'est-à-dire la chevelure en suprême désordre, fut signalé par tous les auditeurs des imprécations homériques de Gambetta, on en retrouve la mention dans tous les témoignages, aussi bien que celle de la toge allant au vent et du rabat rejeté sur le dos. Et de même les gestes emportés, l'*œil farouche*, et tous les signes, toutes les manifestations *du Dieu qui l'agitait.*



comme l'oriflamme de l'opposition. « Hélas! — écrivait Cheneslong — on ne l'a pas nommé parce que libéral, mais parce que républicain, parce que non religieux, et même anticatholique, ce qu'il est, je vous l'assure (1) ». Et certes les chants de triomphe des journaux révolutionnaires, les airs dolents et déroutés de la presse gouvernementale donnèrent à cette élection toute sa signification.

Ce n'est pas tout. Dès avant le procès Baudin, et beaucoup après, l'inconséquente loi sur *les réunions* portait ses premiers fruits. Comme l'avait prédit Chesnelong, et même le prince Napoléon, car ils s'étaient rencontrés au moins en cela, on ne se réunissait que pour parler des choses défendues, on argumentait d'ailleurs à coups de chaises, les énergumènes régnaient (2) en ces réunions publiques qui rappelaient les clubs de la Convention et qui dépassaient en désordre ceux de 1848 (3). « Vous verrez !... » avait dit le prince : on voyait déjà.

Et même les plus intéressés à ne pas voir, sont bien forcés d'ouvrir les yeux... Lorsqu'au mois d'août de cette même année le prince impérial vient de Fontainebleau présider la distribution des prix du Concours général et s'apprête à remettre une couronne sur la tête du jeune Cavaignac,

(1) Lettre du 2 septembre 1868. Chesnelong en cette circonstance était, on le voit, plus perspicace que Berryer qu'une camaraderie de Palais aveuglait sur Grévy, dont il patronna la candidature en 1868. On pourrait d'ailleurs expliquer ainsi cette attitude de Berryer : Berryer avait toujours eu avec Marie les meilleurs rapports, Marie protégeait Grévy, et Grévy craignait, respectait et ménageait Berryer.

(2) Ce que furent les réunions publiques des mois d'octobre, de novembre et de décembre de 1868, on a peine à l'imaginer, même aujourd'hui. On y parlait la langue de Robespierre et celle du P. Duchesne; on y votait pour et contre le « concubinage, vrai mariage de l'homme d'honneur »; Héliogabale, Messaline, Caligula étaient les noms courants de l'Empereur et de l'Impératrice : tout cela accompagné de cris d'animaux, de projectiles divers, de coups de poing et de coups de meubles. Des conservateurs et des catholiques firent d'énergiques efforts pour donner la réplique, il fallut y renoncer. Ils ne purent jamais ni se faire accepter, ni se faire entendre. Voir les journaux du temps.

(3) « Nous voici revenus aux clubs de 1848, dirent tristement les témoins des régimes précédents. En cela ils se trompaient, car 1848 était fort dépassé. » P. DE LA GORCE : *Hist. du 2e Empire*, t. V, p. 436.



celui-ci, sur un signe de sa mère, se rassied et refuse, de cette main, cette couronne. Et, devant cet acte d'opposition presque cruel envers un enfant, les applaudissements éclatent. En rentrant au château où sa mère l'attend, le prince aussi éclate, mais en sanglots ; la mère y mêle les siens et le serrant dans ses bras s'écrie : « Mon pauvre petit enfant... Maintenant on ne nous passe plus rien... » (1)

Sans doute nous voyons quelques mois plus tard, l'impératrice partir pour Suez les yeux essuyés de ces larmes et recevoir avec une grande aisance, les hommages de l'Orient, de l'Occident et du Khédive ; mais d'abord il faut se souvenir que les impressions n'étaient pas chez elle particulièrement durables ; ensuite, on n'arrête pas la vie, elle marche, il faut la suivre ; enfin nous constaterons bientôt qu'en 1869 il y eut un renouveau d'espérances et d'illusions. Et rien de tout cela n'empêche, si l'on regarde attentivement, de voir, durant ce festin de l'Empire, et surtout vers la fin, une main écrivant sur les murs les mots qui prophétisent les chutes.

(1) « J'avoue, écrit Doudan le 2 septembre 1868, qu'au premier moment je n'approuvais pas beaucoup Mme Cavaignac... Je trouvais qu'il y faut regarder à deux fois avant de faire une scène publique qui ne peut avoir de suite ; mais on m'a dit qu'il y avait peut être une scène préparée pour que le fils de Caton fût amnistié par le jeune César, et alors je comprends que Cornélie ne se soit pas prêtée à cette réconciliation » après quoi il ajoute finement : Peut-être que tout cela n'est que l'effet du hasard. « Nous autres, gens de l'opposition, nous sommes portés comme Tacite, quoique avec moins de talent, à raffiner sur tout et à trouver des combinaisons savantes et perverses à de pauvres gens qui ont juste le nécessaire en fait d'intelligence et pas toujours. » *Lett. à Mme Donné.* — Mérimée qui n'avait rien du tempérament des gens de l'opposition et qui eût été un Tacite à rebours donne sa version de l'incident très significatif du grand Concours. Il constate d'abord que le prince « a été froidement reçu » et que « au contraire des élèves portant les noms de Cavaignac et de Pelletan ont été très applaudis » après quoi il dit : « Le prince a été tellement impassible pendant cette petite scène que son gouverneur lui-même qui le connaît bien a cru qu'il n'avait pas compris. Mais en arrivant aux Tuileries la fermeté du pauvre enfant était épuisée, et il s'est mis à fondre en larmes. Hier soir il était encore tellement ému qu'il n'a pu diner. Sa mère ne l'a pas été moins au récit de l'aventure. » *Lettre à Panazzi*, 11 août 1868.



Nous sommes donc en l'année dont nous précisons ici le caractère et la physionomie, bien loin de la situation douce et sereine dont il a été question plus haut, bien loin du figuier dont l'abri figure le calme et la sécurité. Et quant à la question romaine, si chère aux catholiques, à mesure qu'on avance, la foi s'en va, la foi, dis-je, dans ce *fameux jamais* qui, prononcé en décembre, n'était pas pris au sérieux en janvier par les initiés (1).

Mais enfin ce tableau rapide suffit ce semble pour nous faire bien comprendre la lettre qu'écrit Chesnelong le 3 octobre et qui résume, avec la situation générale, la sienne :

« ... Il n'y a plus à se boucher les oreilles et les yeux, l'esprit révolutionnaire est en marche, il tient à la gorge tous les pays latins. Voyez l'Espagne. La royauté est-elle assez abaissée chez elle ? et le désordre est-il assez complet ?... Dans le drame mêlé de ridicule qui vient de se jouer la femme a tué la reine, une reine bonne quand même parce que Bourbon, mais sans ombre de sens moral et de dignité personnelle (2). Elle pleure sa couronne perdue, entre son confesseur et son... intendant (3) sans même comprendre ce que ce mélange de religion, d'inconduite et de couardise a de révoltant. Derrière elle un enfant témoin et victime de hontes dont il aura plus tard l'intelligence, un

(1) Mérimée écrit ironiquement de Cannes le 16 janvier 1868 à son *autre inconnu* qui est à Rome : « Vous ne me dites pas... si le fameux *jamais* de M. Rouher a été pris pour de l'argent comptant ou pour de la rhétorique ? »

(2) Ceci suffirait à indiquer la date de la lettre. Le combat d'Alcolea près de Cordoue qui suivit de près les deux *pronunciamento* de l'amiral *Topète*, et de *Prim* et *Serano*, — combat après lequel Isabelle se réfugie en France et abandonna la partie dans les conditions que rappelle Chesnelong eut lieu le 29 septembre 1868. Ce fut une révolution sans honneur, comme d'autres d'ailleurs sur cette terre héroïque, une fuite sans dignité, et pis que cela, au regard des peuples qui pardonnent au crime plutôt qu'au ridicule.

(3) Evidemment il est ici question du favori d'Isabelle, *Marfori*. Quant au confesseur, elle était accompagnée du *P. Cirile*, franciscain, et du *P. Claret*, ancien soldat entré dans les ordres. Elle avait encore, dans sa suite et dans sa fuite avec elle, la *sœur Patrocinio* condamnée par les tribunaux pour avoir simulé les stigmates de la passion. C'est cet « amalgame adultère de religion et d'autre chose » dit Chesnelong dans un autre passage « qui désespère ».

mari de reine également incapable de se faire tuer pour la reine et respecter par la femme... Que voulez-vous que devienne parmi nous la royauté quand elle est ainsi représentée (1)? Seulement *les autres* ne valent pas mieux et font encore plus de mal. Traîtres d'aujourd'hui, flatteurs d'hier, destructeurs de l'armée, pilleurs d'églises et de couvents, Serano est la trahison qui lève la tête, Topète la perfidie subalterne, Prim l'ambition extravagante. Voilà pour l'Espagne dont en ce moment les nouvelles nous absorbent. Il faut calculer que nous sommes aux premières loges et que pour les colporteurs de nouvelles il n'y a plus de Pyrénées... Mais voyez l'Italie. La révolution s'incarne là dans le roi lui-même et logiquement s'empare maintenant des biens du clergé et augmente les impôts (2), tout en continuant à se moquer de nous et de nos traités. Et quant à nous que le catholicisme avait chargés de ses affaires et qui ne les avons pas faites, et qui, j'en ai bien peur, ne les ferons pas, du moins comme il le faudrait et comme nous le pourrions encore, nous sommes cruellement menacés et par l'esprit de désordre qui se déchaîne et par les anciens envahisseurs du monde latin. Qu'arriverait-il si la révolution et les armées étrangères se liguaient en même temps contre nous? nous ne sommes outillés ni contre l'une ni contre les autres: voilà ce que les discussions de l'hiver dernier m'ont démontré... trop démontré. Quant à l'outillement (3) militaire, nous arriverons pourvu que

(1) C'était le moment où les rapports... tendus du couple royal faisaient le plus de bruit, où la platitude et l'incapacité du mari de la reine avaient été mises dans tout leur relief, et où *Narvaes* étant mort (23 avril 1868), Isabelle avait abandonné les rênes à *Gonzales Bravo*, lequel avait blessé l'armée, interné des généraux et expulsé d'Espagne le duc de Montpensier, ce qui pour le dire en passant n'avait pas déplu aux Tuileries, les intimes avaient fait gorges chaudes de cette expulsion d'un fils de France.

(2) Le fameux impôt sur *la mouture* fut rétabli alors en Italie. On en créa de nouveaux pour une somme de 150 millions environ et en même temps (toujours 1868) commença la vente des biens du clergé, sécularisés ou *incamérés*, selon l'euphémisme en faveur.

(3) Chesnelong prétendait qu'*outillage* avait un sens trop restreint, qu'*outillement* disait beaucoup plus, *bien qu'il ne le dit pas en français*.

nous ayons du temps, mais il en faut! Trochu est terrible sur cette question... On a bientôt fait de nous jeter à la tête la promptitude des armements en 92... Si nous avions la guerre, nous ne nous trouverions en face ni des armées étrangères de 92, ni de l'esprit révolutionnaire d'alors qui du moins avait des aspirations militaires et des passions patriotiques. Et c'est pourquoi je tiens que le vrai patriotisme nous oblige à faire durer l'Empire. Dans ma conviction, qui n'est peut-être pas la vôtre, l'Empire est actuellement, malgré ses fautes, le pivot de l'ordre en France et en Europe. Mais il faudrait savoir le soutenir en lui résistant, en développant en lui, si possible — et je le crois possible — l'esprit de conservation, assaisonné d'un libéralisme sincère et prudent. C'est pourquoi encore, bien que je trouve mon nid très doux et que j'y boive la santé et la vie, bien que je ne sache pas du tout ce qu'il pourra advenir de moi quand je rentrerai dans la fournaise, je tiens, je sens que me retirer serait déserter. Assurément je ne peux pas grand'chose, mais je peux quelque chose. Si la parole publique m'est défendue, la parole privée me reste qui est à sa manière une puissance dans le monde parlementaire... Et puis quand la maison brûle, il s'agit surtout de faire la chaîne et de transmettre à son voisin le seau qui peut éteindre l'incendie... »

Il faut ajouter ici que, dans le double esprit qu'indique le passage de cette lettre sur l'Empire, Chesnelong, cette année-là, applaudit d'une part à la fondation du *Français*, journal conservateur, libéral, surtout catholique et *français* selon son titre, fondation due à de très généreuses et très nobles initiatives; et, d'autre part, refusa sa collaboration à ce journal. J'en trouve encore la preuve dans sa correspondance.

Le 3 septembre, il écrit : « Je reçois le *Français :* il y a là des hommes de conscience et de cœur, de jeunes talents pleins de verve et de vie, des catholiques qui parlent parce qu'ils croient. C'est d'ailleurs le point de vue du *Correspondant*, avec plus de mesure en politique. Pas d'hostilité radicale, mais aussi pas d'adhésion, même con-

ditionnelle, à l'Empire. J'y trouve l'esprit de gouvernement et la défense de l'autorité gouvernementale à très petites doses, le libéralisme m'en paraît un peu jeune, je veux dire un peu confiant, un peu naïf; cependant le *Français* a pris parti contre l'élection Grévy, c'est beaucoup. Il est sincère, ardent pour le bien; mais j'ai peur que, de l'indifférence pour le gouvernement, il ne glisse dans une opposition de parti que les circonstances actuelles ne justifieraient pas. C'est un très bon journal qui ne me rassure pas absolument... Nous avions rêvé autre chose X. et moi, c'est-à-dire presque la même chose sauf quelques nuances.»

Or les nuances sont assez indiquées par tout ce qui précède, elles procèdent toutes en réalité de cette phrase: *L'empire est actuellement le pivot de l'ordre en France et en Europe.* Et c'est à cette phrase, qu'on pourrait soutenir ou attaquer avec des arguments également forts, mais qui ne gouverne pas comme Chesnelong les rédacteurs du *Français*, qu'il faut attribuer le refus dont il est question dans la lettre suivante:

« ... Je ne puis accepter d'écrire dans le *Français* pour plusieurs motifs, et le premier me dispense d'indiquer les autres, c'est que je suis incapable de faire ce qu'on me demande. La dextérité, la souplesse d'esprit, la variété de tons, l'habitude d'écrire : tout me manque pour faire du journalisme !... Je conviens que la plupart des hommes qui écrivent dans le *Français* ne sont pas plus journalistes que moi, mais ils savent écrire... Et puis, une chronique par mois !... Cette régularité, ces échéances me mettraient au supplice. Je suis très touché, mais je rectifie l'erreur des amis qui me proposent cette collaboration, en les remerciant (1) ».

(1) Lettre du 9 octobre 1868.

XXI

Dans une lettre antérieure, et datée du 3 septembre, Chesnelong revenant du Conseil général, rendait compte, avec sa sincérité coutumière, de l'effet qu'avait produit chez lui et chez les autres sa rentrée, par la petite porte, dans la vie publique.

« Vraiment l'équilibre est rétabli, sauf un peu de fatigue, après tout travail forcé, pour me montrer, sans doute, qu'il y a toujours du côté du cerveau, quelques précautions à prendre. J'ai très convenablement suffi à ma tâche pendant la session du Conseil général, et c'était un peu nécessaire, étant donnés les bruits répandus, et exploités par quelques bonnes âmes, sur mon *invalidité*. J'ai pris la parole très souvent, sur divers sujets et sans fatigue. Notre grosse affaire était une question de chemin de fer qui passionne ma circonscription. Il y a deux tracés en présence, l'un réclamé pour Pau, soutenu par le préfet, appuyé par Larrabure; l'autre, sollicité par Oloron-Orthez, et défendu par moi (Oreste contre Pylade). Nommé rapporteur, j'ai dû, dans l'intervalle de deux séances, faire mon travail. Il a 28 pages de ma fine écriture; on l'a trouvé complet et réussi, on y a vu même un tour de force, et il a fait sensation. J'ai soutenu tout le poids de la discussion, vive et acharnée comme elle doit l'être, entre voisins et amis qui se disputent, et une majorité de 24 voix contre 14 a consacré mon succès. J'avais mis, selon votre désir, la bride sur le cou de ma parole. Il m'est arrivé de parler pendant une heure sans même avoir pensé à ce que j'avais à dire. Je me rappelais néanmoins l'argumentation de mes adversaires, et je la démolissais pièce à pièce sans aucune tension d'esprit : cela renouvelait singulièrement mon courage. A la suite de cette discussion, qu'ils savaient que j'avais soutenue sans avoir eu le temps de réfléchir à rien, bêtement, *à la fortune du pot*, mes amis me disaient : « Vous n'auriez

qu'à faire ainsi au Corps législatif... » Ils peuvent avoir raison et vous aussi, mais vrai, ce n'est pas la même chose. On ne monte pas à la tribune sans savoir un mot de ce qu'on y dira, et je suis un bon bourgeois qui respecte plus que cela la représentation nationale. D'ailleurs, il ne s'agit plus là d'intérêts de clochers, au moins uniquement, mais d'intérêts nationaux et d'intérêts religieux... Je ne me bats plus avec Larrabure... Je n'oppose plus Orthez à Pau... C'est la France que j'oppose à la Prusse ou à l'Italie, la religion à l'impiété, à l'anarchie, au socialisme, l'Eglise à la révolution : il faut donc mettre ses manchettes. Et quand on les met on n'a pas la liberté d'allure dont on use quand on est en bras de chemise, vous me pardonnerez, n'est-ce pas, de vous dire les choses ainsi.

« Or, elles étaient telles dans le passé, les choses, mais qu'en sera-t-il maintenant où, en plus des manchettes, j'apporterai le souvenir obsédant et l'impression terrible que vous savez... Il n'y a qu'à se remettre dans les mains de Dieu, et je m'y jette, heureux et reconnaissant de ce qu'il a déjà fait pour moi. »

Dans cette lettre, il y a un peu de tout; et, en ce qui concerne Chesnelong, tout se montre amélioré, l'état de santé, l'état d'esprit et l'état d'âme. Même l'état d'âme, en ce sens qu'il y a plus de calme et que la possession de soi-même est complète. Et je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette psychologie, très simple, très droite, qui ne pose et ne résout aucun problème difficile, sinon celui de la parfaite résignation, n'est pas sans empoigner quelque peu ceux qui l'étudient. La secousse morale a certainement égalé en violence la secousse physique, et pouvait-il en être autrement?... Mais la foi donne de grandes forces à ceux qu'elle possède et qui la possèdent; aux heures les plus difficiles, elle les porte réellement dans ses bras, et il y aurait là, si l'on voulait creuser, toute une démonstration de la vérité religieuse : ce n'est pas le néant, ce n'est pas ce qui est faux, qui vous soutient et vous élève ainsi. Pascal le savait bien.

Notre ami le sait aussi. « Je suis tellement pénétré —,

écrit-il quelques jours plus tard —, de la pensée que Dieu ne me rend mes forces et ne me conserve mes facultés que pour que les unes et les autres soient employées à son service; tellement persuadé qu'il ne m'a donné un rude et grave avertissement que pour me montrer d'abord le peu que je suis, ensuite, qu'en travaillant pour lui, je ne le faisais pas avec assez d'oubli de moi-même, de vrai courage et de sincère humilité, que je veux, dans le sens absolu du mot, *me convertir*. Aussi, ai-je résolu de préparer ma rentrée dans la vie publique par un temps d'arrêt devant Dieu, par une revue de ma vie passée, une consécration de ma vie présente et une préparation vraiment chrétienne à ma vie future, s'il est vrai qu'il y ait pour moi un avenir ici-bas. Et je veux faire cela en famille, en réchauffant mon âme au contact des âmes de ma femme et de mes enfants.

« Pour mes enfants, autant que pour moi, d'ailleurs, ce sera un bienfait. Quelques-uns vont recommencer une année scolaire décisive, ils s'y prépareront bien. En un mot, je ne le dis qu'à vous, nous allons faire une semaine de retraite, en famille. Demandez à Dieu de lui faire porter tous ses fruits... »

Il y a gros à parier que parmi les membres du Corps législatif, dispersés en ce moment, pas un n'imaginait que l'un d'entre eux pût organiser, pour ses vacances, une telle partie de famille. Je ne sais même si quelques-uns fussent parvenus à le croire; en tous cas, et pour *curé* que ceux-ci tinssent Chesnelong, une telle révélation eût certainement produit chez eux un effet de stupeur. Quoi?... A ce point!... Et de nos jours!... Que sont devenues, mon Dieu! les conquêtes de 89?...

C'était vrai cependant, et la preuve, la voici :

«... Il faut bien que je vous donne des nouvelles de l'entreprise que vous savez. Elle a fort bien réussi. Nous sommes tous sortis très émus, et aussi très reposés et très confiants de notre retraite. C'était très simple. Nous allions tous ensemble à la messe, et nous y faisions une méditation dont j'indiquais le sujet. Dans le jour, à table ou ailleurs, nous traitions ensemble ce même sujet. Je parle des

grands, mais les petits s'y mêlaient aussi, et non sans apporter leurs lumières. Nous ne recevions ensuite personne, chacun allait à ses affaires. A un moment donné nous nous réunissions tous dans la chambre de Mme Chesnelong, aux pieds du grand Christ que vous connaissez, nous récitions ensemble le chapelet, puis on s'asseyait, et je faisais, comment dirai-je? une conférence, une méditation à haute voix, une instruction, donnez à cela le nom que vous voudrez, toujours est-il que je versais mon âme dans celle de mes enfants. Après quoi l'on s'agenouillait encore et l'on se dispersait. Avant de nous coucher, lecture d'un livre religieux, plus ou moins commentée, prière du soir en commun, examen de conscience, etc. On se jetait au cou de père et de mère, et tout le monde allait dormir. Ainsi pendant la semaine. L'abbé Barbe nous a été envoyé du ciel pour le dimanche (1), il a dit la messe pour nous à la chapelle de Moncade (2), et nous y avons tous communié, n'ayant bien réellement ensemble et avec lui, que le cœur et l'âme des premiers chrétiens. La présence d'un tel ami et d'un tel prêtre nous a été particulièrement bonne, elle nous a semblé comme la réponse de Dieu à nos prières, la rosée qui tombait sur notre toison, car nous ne l'attendions pas du tout. Mes enfants sont dans le bonheur, ce qui est ici le synonyme de ferveur. Ils avaient participé à des retraites véritables prêchées par des hommes de valeur, conduites par des saints; et ils prétendent qu'aucune ne leur a jamais procuré des impresssions si profondes, si fortes, si douces... Et c'est une ardeur pour le travail et pour le bien qui me donne des larmes de joie. La divine vertu que la famille contient en elle-même, celle que Dieu y a mise quand il l'a faite à son image — vous vous souvenez de la trinité humaine de M. de Bonald — cette vertu spéciale s'est véritablement répandue sur nous.

« Pour moi, je sors de ce bain de piété rafraîchi et plus

(1) M. l'abbé Barbe, de Toulouse, missionnaire apostolique, prédicateur de talent; saint et admirable apôtre, ami du P. Lacordaire et de Charles Chesnelong.

(2) Chapelle du collège d'Orthez.



fort. J'en sors bien convaincu que je n'ai pas le droit de m'abandonner, à l'heure où nous sommes, à ces délices de la vie de famille que je viens de goûter dans leur plénitude, puisque je me sens la force de retourner au champ de bataille ou de labour; bien résigné aussi à n'être que ce que Dieu voudra, à ne faire que ce que je pourrai, à savoir me taire, et cependant à oser parler, malgré les risques, si le moment vient où il soit manifestement utile de le faire. J'en sors enfin tout à fait résolu à suivre toutes les inspirations de ma conscience, et à ne suivre qu'elles... Je n'entends pas moins qu'auparavant les bruits lointains qui nous menacent comme les roulements qui précèdent la grêle; mais je suis décidé à ne me laisser trop épouvanter ni décourager par rien... Se recueillir est une bonne chose, et je comprends toute la portée de cette parole : *La terre est désolée parce que personne ne réfléchit en son cœur*... Si je pouvais soumettre, au régime que je viens de suivre, quelques-uns de mes collègues au Parlement, ils en sortiraient modifiés; mais c'est l'histoire du grain de sel à placer : il faudrait d'abord attraper les oiseaux... »

Evidemment, il ne les attrapera pas!... Où sont, dans cette grande volière, les oiseaux capables de faire ainsi trêve à toutes choses et le vide en eux-mêmes, pour écouter Dieu et lui parler?

En tout cas, il m'a semblé que si l'exemple court le risque de n'être pas suivi, l'épisode, tout en étant singulièrement édifiant, reste assez original pour que tous mes lecteurs me pardonnent de leur en avoir donné le détail.

Dans cette année 1868, frémissante de révolte et très grosse de périls, dont la physionomie peut tromper de loin, mais sur le compte de laquelle nous avons vu que, sans être prophète, Chesnelong n'eut pas d'illusions; il faut faire pour lui deux parts : celle qui précède son épreuve, tout orientée au dehors, toute d'action, et même d'action immodérée; celle qui la suit, presque toute tournée au dedans. Au point de vue de la psychologie personnelle, toujours plus ou moins en jeu dans cette étude, elle est donc particulièrement importante. Si l'action, le travail,

l'effort, ont été exagérés, c'est par conscience; si Chesnelong a monté et remonté l'escalier de la tribune pour soutenir des discussions laborieuses et sans éclat, alors que, partant des profondeurs de l'être, un avertissement, un instinct de vie essayait de l'arrêter, c'est encore par conscience : *Job*, nous l'avons vu, *ne pécha point.*

Or, jusque-là, Job a été pleinement heureux : *N'avez-vous pas béni les œuvres de ses mains?* disait à Dieu Satan (1). Il n'a pas à Orthez les trois mille chameaux, les cinq cents ânesses, les troupeaux et les serviteurs de la terre de Hus; mais il goûte en sa maison d'intimes douceurs qui — femme et amis compris — ne semblent pas avoir été le partage de l'homme qu'on disait *grand entre tous les orientaux* (2). Il aime la vie autant que qui que ce soit, il en est plein et elle déborde; et cette vie surabondante qu'il épanche autour de lui, il la boit, d'autre part, avec une avidité satisfaite : qui l'a connu ne me démentira pas. Mais étant ce que nous disons, merveilleusement doué de bonheur et de bonté, heureux en lui-même, heureux dans les autres, le premier coup de sonnette de la mort, le premier déclin de la vie (d'une vie qui doit encore durer près de trente ans, mais il l'ignore) le trouve soumis et le laisse vaillant, bien que ce coup de sonnette soit très fort, très retentissant, et qu'il paraisse pressant et impérieux. Pris ainsi à l'improviste, c'est instantanément la réponse de Samuel : *Me voici !* (3). Il s'est tellement imprégné de foi, le christianisme est tellement devenu la substance de son âme, que ce sacrifice auquel rien ne l'avait préparé, il le fait, non sans douleur, mais sans ombre d'hésitation, et qu'après avoir dit : *Me voici!* il ajoute avec ardeur : *Parlez, votre serviteur vous écoute* (4) : Sa retraite n'est pas autre chose.

Et ce qu'il y a d'absolument remarquable, c'est qu'au milieu de ces péripéties qui sont après tout des angoisses,

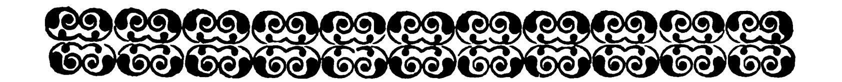
(1) Job, I-10.
(2) *Eratque vir ille magnus inter omnes orientales* — Job, I-3.
(3) *Ecce ego.* I Liv. des Rois, III-4.
(4) *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* Liv. des Rois, III, 10.

la joie de vivre persiste, Chesnelong ne cesse de savourer, même lorsqu'il pense les perdre, ses bonheurs de famille, ses jouissances d'amitié, tous les dons de Dieu, et sous toutes leurs formes. C'est comme une propriété spécifique de sa nature, un état d'âme particulier : il a et il aura jusqu'au bout, le cœur et la bouche remplis de ces félicités très pures ; tout comme il a et il aura jusqu'au bout, le cœur débordant et la bouche pleine de sa foi.

Son père était un patriarche de l'ancienne loi; lui, il appartient à la nouvelle, et il est le *prêtre de la famille*, qui n'empiète pas sur le sacerdoce formel, mais qui s'en rapproche autant que possible; il est « l'ancien » comme on disait dans l'Eglise primitive, *celui qui enseigne*, et encore « l'Evêque du dehors » en tant que chef et roi de son foyer.

J'appuie sur cette note, parce que la crise de 1868 la fait résonner plus fortement et parce qu'à la suite, elle s'accentue peut-être un peu. Il arrivera à ses meilleurs amis de l'en plaisanter, tout en l'admirant beaucoup : — Mon bon Chesnelong — lui dira un jour M. de Mérode à l'Assemblée nationale — Mon bon Chesnelong, ne pourriez-vous pas vous laïciser un peu ?... — Ce mot très fin, dont Chesnelong sourira tout le premier, trouve naturellement sa place après l'incident de la retraite vraiment « prêchée » par l'Evêque du dehors au cœur de son « diocèse, » qui n'est pas du tout le *diocèse de Sainte-Beuve*.

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.



DANTE ALIGHIERI

Suite (1)

II

LES ANNÉES DE MATURITÉ

La vie de préparation et d'études. — Le développement de l'esprit scientifique. — « Il Convito ».

La première partie de la jeunesse de Dante est écoulée. Il l'a chantée dans l'intéressant petit livre dont nous n'avons pas signalé toutes les beautés. Car l'amour l'a rendu poète. Un génie mystérieux, semblable à la muse d'Alfred de Musset, est venu pleurer avec lui et lui a dit : « Pour te consoler, prends ton luth ». L'affligé lui a obéi et, dans le silence de son appartement, il a célébré sa vertueuse passion en des vers composés avec la recherche un peu prétentieuse et la subtilité d'esprit des lettrés de l'époque, mais pleins d'émotion réelle. Toutefois cette distraction n'a pas suffi à lui procurer la paix. Aussi, après la mort de Béatrice use-t-il d'un autre moyen qu'il nous fait connaître (2) dans un second ouvrage écrit de 1297 à 1314, *il Convito* ou le *Banquet*, qui nous fournira d'utiles documents pour notre étude.

(1) Voir le numéro de septembre 1901.
(2) *Convito*, t. II, 13.

« Quand j'eus perdu l'objet qui fit les premières délices de mon âme, je tombai dans une si grande tristesse que rien ne pouvait m'en tirer. » Elle fut telle, en effet, que « tant par l'excès de ses pleurs, raconte Boccace, que par l'affliction qu'il se sentait dans le cœur et parce qu'il n'avait aucun soin de sa personne, il s'offrit aux regards sous les dehors d'un être sauvage, maigre, barbu, tout le contraire de ce qu'il était auparavant; de sorte que son aspect excitait la pitié, non seulement de ses amis, mais de quiconque le voyait... Nombre des siens, parents et amis, étaient persuadés que la mort seule pouvait mettre un terme à un pareil état; et ils pensaient qu'elle ne tarderait guère à survenir, en le voyant fermer l'oreille à tout réconfort, à toute consolation. » « Toutefois, au bout de quelque temps, mon esprit, qui sentait le besoin de se guérir, résolut de chercher le remède là où d'autres l'avaient trouvé. Je me mis à lire le livre que Boèce, banni et captif, avait écrit pour son soulagement, et le traité *De l'Amitié*, dans lequel Tullius rapporte les paroles qui avaient consolé Lélius de la mort de Scipion, son ami. Bien que ce fût d'abord chose dure pour moi d'entrer dans la pensée de ces écrivains, je finis par m'en pénétrer aussi complètement que me le permirent ce que je possédais de science grammaticale et quelque perspicacité. Grâce à cette dernière, déjà « je voyais comme « en rêve » (1) beaucoup de choses, ainsi que l'atteste la Vie nouvelle. Et de même que, d'aventure, l'homme qui va à la découverte d'une mine d'argent trouve inopinément une mine d'or qu'une cause cachée, mais procédant peut-être de la volonté divine, lui offre, moi qui cherchais à me consoler, je trouvai non seulement un remède à mes larmes, mais, par surcroît, des noms d'auteurs, des termes de sciences, des titres de livres; lesquels considérant je jugeai avec raison que la philosophie, matière de ces auteurs et de ces livres, devait être une

(1) Je souligne avec intention cet aveu; on en comprendra plus tard la raison.

très grande chose. Je me la représentais sous les traits d'une noble dame, et je ne pouvais l'imaginer accomplissant d'autre acte qu'un acte de miséricorde. Aussi mes yeux la regardaient-ils vraiment avec tant de plaisir que je n'arrivais pas sans peine à les détourner de l'objet de leur contemplation. Par l'effet de cette imagination je commençai dès lors à aller là où elle se montrait dans toute sa réalité, c'est-à-dire aux écoles des religieux et aux lieux où les amateurs de philosophie discutaient, si bien que, au bout de peu de temps, trente mois environ, je ressentis les effets de sa douceur, à ce point que son amour chassa et dissipa tout autre sentiment. »

Non sans lutte; bien au contraire, ce fut grâce à des efforts douloureux et persévérants que la pensée nouvelle, malgré ses attraits, se substitua à la pensée ancienne, habituelle et si chère malgré son amertume. Cette lutte et ces efforts, le philosophe poète les expose, selon sa méthode, dans la « canzone » qui précède le traité II du *Convito*. Renouvelant le procédé dont il s'est servi dans la *Vita nuova*, il a recours à la forme allégorique tant aimée par lui, puis il explique, dans un commentaire, ses idées souvent obscures et incompréhensibles d'abord.

« Mon cœur dolent était accoutumé à vivre d'une suave pensée (celle de Béatrice). Maintes fois cette pensée montait jusqu'aux pieds de Notre-Seigneur. Là elle contemplait une dame en gloire dont elle me parlait avec tant de douceur que mon âme se disait : « je veux aller auprès « d'elle ». Or, voici qu'intervient qui la fait fuir (c'est la pensée et l'amour de la philosophie) et me domine avec une telle force que mon cœur en tremble violemment, et que son émotion se trahit au dehors. Ce (nouveau maître) me montra une dame (la philosophie) et me dit : « Que « celui qui veut voir le salut s'applique à regarder fixe- « ment les yeux de cette dame (les arguments philoso- « phiques), s'il ne craint pas l'angoisse de soupirs (la fa- « tigue de l'étude) ». L'humble pensée qui habituellement me parlait d'un ange couronné au ciel, trouve, au contraire, (qu'au lieu du salut) c'est la ruine qui lui est pro-

curée. Mon âme pleure, tant elle a de regret, et dit : « Hélas! comme s'enfuit cette pensée pieuse qui m'a con« solée!... Je suis morte. » Tu n'es pas morte, mais seulement troublée, notre âme... Cette belle dame dont tu subis la puissance (l'objet du second amour, la philosophie) a tellement changé ta vie que tu en as conçu de l'effroi et t'es laissé abattre. Mais considère combien elle est miséricordieuse et modeste, sage et courtoise dans sa grandeur, et songe désormais à lui donner le nom de maîtresse; car si tu ne cherches pas à te tromper toi-même, tu la verras parée de si merveilleux ornements que tu t'écrieras : « Amour, Seigneur véridique, je suis ta « servante; me voici, fais de moi ce qu'il te plaira. »

N'admirez-vous pas quelle vivacité et quelle fraîcheur de sentiments remplissaient le cœur d'un homme à l'apparence si austère? Voici que cette froide abstraction, la science philosophique, est devenue pour lui un être animé, vivant et se mouvant, une femme douée de tous les attraits, qui transporte soudain d'amour quiconque jette seulement les yeux sur elle. Nous croyons reconnaître ici l'heureuse et persistante influence de saint François d'Assise. Ce n'est pas en vain que le fidèle imitateur du Christ a parcouru, nouveau Rédempteur, les monts et les plaines de l'Italie en chantant son *Cantique du Soleil*, hymne d'allégresse de la nature entière. Les plaines et les monts ont retenu ses accents de tendresse et ne cessent de les répéter. Nous venons de voir, et plus tard nous verrons mieux encore, que, pour le docte et enthousiaste Alighieri comme pour le saint apôtre, l'amour est le principe de toutes choses, et que toute chose bonne doit être un objet d'amour.

Avec le temps et par suite d'une nouvelle disposition de l'esprit, les souvenirs funèbres s'affaiblirent chez Dante et son excessive souffrance se calma. En outre, en 1292, à à l'âge de vingt-sept ans, il épousa Gemma di Manetto Donati. Gemma n'appartenait pas précisément à la famille du fameux Corso Donati, mais probablement à une famille parente. Plusieurs écrivains rapportent que l'intimité entre les deux époux dura peu. Mais il est permis de croire que

Dante n'éprouva pas pour Gemma l'aversion qu'on lui reproche. Ce qui toutefois est singulier, c'est que lui qui parle si souvent de Béatrice et trouve du plaisir à nommer d'autres femmes qu'il aima, qui rappelle avec complaisance le souvenir de ses amis ne fait nulle part la moindre allusion à son épouse, ni aux sept enfants qu'elle lui donna.

En cette même année, 1292, et comme il nous l'apprend, pendant environ trois années consécutives, Dante s'appliqua à ses nouvelles études avec une telle ardeur que sa vue s'affaiblit. C'est qu'il voulut, ainsi qu'on l'a remarqué précédemment, acquérir toute la science de son temps. Il est le précurseur et le prototype de ces hommes aux aptitudes universelles dont la Renaissance italienne nous offre tant d'exemples extraordinaires, qui excellèrent dans les diverses branches des connaissances humaines : belles-lettres, beaux-arts, science de la nature. Nous avons pu déjà apprécier le poète; nous ne tarderons pas à juger mieux encore ce qu'il fut, et ce que fut l'artiste : musicien, peintre, sculpteur; et ce que fut le philosophe et le théologien, le jurisconsulte et le politique, l'historien et le linguiste, le physicien et l'astronome, etc.

Lui-même a pris soin de nous avertir qu'il fréquenta avec assiduité les écoles des religieux et les lieux où l'on philosophait. Ces écoles, selon toute probabilité, étaient les monastères de Santa-Croce et de San-Marco, où les Scottistes franciscains et les Thomistes dominicains argumentaient les uns contre les autres; rivalité utile, dit Ozanam (1), propre à ranimer l'enseignement par toute la chrétienté. Dans les assemblées des philosophes, le même écrivain croit voir ces disputes solennelles que le moyen âge aima jusqu'à la passion.

Nous avons cité le passage de la *Divine Comédie* où Dante nomme les docteurs célèbres par leur savoir et leur piété dont, sans aucun doute, les écrits l'instruisirent. Saint Thomas est leur maître et le sien. C'est sur la

(1) *Dante et la Phil. cath.*, p. 460.

Somme de saint Thomas que principalement il s'appuie pour fonder sa théodicée.

Quant à ses autorités philosophiques, il nous les indique également. Nous savons par lui (1) qu'il chercha des consolations, non pas là où les âmes chrétiennes blessées s'adressent ordinairement, dans les livres saints ou les livres mystiques, mais dans les écrits, plus rationalistes que religieux, de Cicéron et de Boèce. Le goût de l'antiquité païenne ou semi-païenne dominait en cet esprit non moins fier et indépendant que croyant et soumis, bien que ces qualités paraissent ne pouvoir coexister chez une même personne. Il a pénétré, semble-t-il, autant que la science critique de son époque et ses tendances propres le lui permettaient, au fond des dogmes de la philosophie grecque. Il sut distinguer l'idéal différent des quatre écoles principales : académicienne, péripatéticienne, épicurienne et stoïcienne, idéal qu'il considère exclusivement dans l'opinion de ces écoles sur la vraie fin de l'homme. Nous verrons que toute sa doctrine morale vise cette vraie fin, et qu'il donna la préférence à l'aristotélisme pour avoir révélé le meilleur moyen de l'atteindre.

Dante a fait plus pour notre instruction. Au chant IVe de l'Enfer, il nous met sous les yeux un intéressant tableau qui certainement, nous essaierons de l'établir en son lieu, a inspiré Raphaël quand il a peint l'*Ecole d'Athènes* à la Chambre de la Signature. Dans ce tableau, analogue à ceux des *Souverains européens* et des *Docteurs illustres*, l'histoire de la philosophie grecque nous est simultanément exposée dans ses diverses parties et son développement, et nous apprenons ainsi que les penseurs du XIIIe siècle étaient aussi bien renseignés sur cette matière que ceux du XVIe.

L'immense travail intellectuel auquel Dante se livrait ne suffit pas à alimenter l'ardeur qui le dévorait. Vers 1295 il brigua les charges publiques et, afin de présenter la condition imposée à tout candidat par la loi, il se fit ins-

(1) *Convito*, IV, 6.

crire dans l'art des médecins et des droguistes. Cette détermination fut l'origine de ses infortunes, mais en même temps la source de sa grandeur. Seuls, peut-on croire, l'amour de la science et le culte de Béatrice, n'auraient pu développer entièrement la puissance de son génie. Combien, en effet, l'homme et son œuvre, seraient amoindris si était retranché de l'œuvre tout ce que les passions politiques ont inspiré à l'homme.

La vie politique : le priorat de Dante.

Arrivé à la fosse infernale où les voleurs sont punis, Dante interroge l'un d'eux, Vanni Fucci de Pistoie, qui pour se venger d'avoir été contraint d'avouer ainsi sa honte et pour « causer de la douleur » à l'exilé, lui dévoile l'avenir. « Voici d'abord que Pistoie se purge de ses Noirs. Puis Florence renouvelle ses gens et ses coutumes. Du val de la Magra, Mars soulève une vapeur qui ne tarde pas à se changer en sombres nuages ; une tempête impétueuse et violente se déchaînera sur les champs de Picène ; là, la nuée éclatera soudain et chaque Blanc en sera frappé (1). » Le sens de cet oracle, comme celui de tout oracle, a besoin d'être éclairci.

Notre rapide exposé de l'histoire florentine nous a conduits jusqu'à l'année 1295. Nous avons vu que Giano della Bella, soutenu par les artisans et la petite bourgeoisie, avait échoué dans sa tentative d'abattre la domination des Grands guelfes et de faire prévaloir la légalité dans l'Etat. Les Grands guelfes, mettant fin à leurs discordes, s'étaient unis entre eux et avec la riche bourgeoisie contre le rigide réformateur. Celui-ci exilé, le gouvernement était retombé entre les mains de ces alliés de circonstance.

Leur accord dura peu. Le maintien par les popolani grassi des Ordonnances de justice en fut la cause. Les Ordonnances avaient pu, pendant quelque temps, réprimer les nobles, comme l'unité guelfe avait dompté les

(1) Enf., XXIV, 143.

Gibelins, mais l'espoir, le désir de la revanche, au lieu de s'éteindre, n'avait fait que devenir plus ardent chez les uns et chez les autres. Désormais la discorde qui, malgré sa violence, n'avait agité Florence jusqu'alors que temporairement, s'y établit à demeure et y règne en souveraine absolue et cruelle. Les agressions du dehors n'étant plus à redouter, toute l'activité des citoyens se concentre à l'intérieur (1) : classes, partis, familles plus que jamais entrent en lutte ! L'histoire de la cité, à cette époque, est le plus émouvant des drames.

Villani a fait connaître la cause fortuite de l'événement à la suite duquel le mal que nous venons de signaler s'introduisit et se répandit dans sa patrie. Il compare à la contagion qu'une seule brebis suffit à communiquer à tout un troupeau, la funeste dissension que les Cancellieri bianchi et les Cancellieri neri, deux branches d'une même famille, apportèrent de Pistoie à Florence où les chefs des deux partis avaient été confinés. Dans la capitale de la Toscane en ce moment dominaient, ou plutôt se disputaient la domination, les Cerchi et les Donati, maisons rivales à la tête desquelles étaient Vieri de' Cerchi et Corso Donati, deux vaillants chevaliers, le second d'une audace extrême, qui s'étaient distingués à la bataille de Campaldino. Les Cerchi, originaires de la campagne, enrichis dans le négoce, puissants et bien apparentés, avaient pour eux la meilleure partie du peuple, les sages popolani et la noblesse gibeline; les Donati, pauvres mais arrogants, batailleurs, avaient captivé les Grands et le bas peuple. Les Cerchi patronnèrent les Cancellieri bianchi, qui partageaient leurs idées de modération; par esprit d'opposition les Donati patronnèrent les Neri. De même qu'à Pistoie, la ville entière se rangea du côté des uns ou de celui des autres, et c'est ainsi que s'y formèrent les fameuses factions des Blancs et des Noirs. On comprend que ces dénominations n'étaient que les enseignes sous lesquelles s'abritaient des inimitiés de races, de partis politiques, de familles et de personnes.

(1) Perrens : *Histoire de Florence*, l. VI, ch. 1.

C'était pour sauvegarder son droit de suzeraineté que Florence était intervenue dans les affaires de Pistoie. Les Cerchi, maîtres du pouvoir, cédant à la requête des Anciens de la ville troublée, y avaient envoyé successivement deux des leurs, en qualité de podestats chargés de rétablir l'ordre. Naturellement ceux-ci favorisèrent la faction avec laquelle ils sympathisaient. Un certain nombre de Neri furent chassés, et fut ainsi accomplie la première partie de la prédiction de Vanni : « Voici que d'abord Pistoie se purge de ses Noirs. » La seconde partie de cette prédiction : « Florence renouvelle ses gens et ses coutumes », ne tarda pas à s'accomplir à son tour. Nous allons voir au gouvernement des Guelfes modérés, devenus les Blancs, succéder celui des Guelfes violents, devenus les Noirs. C'est le début du grand drame auquel Dante se trouva mêlé.

Entre toutes les républiques, la république florentine est renommée pour ses innombrables révolutions. La loi qui s'impose à toute démocratie, l'instabilité, fut son partage. Ce vice organique arrache au patriote Dante un cri d'indignation : « O Florence, s'écrie-t-il avec ironie, que sont auprès de toi Athènes et Lacédémone, qui firent les lois antiques et furent si polies ? Tu tisses des règlements d'une trame si légère, que celui que tu as ourdi en octobre, ne dure pas jusqu'à la mi-novembre (1). » Nécessairement cet amour du changement se fit sentir dans l'attribution de la magistrature suprême. Nous avons vu que confiée primitivement à des consuls, elle passa, en 1251, aux mains des Anciens, puis en 1266, à celles des Bonshommes choisis parmi les plus considérables marchands, artisans, hommes du peuple; en 1282, elle échut aux prieurs des arts.

En 1295 et en 1296 Dante fit partie du conseil des Capitudini ou chefs de corporations. C'est par là qu'il débuta dans la carrière politique. Il fut dès l'abord estimé de ses concitoyens qui en toutes circonstances, nous apprend Boccace, délégations à écouter, réponses à rédiger, lois à

(1) Purg., vi, 139.

réformer ou à adopter, paix à conclure, guerre à entreprendre, ne manquaient jamais de prendre son avis. Sans lui assigner un rôle aussi considérable, Léonardo Bruni déclare de son côté qu'il remplit de nombreux emplois dans la république. On sait de source sûre, par exemple, qu'il fut envoyé, en 1290, comme ambassadeur à la commune de San Gemignano pour y traiter de certains arrangements concernant la ligue des villes guelfes.

L'année suivante, 1300, est précisément celle où les Guelfes florentins se divisèrent en Blancs et en Noirs. Dante faisait partie des premiers, politiques modérés et conciliants auxquels appartenait alors la suprématie. Du 15 juin au 15 août il exerça les fonctions de prieur. Il était âgé de trente-cinq ans et avait parcouru la moitié du chemin de notre vie, comme il le déclare au début de son poème où il décrit le désordre moral et social dans lequel il s'était témérairement engagé. Le parti gibelin était presque complètement abattu. Les cités de Pise et d'Arezzo, affaiblies et humiliées par de nombreuses défaites, n'osaient plus disputer l'hégémonie de la Toscane à Florence. Leurs affaires étant prospères, les Florentins auraient donc pu vivre en paix; mais les trois vices qui dévoraient leur cœur et que le poète a représentés sous la figure du lion, de la panthère et de la louve, l'orgueil, l'envie et la cupidité, pendant quelque temps assoupis s'étaient réveillés plus puissants que jamais. Dante et ses collègues craignant les suites de la nouvelle querelle, firent appel à Boniface VIII. Le souverain pontife leur envoya un légat, frère Matteo d'Acquasparta, avec mission de calmer les esprits. Mais ils lui refusèrent, Dante notamment, la *balia*, c'est-à-dire le droit de réforme qu'il réclamait. Ils crurent avoir pris une précaution suffisante en internant dans des châteaux-forts les principaux chefs des deux factions, parmi lesquels Corso Donati. Le cardinal légat se retira. D'après ce que rapporte Dino Compagni, les prieurs auraient eu raison de ne pas consentir à sa demande. Son but secret était d'abaisser le parti des Blancs et de faire prévaloir le parti contraire. Le poète s'est sou-

venu d'Acquasparta, qui fut le douzième général des franciscains; il l'accuse, au chant XII[e] du Paradis, d'avoir contribué au relâchement de son ordre.

Le plus pur patriotisme dirigea l'Alighieri en toutes circonstances, durant son passage aux affaires et même durant son exil. Ce fut lui qui lui inspira sa haine contre les fauteurs de discordes civiles et les traîtres à la patrie. Nous verrons de quel supplice affreux il les punit. Or, son civisme et sa sagesse dans l'exercice de ses fonctions furent précisément la cause de ses malheurs. Lui-même l'a déclaré dans une lettre que Leonardo Bruni connut et dont il cite ce passage : « Tous mes maux et toutes mes disgrâces tirent leur origine de ma néfaste élection au priorat. » Les Noirs, voyant que c'était lui qui avait fait échouer leurs intrigues, se mirent à le haïr. Ils l'accusèrent d'alliance secrète avec les Cerchi, alors que magistrat intègre, il n'avait pas hésité à confiner trois notables personnages de cette famille et jusqu'à son cher Guido Cavalcanti. Guido ayant obtenu, pour cause de maladie, de rentrer à Florence, où du reste il mourut bientôt, les ennemis de l'Alighieri lui reprochèrent d'être l'auteur de ce rappel, alors qu'il n'était plus prieur quand il fut ordonné.

Profondément convaincu que la Providence a sans cesse l'œil ouvert sur les événements de ce monde et les dirige, fier d'avoir mérité d'être un de ses instruments, Dante se plaît à mettre en évidence sa qualité d'homme prédestiné et l'importance de son rôle politique en se faisant à diverses reprises, comme s'il était un voyant d'Israël, dévoiler l'avenir. Nous avons cité déjà quelques-unes des prédictions qui lui ont été faites dans son voyage aux royaumes d'outre-tombe; voici ce qu'un damné, le florentin Ciacco, interrogé par lui sur l'issue des discordes qui troublent leur malheureuse cité, lui apprend : « Après de longues dissensions, les citoyens en viendront au sang, et le parti sauvage (1) chassera l'autre parti qui subira de

(1) Celui des Blancs; les Cerchi, ses chefs, étaient originaires des bois de Val de Siève dans le Mugello.

nombreux dommages. Mais il faudra qu'il succombe à son tour après trois révolutions du soleil, et que son rival domine, grâce à la puissance de tel qui actuellement louvoie. Le vainqueur pendant un long temps lèvera haut le front, maintenant son ennemi sous un joug pesant, malgré ses pleurs et son indignation (1). »

En effet, en 1301, Charles de Valois, appelé par Boniface VIII pour conquérir la Sicile, traverse la Toscane en se rendant à Rome. Les Noirs songent à se servir de lui pour l'exécution de leurs projets. Ils lui représentent ainsi qu'à Boniface, que les Blancs ne sont que des Gibelins, ennemis de l'Eglise et de la maison de France ; qu'avant donc de commencer son expédition, il doit pacifier Florence et réformer l'Etat de telle sorte que le parti guelfe n'ait plus désormais aucun péril à redouter. Les prieurs, devinant leurs intentions, députent au pontife, pour le dissuader d'écouter leur requête, quatre ambassadeurs parmi lesquels Dante. Mal reçus par Boniface, deux d'entre eux, gens peu sûrs, retournent à Florence. Dante et son troisième compagnon restent à Rome et y attendent de nouvelles instructions.

Cependant les Noirs, forts de l'appui du pape et du prince français, jettent le masque. Corso Donati rompt son ban, entre de force à Florence, délivre ses partisans prisonniers, chasse le podestat et oblige les prieurs à se démettre. Les Blancs sont attaqués dans leurs maisons. Carnage sans pareil. Un tiers de la ville est détruit par le fer et par le feu.

Nous comprenons la haine de Dante envers Boniface VIII qui a provoqué, bien qu'indirectement, un aussi épouvantable attentat, et envers Charles de Valois qui l'a laissé accomplir, qui même l'a favorisé. Le poète, aux traits acérés, est impitoyable pour Boniface. Il le maudit, moins à cause du mal que personnellement il lui a fait, que parce qu'il est l'allié de l'ennemi héréditaire de son pays, le protecteur de ses adversaires politiques, l'indigne suc-

(1) Enf., VI, 64.

cesseur du prince des apôtres, le prêtre simoniaque. Il nous le peint (1) sous l'apparence de la prostituée de de l'Apocalypse échangeant d'impures caresses avec un infâme géant (Philippe le Bel) et bientôt châtié ainsi que lui (2). Ailleurs (3), Guido de Montefeltro, condottiere honnête que Boniface a détourné de la vie cénobitique pour en faire son complice et l'aider dans sa lutte contre les Colonna, du fond de l'abîme où il expire sa complaisance criminelle, prononce une accusation terrible : « Le prince des nouveaux Philistins » a guerroyé près de Latran, « non pas avec les Sarrasins ni avec les Juifs », mais avec des chrétiens. Sa cupidité a changé le pasteur en loup (4) et chaque jour le vicaire du Christ trafique du Christ (5). Aussi la mesure est-elle comble. Au sein de la paix éternelle saint Pierre s'en indigne et ne peut retenir sa colère contre celui « qui usurpe sa place... vacante devant le Fils de Dieu », contre celui qui a fait « du lieu où ses os reposent un cloaque de sang et de pourriture », à la grande consolation de Lucifer qui s'en réjouit là où des hauteurs du ciel il est tombé (6). Mais l'heure de la justice divine ne tardera pas à sonner, et son porte-parole annonce au monde que le prévaricateur ira bientôt rejoindre en enfer les papes simoniaques (7).

L'histoire n'a pas ratifié ce jugement dépréciateur, ou du moins elle l'a réformé et beaucoup adouci. Elle reproche seulement à Boniface VIII d'avoir compromis la politique de ses prédécesseurs par son manque de modération et de prudence dans ses relations avec le roi de France, et d'avoir préparé la ruine de la puissance du Saint-Siège. Après sa mort, en effet, Philippe le Bel mit la main sur les affaires ecclésiastiques. En même temps com-

(1) Purg., XXVII, 149.
(2) *Ibid.*, XXIII, 44.
(3) Enf., XXVII, 70.
(4) Parad., IX, 137.
(5) *Ibid.*, XVII, 50.
(6) *Ibid.*, XXVI, 22.
(7) Enf., XIX, 53.

mença pour la papauté ce que les Italiens appellent la « Captivité de Babylone ». Dante paraît avoir senti que ses passions l'avaient rendu injuste, et a voulu honorer dans son ennemi le représentant de Notre-Seigneur. L'attentat sacrilège de Sciarra Colonna et de Nogaret excita sa colère et sa pitié, et lui inspira ces vers admirables du xx[e] chant du Purgatoire que nous avons cités déjà : « Je vois la fleur de lis entrer dans Agnani et le Christ prisonnier en la personne de son vicaire ; je le vois livré une seconde fois à la dérision; je le vois une seconde fois abreuvé de vinaigre et de fiel, et crucifié entre deux larrons. »

Il se montre bien moins cruel à l'égard de Charles de Valois (1). Quand il en parle dans le cours de son poème, il ne lui inflige d'autre flétrissure que celle de sa race. C'est plutôt contre les mauvais patriotes qui l'ont appelé qu'il tourne son ressentiment.

Grâce à l'appui de ce prince étranger, les Noirs triomphent. Afin d'assurer leur domination et de satisfaire leur vengeance, ils bannissent les Blancs, au nombre de six cents, et les condamnent à une amende. L'Alighieri et trois autres sont l'objet d'une mesure encore plus sévère. Voici les principaux articles de la sentence portée contre eux par le podestat, Cante Gabrielli d'Agubbio. C'était, dit le décret, un noble et puissant homme de guerre. L'Alighieri, se renfermant dans un silence méprisant, ne le mentionnera pas quand il composera son *Jugement universel*. Ce ne fut qu'un vil instrument entre les mains de ses ennemis. Il suivra en cette circonstance le conseil de Virgile faisant allusion à certains maudits que le ciel et l'enfer repoussent également à cause de leur bassesse : « Le monde n'a pas voulu que même leur souvenir leur survécût ; la miséricorde et la justice les dédaignent. Ne parle donc pas d'eux ; regarde-les seulement et passe (2). »

« D'après ce que rapporte l'opinion publique, telle est la

(1) Voir le chant xx[e] du Purg.
(2) Enf., III, 49.

teneur du décret, et ce qui est parvenu soit à nos oreilles, soit à la connaissance du conseil, attendu que les susnommés Palmieri des Altoviti, Dante Alighieri, Orlanduccio Orlandi, Lippo Becchi, alors qu'eux-mêmes ou quelqu'un des leurs, encore vivants ou ayant cessé de vivre, exerçaient l'office de prieurs... se sont rendus coupables, personnellement ou par autrui, de fraudes, de gains illicites, d'iniques extorsions de deniers ou de biens ; qu'ils ont reçu soit de l'argent ou d'autres valeurs, soit la promesse écrite ou tacite de quelque récompense pour qu'ils facilitent l'élection des futurs prieurs et gonfalonier; qu'ils ont ainsi acquis injustement ce qui ne leur était pas dû dans l'exercice de leur charge ; attendu qu'en outre ils ont, au détriment du trésor et des biens publics, fait des dons et des dépenses dans une intention hostile au Souverain Pontife et au prince Charles dont ils voulaient empêcher la venue, et, dans un but contraire à l'état de paix de Florence et du parti guelfe... ; attendu enfin que, par leurs intrigues, ils furent cause que la cité de Pistoie se divisa, qu'une partie de ses citoyens, les Noirs, fidèles et dévoués à la sainte Eglise romaine, en furent chassés ; que la dite cité rompit son union avec Florence, s'affranchit de son autorité et de la soumission qu'elle devait à la sainte Eglise romaine, ainsi qu'au prince Charles, pacificateur de la Toscane ;

« Par ces motifs, les seigneurs sus-nommés : Palmieri, Dante, Orlanduccio et Lippo, contumaces, sont condamnés à une amende de cinq mille florins petits. S'ils ne paient pas cette somme dans l'espace de trois jours, tous leurs biens seront ravagés, gâtés et deviendront propriété communale. En tout cas, que l'amende soit ou ne soit pas payée, les coupables sont bannis pour deux ans de la Toscane, leurs noms seront inscrits parmi ceux du peuple, et ils demeureront exclus à jamais, comme faussaires et prévaricateurs, de tout office et bénéfice public. »

Telle fut, s'écrie Boccace, la récompense du patriotisme de Dante ! Telle fut la statue de marbre qu'on dressa à la mémoire éternelle de sa vertu ! Un témoin des faits odieux

qui se passèrent alors, Dino Compagni, proteste avec énergie contre les accusations formulées dans l'infâme sentence, et apprend à la postérité quels furent les véritables voleurs des deniers publics et privés. On devine que ce furent les Noirs qui, quarante jours après, sous prétexte que l'accusé n'avait pas obéi à leur citation ni payé son amende, en conclurent qu'il s'avouait coupable. En conséquence, ils décrétèrent que, s'il tombait entre les mains de la force publique, il serait brûlé vif.

A la nouvelle de la révolution accomplie à Florence, Dante quitte Rome et se rend à Sienne. Les proscrits accueillis en cette ville décident de se joindre aux Gibelins toscans et romagnols, et d'établir à Arezzo le siège de leur parti. Ils prennent pour capitaine le comte Alessandro da Romena, et nomment douze conseillers pour l'assister. Dante est au nombre des élus.

Selon Bruni, les proscrits demeurèrent à Arezzo, de 1302, année de leur exil, jusqu'en 1304, se berçant de vaines espérances, car la fatale prophétie de Vanni devait entièrement se vérifier. Ce qui se passa au mois de mai de l'année 1302 fut un fâcheux présage de l'avenir réservé au parti vaincu. Les Noirs, maîtres de Florence, résolurent de se débarrasser par la force des Blancs, maîtres de Pistoie. Alliés aux Lucquois, ils confièrent le commandement de leur armée à Moroello Malaspina, marquis de Giovagallo a Luniginne dans le val de Magra. C'est ce qui est désigné par la « vapeur que Mars soulève » dans la vallée que l'on vient de nommer. Ce capitaine pensa venir plus facilement à bout de Pistoie en s'emparant d'abord de ses châteaux. Il assiégea celui de Serravalle. Les gens de Pistoie mirent sur pied tout ce qu'ils purent trouver de soldats pour le défendre. Une sanglante bataille eut lieu entre Serravalle et Montecatini, dans la plaine appelée par le poète « Champ picénien ». Les Lucquois et les Florentins furent vainqueurs. Tels sont les événements figurés par cette « nuée orageuse » du sein de laquelle devait jaillir la foudre dont tous les Blancs seraient frappés. C'était le commencement de la ruine de leur parti.

Pendant son séjour à Arezzo, Dante se lia avec Uguccione della Faggiuola qui exerçait en cette ville les fonctions de podestat, et à qui il dédia, en 1309, le premier cantique de la *Divine Comédie*. Uguccione reçut son ami, d'abord dans ses châteaux de Montefeltro, puis à Lucques, quand, en 1314, il en devint seigneur; enfin, plus tard, il lui fit accorder l'hospitalité à la cour de Cane Scaligero. Malgré les bons rapports qui existaient entre Uguccione et l'Alighieri, les exilés ne demeurèrent pas longtemps à Arezzo. Le pape s'était rapproché du chef gibelin et lui avait promis le chapeau de cardinal pour son fils. S'apercevant que le zèle de leur protecteur se refroidissait, les Blancs se réfugièrent à Forli. De là, avec l'appui des villes d'Imola, de Faenza, de Bologne et le concours de quelques chefs gibelins, ils dirigèrent une expédition contre Florence. Elle aboutit à un échec, la défaite de Puliciano (1303).

Retour des exilés à Arezzo et préparation de nouveaux projets. A la suite de la tentative infructueuse du cardinal Niccolò des Albertini, envoyé à Florence par Benoît XI dans un but de pacification, ils s'aperçoivent que tout accord avec leurs ennemis est impossible et se préparent de nouveau à la guerre. Trop de précipitation leur nuit. Ils sont encore vaincus. On ne sait si Dante participa à cette prise d'armes autrement que par ses conseils. C'est à elle assurément que Farinata fait allusion quand il dit à son compatriote : « Il ne se passera pas cinquante mois (lunaires) que tu sauras par expérience combien il est dur de ne pouvoir rentrer dans sa patrie. » (1)

La vie errante et la mort.

C'est à partir de ce jour que commencent vraiment les pérégrinations de Dante et que pour ce fils si tendre de Florence, le monde devient la vraie patrie : « *Nos autem*, dit-il en termes mélancoliques et doux au chapitre VI du

(1) Enf., x, 79.

livre premier de son De Vulgari eloquio, *nos autem cui mundus est patria, velut piscibus æquor, quanquam Sarnum* (1) *biberimus ante dentes, et Florentiam adeo diligamus, ut quia dileximus, exilium patiamur injuste...* » Sa triste destinée, Cacciaguida la lui avait prédite. Après l'avoir comparé à Hippolyte chassé d'Athènes par la cruauté et la perfidie de sa marâtre, le bienheureux ajoute : « On veut ton exil; déjà on le demande, déjà on le prépare et ce sera bientôt un fait accompli par ceux qui le méditent en ce lieu où chaque jour on trafique du Christ. Le parti vaincu sera, selon la coutume, déclaré coupable par la clameur publique; mais plus tard la vengeance divine témoignera en faveur de la vérité : toujours la vérité fait retomber la vengeance divine sur qui le mérite. Tu laisseras alors tout ce qui t'est le plus cher. C'est le premier trait que lance l'arc de l'exil. Tu éprouveras ensuite combien le pain d'autrui est amer et combien il est dur de monter et de descendre l'escalier d'autrui. Mais le fardeau qui pèsera le plus sur tes épaules, ce sera la compagnie méchante et imbécile en laquelle tu tomberas dans la vallée douloureuse : ingrate, folle et impie, elle se mettra toute contre toi. Mais bientôt elle, et non pas toi, en aura le front rouge (2). Ses actes donneront la preuve de sa nature bestiale, si bien qu'il sera beau pour toi d'avoir été seul tout ton parti. » (3)

Déjà auparavant Brunetto Latini avait révélé les mêmes secrets à son cher élève. « Ce peuple ingrat et méchant, descendu de l'antique Fiésole et qui tient encore de la nature du mont et du roc, parce que tu fais le bien deviendra ton ennemi. Et cela se comprend : il ne convient pas que le doux figuier fructifie parmi les âpres sorbiers. Une vieille légende répandue dans le monde désigne les Florentins sous le nom d'*aveugles;* c'est une race *avare*, *en-*

(1) *L'Arno.*

(2) De honte — allusion aux tentations infructueuses, auxquelles Dante s'était opposé, des Gibelins pour rentrer à Florence les armes à la main, notamment à celles de 1304 et de 1306.

(3) Parad., XVII, 46.

vieuse et *superbe*; aie soin d'être toujours pur de ses mœurs. La fortune te réserve cet honneur que l'un et l'autre parti aura faim de toi, mais que l'herbe soit toujours loin de leur bec. Que les bêtes de Fiesole fassent litière d'elles-mêmes (1), mais qu'elles ne touchent point à la plante (2), s'il en surgit encore une de leur fumier, en laquelle revive la sainte semence de ces Romains qui habitaient ce nid de perversité quand il fut construit » (3). Dante répond qu'il est prêt à subir tout ce que la fortune voudra lui imposer, content si sa conscience ne lui reproche rien. Et jusqu'à la fin de sa vie troublée, semble-t-il, il aura présente à l'esprit la recommandation de son maître et celle de cet autre maître plus vénéré encore, Virgile, qui dans un moment d'incertitude lui adresse ces paroles : « Marche derrière moi et laisse dire le monde; sois ferme et tel qu'une tour dont le souffle des vents ne fait jamais fléchir le sommet. » (4)

Malgré sa courageuse résolution, le fier banni est homme et rien de ce qui peut émouvoir le cœur de l'homme ne laisse insensible le sien. Au début de son livre *Le Banquet*, il regrette que le dispensateur universel des biens et des maux ne lui ait pas évité une injuste peine, celle d'exil et de pauvreté. « Mais il a plu aux citoyens de la très belle et très célèbre fille de Rome, Florence, de me rejeter de son doux sein où je naquis et fus nourri jusqu'à l'époque culminante de ma vie, et où, en paix avec elle, je désire de tout mon cœur reposer mon âme fatiguée et passer le temps qui me reste à vivre. Dès lors je suis allé errant et, comme un mendiant, montrant, contre mon vouloir, la plaie de la fortune, plaie dont une injuste coutume attribue l'origine au blessé. En vérité, semblable à un navire sans voiles et sans gouvernail, j'ai été porté vers divers rivages, vers divers ports, vers divers foyers par le

(1) Que les Florentins s'arrangent entre eux, se gouvernent à leur fantaisie.

(2) Aux honnêtes familles qui ressemblent aux familles antiques.

(3) On prétendait que Florence était une colonie romaine.

(4) Purg., v, 13.

vent desséchant qu'exhale la douloureuse pauvreté ; je suis apparu avili aux yeux de beaucoup qui peut-être, d'après certaine renommée, m'avaient imaginé sous un autre aspect; non seulement j'ai humilié ma personne devant eux, mais mon œuvre entière, celle que j'ai faite et celle que je dois faire, perd de son prix à leurs yeux » (1).

Touchants aveux d'une âme non moins sensible que vaillante! Ah! le vulgaire ignore ce que leur supériorité coûte aux hommes de génie et de quelles souffrances de toute sorte Dante, particulièrement, paya la sienne. Combien, en effet, il fut pénible pour lui de manger le pain et d'habiter la maison de l'étranger, c'est ce que nous allons comprendre en le suivant dans sa course incessante et irrégulière à travers les contrées du nord de l'Italie, les seules où il lui fût possible de chercher un asile.

On ne sait au juste où il séjourna du mois d'août 1304 au mois de juin 1306. On prétend, sans preuves, que ce fut à Forli auprès d'Ordelaffi, seigneur de cette ville, au Casantin chez les comtes Guidi, à la Faggiuola del Montefeltro chez Uguccione. D'autre part, on regarde comme probable qu'il se rendit à l'université de Bologne où il demeura jusqu'en mars 1306, époque à laquelle les Bolonais chassèrent les Blancs à l'instigation des Noirs de Florence. Le proscrit a gardé le souvenir de cette offense : il s'en est vengé en peuplant de Bolonais la fosse infernale où il châtie les séducteurs de femmes et les proxénètes (2).

La même année les Florentins assiégèrent Pistoie. Dino Compagni rapporte les horreurs qu'ils commirent alors. La malheureuse cité succomba. Dante et une partie de ses compagnons se retirèrent dans le Mugello, auprès des Ubaldini qui se disposaient à faire la guerre à Florence. Mais la discorde se mit dans cette famille, et son chef, Ugolino, traita avec les Florentins. C'est en ce moment que Dante, comme Cacciaguida le lui avait prophétisé, se sépara de sa compagnie et devint seul tout son parti.

(1) *Convito*, I, 3.
(2) Enf., XVIII, 58.

Il semble que du Mugello le banni se rendit à Padoue, puis en Lunigiane auprès du marquis Malaspina. Aussi prompt à manifester ses amitiés que ses haines, il a légué à la postérité le témoignage de sa reconnaissance envers les Malaspini. Au chant VIII[e] (vers 123) du Purgatoire, il célèbre devant Conrad II, mort en 1294, la gloire de sa maison connue dans toute l'Europe. Boccace nous apprend que les sept premiers chants de la *Divine Comédie*, retrouvés en 1307 à Florence, furent envoyés à Moroello Malaspina pour qu'il les remît à leur auteur.

Les hostilités entre les Guelfes noirs et les Guelfes blancs alliés aux Gibelins continuèrent de 1307 à 1308. Fidèle à sa résolution, l'Alighieri n'y prit aucune part. Où habita-t-il durant cette période? On ne le sait pas au juste. On pense que ce fut de nouveau dans le Casentin où il s'éprit d'une dame dont le nom est resté inconnu. Lui-même relate cette aventure dans une lettre à Moroello (1). Nous y voyons avec quelle facilité son cœur, toujours secrètement ardent, s'enflammait. « A peine, écrit-il, plein de sécurité, sans aucune méfiance, avais-je posé le pied sur les rives de l'Arno, que soudain, hélas! une femme telle qu'un éclair tombant du ciel m'apparut je ne sais comment. Elle convenait entièrement à mes idées, à mes habitudes et à ma position. Oh! comme, frappé d'admiration, je restai muet à sa vue!... Mais, de même qu'à l'éclair qui sillonne le ciel succède un coup de tonnerre, de même, à l'aspect de cette flamme de beauté un amour puissant et impérieux s'empara de moi. Terrible, impitoyable et tel qu'un seigneur chassé de sa patrie qui rentre en son domaine après un long exil, cet amour, en pénétrant en moi, tua, expulsa ou enchaîna tout ce qui s'y trouvait. »

Du Casantin Dante se serait rendu à Forli.

Au printemps de 1309, on le retrouve en Lunigiane d'où, par les rivières de Gênes et de Provence, il se dirige vers Paris afin d'y acquérir de nouveaux trésors de science. Il avait alors terminé la première partie de son poème.

(1) Lettre III[e] de l'édition de Fraticelli.

En 1310, il quitte Paris à la nouvelle que Henri de Luxembourg descend en Italie. Il se rend à Milan où ce prince s'était arrêté pour ceindre la couronne de fer en sa qualité de roi des Romains. Là il écrit aux princes et aux peuples d'Italie la lettre, devenue fameuse, dont nous allons donner la substance. Déjà auparavant il avait envoyé à ses amis de Florence et aux recteurs de la république plusieurs suppliques dans lesquelles il sollicitait la grâce du retour, une, entre autres, adressée au peuple florentin, et qui, selon Leonardo Bruni, commençait par ces mots : *Populus meus, quid feci tibi?* Mais l'élection de Henri et la connaissance de ses projets, en ranimant les espérances du banni, lui font changer de ton et reprendre son langage altier, qui ne tardera pas à devenir celui de la colère et de la menace.

Dans son encyclique *A tous et à chacun, aux rois de l'Italie, aux sénateurs de la cité vénérable, aux ducs, aux marquis, aux comtes et aux peuples, l'humble Italien, Dante Alighieri, citoyen de Florence, injustement proscrit,* débute en leur souhaitant la paix. Ensuite, il leur annonce qu'ils seront prochainement délivrés de l'oppression qu'ils subissent et relève leur courage. Puis il expose, en quelques traits rapides, sa doctrine politique et les bienfaits de la monarchie universelle. Dans sa joie de voir ses plus chers désirs au moment de se réaliser, dans son amour du régime parfait qu'il rêve pour sa patrie, sa prose latine prend l'expression poétique et s'élève jusqu'au lyrisme. Nous croyons entendre, tantôt la prophétesse Marie chantant le cantique d'action de grâces sur les bords de la mer qui vient d'engloutir l'armée de Pharaon, tantôt le vieillard Siméon célébrant la venue du Sauveur du monde. L'enthousiaste écrivain embellit son style d'images riantes empruntées à la nature.

« Voici qu'est arrivé l'heureux temps où paraissent soudain des signes de consolation et de paix. Voici que brille l'aurore d'un jour nouveau. Elle commence à dissiper les ténèbres d'une longue calamité. Déjà le souffle des légers vents d'Orient s'anime; le ciel s'empourpre à l'horizon et,

par sa douce sérénité, affermit l'espoir des nations. Nous allons donc enfin voir de nos yeux la joie si inattendue, nous qui avons passé tant de nuits à veiller dans le désert. Le soleil pacifique va se lever et, dès que le premier trait lancé par lui vibrera, la justice qui, semblable à la fleur d'héliotrope privée de son astre, languissait, aussitôt reverdira. Dans sa lumière radieuse se rassasieront tous ceux qui ont faim et soif, et devant l'éclat de sa force les partisans de l'iniquité seront confondus. »

Suit cette autre image tirée du Livre saint : « Le fort lion de la tribu de Juda a ouvert ses oreilles miséricordieuses et, ému de pitié aux lamentations de la captivité universelle, a suscité un second Moïse qui arrachera son peuple à l'oppression des Egyptiens et le conduira dans la terre où coulent en abondance le lait et le miel. » Nulle expression n'est trop énergique pour caractériser dignement le nouveau Messie libérateur. « Italie, réjouis-toi..., car ton époux, consolation du monde et gloire de ton peuple, le magnanime Henri, divin, auguste, césar, se hâte d'accourir à ses noces. Sèche tes larmes et efface jusqu'aux traces de ton affliction, ô ma toute belle ! Il approche celui qui te délivrera de la prison des impies et qui, frappant les méchants du tranchant de son glaive, les détruira; le maître dont la vigne sera louée à des cultivateurs qui, au temps de la récolte, rendront le fruit de justice. »

Comme le Sauveur est César et que sa majesté découle de la source même de la pitié, c'est-à-dire de Dieu, il pardonnera à tous ceux qui feront appel à sa miséricorde; mais, comme il est auguste, il poursuivra jusqu'en Thessalie les criminels et les impénitents.

Pressante invitation aux peuples de la Lombardie de faire en sorte que l'aigle, quand avec la rapidité de la foudre il descendra des montagnes, ne trouve pas ses aiglons chassés et leur nid occupé par des corbeaux. Qu'ils se souviennent qu'à leur sang scandinave du sang troyen et latin est mêlé, et qu'ils obéissent à l'envoyé de Dieu. Résister à son autorité, serait résister à l'autorité divine et

se mettre en révolte contre une volonté coégale de la Toute-puissance.

Les dispositions malveillantes des villes lombardes à l'égard de Henri de Luxembourg justifiaient les alarmes de Dante, dont l'appel, on le sait, resta sans effet. Ces villes n'étaient pas décidées à se soumettre. Elles prétendaient n'appartenir ni à Dieu, ni à l'Eglise, ni à l'empereur, mais à elles-mêmes. Aussi ne tardèrent-elles pas à expulser, avec leurs Gibelins, les vicaires impériaux, les aiglons que l'aigle avait rétablis, et à se révolter. Henri dut employer la force à pacifier la Lombardie.

Puis l'auteur de la lettre, se tournant du côté des opprimés, de ceux qui ont avec lui supporté l'injustice et pleuré, après leur avoir dit de hausser leurs cœurs, le salut étant proche, les engage à repousser toute pensée de vengeance et à pardonner. A ce signe le Pasteur les reconnaîtra pour des brebis de son troupeau. Car le pouvoir de châtier dont il dispose, il le tient de la divinité et si, à l'exemple de la Bonté suprême, il n'hésite pas à corriger sa famille quand il le faut, plus volontiers il a pitié d'elle.

Paroles admirables dans la bouche d'un homme si injustement et si cruellement persécuté; touchante et sublime réponse au décret d'ennemis implacables qui l'avaient condamné à être brûlé vif s'il tombait entre leurs mains! L'âme de Dante se révèle ici dans toute sa magnanimité.

Le patriote termine en exhortant les Italiens à se lever tous et à marcher au-devant de leur roi, non pas comme des esclaves décidés à subir un joug, mais en hommes libres choisissant un gouvernement tutélaire et fort. Qu'en même temps ils honorent le prince romain : Dieu lui a donné la terre et tout ce qu'elle renferme; il l'a prédestiné à sa mission, et sa mission, l'Ecriture sainte l'a attestée, l'Eglise, en la personne de Clément successeur de Pierre, l'a confirmée.

Sourds à la voix de leur concitoyen, les Florentins s'apprêtent à résister vigoureusement à Henri. Ils se hâtent de relever les fortifications de leur ville que l'on avait abattues pour agrandir l'enceinte. A défaut de murailles, pressés

par le temps, ils élèvent des palissades et creusent des fossés. Dante irrité leur écrit (31 mars 1311) une lettre non moins célèbre que la précédente et qui porte pour adresse : *Aux très criminels Florentins*, chef-d'œuvre d'invective éloquente et passionnée.

Il commence par poser en principe que la Providence divine, dans sa bonté, a disposé les affaires humaines en vue de leur administration par le sacro-saint Empire romain, afin que, sous sa tutelle à la fois puissante et douce, le genre humain pût vivre en paix et accomplir son œuvre : le développement de la civilisation. Que ce soit là une loi providentielle, l'Ecriture sainte le déclare, l'antiquité païenne appuyée sur la seule raison, l'affirme, et les désordres qui éclatent partout dans la société civile pendant la vacance du trône impérial le prouvent. Que tous ceux donc qui, dans leur présomption téméraire, se révoltent contre cette manifestation de la volonté de Dieu, sachent que la sentence du juge sévère est suspendue sur leur tête. Que les Florentins, particulièrement, ces transgresseurs des lois divines et humaines, devenus par l'effet de leur insatiable cupidité capables de n'importe quel forfait, redoutent la seconde mort pour avoir les premiers et seuls, protesté par leurs clameurs contre la gloire du prince romain, maître du monde et ministre du Très-Haut. Ils repoussent le devoir imposé à tout sujet et invoquent la prescription, comme si les droits publics pouvaient en aucun temps être prescrits. Ils tentent de se soustraire au Saint-Empire et de fonder un Etat nouveau, comme si la civilisation florentine et la civilisation romaine n'étaient pas la même chose. Pourquoi alors ne prétendent-ils pas aussi usurper le gouvernement apostolique? Que la considération suivante touche leurs cœurs endurcis : s'ils en sont venus à ce point que l'audace de leurs projets criminels ne les effraie plus, s'ils ne redoutent nullement le courroux céleste, c'est l'indice de leur condamnation. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Ne l'avoir pas, c'est l'annonce du châtiment ; c'est déjà le châtiment lui-même ; et il n'y a pas d'état plus épouvan-

table que celui d'un criminel qui agit sans honte et sans remords. Souvent l'impie est frappé de cette peine : après avoir oublié Dieu pendant la vie, à la mort il s'oublie lui-même en perdant la conscience de ses actions.

Que, du moins, les téméraires Florentins craignent la justice humaine. Les fossés, les remparts et les tours derrière lesquels ils s'abritent, ne leur serviront de rien quand l'aigle abattra son vol sur leur ville. Ils verront avec la plus profonde douleur leurs édifices détruits par le bélier et par le feu, leurs églises dévastées, leurs femmes et leurs enfants en proie à l'épouvante, et la populace furieuse, poussée à bout par la faim, tourner sa colère contre eux. Puis leur ville, après de longues souffrances, sera livrée à l'étranger, et le petit nombre d'entre eux qui aura échappé au carnage ou à la captivité, sera condamné à l'exil.

Dans son indignation et son ressentiment, l'Alighieri ne se borne pas à ce terrible tableau des malheurs réservés à ceux qui conspirent contre l'impérial législateur. Son regard perçant pénètre jusqu'au fond de leur âme, et il les démasque; ce sont des imposteurs. Le jour, sur leur face et dans leurs discours, ils simulent l'espérance, alors qu'intérieurement ils tremblent de terreur. La nuit, ils se réveillent tout à coup, glacés d'effroi à la pensée des présages funestes qui ont troublé leur sommeil, ou au ressouvenir des terribles débats de la veille. Qu'ils cessent donc de dissimuler et reconnaissent que le temps est venu de laisser là leur orgueilleuse présomption et de se repentir. Leur changement tardif ne leur assurera pas un pardon immédiat; il sera seulement pour eux le début de l'expiation.

Ce langage violent, mélange de reproches et de menaces, ne produisit d'autre effet que d'augmenter l'irritation des Florentins contre Dante. Ils décidèrent que les mesures de clémence, prises récemment envers un certain nombre de bannis, ne lui seraient pas applicables. Décidés plus que jamais à la résistance, ils renouvelèrent l'alliance avec le roi Robert de Naples et les cités guelfes de Toscane.

Alors Dante, cédant à son impatiente ardeur, se tourne

vers Henri occupé à châtier les rebelles de Lombardie, et, du même asile où il vient d'écrire sa lettre à ses concitoyens, « des confins de la Toscane, près des sources de l'Arno » (1), il stimule son zèle et le presse d'agir contre sa propre patrie.

« Sur les bords du fleuve de confusion (2), longtemps nous avons pleuré invoquant la protection de notre juste roi pour qu'il nous rétablisse dans nos droits. Nos soupirs ont cessé quand nous avons appris que le successeur de César et d'Auguste franchissait l'Apennin. Mais le retard que tu mets à venir nous étonne. Tu persistes à rester en Lombardie, loin de la Toscane que tu sembles oublier. Tu crois y venir à bout avec le temps de l'hydre de la révolte; mais chaque tête que tu coupes à la bête malfaisante repousse aussitôt. Si l'on veut détruire un arbre, il faut l'arracher et ne pas se borner à en retrancher les rameaux. Extirpe donc le mal dans sa racine. Le monstre que tu combats ne s'abreuve ni aux eaux du Pô, ni à celles du Tibre; c'est dans le courant de l'Arno qu'il se désaltère, et son nom, si tu ne le connais pas, est Florence. Florence, voilà la vipère qui darde contre sa mère, la brebis malade qui infecte tout le troupeau, la Myrrha qui trouve dans les caresses de son père l'aliment de sa flamme incestueuse, l'Amata inspirée par les Furies qui, repoussant le gendre élu par le destin, appelle celui que le destin a exclu (3) et l'excite à la guerre, et qui, en expiation de ses forfaits, finira par se détruire de ses propres mains. Sus donc, fils d'Isai! Tu combats sous l'œil de Dieu. Que son regard t'encourage! Frappe-le, nouveau Goliath. Lui tombé, la nuit de l'épouvante couvrira l'armée des Philistins. Ils s'enfuiront; Israël sera délivré; notre héritage nous sera rendu, et, aux gémissements des exilés de Babylone pleurant en se ressouvenant de Sion, succèderont les chants d'allégresse des citoyens vivant en paix dans leur patrie reconquise. »

(1) Du château de Porciano qui appartenait aux comtes Guidi.
(2) Traduction du mot Babylone ou Babel.
(3) Le roi Robert.

Hélas! cet espoir ne devait pas se réaliser. Henri VII, résolu à ne point laisser d'ennemis derrière lui, n'en poursuivit pas moins sa campagne en Lombardie. Puis, ce pays pacifié en apparence, il se rendit à Pise et de là à Rome où il se fit couronner empereur le 29 juin 1312. Ce ne fut que deux mois après qu'il marcha sur la Toscane, s'arrêtant à Arezzo pour y réorganiser ses troupes avant d'attaquer Florence. Florence n'échappa au danger qu'en refusant la bataille et en se fortifiant solidement à l'intérieur. L'empereur rentra à Pise avec son armée. On sait qu'il mourut en cette ville en 1313, au moment où il s'apprêtait à envahir le royaume de Naples.

Le voyageur qui visite la vieille et glorieuse cité pisane, découvre, parmi les œuvres de sculpture que l'on conserve au Campo-Santo, le tombeau du héros de Dante, de ce prince qui doit sa renommée à Dante beaucoup plus qu'à lui-même. Ce monument est surmonté de la statue couchée de celui à la mémoire de qui il est consacré. « Le pauvre empereur, écrit M. Ampère (1), a la tête à demi soulevée; il semble faire un effort inutile et retomber sous le poids de sa faiblesse... Sa tombe raconte sa vie. » Elle raconte en même temps celle du grand Florentin. Quelle amère déception il dut éprouver à la disparition subite de l'homme providentiel, du messie sauveur que, dans son enthousiasme poétique il comparait au soleil se levant sur un jour de bonheur, et à l'âme auguste de qui il accorde une place de choix en Paradis, un trône au sein de la rose mystique formée par la milice céleste, tout près de Dieu (2). Quelle humiliation pour son orgueil, quand il sentit qu'aucune de ses terribles prophéties ne s'accomplirait, que toutes ses menaces seraient vaines, que les méchants continueraient à triompher et les bons à souffrir! Nul document précis ne nous est parvenu qui nous révèle l'état de son âme après ce coup inattendu; mais la lecture de son poème nous permet de deviner ce qui certainement se passa

(1) *Voyage dantesque.*
(2) Parad., XXX, 137.

chez cet homme si sensible, si passionné, si irritable, qu'animaient au plus haut degré la foi en un dogme politique sacré, l'amour de la justice absolue et le patriotisme.

Ce fut en vérité cette dernière vertu qui lui inspira toutes ses pensées et tous ses actes. En maintes circonstances il déplore la triste situation de sa malheureuse patrie en proie aux discordes civiles, et il enveloppe dans la même réprobation ceux qui en sont les auteurs, aussi bien les ambitieux Gibelins que les Guelfes factieux (1). Au vestibule du Purgatoire, il fait se rencontrer deux Italiens, nés dans la même ville à des époques très éloignées l'une de l'autre, les poètes Virgile et Sordello (2), et nous les montre s'embrassant joyeusement à plusieurs reprises. D'après Ozanam, ce baiser est l'indice de la sympathie qui existe entre deux favoris des Muses; c'est aussi le symbole exprimant l'union de la civilisation ancienne avec la nouvelle; mais, dans la pensée de Dante, c'est par dessus tout le signal de la réconciliation entre compatriotes trop longtemps séparés, le gage d'une paix féconde qui ne sera plus troublée.

Ce qui nous le fait croire, c'est le cri que la touchante action des deux Mantouans lui arrache : « Ah ! Italie, terre esclave, navire emporté sans voiles dans une grande tempête, etc. », et l'imprécation contre Albert d'Allemagne, qui le suit. Nous avons rapporté ce magnifique mouvement d'éloquence enflammée, plein d'une poétique amertume, que terminent ces paroles ironiques : « O ma Florence, réjouis-toi, ce discours ne te touche nullement, grâce à la sagesse de ton peuple... Sois dans l'allégresse, car tu possèdes la richesse, la paix et la prudence. » On le voit, et les lettres écrites plus haut le prouvent suffisamment déjà, Dante s'est laissé parfois entraîner au-delà des justes limites qu'un esprit sage se pose. Excusons-le en alléguant de nouveau l'ardeur de son patriotisme et cette incessante aspiration de son âme, jamais satisfaite, tou-

(1) Parad., VI, 97.
(2) Sordello de' Visconti, poète et lettré remarquable.

jours renaissante : le désir du bonheur de tous et de chacun.

Où se retira le proscrit après la mort de Henri de Luxembourg? Une tradition constante veut que ce soit, pendant un certain temps, au monastère des Camaldules de Sainte-Croix de Fonte Avellana, sur le territoire de Gubbio, aux flancs de l'alpe appelée Catria : site sauvage, conforme à ses tristes mais grandes pensées d'alors, et qu'il décrit au chant xxi[e] (vers 106) du Paradis. C'est dans ce pieux asile que Pierre Damien s'était sanctifié. On y montre encore de nos jours la chambre où le poète composa, dit-on, une partie de sa *Divine Comédie.*

Huit mois après la mort de l'empereur, le pape Clément V disparaît à son tour de la scène du monde, emportant dans la tombe les malédictions de l'exilé. Celui-ci reprend aussitôt sa plume et écrit aux cardinaux italiens qui font partie du conclave assemblé à Carpentras, pour les engager à nommer un pape de leur nation.

L'accroissement redoutable de la prépondérance française et l'ingérence de plus en plus grande de la France dans les affaires de son pays, non moins que le zèle pour l'Eglise, lui avaient inspiré cette démarche. Après avoir débuté par ces paroles de Jérémie : « Ah! comme la cité qui était pleine de peuple, est assise solitaire! La maîtresse des nations est devenue telle qu'une veuve », il fait remarquer aux membres du Sacré-Collège que la cupidité du sacerdoce a amené le discrédit dans lequel la religion est tombée et le désordre actuel. Puis, avec sa hardiesse et sa véhémence ordinaires, les mettant personnellement en cause : « Vous, leur dit-il, les primipiles de l'Eglise militante, en négligeant de diriger dans la carrière qui manifestement lui a été tracée, le char de l'Epouse du Crucifié, à l'exemple de l'incapable Phaéton, vous l'avez précipité hors de la bonne voie... Je ne vous proposerai point de modèles à suivre, à vous qui ne présentez pas la face, mais les épaules, à ce char, et que l'on compare justement à ces hommes que le Prophète (Ezéchiel) aperçut dans une vision tournant le dos au temple; à vous qui, méprisant le

feu envoyé par le ciel, entretenez sur les autels un feu profane; à vous qui vendez les colombes dans le temple, etc... Prenez garde!... Ne bravez pas la patience de Celui qui vous attend à l'heure du châtiment...

« Quel est cet audacieux, répliquerez-vous avec dédain peut-être, qui, ne redoutant pas le prompt supplice d'Ozée, porte la main à l'arche comme si elle allait tomber? — Certes, de toutes les brebis que paît Jésus-Christ je suis une des moindres; on ne m'a revêtu d'aucune autorité pastorale dont je puisse abuser, car la richesse n'est pas ma compagne. Ce n'est point par sa grâce, mais par celle de Dieu, que je suis ce que je suis, et seul le zèle de la maison de Dieu me dévore. D'ailleurs la vérité, aimée de Dieu, sort de la bouche même des petits enfants, et l'aveugle-né la confesse, alors que les Pharisiens non seulement la dissimulent, mais s'efforcent méchamment de la dénaturer. »

Dante déclare n'avoir d'autre but que, si toute honte n'est pas éteinte chez eux, de faire monter le rouge de la confusion au front des cardinaux et de tous ceux qui ne sont des archimandrites que de nom. C'est pour cela, que parmi tant de pasteurs de brebis, égarées parce qu'on les a négligées et mal gardées, pasteurs qui ont usurpé leur charge, dans le deuil de la mère Eglise il fait entendre une voix pieuse : « Ah! mère très sainte, épouse du Christ, quels fils tu engendres par l'eau et en esprit, pour ton propre déshonneur! »

Enfin, prenant à partie les cardinaux Orsini et Gaetani qui, depuis leur enfance, connaissent le Tibre sacré, Dante les prie d'avoir présente aux yeux l'image de la capitale du Latium, solitaire et veuve, privée de ses deux luminaires et dont le cruel Annibal lui-même aurait eu pitié. C'est à eux surtout, qui sont la cause de l'éclipse de la cité-soleil (1), de rougir, de gémir et de racheter leurs

(1) Les cardinaux Napoleone Orsini et Francesco Gaetani, par leur entente avec les Colonna, avaient causé l'élection de Bertrand de Got.



méfaits. Qu'ils soutiennent donc les droits de l'Eglise, de Rome, de l'Italie, de la chrétienté entière, et combattent virilement, afin que l'opprobre des Gascons qui, dans leurs désirs furieux, prétendent usurper la gloire des Latins, reste en exemple à la postérité pendant tous les siècles à venir.

Cette lettre ne pouvait guère, semble-t-il, produire le résultat espéré par son auteur, On y démêle l'intention de réprimander et de blesser plutôt que de convaincre et de convertir ceux à qui elle est adressée. C'est un trait acéré lancé par une main hostile. D'ailleurs le vote des six cardinaux italiens ne pouvait prévaloir contre celui de leurs dix-huit collègues, tous du parti gascon, pour nous servir de l'appellation méprisante de l'Alighieri, c'est-à-dire du parti du roi de France. En outre, les fauteurs de leurs adversaires envahirent en armes le conclave et obligèrent les cardinaux italiens à s'enfuir. Ce ne fut qu'après un interrègne de deux ans que le Français Jean XXII fut nommé.

On doit voir dans son vif désir du rétablissement du Saint-Siège à Rome une preuve nouvelle de l'amour que Dante portait à sa patrie. La politique des papes n'était pas celle de son parti; mais ce rétablissement rentrait dans son système gouvernemental et était conforme à son opinion sur la grandeur et les destinées de Rome.

A la suite du funeste événement qui détruisait ses illusions, l'exilé se retire à Lucques auprès d'Uguccione, seigneur de cette ville et de Pise (1314). Dans sa nouvelle résidence il achève le Purgatoire et devient amoureux de la Gentucca dont il est question au chant XXIV[e] de ce cantique.

Uguccione della Faggiuola, qui releva la bannière humiliée des Gibelins et la fit triompher pendant deux ans, dut paraître à Dante le héros providentiel appelé à réaliser ce que Henri VII n'avait pu accomplir. De fière prestance, de haute taille, d'une vaillance et d'une force en apparence surhumaines, éloquent et spirituel, il possédait toutes les qualités physiques et morales qui séduisent les hommes. Il jouissait d'un grand renom militaire et toutes les

bouches célébraient ses exploits légendaires. Peut-être est-ce à lui que le poète fait allusion quand il parle de ce *veltro*, ou lévrier mystérieux, qui doit sauver l'Italie.

Maître de Pise et de Lucques, l'intrépide capitaine tourna ses regards sur Florence. En 1315, il envahit le pays soumis à la domination de cette capitale et vint camper devant Monte-Catini, forteresse du val de Nievole, qui empêchait sa marche en avant. Terrible bataille dans laquelle les Florentins sont vaincus. Les sinistres prédictions de Dante semblent se vérifier en partie. Alors ses concitoyens, voyant en lui l'instigateur de ce funeste événement, le condamnent pour la quatrième fois : la sentence porte qu'il perdra la tête par la main du bourreau.

Au lieu de profiter de sa victoire, Uguccione ne s'occupe que d'asseoir sa domination. Elle ne tarde pas à se changer en tyrannie. Afin d'y échapper, Lucques se révolte en faveur de Castruccio Castracani, un de ses principaux citoyens. Pise également recouvre sa liberté. Dante cherche un nouveau refuge. Où le trouva-t-il? on l'ignore. Peut-être accompagna-t-il son ami en Lunigiane, chez Spinetta Malaspina. Nous avons vu qu'il a payé son tribut de reconnaissance à ces protecteurs.

Délivré désormais de toute crainte, le parti guelfe de Florence rend une ordonnance accordant aux exilés et aux bannis le droit de rentrer aux conditions suivantes : payer une certaine somme, puis, en grande humilité, une mître en tête (1), un cierge à la main, se rendre processionnellement à l'église San Giovanni pour y déposer une offrande en expiation de leurs délits. C'était ce qu'on exigeait des voleurs et des homicides que l'on grâciait. Beaucoup de compagnons d'exil de l'Alighieri, les Tosinghi, les Rinucci, les Mannelli, acceptèrent cette humiliation ; mais lui ne voulut pas s'y soumettre et, dans une lettre pleine de noble fierté, il annonce sa résolution à un religieux florentin, son ami et son allié, qui lui avait fait part du décret.

« Avec un vif sentiment de reconnaissance et d'affection,

(1) Signe d'infamie.

j'ai appris par votre lettre combien mon retour en notre patrie vous était cher. Je vous en suis d'autant plus obligé que bien rarement il arrive aux proscrits de trouver des amis. Je réponds à ce que vous me mandez, et si ma réponse n'est pas celle que la faiblesse de caractère de certaines personnes voudrait peut-être, je vous prie affectueusement de la soumettre à une profonde méditation avant de prononcer votre jugement.

« Voici donc ce qui... m'est signifié par l'ordonnance récemment rendue à Florence et relative à l'absolution des bannis : si je consens à payer une somme d'argent déterminée et à subir la honte de l'offrande, je pourrai recevoir mon pardon et rentrer immédiatement...

« Est-ce là le rappel glorieux grâce auquel, après quinze années presque d'un exil douloureux, Dante Alighieri recouvrera sa patrie? Est-ce là ce que mérite son innocence, évidente pour tous? Est-ce là la récompense des sueurs et des peines que lui ont coûtées ses longs et incessants travaux? Loin de l'homme de cœur, du familier de la philosophie, cette bassesse dont seule une âme de fange est capable, qu'à l'exemple d'un Ciolo et d'autres infâmes, et comme un vaincu, il vienne se livrer lui-même! Loin de celui qui a toujours exalté la justice, qu'après avoir souffert tant d'injustices il paie tribut à leurs auteurs comme à des maîtres légitimes!

« Ce n'est pas là, mon père, une voie pour retourner dans sa patrie. Si, par votre entremise ou par celle d'autres personnes, il s'en présente une où la réputation ni l'honneur de Dante n'aient à déroger, je l'accepterai et ce n'est point à pas lents que je la parcourrai. S'il n'en existe pas une pareille, jamais je ne rentrerai à Florence. Eh quoi! ne pourrai-je contempler partout la splendeur du soleil et des étoiles? Ne pourrai-je sous tout ciel méditer les douces vérités, si d'abord non seulement je ne me dépouille de toute gloire, mais si je ne me couvre d'ignominie à la face du peuple florentin et de la cité entière? Et certes! le pain non plus ne me manquera pas! »

Magnifique langage, touchant au sublime! Il nous révèle

toute la grandeur d'âme du petit-fils de Cacciaguida et fait oublier les paroles de colère et de haine excessives que ses passions politiques lui avaient précédemment inspirées. Le fier proscrit reprend donc son bâton de pèlerin.

En 1317, Cane della Scala, jeune homme de vingt-cinq ans, beau, riche et libéral, était seigneur de Vérone. Il accueillit dans sa maison Dante qui n'a pas manqué de louer sa courtoisie et d'assurer ainsi l'immortalité à son nom (1). En outre, il lui a dédié la troisième partie de son poème.

Le dernier lieu que l'exilé habita fut Ravenne où, en 1319 ou 1320, Guido Novello da Polenta, seigneur de cette ville, le reçut avec les mêmes égards que Can Grande. Remarquons ici que ce Guido da Polenta n'est pas, comme beaucoup l'ont cru et publié, le père de Francesca de Rimini. Celui-ci fut Guido l'Ancien, grand-père de Guido Novello, ou le jeune. Le bienfaiteur de Dante était, par conséquent, le neveu de Francesca. Il envoya son hôte en qualité d'ambassadeur auprès des Vénitiens avec lesquels il était en guerre. Au retour, la voie de mer lui étant fermée, Dante dut traverser les marais du littoral. Il y contracta le germe d'une maladie, une fièvre pernicieuse, sans doute, qui s'aggrava malgré les soins dont il fut entouré et à laquelle il succomba le 14 septembre 1321, à l'âge de cinquante-six ans et quatre mois.

Nous nous le représentons en esprit, à sa dernière heure, étendu sur son lit qui sera bientôt un lit funèbre, son pénible voyage sur la terre achevé, au moment de toucher au port. Nous le voyons levant avec effort au ciel son regard prêt à s'éteindre et, dans une de ses merveilleuses visions accoutumées, apercevant au sein de la gloire éternelle l'objet constant de ses pensées, sa chère Béatrice assise parmi les trônes et s'y faisant une couronne des rayons divins. Et nous entendons cette prière que ses lèvres ne peuvent prononcer, mais qu'il murmure au fond de son cœur : « O femme en qui mon espérance vit et se

(1) Parad., XVII, 70.

fortifie! Toi qui, par ton pouvoir et ta bonté m'as obtenu la grâce de contempler tant et de si grandes choses et d'en supporter l'éclat; qui m'as tiré de l'esclavage et mené à la liberté par toutes les voies, par tous les moyens en ta puissance, veille à ce que tes bienfaits ne soient pas perdus et à ce que mon âme, que tu as guérie, te plaise quand elle sera détachée de mon corps (1). » Cette pieuse invocation finie, le regard du mourant semble se ranimer, car il a vu Béatrice, de son séjour sublime, lui sourire puis se tourner vers la Source éternelle. Alors son âme est soudain délivrée de sa prison terrestre et, soulagée pour toujours du fardeau des souffrances, elle monte contempler, en compagnie de la bienheureuse, la face de Celui qui pendant tous les siècles est béni (2).

« Le magnifique chevalier Guido da Polenta, nous apprend Boccace, fit parer le corps de Dante des attributs du poète; puis de notables citoyens le portèrent sur leurs épaules au couvent des Frères Mineurs avec tous les honneurs qu'il méritait, et le deuil public l'y accompagna. Là un tombeau de simple pierre le reçut. Guido, suivant l'usage à Ravenne, retourna ensuite à la maison que le défunt avait habitée, et, tant en considération de la science profonde et des qualités éminentes du grand homme que pour la consolation de ses amis, il y prononça un long et brillant discours. » L'intention de ce seigneur était d'élever à Dante un monument digne de lui et sans égal. Mais les circonstances : son exil suivi bientôt de sa mort, l'en empêchèrent. Ce ne fut qu'en 1483 que Bernabo Bembo, gouverneur de Ravenne pour les Vénitiens, fit exécuter ce projet par l'architecte-sculpteur Pietro Lombardo. Pietro, malgré son double talent, ne réussit guère : à l'intérieur d'une chambre obscure, sous une coupole mesquine, l'auteur de la *Divine Comédie*, le menton appuyé sur sa main gauche, lit un livre placé sur un pupitre. Au-dessus de ce haut relief, une guirlande enferme ces mots : *A la vertu et*

(1) Parad., xxxi, 79.
(2) *Vita nuova*, à la fin.

à l'honneur. Conception insignifiante! Quel amer regret s'empare de l'esprit quand on songe que précisément alors florissaient, dans la patrie du grand citoyen, des tailleurs de marbre dont le génie mystique aurait compris le sien, des sculpteurs de mausolées chrétiens tels que les deux Rossellini, Benedetto da Majano et Mino de Fiesole! Et encore l'auteur de ce triste monument ne l'acheva-t-il pas. Le cardinal Domenico Corsi le fit continuer en 1691 et le cardinal Luigi Valenti le fit terminer en 1790 seulement. Il fallut quatre cent soixante-neuf ans pour que le projet de Guido reçût son entier accomplissement.

La mauvaise fortune poursuivit donc le pauvre Dante au-delà de la vie et pendant longtemps encore. Le premier témoignage de repentir, trop tardif, de son ingrate patrie, est une peinture due au pinceau de Michelino. Ce peintre appartenait à l'école milanaise et vivait au milieu du xve siècle. A l'intérieur de la cathédrale de Florence, dans la nef latérale de gauche, près de la porte d'entrée, il a représenté le noble poète debout, vêtu d'une longue robe rouge, la tête ceinte du laurier d'Apollon. Il domine de sa haute taille les murs et les édifices de sa cité peinte à côté de lui. On dirait qu'elle veut s'humilier devant lui. D'une main, il tient son chef-d'œuvre, et de l'autre montre les images allégoriques des trois royaumes qu'il a chantés. Bien que rendue avec la naïveté propre aux artistes primitifs, l'idée est imposante et belle.

En expiation de son injustice envers celui de ses fils qui l'honore le plus, Florence a été privée de la gloire de posséder ses restes que Ravenne a gardés. Pour s'en dédommager, elle lui a, en 1829 seulement, consacré un monument commémoratif dans l'enceinte de Santa Croce, le panthéon de la Toscane. Il nous a paru indigne d'elle et de lui. Il consiste en un sarcophage posé sur un modeste soubassement et flanqué de deux froides figures emblématiques. La statue du poète assis et méditant domine le tout. Sur la table d'inscription on a gravé ces mots qu'au

IVe chant de l'Enfer une ombre prononce en faisant allusion à Virgile :

Onorate l'altissimo poeta.

Que le pape Léon X n'a-t-il laissé Michel-Ange suivre son inspiration et élever, comme il le proposait, à ses propres frais et avec son génie le tombeau qu'il rêvait pour son illustre concitoyen! Celui qui a su faire vraiment palpiter le marbre et donner aux images de la vertu et du patriotisme indignés, qui ornent les mausolées des Médicis, des traits et une expression sublimes, n'eût pas manqué, créant un chef-d'œuvre pareil, de rendre à jamais la vie au contemplateur des mystères divins.

Plus tard encore, en 1865, sur la vaste place qui précède la jolie église de Santa Croce, l'Italie unie a érigé au poète une autre statue, et c'est ainsi que bien des siècles après sa mort, hélas! s'est accompli l'ardent désir vainement exprimé par lui durant son existence : « Je rentrerai poète, et je ceindrai la couronne de laurier sur les fonts où j'ai reçu le baptême. »

Boccace a tracé, d'après la tradition, le portrait physique et moral de Dante parvenu à l'âge mûr. De son côté Giotto a représenté son ami, d'après nature sans doute, et à un âge peu avancé, sur un mur de la chapelle du Podestat, au palais du Bargel, à Florence. On a découvert en 1841 cette fresque précieuse cachée jusqu'alors sous une couche de badigeon. Il est facile de retrouver dans l'image de l'habile portraitiste, sous leur forme encore juvénile, les traits énergiques, fortement accusés et très expressifs, que le burin de l'écrivain et le ciseau des artistes ont vulgarisés; que, par conséquent, tout le monde connaît. La physionomie y a déjà l'apparence mélancolique, songeuse, méditative signalée par Boccace. On lit déjà sur ce jeune visage, à la fois grave et doux, le pressentiment des déceptions et des douleurs de l'avenir. Rien toutefois n'y fait deviner les colères et les ressentiments futurs. Né aimant et bon, Dante, raconte son biographe, était plus que personne modéré en tout, courtois, se plaisant en honnête et gaie com-

pagnie, ami des arts agréables. Sa sensibilité, sa tendresse était extrême. Elle éclate spontanément et soudain à chaque pas qu'il fait durant son voyage mystique : quand il rencontre des amis que la mort lui a enlevés, Casella, Charles-Martel, Forese, etc.; quand Virgile le quitte; quand Françoise de Rimini lui raconte sa triste histoire, et, généralement, chaque fois qu'il se trouve en présence d'une grande infortune. Il s'apitoie sur le malheur des damnés à ce point que son guide l'en blâme. Il va jusqu'à ramasser, pour les lui rendre, les feuilles arrachées à l'arbre d'un suicidé. C'est à lui que le peintre Luca Signorelli doit cette touchante pensée : au jour de la résurrection les élus se réjouiront de renaître à la vie, moins pour eux-mêmes que parce qu'ils vont revoir leurs mères, leurs pères, tous ceux qu'ils ont aimés sur la terre.

Ce furent donc les circonstances seules qui altérèrent ses bonnes qualités naturelles, modifièrent son caractère, et de l'homme modeste, timide, pondéré, enclin aux douces affections, à la mansuétude et très sociable qu'il était, firent l'homme fier, dédaigneux, emporté, sauvage, à l'aspect en quelque sorte redoutable, dont la légende a empreint le type immuable dans nos imaginations; l'homme devenu irritable jusqu'à, pendant un séjour en Romagne, jeter des pierres aux femmes et aux petits enfants qui parlaient mal des Gibelins, et qui, dans son *Convito* (1), à propos d'une discussion sur la noblesse, lance à la face de ses adversaires imaginaires ces paroles étranges : « Ce n'est pas avec des raisons, c'est avec le couteau que l'on devrait répondre à de telles stupidités »; l'homme enfin chez qui ces vertus, l'amour de la justice et la haine de l'iniquité, se changèrent en vices condamnables, s'exaltant au point de pervertir en lui la vraie notion du juste et de le rendre parfois inaccessible à toute considération et à toute miséricorde.

On pourrait reprocher en outre à l'Alighieri un penchant trop vif à l'amour, penchant que le souvenir de Béa-

(1) *Convito*, IV, 14.

trice ne suffit pas toujours à retenir, un sentiment d'orgueil né de la conscience de son rare savoir, et d'autres défauts encore. Gardons-nous de tomber dans l'erreur dont on vient de l'accuser, et d'imiter sa conduite envers autrui. Fermons les yeux sur des faiblesses ou des entraînements propres à la nature humaine et dont peu d'hommes sont exempts. D'ailleurs Dante ne s'illusionnait pas sur lui-même. Il se peint gravissant avec repentir la montagne du Purgatoire, et ne passant d'un cercle à un autre qu'après avoir été absous du péché qui y est expié. Puis, arrivé au sommet, afin d'être assez pur pour visiter les régions paradisiaques, en présence des anges, il fait l'humble aveu de toutes ses fautes et en reçoit le pardon général. Il termine son Paradis par un hymne à la Mère de miséricorde, la Vierge, dans lequel il offre « les larmes de son cœur comme rançon des mauvais jours qu'il a vécu ». Sa mort fut édifiante : il revêtit avant d'expirer la robe pénitente de saint François. « Le reste, déclare Ozanam, est le secret de Dieu, qui seul peut juger ce caractère, un des plus grands qui soient sortis de ses mains pour se déployer ici-bas. »

Dante eut sept enfants, cinq fils et deux filles. Deux de ses fils, Eliseo et Alighiero, moururent dans un âge tendre. Les trois autres, Pietro, Jacopo et Gabriello survécurent à leur père. Pietro, l'aîné, étudia le droit et devint un jurisconsulte habile. Il fixa sa demeure à Vérone. Jacopo, le second, revint habiter Florence, paraît-il, et rentra en possession de la totalité ou d'une partie des biens de sa famille. On a peu de renseignements sur Gabriello. Une des filles du poète, on ignore son nom, épousa un Pantaleoni. L'autre, qui portait le cher nom de Béatrice, prit l'habit religieux au monastère de Santo Stephano à Ravenne, et y vécut auprès des cendres paternelles.

On ne sait si Gabriel laissa des descendants. La lignée de Jacques, un garçon et une fille, s'éteignit avec eux. Pierre, resté à Vérone, eut un fils, Dante, de qui naquit un Leonardo. Ce Leonardo vint, vers l'an 1430, visiter le lieu d'origine des siens, Florence, où il fut reçu par Leonardo

Bruni, auteur, on le sait, d'une vie de son aïeul. Il eut plusieurs enfants; mais, au bout de deux siècles environ, la postérité de Dante finit en la personne d'une dame appelée Ginevra, qui s'était mariée en 1549 au comte Antonio Sarego de Vérone.

Les fils du grand homme héritèrent tous, plus ou moins de son intelligence, de ses capacités et de ses vertus.

(*A suivre*) P. FONTAINE.



MÉLANGES

LES SOEURS AVEUGLES [1]

Il nous arrive à tous de nous demander comment vivent, comment agissent ceux auxquels il manque un de nos sens les plus essentiels : la vue, l'ouïe. Cette question de simple curiosité ou même de vive sympathie prend une acuité douloureuse quand quelqu'un des nôtres : parent, ami, connaissance intime, est frappé d'un tel malheur, quand nous avons devant nous un être aimé pour lequel nous nous demandons avec angoisse : Que va-t-il faire ? Que pourra-t-on pour lui ? Quelle sera sa *part de vie dans la vie ?*

En ce qui concerne les aveugles, nous pourrons aller trouver un philosophe, un moraliste, puis un homme d'action, presque un homme d'affaires pour répondre à toutes ces questions. Et tous ces hommes-là seront réunis en un seul... Tour à tour, il prendra chacun de ces rôles avec une parfaite compétence, et nous pourrons le consulter soit pour l'âme, soit pour l'esprit, soit pour le cœur, soit pour la bourse de l'aveugle qui nous intéresse. Nous savions déjà cela, M. de la Sizeranne nous avait montré plusieurs fois combien il a approfondi cette cause ; mais

(1) *Les Sœurs aveugles :* I. La psychologie de la Femme aveugle ; II. La communauté des Sœurs aveugles de Saint-Paul. 1 vol. in-12 de 430 pp. Paris, Lecoffre, 1901.



voici un livre qui le révèle mieux encore, qui nous fait pénétrer, il me semble, au fond de ses idées, de ses convictions, de ses sentiments.

Ne parlons pas de l'homme, parlons du livre. Il y a beaucoup à en dire ; il y aurait beaucoup à citer si l'on pouvait citer, si l'on pouvait s'étendre à loisir. On me dira : « Mais ce n'est que l'histoire d'une communauté ?... » Puisse-t-on nous donner beaucoup d'histoires de communautés ainsi écrites ! L'ennui et la monotonie ne seraient plus à craindre dans ce genre... Cette communauté prend ici une vie intense, les êtres qui la composent n'ont rien d'abstrait ni de momifié, et, dans ce livre, tout sera touché ; si vous en avez besoin, vous trouverez là une philosophie de la vie avec les secrets qu'il faut pour la bien remplir et la bien conduire ; tout ceci sans prétention, sans sortir de son cadre ni se détourner de son but.

Sous ce titre : *Psychologie de la Femme aveugle*, nous aurons d'abord une étude approfondie de la manière de vivre, d'agir et de penser. Que d'impressions fines et délicates dans le premier chapitre : « Contact avec la nature » ! et que de jolies citations prises parmi les meilleurs auteurs, ceux dont les paroles vont à l'âme et y réveillent mille échos et mille sensations endormies ! — Comme on sent que cet aveugle connaît et aime la nature ! et, à défaut des yeux, possède excellemment le *sixième sens* dont parle Topffer et dont l'existence est si vraie, bien qu'on puisse défier la plume et la parole d'en faire la démonstration...

Dans le deuxième chapitre : « La *vue* des personnes » ; dans le troisième : « Les *voix* de la maison », sont jetées à pleines mains une foule d'observations originales, justes et frappantes qui font dire, à chaque instant : « Que c'est vrai ! je ne l'avais pas remarqué ! » Mais pourquoi l'auteur craint-il que ces observations soient trop matérielles ? L'âme y déborde et cette part même de l'instinct dans les impressions que nous apportent les choses est trop imprégnée de ce qui se cache au fond de notre être pour ne pas l'élever en même temps que l'émouvoir comme par une invisible pression. Pour témoigner combien elles touchent à notre âme

par « l'âme même des choses », il suffit de citer la conclusion de ce chapitre : « La maison de famille est un être vivant : ne le mutilons pas !... Que ceux qui partent et vont au loin fonder un nouveau foyer, rejetons ou boutures du foyer qu'on quitte, parce qu' « il faut croître et se multiplier », en emportent quelques éléments : bien... mais que ce soient des souvenirs non des débris. Lorsqu'au cours d'une excursion pénible, un grand bon arbre a abrité une halte réconfortante, si on cueille, en se levant, quelques branches, quelques fruits, ce n'est pas pour se partager les dépouilles de ce bienfaisant ami, c'est pour emporter avec soi la bouture, la semence qui le fera revivre, ou pour attacher à son sac de voyage le protecteur rameau du souvenir ».

Le poète et le penseur s'effacent, l'homme pratique reparaît dans les questions qui suivent : « La vie matérielle. Comment on s'oriente sans la vue » ; ce ne sera pas l'étude la moins curieuse pour les esprits qui aiment à se rendre compte de tout. Viennent ensuite : « L'aspect, les goûts, la manière d'être », et enfin « La vie du cœur », l'intime de cette âme de femme appelée à souffrir plus que d'autres par le fait de l'infirmité qui pèse sur elle. Jusqu'ici nous l'avons vue s'en affranchir, agir, travailler par elle-même; avec de l'intelligence et de la volonté, sa vie sera presque semblable à toutes les autres. Mais entrera-t-elle dans la voie commune aux femmes ? Pourra-t-elle fonder une famille, avoir un mari, des enfants ? C'est peu probable, hors les *cas exceptionnels* qu'il faut, comme en toutes choses, mettre en dehors de la règle. On nous en cite un bien curieux, venant il est vrai d'Amérique, le pays de l'extraordinaire : une femme ayant pu tenir un ménage, élever ses enfants, faire sa cuisine, ouvrir même un restaurant, en dépit de sa cécité. Dans un genre différent, Mme Bertha Galeron est un autre exemple : ici l'âme et le talent se révèlent en des vers qu'on ne peut lire, il me semble, sans un tremblement dans la voix. Mais pour l'ordinaire, le rôle de l'aveugle restera un rêve et, pour mille raisons complexes, il ne pourra se réaliser. De là,

un sentiment de sympathie triste, trop délicatement exprimé par l'auteur pour qu'on puisse y rien ajouter.

La conclusion de cette *Première partie* est bien d'un moraliste pénétrant qui a, pour les clairvoyants aussi bien que pour les aveugles, des avis et des remarques dont nous sentons confusément la vérité. « En tout et partout, c'est à nos illusions que nous tenons le plus, car étant de nous-mêmes elles sont absolument conformes à nos goûts, à nos aspirations; tandis que les réalités, toujours par quelqu'endroit, heurtent, blessent notre personnalité et nous déçoivent... » Et ailleurs : « Ayez confiance, parce que l'espérance, le souvenir sont le meilleur de la vie, parce que se rappeler vaut mieux que posséder, parce qu'il y a plus de poésie à se souvenir d'un moment court, mais idéal qu'à posséder une réalité toujours décevante, parce qu'ici encore la sagesse donne le bonheur ».

Enchâssée entre deux études de fine et profonde psychologie, la partie historique et technique du livre n'est pas la moins intéressante. Elle contient d'abord la biographie des deux fondateurs de la communauté des sœurs aveugles, racontée brièvement, simplement par quelqu'un de très persuadé que, même en fait de vies de saints, il est inutile de tout dire, d'entrer dans tous les détails : « Si c'est vanité, au point de vue philosophique, de vouloir tout dire, n'est-ce pas aussi quelque peu vanité contraire à l'esprit d'humilité religieuse que de raconter, que de vouloir transmettre à la postérité tous les gestes d'une pauvre créature humaine, les moindres épisodes de sa vie, toutes les paroles, tous les soupirs qui ont précédé sa mort ? Il y a bien longtemps que David disait : « Toutes les occupations de notre vie sont comme le fragile travail de l'araignée... Mes jours se sont évanouis comme la fumée... »

« Depuis trois mille ans et en dépit de tout ce qui a progressé, notre misérable vie n'a acquis plus guère de consistance... Ne cherchons donc pas trop à retenir la fumée, laissons-la s'envoler où elle doit aller et croyons avoir assez parlé de ceux que nous voulons honorer en disant d'eux ce qui a

été écrit de Notre-Seigneur Lui-même : « Ils ont passé en faisant du bien ».

Vient ensuite l'exposé de l'organisation, de la situation présente de la communauté. Si la règle et les constitutions sont celles de beaucoup de maisons religieuses, il n'en est pas ainsi de l'œuvre récente et particulière concernant les aveugles. Les gens qui prisent dans un livre le récit vivant, l'exposition nette et parlante trouveront un intérêt extrême à la lecture des cinq ou six chapitres intitulés : « Les emplois matériels. — La salle de communauté et la chapelle. — Les classes. — Les études de musique. — L'atelier de tricot. — L'atelier de brosserie et enfin l'imprimerie *des Livres blancs* » mot comparable à celui de *houille blanche* employé pour désigner la force hydraulique dans les applications de la science et de l'industrie. Ce dernier chapitre est le plus curieux peut-être, dans sa sobre et précise démonstration ; et comme tous les autres il se termine dans un élan de pensée ou un souffle de poésie. Lisez la page 223 et les suivantes sur la chapelle, lisez la dernière du chapitre sur l'imprimerie : « C'est ainsi que cette petite imprimerie des grands livres blancs, où tout le monde agit dans l'obscurité, où, dans les courtes journées d'hiver, lorsque la nuit vient bien avant que la cloche du soir ait fait le silence, le travail se poursuit activement sans aucun éclairage, c'est ainsi que cette modeste salle, alors complètement obscure, est un puissant générateur de lumière intérieure pour ceux qui doivent travailler au seul reflet de l'immatérielle clarté... Donnons la leur abondante afin que leur part puisse être bonne encore ! »

L'impression qui domine en fermant cette partie du livre est celle-ci : Comment un aveugle a-t-il pu *voir* aussi bien les choses ? Comment aucun détail ne lui a-t-il échappé? Et, en vérité, on a peine à croire que quelque chose manque à celui qui a pu faire une étude aussi détaillée, aussi pratique, aussi minutieuse de tant d'objets et d'actes différents... Avec lui, j'ai visité cette maison de la cave au grenier, bien mieux que je ne l'aurais fait avec mes pauvres yeux de clair-

voyant, avec mon pauvre esprit distrait qui, voyant une chose en oublie une autre et laisse des miettes et des reliefs là où l'esprit et la main soigneuse de l'aveugle ont passé pour tout atteindre, tout comprendre et tout recueillir.

Nous arrivons à la partie élevée, la partie mystique du livre, celle qui plaira aux religieuses, lesquelles jusqu'ici ont pu être un peu étonnées, un peu déconcertées par cette manière d'étudier leur vie et leur couvent. Mais la vocation n'est pas un fait simple et brutal, c'est un fait complexe, préparé longtemps d'avance, et, dans le cas particulier qui nous occupe, il fallait absolument en faire la genèse avant d'en constater l'épanouissement. Et ces religieuses ne pourront pas se plaindre de n'avoir pas été connues, de n'avoir pas été comprises... Ce philosophe est chrétien, ce moraliste est religieux comme on l'est rarement en ce siècle ; et il ne s'en cache pas. On sent que cette étude approfondie a été faite sur nature avec des exemples et des documents en main. L'auteur insiste d'abord sur cette idée que la voie du mariage, aussi bien que la vie religieuse, exige une vocation, plus fréquente que l'autre à la vérité, mais non moins réelle. Depuis que l'ordre du plan Divin a été brisé par la chute, assez de misères et d'épreuves sont attachées au mariage pour qu'on ne s'y engage pas sans se sentir fait pour cela. Je trouve cependant l'auteur un peu trop pessimiste envers l'amour humain. Je le reprendrai surtout sur cette parole : « L'amour ressenti n'est pas le signe de cette vocation. » — Où donc résidera le signe ?... C'est qu'il ne croit pas à la durée de l'amour enthousiaste, de l'amour fascinant. — Il a raison, c'est possible, c'est même certain, pour les âmes qui se donnent à la légère. Mais n'y en a-t-il pas, heureusement, chez lesquelles ce premier enivrement est mêlé d'assez de raison, d'assez de lumières, d'assez de ce que j'appelerai d'*amour de l'âme* pour résister à l'action du temps, pour que l'amour des sens puisse disparaître sans laisser de vide, ou plutôt pour que ce vide soit aussitôt comblé, par la floraison d'un sentiment supérieur qui permette de traverser toute la vie appuyés l'un sur l'autre sans désillusion, sans amer désenchantement ?

Cela arrive, nous l'avons tous vu. C'est l'exception, si vous le voulez, par rapport à la foule, mais exception encore assez fréquente. Elle ne suffit pas sans doute à faire oublier les désastres, à permettre d'effacer la dure vérité d'une page telle que celle qui est là empruntée à Gratry. « Vous qui avez pleuré votre fille comme étant morte et ensevelie, le jour où elle a épousé Jésus-Christ et refusé cet homme que vous aviez choisi, savez-vous les secrètes pensées de la femme qui a épousé ce même homme? Laissez-moi vous les dire : elles m'ont été racontées souvent. Les voici : « Si « la jeune fille qui est près de sa mère savait ce que je sais, « et connaissait ce que peuvent recéler ces âmes, il n'y « aurait pas dans le monde assez de couvents, pour nous « y réfugier contre la possibilité de rencontrer de pareils « désespoirs. Oui, nous le savons tous, ainsi parlent et « pensent aujourd'hui, par centaines, des âmes désespé- « rées, attirées dans l'irréparable souffrance par le nom « ravissant de l'amour, et par le nom sacré de la famille. » Et plus loin, une autre où l'écrivain revient à une de ses idées fondamentales qui, comme un *leitmotiv*, reparaît bien des fois dans le livre sous diverses formes et se résume là encore avec éloquence : « Notre grande maladie n'est-elle pas de toujours vouloir connaître ce que nous aimons et de ne plus aimer autant ce que nous connaissons? Sans doute, parce que nous aimons surtout l'idéal conçu à l'occasion du réel. Cette antinomie constante dont nous souffrons tant ne cesse qu'à l'égard de Dieu; en effet, nous l'aimons de plus en plus à mesure que nous le connaissons de mieux en mieux puisqu'Il est infini, puisqu'Il est parfait; il nous reste toujours à connaître; nous avons toujours à aimer. » Quelques âmes moins pures et moins hautes que celle qui dirige ici la plume diront qu'elles trouvent leur bonheur en des aliments terrestres et que ce n'est qu'à travers ces aliments et par la crainte de les perdre qu'elles savent s'élever jusqu'à Dieu maître et source de leurs amours...

Mais ce sont les optimistes et cet homme-ci ne l'est pas, tant par la pente de sa nature que par la clarté de son

esprit. Il nous donne ici le secret et la justification de son pessimisme envers la vie, envers les hommes, de sa persuasion qu'on gâte les choses en voulant les saisir, les démontrer, les posséder complètement. J'avais craint un moment d'être en face d'un dilettante, n'admettant rien d'absolu. Il a retrouvé son absolu : absolu philosophique, absolu religieux, c'est tout un ; celui aussi de la vie pratique, celui que l'humble ignorant tiendra pour le seul assuré : c'est Dieu. Tout est pauvre, tout est imparfait, tout est vain en nous ; mais tout se relève sous la main qui conduit le monde, sous l'influence de Celui qui est venu l'habiter et le sauver !

Que dire de mieux sur le vœu d'obéissance que ceci qui est en vérité la sagesse même : « Vivre à sa fantaisie n'est pas du tout une condition pour vivre heureux... La part de bonheur qu'il peut y avoir dans la vie se trouve dans le don de soi, de son intelligence, de sa volonté à quelque chose, personne ou idée, qu'on aime plus que soi et qui domine, commande la volonté. » Mais l'inexpérience de la jeunesse n'admettra pas cette vérité, non plus que le sensualisme qui s'écoute n'admettra la suivante d'où découle la justification du vœu de pauvreté : « Lorsqu'une idée, un grand amour s'est emparé du cœur et de l'esprit ou de l'esprit et du cœur il importe bien peu au bonheur, — j'entends au bonheur intime, profond, essentiel, je ne parle pas des petites satisfactions de surface — de manger ceci ou cela, de porter des vêtements de telle ou telle couleur, de telle ou telle étoffe, de coucher sur une paillasse ou sur un matelas, de ne pas même avoir à soi la fourchette avec laquelle on mange, le chapelet avec lequel on prie... » et plus loin : « Je ne prétends pas que les satisfactions de bien-être, de confort ne sont rien... Je prétends seulement qu'elles ne tiennent pas essentiellement au fond de la nature humaine, qu'elles ne sont pas radicalement nécessaires au bonheur, que chaque fois qu'on a le courage de les sacrifier à un mobile supérieur, on ne s'en trouve pas plus malheureux, au contraire... » Tout ceci tend à prouver que les trois vœux de la vie religieuse ne sont pas « *contre nature* »,

qu'ils dépassent simplement la commune nature, ce qui n'est pas la même chose ; ils s'élèvent au-dessus d'elle par le ressort invisible qui vient d'en haut : le surnaturel. Ce qui est contre nature, dit très-justement M. de la Sizeranne, c'est la vie solitaire, pour la femme surtout, et le couvent garantit de cette éventualité, plus sûrement encore que la vie de famille.

Mais pour parler de ces choses, pour y toucher, pour les comprendre, il faut être pourvu de ce que l'auteur appelle avec le Père Gratry le *sens divin*, aussi réel que celui que nous désignions avec Topffer comme le *sixième sens*, celui de la nature, de la poésie. Le *sens divin* n'est pas plus rare ; mais il est moins cultivé, plus souvent étouffé par les ronces et les épines selon la si fidèle image de la parabole du Semeur. Et quand on le développe au lieu de l'étouffer, comme il devient fécond, engendrant les belles œuvres, le don de soi, là où l'autre produit le rêve ou la recherche de l'art, parfois si infructueuse !... Il y a entre eux toute la distance qui sépare le commerce même de Dieu d'avec celui de la nature sortie de ses mains.

Mais il est impossible d'analyser, il faut absolument lire ce livre pour se rendre compte combien cette étude de la vocation religieuse est profonde et délicate. Il est intéressant qu'elle soit écrite par un laïque, par un homme libre lui-même de ces liens. Les gens qui ont un préjugé contre la vie religieuse devraient la lire ; et aussi ceux qui s'interrogent en se demandant quelle est leur voie. Cette lecture ne donnera pas la vocation à ceux qui ne l'ont pas : rien ne donne la vocation ; mais elle montrera, sous un jour plus vrai, des choses que le monde condamne ou calomnie à la légère et qui sont remises à leur point et résumées en ces quelques lignes : « Voilà donc ce qu'est la vie religieuse : détachement des choses contingentes, attachement à ce qui est le vrai but de la vie, à ce qui lui donne son sens, à ce qui en fait le vrai prix, possession de soi, modération des désirs, développement complet de l'âme dans toutes ses puissances ; il n'y a rien en tout cela qui soit opposé à la nature raisonnable, bien au contraire ».

Il ne reste plus qu'à appliquer ce dévouement, ce don de sa personne aux déshérités de la vue, aux aveugles qui viennent de nous être représentés sous un jour si intéressant et si sympathique. Et je ne doute pas que cette voix d'apôtre ne fasse lever de nombreuses ouvrières entre les sillons de cette moisson blanchie qui les attend.

T. M.



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Hard Sayings of Jesus-Christ. — A study in the mind and method of the Master by W. LEIGHTON GRANE. — In-12, VIII-212 pp. Londres, Macmillan, 1899 Prix : **6 fr. 25**.

Il existe un certain nombre de paroles de Notre-Seigneur, qu'il est difficile d'expliquer et qu'on est même exposé à mal interpréter, telles que les suivantes : « Pour eux, qui sont en dehors, toutes choses sont en paraboles, de peur qu'ils ne se convertissent et que leurs péchés ne leur soient pardonnés, *Marc*, IV, 11, 12 ». — « Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère... il ne peut être mon disciple, *Luc*, XIV, 25, 26. » — « Moi aussi je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, *Luc*, XVI, 9. » — « Et ceux-ci iront au supplice éternel, mais les justes à la vie éternelle, *Matth.*, XXV, 46 », et d'autres encore que nous pourrions citer. Voilà les « dures sentences » de Jésus-Christ que M. Grane essaye de nous expliquer. Dire qu'il a fait une pleine lumière sur ces problèmes exégétiques serait beaucoup exagérer. Il a traité, d'ailleurs, sa matière d'une façon plutôt oratoire que scientifique. En somme, sa pensée est un peu noyée dans les considérations vagues et flottantes, qui peuvent jeter quelques lueurs sur le sujet, mais ne l'éclairent pas en plein. Sur quelques points nous ne partagerions pas son avis. Par une subtile interprétation du terme αἰώνιος, éternel, il conclut que les châtiments des damnés ne dureront pas toujours et qu'un moment viendra où, par destruction ou par le pardon accordé, sera réalisée la parole

de saint Paul dans son Epître au Colossiens, I, 19 : « Dieu s'est plu à réconcilier toutes choses avec soi par Jésus-Christ ». Il serait trop long de discuter à fond cette question ; qu'il suffise de faire remarquer que cette interprétation est opposée à la tradition de l'Eglise et qu'en outre il en résulterait que, si le châtiment des méchants n'est pas éternel, la récompense des justes ne le sera pas non plus, car le même terme αἰώνιος qualifie dans ce passage également le châtiment et la récompense.

E. Jacquier.

The Gospel of St John, with notes critical and explanatory by the Rev. J. Mac Rory, *D. D.* — In-8°, IV-386 pp. Dublin, Browne et Nolan, 1897. **9** fr. **35**.

Ce travail du Dr Mac Rory a été écrit pour fournir aux étudiants un commentaire abrégé de l'Evangile de saint Jean ; rien d'important n'a été laissé de côté et rien d'inutile non plus n'a été traité. L'auteur a visé surtout à être bref. Dans l'introduction il étudie l'authenticité au point de vue externe et interne ; en une page et demie il pense avoir dit l'essentiel sur les caractères internes, démontrant l'origine johannique du quatrième Evangile. Et encore, il y a même des considérations oiseuses ; en revanche, il en manque beaucoup qui seraient indispensables. Sont traitées ensuite les questions ordinaires : l'auteur, les destinataires, le but, le plan, la date, le lieu de composition, l'intégrité, la langue de l'Evangile. Quatre lignes ont suffi pour ce dernier point et encore elles étaient de trop, car on nous y apprend en tout et pour tout que cet évangile a été écrit en grec. A l'objection qu'il se fait que saint Jean n'a pu retenir de mémoire les longs discours de Jésus, rapportés dans son Evangile, l'auteur répond que l'évangéliste ne reproduit que la substance des discours et que, comme ces discours étaient l'objet de ses méditations journalières, il a bien pu en retenir l'essentiel.

Vient ensuite la Vulgate, texte latin et traduction anglaise accompagnée de notes critiques et explicatives. La parole de Jésus à sa mère : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? est longuement discutée et ne nous paraît pas avoir été éclaircie. Il n'est pas question du repas pascal, au chapitre XVIII, 28, mais d'un sacrifice quelconque ; c'est, il faut l'avouer, se débarrasser facilement d'un texte, embarrassant, il est vrai, mais très net. Reconnaissons cependant que la base de cette interprétation est

assez ingénieuse. Les Juifs ne voulaient pas entrer dans le prétoire, afin de ne pas être souillés et de pouvoir manger la Pâque. Or, remarque l'auteur, cette souillure n'aurait pu empêcher les Juifs de manger la Pâque, puisqu'elle prenait fin le soir et que la Pâque devait être mangée après le soir, c'est-à-dire au commencement du jour suivant.

E. Jacquier.

Probation sur la Pénitence, par Olivier Lefranc, *T. O. P.* — Paris, P. Lethielleux, 1902, 1 vol. in-16 de 276 pp. Prix : **2** fr.

Nous devons déjà à la plume de M. Olivier Lefranc (est-ce bien le nom que je devrais écrire ?) une très intéressante *Vie intérieure de Jeanne d'Arc*. Le même auteur nous donne aujourd'hui une *Probation sur la Pénitence* qui n'aura pas moins de succès, bien que, sans doute, dans un milieu un peu différent. On sait ce qu'est une *Probation*. Elle consiste généralement en une série de trente méditations, chacune suivie d'un examen, sur une vertu déterminée, méditations qui, en maintenant pendant un mois entier le regard de l'âme fixé sur une forme particulière de la vie chrétienne, en développent profondément en elle l'estime et la pratique. Ici toutefois, l'auteur a dépassé le chiffre habituel de trente méditations. Il a songé que la pénitence de Notre-Seigneur au désert avait duré quarante jours, que le temps du Carême était l'époque tout indiquée pour suivre les exercices de sa Probation, et en conséquence il a porté à quarante le nombre de ces exercices. Au reste, le plan adopté est des plus simples. D'abord les grands exemples de pénitence avant et après Jésus-Christ, dans la synagogue et dans l'Eglise, Jésus et sa divine mère formant comme le centre du tableau. Puis une partie didactique : la doctrine de la Pénitence telle qu'elle se dégage de l'Evangile, de l'enseignement des apôtres et des lois de l'Eglise. Enfin la pratique et les joies de la pénitence : — théorie éclairée par l'histoire, l'une et l'autre proposées aux efforts et à l'imitation des fidèles et surtout des âmes religieuses, c'est tout l'ouvrage. Le style, d'une fluidité lumineuse, sans recherche aucune, bien que non pas certes sans distinction, en rend la lecture agréable et facile. On en méditera volontiers les pages, mais surtout — et c'est le vœu le plus cher de l'auteur — on sortira de cette méditation plus pénitent, plus résigné, plus chrétien.

J. T.



Nos Morts : *Au ciel ils nous voient, ils nous aiment, ils nous gardent*, par l'abbé A. Chollet, docteur en théologie, professeur aux Facultés catholiques de Lille. — Beau vol. in-32 de xvi-335 pp. Paris, P. Lethielleux. Prix : **2** fr.

Ce livre que publie aujourd'hui M. l'abbé Chollet se compose de deux parties bien distinctes. La première est une étude approfondie des mystères de l'au-delà, de l'existence surnaturelle des élus et de leurs rapports avec ceux qu'ils ont laissés sur la terre. — Que deviennent nos morts? Se souviennent-ils de nous? Nous aiment-ils encore? Nous voient-ils? S'occupent-ils de nous, et comment peuvent-ils nous témoigner l'intérêt qu'ils nous portent?

Appuyé sur l'Ecriture, la Tradition et la Doctrine, l'auteur, sous une forme captivante, résout toutes ces questions de la façon la plus consolante pour l'âme des croyants. Toute cette partie de l'ouvrage d'une lecture attachante s'impose à l'attention et aux méditations de ceux qui gardent au cœur le souvenir de leurs chers disparus et espèrent les retrouver un jour.

A ces considérations d'ordre psychologique, l'auteur de *Nos Morts* a joint, comme deuxième partie du volume, un recueil complet de prières pour les défunts, comprenant l'Office des morts, la Messe d'enterrement, les différentes messes et oraisons pour les trépassés, la messe votive des saints Anges, les prières pour les funérailles, etc., etc.

Ainsi composé, *Nos Morts*, livre de méditations et de prières, répond à un besoin de l'âme chrétienne, dont il justifie les aspirations, et sera d'un précieux secours pour beaucoup dans les circonstances douloureuses où la pensée s'élève si volontiers vers le ciel pour y évoquer le souvenir des absents.

La Psychologie des Mystiques, par le P. Pacheu, *S. J.* — In-12, Paris, 1901. **2** fr. **50**.

La librairie H. Oudin vient d'éditer une introduction à la *Psychologie des Mystiques*, par le R. P. Pacheu. Cette brochure expose une idée émise au 4e Congrès de Psychologie (août 1900), et qui n'avait pu trouver là qu'une esquisse. Elle reprend l'idée centrale des articles de *Dante à Verlaine*, qui ont reçu, du public cultivé, un accueil très favorable. On y trouvera, après un Avant-Propos, deux leçons données à l'Institut catholique de Paris, sorte de Préface d'une œuvre plus considérable dont on nous dessine le plan et la méthode.

Le mot si vague de mysticisme s'y trouve précisé, et le champ des études de psychologie mystique, délimité : critique littéraire, théologie, physiologie ; critique de la mysticité contemporaine, analyse et critique des faits de la vie intérieure des chrétiens, etc., etc. Des notes, et les résumés analytiques des leçons données à l'Institut Catholique, complètent cet opuscule riche de notions nettes, d'aperçus et de promesses.

Eglise et Patrie, par le P. Jean Vaudon, supérieur des missionnaires de Bourges. *Entretiens et discours.* — In-12, xv-404 pp. Prix : **3 fr. 50**. Paris, Retaux, libr. éditeur.

Ces 23 discours traitent des sujets divers, mais ils s'inspirent tous d'une grande et généreuse idée exprimée en tête de l'ouvrage par cette formule concise, Eglise et Patrie. La France, à ne voir que le dehors, paraît être dans une situation désespérée. L'Eglise se voit peu à peu dépouillée de tous ses droits, elle est plus que jamais sous le joug de la franc-maçonnerie. De jour en jour les chaînes qui entravent sa liberté se resserrent plus lourdes et plus étroites. Bientôt elle ne pourra plus exercer son action bienfaisante, et ses ennemis entrevoient et saluent avec une joie satanique le jour où elle disparaîtra du sol de la France.

Mais si on ne se contente pas d'un regard superficiel, et qu'on juge sans passion l'état moral de notre patrie, on sentira l'espérance renaître dans son cœur. N'est-ce pas de notre pays que viennent les ressources qui soutiennent le gouvernement pontifical et qui aident la foi à se répandre parmi les nations infidèles ? Tout nous prouve que la France est encore la fille ainée de l'Eglise, la fille aimée de Marie. Jésus veut régner sur la France, et malgré les obstacles de tout genre qui s'opposent à ce règne fortuné, malgré la haine des impies et les persécutions les plus insidieuses, il règnera, et ce règne, source des plus abondantes bénédictions est proche. Le R. P. Vaudon est plein de confiance dans l'avenir, et il développe ces considérations dans une série de conférences remarquables par la chaleur et l'entraînement, par la profondeur de la conviction, par les qualités littéraires du style. « Jésus est notre roi, il faut qu'il règne, le règne approche, la fille aînée de l'Eglise, la fille aimée de Marie, etc. »

Ces discours ont un mérite qui en rend la lecture très atta-

chante. C'est l'actualité. Le père Vaudon paraît avoir approfondi toutes les misères et les besoins de la société moderne. Il sait appliquer le remède aux maladies dont elle est travaillée, et tenir le langage qui convient le mieux à son auditoire. Qu'on lise le discours sur l'œuvre des congrès eucharistiques. Que de détails touchants sur le père Chevrier et l'œuvre de la première communion qui a sauvé tant de jeunes gens à Lyon ! Quelles vues merveilleuses ne nous ouvre-t-il pas sur l'avenir de l'Eglise.

Quelques-uns de ces discours sont pleins de souvenirs historiques habilement encadrés. Nous citerons en particulier les deux instructions : Les saints de l'Eglise de France, Une école au septième siècle. Ce sont de belles pages d'histoire où la mission de la nation française est admirablement retracée, d'une inspiration vigoureuse, et relevée par l'éclat du style.

Ph. Gonnet.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

La Vitalité chrétienne, par Léon Ollé-Laprune, avec Introduction par Georges Goyau. — 1 vol. in-12 de LIX-342 pp. Paris, Perrin, 1901. **3** fr. **50**.

Je crois qu'il ne serait pas difficile de retrouver la pensée directrice qui apporte un peu d'unité dans les discours, si divers de sujets et de dates, qu'on a pieusement rassemblés dans *Vitatalité chrétienne*. M. Ollé-Laprune estimait que « tout avoir crée un devoir. » De là, pour ceux qui *ont plus* à l'égard de ceux qui *ont moins*, une double responsabilité — intellectuelle et morale.

Le grand devoir intellectuel, il cherchait encore à le définir aux derniers jours de sa vie, lorsqu'il écrivait dans son Journal : « Je tâcherai de discerner le vrai esprit de ce siècle. Le mettant en regard avec le vrai esprit du christianisme, je chercherai ce qui y est en opposition radicale et définitive avec cet esprit et ce qui, ne s'en écartant qu'en apparence, s'y laisse ramener et même aspire secrètement à y être ramené. »

Une pareille tâche exige, on le conçoit, une pratique exacte de cette liberté intellectuelle qui provoque volontiers la discus-

sion loyale et désintéressée, et se tient également à l'abri de toute espèce de psittacisme philosophique et de toute allure révolutionnaire. Car le chrétien emploie aussi bien son énergie à briser les formules fausses et usées qu'à conserver ou défendre les principes qu'il a su acquérir en reculant aussi loin que possible, sur tous les terrains, les limites de sa compétence. En cela, il est homme de tous les temps, et pourtant homme de son temps, car il s'attache passionnément aux trois choses que son siècle a le plus obstinément aimées et poursuivies : la liberté, la justice sociale, la science. La science surtout ! Qu'on ne se borne point, chez les catholiques, à s'emplir la bouche de louanges à l'égard de ses méthodes, mais qu'avec sagesse et courage, on les pratique tout de bon. Alors on ne tardera guère à voir se dessiner à l'horizon les deux ou trois points lumineux « où il semble que notre temps bien regardé apparaît comme ayant quelque chose de favorable au christianisme, quelque chose qui appelle l'action de l'Eglise... et prédispose à la recevoir. »

Quant au devoir moral, il nous est suffisamment indiqué par les questions que soulève le temps présent, par les maux qui nous menacent. M. Ollé-Laprune a consacré à le définir, à l'expliquer plusieurs discours (2e partie). Il est d'ailleurs allé en personne au-devant des esprits rebelles et a commencé ainsi à prêcher d'exemple. Lui, l'homme de la pensée réfléchie, il a affronté des auditoires tumultueux, en partie hostiles (et je ne sais trop ce qu'il a dû croire, ce jour-là, de l'aptitude des foules à accueillir la vérité proposée avec calme et dans un esprit désintéressé). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne regretta nullement sa tentative et qu'il ne renonça à aucune de ses idées. Vous les trouverez, dans ce qu'elles ont d'essentiel, aux pages 307-316 intitulées : *Attention et courage*, écrites pour un journal de province. Mais il vaudra mieux vous donner le loisir de parcourir les discours sur la *discipline de notre liberté* et le *devoir d'agir*, où il les a magnifiquement développées.

Vous y entendrez l'accent d'une grande âme, d'une âme qui s'est entièrement confiée à la vérité, qui se sent dominée par elle et n'attend rien que d'elle. C'est cet aspect de l'âme de M. Ollé-Laprune que M. Goyau a tenu surtout à nous montrer, dans son *Introduction*. Il a eu raison, car M. Ollé-Laprune fut invariablement, jusqu'au bout, le même homme, l'homme du sacrifice total à une cause aimée. « Il voulut, dit son biographe, que

l'arrêt même de son cœur fût de quelque prix pour le salut d'autrui ; et ce qu'il voulut, il l'obtint. » Quelle allusion à la « bienfaisance » posthume de ce « sage du christianisme » se cache sous ces derniers mots ? Je l'ignore. Toujours est-il que M. Goyau insiste : « Il offrit à Dieu sa douleur, la douleur des siens, lui laissant le soin d'appliquer les mérites de l'offrande, — et *Dieu les appliqua*. »

Cl. Bouvier.

La Science et les Faits surnaturels contemporains. — *Les vrais et les faux miracles*, par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire. — 1 vol. in-18, 2e édit. Paris, Roger et Chernoviz, 1901. Prix : **3 fr. 50**.

Le titre de cet ouvrage d'un auteur, déjà très avantageusement connu, en dit à la fois l'actualité et l'intérêt. Il y est question des vrais miracles ou faits surnaturels proprement dits et des faux miracles, faits préternaturels, extranaturels ou démoniaques. Le P. Lescœur s'adresse à la bonne foi des savants et les invite à étudier attentivement tous ces phénomènes que Renan disait être incompatibles avec la science dont l'essence est, selon lui, de nier le surnaturel. C'est même une phrase de sa vie de Jésus : « Si le miracle a quelque réalité, mon livre n'est qu'un tissu d'erreurs », c'est cette phrase qui a suggéré depuis longtemps au Père oratorien l'idée d'écrire son livre dont on devine sans peine le très grand intérêt apologétique. Qui sait en effet s'il n'y a pas quelque chose de providentiel et comme une réponse aux blasphèmes du rationalisme dans cette éclosion inusitée parmi nous de faits surnaturels, comme l'apparition de Lourdes et les miracles éclatants qui la confirment ; et aussi dans cette production étonnante de faits bizarres, déconcertants pour l'orgueil de la science, en révolte ouverte contre les lois les mieux connues et qui attestent l'intervention en ce monde, par la permission divine, de puissances infernales. Ces faits troublants ou gênants pour des esprits prévenus, la plupart des savants avaient dédaigné jusqu'ici de s'en occuper ; mais ils ont enfin été mis en demeure, au nom du magnétisme, du spiritisme, de l'occultisme et de l'hypnotisme, d'en donner une explication quelconque, car, comme le déclare M. Richet, ces faits absurdes en eux-mêmes sont aussi bien prouvés que des expériences de chimie.

Qu'on lise dans l'ouvrage du P. Lescœur, après une très lumineuse discussion de la thèse de Renan (1), les chapitres successifs sur les faits préternaturels contemporains, leur nature, leur cause, la valeur apologétique des faits surnaturels en général et démoniaques en particulier, les raisons pour lesquelles d'aucuns ne croient pas aux miracles (sophisme passionnel, rationaliste, scientifique), les vrais et les faux miracles, les frontières du surnaturel (heureuse expression du Dr Surbled) et enfin les droits et devoirs de la science en présence des faits surnaturels.

Discussion courtoise, argumentation pressante, sentiment très net de ce qui est définitivement acquis et des difficultés qui restent à éclaircir, renseignements abondants puisés à de très bonnes sources qui sont soigneusement indiquées, style qui se recommande à la fois par la clarté, la sobriété, la distinction, toutes ces qualités font de ce nouvel ouvrage du P. Lescœur un guide très intéressant et très bien informé pour l'étude si attrayante et si délicate des faits surnaturels contemporains.

L. T.

Essai sur les Fondements de la Géométrie, par Bertrand-A.-W. Russell, traduit de l'anglais par A. Cadenat et annoté par l'auteur et par L. Couturat. — Un vol. in-8° de 274 pp. avec figures. Gauthier-Villars, Paris, 1901.

L'auteur — un philosophe mathématicien ou un mathématicien philosophe, peu importe — se propose de définir la vraie nature et la portée certaine des fondements de la Géométrie. Il n'est pas le premier à aborder un problème aussi ardu, où l'analyse la plus délicate doit dégager, de notions déjà fort abstraites, une inconnue qui semble se dérober sans cesse. Mais ce sont surtout des solutions *pratiques* qu'ont données jusqu'ici les mathématiciens : en introduisant de nouvelles méthodes, en s'appuyant sur des notions premières de plus en plus simples, de moins en moins nombreuses, en refusant de s'appuyer dans leurs études mathématiques sur ces axiomes ou ces postulats, qui semblent à des observateurs peu profonds, l'évidence même,

(1) Traité de dilettante sentimental par ses bons amis les Allemands dont l'un, Ewald, disait que la vie de Jésus faisait peu d'honneur au pays qui l'a produite ; et un autre, Keim, que c'était avant tout un livre parisien, superficiel et nul pour le savant qui ne saurait rien y trouver à son usage.



en créant la *Métagéométrie*, ils ont été amenés, suivant les résultats, en général heureux, de leurs essais, à énoncer ou à suggérer certaines conclusions d'ordre philosophique.

Aussi l'auteur, après avoir, dans une introduction, nettement posé la question des fondements de la Géométrie et précisé le sens des mots qu'il se propose d'employer dans la suite de l'ouvrage, consacre-t-il le chapitre Ier à une histoire sommaire de la Métagéométrie, née du rejet de l'axiome des parallèles. Cette histoire peut se diviser en trois périodes : *synthétique*, *métrique* et *projective*. A la première appartiennent Gauss, Lobatchevsky, Balyaï, qui s'essayent, non sans succès, à construire une géométrie non euclidienne ; — à la seconde, Riemann, Helmholtz, Beltrami, dont le premier surtout, par l'introduction du concept de la multiplicité et de sa courbure, ramena tout à la *mesure* avec son appoint de congruence, de multiplicité et de corps rigides ; — à la troisième, Cayley, Klein et Sophus Lie, qui rejettent la notion de grandeur spatiale et se servent comme instruments de recherche des intersections et du rapport anharmonique défini sans aucune intervention de la distance. Le chapitre II contient un exposé critique des vues philosophiques de Kant, Riemann, Helmoltz, Erdmann et Lotze sur la question des fondements de la Géométrie ; mais il est impossible de rendre compte en quelques lignes des conclusions particulières qui se dégagent d'une argumentation aussi serrée dans sa marche qu'abstraite dans ses raisonnements. Constatons seulement que l'auteur n'est complètement d'accord avec aucun de ses devanciers : entre philosophes, même mathématiciens, des divergences de vues sur des matières aussi délicates ne sauraient nous surprendre.

M. Russell va donc nous donner, dans les deux derniers chapitres, les motifs rationnels de ses propres convictions. Dans le chapitre IV, l'analyse des axiomes de la géométrie *projective* — axiomes relatifs à l'extériorité de points qualitativement équivalents et au nombre fini et entier des dimensions spatiales — le conduit à cette conclusion, que la géométrie projective est complètement *a priori*, tandis que la géométrie métrique, avec ses trois axiomes de la libre mobilité, des dimensions et des distances, contiendra un élément empirique, celui des trois dimensions de notre espace. — Dans le chapitre V, la plus haute métaphysique s'empare des conclusions précédentes pour établir les rapports de la notion purement logique de l'espace

avec la notion empirique de l'espace tel que nous le percevons.

L'exposé, naturellement très succinct que nous venons de tracer, montre bien qu'il ne s'agit pas ici d'un livre élémentaire et que, pour en aborder la lecture, il faut être à la fois, et dans toute la force des termes, philosophe et mathématicien, ce qui, pour se rencontrer plus fréquemment qu'autrefois, ne laisse pas encore d'être assez rare. Sans doute, M. Couturat, bien connu par ses travaux philosophiques sur l'infini mathématique, a rédigé pour les lecteurs — qui lui en seront très reconnaissants — un petit lexique philosophique, des notes mathématiques et une table synthétique détaillée, sans doute aussi, M. Cadenat s'est tiré à merveille d'une traduction rendue plus difficile par la profondeur même des pensées et la subtilité des raisonnements : il n'en reste pas moins vrai que les théories exposées dans cet ouvrage en une langue très claire, sans doute, mais hérissée de termes techniques, semblent inaccessibles au lecteur qui ne posséderait pas déjà une connaissance suffisante des géométries non euclidiennes et de l'Epistémologie moderne. Tout au contraire, préparé par de telles études, le géomètre, désireux de connaître le fondement philosophique des ses recherches, le terrain solide sur lequel il peut construire sans crainte, suivra avec intérêt l'exposé si puissant et si logique de l'auteur; et s'il n'en adopte pas toutes les opinions, du moins y trouvera-t-il matière à d'utiles et fécondes pensées. Puissent même ces réflexions susciter, parmi les jeunes mathématiciens, de nouveaux Riemann : ce serait la meilleure récompense de l'admirable travail de M. Russell; c'est notre vœu et notre espérance.

H. Bouvier.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Mémoires de Philippe de Commynes, *Collection de Textes pour servir à l'Etude et à l'Enseignement de l'Histoire :* nouvelle édition publiée avec introduction et des notes, par B. de Mandrot, tome Ier. — 1 vol. in 8° de 473 pp. Paris, Picard, 1901.

Nous nous bornons à annoncer aujourd'hui cette nouvelle édition des *Mémoires* de Philippe de Commynes (la dernière, celle de Chantelauze, est de 1881), — nous réservant d'y reve-

nir avec plus d'étendue quand le second volume aura paru. Celui-ci ne comprend encore que les livres I à V, avec une foule de notes et d'éclaircissements historiques et de continuelles comparaisons avec les textes des divers manuscrits, au bas des pages. (Il semble que les notes *littéraires* aient été résolûment écartées ; c'était sagesse dans une collection destinée à *l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)* — Les livres VII et VIII dans lesquels on a l'habitude de ranger l'expédition de Charles VIII seront publiés ultérieurement avec *l'Introduction* de M. de Mandrot. Il y fera la description du manuscrit dont il reproduit le texte, et qui est aussi le seul, croit-il, qui comprenne ces livres VII et VIII. Ecrit vers 1530, ce manuscrit appartint d'abord à Anne de Polignac, comtesse de la Rochefoucauld, nièce de l'auteur et à Jeanne de Chambes, sœur de la femme de Ph. de Commynes. Il appartient actuellement à M. de Naurois.

Nous tenons en finissant à rappeler la haute valeur de la collection à laquelle appartient cette dernière publication. Un très grand nombre des textes édités jusqu'ici sont *épuisés* et commencent à être introuvables, par exemple : les *Lettres* de GERBERT (éd. HAVET); *Les cinq Livres des Histoires* de Raoul GLABER (éd. PROU) ; la *Vie de Louis le Gros* etc... de SUGER (éd. MOLINIER) ; les *Textes relatifs aux Inst. privées aux Epoques mérov. et carol.* de M. THÉVENIN.

C. B.

Le Comte Amiral D. Vasco de Gama, par D. Mario Telles da GAMA. — 1 vol. in-8° de XXVI-339 pp., avec portraits et gravures. Paris, Roger et Chernoviz, 1902.

On peut considérer ce livre imprimé avec luxe, quoique d'un style, d'une érudition, d'une illustration un peu trop composite, comme un pieux hommage de la famille de Vasco de Gama à sa mémoire. Des trois parties qu'il comprend, la plus intéressante est à coup sûr la troisième qui relate avec quelque détail l'histoire peu connue en France, et pourtant assez glorieuse, de la descendance de Gama jusqu'au quinzième comte de Vidigueira (dont on peut contempler le portrait, au frontispice de l'ouvrage, à côté de celui de Vasco lui-même). Un savant portugais, M. L. Cordeiro, à qui nous sommes redevables d'une précieuse collection de documents sur les *Voyages, explorations et conquêtes* de ses compatriotes (1885), écrivait à l'auteur de ce livre, peu

de temps avant sa mort : « Je conclus qu'à l'état où en est encore la question du Gama, surtout dans ce qui a trait à la partie généalogique, le mieux serait de ne rien changer [à votre travail]. » — Il ajoutait, il est vrai, cette phrase un peu énigmatique : « Une fois engagés dans cette voie, il serait difficile de prévoir où cela nous conduirait (!), et sans même avoir l'espoir de faire une œuvre *plus définitive.* »

La première partie qui retrace la carrière de Vasco de Gama, sans beaucoup de critique, n'offre, à vrai dire, rien de nouveau. Elle contient plusieurs digressions et pèche ordinairement par l'absence de renvois méthodiques aux sources. — Signalons toutefois la loyauté de l'auteur qui raconte, sur le conseil de M. Cordeiro, l'erreur commise en 1878 lorsqu'on transporta solennellement dans le Panthéon de Bélem les restes de D. Francisco de Gama, quatrième comte de Vidigueira, au lieu des cendres et ossements du « fort capitaine. » — Cette « légèreté », comme dit M. Cordeiro, fut reconnne en 1884 et solennellement réparée, lors de la seconde exhumation, en 1898, quand on célébra le quatrième centenaire de la découverte de l'Inde (cf. pp. 93-96).

De la seconde partie, bizarrement intitulée : *Choses d'Ethiopie,* il vaudrait peut-être mieux ne rien dire. Les défauts de la méthode et du plan élastique adoptés par l'auteur s'y accusent étrangement. Après tout, cette partie n'aurait-elle pas, pour principale raison d'être, d'expliquer pourquoi le livre est dédié « au très sage, très puissant Ménélick, chef de ses royaumes, aimé de Dieu, soutien de la foi, de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, de la Colonne de Sion, fils de la Semence de Jacob, de la main de Marie, fils de Néhu d'après la chair, etc... »

Cl. B.

Histoire de l'Eglise Saint-Sulpice, par M. Charles HAMEL, trésorier de la fabrique de cette église, docteur en droit, commandeur des ordres de Saint-Grégoire le Grand et du Saint-Sépulcre. — 1 vol. in-8°, orné de 16 gravures et d'un portrait. Prix : **7** fr. Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

Grâce à son étroite union avec le Séminaire, l'Eglise Saint-Sulpice jouit d'une notoriété qui s'étend bien au delà des limites de la paroisse dont elle est le centre, et de la ville de Paris. Les centaines de jeunes eccésiastiques qui en ont fréquenté les

cérémonies et qui y ont reçu les divers degrés des saints ordres en ont emporté dans toutes les parties du monde un souvenir ému; et cette circonstance vaudra sans doute au livre de M. Hamel des lecteurs qui paraissaient bien étrangers, de prime abord, au cercle immédiat auquel il s'adresse.

L'histoire d'une église comporte celle de l'édifice matériel, des curés qui ont dirigé, et des événements qui ont traversé la vie paroissiale, de cette vie elle-même en tant qu'elle se manifeste par l'instruction chrétienne, les œuvres multiples, le culte extérieur. Tout cela a été très bien traité par M. Hamel en dix-sept chapitres, auxquels il en a joint deux autres : l'un, qui est une revue de l'état financier de l'Eglise depuis 1645 jusqu'à nos jours, l'autre relatif aux beaux-arts, architecture, peinture, sculpture et musique, représentés à Saint-Sulpice.

De l'origine de l'Eglise on ne sait rien d'absolument sûr; elle dut n'être d'abord qu'une simple chapelle de secours, succursale de la grande abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Au VIIe siècle, elle devient centre paroissial, et au XIIe siècle, elle est rebâtie sur de plus vastes proportions. Mais le territoire qui forme son domaine est si étendu, et la population s'y accroît tellement que malgré les agrandissements dont elle est l'objet, elle ne tarde pas à être notoirement insuffisante.

Au moment où M. Olier en prit la conduite en 1642, la paroisse comptait cent mille âmes, et l'église ne mesurait que soixante mètres de long sur vingt-sept de large. Le nouveau curé conçut immédiatement le projet de la rebâtir. Le plan fut fourni par Christophe Gamard, et le 20 février 1646, Anne d'Autriche vint poser la première pierre. L'œuvre commencée fut continuée par les successeurs de M. Olier, MM. de Bretonvilliers et de Poussé; mais elle ne fut achevée que cent ans après sous M. de Languet de Gergy. Le portail principal a été construit sur les plans de Servandoni, modifiés dans la suite par Maclaurin et Chalgrin. C'est M. Ginain, de l'Institut, qui lui a donné, en 1869, son dernier couronnement.

Avant M. Olier (1642-1652), nous ne pouvons qu'imparfaitement rétablir la série des curés jusqu'à Raoul ou Radulphe, le premier connu, en 1209-1211. De 1642 date l'union de la paroisse avec le Séminaire et la Compagnie de Saint-Sulpice. Interrompue en 1788, elle s'est renouée en 1851. Nul événement, on peut le dire, n'a été plus heureux pour elle. Il lui assurait d'emblée, pour la diriger, un clergé modèle, et pour instruire ses enfants

un corps de catéchistes hors pair, qui a compté dans son sein les hommes les plus remarquables de l'Eglise de France.

Remarquons toutefois, pour être juste, que les trois curés non sulpiciens qui, de 1788 à 1851, ont gouverné la paroisse, ne se sont pas montrés inférieurs à leurs confrères. MM. de Pancemont (1788-1802), de Pierre (1802-1836) et Collin (1836-1851) eurent à traverser la période difficile de la Révolution, et à relever les ruines qu'elle avait faites. Ils ne faillirent pas à leur tâche, et quand on revint, en 1851, aux Sulpiciens avec M. Hamon, l'honneur de la paroisse était resté pur, et toute trace du vandalisme avait à peu près disparu. M. Hamon et son successeur n'ont eu qu'à continuer ce qui était heureusement établi. Ils l'ont encore développé dans les proportions que l'on soupçonne dans ce siècle si fécond en œuvres et en institutions chrétiennes de tout genre.

On me permettra de ne pas pousser plus loin l'analyse de l'ouvrage de M. Hamel. Les simples fidèles y prendront, en le lisant, quelque connaissance des détails multiples et des soins infinis qu'exigent l'ordonnance du culte et la direction d'une paroisse; les prêtres y trouveront de belles leçons d'administration intelligente, de zèle et de dévouement pastoral.

A. E. S. S.

Etudes et Souvenirs sur la deuxième République et le second Empire (1848-1870), par QUENTIN-BAUCHART, publiés par son fils, Ire partie (la République de 1848). — In-8° de II-484 pp. avec portrait; Paris, Plon, 1901. **7** fr. **50**.

Dans le premier volume des *Etudes et Souvenirs* de M. Quentin-Bauchart, ancien représentant du peuple, ancien président au Conseil d'Etat, il faut évidemment faire deux parts : celle qui a trait à la personne même de l'auteur, celle qui raconte les événements, auxquels l'auteur a été mêlé. — La physionomie de M. Quentin-Bauchart n'est pas sans intérêt pour la psychologie politique : ce fut un fort honnête homme, de mœurs débonnaires et conciliantes, d'esprit assez souple : il le montra au 2 décembre, non seulement en acceptant le coup d'Etat contre lequel il avait d'abord protesté à la réunion de la mairie du Xe arrondissement mais en consentant à devenir l'un des instruments du nouveau régime. — Parmi les morceaux historiques de quelque importance, nous signalerons plus particulièrement les pages qui rela-

tent la révolution romaine de 1848, l'intervention de la France et les diverses discussions que cette intervention provoqua à l'Assemblée, enfin l'octroi par Pie IX, sous la pression du Prince Président, d'une constitution connue sous le nom de *motu proprio* et la répercussion de ce grand acte sur nos débats politiques (pp. 260-320). — Notons aussi les courtes réflexions de M. Q.-B. sur la loi de 1850. Dès le vote de la loi, on se demandait quand elle pourrait produire tous ses fruits, on croyait que les nouveaux établissements « ne recevraient pas *de longtemps* une organisation qui leur permît de lutter, dans des conditions satisfaisantes d'égalité contre les établissements de l'Université, debout depuis un demi siècle » (p. 322). — M. Q.-B. cherche aussi à s'expliquer, p. 328, comment les générations instruites par la loi de 1850 n'ont pas été, à beaucoup d'égards, meilleures. La raison qu'il en donne, quoique insuffisante, si on la considère isolément, ne manque pas de valeur: « Il existe d'autres sources d'éducation que les écoles universitaires ou les écoles catholiques... Le journal, le livre, le dessin, le théâtre, les réunions publiques ou privées, la tribune parlementaire elle-même, ne font-ils pas souvent une concurrence funeste aux maîtres les plus dévoués à leurs devoirs sainement entendus ? »

C. B.

Mes Souvenirs, par le comte de Reiset, préface par Robinet de Cléry, avec 2 héliogravures (*Les Débuts de l'Indépendance italienne*). — Deux in-8° de vii-479 et de iv-453 pp. Paris, Plon, 1902. **7 fr. 50.**

Avec l'aide de son ami, M. Robinet de Cléry, le comte de Reiset a extrait de ses notes de carrière, prises au jour le jour, les matériaux et les documents des *Souvenirs* qu'il nous présente, et dont le premier volume, porte :

1° Sur ses débuts diplomatiques à Rome sous Grégoire XVI (peu de chose à retenir de ce chapitre);

2° Sur son séjour à Turin, comme attaché d'ambassade, puis comme chargé d'affaires pendant la guerre de Lombardie de 1848-1849. (C'est précisément sur l'état moral et politique du Piémont à cette date, sur l'organisation de la campagne, sur la bataille de Novare où il assista que son livre contient le plus de renseignements rares ou inédits);

3° — Le comte de Reiset raconte enfin ses entretiens avec le

prince de Savoie qui, avant de régner, venait le voir familièrement, le soir, sous le nom de M. Martin. Il décrit aussi les débuts difficiles de Victor-Emmanuel et l'état des partis à son avènement. Toutes ses sympathies vont à d'Azeglio, celui-là même dont le comte de Cavour devait se séparer bientôt, pour se substituer à lui dans la direction des affaires du Piémont : d'Azeglio faisait d'ailleurs, lui, aussi, des avances aux partis révolutionnaires. M. de Reiset n'a guère que de l'indulgence pour la politique qu'il inaugura dès lors à l'égard du gouvernement pontifical, et sur laquelle on pourrait faire de si justes réserves.

Tout l'intérêt du t. II des *Souvenirs*, qui vient de paraître, repose sur l'histoire (plutôt anecdoctique) de la préparation des évènements de Crimée, à laquelle M. de Reiset prit part comme secrétaire de l'ambassade de France, et pendant laquelle il put constater par lui-même l'irréductible hostilité de Nicolas Ier contre la France. — Quelquefois les *Souvenirs* se répètent un peu : ainsi les pp. 215-217 du t. II rappellent fort les pp. 435-437 du t. I.

C. B.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Morceaux choisis de Prose et de Poésie du XVIe au XIXe Siècle, publiés sous la direction de Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, par Maurice Pellisson, inspecteur d'académie. Classe de rhétorique et classe de seconde. — 2 vol. in-12 de 554 et de 521 pp. Paris.

Toute œuvre qui peut se recommander du nom de M. Brunetière est toujours digne de provoquer notre attention. Quand il s'agit d'une anthologie préparée d'après ses conseils, nous sommes certains à l'avance qu'elle sera faite avec un goût d'une sûreté impeccable et une intelligence au-dessus de toute espèce de critique. Tel est bien le cas pour les deux volumes que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. Ils comprennent la fine fleur de nos écrivains français, depuis Clément Marot, qui ouvre la liste, jusqu'à Adolphe Taine, qui la ferme de son côté. Nous pourrions même, au premier abord, être tentés de penser que l'auteur a été bien sévère pour des poètes et des prosateurs qui

avaient droit, ce semble, à figurer dans cette galerie d'hommes illustres. Mais il nous semble que tout s'explique par la raison suivante. Ce livre est destiné à servir de complément au *Manuel d'Histoire et de la Littérature française*. M. Brunetière ne nous le dit pas, par la raison qu'il n'a pas écrit de préface pour cette anthologie : mais nous n'avons qu'à la confronter avec le *Manuel* pour le deviner. Or, dans ce livre, il s'est attaché surtout aux chefs d'écoles, à ceux dont les écrits ont donné une impulsion féconde à leurs contemporains ou exprimé le plus fidèlement les idées de leur temps. Il n'est pas étonnant que nous les voyions reparaître dans les *Morceaux choisis*. Tout en regrettant l'absence de quelques-uns de nos écrivains préférés, nous devinons fort bien les considérations qui ont guidé M. Brunetière.

Nous n'essaierons pas de trouver des détails à critiquer dans cette œuvre : ce serait téméraire de notre part. Nous dirons seulement ceci : Joachim du Bellay était non pas le neveu, mais le cousin du cardinal Jean du Bellay (1), et M. Henri Chamard nous semble avoir prouvé que l'auteur de la *Deffence* était né en 1522, et non en 1525, comme il est dit dans le même endroit. Les notices données dans l'un des volumes se trouvent reproduites littéralement dans l'autre, quand le même auteur est cité dans les deux. N'y aurait-il pas un moyen d'éviter cet inconvénient ? En fin de compte, ces deux recueils se recommandent à l'attention des maîtres de l'enseignement secondaire qui veulent initier leurs élèves à une connaissance sérieuse et raisonnée de nos grands écrivains.

A. L.-B.

Geschichte der Römischen Litteratur bis zum Gesetzgebunswerk des Kaisers Justinian, von Martin Schanz, ord. Professor an der Universitæt Würzburg. Deuxième partie : La littérature romaine au temps de la monarchie jusqu'à Adrien. Deuxième subdivision : De la mort d'Auguste jusqu'au règne d'Adrien. Seconde édition, avec une table alphabétique. — 1901. 1 vol. gr. in-8° de XI-425 pp. Munich, O. Beck, éditeur. Prix : **9** fr. **35**.

Ce demi-volume, d'un aspect déjà imposant, fait partie d'une grande histoire de la littérature romaine, par le Dr Martin

(1) Page 30 du premier volume, et p. 26 du second.

Schanz, laquelle se rattache elle-même au célèbre *Handbuch* du Dr Iwan von Müller. Il est de nature à donner une très haute idée de l'œuvre entreprise par le célèbre professeur de Würzburg. Certes, pour écrire avec autant de compétence et avec un succès si complet l'histoire de la littérature romaine, il ne suffit pas d'avoir multiplié les lectures et les recherches. Il faut encore savoir classer les faits, en pénétrer les relations, et les grouper d'après un plan qui ne laisse rien à désirer. A quelque point de vue que nous nous soyons placé, nous n'avons pu qu'admirer cette belle monographie.

Le Dr M. Schanz a conçu son œuvre d'une manière plus large et plus élevée que ne le font d'ordinaire les auteurs de manuels classiques. Il a placé en tête du livre un chapitre très remarquable, où il caractérise l'attitude des successeurs d'Auguste à l'égard de la littérature. Il ne s'occupe pas seulement des faveurs qu'ils ont accordées aux écrivains ou de la malveillance qu'ils leur ont témoignée : il signale les œuvres attribuées à ces puissants du jour, quand même il ne resterait d'elles qu'une simple mention. Puis, il passe aux auteurs qui se sont fait un nom dans la littérature romaine, en donnant aux poètes la priorité. Parmi les prosateurs, il étudie d'abord les historiens, puis les orateurs et les philosophes ; il place en dernier lieu les écrivains didactiques, les grammairiens, les rhéteurs, les juristes, les naturalistes et ce que nous appellerions volontiers les économistes, si la signification toute spéciale que nous avons donnée à ce mot permettait de l'appliquer aux anciens.

Dans toute cette exposition, nous nous plaisons à louer les jugements très exacts que l'auteur a portés sur chacun des écrivains qu'il a étudiés, et les admirables analyses qu'il a faites de leurs œuvres. Il a donné d'ailleurs à son livre un merveilleux appareil scientifique. Il a étudié toutes les questions qui ont préoccupé les philologues de notre temps : celle, par exemple, des sources où Tacite a puisé, ou bien encore l'histoire des jugements qui ont été portés sur Sénèque dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes. La bibliographie est très soignée, et les notes de toutes sortes sont très abondantes.

En résumé, ce livre est un chef-d'œuvre. Ceux de nos lecteurs qui ont une connaissance sérieuse de l'allemand le consulteront avec la même facilité qu'un livre rédigé dans notre langue. Ils garderont de leur étude une idée lumineuse, complète et à peu près parfaite de la période étudiée par le Dr M. Schanz. E. D.

Dix-neuvième Siècle. *Esquisses littéraires et morales*, par le P. Longhaye, de la Compagnie de Jésus. — Tome I, 422 pp. Tome II, 431 pp. Paris, Victor Retaux, 1902. Prix : 7 fr.

Ce que le P. Longhaye avait fait pour le XVIIe siècle, dans *l'Histoire de la Littérature française* à cette époque, en quatre volumes couronnés par l'Académie française, il le fait pour le XIXe siècle, sur lequel il tient à redresser, au point de vue religieux et moral, les appréciations des critiques à la mode, MM. Brunetière, Faguet, Jules Lemaitre, Petit de Julleville, etc.

On ne peut que le louer de cette courageuse entreprise, d'autant plus qu'il y a gagné les sévérités du sectaire M. Lanson, dans la *Revue universitaire* du 15 février 1901.

Le P. Longhaye distingue trois périodes dans l'histoire littéraire du XIXe siècle : le *renouveau chrétien*, 1800-1830 ; le *rationalisme et le romantisme*, 1830-1850 ; le *positivisme et le soi-disant naturalisme*, 1850-1900.

Cette division devait provoquer et a provoqué des critiques, dont le P. Longhaye se plaint à tort dans *l'Avant-propos* du tome second. Il ne veut pas saluer en Chateaubriand « le père du romantisme » : c'est déjà bien étrange. Mais ce qui semble plus inexcusable, c'est qu'il ne fait dater le *romantisme* que de 1830 et de Victor Hugo, pour ne voir dans ce grand mouvement littéraire que « deux éléments essentiels : la souveraineté du caprice individuel, et la rupture systématique de l'équilibre naturel entre les facultés. » — Il y a bien cela dans le Romantisme ; mais il y a beaucoup d'autres choses, et ce n'est pas les supprimer que d'en méconnaître l'histoire jusqu'en 1830, comme si Mme de Staël n'avait pas parlé de Romantisme dès 1800 ; comme si *l'anti-romantique* ne datait pas de 1816, comme si les luttes ardentes entre classiques et romantiques n'existaient pas avant *Hernani*, 1830, et même avant la *Préface de Cromwell*, 1827 ! On n'est pas dans un état d'esprit bien favorable à l'impartialité de la critique, quand on dénature plus ou moins l'histoire, ainsi que le fait le P. Longhaye, pour se montrer impitoyable envers l'orgueil et le sensualisme romantiques. Ils méritent assurément d'être flétris ; mais ils l'auraient été plus équitablement, si le P. Longhaye avait reconnu d'abord ce qu'il y avait d'excellent dans une révolution littéraire, qui a proscrit la mythologie et ressuscité le Moyen Age, l'esprit chrétien et national, le sens de l'art et de la vraie poésie, lyrique, épique et dramatique.

Le premier volume des *Esquisses littéraires et morales* du

P. Longhaye fait passer sous nos yeux Chateaubriand, Mme de Staël, Joseph de Maistre, de Bonald, Lamennais, Lamartine. — Dans le second, c'est le fond du Romantisme, le Romantisme au théâtre, Victor Hugo, Musset, Vigny, Dumas, George Sand, Balzac, Michelet, qu'étudie successivement l'auteur.

L'espace nous manque pour le suivre dans tous les détails de ces diverses études. — Volontiers, nous donnerions notre préférence à la dernière : malgré quelques lacunes biographiques et quelques erreurs de dates, le *Michelet* du P. Longhaye est excellent. — Son *Vigny*, un peu court comme étude poétique, ramène à la vérité sévère les dithyrambes de M. Chantavoine et autres critiques sur le poète du blasphème pessimiste. — Dumas père, George Sand et Balzac sont appréciés à leur juste valeur, quoique peut-être le dernier sorte trop maltraité des mains du P. Longhaye.

Il est, en revanche, trop élogieux pour de Bonald, dont le style est loin de valoir les idées ; pour Joseph de Maistre, surtout, dont il fait une sorte de « prophète », auquel il sacrifie Bossuet, « inconfusible tenant de l'unité catholique, mais gallican par ses préjugés d'école, mais faible devant le pouvoir et hautain devant la papauté ». — On pourrait demander au P. Longhaye, où donc il a trouvé dans la véritable histoire de Bossuet, cette attitude « hautaine devant la papauté » et cette « faiblesse devant le pouvoir ». Mais ce serait inutile : le P. Longhaye a « son siège fait » depuis longtemps: il n'en démord pas. Bossuet, « vacillant dans sa clairvoyance, égaré dans sa logique, embarrassé dans sa droiture (??), donne à tous cette grave leçon, que le caractère n'égale pas nécessairement le génie ».

Ainsi, par exemple, saint Bernard et saint Thomas d'Aquin se sont trompés sur l'Immaculée Conception aussi gravement que Bossuet sur l'infaillibilité du Pape: la conclusion logique qui en découle, d'après le P. Longhaye, c'est que « leur caractère n'égale pas leur génie ». Et pourtant, ils sont des saints !

Quant à Joseph de Maistre, vous croyez peut-être que, s'il est vigoureux et puissant, il est aussi souvent paradoxal, et qu'un Français doit lui en vouloir pour les mensonges et les malédictions dont il accompagne les victoires françaises et la prétendue défaite d'Eylau ? Pas du tout : le P. Longhaye le trouve « mesuré, parce qu'il est fort », et il termine son étude consacrée à l'auteur du livre du *Pape*, en le mettant sur le même pied que Bossuet. — Il fallait être conséquent avec soi-même et placer bien au-

dessus de Bossuet ce savoyard, qui ne fut ni « faible devant le pouvoir », ni « hautain devant la papauté », ni « vacillant dans sa clairvoyance », ni « égaré dans sa logique », ni « embarrassé dans sa droiture ».

L'évidente partialité, dont le P. Longhaye fait preuve pour Joseph de Maistre, se montre encore dans ses jugements sur Chateaubriand, qu'il exalte trop, sur Lamartine qu'il maltraite, et sur Victor Hugo qu'il ménage.

Pas un mot de blâme pour les scandaleux adultères de Chateaubriand avec Mme de Beaumont, Mme de Custin, la duchesse de Mouchy. En revanche, Lamartine est vertement tancé pour l'épisode de Graziella, surtout pour celui d'Elvire. — Mais d'abord Mme Charles n'a été devinée sous ce nom d'Elvire qu'après trente ans et les *Confidences* du poète, que le P. Longhaye exécute à bon droit. Et puis, Lamartine n'étant pas marié en 1816-1817, il n'y avait plus dans son cas, comme dans celui de Chateaubriand, un double adultère. Enfin, pourquoi le P. Longhaye prend-il, à propos des adultères de Victor Hugo, dont il oublie le plus scandaleux, des précautions oratoires qu'il n'a nullement prises pour Lamartine ? L'homme en Victor Hugo est profondément méprisable ; en Chateaubriand, très peu sympathique, à cause d'un immense orgueil et d'un « incurable ennui » : c'est Lamartine qui, malgré ses erreurs et sa puérile et ridicule vanité, est de beaucoup le plus grand et le plus sympathique comme homme privé. Eh bien, c'est lui que malmène le plus le P. Longhaye : Il ne voit guère que du déisme, avec très peu de christianisme, dans les *Méditations* et les *Harmonies*. Or, il y en a autant et plus que dans le *Génie du Christianisme*, et Lamartine est au moins « un Chateaubriand en vers ». Il ne fallait pas, dès la seconde page d'une étude critique, se faire « soupçonner d'être hostile à la gloire » de Lamartine.

Quoi qu'en dise le P. Longhaye, ce n'est point pendant le voyage en Orient, 1832-33, que Lamartine conçut le projet « de douze ou quinze épopées entrevues » : ses *Visions* datent de 1821, comme en fait foi la *Correspondance*.

L'orateur, en Lamartine, fut bien plus grand que ne le dit le P. Longhaye, le prosateur aussi, l'un des plus merveilleux du XIXe siècle.

Il faut louer sans réserve l'exécution que fait le P. Longhaye de *Jocelyn*, de la *Chute d'un Ange*, de l'*Histoire des Girondins*. Mais il sera permis, je l'espère, de lui demander un peu plus

d'exactitude historique, pour les faits et les dates. Comment, par exemple, Lamartine refusait-il, « avec noblesse » (?) ce que Napoléon III lui offrait généreusement en 1859, et ce que le poète devait accepter avec la même « noblesse », en 1867, de ce même Napoléon III sous forme de projet de loi ? Ce sont là, sans doute, des opinions libres, pour lesquelles chacun suit impunément ses préférences, à condition, pourtant, de ne pas se contredire.

Il n'en va pas de même pour l'appréciation des *Comédies et Proverbes* d'Alfred de Musset, que le P. Longhaye semble trop dénigrer : il y a là des choses charmantes, qui méritaient un éloge, aussi bien que l'esprit si français et si classique du poète des *Nuits*, auquel, d'ailleurs, on a tant de graves reproches à adresser.

On aurait voulu savoir s'il fallait croire, sur la mort de Lamennais, ce qu'en disait il y a quelque sept à huit ans un confrère du P. Longhaye, attestant qu'il avait pu s'approcher du moribond et lui donner une absolution suprême. Pourquoi ne pas faire même une allusion à cette espérance, qu'on voudrait garder à propos de l'âme du pauvre prêtre apostat ?

Le soin que nous avons pris de suivre, dans ses grandes lignes, l'ouvrage du P. Longhaye, indique suffisamment le cas que nous en faisons. Il nous semble que ce critique, excellent pour le fond de ses idées, aurait bien plus d'autorité, si son style était plus alerte, plus clair, plus élégant, et s'il évitait, à propos du Romantisme, quelques paradoxes, qui, pour être dans le genre de ceux de Joseph de Maistre, n'en sont pas moins de fâcheux paradoxes.

L'abbé Théodore Delmont.

Le Style épistolaire, par le vicomte de Broc. — 1 vol. in-12 de 298 pp. Paris, Plon, 1901. **3 fr. 50.**

Ce petit livre fait suite aux études de littérature que nous devons déjà au vicomte de Broc, un des plus aimables « explorateurs » de l'ancienne France. Dans le *Style épistolaire*, l'auteur n'a pas précisément prétendu dire des choses nouvelles sur ce genre à la fois familier et exquis. Non ! mais il s'est contenté de nous parler des grands épistoliers avec un simplicité élégante, avec une ardeur d'admiration très communicative. Il a fait pour cela, dans quelques-unes des plus célèbres correspondances, de Cicéron à Voltaire, un choix peu banal de

traits et de citations qu'il a reliés par un commentaire fort instructif. — Nous conseillons beaucoup cette lecture dans les classes littéraires des collèges libres. Le livre du vicomte de Broc apprendra peu aux maîtres. En revanche, la lecture en sera extrêmement profitable aux élèves, à titre d'agréable et intelligente distraction.

X.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — ALBERTI, *De sepultura ecclesiastica deque jure funeris*, in-8, 77 p., 1,50. — *Analecta hymnica medii aevi*, gr. in-8, 248 p., 10,50. Leipzig, Reisland. — *Biblical and semitic studies; Critical and historical Essays*, in-8, XII-330 p., 12,50. New-York, Scribner. — *Biblia hebraica ad optimas editiones imprimis* Everardi von der HOOGT *accurate recensa et expressa*, in-8, XIX-1236 p., 8,75. Leipzig, Tauchnitz. — BOKLEN, *Die Verwandschaft der jüdisch-christlichen und der parsischen Eschatologie*, in-8, IV-150 p., 5 fr. Göttingen. Vandenhœck und Ruprecht. — CALIPPE (C.), *S. Paul et la Cité chrétienne*, in-8, LXX-217 p., 3,50. Paris, 1902, Bloud. — CEULEMANS, *Commentarius in epistolas S. Pauli ad Romanos, 1-2 ad Corinthios, ad Galatas*, in-8, 360 p., 3,50. Malines, H. Dessain. — DEVINE (R. P. A.), *Le* Credo *expliqué ou exposition de la doctrine catholique*, in-16, LVI-670 p., 6 fr. Avignon, Aubanel. — GALLAIS (Z.), *Histoire populaire de la dévotion publique au Sacré-Cœur de Jésus*, in-8, 425 p., 13,25. Paris, Vic et Amat. — GUNKEL, *Legends of Genesis*, transl. by CARRUTH. Chicago, Open Court Publ. C°, 5 fr. — GIFFERT (M.-J.), *The Apostles creed, its origin, its purpose and its historical interpretation*, in-8, 206 p., 6,25. New-York, Scribner. — HOPFL (P.), *Die höhere Bibelkritik. Studie üb. die moderne rationalism*, IV-110 p., 3,50 Paderborn, F. Schöningh. — JASTROW, *The Study of religion*, in-8, XIV-451 p., 7,50. London, Walter Scott. — LAHOUSSE (G.), *Tractatus de virtutibus theologicis*, 412 p., 4,50. Roma, F. Pustet. — LEJEUNE (abbé), *Avant et après la communion*, in-12 de XII-396 p., 3 fr. Paris, Lethielleux. — LEVATOIS (A.), *De essentia sacrosancti Missæ sacrificii*, in-8, III-113 p. Reims, Monce. — LÉVI (J.), *L'Ecclésiastique ou la Sagesse de Jésus, fils de Sira*. Texte original hébreu, édité, traduit et commenté, LXX-217 p. S. II. Paris, Leroux. — MITCHELL (H.-G.), *The World before Abraham according to Genesis*, I-IX, in-8, V-296 p., 7,25. Londres, Constable. — REYNAUD (P.), *La civilisation païenne et la religion*,

in-16, 412 p., 3,50. Paris, Perrin. — Rose (V., O.-P.), *Etudes sur les Evangiles*, gr. in-8, xiv-336 p., 5 fr. Paris, 1902, H. Welter. — Spence (H.), *Early Christianity and Paganism*, A. D. 64 *to the peace of the church in the 4 th. century*, in-8, 576 p., 21,75. Londres, Cassel. — Thomas von Marga, *Liber superiorum seu historia monastica. Liber fundatorum monasteriorum in regno Persarum et Arabum*, gr. in-8, xv-9, 711 p., 30 fr. Leipsig, O. Harrassowitz. — *Tractatus misnensis de horis canonicis*. Hrsg. v. Pfr. Alb. Schönfelder, in-8, xxiv-161 p., 7,25. Breslau, G.-P. Aderholz. — Wissowa (G.), *Religion und Kultus der Römer*, gr. in-8, xii-534 p., 22 fr. München, C.-H. Beck.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — Cartier, *Le Célibat à Rome*, in-16, 2,50. Paris, Plon-Nourrit. — Lefèvre-Pontalis, *Les Elections en Europe à la fin du XIXe siècle*, in-16, 3,50. Paris, Plon-Nourrit. — Hobhouse (L.-T.), *Mind in evolution*, in-8, 432 p., 12,50. Londres, Macmillan. — Kemp, Elwood (L.), *History of education*, in-12, ii-451 p., 7,50. Philadelphie, Lippincot. — Perrier, *Cours élémentaire de zoologie*, gr. in-8, 10 fr. Paris, Masson. — Thomas, s., *Divi Thomæ Aquinatis commentaria in tres libros Aristotelis « De anima »*, in-8, 26 p. Louvain, imp. de l'Institut sup. de philosophie.

Histoire et Géographie. — Bellesort, *Voyage au Japon. La société japonaise*, in-16, 412 p., 3,50. Paris, Perrin. — Boulay (R. P.), *Le R. P. Cochet, prêtre eudiste ; sa vie, ses œuvres et ses vertus*, in-8, 376 p. Paris, Beauchesne. — Boutry, *Une créature du cardinal Dubois. Intrigues et missions du cardinal de Tencin*, in-8, 5 fr. Paris, Emile-Paul. — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, in-4°, 5 fr. Paris, Hachette. — Dixon, *History of the church of England from the abolition of the roman juridiction*, in-8, 40 fr. Londres, Clarendon Press. — Dwight, *Constantinople and its problems, its peoples, customs religions and progress*, in-8, 292 p., 7,50. London, Oliphant. — Evans (J.), *A popular history of the ancient Britons*, in-8, 422 p., 13,25. Londres, E. Stock. — Flandin, *Institutions politiques de l'Europe contemporaine*, in-18, 3,50. Paris, Le Soudier. — Gay (Mgr), *Correspondance de*, in-8, 6 fr. Paris, Oudin. — Graham, *Roman Africa, an outline of the history of the roman occupation of North Africa*, in-8, 16-325 p., 30 fr. New-York, Longmans, Green. — Germiny (C. de), *La politique de Léon XIII*, in-16, viii-291 p., 3,50. Paris, 1902, Perrin. — Lang (Andrew), *The mystery of Mary Stuart*, in-8, 476 p., 22,50. London, Longmans. — Lévy, *Napoléon et la paix*, in-8, 8 fr. Paris, Plon-Nourrit. — Mann, *The Lives of the Popes under the Lombard rule (590-657)*, in-8, 450 p., 15 fr. Londres,

Paul, Trübner. — Sanvert, *Sainte Thérèse, étude d'âme*, in-8, 327 p., 6 fr. Paris, Amat. — Valois, *La France et le grand schisme d'Occident*, 4 vol. in-8, 40 fr. Paris, Picard.

Philologie et Belles-Lettres. — Beaume, *Jacinthe*, in-18, 3,50. Paris, A. Colin. — Brandès (G.), *L'école romantique en France*, in-8, 6 fr. Paris, Le Soudier. — Brisson, *Florise Bonheur*, in-18, 3,50. Paris, Flammarion. — Feuillet (M[me] Octave), *Le Vœu de Béatrice*, gr. in-18, 3,50. Paris, Calmann-Lévy. — Franche, *Le Prêtre dans le roman français*, in-16, 3,50. Paris, Perrin. — *Victor Hugo*, leçons faites à l'Ecole normale supérieure sous la direction de Ferdinand Brunetière, 2 vol. in-16, 7 fr. Paris, Hachette.



CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Catalogue des Causes de Canonisation. — II. Réponses diverses de la S. C. des Rites. — III. Les nouvelles Indulgences du Tiers-Ordre de Saint-François. — IV. Privilèges accordés aux pèlerins de Terre sainte.

I. La S. C. des Rites a publié récemment le catalogue des Causes de Canonisation qui se poursuivaient, dans le monde entier, par la voie ordinaire de non-culte, à la date du 19 janvier 1901. Le catalogue précédent remontait déjà à 5 ans.

On y trouve le nom, la profession et la date de la mort de chaque serviteur de Dieu, le diocèse auquel appartient sa cause, l'époque où elle a été introduite et son état présent; enfin le nom du cardinal Ponent et celui du Postulateur.

Les causes sont au nombre de 287: 23 pour la Canonisation, 183 pour la Béatification, et 81 pour l'Introduction.

Si l'on considère la date de la mort des serviteurs de Dieu, 130 appartiennent au XIXe siècle, 64 au XVIIIe, 70 au XVIIe, 18 au XVIe, 2 au XVe et 2 au XIVe.

35 serviteurs de Dieu font partie du clergé séculier et parmi eux on compte: 2 archevêques, 8 évêques, 24 prêtres et 1 clerc. 250 sont membres de différents ordres religieux et des Congrégations. Il y a aussi 13 laïques: 6 hommes et 7 femmes, et, parmi elles: 3 vierges et 4 mères de famille, dont 2 reines.

Quelques diocèses poursuivent plusieurs Causes à la fois: Rome en compte 25, Naples 29 et Paris 14; Florence en a 3 et Lyon également. Les 3 Causes lyonnaises sont celles du P. Champagnat, du P. Colin et de l'abbé Chevrier.



II. Nous mettons ici, par ordre de dates, diverses décisions pratiques de la S. C. des Rites.

Tous les éditeurs peuvent désormais, en observant les règles accoutumées, faire librement de nouvelles éditions des différentes notations légitimement en usage du chant grégorien. (10 juillet 1901.)

Le Jeudi Saint, le reposoir où l'on conserve le Saint-Sacrement ne peut se faire au Maître-Autel, et on ne peut pas y exposer, comme ornements, des ostensoirs, des calices et des ciboires. (12 juillet 1901.)

Dans la concurrence de deux fêtes, de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, qui ont chacune une conclusion propre pour l'hymne, on doit garder la conclusion de la fête dont on dit les premières vêpres entières. — On peut porter processionnellement la statue de l'Enfant Jésus, et la faire vénérer au clergé et au peuple; mais on ne peut se servir, pour cette cérémonie, ni du voile huméral, ni du baldaquin. (3 août 1901.)

Le Vendredi Saint, après les oraisons, le célébrant doit découvrir les reliques de la Vraie Croix ou l'image du Crucifix. Après la messe des Présanctifiés, on doit enlever tous les ornements du reposoir où le Saint-Sacrement a été conservé le Jeudi Saint. (20 août 1901.)

A la messe de la vigile de l'Immaculée-Conception, il faut employer la couleur violette. (12 septembre 1901.)

III. Léon XIII, en publiant la nouvelle règle du Tiers-Ordre de Saint-François, dans sa Constitution du 30 mai 1883, accordait aux Tertiaires, outre de nombreuses faveurs, 9 absolutions générales ou bénédictions avec indulgence plénière.

Sollicité d'augmenter le nombre de ces absolutions générales, Léon XIII, accorda aux Tertiaires, par un bref du 7 juillet 1896, communication des privilèges du premier Ordre; et le nombre de ces absolutions fut par là même considérablement augmenté et porté au chiffre de 36 chaque année.

Les supérieurs du premier Ordre demandèrent la continuation de cette faveur qui n'était concédée que pour cinq ans, et expirait le 7 juillet 1901. Le Souverain Pontife ne jugea pas à propos d'exaucer cette prière. Il maintint seulement les 9 absolutions générales mentionnées dans la règle; mais, il vient par un décret de la S. C. des Indulgences, en date du 11 septembre 1901, d'accorder à perpétuité aux Tertiaires de nouvelles et

précieuses faveurs: 43 indulgences plénières attachées aux fêtes des principaux saints de l'Ordre séraphique, l'indulgence de la Portioncule concédée pour les Tertiaires aux chapelles des Fraternités et plusieurs indulgences partielles.

IV. Pour encourager les pèlerinages de Terre-Sainte, qui entrent de plus en plus dans nos mœurs, le Souverain Pontife vient d'instituer un insigne qui pourra être conféré aux pèlerins. C'est une croix grecque sur les deux faces de laquelle seront représentés plusieurs des mystères joyeux, douloureux et glorieux.

Le Custode de Terre-Sainte est délégué pour la conférer au nom du Souverain Pontife. Pour l'obtenir, les pèlerins devront présenter une pièce, signée par leur curé et visée par leur évêque, établissant leur honorabilité et déclarant que c'est par piété qu'ils ont entrepris le pèlerinage de Jérusalem. (Décret du 2 mai 1901.)

Le Souverain Pontife, par une faveur spéciale, a accordé cet insigne à tous ceux qui ont fait le pèlerinage de Terre-Sainte, dans les cinq années qui ont précédé ce décret.

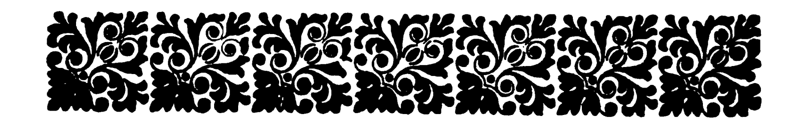
Enfin, en date du 21 juillet dernier, Léon XIII a accordé pour trois ans aux prêtres pèlerins de Terre-Sainte, l'autorisation de remplacer la récitation du bréviaire, quand elle ne pourra se faire facilement, par la récitation d'un chapelet de cinq dizaines.

C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.





SAINT THOMAS D'AQUIN (1)

Ego sum lux mundi. Qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ. — (Joann., VIII, 12).

Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

EMINENCE (2),
MONSEIGNEUR LE RECTEUR (3),
MESSIEURS,

Lorsqu'on se trouve en présence d'un homme de génie et qu'on veut se rendre un compte exact de sa valeur propre, il convient de placer cet homme dans le milieu où il a vécu, savoir comment il s'est formé et développé, comment il a pensé, aimé,parlé, agi, et, de tous ces éléments d'information il faut tirer des indications et des lumières qui aident à le bien comprendre et à porter sur lui un jugement d'une vérité telle, qu'il soit, dans les grandes lignes au moins, le dernier mot de l'histoire.

L'avantage de cette méthode ne peut être mis en doute, d'autant qu'elle implique essentiellement une analyse psy-

(1) *Saint Thomas d'Aquin* (le saint, le penseur, son œuvre et sa destinée). — Discours prononcé pour la fête patronale de l'Institut catholique de Lyon, avec des notes historiques et bibliographiques.

(2) S. E. Mgr le Cardinal Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules.

(3) Mgr Dadolle, recteur de l'Institut catholique de Lyon.

chologique, expérimentale même, qui, fouillant au plus intime du personnage, en saisit sur le vif les pensées vraies, les sentiments parfois les plus secrets, bref, en dégage ce que nous appelons sa *mentalité*.

Or, autant, sinon plus que toute autre, la personne de saint Thomas d'Aquin peut et doit être l'objet d'une semblable investigation. Essayons donc de pénétrer un peu dans son état psychologique qui offre le plus magnifique spectacle qui se puisse concevoir. Nous y trouverons Jésus-Christ lui-même, dont il n'a cessé de s'inspirer, et qui, selon sa parole, lui a donné la lumière de la vie, double vie : celle de l'âme, celle de l'intelligence. A mesure que sa vie surnaturelle devient plus intense et s'épanouit en radieuses clartés, sa vie intellectuelle monte plus haut et parvient à un développement que bien peu d'hommes ont pu atteindre. C'est que, l'action de la foi a été décisive à l'endroit de son entendement qui en a reçu autant de force que de lumière, et la puissance de son génie a été en raison directe de l'étendue de ses croyances. En un mot, chez saint Thomas d'Aquin, c'est la foi qui a grandi la raison, c'est le saint qui a fait le penseur, et le penseur est resté immortel en des œuvres dont la destinée, après tant de siècles, atteste encore aujourd'hui et l'importance et la valeur.

EMINENCE,

C'est toujours un honneur envié que d'avoir à prendre la parole en votre présence, et cet honneur je le dois à la bienveillante amitié du prêtre d'élite que vous avez su discerner, faisant de lui votre premier et très autorisé collaborateur dans ces Facultés catholiques de Lyon où des maîtres, compétents entre tous, donnent un enseignement dont la valeur n'a pas besoin d'être démontrée.

Nous savons, Eminence, de quelle sollicitude éclairée vous ne cessez d'entourer une si importante institution qui est d'autant plus fière de ce généreux patronage, que votre nom seul, aujourd'hui surtout, suffit à en évoquer un autre, celui de l'illustre évêque d'Orléans, dont l'œuvre capitale, toute de justice et de liberté, trouverait, si elle en avait

besoin, une nouvelle justification dans la haine insensée que lui témoignent les pires ennemis de l'Eglise et de la société. Certes, leurs projets liberticides ne sont pas pour nous décourager, mais ils nous attristent profondément, moins peut-être pour la cause de l'Eglise qui, après tout, est indestructible, que pour l'honneur même de la France, à l'encontre de laquelle ils constitueraient un véritable recul de civilisation.

Est-ce donc là l'avenir qui nous est réservé? Eminence, j'ai peine à le croire, car — vous le savez mieux que personne — au-dessus des hommes d'Etat qui meurent, il y a Dieu qui ne meurt pas!

I

Hippolyte Taine a dit : « *Il y a une anatomie dans l'histoire humaine, comme dans l'histoire naturelle. Car si l'on décompose un personnage, une littérature, un siècle, une civilisation, bref, un groupe naturel d'évènements humains, on trouvera que toutes ses parties dépendent les unes des autres comme les organes d'une plante ou d'un animal* (1). »

Cette pensée est d'une justesse qui ne saurait être contestée, et, encore que celui qui l'a émise l'ait portée au point que l'on sait, elle mérite toute l'attention de l'historien qui veut voir, dans les évènements et dans les hommes du passé, autre chose que des faits extérieurs, mais les causes morales qui les ont produits, les sentiments d'âme qui ont fait vibrer les cœurs, et qui par là expliquent la vie même d'une société, tout comme celle d'une individualité.

Or, par une rare bonne fortune il se trouve précisément que la vie de saint Thomas d'Aquin, celle qui l'explique tout entier, nous a été révélée par un témoin d'une perspicacité peu commune et dont la véracité est au-dessus de

(1) Victor Giraud : *Essai sur Taine. — Son œuvre et son influence d'après des documents inédits* (1901), p. 146.

tout soupçon. Guillaume de Tocco (1), tel est son nom, Frère Prêcheur, prieur de Bénévent, avait été le disciple de saint Thomas d'Aquin, et, après la mort de son maître, il recueillit avec soin ses souvenirs, les consignant dans une biographie qui est, à coup sûr, un document de premier

(1) Guillaume de Tocco, né entre 1253-1258, d'après Echard : *Scriptores ord. Prædic*, t. I, pp. 452 et 272, au bourg de Tocco, à 12 kilomètres de Bénévent (Campanie, Italie méridionale), mort en 1323. Il fut un des promoteurs les plus actifs du procès de canonisation de saint Thomas d'Aquin. Sous la foi du serment il rapporta tout ce qu'il savait du saint personnage, et il composa sa vie que les Bollandistes ont publiée dans les *Acta Sanctorum*, t. I. Mart., pp. 657-86, édition d'Anvers, 1668. C'est cette édition que nous citerons toujours.

Quoiqu'il appartînt à la génération qui suivit Thomas d'Aquin, Guillaume de Tocco était néanmoins bien informé et les Bollandistes ont eu raison de citer ce témoignage de Thomas Malvenda, annaliste des Frères Prêcheurs, affirmant « se incidisse in volumen vetustissimum in membranis descriptum, quod vitam et miracula S. Thomæ continebat, auctore Fratre Guillelmo de Thoco, viro religioso Ordinis Prædicatorum, qui, ut inscriptio præferebat, ipsum B. Thomam in vita sua vidit et audivit docentem et prædicantem. » (*Ut supra*, p. 655.)

Cependant, la valeur de son témoignage a été mise en doute par Mandonnet qui lui reproche une assez grave erreur chronologique pour avoir placé les luttes contre l'averroïsme (1270) avant les polémiques avec Guillaume de Saint-Amour (1257), et il en conclut que « l'autorité du biographe primitif de saint Thomas dans les questions de chronologie et de critique est très faible. » (*Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au XIII[e] siècle* (1899), p. LXXXI.) Ce jugement est peut-être bien sévère. Essayons de mettre les choses au point.

Guillaume de Tocco connut sûrement S. Thomas au moins dans les dernières années de sa vie (1272 et 1273), car c'est alors à Naples qu'il l'entendit enseigner et prêcher. Il est très vraisemblable de croire qu'il le connaissait de plus longue date, puisqu'ils étaient tous les deux originaires de la Campanie. Quoi qu'il en soit, il devait être en mesure de se bien renseigner, et, de fait, il ne négligea rien pour cela. Sa déposition faite sous la foi du serment (*Acta Sanctorum*, *ut supra*, pp. 705-7) en témoigne. Il indique avec soin la source où il a puisé, les personnes qui l'ont renseigné, notamment Guillaume de Capoue et Frère Réginald de Piperno, le fidèle *socius* de saint Thomas. Or, ce dernier est un témoin de la plus grande valeur.

Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que si on lit attentivement Guillaume de Tocco, on se convaincra aisément qu'il a eu moins l'intention d'écrire une histoire dans le sens strict du

ordre (1). Dans ces pages très sincères, très suggestives, toute la physionomie du saint et du penseur revit en un relief puissant qui se dégage de cette pénétrante analyse, avec un charme infini. C'est à la suite d'un tel guide que je vais essayer de vous représenter, sous son vrai jour, l'état d'âme de saint Thomas d'Aquin (2).

mot et d'après une méthode rigoureuse, qu'une biographie intime retraçant avant tout l'état d'âme de son personnage, ses vertus, ses miracles et ses travaux, sans s'astreindre à un ordre chronologique sévère, et même il lui arrive d'entremêler les événements et de revenir sur les faits. Telle est, croyons-nous, la part à faire à la critique.

Le témoignage de Guillaume de Tocco mérite donc d'être retenu, surtout lorsque, comme nous, on ne veut lui demander qu'une *information psychologique*, point de vue où il excelle.

Sur ce biographe cf. *Acta Sanctorum*, *ut supra* — POTTHAST : *Bibliotheca medii ævi* (1896), pp. 1062 et 1601; — U. CHEVALIER : *Répertoire des Sources historiques du Moyen Age. — Bio-Bibliographie* (1877 et 1886), col. 979.

(1) Sur ce document, outre la note précédente, cf. *Bibliotheca hagiographica latina* (1898), 8152 et 8153.

(2) Thomas d'Aquin, de Aquino (S.), né en 1225 (Potthast 1227), à Rocca-Secca, petite ville située près d'Aquino, dans la province de Caserte, ou Terre de Labour. Etudie d'abord au Mont-Cassin, aux écoles de Naples où il se fait dominicain (1243). Vers 1248 il est envoyé au *Studium generale* récemment établi à Cologne par Albert le Grand pour les Frères Prêcheurs d'Allemagne. Vers 1251-1252 il vient à Paris ; il est admis à l'Université de cette ville *ad Sententias legendas* (BALUZE : *Vitæ Paparum Aveniensium*, t. II (1693), p. 5 ; — DENIFLE-CHATELAIN : *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. I (1889), p. 307). — En 1256, il y est reçu docteur en théologie (DENIFLE : *Ibid.*) — Il réfute Guillaume de Saint-Amour et son livre : *De periculis novissimorum temporum* (1257). — Il quitte Paris. — On le trouve à Rome en 1261. — Il retourne à Paris et y reprend son enseignement, probablement à l'automne de 1268, sûrement avant Pâques 1269 (24 mars) ; (MANDONNET, pp. XCVII-CII). — Il combat le rationalisme averroïste (1270). — Il quitte Paris, en 1272, après Pâques (24 avril). — Il enseigne à Naples (1272), où Charles d'Anjou venait de réorganiser le *Studium generale*. — Il meurt à Fossa-Nuova le 7 mars 1274. Le 18 juillet 1323, il est canonisé par Jean XXII à Avignon ; en 1567, saint Pie V le déclare docteur angélique, et, en 1880, Léon XIII l'institue le patron des Universités et des écoles catholiques.

Sources : *Bibl. hag. lat.* 8152 et 8153. — DENIFLE-CHATELAIN : *Chartularium Univers. Parisien.*, t. I, pp. 297, 307, 321,

Si jamais la théorie de Taine sur l'influence du milieu a reçu une confirmation peu contestable, c'est, on peut le dire, dans cette période de l'histoire qui s'appelle le moyen âge, et, dans le moyen âge, le XIIIe siècle. Ce siècle marque l'apogée de la civilisation chrétienne, et il est un des plus grands de l'humanité. — Deux ordres monastiques de fondation récente, les Frères Mineurs et les Frères Prêcheurs sont à la tête d'un mouvement qui se dessine de plus en plus vers la réalisation d'un double idéal : l'un, l'esprit de détachement absolu par cette *dame pauvreté* que François d'Assise a chantée en termes si suaves ; l'autre, la science, l'amour de l'étude, l'enseignement par la parole parlée ou écrite ; de là le nom significatif de prêcheurs, *prædicatores*, donné à ses représentants.

L'Ordre des Prêcheurs a l'inestimable avantage de compter dès le début toute une pléiade d'hommes de génie. Albert le Grand (1) paraît au premier rang, manifestement

333, 339, 366, 385, 386, 390, 391, 487, 497, 498, 556, 557, 558, 560, 566, 567, 624, 625, 626, 627, 634, 646 et 649. Le Cartulaire de l'Université de Paris est un document de tout premier ordre pour l'histoire de saint Thomas d'Aquin, comme pour l'histoire littéraire du moyen âge ; — POTTHAST : *Bibl. histor.* (1896), pp. 1061 et 1601 ; — U. CHEVALIER : *Répertoire*, etc. *Bio-Bibliographie* (1877-86), col. 2200-2207, tirage à part de 16 pp. in-8°. Supplém. (1886), col. 2823-2827. La bio-bibliographie relative à saint Thomas d'Aquin dressée par U. Chevalier jusqu'à l'année 1886, ne renferme pas moins de cinq cent onze publications !

Ajoutons que Baluze a publié (*Vitæ paparum Avenionensium*, t. II (1693), pp. 7-9), un fragment du procès de canonisation inconnu des Bollandistes (1668). On complètera encore ce *processus* avec Percin, *Monumenta conventus Tolosani ordinis Prædicatorum*, t. II (1693), p. 226, et avec *Analecta Bollandiana*, t. XX (1901), p. 208.

(1) Albert de Bollstadt, dit le Grand (Le B.), né en 1206 (Mandonnet) à Sauingen (Souabe), dominicain vers 1222, provincial d'Allemagne (1254), évêque de Ratisbonne (1260), démissionne (1262), mort à Cologne le 15 nov. 1280, et béatifié en 1622.

Bibl. hag. lat. (1898), 224-227, supplem. (1901), 224 a et 227 a. — *Catal. codd. hag. Bibl. Brux.*, t. II (1889), p. 85 et pp. 95-105 ; — POTTHAST : *Bibl. histor.*, pp. 1147-48 ; — U. CHEVALIER : *Répertoire*, etc. *Bio-Bibliographie*, col. 55. — Sup-

il est au-dessus de tous ; le dauphinois Hugues de Saint-Chef (1) est un exégète assez clairvoyant pour soupçonner déjà la critique textuelle ; Raymond de Pennafort (2) se

plém., col. 2390 ; — DENIFLE-CHATELAIN : *Chartul. Univers. Parisien.*, t. I, pp. 71, 80, 211, 221, 323, 333, 385, 386 et 487 ; — MANDONNET : article ALBERT LE GRAND, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, substantiel, avec indication des principales sources jusqu'en 1900.

(1) Hugues de Saint-Chef (Hugo de Sancto Theuderio, de sancto Charo, de Saint-Cher), né vers , à Saint-Chef (diocèse de Vienne, aujourd'hui diocèse de Grenoble, département de l'Isère, canton de Bourgoin), où se trouvait une abbaye fondée vers le milieu du VI[e] siècle par saint Theudère, *Theuderius*, d'où le nom du pays.

Hugues paraît comme dominicain à Paris (1225) et enseigne avec succès à l'Université de cette ville. (DENIFLE : *Die Handschriften der Bibelcorrectorien des XIII Jarhunderts, in Archiv fur Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. I, pp. 17 et 19.) — Provincial de France, 1227 et 1236, créé cardinal prêtre du titre de sainte Sabine (28 mai 1244), assiste au premier concile œcuménique de Lyon (1245), meurt à Orviéto le 19 mai 1263.

U. CHEVALIER : *Répertoire*, etc. *Bio-Bibliographie*, col. 1094-95. Supplem., col. 2655 ; — DENIFLE-CHATELAIN : *Chartul. Univers. Parisien.*, t. I, pp. 158, 190, 297, 332, 333, 337, 338, 359 et 369.

Vers le milieu du XIII[e] siècle, l'Ordre des Frères Prêcheurs était divisé, en France, en deux provinces, celle de Provence, contenant tout le midi de la France, et celle de France embrassant le Dauphiné, le Forez, le Lyonnais, Genève et Lausanne, la Bourgogne, l'Auvergne, la Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne, la Franche-Comté, Metz, la Flandre et Liège. Voici la liste chronologique des premiers provinciaux de France :

Pierre de Reims (1221-27),
Hugues de Saint-Chef (1227-30).
Pierre de Reims (1230-33).
Hugues de Saint-Chef 1233-44).
Humbert de Romans (1244-54).
Thierry d'Auxerre (1254-58).
Guillaume de Séguin (1258-61).
Raoul Labbé (1261-63 ?).
Pierre de Tarentaise (1263 ?-67).
Jean de Châtillon (1267-69).
Pierre de Tarentaise (1269-72).

Pour l'histoire de l'Ordre des Frères Prêcheurs, cf. U. CHEVALIER : *Répertoire*, etc., *Topo-Bibliographie* (1895), col. 910-13.

(2) Raymond de Pennafort (S[t]) né en 1175, chanoine à Bar-

montre canoniste de la plus haute valeur; un autre dauphinois, Humbert de Romans (1), cinquième maître général

celone (1219), dominicain (1222), élu archevêque de Tarragone (1240), maître général des Frères Prêcheurs (1238), résigne deux ans après, mort à Barcelone le 6 janvier 1275, et canonisé en 1601.

Bibl. hag. lat., 7070-7072; — U. Chevalier : *Répertoire*, etc. *Bio-Bibliographie*, col. 1910-11. Supplem. col. 2791.

(1) Humbert de Romans (Le B.) *Umbertus de Romanis*, né à Romans, vers le commencement du XIII[e] siècle, dominicain à Paris (1224), prieur à Lyon (1236-1239), provincial de Rome (1240), de France (1244), maître général des Frères Prêcheurs (1254), résigne ses fonctions en 1263, se retire au couvent de Valence, en Dauphiné, et y meurt le 14 juillet 1277.

Denifle-Chatelain : *Chartul. Univers. Parisien.*, t. I, pp. 282, 285, 287, 288, 309, 313, 316, 317, 329, 330, 333, 358, 385, 419 et 432 ; — U. Chevalier : *Répertoire* (etc.) *Bio-Bibliographie*, col. 1099. Supplém. col. 2656 ; — De Waresquiel : *Le Bienheureux Humbert de Romans, cinquième maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs*, in-12 (1901).

Humbert de Romans est un des hommes les plus remarquables de son temps. Comme maître général des Frères Prêcheurs, il se montre vraiment supérieur au double point de vue intellectuel et liturgique. Il organise chez les Dominicains les études, les *studia generalia*, avec une remarquable compétence, ainsi qu'en témoignent ses nombreux écrits qui n'ont pas encore eu l'honneur d'une édition scientifique, et qui pourtant en sont dignes à tous égards. (Cf. Douais, *Essai sur l'Organisation des Etudes dans l'Ordre des Frères Prêcheurs au treizième et au quatorzième siècle* (1216-1342), in-8° (1884), pp. 159, 161, 168-177, 279-282. En outre, il peut être considéré, sinon comme le créateur, du moins comme le véritable organisateur de la liturgie dominicaine, qui fut en grande partie son œuvre et qu'approuva Clément IV par une bulle du 7 juillet 1267. (Potthast : *Regesta Pontificum Romanorum*, 20069.) — Magistro et fratribus ord. Prædic. divinum officium, quod frater Umbertus quondam magister ejusdem ordinis, cui commissum erat, ut idem ad illam uniformitatem reduceret, quam universitas fratrum per orbis terræ latitudinem reverenter observaret, prudenter ordinaverat et illi in tribus capitulis generalibus approbaverant, confirmat.

La liturgie des Frères Prêcheurs comprenait les livres suivants tous revus et disposés par Humbert de Romans : Processionarium, Psalterium, Lectionnarium, Antiphonarium, Graduale, Missale conventuale, Epistolarium, Evangeliarium, Pulpitarium, Missale altarium minorum et Breviarium.

Il y a là tout un intéressant chapitre de l'histoire de la liturgie.

de l'Ordre, en est à la fois le législateur et le liturgiste, et il trace, avec autant de sagesse que de compétence, un traité des études qui, loin d'avoir vieilli, ferait encore bonne figure aujourd'hui; Pierre de Tarentaise (1), archevêque de Lyon et pape sous le nom d'Innocent V, commente l'Ecriture Sainte et le fameux *Livre des Sentences* avec une rare sagacité. Enfin, dans la génération qui suivra, Bernard Gui (2) sera l'historien autorisé des Dominicains, et il s'acquittera de sa tâche avec une probité si parfaite que les juges les plus qualifiés lui ont rendu hommage (3).

(1) Pierre de Tarentaise (Le B.) né à Champagny (?) (Tarentaise) vers 1225, dominicain à Paris vers 1235 (?) enseigne à l'Université de cette ville en même temps que saint Thomas d'Aquin (1253-62), provincial de France (1262-1267), revient enseigner à Paris (1267-1269), de nouveau provincial de France (1269-1272), archevêque de Lyon (nov. 1272), créé cardinal évêque d'Ostie et Velletri (1273), assiste au deuxième concile œcuménique de Lyon (1274), élu pape à Arezzo le 21 janvier 1276 sous le nom d'Innocent V, couronné à Saint-Pierre le 22 février, et mort à Rome le 22 juin suivant. — Son enseignement à l'Université de Paris jouissait d'une légitime célébrité, et l'on voit ses écrits adoptés comme livres officiels. (DENIFLE-CHATELAIN : *Chartul. Univers. Parisien.*, t. I, pp. 646).

U. CHEVALIER : *Répertoire* (etc.) — *Bio-Bibliographie*, col. 1116 et 1838 — Supplém. col. 2659; — DENIFLE-CHATELAIN : *Chatular. Univ. Paris*, t. I, pp. 288, 385 et 646; — *Vie du Bienheureux Innocent V (Frère Pierre de Tarentaise), archevêque de Lyon, primat des Gaules et premier pape de l'ordre des Frères Prêcheurs, par un Religieux du même ordre.* Rome, Imprimerie Vaticane, in-8° (1896).

(2) Bernard Gui (Guidonis), né en 1261 ou 1262, au village de Royères (commune de la Roche-l'Abeille, Haute-Vienne, arrondissement de Saint-Yrieix), dominicain à Limoges (1279), prieur d'Alby (1294), de Carcassonne (1297), de Castres (1301), de Limoges (1305), inquisiteur de Toulouse (1307) évêque de Tuy (Castille) (1323), de Lodève (1324), mort le 30 décembre 1331.

U. CHEVALIER : *Répertoire* (etc.) *Bio-Bibliographie*, col. 944 — Suppl. col. 2626.

(3) L. DELISLE : *Notice sur les Manuscrits de Bernard Gui.* Paris, Imprimerie Nationale (1879), in-4°, avec 4 planches facsimilé in-fol.

« Au milieu d'occupations si multiples et si absorbantes, Bernard Gui sut trouver le temps nécessaire pour composer des ouvrages historiques d'une étendue et d'une valeur considérables. Depuis sa jeunesse jusqu'à la veille de sa mort, il a tenu

Tel était le milieu dans lequel parut et se développa Thomas d'Aquin : aussi, ne soyez pas surpris si, deviné et formé par Albert le Grand, secondé par Hugues de Saint-Chef, encouragé par Humbert de Romans, son génie a dû, en partie, à ces maîtres illustres, de prendre cet essor colossal qui a fait de lui le penseur puissant, qui tient la cime dans l'histoire de l'esprit humain.

Mais, quelque bienfaisante que fût l'action de ces grands hommes, elle aurait été, après tout, d'une portée assez restreinte, si Thomas d'Aquin n'en eût reçu d'ailleurs une autre qui, le pénétrant tout entier, donna à son génie son extension la plus complète. Dès sa plus tendre enfance, Dieu était entré dans son cœur (1), et, depuis lors, jusqu'à son

la plume pour préparer, rédiger et compléter d'immenses compilations qui embrassent l'histoire générale, l'hagiographie, les annales de l'ordre des Dominicains et différents détails de l'histoire civile et religieuse ». (*Ibid.*, p. 186) — « Il a épuisé tous les moyens qu'on avait de son temps pour arriver à la connaissance de la vérité » (p. 367). — « Il a compulsé les registres; il a beaucoup lu de chartes originales, pour en tirer soit des éléments chronologiques, soit des notions sur la vie des grands personnages, ou sur l'origine des églises. Il portait le scrupule jusqu'à marquer l'état matériel des documents qui lui passaient par les mains » (p. 370).

Dans un grand recueil hagiographique auquel il donna le nom de *Miroir des Saints* ou *Sanctoral*, Bernard Gui a consacré tout un chapitre à la vie de saint Thomas d'Aquin. Il y mentionne expressément un autre de ses écrits contenant la vie détaillée du Docteur angélique. M. Delisle a signalé (*ut supra*, p. 296) les manuscrits de cette œuvre dont les Bollandistes ont donné des fragments.

(*Acta Sanctorum*, t. I, de mars. (Anvers, 1668), pp. 716-732).

(1) « Cum autem prædictus puerulus cæpisset in dicto monasterio (le Mont Cassin) sub disciplina magistri diligentius educari, ad futuri profectus indicium in ætate tam tenera et scibilium nescia, qui necdum se scire poterat, miro modo Deum adhuc nesciens, divino ductus instinctu scire quærebat. De quo futurum erat, ut, dum sic anxius maturius Deum præ aliis quæreret, clarius præ ceteris, quæ scire futurus erat, scriberet, quæ de Deo ipso donante studiosius et citius inveniret. » — « Erat autem prædictus puer non verbis garrulus, sed meditari intra se incipiens taciturnus : non dissolutus et vagus discursibus, sed ab omni puerili levitate quietus, et, ut ostendere adhuc poterat, in oratione devotus. » — « Erat autem devota supra modum ejus oratio, qua sic liber in Deum devotione mentis

dernier jour, Lui seul devait le remplir et le diriger; tout ce qu'il eut d'amour fut pour Lui, pour Lui aussi toutes les pensées, tous les désirs de son âme qui, planant au-dessus des choses matérielles de la terre, ne soupirait qu'après les biens supérieurs de la vérité éternelle qui est le Christ lui-même.

Qu'il soit aux écoles de Naples (1), au *Studium generale* de Cologne (2), ou à l'université de Paris (3) ; qu'il étu-

ascenderet, quasi nullum pondus carius contrarium sustineret. Quæ consueta erat nunquam excitare motum rationi contrarium, qui corpus suum coegerat fieri sub ratione subjectum. »

(1) « Puer... Neapolim mittitur, et sub Magistri Martini in grammaticalibus et logicalibus, et Magistri Petri de Ibernia studiis in naturalibus edocetur. In quorum scholis tam luculenti capit esse ingenii et perspicacis intelligentiæ, ut altius et profundius et clarius aliis audita sepeteret quam a suis Doctoribus audivisset. »

(2) Le *Studium generale* était, chez les Frères Prêcheurs, une école supérieure où l'on enseignait toutes les sciences alors connues. Albert le Grand et Humbert de Romans en furent les véritables créateurs et organisateurs. Vers le milieu du XIII[e] siècle, il existait quatre *Studia generalia*, à Cologne, Bologne, Montpellier et Oxford. Le *Studium generale* de Cologne fut établi par Albert le Grand, en 1248, et il devait servir pour toute l'Allemagne.

Denifle en a publié les Constitutions dans *Archiv. f. Litteratur-und Kirchengesch. Des Mittelalters*, T. I, p. 226.

Thomas d'Aquin en fut un des premiers élèves, car il arriva à Cologne *ad studendum* vers 1248.

(3) Il vint à Paris, *ad* SENTENTIAS *legendas*, vers 1251-1252. Le 3 mars 1256, Alexandre IV loue Haimeric, chancelier de l'Université de Paris d'avoir accordé « *Fratri Thomae de Aquino licentiam docendi* ». Cette année-là, Thomas d'Aquin est reçu *magister in theologia*. (Cf. DENIFLE-CHATELAIN : *Chartul. Univers. Parisien.*, t. I, p. 307.) — Au mois de juin 1259, il figure dans les *Statuta de studiis in Ordine Præd. edita a magistris Parisiensibus Bonohomine, Florentio, Alberto Magno, Thoma de Aquino, Petro de Tarantasia Ord. Praed. tempore Capituli generalis sub Humberto Valencenis celebrati.* (DENIFLE : *Ibid.*, p. 385). Ce chapitre général de Valenciennes, tenu par Humbert de Romans, est d'une grande importance pour les questions d'enseignement chez les Dominicains. Ajoutons qu'avant la Révolution les Dominicains avaient trois maisons à Paris : 1° la première, fondée en 1217, avec une chapelle dédiée à saint Jacques, d'où le nom donné à la rue, d'où aussi le nom de Jacobins donné aux Dominicains. Ce fut dans cette

die comme élève ou qu'il enseigne comme docteur, l'amour de Jésus-Christ influe visiblement et d'une façon décisive sur le développement de son intelligence, et l'effet en est si éclatant que, dès sa jeunesse, en le voyant toujours grave, réfléchi, silencieux, on est surpris d'abord, on s'étonne de son mutisme, puis un sentiment d'admiration se fait jour, à tel point que déjà on le considère bien plus comme un maître que comme un élève (1). Nous sommes à Cologne. Un maître incomparable, dont on nous dit qu'il excellait dans toutes les sciences (2), Albert le Grand, est assis dans sa chaire de docteur. Sur son ordre, le maître des étudiants vient d'opposer à Frère Thomas plusieurs difficiles questions, tout aussitôt nettement résolues. Sous le charme

maison que résida saint Thomas ; — 2° un noviciat établi rue Saint-Dominique, et dont la chapelle est devenue l'église paroissiale Saint-Thomas d'Aquin ; — 3° un couvent fondé sous Louis XIII, rue Saint-Honoré, à l'endroit même où s'ouvre aujourd'hui la rue du Marché Saint-Honoré. On sait que ce fut dans la vaste salle de la bibliothèque de ce couvent que se tint *sous la Révolution* le fameux *club des Jacobins*. Mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est qu'une peinture représentant saint Thomas d'Aquin ne cessa de dominer l'assemblée de ces farouches démagogues. (Cf. G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire*, 1896, p. 298). Le Docteur angélique au milieu de pareils scélérats, l'ironie est cruelle ! Rien ne montre mieux la déchéance d'une société qui prétend se régénérer en s'éloignant du christianisme.

(1) « Cui cum quidam studens, ignorans quanta virtus intelligentiæ in ipso lateret, et compassione ad repetendam ei lectionem se voluisset conjungere, ipse ut humillimus grates referens, acceptavit : qui studens cum cœpisset repetere, et tamen deficeret, prædictus Thomas, quasi jam a Deo acceptata licentia, lectionem distincte repetiit, et multa quæ Magister non dixerat, repetendo supplevit : de quo studens admirans, rogavit ut deinceps Fr. Thomas lectiones repeteret, et sibi in hoc pro gratia mutuæ vicissitudinis responderet quod cum humiliter promisisset, rogavit ne aliis revelaret, ut ipse adhuc absconditus in sua simplicitate maneret, qui cum hoc promitteret, graviter tamen se arguens si taceret, indicavit magistro studentium, inventum in dicto juvene sapientiæ inopinatæ thesaurum » (pp. 662-663).

(2) « Erat Magister Albertus in omnibus scientiis singularis excellentiæ... qui quolibet die in oratione in sua capella dicebat unum Psalterium reliquum tempus reservans ad scibilia meditandum, ut mirandus Magister simul scientiæ studium et vitæ discipulis præberet exemplum » (p. 663).

d'une si surprenante précocité, Albert ne peut s'empêcher de dire : « *Frère Thomas, vous ne paraissez pas occuper la place d'un élève qui répond, mais celle d'un maître qui enseigne.* » Et lui d'ajouter modestement : « *Maître, je ne vois pas comment j'aurais pu répondre autrement.* » Alors, allant plus avant, Albert lui fait objecter quatre arguments de nature à embarrasser plus d'un bon esprit. Mais, sans trahir le moindre embarras, Thomas d'Aquin donne de chacun d'eux une solution prompte et satisfaisante. Ce fut alors que, pressentant l'avenir et devinant le génie de son disciple, Albert le Grand prononça cette parole si souvent répétée depuis : « *Nous l'appelons un bœuf muet, mais un jour l'autorité de sa doctrine retentira dans le monde entier* » (1).

L'autorité de sa doctrine ! Ce mot d'Albert le Grand a d'avance caractérisé tout saint Thomas d'Aquin. Pouvait-

(1) « Contigit etiam illis diebus dictum Magistrum disputare difficilem quæstionem, quam cum Frater Thomas recollectans scripsisset in schedula, et quidam studens casu ipsam ante ejus cellam inventam cum gaudio Magistro ostendisset, legens ipsam Magister, et furtum studiosi admirans discipuli, advertit in ipso tam diutinum silentium, cum tanta simplicitate et puritate conversationis et vitæ, alicujus magnæ et occultæ gratiæ non carere privilegio.

Unde mandavit Magistro studentium, ut quæstionem satis difficilem ei committeret, de qua in crastino responderet : quam cum ex humilitate nollet recipere ex necessitate obedientiæ paruit. Unde ad consuetum locum orationis se conferens, et ad primum actum inchoandum scholasticum Deo humiliter se commendans, ad respondendum de quæstione, prout divino adjutus auxilio potuit, in scholis in crastino se paravit. Unde cum repetitis argumentis Magistri præmisisset quamdam distinctionem, et ad argumenta sufficientissime responderet, prædictus Magister ei dixit : Frater Thoma, tu non videris tenere locum respondentis, sed determinantis. Cui cum omni reverentia respondit : Magister, non video qualiter possim ad quæstionem aliter respondere. Tunc Magister dixit : Modo respondeas ad quæstionem per tuam distinctionem : et fecit ei quatuor argumenta tam difficilia, quod omnino se eum crederet conclusisse. Ad quæ cum Frater Thomas sufficientissime respondisset, fertur Magistrum Albertum dixisse per spiritum prophetiæ : Nos vocamus istum bovem mutum, sed ipse adhuc talem dabit in doctrina mugitum, quod in toto mundo sonabit » (p. 663).

il donc parler autrement le maître qui, chaque jour, voyait s'affirmer et se développer, en son jeune élève, une puissance de compréhension, une rectitude de jugement, une étendue d'intelligence qui déjà le mettaient bien au-dessus de tous. Il constatait aussi, à n'en pouvoir douter, que de tels dons trouvaient leur véritable source et leur plein épanouissement dans la piété, cette piété dont Bossuet devait dire qu'elle est « *le tout de l'homme* (1), » ce que l'apôtre Saint Paul avait exprimé par cette belle parole : « *La piété est utile à toutes choses, car elle a une promesse pour la vie présente comme pour la vie future* » (2). Personne plus que Thomas d'Aquin n'en a été la vivante réalisation, et c'est là, et non ailleurs, qu'il faut chercher le secret de son génie. Toute sa vie se résume en ces termes : Prier, méditer, écrire, dicter, enseigner.

Avant tout, il prie ; tout le reste viendra de là ; raison, lumière, pensées, facultés de l'âme, facultés de l'entendement (3). C'est donc dans la piété et par la piété que toute sa vie intellectuelle va se mouvoir et s'épanouir.

Mais, qu'était sa piété? Disons-le tout de suite, jamais piété ne fut plus éclairée que la sienne, et je remarque que son caractère distinctif, celui qui la différencie de ces sortes de piété étroites, inintelligentes, comme on en voit trop souvent, c'est qu'elle était avant tout *liturgique*, je veux dire qu'elle se concentrait essentiellement dans le Christ

(1) *Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé.* Edit. Lebarq, t. VI, p. 835.

(2) I Tim., iv, 8. — Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.

(3) « Deus tantam ei infudit scientiam, et in labiis ejus tanta divinitus est effusa doctrina, ut omnes etiam magistros videretur excedere, et claritate doctrinæ scholares plus ceteris ad amorem scientiæ provocare. Erat enim novos in sua lectione movens articulos, novum modum et clarum determinandi inveniens, et novas reducens in determinationibus rationes : ut nemo, qui ipsum audisset nova docere et novis rationibus definire, dubitaret, quod eum Deus novi luminis radiis illustrasset, qui statim tam certi cœpisset esse judicii, ut non dubitaret novas opiniones docere et scribere, quas Deus dignatus esset noviter inspirare » (p. 663).

Homme-Dieu, présent et vivant dans cet ineffable sacrement de l'Eucharistie que Thomas d'Aquin aima d'un amour suprême, jusqu'à lui donner son être tout entier. Ah! si vous saviez de quelle foi il était animé lorsque, à l'autel, investi du pouvoir sacerdotal, il continuait le sacrifice du Rédempteur (1), consacrant son corps, se le donnant à lui-même en nourriture, pareillement le donnant aux autres ; et les autres, c'étaient, ce sont toujours, les purs, les humbles, les doux, les pauvres, les souffrants (2). Comme alors il disait : « *O banquet sacré dans lequel le Christ est pris en aliment! là, mon âme est inondée de grâce et de lumière, là est le gage de ma vie future* » (3). « *O ma bouche chante le Christ! chante le mystère de ce corps immolé, de ce sang répandu par le roi du monde, lui qui est*

(1) « Erat enim præcipue devotus ad sacrosanctum sacramentum altaris : de quo quia concessum ei fuerat profundius scribere, donatum est ei devotius celebrare... Consueverat autem frequentius rapi in missa tantæ devotionis affectu, ut totus perfunderetur lacrymis, qui tanti sacramenti sacris absorbebatur sacrificiis et reficiebatur ex donis. Unde cum semel in conventu Neapolitano in die Dominicæ Passionis multis militibus astantibus, missam devotius celebraret, in prosecutione cœpti sacri mysterii subito visus est absorptus sic ab altitudine sacramenti, quasi divinis videretur admissus interesse mysteriis et Christi hominis affici putaretur pœnis : quod indicare videbatur divina mentis abstractio, et inundans perfusio lacrymarum. Quo diutius sic manente, admirati fratres accesserunt, et ipsum tangentes, ut prosequeretur sacra mysteria, a profunditate, qua raptus videbatur interesse mysteriis, excitaverunt » (p. 669).

(2) Sic sacrificium istud instituit,
Cujus officium committi voluit
Solis presbyteris, quibus sic congruit,
Ut sumant, et dent cæteris.

Panis angelicus fit panis hominum ;
Dat panis cælicus figuris terminum :
O res mirabilis, manducat Dominum
Pauper, servus et humilis.

(In festo Corporis Christi. — Ad Matutinum. — *Hymnus.*)
(Cf. U. Chevalier : *Repertorium hymnologicum*, 17713.)

(3) O sacrum convivium! in quo Christus sumitur; recolitur memoria passionis ejus ; mens impletur gratia, et futuræ gloriæ nobis pignus datur.
Ibid. In II. Vesperis. — *Ad Magnificat antiphona.*

né pour nous! » (1). — « *Et toi, Christ, tu nous visites maintenant et nous te servons : conduis-nous par ta voie à la lumière qui est ta demeure éternelle!* » (2).

Et alors, dans un ravissement d'amour, il ne se sentait plus vivre ; c'était le Christ qui vivait en lui, et Thomas d'Aquin planant bien haut, au-dessus de la terre, n'appartenait qu'à Dieu, et Dieu remplissait son cœur, et illuminait son intelligence.

Aussi, quand dans la Somme théologique il dut aborder l'étude du sacrement de l'Eucharistie, il le fit avec une telle sûreté de vue et une si pénétrante métaphysique, il donna de l'essence des corps une notion si exacte, que la science moderne n'a pu que confirmer ses principes.

Une occasion solennelle, l'institution de la fête du Saint-Sacrement, fit éclater sa piété dans une manifestation publique que son humilité ne parvint pas à écarter. Il convenait que la nouvelle fête fût célébrée en un office vraiment digne de la beauté et de la grandeur de la doctrine

(1) Pange, lingua, gloriosi
Corporis mysterium,
Sanguinisque pretiosi,
Quem in mundi pretium
Fructus ventris generosi
Rex effudit gentium.

Ibid. — IN I. VESPERIS. — *Hymnus.* (Cf. U. CHEVALIER : *Repertorium hymnologicum*, 14467.

(2) Te trina Deitas unaque poscimus,
Sic nos tu visita, sicut te colimus :
Per tuas semitas duc nos quo tendimus,
Ad lucem quam inhabitas.

Ibid. — AD MATUTINUM. — *Hymnus.* (Cf. U. CHEVALIER : *Repertorium hymnologicum*, 17713.

U. Chevalier a justement fait remarquer l'incorrection du vers : *Sic nos tu visita*, il faut : *Sicut nos visitas*, comme il a relevé cette autre de l'hymne des vêpres de S. Joseph : *Post mortem reliquos mors pia*, il faut : *sors pia*, et enfin cette faute de lecture dans le Te Deum : *in gloria numerari*, au lieu de : *gloria munerari*, qui est la bonne leçon. — (*Le Bréviaire romain et sa dernière édition type* par le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut. Lyon, 1891 (pp. 15-16). Dans cette intéressante et utile publication on trouvera (pp. 16-20) la nomenclature de quarante et une attributions fausses de sermons et d'homélies des saints Pères cités dans le *Bréviaire romain*.

catholique. Qui donc pouvait mieux s'en acquitter que Thomas d'Aquin ? Désigné par le pape Urbain IV, il mit à cette tâche tout son génie, disons mieux, tout son cœur (1), avec quel succès? vous le savez, car il n'est pas un de vous qui ne connaisse pour les redire et les goûter, avec un charme qui ne faiblit pas, ces admirables pages de la littérature liturgique. Là, dans une poésie de grande élévation, il a chanté, avec une précision dogmatique irréprochable, ce chef-d'œuvre de l'amour divin qui s'appelle le don de Jésus-Christ aux hommes. L'auteur de la prose *Lauda*, *Sion*, a su trouver des inspirations sublimes où l'on admire à la fois la majesté du dogme, ses incomparables bienfaits, l'heureuse évocation des figures de l'ancienne Loi, l'agneau pascal, le pain des Anges, la manne du désert, enfin, une consolante supplication au Christ, Père et Pasteur, qui nourrit les siens de sa propre chair, et dont nous sommes les fils, les commensaux, en attendant la gloire éternelle qui nous fera ses cohéritiers (2) !

(1) L'attribution de l'office du Très Saint Sacrement à saint Thomas d'Aquin n'est pas douteuse. Bornons-nous à rapporter le témoignage explicite de son biographe : « Scripsit officium de Corpore Christi de mandato Papæ Urbani, in quo omnes, quæ de hoc sunt sacramento, veteres figuras exposuit, et veritates, quæ de nova sunt gratia, compilavit » (p. 665). — Cf. Guéranger : *Institutions liturgiques*, t. I (1878), pp. 333-37 ; — P. Batiffol : *Histoire du Bréviaire romain* (1895), pp. 105-6. — Il existe deux bulles d'Urbain IV relatives à l'institution de la fête du Corps du Christ, datées du même jour, Rome 11 août 1264. (Cf. Potthast : *Regesta Pontif. rom.*, nos 18998 et 18999.)
La poésie liturgique de saint Thomas d'Aquin est à part, sinon au-dessus des œuvres de l'école notkérienne et de l'école adamique.

(2)
In figuris præsignatur.
Cum Isaac immolatur
Agnus paschæ deputatur
Datur manna patribus.

Bone pastor, panis vere,
Jesu, nostri miserere.
Tu nos pasce, nos tuere,
Tu nos bona fac videre
In terra viventium.

Tu, qui cuncta scis et vales,
Qui nos pascis hic mortales :
Tuos ibi commensales,

De tels sentiments en élevant très haut l'âme du saint, avaient une répercussion profonde sur l'intelligence du penseur qui, avant d'écrire ou d'enseigner, allait au pied des autels, y déposait ses manuscrits et demandait à Dieu de l'éclairer. Alors, s'adressant directement au Christ, il l'interpellait et lui disait : « *Seigneur Jésus-Christ, vous qui êtes réellement contenu dans cet admirable sacrement, vous qui y opérez tant de merveilles, je vous en conjure, faites-moi comprendre clairement ce que je dois enseigner, afin que tout ce que j'ai à écrire de vous ou pour vous soit d'une vérité absolue.* » Plusieurs témoins le surprirent dans cette prière et virent le Christ lui-même venir se placer debout sur le manuscrit de Frère Thomas et lui dire, faisant une allusion directe à son traité de l'Eucharistie : « *Vous avez bien écrit de ce sacrement de mon corps. Vous avez bien traité et résolu toutes les questions proposées à l'examen de votre esprit, autant du moins que l'homme sur la terre peut arriver à la compréhension de la vérité* » (1).

Coheredes et sodales
Fac sanctorum civium.

MISSALE ROMANUM. — IN SOLEMNITATE CORPORIS CHRISTI. — *Sequentia*. (Cf. U. CHEVALIER : *Repertorium hymnologicum*, 10222.)

(1) « Recollecto intra se spiritu et in contemplatione elevato altius intellectu, præmissa more solito oratione devota, quod invenire potuit, et quod Deus ei dignanter infudit, quo brevius et clarius potuit, scriptura digessit. Quæ cum non præsumeret, ut in scholis coram Magistris proponeret, nisi prius consuleret, de quo erat quæstio, quem oraverat, ut doceret; accedens ad altare, quaternum, quem scripserat de quæstione prædicta, ante se coram suo Magistro posuit, et elevatis ad crucifixum manibus sic oravit : Domine Jesu Christe, qui in hoc sacramento mirabili veraciter contineris, et res mirabiliter operaris ut artifex, in quo te quæro intelligere, et te veraciter edocere, quæ scripsi, concedas mihi illa dicere et aperta disserere. Sin autem aliquid scripsi, quod non sit fidei tuæ consonum, et ab hujus sit Sacramenti mysteriis alienum, impedias ne possint procedere, quæ videntur a fide catholica deviare. — Quem Doctorem orantem cum prædictus ejus socius cum aliquibus aliis Fratribus observaret, subito viderunt Christum ante dictum Doctorem super quaternum, quem scripserat, stare et Fratri Thomæ dicere : Bene de hoc mei Corporis Sacramento scripsisti, et de quæstione tibi proposita bene et

Il est très certain, remarque le biographe, que chez Frère Thomas d'Aquin le philosophe et le théologien obtinrent ainsi par la prière des lumières incomparables (1). Quand une difficulté surgissait, quand un doute l'arrêtait ou qu'un raisonnement ne lui semblait pas probant, il suppliait Dieu de lui venir en aide, il priait, pleurait même, puis une lumière intérieure inondait son âme, éclairait son intelligence ; la vérité, si désirée, lui apparaissait pure, radieuse, et, sans plus être arrêté par rien, il pouvait écrire, dicter, enseigner, avec une aisance et une lucidité que l'on serait impuissant à comprendre sans cette intervention venue de plus haut que l'homme et qui donne la raison d'être de sa vie intellectuelle (2). Dès lors, on

veraciter determinasti : sicut ab homine in via potest intelligi et humanitus deffiniri » (p. 675).

Dans l'Ordinaire de la métropole de Reims, publié par U. Chevalier (*Bibliothèque liturgique*, tome VII), on trouve dans le Propre des Saints (*Ibid.*, p. xxxiii) une note en très mauvais état de conservation, postérieure à la mort de saint Thomas (1274), mais antérieure à sa canonisation (1322), et attribuant à Jésus-Christ les paroles suivantes : » Bene scripsisti de me, Thoma, quam igitur [r]ecipies mercedem ? » Et respondit Thomas : « Domine, non [aliam] recipiam nisi te ipsum. »

C'est la version qui a été retenue. On voit qu'elle diffère de celle rapportée par Guillaume de Tocco.

(1) « Certissime creditur, et manifeste probatur, quod prædictus doctor merito suæ devotæ orationis a Deo devotus obtinuit quæ scripsit, quæ docuit, quæ dictavit » (p. 670).

(2) « Scientiam suam, quæ præ aliis mirandam habuit, non humano ingenio, sed orationis merito acquisivit. Nam quotiens studere voluit, disputare, legere, scribere vel dictare, prius ad orationis secretum accedens, profusis orabat lacrymis, pro divinis inveniendis in veritate secretis : cujus orationis merito, sicut de quæsitis ante orationem accedebat dubius, sic postmodum redibat edoctus. Cum autem aliquod dubium occurrisset nondum requisito devotionis oraculo, ad orationem accedens, quod erat sibi dubium divino miraculo inveniebat apertum. Unde videbatur in ejus anima intellectus et affectus, sicut invicem se comprehendunt, ut potentiæ liberæ ; sic invicem sibi subserviebant in suis actionibus, ut supremæ : ut affectus orando mereretur ad divina ingredi et intellectus hujus merito intueri, quæ altius intelligeret, quo affectus ardentius in id, quod luce caperet, amore flagraret » (p. 670).

se rend bien compte qu'une autorité exceptionnelle se soit attachée à ce puissant génie, on s'explique pourquoi sur toutes les questions de l'ordre philosophique abordées par lui, nul n'ait vu plus juste ni plus loin.

Mais, à passer ainsi sa vie dans une pareille sphère d'activité, Thomas d'Aquin n'échappe pas à une absorption assez grande pour l'envelopper tout entier. Il en arrive même à abstraire si bien sa personne du temps et du lieu où il se trouve que tous les objets extérieurs n'existent plus pour lui. Si, un jour, avec son prieur il est admis à la table de Saint Louis, on le verra, au grand étonnement des convives, frapper un violent coup en s'écriant : « *L'argument est excellent contre les Manichéens.* » On devine l'embarras du prieur qui s'empresse de le tirer par la chape : « *Maître, faites donc attention que vous êtes à la table du roi de France.* » Et lui, revenant à la réalité, de s'excuser humblement. Saint Louis émerveillé ordonne à son secrétaire de vite mettre par écrit l'argumentation de Frère Thomas, pour ne pas laisser se perdre la moindre parole sortie d'une telle bouche.

Quelle scène ! Quels hommes ! Et comme ce simple trait a une portée significative ! (1)

(1) « Fuit præterea prædictus Doctor miro modo contemplativus, et cælestibus deditus, majori enim sui parte à sensibus aberat, qui totus cælestibus inhiabat, ut crederetur verius esse, ubi mente intenderet, quam ubi carne maneret. Erat enim mirabile videre hominem uti sensibus, et conversari cum sensilibus in cibo vel aliquorum, consortio, quantumcumque nobilium personarum, in quibus sensus consueverunt distrahi, subito cælestibus elevari : quasi non esset, ubi corporaliter sisteret, sed ubi mentaliter inhæreret : De cujus miranda et inaudita distractione mentis et contemplatione dicitur, quod cum semel S. Ludovicus Rex Franciæ ipsum ad mensam suam invitasset, et ipse se humiliter excusasset propter opus Summæ in Theologia, quod dictaret tunc temporis. Obtinente autem mandato Regis et Prioris Parisiensis, ut Magistrum humilem inclinaret, sublimem contemplatione, ad expressum mandatum Regis et Prioris, dimisso suo studio cum illa imaginatione, quam manens in cella conceperat, accessit ad Regem : juxta quem existens in mensa, subito veritate fidei inspirata, mensam percussit et dixit : Modo conclusum est contra hæresim Manichæi. Quem Prior tetigit, et dixit : Advertatis, Magister, quia

Ne nous lassons pas de le dire, c'est au pied de la croix, devant le tabernacle, qu'il a vu toutes les facultés de son entendement s'éclairer, se fortifier, prendre un essor surprenant, et, avec cela, une puissance de travail étonnante. Il occupe souvent jusqu'à trois et même quatre secrétaires à la fois, et tous écrivent pendant que le maître dicte sur les matières les plus diverses et les plus ardues, que son lumineux génie sait mener de front, avec une activité d'esprit et une sûreté de coup d'œil qui ne sont jamais en défaut. Pourtant, il lui arrive parfois d'être tellement accablé de lassitude, que le sommeil s'empare de lui. Eh! bien, même en dormant, il continue à dicter; le corps peut succomber, l'esprit veillera, tant il s'est délivré du fardeau de la chair! (1).

nunc estis in mensa Regis Franciæ, et traxit eum per cappam fortiter, ut abstractum a sensibus excitaret. Qui quasi ad seipsum rediens, inclinans se ad sanctum Regem, rogavit ut ei parceret qui distractus in mensa regia sic fuisset.

De quo Rex plurimum admiratus est, et ædificatus à Magistro, quod, cum esset nobilis, et posset ipsum tanti Regis invitatio delectare, et a contemplatione, distrahere, præbuit in eo mentis abstractio, ut elevatum in spiritu, sensus eum non deprimeret in convictu. Fuit autem sanctus Rex providus ut meditatio illa, quæ potuit mentem Doctoris distrahere, contingeret non perire. Unde vocato scriptore suo, voluit quod coram eo redigeret in scripto quod Doctor conservaverat in secreto, quamvis apud Doctoris memoriam nil penitus deperiret, quod influebat divinus Spiritus, ut servaret » (p. 673).

(1) « Unum videtur Deus in dicto Doctore, dum viveret, manifestum ostendisse miraculum ut tam modico tempore (forte in viginti annis qui inter magisterium ejus et obitum, in vita fluxerunt, bis eundo Parisiis et in Italiam redeundo), tot potuerit libros per suos scriptores in scriptis redigere, tot quæstiones tam sufficientes discutere, et tot novitates scribendo docere : ut non videatur totum tempus suum occupasse, nisi in sanctarum meditationibus Scripturarum, quod comedendo, ambulando et aliquid aliud faciendo, non putabatur contemplando potuisse aliud meditari, nisi quæ post comestionem oportuisset scribere vel dictare. Quod potuisset tot libros in brevi tempore facere, etiam per aliud admirandum indicium Deus mirabiliter demonstravit. Nam ut vera relatione sui socii et suorum studentium scriptorum veraciter est compertum, quod prædictus Doctor de diversis materiis tribus scriptoribus et aliquando quatuor in sua camera eodem tempore, Spiritu

C'est qu'il en était le vainqueur, depuis le jour où, tout jeune homme, il avait, un tison à la main, chassé avec indignation une misérable créature venue pour le tenter.

C'était la grande victoire de la chasteté, cette maîtrise des sens qui ajoute tant à la trempe du caractère et à la lucidité de l'esprit, qui rend l'homme si fort, si apte surtout à recevoir la vérité religieuse! Très pur de corps et de cœur, il mérita le nom de docteur angélique qui marque un des plus beaux côtés de sa physionomie : la vie de l'intelligence dominant, jusqu'à l'annihiler, la vie des sens, et s'élevant par la pureté au plus magnifique idéal de penseur modeste dans la force. Personne plus que lui n'a vérifié la divine parole : « *Bienheureux les purs, car ils verront Dieu* (1). » Il vit Dieu! Et Dieu lui donna la lumière de la vie, et, par cette lumière, la science des vérités rationnelles, dans la mesure où, comme il lui fut dit, l'intelligence de l'homme peut ici-bas la comprendre et la posséder.

S'il est très pur, il est aussi très doux, très humble, et la pensée de se sentir en évidence lui répugne au possible. Il vient d'être reçu docteur à l'Université de Paris (2) avec

revelante, dictabat: ut videretur Deus simul ejus intellectui diversas veritates infundere, quas simul non absque miraculo manifesto dictaret...

De quo retulit scriptor suus quidam Brito, Evenus Garuit, Trecorensis diœcesis, quod postquam dictaverat sibi et duobus aliis scriptoribus, tamquam fessus præ labore dictandi, ponebat se dictus Doctor pro pausationis gratia ad quietem, in qua etiam dormiendo dictabat. Decujus ore dormientis, quæ audiebat scriptor, redigebat in scriptis, continuando materiam de qua ante scripserat: ut intellectualis anima a carnis onere videretur esse soluta ut posset dicere : Ego dormio et cor meum vigilat, qui etiam vigilans cum Deo contemplationis otio dormiebat. » (pp. 665-66).

(1) MATTH., v, 8. — Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.

(2) En 1256. Cf. DENIFLE-CHATELAIN : *Chartul. Univ. Parisiensis*, t. I, p. 306. — Le 3 mars de cette année, Alexandre IV loue Haimeric, chancelier de l'Université de Paris d'avoir accordé *fratri Thomæ de Aquino licentiam docendi*, et il fait du nouveau docteur un bel éloge *(ibid.)*. Quant aux luttes soutenues par les séculiers contre les deux ordres mendiants de

un succès qui le surprend lui-même : il se retire en sa cellule, et quand on lui apporte le titre de son doctorat, il tombe à jenoux, il s'humilie, il pleure, redisant cette prière du psaume : *Salvum me fac Deus... quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum* (1). Accablé, il se laisse aller au sommeil. Mais voici qu'un vieux religieux se présente et l'appelle : « *Frère Thomas, pourquoi pleurez-vous ? — Parce qu'on m'impose le fardeau de docteur et que ma science est insuffisante.* » — Et le vieillard : « *Prenez ce fardeau, car Dieu est avec vous !* » (2).

Oui, Dieu était avec lui. Dieu s'était donné à lui, comme il s'était donné à Dieu, et, dans cette intimité de tous les instants, l'amour, en dilatant son cœur, éclairait son esprit, fortifiait sa raison, semblait même la grandir et en reculer les limites. Que de lumières lui sont venues de là ! Cette

saint François et de saint Dominique et dans lesquelles saint Thomas eut une part décisive, le *Chartularium* est une source précieuse d'information. Nous n'avons pas à retracer ici ces luttes, notamment celles avec le docteur Guillaume de Saint-Amour et son fameux livre. Cette question attend encore son historien. Cependant elle a été remarquablement élucidée par Mandonnet : *De l'Incorporation des Dominicains dans l'ancienne Université de Paris*, REVUE THOMISTE, 1896. — Le même : *Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au XIII[e] Siècle* (1899).

(1) Ps., XI, 25.

(2) « Qui humiliter suscipiens onus impositum, ad locum orationis se contulit : in quo prostratus cum lacrymis oravit Deum, ut ad suscipiendum et exequendum magisterium, scientiam et gratiam dignaretur sibi infundere, quem dignatus adhuc fuerat indignum multis gratiis impedire. Et incipiens Psalmum : Salvum me fac Deus, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum, diu orans cum lacrymis obdormivit, et ecce ad eum nuntius cælitus missus est Frater quidam ejusdem ordinis antiquus admodum reverendus, et dixit ei : Frater Thoma, quid Deum oras cum lacrymis ? Respondit : quia impositum est mihi onus magisterii, ad quod scientia mea non sufficit : et quod proponam pro meo principio, non occurrit. Cui senex dixit : Ecce exauditus es, suscipe onus Magisterii, quia Deus tecum est. Pro tuo autem principio nihil aliud proponas nisi hoc : Rigans montes de superioribus tuis, de fructu operum tuorum satiabitur terra.

Quo dicto, Frater Thoma evigilans, Domino gratias reddidit qui eum velociter exaudivit » (p. 664).

influence surnaturelle à l'endroit de l'entendement n'est nulle part peut-être plus apparente que chez saint Thomas d'Aquin, dont la personnalité constitue ainsi le démenti le plus formel à la prétention quelque peu mal fondée qui s'obstine à voir entre la science et la foi une irréductible antinomie.

A mesure qu'il avance dans la vie, son union avec Dieu semble croître davantage encore, et les intuitions de son génie ne cessent d'en bénéficier dans des proportions surprenantes. Plus que jamais il ramène tout à Jésus-Christ dans l'Eucharistie; plus que jamais il n'étudie et n'enseigne que pour son Maître. Il l'a dit lui-même dans une circonstance grave et solennelle entre toutes, alors que, à peine âgé de quarante-neuf ans, il allait mourir (1). A ce moment suprême, à la vue du Christ qui lui est apporté en viatique, Thomas d'Aquin se prosterne jusqu'à terre, faible de corps mais fort d'esprit. Il reçoit son Maître pour la dernière fois, et, l'ayant reçu, il s'écrie : — « *O Christ, je te prends, Toi, le prix de la rédemption de mon âme. C'est pour Toi, pour ton amour, que j'ai étudié, veillé, travaillé ; c'est Toi que j'ai prêché et enseigné. Pas une parole qui te soit contraire n'est sortie de ma bouche. Je ne suis pas obstiné dans mon sens personnel, et si je n'ai pas parlé exactement de ton sacrement eucharistique, je soumets toute ma doctrine au jugement de l'Eglise Romaine : c'est dans son obéissance que je sors de cette vie pour aller à Toi* (2). »

(1) Saint Thomas se trouvait au couvent de Naples lorsqu'en 1273, il reçut avis de Grégoire X de se rendre au Concile qui devait se tenir à Lyon au mois de mai de l'année suivante. Il se mit en route vers le milieu de l'hiver, accompagné de F. Reginald de Piperno. Mais étant tombé malade, il dut s'arrêter à l'abbaye cistercienne de Fossa Nova (province de Rome, district de Frosinone, diocèse de Terracine). Ce fut là qu'il mourut le 7 mars 1274. Dans l'église de l'ancienne abbaye on admire son tombeau, véritable œuvre d'art.

Le *processus* de canonisation publié par les Bollandistes (*ut supra*, pp. 688-715) contient de nombreux et intéressants détails fournis notamment par Réginald de Piperno, l'abbé et les moines de Fossa Nova.

(2) « Cum cœpisset prædictus Doctor nimia debilitate defi-

Ayant dit ces choses, il se recueille en lui-même, et, calme, plein d'espoir, il rend à son Créateur cette âme qui avait vibré d'une foi si radieuse, d'un amour si pur, qui avait si bien étudié, enseigné, chanté le Christ, le Christ, notre frère par sa naissance, notre nourriture par son Eucharistie, notre rédemption par sa mort, notre récompense par son triomphe !

Se nascens dedit socium,
Convescens in edulium,
Se moriens in pretium,
Se regnans dat in præmium (1).

cere, et sui exitum de hac vita præscire, cum magna devotione petiit exhiberi sibi Christianæ peregrinationis viaticum, sacrosanctum Christi Corporis Sacramentum. Quod cum fuisset cum reverentia ab abbate et monachis devote portatum, et ibi prostratus ad terram, debilis corpore, fortis mente, suo Domino obviam cum lacrymis occurrisset, oblato sibi corporis Domini Sacramento (cum fuisset ab eo petitum, sicut moris est, quod quilibet Christianus in ultimis examinetur de fide hujus potissimi Sacramenti, si crederet quod illa Hostia consecrata esset verus Dei Filius, qui exivit de utero Virginis et pependit in patibulo crucis, qui pro nobis fuit mortuus et die tertia resurrexit) libera voce, attenta devotione, et cum lacrymis sic respondit : si major scientia, quam fidei de hoc sacramento in vita hac haberi potest, in illa respondeo, quod verum credo, et pro certo scio hunc verum Deum esse et hominem, Dei Patris et Virginis Matris filium, et sic credo animo, et confiteor verbo, sicut sacerdos proposuit de hoc sanctissimo Sacramento. — Et præmissis aliquibus devotis verbis, sumendo Sacramentum prædixit : Sumo te pretium redemptionis animæ meæ, pro cujus amore studui, vigilavi et laboravi, te prædicavi et docui, nihil unquam contra te dixi, nec sum pertinax in sensu meo, sed si quid male dixi de hoc Sacramento, totum relinquo correctioni Sanctae Romanæ Ecclesiæ in cujus obedientia nunc transeo ex hac vita ! »

(1) BREVIARIUM ROMANUM. — *In festo corporis Christi.* Hymnus ad Laudes (Cf. U. CHEVALIER : *Repertorium hymnologicum* (1897), 21.398.

La liturgie de saint Thomas d'Aquin, dans le Bréviaire des Frères Prêcheurs, renferme un office propre avec Invitatoire, antiennes, répons et trois hymnes. Ces dernières sont : 1° à vêpres. *Exsultet mentis jubilo | laudans turba fidelium* (Cf. U. CHEVALIER : *ut supra*, 5873) — 3° à Matines, *Thomas insignis genere | claram ducens* (al. *duxit*) *originem.* (*Ibid.* 20428). — 3° à Laudes, *Lauda, mater Ecclesia, | Thomæ felicem exitum.* (ibid. 10213).

II

Quelle œuvre intellectuelle a pu sortir d'un tel degré de sainteté et d'une valeur morale si parfaite ? Dans quelle mesure, et avec quel succès, s'est manifestée cette raison d'homme ainsi éclairée, fortifiée, grandie même par la foi ? C'est là, Messieurs, une intéressante question, dont l'importance ne saurait vous échapper, et qui se recommande à toute votre attention.

Celui dont je vous ai montré l'état psychologique (1) a déployé tout l'essor de son génie dans l'étude des plus hautes conceptions de l'entendement, au double point de vue des vérités révélées et des vérités purement rationnelles. Que saint Thomas d'Aquin soit vraiment le prince des théologiens, que son autorité à cet égard soit restée de tout premier ordre, c'est ce qui n'est pas contestable. Si, dans les sciences rationnelles, il compte parmi les plus grands penseurs, son œuvre, qui s'appelle de son nom le thomisme a pourtant suivi une destinée un peu différente, — en raison des diverses manières dont elle a été comprise et appréciée. Après une période brillante et d'un vif éclat, elle a eu ses jours de décadence et de discrédit, pour se relever aujourd'hui, et reprendre le rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, car, tout bien examiné, la philosophie scolastique est encore un des meilleurs concepts qu'ait su formuler l'esprit humain, celui qui résout le mieux les plus grands problèmes de l'ordre philosophique.

C'est cette destinée de l'œuvre de saint Thomas que je

(1) Guillaume de Tocco a tracé de saint Thomas un beau portrait quand il a dit : « Erat enim prædictus Doctor in sui reputatione humillimus, corpore et mente purissimus, oratione devotus, consilio providus, conversatione placidus, caritate diffusus, intellectu lucidus, ingenio acutus, judicio certus, memoria retentivus, à sensibus quasi quotidie elevatus, et omnium quasi comptentivus temporalium. » (*Ut supra*, p. 668.)

voudrais maintenant vous présenter en termes brefs, clairs, précis.

Deux grands ouvrages contiennent sa pensée : *La Somme philosophique* et *la Somme théologique*. De cette indication, il ne faudrait pas conclure qu'il a disjoint ces deux sciences, de telle sorte qu'elles dussent être traitées séparément. Leur disjonction n'est qu'apparente, car, en réalité, chez lui comme chez tous les philosophes et théologiens du moyen âge, elles n'ont jamais été virtuellement séparées. En effet, nul plus que saint Thomas n'a mieux compris leur compénétration réciproque qui se peut expliquer de la manière suivante : D'abord, la philosophie et la théologie accusent des différences, et ces différences portent sur leur objet formel, sur leurs principes et sur leurs méthodes. La philosophie étudie l'ordre naturel, avec les seules lumières de la raison, et par voie de démonstration ; la théologie étudie l'ordre surnaturel d'après la parole de Dieu dûment constatée, et procède par voie d'autorité. — Il y a entre les deux sciences des points de contact nombreux et une connexité inévitable. Ce sera leur compénétration.

Sans doute, saint Thomas et tous les scolastiques posent en principe que la philosophie est subordonnée à la théologie, mais cette subordination ne va pas à l'encontre des droits de la raison, car elle est matérielle et non formelle, voici comment : Le Christianisme est avant tout un fait historique, c'est évident, car tout se réduit à ceci : — Jésus-Christ est-il Dieu, oui ou non ? (1). Pour les incroyants la question est indécise, sinon négative, avec combien peu de raison, ce n'est pas ici le lieu de le démontrer. Mais, le fait d'une vérité révélée et infaillible étant prouvé et admis, il en résulte que la raison, toujours imparfaite et chancelante dans la recherche de la vérité naturelle, devra tenir compte des lumières venues de plus haut qu'elle, et dont elle peut

(1) Brunetière : *Les Raisons actuelles de croire*, dans le *Journal des Débats* du 19 nov. 1900 : « Croyons-nous ou ne croyons-nous pas que Dieu se soit incarné dans la personne de celui qui s'est dit le Fils de Dieu ? Voilà le problème, il n'y en a pas d'autre ! »

faire son profit, tout en gardant l'indépendance de ses principes.

Dès lors, la philosophie est comme le préambule de la théologie, c'est elle qui démontre les motifs de crédibilité servant de base aux vérités de la foi. C'est elle qui prouve l'existence de la révélation, c'est elle qui montre que les mystères sont, non pas contraires à la raison mais au-dessus de la raison, et que supra-rationnel n'est pas anti-rationnel. Bref, si nous croyons, c'est que la raison nous démontre les raisons de croire.

Tel est le sens de la subordination matérielle de la philosophie à la théologie. Au reste, cette subordination n'affecte pas uniquement les sciences rationnelles, elle se retrouve encore dans le domaine des sciences expérimentales, les unes vis-à-vis des autres, et l'on sait si elles sont fécondes en hypothèses ! Or, il n'est aucun logicien qui n'admette qu'une hypothèse ne peut contredire une conclusion par ailleurs démontrée avec certitude.

Ce concept de saint Thomas quant au rôle de la philosophie et de la théologie, non moins que la manière de comprendre leur compénétration réciproque, est une pensée de la plus haute portée, vraiment digne de son admirable génie, et indique assez par quels principes supérieurs il s'est guidé dans toute son œuvre intellectuelle.

Cette œuvre est une vaste synthèse qui représente la scolastique dans sa formule la plus parfaite (1).

(1) Les œuvres authentiques de saint Thomas d'Aquin comprennent :
A — Expositiones in libros Aristotelis. (L'attribution de plusieurs parties est douteuse).
B — Expositio in Parva naturalia Aristotelis.
C — Expositiones in alios libros Aristotelis.
D — Expositio in librum (Procli) de causis.
E — Expositio in libros beati Dionysii.
F — Expositio in libros Boetii. (Les deux derniers traités sont douteux).
G — Scriptum in libros Sententiarum Petri Lombardi.
H — Scriptum aliud in libros Sententiarum.
J — Questiones disputatæ.
K — Questiones quodlibetales.

Dans l'ordre philosophique, elle réalise un éclectisme intelligent par l'assimilation du *Péripatétisme* au *Christianisme*. Comme son maître Albert le Grand, saint Thomas se rattache à Aristote, mais s'il a suivi le Stagirite, c'est en le complétant, en le rectifiant, de façon à le faire cadrer avec la doctrine de l'Eglise catholique. Toute cette partie de son œuvre est considérable, et elle a été remarquablement élucidée et fixée par les récents et définitifs travaux de Denifle, de Talamo, de Mercier, de Wulf et de Mandonnet (1).

L — Summa de veritate catholicæ Fidei contra gentiles.
M — Summa theologica.
N — Expositiones in libros Veteris Testamenti.
(L'*Expositio* in Canticum Canticorum est douteuse.)
O — Expositiones in Evangelia.
P — Catena aurea in quatuor Evangelia.
Q — Expositio in omnes S. Pauli epistolas.
R — Sermones.
S — Opuscula theologica. (La Responsio ad fr. Joannem Vercellensem est douteuse).
T — Opuscula philosophica.
V — Alia opuscula theologica. (En dehors de l'*Officium de festo Corporis Christi*, tous ces *opuscula theologica* sont douteux).

Sont également douteux :
1° — Scriptum aliud in libros Sententiarum.
2° — Postilla seu expositio aurea.
3° — Alia opuscula philosophica.

La bibliographie critique des éditions des œuvres de saint Thomas n'a jamais été faite : c'est tout un monde. Bornons-nous à indiquer les principales de ces éditions : Rome, 1570 (éd. dite de saint Pie V) ; Venise, 1590 ; Anvers, 1612 ; Paris, 1660 ; Venise, 1745 ; Parme 1851 et *sq.* ; Paris, 1889 et *sq.* ; Rome, 1882 et *sq.* Cette dernière, encore inachevée (1902), a été décidée à la suite de la lettre de Léon XIII relative à la scolastique et à saint Thomas. Il est regrettable qu'elle ne soit pas vraiment scientifique, car elle se borne à reproduire les précédentes sans les mettre au point voulu.

U. Chevalier a donné un *Catalogue critique des Œuvres de saint Thomas d'Aquin*, auquel nous avons emprunté les renseignements marqués plus haut.

(1) Denifle : *Die Universitäten des Mittelalters bis 1400. — Chartularium Universitatis Parisiensis.*

Talamo : *L'Aristotelismo nella scolastica.* (Important. — *L'Aristotélisme de la Scolastique.* (Trad. française, Paris, 1876).

Mercier : *Ontologie ou Métaphysique générale. — Les Ori-*

Si Thomas d'Aquin a donné une attention particulière à Aristote dans le sens que nous venons de dire, c'est que, au XIIIe siècle, à l'Université de Paris, des commentaires du Stagirite dus au célèbre Averroës avaient vivement ému l'attention des théologiens. Dans ces commentaires, la philosophie d'Aristote était interprétée dans un sens peu exact, hostile même, qui aboutissait à un conflit entre l'esprit hellénique et l'esprit chrétien (1). Il y avait là une erreur et un danger trop évidents pour n'être pas aussitôt combattus par les esprits les plus clairvoyants, tels que Albert le Grand et Thomas d'Aquin.

Le résultat obtenu ne fut pas médiocre, car il réussit, sinon à christianiser Aristote, du moins à dissiper

gines de la Psychologie contemporaine. — Critériologie générale.

WULF : *Histoire de la Philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la Principauté de Liège.*

Qu'est-ce que la Philosophie scolastique?

Histoire de la Philosophie médiévale précédée d'un Aperçu sur la Philosophie ancienne.

MANDONNET : *Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au XIIIe Siècle. Etude critique et documents inédits.*

Ouvrage couronné par l'Institut, cf. le *Rapport* de Paul Viollet dans le *Bulletin analytique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — Comptes rendus des séances de l'année 1901*, p. 542. A ces auteurs, il convient d'ajouter : Ch. JOURDAIN : *La Philosophie de saint Thomas d'Aquin*, 2 in-8° (1858); livre excellent, quoiqu'un peu vieilli. — HAURÉAU : *Histoire de la Philosophie scolastique*, 2e édition, 3 in-8° (1872-80). *Notices et Extraits des Manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale*, 6 in-4° (1890-93). Ses jugements sur la scolastique ne doivent être acceptés que sous les plus expresses réserves. Sur plus d'un point il lui rend justice, mais son incompétence est visible, comme le prouvent de nombreuses méprises causées par une connaissance incomplète soit de la terminologie, soit des doctrines organiques de la scolastique. Son grand mérite est d'avoir publié quantité de documents inédits qui éclairent singulièrement l'histoire de la philosophie médiévale. La même incompétence se remarque encore dans Langlois, tome III, pp. 388-400 de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de Lavisse, où la théologie et la philosophie du moyen âge sont incomplètement et inexactement comprises.

(1) De WULF : *Hist. de la Phil. méd.*, 322-24. — MANDONNET : *Ut supra*, pp. CLXI-CCVI.

toute opposition entre sa doctrine et la doctrine catholique (1).

Mandonnet a très bien vu que l'assimilation de la science d'Aristote a été le grand problème intellectuel du XIIIe siècle. A cette œuvre, les Dominicains et, parmi eux, saint Thomas, ont une part prépondérante, et un auteur peu suspect, J. Soury, a dit : « qu'en travaillant à cette grande révolution [ils] ont bien mérité de l'esprit humain » (2).

Soit dans cette réfutation du rationalisme averroïste, soit dans toutes les autres questions, il faut dire que le grand mérite de saint Thomas est d'avoir su coordonner toute la science connue de son temps, et il l'a fait dans une construction où tous les matériaux sont fortement liés entre eux. A la fermeté de l'esprit il sait unir une pondération parfaite qui le tient à égale distance des deux systèmes sources de tant d'erreurs opposées : l'idéalisme qui n'envisage que l'âme, le sensualisme qui n'envisage que le corps.

En expliquant Aristote et en l'introduisant dans l'Eglise, Albert le Grand et Thomas d'Aquin opéraient toute une révolution, — le mot n'est pas trop fort — révolution qui devait avoir une répercussion profonde dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie. Avant eux, en effet, la théologie s'inspirait surtout de saint Augustin qui, on le sait, était acquis aux théories platoniciennes. Mais, si ces théories avaient un côté très remarquable en théodicée et en psychologie où elles formulaient de hautes considérations spéculatives sur Dieu, sur l'âme humaine et sa destinée ; par contre, elles accusaient une réelle faiblesse à l'endroit des sciences naturelles et positives. Ces avantages comme ces inconvénients se faisaient jour dans la théologie augustinienne, sans compter qu'on pouvait lui reprocher de manquer de méthode didactique et d'exposition synthétique où les vérités, soit révélées, soit rationnelles, fussent distinctement définies et développées.

« La philosophie et la théologie d'Augustin, dit avec

(1) MANDONNET : *Ut supra*, pp. XLIV-L, CLXXXIII-CXCIV.
(2) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LX (1899), p. 669.

raison Mandonnet, devaient dominer la pensée médiévale jusqu'au temps d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin. Ceux-ci, par leur étude comparée d'Aristote et de Platon, n'eurent pas de peine à discerner la supériorité relative des deux maîtres. Ils jugèrent la méthode scientifique d'Aristote comme devant s'imposer. Ils maintinrent son autorité dans le domaine des sciences naturelles et morales, et donnèrent une place complémentaire à Platon dans quelques-unes des spéculations sur Dieu et sur l'âme (1). »

Cette nouvelle direction imprimée à la philosophie et à la théologie où les droits de la raison étaient justement sauvegardés, réalisa un progrès considérable et, du coup, rendit au Christianisme un service signalé. Pourtant, ce ne fut pas sans causer plus d'un étonnement ni plus d'une hostilité. Cette fusion des théories platonico-augustiniennes dans un éclectisme aussi intelligent que nécessaire surprit et alarma plus d'un esprit, parmi ceux surtout qui, par crainte, par insuffisance, par habitude d'éducation, sont instinctivement portés à ne voir dans tout changement de l'ordre rationnel et scientifique qu'une innovation téméraire, dangereuse, à laquelle, pour un peu, la qualification d'hérétique, ne semblerait pas imméritée (2). C'est que,

(1) *Ut supra*, pp. LVII-LVIII.

(2) Ces luttes entre le rationalisme averroïste de Siger de Brabant et de ses partisans et l'aristotélisme chrétien d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin furent très ardentes au sein de l'Université de Paris et déchaînèrent contre les thomistes des violences de langage incroyables. Si les averroïstes virent 219 de leurs propositions condamnées en 1277, par l'évêque de Paris, Etienne Tempier, agissant au nom du pape Jean XXI, il faut dire que vingt-deux de ces propositions appartenaient également, plus ou moins, à la forme aristotélicienne créée par les deux illustres Dominicains, et cette condamnation partielle retombait ainsi sur Thomas d'Aquin, mort exactement depuis quatre ans, car la sentence est du 7 mars 1277. Cf. De Wulf : *Ut supra*, pp. 301-5 ; — Mandonnet : *Ut supra*, pp. CCXXXVIII-CCXLII ; — — Denifle-Chatelain : *Chartul. Univers. Parisien.* t. I, pp. 541 et 544-55. Note importante des savants éditeurs. — Ces condamnations, en ce qui concernait le thomisme, ne furent pas maintenues, et, lors du procès de canonisation, Jean XXII approuva hautement toute la doctrine de Thomas d'Aquin.

victimes de préjugés étroits, et n'ayant pas la claire intuition des besoins réels de leur temps, ils ne se rendent pas compte qu'autour d'eux le monde de la pensée ne cesse de progresser, qu'ils restent isolés, dépréciés, et que leurs doctrines enlisées dans la routine, partagent le même sort, étant frappées du même discrédit. Les adversaires du thomisme, au XIIIe siècle, en étaient là, et cette histoire ne leur est pas spéciale, elle est de toutes les époques. Mais, le mouvement ne put être enrayé, car il était dirigé et bientôt fixé par un homme de génie, dont l'irrésistible autorité assura le triomphe de la philosophie médiévale dans son sens le meilleur (1).

Tout en lui a contribué à en faire, non seulement le représentant le plus autorisé de la scolastique, mais un des esprits les plus puissants qui aient jamais existé, et peut-être personne n'a-t-il porté plus haut l'entendement humain. Citez tels noms qu'il vous plaira : prenez dans l'antiquité Socrate, Platon, Aristote, prenez ensuite S. Augustin, Descartes, Pascal, Bossuet, Leibnitz, plus près de nous, parmi les non-chrétiens, prenez Kant, Hégel, Cousin, Comte, Taine, Littré — aucun d'entre eux, si grand penseur qu'il soit, n'a porté dans les sciences rationnelles un coup d'œil plus pénétrant que Thomas d'Aquin, — aucun n'en a eu une connaissance plus exacte, plus approfondie, que la sienne, — et sa haute raison, bien loin d'avoir vieilli, reste encore aujourd'hui le dernier mot sur Dieu, sur l'homme, son âme et sa destinée.

(1) Un tel état de choses, comme bien l'on pense, ne passa pas inaperçu chez les contemporains, et Guillaume de Tocco y fait une discrète allusion quand il parle de la soudaine et profonde transformation de l'enseignement, où tout parut nouveau et d'un effet saisissant : méthode, doctrine, doutes, arguments, raisons. (Cf. *Acta Sanctor. Bolland.*, *ut supra*, p. 663. Nous avons déjà cité ce texte plus haut, p. 494).

L'innovation était complète, elle ouvrait, dans l'histoire de l'intelligence humaine, une ère de grandeur que l'on ne se lasse pas d'admirer, et l'admiration va à Thomas d'Aquin, parce que, continuateur d'Albert le Grand, il a donné à l'œuvre commune sa précision absolue et sa véritable portée.

Cependant, cette œuvre n'a pas été à l'abri du discrédit immérité qui s'est attaché à la philosophie médiévale, notamment à la scolastique, dont la décadence, commencée dès le XIVe siècle, a été complète avec l'humanisme et le néo-platonisme de la Renaissance qui constitue une réaction ardente contre le Moyen Age (1). Aux XVIIe et XVIIIe siècles, et jusque vers le XIXe avancé, la déchéance de la scolastique semble définitive, et saint Thomas, à part les grands théologiens qui lui restent fidèles, en subit l'inévitable contre-coup.

Cette déchéance s'explique, si l'on songe que la scolastique s'est trop désintéressée du mouvement de la philosophie contemporaine, que ses partisans l'ont mal comprise, et encore plus mal défendue, et qu'enfin, elle s'est tenue à l'écart du progrès des sciences. Sur ce dernier point, ses représentants, comme on l'a dit justement, ne comprirent pas que « *les conclusions scientifiques d'Aristote étant erronées, le lien qui les unissait à la métaphysique était essentiellement factice; ils refusèrent d'abdiquer certaines applications arbitraires de la métaphysique sur le terrain scientifique, pour ne pas devoir renoncer à la métaphysique elle-même!* Au lieu de rejeter certaines thèses péripatéticiennes, que des faits nouveaux avaient renversées, les aristotéliciens défendirent Aristote en dépit du bon sens, et en opposition à l'esprit véritable de sa philosophie » (2).

Ne soyons pas surpris si de semblables erreurs attirèrent sur la philosophie médiévale le mépris et les railleries des savants, et si on a pu en venir jusqu'à considérer Galilée comme le destructeur de la scolastique et le fondateur

(1) De Wulf (*ut supra*) a très bien exposé, dans un récit substantiel, la décadence progressive de la scolastique, remplacée par une philosophie antiscolastique. Pour cela, il a traité : 1° de l'antiscolastique (pp. 371-81) ; 2° des déviations de la scolastique (pp. 382-90) ; 3° de la nouvelle phase de la philosophie antiscolastique marquée par l'indépendance des théories philosophiques vis-à-vis des dogmes, pour aboutir au positivisme et au scepticisme (pp. 391-433).

(2) DE WULF : *Ut supra*, p. 449.

de la philosophie *scientifique* (1), pour parler le langage à la mode aujourd'hui.

Ainsi donc, cette philosophie du moyen âge, pour les causes que nous venons d'énoncer, a été traitée avec un souverain mépris. On l'ignorait, et, en l'ignorant, on la méconnaissait, on la dénaturait, au point d'en faire une conception puérile, barbare même, et indigne de fixer l'attention. L'arrivée en scène et les progrès extraordinaires des sciences expérimentales achevèrent de la discréditer, en portant à son plus haut point cet état d'hostilité qui serait irrémédiable, si, par ailleurs, la scolastique n'eût enfin trouvé justice devant un tribunal qui, lui aussi, connaît du passé et le juge d'après des principes rigoureusement scientifiques. J'ai nommé la critique historique, dont les patientes et nombreuses investigations à l'endroit du moyen âge ont jeté sur les hommes et les choses de ce temps, une lumière vive et souvent décisive. A y regarder de près, documents en main, on a pu s'apercevoir que ce moyen âge si maltraité n'était peut-être pas si mauvais qu'on l'avait cru, que sa science rationnelle, loin d'être ignorante et barbare, avait une haute valeur, que même, à la bien examiner, la scolastique, à son apogée, avait été une des plus heureuses conceptions de l'esprit humain, que ses meilleurs représentants pouvaient lutter sans trop de désavantage avec les plus illustres philosophes de tous les temps, et qu'enfin le penseur de génie qu'était saint Thomas d'Aquin n'avait été dépassé par personne ! Bref, c'était la réhabilitation qui commençait : il nous est donné d'assister aujourd'hui à son légitime et entier développement.

Un des premiers, le pape Léon XIII, dans un magnifique langage, a fait l'éloge motivé de la philosophie scolastique et de son incomparable docteur (2), qu'il a institué,

(1) Picavet, dans une conférence de la Société des études italiennes sur ce chapitre significatif : *Galilée destructeur de la Scolastique et fondateur de la Philosophie scientifique*, Paris, 1895.

(2) SS. D. N. Leonis papae XIII epistola encyclica de philosophia scolastica. — « *Æterni Patris unigenitus Filius* ». — *Datum Romae apud S. Petrum, 4 augusti 1879.*

à bon droit, le patron des Universités et des Ecoles catholiques (1).

Cette voix si autorisée a été entendue, et tout aussitôt elle a imprimé un mouvement de juste réparation, dont l'objectif essentiel peut se résumer en ces termes : *allier à la néo-scolastique les résultats de la science moderne* (2).

(1) BREVE LEONIS PAPAE XIII *declarans S. Thomam Aquinatem patronum scholarum catholicarum.* — « Cum hoc sit ». Datum Romae apud S. Petrum, 4 augusti 1880.

(2) L'Université catholique de Louvain est devenue le point de départ et aussi le centre de cette remarquable évolution, et nulle part ailleurs le néo-thomisme n'a trouvé de meilleurs représentants, que ceux-là mêmes qui l'enseignent à Louvain, avec un succès grandissant. C'est sur la demande de Léon XIII que l'épiscopat belge a créé, dans cette Université, un *Institut supérieur de Philosophie*, avec une Ecole Saint-Thomas d'Aquin, et un séminaire pour les étudiants en scolastique, appelé *séminaire Léon XIII.* Un homme de valeur et très compétent, Mgr Mercier, est à la tête de cet Institut. Rien ne saurait donner une plus juste idée de l'importance de l'enseignement du néo-thomisme, que le programme même des cours :

PREMIÈRE ANNÉE : BACCALAURÉAT

Cours généraux

La Logique.
L'Ontologie.
L'Histoire de la Philosophie du moyen âge.
La Psychophysiologie.
La Physique.
La Chimie.

Cours spéciaux

PREMIÈRE SECTION

La Trigonométrie, la Géométrie analytique et le Calcul différentiel.
La Biologie générale. Notions de Botanique et de Zoologie.
L'Anatomie et la Physiologie générale.

DEUXIÈME SECTION

L'Economie sociale.
Méthode d'Heuristique et de Critique historiques.

II[e] ANNÉE : LICENCE

Cours généraux

La Psychologie.
La Cosmologie.
La Philosophie morale.
Histoire de la Philosophie du moyen âge.
Histoire de la Philosophie.
La Psychophysiologie.
L'Anatomie et la Physiologie.

Gratry avait déjà assez nettement entrevu, pour la philosophie chrétienne et les sciences, la nécessité d'une véritable coopération, et, sur ce point, il a écrit des pages pleines de justesse et d'une pénétrante élévation (1).

De son côté, la théologie ne saurait être indifférente à ce

Cours spéciaux

PREMIÈRE SECTION

Le Calcul intégral.
La Mécanique analytique.
Notions de Minéralogie et de Cristallographie.
Embryologie, Histologie et Physiologie du système nerveux.

SECONDE SECTION

Histoire des doctrines économiques et politiques.
Méthode d'Heuristique et de Critique historiques.

IIIe ANNÉE : DOCTORAT

La Psychologie.
La Théodicée.
Le Droit naturel et le Droit social.
L'Histoire de la Philosophie.
La Psychophysiologie.

CONFÉRENCES

Exposé scientifique du dogme catholique.
La Philosophie moderne. La Philosophie de l'Histoire.
Le Matérialisme.
Les Hypothèses cosmogoniques.
Le Socialisme contemporain.

Cette simple nomenclature a son éloquence, et montre avec quelle haute intelligence des besoins de notre temps, l'Université catholique de Louvain a su organiser, sur une base scientifique très complète, l'enseignement de la néo-scolastique, lequel est pourvu d'un outillage perfectionné, où rien ne manque : Auditoires et salles de conférences, laboratoire de psycho-physiologie et de physique, laboratoire de chimie, bibliothèque et cabinet de périodiques, sans compter une *Revue néo-scolastique* paraissant chaque mois.

Nous le répétons, nulle part ailleurs, on n'a si bien compris et réalisé le principe régénérateur : *allier à la néo-scolastique les résultats de la science moderne.*

Il est de toute équité de rappeler que les Dominicains français s'inspirent de ces mêmes idées, comme en témoigne *La Revue Thomiste* (Paris, rue du Bac), dont la valeur scientifique s'affirme de plus en plus. Enfin les Instituts catholiques d'Angers, de Lyon et de Toulouse possèdent des cours où l'on enseigne la philosophie et la théologie scolastiques, mais cette organisation et celle de Louvain ne peuvent se comparer.

(1) *De la Connaissance de Dieu* (1851).

mouvement intellectuel, en restant immobilisée dans un passé, glorieux sans doute, mais devenu sur bien des points notoirement insuffisant. C'est ainsi qu'elle doit tenir compte des sciences historiques et critiques qui ont tant progressé au XIXe siècle. A cet égard, la critique textuelle ne doit pas lui échapper, car elle joue un rôle très important dans l'étude et l'emploi des textes scripturaires et patristiques qui sont la base de la tradition et la source de la doctrine catholique. Cela est de toute nécessité. En effet, autre chose est la religion, autre chose la science de la religion. Si la première est complète et immuable dans le Christ et dans l'enseignement de l'Eglise, la seconde, en tant qu'organisation méthodique ne sera jamais achevée, ce qui est le propre de toutes les sciences, car, à ce point de vue, elle sera toujours susceptible de progrès, de modification et même d'évolution, soit en imprimant à sa méthode un degré de précision et une force d'analyse plus accusés, soit en apportant à l'argumentation des données nouvelles et inattendues. Ceci lui permettra de faire face, et avec succès, aux difficultés et aux oppositions qui peuvent surgir des autres sciences avec lesquelles la théologie dogmatique a, sur certains points, des rapports inéluctables (1). Qui ne voit, par exemple, qu'elle n'est pas sans connexité avec l'exégèse, la critique, la diplomatique, l'his-

(1) Cf. Mgr Mignot, archevêque d'Albi : *La Méthode de la Théologie* dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse*, novembre 1901.

On sait que Mgr Mignot a adressé à son clergé une série de Lettres sur les études ecclésiastiques :

Première lettre : Les études littéraires et scientifiques (11 avril 1900).

Deuxième lettre : Etude de la philosophie (8 juin 1900).

Troisième lettre : L'apologétique contemporaine (20 septembre 1900).

Quatrième lettre : Sur l'histoire (2 janvier 1901).

Cinquième lettre : L'apologétique et la critique biblique (17 avril 1901).

Sur toutes ces questions l'intelligent prélat a formulé d'importantes observations dans un sens nettement scientifique, et qui se recommandent à l'attention de tous les catholiques soucieux avant tout de la défense vraie de leurs croyances.

toire, la philologie et même l'épigraphie ? Qui ne voit que ces sciences imposent au théologien un double travail d'information et d'interprétation, travail qui, pour avoir toute sa portée, doit être fait dans un esprit nettement scientifique? Aussi, on a pu dire avec raison que « la théologie positive devient ainsi la base nécessaire de la théologie spéculative » (1). La science de la religion doit entrer résolûment dans cette voie, sous peine de se créer une situation par trop inférieure quant à la défense vraie du christianisme et quant aux besoins intellectuels de notre temps. Hâtons-nous de le dire : le mouvement est donné, tout indique qu'il ira grandissant, et qu'il rendra à l'apologétique les services les plus signalés.

Saint Thomas lui-même, s'il vivait aujourd'hui, serait le premier à reconnaître la nécessité de mettre en accord les sciences rationnelles avec le progrès des sciences expérimentales. La chose n'est pas douteuse. En astronomie, par exemple, bien avant Copernic et Galilée, il a eu le pressentiment d'une éventualité scientifique relative au mouvement des astres (2), et, par cette prodigieuse intuition de son génie, il donnait d'avance une entière adhésion à la formule adéquate de Léon XIII, précisément à l'endroit de la philosophie : « il faut fortifier et compléter les sciences anciennes par les nouvelles. *Vetera novis augere et perficere* » (3).

(1) Mgr Mignot : *La Méthode de la Théologie*, *ut supra*, p. 261. — Deux théologiens sont aujourd'hui entrés dans cette voie, où déjà Hurter *(Theologiæ dogmaticæ compendium* (3 vol.); — Le même : *Nomenclator litterarius secentioris theologiæ catholicæ* (4 vol.) avait été un initiateur intelligent : Tanquerey : *Synopsis Theologiæ dogmaticæ ad mentem S. Thomæ Aquinatis hodiernis moribus accommodata*, 3 vol.

Laurens Janssens : *Summa theologica ad modum commentarii in Aquinatis Summam præsentis ævi studiis aptatam*. Fribourg en Brisgau, Herder, 4 vol. parus (1902).

Disons qu'à l'Institut catholique de Lyon il existe une chaire de théologie positive et une chaire d'apologétique, où se donne un enseignement véritablement scientifique.

(2) De Wulf : *Ut supra*, pp. 277 et 448.

(3) *Epistola encyclica de philosophia scolastica*, *ut supra*. « Hoc autem novitatis studium, cum homines imitatione

Ceci est d'autant plus certain et nécessaire, qu'il n'y a pas, qu'il ne peut y avoir, opposition entre les sciences rationnelles et les sciences expérimentales, et le mot fameux : « *Ceci tuera cela* » est ici sans portée aucune. Toutes ces sciences en effet se meuvent librement dans leurs sphères respectives, et partout où elles se rencontrent, loin d'être irréductibles les unes aux autres, elles se trouvent au fond en accord réel, lorsque surtout les méthodes d'investigation et d'analyse scientifiques abandonnent le champ de l'hypothèse pour s'en tenir uniquement aux constatations certaines.

Mais il faut bien le dire, les sciences expérimentales, à cause même de leurs prodigieux résultats, exercent parfois sur l'esprit une influence fâcheuse et sûrement anti-scientifique, à savoir un sentiment de suffisance et d'infatuation qui porte à dédaigner le passé, à voir dans les doctrines rationnelles sur Dieu, l'âme, la loi morale et la vie future, tout autant de conceptions surannées qui ont fait leur temps et que la science a condamnées sans retour.

Il y a là un enivrement, un orgueil de l'esprit, qui le fait véritablement déraisonner et l'éloigne de plus en plus de la vérité, surtout de la vérité religieuse (1). A ce compte-là, on émettra la conception étrange d'une *morale scienti-*

trahantur, catholicorum philosophorum animos visum est alicubi pervasisse ; qui patrimonio antiquæ sapientiæ posthabito, nova moliri, quam vetera novis augere et perficere maluerunt, certe minus sapienti consilio, et non sine scientiarum detrimento. »

(1) Entre tant d'exemples d'infatuation intellectuelle, nous citerons le cas de Seignobos auteur d'une *Histoire de la Civilisation*, où l'on a simplement oublié de définir le mot *civilisation !* De plus, l'action civilisatrice du christianisme est entièrement dénaturée et amoindrie, et cela sous prétexte de ne s'inspirer que de l'esprit scientifique, lequel, pour être vrai, doit être anti-chrétien ! Mais — il y a un mais — comme le même sujet a été traité, avec une supériorité manifeste sur l'œuvre sectaire, par un savant catholique autorisé, G. Kurth, on ne s'imagine pas quel compte rendu haineux, et, dès lors, anti-scientifique, en a fait Seignobos. Kurth l'a relevé de main de maître, et la leçon — j'allais dire l'exécution — est aussi complète que bien méritée. Cf. *Revue des Questions historiques*, t. LXIX (1901), pp. 587-93.

fique, on aura la prétention de remplacer le christianisme par la science elle-même devenue la religion de l'avenir (1), et on entendra un prétendu homme d'Etat se vanter de gouverner la société avec *le principe du libre examen* (2).

Ce sont là, au point de vue rationnel, tout autant d'aberrations dont on prendrait aisément son parti, si elles n'avaient, au dehors du domaine de la spéculation, les plus redoutables conséquences, car elles aboutissent fatalement à l'incohérence et à l'anarchie dans les idées, à la désagrégation, à l'émiettement des forces vives d'une société.

Cette déviation dans l'ordre philosophique implique, pour les sciences rationnelles, un état d'infériorité, disons le mot, de déchéance, qui apparaît plus sensible encore par le rapprochement avec le passé, surtout quand ce passé s'appelle saint Thomas d'Aquin ! Manifestement, la doctrine et les principes qu'il représente ont une toute autre

(1) Berthelot est un de ceux qui soutiennent le plus ces idées, et il est suivi par plusieurs hommes politiques, pseudo-philosophes, qui, de bonne foi sans doute, acceptent de pareils errements. Il est rare que, chaque année, le rapporteur du budget du ministère de l'instruction publique ne se livre pas, à cet égard, à des démonstrations à la fois antichrétiennes et antiscientifiques : C'est la haine qui remplace la science. Cet état psychologique ne peut bien s'expliquer que par une ignorance absolue du christianisme, lequel n'est entrevu qu'à travers des préjugés, des partis pris et des travestissements qui le font considérer comme un tissu de fables et d'aberrations dont la science est en train de faire justice !

Il n'est pas douteux que l'orgueil joue ici un grand rôle. Mais, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que toutes ces erreurs sont loin d'être nouvelles, car on les retrouve au XIII[e] siècle dans le rationalisme averroïste. Là en effet étaient déjà formulées les doctrines panthéistes et positivistes modernes. Là on soutenait déjà que la théologie ne repose que sur des fables, que la religion chrétienne n'est pas plus vraie que les autres, qu'elle est un obstacle à la science, et que le bonheur est dans la vie présente et non dans une autre imaginaire. (Cf. DENIFLE CHATÉLAIN : *Chartul. Univers. Parisien*, t. I, pp. 551-53.) Décidément, les savants antichrétiens de notre temps n'ont pas le mérite de la nouveauté. Inutile d'ajouter que toutes ces erreurs ont été réfutées par saint Thomas d'Aquin.

(2) Waldeck-Rousseau, en réponse aux ministres protestants de Saint-Etienne (janvier, 1902).

valeur, et ce serait leur faire injure que de vouloir établir ici le moindre terme de comparaison.

Quel que soit le développement des sciences expérimentales, la philosophie scolastique n'a rien à en redouter, à une condition pourtant, c'est que cette philosophie ne cessera de progresser dans la voie de rénovation où on l'a si heureusement engagée. Il n'y a pas jusqu'à son nom de néo-thomisme qui ne soit d'un excellent augure pour l'avenir.

Qu'on le sache bien, si l'esprit d'investigation moderne est puissant par l'observation et l'analyse, l'esprit néo-thomiste l'est pareillement par la synthèse, par la valeur de la méthode, par ses innovations fécondes, dont la principale est d'étudier les sciences physiologiques et psycho-physiques, et, si les faits positifs qui en découlent doivent être pris en considération par la science rationnelle, le néo-thomisme est assis sur une base qui lui permet de les envisager avec sécurité, de s'en accommoder même, et, finalement, de les faire tourner à son propre avantage.

La situation est non moins bonne à l'endroit de la philosophie non chrétienne. La preuve en est dans la décisive critique kantienne faite récemment par un thomiste autorisé de Louvain, et qui aboutit à ce résultat assez appréciable, c'est que le kantisme devra désormais compter avec les solutions du néo-thomisme (1).

Ce dernier, régénéré dans le sens que nous avons marqué, est en voie de réoccuper la première place dans les sciences rationnelles. C'est dire que la figure de saint Thomas d'Aquin domine plus que jamais l'histoire de l'esprit humain. Plus que jamais il reste un des plus puissants génies qui aient honoré le monde de la pensée, un de ceux qui ont porté le plus haut les lumières de la raison, et son œuvre, dans la phase nouvelle où elle est entrée, sera encore la plus parfaite conception philosophique qu'une intelligence d'homme ait jamais su formuler !

(1) Mercier : *Critériologie générale*, 2e édition (1901). — Cf. F. Medicus, dans les *Kantstudien* (v. 1, 1900). — *Le Mouvement neo-thomiste*, Louvain (1901).

Je m'en voudrais de ne pas dire ici que c'est précisément dans sa famille religieuse que ce penseur de génie a trouvé, de nos jours, les interprètes les mieux qualifiés. Déjà, Monsabré avait inauguré la méthode thomiste dans son Exposition du dogme catholique. Récemment, Gonzalès dans l'histoire de la philosophie, Lagrange dans l'exégèse biblique, Denifle et Mandonnet par leurs travaux de pénétrante critique et de vaste érudition ont permis au mouvement régénérateur de prendre toute sa force et toute son extension scientifiques. Par là, ils sont restés fidèles à la tradition de l'ordre dominicain, cet ordre monastique qui, comme tous les autres, a rendu tant de services à l'Eglise et à la société!

De même qu'au XIIIe siècle les Frères Prêcheurs « ont bien mérité de l'esprit humain », de même aujourd'hui ils coopèrent avec succès à une œuvre intellectuelle, destinée plus que toute autre à défendre efficacement la cause du christianisme, qui est la cause même de la civilisation. Et, puisque j'aperçois parmi vous leur robe de moines, laissez-moi la saluer avec respect et admiration, car elle abrite dans ses nobles plis trois grandes choses vraiment impérissables : la science! la justice! la liberté!

Charles-Félix BELLET,
Protonotaire apostolique.



LETTRE DE SAINT-PHLIN

SUR UNE NOURRITURE LORRAINE

Leurs Figures, tel est le titre du dernier roman publié par M. Maurice Barrès. L'auteur ne veut pas nommer — au moins sur la couverture du livre — les propriétaires de ces figures odieuses. C'est qu'en effet les parlementaires panamistes représentent une des plus répugnantes collections de coquins dont l'histoire fasse mention. Je dis les parlementaires panamistes, car pour l'honneur de la France, il faut constater, en toute hâte, que tous les représentants du peuple n'ont pas émargé aux fonds secrets du Panama. Mais les malversations authentiques du groupe panamiste justifient amplement la satire de M. Barrès.

Ne paraîtra-t-elle pas superflue, après toutes les publications sensationnelles qui ont eu pour objet, la politique financière de la France ? En aucune manière. M. Barrès est clair et complet dans la mesure que comportent des affaires aussi ténébreuses et aussi complexes. Nous ne sommes pas absolument certains que toutes ses explications soient fondées, mais nous nous rendons compte qu'elles sont vraisemblables, et elles nous aident à comprendre l'essentiel de la colossale escroquerie. Pour cette raison, et pour quelques autres, on lira longtemps *Leurs Figures*.

La pensée se présentera sans doute à quelques lecteurs de les comparer aux *Morts qui parlent*. Comme M. de

Vogüé, M. Maurice Barrès a été vivement impressionné par le fracas mensonger et surtout par les intrigues de la vie parlementaire, et comme M. de Vogüé il a cru devoir faire connaître au grand public, ses impressions. De même que dans les *Morts qui parlent*, on trouve dans *Leurs Figures* une séance parlementaire à grand orchestre, une séance type; le tragique duo Clémenceau-Déroulède remplace, et avantageusement, à mon sens, le solo pompeux et conventionnel d'Elzéar Bayonne, de M. Jaurès ajoutent les gens bien informés. La philosophie ne perdant jamais ses droits chez les intellectuels égarés dans la politique, M. Barrès compose, lui aussi, sa dissertation sur le principe du mal parlementaire. Seulement, il songe à préparer l'avenir, tandis que M. de Vogüé se contente d'expliquer à sa façon, qui n'est pas la meilleure, l'état présent de la vie politique par les souvenirs du passé. Sur un point cependant, M. Barrès s'est nettement séparé de M. de Vogüé; il nous a fait grâce de l'inévitable couplet sur l'éternel féminin : il n'a mis aux prises que des ambitions effrénées et une sorte de férocité dans l'amour du lucre (1). Cela me parait plus vraisemblable et plus sérieux que le roman, très banal, du reste, que M. de Vogüé avait cru devoir mêler à ses récits politiques.

Leurs Figures offrent la plupart des qualités littéraires qu'on recherche, d'ordinaire, dans ces petits essais de satire politique, une rapidité haletante, la sobriété dans le trait, la force, l'art de varier les scènes et les portraits et les tableaux. Admirez, je vous prie, ces croquis de panamistes : « Les dénoncés et les soupçonnés, bien qu'ils eussent depuis un mois composé devant leurs miroirs, leurs traits, ne purent dissimuler au public du Palais-Bourbon, l'affreuse grimace d'un buveur qui vide son pot de vin jusqu'à la lie. Les uns, fiévreux, donnaient des explications avec des : « C'est évident... Comprenez-moi... Quel enfantillage! »

(1) L'épisode de Madame de Nelles ne constitue pas, en effet, un vrai roman ; il ajoute à *Leurs Figures* ce minimum de mondanité que le grand public exige de ses écrivains favoris.



Les autres blêmes, et mous, circulaient au bras d'un client, comme un gâteux guidé par son valet de chambre, dans un embarras de voitures. Ces grandes crises morales chez les hommes d'un certain âge font sortir les maladies qu'ils couvent : celui-ci sent sa vessie, et cet autre son foie, ce troisième ses intestins.»

Personne ne se plaindra, sans doute, que la satire de M. Barrès arrive un peu bien tard. Le Panama, pour quelques-uns, appartient à l'histoire ancienne, mais ses héros tiennent entre leurs mains à l'heure qu'il est, les destinées de la France. Désemparés, anéantis et comme foudroyés pendant quelques mois, ils ont gardé d'abord le silence, puis ils se sont montrés avec précaution, puis enfin ils ont levé la tête. Leur arrogance ne connaît plus de bornes, en ce moment, et il semble bien que le titre de grand panamiste provoque chez un grand nombre d'électeurs plus d'envie que de pitié. Il est même à craindre que M. Barrès ne contribue pour sa part à fortifier ces très mauvais sentiments. En voulant flétrir M. Rouvier, par exemple, il l'a peut-être grandi d'une certaine façon, il l'a décoré de je ne sais quelle beauté machiavélique. « Pourtant c'est un homme complet, ce Rouvier, et si les ressources de la logique lui manquent, il passera au pathétique. Ah ! le beau gladiateur, payant de sa personne, inépuisable en ressources, érudit dans toutes les ruses parlementaires. C'est dans cette séance qu'après avoir tenu tête à la tempête, il forçait enfin les huées à s'apaiser par ces mots d'homme acculé : « Dans toute autre circonstance, ces manifestations pourraient me faire renoncer à ma tâche et m'obliger à descendre de la tribune; mais vous devez comprendre que dussé-je mourir à la peine, je ne reculerai pas. Je vous prie donc de me laisser parler. »

Et toute la Chambre dans un geste d'honnêteté lui criait :

— Parlez !

Pourtant, elle le vomissait. Un flot de huées, aussi puissant que les tambours de Santerre qui couvraient la voix des suppliciés sur l'estrade de la guillotine, revenait pour le balayer... »

Le ton de ce compte rendu est trop tragique. M. Barrès veut-il bien me permettre de lui raconter sur l'affaire Rouvier un incident qu'il ne connaît pas ou qu'il a sans doute oublié, incident plutôt trivial, mais combien caractéristique ? M. Rouvier était venu à Nîmes, en qualité de témoin ou d'accusé, pour le procès Numa Gilly. Un gamin le poursuivit, un jour, en criant d'une voix claire et bien timbrée : *Faï ta malo, Rouvier, faï ta malo.* Ce qui veut dire en patois languedocien, Rouvier fais ta malle, va-t'en, débarrasse nous de ta présence.. A la fin, M. Rouvier s'impatienta, et se tournant vers le gamin, il lui répondit en patois : *Faï la tiuenopicho....* Fais la tienne, petit imbécile. L'amour de la vérité historique m'oblige à confesser que M. Rouvier ne prononça pas le mot imbécile, il employa une expression plus énergique, plus riche en couleur, en couleur verte, cela va sans dire. Qui ne voit que ce jour-là, M. Rouvier sut résumer en une formule marseillaise, aussi précise que scabreuse, l'histoire de ces vingt dernières années. Les gamins de Paris et les gamins de province, les paysans et les petits commerçants, tous les vrais Français de France ont crié aux Panamistes : Faites votre malle. Eux, superbes, se sont contentés de répondre : Faites plutôt la vôtre.

Les panamistes n'ont dit que trop vrai : ils sont restés, ils restent, jouissant librement de leur fortune mal acquise, ils triomphent, ils gouvernent, mais religieuses et religieux ont dû faire leurs malles et quitter le sol de la patrie.

Telle est bien, du reste la conclusion décourageante que suggère le livre de M. Barrès. Moyennant le sacrifice de quelques amis maladroits et compromettants, les panamistes les plus notoires ont pu reconquérir dans nos assemblées délibérantes, leur situation première. Devant ces faits monstrueux, il me paraît inutile et puéril de s'indigner, de gémir et de reproduire dans la langue la plus moderne, la classique exclamation des Catilinaires : ô temps, ô mœurs !

Réfléchissons plutôt, et demandons-nous si de tous ces malheurs et de toutes ces hontes, les adversaires des panamistes même les plus intelligents et les plus droits, ne doi-

vent pas être rendus jusqu'à un certain point, responsables. Depuis une vingtaine d'années environ, les chefs de M. Barrès et ses amis ne cessent de crier : Au voleur. C'est une œuvre nécessaire et salutaire mais tout à fait insuffisante, parce que négative. Les voleurs, on les connaît, mais M. Barrès n'a pas la candeur de croire qu'ils se convertiront, et d'autre part, il n'a pas la force de les prendre au collet. Dès lors, ne vaut-il pas mieux se tourner vers le peuple cyniquement volé et lui dire en toute franchise : « Il est évident, peuple, que de constater chaque jour, l'impudence des grands panamistes ne change en rien le présent état des choses. Ta fierté légendaire et ton énergie native furent atteintes sans doute, par quelque mal mystérieux et implacable. Attaquons-nous à ce mal, essayons de le combattre et rendons par une nourriture saine à ton tempérament usé, ses forces d'autrefois. Hors de là tout est vain. »

En d'autres termes, M. Barrès et ses amis ne se sont pas préoccupés, comme il convient, des principes religieux et moraux d'où les nations tirent toute leur énergie.

Ils se sont encore trompés sur l'objet précis de la lutte qu'ils ont si bravement engagée. Assurément, le syndicat des panamistes a volé des millions et fait perdre aux bons contribuables de France, un ou plusieurs milliards. Mais aux yeux d'un penseur patriote, qu'est-ce que ce vol, en comparaison de la campagne anti-catholique dont nous sommes les témoins et les victimes! Les hommes de Panama s'appliquent, avec un acharnement satanique à arracher du cœur de la France toute foi religieuse, ils veulent anéantir ou réduire à rien, toutes nos traditions nationales et supprimer notre raison d'être dans le monde.

Le voilà le grand crime du syndicat politique qui a fait le Panama. Ces hommes ont blessé, tué peut-être l'âme de la France, et M. Barrès leur reproche, durant 300 pages, le vol de quelques millions. J'imagine qu'en lisant cette véhémente philippique, les maîtres responsables de la franc-maçonnerie doivent éprouver des sentiments de crainte sans doute, mais tempérés de quelque satisfaction. L'auteur s'attarde, en effet, dans un règlement de comptes qui émeut

lentement l'opinion française; il reste dans les alentours de son sujet; il n'aborde pas la vraie question.

Plusieurs hommes politiques bénéficieront encore de l'obscurité relative que M. Barrès, je ne vois pas pour quelle raison, a laissé subsister dans certaines parties de son livre. Le plus souvent, il met sur le visage des parlementaires, des noms authentiques; il appelle Brisson, Brisson et Clémenceau, Clémenceau. Mais parfois, il invente des noms, ce qui déroute les moins bien informés d'entre nous. On n'ignore pas, certes, que Bouteiller ressemblait primitivement à Burdeau. Mais, depuis quelques années, Bouteiller, dans l'œuvre littéraire de M. Maurice Barrès, a pris des proportions énormes; il est devenu un type, presque une abstraction politique. Songer à Burdeau, en lisant le nom de Bouteiller, est, sans doute, un anachronisme.

Que penser ensuite de ce Suret-Lefort qui « a mangé » Bouteiller et qui le remplacera? « Chez le souple Suret-Lefort, comme chez Bouteiller durci déjà par quelque usure, les yeux se montrent ardents, la bouche sans humanité, la physionomie fausse et terrible. Ni l'un ni l'autre n'ont d'amis; ils ne se proposent jamais rien que pour surnager et pour dominer. Toutefois, Suret-Lefort, plus éloigné que Bouteiller de la première fournée républicaine où il y eut des hommes d'Etat, est avant tout, électoral, c'est-à-dire, amène, bénisseur et sachant rire. Par là, il comptait chez ses collègues et chez les journalistes plus de sympathies que son rival du jour... Suret-Lefort, courtois, bref et distrait, prit avec rapidité tous les avantages de sa nouvelle position... Cet ensemble créait à Suret-Lefort, un véritable triomphe, un éclat de jeune gloire, d'adolescence aisée où chacun à l'envi apportait son hommage... »

Ou les lecteurs médiocrement informés ne comprennent pas, ou M. Barrès a voulu créer, dans la personne de Suret-Lefort, un nouveau type, moins vigoureux et moins intéressant que le premier. Dans quel but précis? Encore une fois, nous ne le voyons pas très distinctement, et nous craignons que M. Maurice Barrès ne dépense son talent et ses

forces, dans des combats d'arrière-garde plus glorieux qu'utiles.

Heureusement, M. Maurice Barrès a oublié, pendant quelques instants, ses rancœurs parlementaires et ses fonctions de justicier. Au lieu de flétrir les panamistes, il a essayé de guérir les maladies morales qu'ils propagent ou favorisent, depuis vingt ans. Un chapitre de *Leurs Figures* mérite une attention particulière; c'est celui qui a pour titre: *Lettre de Saint-Phlin* (*à Sturel*) *sur une nourriture lorraine.*

N'ayant pas voulu s'exposer à devenir un déraciné, le marquis de Saint-Phlin est resté dans son pays de Lorraine d'où il n'a pas cessé de correspondre avec son ami le député Sturel (lisez Maurice Barrès). Il était de ces personnes à qui Sturel avait demandé de l'argent pour une caisse « d'action ». A la fin de mars sa réponse arriva :

« Mon Cher Sturel,

« Je ne comprends pas clairement ce que tu veux dire quand tu parles de passer à l'action. D'une manière précise tu m'invites, n'est-ce pas, à subventionner des émeutes... tu as l'esprit agité et révolutionnaire comme un faubourg de la grande ville... »

Et en vérité, l'élégant Sturel fréquente les anarchistes parisiens : il s'oublie jusqu'à glisser quelques billets de banque dans la main d'un certain Fanfournot, dont la fonction sociale consiste à placer des bombes dans les alcazars, ou sous les portes cochères.

Rien de plus instructif et de plus douloureux aussi, que ces velléités révolutionnaires des Français de France, conservateurs par nature, parce que patriotes. Ils ne peuvent prendre leur parti de leurs constantes défaites, et ils essaient de se familiariser avec des projets de révolte violente. Tentatives dangereuses et... maladroites! Certes, nous comprenons ou nous croyons comprendre toutes les épreuves des hommes politiques qui représentent bien timidement d'ailleurs, la France chrétienne. Ils se sentent humiliés, vaincus, bafoués par les féroces rastaquouères du cosmopolitisme. La pensée leur vient naturellement d'employer la violence et de préparer des coups d'Etat.

Ils se trompent.

La morale chrétienne et l'expérience proclament avec une égale force que, sur le terrain de la ruse et de la violence, les honnêtes gens sont toujours vaincus par leurs adversaires. Saint Paul a dit: *In bono vince malum*, et nous savons, par ailleurs, qu'il ne faut pas faire le mal, pour que le bien se produise. Les honnêtes gens devront-ils donc se laisser égorger ou ruiner sans même essayer de se défendre? Non, les Français de France et les chrétiens ont en leur pouvoir des moyens d'action, autres que les procédés révolutionnaires. Ces moyens, il est vrai, sont lents, mais ils sont sûrs et, d'autre part, les forces morales que nous représentons, offrent des résistances, ce qui rétablit l'équilibre en notre faveur. Il s'agit donc de bien choisir le terrain de la lutte et de s'organiser sur ce terrain, non pas pour quelques jours, ou pour quelques années, mais pour toujours. Ce terrain est celui de la propagande religieuse. Nos hommes politiques et nos intellectuels seront vaincus, aussi longtemps qu'ils ne se résigneront pas à réapprendre au peuple de France, la religion de ses pères. On a cru longtemps les électeurs des faubourgs et des campagnes violemment hostiles au catholicisme. Des expériences récentes prouvent que cette hostilité, toute de surface, a laissé subsister intact le tréfonds catholique de l'âme populaire.

Après s'être dégagé de l'émeute, Saint-Phlin explique à son ami Sturel les causes philosophiques d'où naquit le mal intellectuel de leur génération. « Te rappelles-tu, en 1879, au lycée de Nancy, notre classe de philosophie si fiévreuse? Bouteiller nous promenait de systèmes en systèmes, qui, tous, avaient leurs séductions, et il ne nous marquait point dans quelles conditions, pour quels hommes ils furent légitimes et vrais. Nous chancelions. Alors, il nous proposa comme un terrain solide certaine doctrine mi-parisienne, mi-allemande, élaborée dans les bureaux de l'Instruction publique pour le service d'une politique. « Je dois toujours agir de telle sorte que je puisse vouloir « que mon action serve de règle universelle », tel était le

principe d'action sur lequel Bouteiller fondait son enseignement. Il y a là une méconnaissance orgueilleuse et vite tracassière de tout ce que la vie comporte de varié, de peu analogue, de spontané dans mille directions diverses. »

En d'autres circonstances, j'ai dit ici même et ailleurs, combien la philosophie kantienne fut préjudiciable à M. Maurice Barrès. Lui-même consent à le reconnaître, aujourd'hui. Le temps viendra sans doute où non content de rejeter le kantisme, il ira demander des principes de conduite à la philosophie chrétienne. M. Maurice Barrès lit-il quelquefois saint Thomas?

Il le lira bientôt, s'il demeure fidèle au programme qu'il trace par le ministère de son ami Saint-Phlin. « Etant donnée l'anarchie générale pour la conduite de nos vies privées — aussi bien que pour parer aux langueurs mortelles de la France, c'est dans ses réserves héréditaires que chacun de nous doit se replier et chercher sa règle. »

Le plus endurci des réactionnaires ne s'exprimerait pas avec plus d'énergie. Mais je pense bien qu'une pareille constatation n'a rien de blessant pour M. Barrès, ni rien surtout qui soit de nature à l'arrêter dans cette voie. Que la démagogie coule encore à pleins bords, pendant quelques années, et tous les hommes intelligents seront réactionnaires, comme ils l'étaient jadis, à Athènes.

Seulement, de ces réserves héréditaires vers lesquelles il veut se replier, M. Maurice Barrès néglige la plus importante et la plus puissante : la religion. A quel mobile faut-il attribuer cette omission inexplicable? Je ne sais. Mais M. Maurice Barrès s'est mis dans la nécessité de se prononcer tôt ou tard sur l'importance du sentiment religieux dans l'œuvre de régénération nationale à laquelle il semble vouloir désormais consacrer sa vie. Il est inadmissible qu'un patriote passe sous silence, même provisoirement, une aussi grave question.

C'est d'autant moins admissible, que M. Barrès, trop défiant et circonspect en matière religieuse, laisse voir une confiance exagérée en l'efficacité des méthodes pédagogiques.

« Je voudrais, dit-il, obtenir que dans les écoles normales, on donnât aux futurs instituteurs un enseignement régional. Je voudrais, par exemple, qu'à l'école normale de Nancy les maîtres futurs de nos enfants fussent avertis par des promenades et par des leçons de choses (visites aux industries, aux cultures, aux lieux mémorables) sur les conditions particulières au milieu desquelles notre petit peuple lorrain s'est élevé et participe à la culture française.

« On méconnaît si totalement la loi où je m'attache ! à savoir que la plante ne pousse vigoureuse et féconde qu'autant qu'elle demeure soumise aux conditions qui formèrent et maintinrent son espèce durant les siècles. »

M. Barrès se doute bien que sa découverte pédagogique n'est que d'une importance relative, puisqu'il redoute et essaie de prévenir les railleries de son ami Saint-Phlin. Pourquoi n'a-t-il pas écouté cette voix de sa conscience littéraire? Que les maîtres universitaires ou autres doivent adapter, et, jusqu'à un certain point, subordonner leur enseignement à l'état d'esprit de chacune de nos provinces françaises, c'est une vérité reconnue *théoriquement* comme vraie dans tous les milieux pédagogiques. Mais il ne semble pas que les spécialistes aient encore trouvé le moyen de la faire passer dans nos mœurs. L'école normale préconisée par M. Barrès n'existe pas, que je sache, et, si elle existe jamais, il est fort douteux qu'elle puisse donner aux amis de la décentralisation, des satisfactions appréciables. Attendre le salut d'une administration qui a son siège central à Paris, c'est peut-être un peu naïf. Le grand obstacle à la décentralisation souhaitée par tous, réside, ce me semble, dans l'amour excessif que le Français moderne professe pour le rond de cuir. Au lieu de fonder des écoles normales, M. Barrès ne ferait-il pas plus sagement de discréditer le fonctionnarisme parmi les paysans et les petits commerçants de sa province?

Ah! combien M. Barrès est plus heureusement inspiré lorsqu'il définit la fonction intellectuelle et morale qui est propre à sa chère Lorraine! A chaque pas, dit Saint-Phlin, et dans tous les âges, qu'y trouvera-t-il de principal (mon

fils) et qui fait toucher la pensée maîtresse de cette région? Une suite de redoutes doublant la ligne du Rhin. Ce fut la destinée constante de notre Lorraine de se sacrifier pour que le germanisme déjà filtré par nos voisins d'Alsace ne dénaturât point la civilisation latine. Quel grossier aveuglement si, pour écarter une éducation par la terre et par les monts lorrains l'on invoquait les intérêts du classicisme! Les gens de la marche lorraine furent éternellement l'extrême bastion du classicisme à l'est. »

Il me souvient d'avoir polémiqué naguère avec M. Maurice Barrès sur la question de la terre et des morts, d'une part, et de l'autre sur les rapports du patriotisme et du classicisme. Même s'il avait songé à moi en écrivant ces lignes, je lui pardonnerais sans trop de peine, son épithète peu académique et son substantif dont je ne vois pas bien la raison d'être. Sa nouvelle théorie de la terre et des morts s'est allégée, au moins partiellement, de ce qu'elle avait d'abord de matérialiste.

Elle s'est précisée aussi, car elle comprend maintenant un certain nombre de faits significatifs et de principes que M. de Saint-Phlin-Barrès appelle ses points fixes : « J'ai tracé pour mon premier fils, Ferry de Saint Phlin, plusieurs plans d'études littéraires, philosophiques et artistiques en Lorraine. Les champs de bataille de 1870, la petite ville de Varennes où la monarchie périt dans un accident de voiture; les Guise; Saverne, sur la frontière d'Alsace, que le bon duc Antoine ensanglanta des Rustauds; Jeanne d'Arc, telle que l'illumine Domrémy parcouru pas à pas; Baudricourt et Domvallier, humbles villages, qui couvèrent la lointaine formation de Victor Hugo; Chamagne, dont Claude Gelée n'oubliait point dans Rome la douceur; le sublime paysage de Sion. Vaudémont, désert, et qui embrasse sept siècles de nos destinées; la Moselle chantée par Ausone et pleine de romanité, voilà qui nous parle...

Oui, certes, mais le langage que font entendre ces noms glorieux, n'est pas toujours très explicite, et il risque fort d'être incohérent. Il est tout naturel de penser qu'un peintre mette dans ses tableaux un peu de cette lumière dans

laquelle baignent les collines de son pays natal (1). Mais quels rapports précis et certains peuvent-ils bien exister entre Baudricourt et Domvallier d'un côté, et de l'autre, le génie de Victor Hugo? La vérité est que ces deux contrées fournissent à Saint-Phlin l'occasion de louer l'auteur de la *Légende des Siècles.* Puisse-t-il remplir ce devoir avec plus de modération et d'indépendance que son ami Sturel! Celui-ci compte à son actif un certain nombre d'extravagances superstitieuses dont M. Barrès ne doit pas être très fier aujourd'hui.

Domrémy a une toute autre importance historique et psychothérapique (l'épithète est de M. Barrès) que les deux villages où vécut (pendant combien de mois ou d'années?) Victor Hugo enfant. Encore faut-il ne rien exagérer. Le vrai moyen « d'illuminer » Jeanne d'Arc c'est d'étudier sa vie, d'approfondir le sens de ses paroles et d'imiter, autant que le permet l'état moral de notre génération, ses vertus patriotiques et religieuses. Un pèlerinage à Domrémy ne peut que provoquer de nobles enthousiasmes et de saintes émotions, mais rien ne dispense d'une bonne méthode psychothérapique, à domicile.

Les *points fixes* dont parle M. Barrès ou, en d'autres termes, les éléments de philosophie patriotique qu'il découvre dans sa chère Lorraine, n'ont donc pas une valeur absolue. Tout dépend de la façon dont les expliquerait son ami Saint-Phlin. Mais, à coup sûr, ils fournissent une base sérieuse de discussion et ils permettent de mieux comprendre et d'admettre, dans une plus large mesure, la théorie de M. Barrès sur la terre et les morts.

Enfin, le marquis, ami de François Sturel, rattache tout son système pédagogique à la grande lutte qui est engagée entre le germanisme et l'esprit classique.

Il ne faut pas, en effet, que la prodigieuse érudition des Allemands nous fasse illusion : elle est génératrice de

(1) J'ignore ce qu'enseignent sur ce point précis, les esthéticiens de profession, mais la vue des splendides couchers de soleil dans lequel se complaît Claude Gelée incite les profanes à évoquer l'Italie, plutôt que la Lorraine.



ténèbres. Les savants d'Outre-Rhin scandent ou prétendent scander jusqu'au dernier bachiaque, les vers les plus bizarres de Plaute, et ils ne paraissent sentir que faiblement ce qu'il y a d'universel et d'humain dans la poésie de Virgile. Ils approfondissent si bien la biographie des artistes les plus archaïques et les plus obscurs des premiers âges, qu'ils en oublient l'âme du Panthéon et le sourire d'Athéna. Les plus doctes et les plus copieuses dissertations de leurs philologues ou de leurs archéologues renferment moins d'idées universelles ou définitives que quelques pages de nos maîtres français.

En philosophie, ils ne se sont pas contentés de détruire la certitude métaphysique et de discréditer le bon sens, ils ont bouleversé toutes les relations normales qui existent entre les principes les plus élémentaires. Le non-moi qui comprend Dieu et l'univers, les créations et les créations, comme disait Victor Hugo, le non-moi doit se subordonner au moi de M. Untel. L'idée de force est mise par les historiens philosophes de l'Allemagne moderne, au-dessus de l'idée de justice. Evidemment, ces doctes et brillants Germains portent en eux une forme nouvelle de barbarie qui anéantit méthodiquement toutes les beautés morales de l'Allemagne chrétienne et libre et qui menace l'Europe. On vit un spectacle semblable au moyen âge, lorsque l'islamisme parut sur le point de vaincre définitivement la chrétienté. Ceux qui ne tenaient compte que du succès et d'un certain éclat extérieur, purent croire, pendant deux siècles, que l'islamisme était supérieur au christianisme. Ainsi procèdent vis-à-vis des Saxons ou des Anglo-Saxons protestants, les docteurs d'une certaine école utilitaire.

M. Barrès n'a pas commis cette erreur, averti qu'il était par son sens patriotique faussé jadis légèrement par Bouteiller, mais toujours en éveil, toujours attentif à se corriger et à se perfectionner. C'est pourquoi il a si bien compris et défini le rôle de la Lorraine.

Il n'a pas vu cependant un côté très important de la question, celui-là même dont l'étude lui aurait fourni la

plus grande somme d'indications utiles. Le catholicisme et l'esprit classique épuré par nos philosophes, nos poètes et nos moralistes, se sont si bien compénétrés à Rome et en France, pendant des siècles, qu'ils forment aujourd'hui un tout, en quelque sorte indivisible. L'Eglise parle latin; le meilleur de la doctrine platonicienne revit dans saint Augustin, et le péripatétisme dans saint Thomas. Grâce à la sibylle, Virgile se rattache aux prophètes, et dès qu'il faut célébrer l'Eglise éternelle, le même Virgile, Bossuet et de Maistre chantent le même hymne. Indissoluble est l'union qui existe entre l'Eglise et un certain esprit classique, je veux dire l'esprit classique le plus élevé, le plus pur et le plus universel.

Or, l'Allemagne contemporaine compte un grand nombre de catholiques. Combien glorieuse serait la mission de la Lorraine intellectuelle, si passant de la défensive à l'offensive, elle pouvait jeter dans les parties de l'empire allemand qui sont susceptibles de les recevoir, des idées classiques. Il ne faudrait pour cela que s'affranchir du kantisme et fortifier la culture classique en même temps que réapprendre la véritable doctrine de l'Eglise. Les catholiques d'Outre-Rhin accepteraient volontiers la domination de la pensée française, si seulement elle était l'interprète de la vérité révélée; un des évêques les plus intelligents de l'Allemagne contemporaine en a fait naguère l'aveu très explicite.

Maleureusement, Bouteiller, en se constituant le commis voyageur de l'idée kantienne, a fait, à Nancy, de terribles ravages. Sturel et ses condisciples sauront-ils jamais extirper de leur âme, la philosophie de Bouteiller ? On peut l'espérer pour Saint-Phlin et peut-être Sturel lui-même et Rœmerspacher, non pour Suret-Lefort le vainqueur, et les dégradés comme Mouchefrin et Racadot.

Aussi, la situation générale de la Lorraine demeure-t-elle inquiétante, si inquiétante que le marquis de Saint-Phlin ne cesse d'envisager froidement et résolûment les pires éventualités. « Et dans l'hypothèse d'une annexion (hypothèse toujours pressante pour nous autres gens des marches orientales) ce sont ces grands souvenirs reconnus en com-

mun qui nous permettraient le mieux de garder sous un joug politique et étranger, notre nationalité profonde. Mon petit garçon s'en assurera, un sac d'enfant de troupe sur le dos, sa main dans la main de son père, au cours de belles promenades sur le plateau lorrain, dans la vallée mosellane et meusienne et sous les sapins de nos montagnes. »

On ne saurait rien imaginer de plus gracieux que ces exercices de pédagogie paternelle. Mais M. le marquis de Saint-Phlin ne s'est-il pas préoccupé outre mesure du paysage lorrain et du costume de son fils et élève, au grand détriment de sa formation intellectuelle et morale? Elle est peut-être trop poétique et trop agréable la promenade qu'il a si bien préparée. Jean-Jacques Rousseau approuverait fort le marquis de Saint-Phlin, mais je me demande si le vieux Corneille, un vrai professeur de patriotisme, celui-là, n'aurait pas un hochement de tête. Don Diègue n'a pas de ces petites attentions plutôt maternelles que paternelles pour son fils : il lui dit: Meurs ou tue, il lui communique la flamme ardente dont son âme à lui, est dévorée. Les promenades étant hygiéniques, je ne me permets pas de blâmer l'idée de M. le marquis de Saint-Phlin, mais s'il est passionné à ce point pour l'hygiène patriotique et morale, je me permets de lui indiquer comme préférable à ces excursions mosellanes, une sérieuse explication de Corneille.

Quand il faut en venir à une conclusion ferme, le grave et sympathique marquis ne sait même pas retenir les vérités fragmentaires qu'il avait entrevues au cours de sa dissertation. « Mon fils, dit-il, si Dieu favorise mes soins, héritera ces vertus de notre nation. Il possédera la tradition lorraine. Elle ne consiste point en une série d'affirmations décharnées, dont on puisse tenir catalogue, et, plutôt qu'une façon de juger la vie, c'est une façon de la sentir. C'est une manière de réagir commune en toutes circonstances à tous les Lorrains. » Le marquis de Saint-Phlin insiste avec raison sur certaines manières de sentir, indéfinissables, au moins jusqu'à un certain point, mais réelles et puissantes et d'une importance capitale dans la vie d'un

peuple. Où il se trompe, ou plutôt où il se contredit, oubliant ce qu'il venait d'écrire quelques instants auparavant, c'est lorsqu'il proclame l'impossibilité absolue de cataloguer certaines affirmations. L'égotisme allemand par exemple, s'appuyant sur la force brutale scientifiquement organisée, tend à un impérialisme orgueilleux et anti-chrétien. Si le peuple de France reprend enfin conscience de sa véritable mission, il ne craindra pas de se proclamer l'interprète et, si possible, le défenseur de la justice. Le seul exemple des Boers, prouve jusqu'à quel point, l'hégémonie de la France manque au monde civilisé. Les Lorrains, comme les Français du reste, mutileraient, en quelque sorte, leur âme, s'ils connaissaient et développaient seulement, parmi leurs raisons d'être, celles qui se rapportent à l'ordre du cœur. Ils ont des motifs de vivre philosophiques, religieux et intellectuels, motifs visibles et tangibles qu'on peut cataloguer : ils doivent représenter l'idée chrétienne dans le monde.

En vertu du vieux principe que les exemples ont plus de valeur démonstrative que les préceptes, M. le marquis de Saint-Phlin complète ses observations par une série de portraits lorrains : « Quelques survivants de notre nationalité (lorraine) brillent encore dans nos villages, et leur popularité incompréhensible pour l'étranger, vivifie tout le canton. Où qu'ils s'exilent d'ailleurs, ils ne passent pas indifférents. As-tu rencontré à Paris, Mgr M...? Quel vigneron lorrain que ce vénérable prélat! Et G... de la Sorbonne, l'as-tu entendu bougonner, conter ? Les Parisiens croient que c'est le sel attique, mais c'est la verve de l'ancien Nancy, du Nancy autochtone, non mêlé d'Alsaciens, de protestants et de juifs. Et puis, il y a E. G... qui essaya de jouer l'anarchiste... Ces trois hommes, si divers et tous proches de notre terroir, si nous causions librement, ah ! Sturel, comme je les déshabillerais et que je te ferais saisir en chacun d'eux la particularité lorraine ! »

Je demande à M. le marquis de vouloir bien ne déshabiller personne ; il risquerait de porter ses mains sur une robe rouge qui n'est pas la robe rouge dont parle M. Brieux.

Cependant on peut s'entretenir de M. G... de la Sorbonne, lequel bougonne et conte si bien. Ce M. G... ne serait-il pas M. Gebhart. Nous ignorons comment il bougonne mais nous lisons, avec un vif plaisir, ses délicieux récits et nous savons qu'il atticise fort spirituellement. M. Barrès, il est vrai, ne veut pas qu'il soit question d'atticisme : il attribue tous les mérites littéraires de M. Gebhart à la seule Lorraine. Mais son ami Saint-Phlin ne nous faisait-il pas observer tout à l'heure que la Lorraine est comme le boulevard du classicisme ! Mettons donc, simplement, que l'esprit nancéien de M. Gebhart s'est formé à l'école des Grecs, j'entends des Grecs de la grande époque.

Hélas! il a subi d'autres influences moins heureuses, celle de M. Renan, par exemple.

La lettre de Saint-Phlin à Sturel prouve qu'un travail considérable s'est accompli dans les idées de M. Barrès. L'auteur de *Sous l'Œil des Barbares,* se rend compte enfin de tout ce qu'il y avait de trop juvénile et aussi de dangereux dans ses enthousiasmes d'autrefois. Espérons qu'il laissera s'achever dans son âme, l'évolution si bien commencée. Parce qu'il désire, d'un désir profond, trouver des points fixes, il se voit obligé de se replier sur les réserves traditionnelles de la France. Il se trouve donc mis en présence d'un problème national et religieux qui comporte une seule solution sérieuse. Comment M. Barrès-Saint-Phlin va-t-il procéder? Déjà le mot Dieu se présente dans ses écrits, non pas accompagné de réticences et de sous-entendus panthéistiques, mais clair et bien français.

Et non seulement M. Barrès cherche des points fixes, mais il semble bien qu'il ait la méthode, la seule méthode qui permette d'atteindre la vérité, je veux dire, une certaine modestie intellectuelle. Elève trop docile de Bouteiller, il avait conçu, jadis, de longs espoirs et de vastes pensées. Il ne voulait rien moins que vaincre les barbares, c'est-à-dire, les neuf dixièmes de l'humanité, il voulait subordonner le monde à son moi. Or, les barbares se sont défendus victorieusement, et loin de se soumettre au moi, d'ailleurs très esthétique de M. Barrès, le monde l'a enve-

loppé, plié, dominé, presque brisé. C'est pour ce motif, sans doute, que Saint-Phlin s'attache aujourd'hui, avec une sorte d'humilité touchante, à des vérités simples mais profondes, comme jadis Sturel mettait toutes les complaisances de son orgueil exacerbé dans le développement ingénieux de quelques mauvais paradoxes. Saint-Phlin raille délicieusement Sturel : « Veux-tu me permettre de te citer Pascal, d'après Madame Périer? « Les discours de « Blaise Pascal sur les pauvres excitaient parfois ses fami- « liers à proposer des moyens et des règlements généraux « qui pourvussent à toutes les nécessités : cela ne lui sem- « blait pas bon, et il leur disait qu'ils n'étaient pas appelés « au général, mais au particulier, et que la manière la plus « agréable à Dieu était de secourir les pauvres, pauvre- « ment, c'est-à-dire, chacun selon son pouvoir, sans se « remplir l'esprit de ces grands desseins qui tiennent de « cette excellence dont il blâmerait la recherche, en toute « chose. »

Cette excellence et ces grands desseins, je les trouve chez toi, mon cher Sturel. Je suis tout prêt à secourir mon pays, mais passe-moi la plaisanterie, « pauvrement ».

C'est l'esprit lorrain qui parle ici sous le nom de Saint-Phlin, esprit fait de bon sens et d'honnêteté, ou plutôt c'est l'esprit même de la France.

Abbé Delfour.





L'ORGANE ET LA FONCTION

DANS L'ÉVOLUTIONNISME

Suite et fin [1]

VI

Il n'est pas de plan général qui offre plus de variations dans ses détails que celui suivant lequel a été établi le squelette des animaux vertébrés, et comme ce squelette détermine, par sa forme spéciale, la forme d'ensemble du corps, il s'ensuit que, suivant comment il se constituera, le corps lui-même semblera entraîné à se modifier. Ce sont les membres qui jouent le rôle principal dans la spécialisation, et on a dit d'eux que le plan normal de leur construction correspondait à ce qu'on a appelé la *pentadactylie*. Partant de cette idée, on a cherché à ramener partout, à cinq, le nombre des parties terminales du membre en faisant, d'organes très différents, des analogues de celles des parties qui auraient pu, sous l'influence d'une modification dans leurs fonctions, s'atrophier ou s'hypertrophier suivant les cas. C'est ainsi que les ergots, les châtaignes, les stylets, les petits os supplémentaires, etc., ont été considérés comme analogues de diverses parties de la main ou du pied, en donnant pour raison que ces organes, n'ayant plus à exécuter la fonction de ces parties en ont perdu le caractère.

Cette explication est extrêmement difficile à admettre et

(1) Voir le numéro précédent.

encore plus difficile à comprendre. Malgré toute la bonne volonté qu'on puisse y mettre, on ne se fait pas une idée très nette d'un organisme pourvu d'éléments, destinés à le servir, et se mettant en tête de ne pas les utiliser pour les faire s'atrophier ou se transformer. Et, d'autre part, on se demande comment et pourquoi ces mêmes espèces, qui possédaient des doigts au complet, ont pu en transformer quelques-uns en ergots et en châtaignes.

Si les cinq doigts leur étaient utiles, on comprend mal pourquoi de quelques-uns ils ont fait des organes inutiles. En admettant un pareil changement, on admet du même coup une régression qui fait, d'un animal relativement supérieur, un animal devenu, par cette descendance, inférieur. N'est-ce pas tout le contraire de l'évolution progressive qui tend toujours à perfectionner? Comment concilier les deux opinions?

L'*Amphycion*, cet ancêtre prétendu du chien, avait cinq doigts au membre postérieur, il se servait utilement de tous. Le *Dingo*, chien sauvage qui en descend, dit-on, a remplacé un doigt utile par un ergot qu'on croit inutile et qu'on regarde comme un signe de dégénérescence. Parmi les chiens domestiques, qui descendent du *Dingo*, les uns ont conservé l'ergot, d'autres l'ont perdu à leur tour. Est-ce parce que ces derniers sont les plus dégénérés de tous, ou bien parce que les premiers ont de la tendance à retourner vers le type primitif? Mais dans ce cas, qu'ils persistent mieux, qu'ils reprennent vite le cinquième doigt dont ils sont privés, et qu'on nous rende l'*Amphycion*. Puisque la nature a pu se modifier en créant un type inférieur, elle pourrait bien, ce nous semble, s'apercevoir de sa faute, et la réparer par une transformation nouvelle. Ce qu'elle a pu faire dans un sens ne doit pas lui être interdit dans un autre, et s'il est vrai que l'évolutionnisme se continue sans cesse, il aurait là une belle occasion de se manifester.

Les félins, si voisins des Canidés, n'ont que quatre doigts au membre postérieur, et n'ont pas d'ergot. Mais ils ont au membre antérieur cinq doigts, dont un, le pouce, semble détaché des autres presque, dirait-on, à la façon d'un ergot.

Des biologistes ont affirmé que c'était un moyen de préhension des plus énergiques. Quand un carnassier de ce groupe saisit sa victime elle peut lui échapper assez facilement, mais si le pouce peut s'implanter dans la chair, la saisie devient des plus solides, et la victime ne peut plus se dégager.

Le rôle du pouce est donc des mieux définis et on le comprend, à merveille, ainsi opposable aux autres doigts pour parfaire la préhension. Voilà à quoi il sert, et voilà comment il démontre qu'un organe a toujours un but; l'essentiel c'est de le bien interpréter. Au lieu d'imaginer la plus indémontrable des hypothèses, celle d'un organe dégénéré, ne vaut-il pas mieux rechercher le but de l'ergot, qui est fait aussi pour exécuter la fonction qui doit lui être dévolue, mais que nous ne comprenons pas? Une réponse certaine à cette question vaudrait bien mieux que l'explication hypothétique la plus difficile à faire aceepter.

On appuie encore, avec beaucoup d'insistance, sur la constitution des extrémités dans les groupes de mammifères *paradigités* aussi bien que dans le groupe des *imparidigités*. Nous n'avons pas à discuter ici la filiation qu'on établit par un mélange combiné des animaux fossiles avec ceux actuellement vivants, nous sortirions de notre cadre auquel nous avons déjà donné assez de développement, et nous perdrions trop de vue notre but principal, dont nous tenons à ne pas trop nous écarter, et qui est d'opposer la modification de l'organe à celle de la fonction. Nous nous contenterons à cet égard de quelques courtes observations.

Le *Palœotherium* avait trois doigts, dont le médian était bien un peu plus gros que les autres, mais qui, tous les trois, portaient sur le sol, c'est-à-dire, fonctionnaient. On trouve ensuite l'*Hipparion*, qui a bien encore trois doigts, mais un seul fonctionne et les deux autres, grêles et raccourcis, restent inutiles, cachés sous la peau. Vient enfin le *Cheval* qui n'a plus qu'un doigt en fonction, et les deux autres sous forme de stylets minces appliqués sur le doigt unique et en partie soudés avec lui. On s'empresse de conclure à une évolution du *Palœotherium* au cheval en consi-

dérant l'*hipparion* comme l'ancêtre le plus direct de ce dernier. Tout cela, en se basant sur une constitution organique qui s'est modifiée, précisément parce que certains organes, ici les doigts latéraux, auraient cessé de fonctionner. Autre exemple prétendu marqué de dégénérescence.

D'autre part, on admet dans des conditions analogues une autre série qui de l'Hippopotame irait au Porc et, en passant par le *Tragulus*, arriverait jusqu'au Bœuf.

La réfutation peut se faire en quelques questions qui resteront, il faut le croire, bien longtemps sans réponse et auxquelles on peut ajouter quelques justes remarques.

D'abord, les dentitions ne sont pas les mêmes, et les allures générales font, de chacun des êtres sus indiqués, des formes spéciales qui ne se transforment pas et qui ne se sont jamais transformées les unes dans les autres. On a beau soutenir que le pied du bœuf dérive du pied de l'hippopotame, on ne fera jamais admettre par personne que l'hippopotame est le père du bœuf, en passant par le chevrotain. On pourrait en dire autant pour le cheval, qui n'est pas certainement un *Palæotherium* transformé, ce dernier étant en effet beaucoup plus voisin des tapirs que de toute autre chose. Et puis, comment admettre que le *Palæotherium* ait pu, à un moment donné, ne plus se servir de ses doigts latéraux pour les faire avorter et les transmettre tout rabougris à l'*Hipparion* qui s'en serait servi encore moins, et ainsi de suite? Comment admettre qne l'atrophie de l'organe ne l'ait pas fait disparaître tout de suite? Et comment comprendre surtout que ces choses-là ne se passent pas durant l'existence d'une même espèce. Si un *Hipparion* avait vu disparaître complètement ses doigts latéraux il aurait dû donner naissance à un *hipparion* n'ayant plus qu'un doigt, et non pas à un cheval. Ceci semble logique. On admettrait à la rigueur la formation d'une nouvelle race d'*Hipparion*, il est totalement impossible d'admettre, sous le prétexte d'une variation dans les doigts, la transformation d'un *hipparion* en cheval.

Pareille chose peut être dite encore à l'égard de la série des paradigités pour démontrer, sans aucune peine, que

l'hippopotame, le porc et le bœuf ont chacun des organes dont ils se servent, ou dont ils ne se servent pas, suivant que la nature les a faits pour remplir un but à nous, jusqu'à présent, inconnu, mais dans tous les cas, ce qu'on peut bien affirmer, c'est que ces organes-là ne sont pas la transformation mutuelle des uns et des autres. Il vaut certes bien mieux rechercher le pourquoi de ces doigts restés cachés sous la peau, s'évertuer par tous les moyens d'investigation à en comprendre enfin le sens, plutôt que de déclarer, non sans un certain orgueil d'explication quand même, une filiation pareille.

Pourquoi l'hippopotame a-t-il quatre doigts pour s'en servir, pourquoi le porc ne se sert-il que de deux doigts sur quatre ? on n'en sait rien ! mais ce qu'on sait bien, c'est que ce n'est pas parce que les deux doigts externes sont devenus inutiles à l'hippopotame. Et qui peut enfin affirmer catégoriquement que les deux doigts raccourcis du porc ne lui servent pas à quelque chose ? De ce qu'on ne voit pas l'usage d'un organe, de ce qu'on n'en comprend pas le rôle il ne faut pas conclure à l'inutilité, il vaut mieux dire « Je ne sais pas ». Nous ne nous lasserons jamais de le répéter.

Il existe, entre le squelette et les autres parties du corps, des rapports dont l'étude a fait établir cette loi si magistralement interprétée et qu'on appelle la loi de corrélation des organes. Elle démontre que tout s'enchaîne et qu'entre l'organe et la fonction il y a une liaison des plus étroites, une concordance des plus absolues. Du squelette on a pu l'étendre à tout le reste, et partout elle s'est vérifiée avec la plus grande exactitude. Or, cette loi trouve des applications universelles et il semble que nul organisme ne peut lui échapper. On la résume en disant : « Chaque organisme a un rôle à jouer dans la nature et il est fait de manière à pouvoir le remplir. » C'est ce qui ressort de l'examen attentif des choses, du contrôle des faits. On tend de plus en plus, actuellement, à remplacer cet examen et ce contrôle par des suppositions qui n'ont de remarquable que la hardiesse avec laquelle elles sont conçues et, disons-le sans hésitation,

que l'intérêt qu'elles ont à servir; cet intérêt nous le démontrerons dans nos conclusions.

La nature est remplie d'une quantité innombrable des types les plus variés. Nous n'en savons pas le moindre pourquoi et notre esprit se perd à en chercher la raison. Nous constatons la variété et nous nous bornons à la dire nécessaire, parce qu'une nature uniforme serait chose absolument anormale, et parce qu'il nous est totalement impossible de l'expliquer autrement. Mais c'est précisément cette variété qui est la seule cause de tout ce que nous ne comprenons pas, et si nous la prenions toujours pour guide nous ne nous exposerions pas aux interprétations les plus fantaisistes qui deviennent vite les plus erronées.

C'est l'oubli des conséquences de cette variété, dont nous avons déjà eu occasion de parler au début, tant immense et tant obligatoire, qui conduit à ces dires qui finissent par être grotesques à force d'être extravagants, et qui sont les arguments les plus invoqués de l'évolutionnisme, celui-ci ayant la prétention de vouloir, quand même, ramener les choses à une nature simplifiée et unifiée.

N'est-il pas singulier en effet cet argument qui, pour faire descendre la girafe, le bœuf et l'éléphant, d'un type idéal, fait dire que, pour atteindre les bourgeons des arbres élevés la girafe a démesurément allongé ses jambes, et, que ceci ne suffisant pas. elle a de plus allongé son cou ; que dans l'impossibilité où ses jambes, en colonnes massives, et son cou raccourci mettaient l'éléphant d'abaisser sa tête lourde et de mouvoir facilement son corps volumineux maintenu par une peau rigide et coriace, il s'était décidé à allonger son nez pour en faire la trompe préhensile qu'on lui connaît ; que pour supporter sa tête pesante, encore alourdie par des cornes encombrantes, et pour mieux paître au ras du sol, le bœuf avait épaissi les soutiens de son cou et en avait fait les éléments les plus puissants de son organisme ?

On prétend que les *Sciuroptères*, *Pteromys* ou écureuils volants, à force d'exécuter dans les branches des sauts de plus en plus grands, ont développé entre leurs membres

leurs parois abdominales, de manière à en faire une sorte de parachute rappelant, d'assez loin, l'aile des chauves-souris. Le vulgaire écureuil saute, lui aussi, à travers les branches. On le condamne parfois à tourner perpétuellement dans un cylindre mobile de fil de fer où le point d'appui, manquant brusquement sous ses pieds, l'oblige à écarter les membres pour chercher à se soutenir par une plus large surface. Aucun n'a encore réussi à se faire le moindre parachute, pas un n'imite les *Pteromys*. Pourquoi ne le font-ils pas et où est le *Pteromys* avant le parachute ?

Et pour tous les êtres de la création le raisonnement est toujours le même. En le restreignant aux mammifères, où est le mammifère qui a servi d'origine à tous les autres. Quel est celui-là qui a commencé d'allonger son cou ou son nez, de raccourcir ses jambes ou de les renforcer ? Quel est celui qui s'est fait tour à tour cétacé, marsupial ou monotrème ? Lequel suivant ce qu'il s'est mis à manger est devenu insectivore, rongeur, herbivore ou carnassier ? S'il n'y en a eu qu'un au début pour tous les autres où le prendre, où le constater ?

Si, dans l'impossibilité de preuves, on en est réduit à reconnaître l'erreur, on se retranche derrière une diversification successive de plusieurs types différents, mais alors c'est la doctrine tout entière qui s'effondre, et la nature, avec ses innombrables variétés sortant d'une même substance amiboïde, n'a plus de raison d'être.

Il y a des animaux qui sont faits pour courir, d'autres pour se traîner péniblement, d'autres pour sauter vigoureusement, etc., et leur organisation répond aux allures qui leur sont imposées.

Il y a des arbres dont les tiges, longues et droites, ne portent pas de rameaux, et dont les extrémités élevées offrent seules au monde animal les matériaux de nutrition qui lui sont dus. Il y a des animaux organisés pour aller les chercher là où ils sont.

Il y a des plantes qui restent basses, qui ne s'élèvent jamais, et qui n'en constituent pas moins une nourriture

précieuse pour l'animal; il y a des êtres placés dans les conditions nécessaires pour les utiliser selon le but.

Il y a des animaux qui peuvent offrir à l'homme des produits dont il saura tirer parti par une intelligence, une adresse, un génie qui lui ont été octroyés perfectibles, tout exprès pour qu'il les utilise en les perfectionnant sans cesse; ces êtres ont des organes faits pour fournir à l'homme les meilleurs produits dans les meilleures conditions.

Le monde animal ne se nourrit pas directement des matières minérales, c'est le monde végétal qui se les assimile, mais il ne le fait que pour les transmettre à son tour, et il n'est qu'un simple intermédiaire entre l'animal, qui fait de lui sa nourriture, et le minéral dont l'animal profite ainsi. Puis enfin les animaux et les végétaux, tous deux ensemble, redeviennent substance nutritive pour le végétal, si bien qu'on a pu dire que le végétal se mange lui-même, directement, et que l'animal se mange aussi lui-même, par l'intermédiaire du végétal. Ainsi l'enseigne la physiologie moderne, celle dont la chimie fait la base principale.

Tout dans la nature concourt donc à ce but, se manger les uns les autres, et l'expression finale semble pouvoir se résumer en ceci : être utile à l'homme. Un pareil résultat ne peut être atteint que par une immense variété, c'est ce qui est. Pour correspondre à cette variété il faut des êtres exécutant des fonctions multiples et, à chacune de ces fonctions, à chacun de ces êtres, il faut des organes appropriés. C'est la seule raison d'être des organes divers adaptés à des fonctions diverses.

VII

Le principe, qui doit être la base de toute interprétation, consiste dans cette constatation que la variété incontestable, et absolument nécessaire de la nature, crée à chaque être une situation qui lui est propre, et lui assigne un rôle. De là découle pour l'individu (et par individu il faut toujours entendre ici espèce) la nécessité, l'obligation même, non

seulement de le remplir, mais encore de le conserver; mais, de là encore, des compétitions nouvelles, des luttes pour lesquelles il a été armé, lui aussi, diversement. Tous ont reçu des organes pour remplir le rôle, mais tous n'en ont pas reçu également pour le conserver, et, dans la lutte, il en est de temps en temps qui succombent.

Le transformisme soutient que la nécessité de lutter oblige l'individu à s'armer en conséquence et à se faire des organes qui répondent aux situations. Si c'était vrai, tous ceux qui n'en ont pas s'en feraient, et ceux qui en ont d'imparfaits les perfectionneraient. Nous n'assistons à aucune de ces choses, et nous constatons que ceux qui sont dans une infériorité notoire persistent à y demeurer, malgré les attaques dont ils sont l'objet.

D'autre part, ceux qui ont des moyens d'attaque ou de défense, conservent les uns et les autres tels qu'ils les ont reçus, aucun ne les modifie. Ce n'est pas parce qu'ils leur suffisent, l'observation montre souvent le contraire, mais c'est parce qu'ils ne peuvent pas le faire. Ils n'en ont pas la possibilité. Leurs organes correspondent à leurs fonctions, et, quoique bien souvent ils se voient acculés par les nécessités de la lutte, à modifier leurs fonctions, ils n'en sont pas moins obligés de garder leurs organes tels qu'ils sont, parce qu'ils n'ont pas les moyens de les modifier. Personne n'a jamais vu un seul être se transformer, ou même transformer un seul de ses organes, en vue de la lutte pour l'existence, et cependant, si quelque chose a les exigences les plus impérieuses, c'est bien ce combat perpétuel d'où peut dépendre le maintien ou la disparition d'une espèce.

Mal armés pour la lutte, n'ayant ni serres ni bec pour se défendre, impuissants à mouvoir rapidement leur corps lourd et épais, n'ayant pas d'ailes capables de le soulever utilement dans l'espace, le Dronte et le Grand Pingouin ont succombé aux attaques dirigées de partout contre eux. Pourquoi ne se sont-ils pas fait bec et ongles, pourquoi n'ont-ils pas développé leurs ailes, allégé leurs corps?

La caille, à son tour, persiste à se réfugier dans les contrées qui lui sont le plus inhospitalières. Là, sans défense,

elle est traquée en vue du lucre humain, dans des proportions tellement croissantes que sa disparition est certainement très proche. Pourquoi, avant que sa destruction soit achevée, ne se décide-t-elle pas à chercher un refuge mieux assuré dans des contrées plus désertes où le pire ennemi de sa race ne puisse pas l'atteindre? Elle ne se fait donc aucune idée de la lutte pour l'existence!

On a prétendu que cette lutte pour la vie, qui dure depuis l'apparition des premiers êtres, et qui se maintient en perpétuant ses moyens, est une véritable fonction de l'organisme, et que son principal organe, le plus général, est souvent la couleur. De là est née la notion du *mimétisme* dont, à ce titre, nous dirons quelques mots seulement.

Le mimétisme, au dire des évolutionnistes, serait la faculté qu'auraient les animaux d'imiter la nature, soit par leur aspect général, soit par leur coloration, afin de faire servir cette imitation à leurs différents besoins de lutte. Des reptiles prennent la couleur des sables au milieu desquels ils habitent, des poissons prennent l'aspect des algues parmi lesquelles ils s'ébattent, des insectes prennent l'aspect et les couleurs des plantes dont ils se nourrissent, ou qui leur servent d'abri pour attaquer ou se dissimuler suivant les cas, des plantes à leur tour imitent des insectes ou des araignées (on se demande pourquoi) et ainsi de suite. Le mimétisme serait ainsi l'un des plus grands facteurs de la vie de l'animal, et on ne devrait le considérer que comme la conséquence de l'adaptation au milieu et au genre de vie. Subir l'influence des milieux et s'y adapter, telle serait sa seule raison d'être.

Quitte à nous répéter souvent nous reprendrons à ce sujet l'éternelle question : Si pour seconder son instinct un animal a pris la couleur d'une plante, où est celui qui n'avait pas encore cette couleur, et à quel moment celui-là s'est-il décidé à la prendre? Si un animal a trouvé le moyen de s'identifier, plus ou moins, avec le milieu dans lequel il vit et il lutte, pourquoi son voisin, qui vit et lutte dans le même milieu et à ses côtés, n'en a-t-il pas fait autant? Enfin si on change l'être de milieu, et si on lui im-

pose un nouveau genre d'existence, pourquoi préfère-t-il disparaître plutôt que de s'adapter, par de nouveaux moyens, à ses nouvelles conditions ?

Chaque espèce naît avec son instinct particulier et ses organes sont faits pour le desservir, mais comme il lui est impossible de modifier cet instinct, comme conséquence il lui est impossible de modifier ses organes. D'autre part la variété dans la nature est immense, nous l'avons déjà plusieurs fois répété, parce que c'est toujours là qu'il faut en revenir, mais les éléments fondamentaux de cette variété sont relativement restreints, et c'est pourquoi il n'y a que quelques grands plans de structure, avec beaucoup de variations, pour chacun d'eux. Chaque fois que le plan se retrouve il se produit des similitudes approximatives, des quasi-répétitions qui sont imposées aux organismes par la force même des choses, mais que ces organismes subissent sans pouvoir en disposer eux-mêmes. C'est la couleur qui en est la meilleure démonstration.

Avec un petit nombre de couleurs fondamentales, seules jugées nécessaires, il fallait des mélanges et des tonalités qui puissent s'adapter à la nature tout entière. Il eût été absolument impossible de fournir à chaque espèce une livrée spéciale. La répétition a donc été nécessaire, presque obligatoire, mais elle a été alors appliquée chaque fois à des instincts spéciaux, et, on peut le dire très affirmativement, sans que l'animal en ait lui-même la disposition.

L'animal ne change pas son instinct ; tel il l'a reçu, tel il l'utilise, mais on chercherait en vain à le lui faire modifier. Aussi ne changera-t-il jamais sa livrée pour l'identifier avec une fonction nouvelle qu'il ne peut pas s'attribuer. On obtiendrait difficilement qu'une abeille mange les fruits comme la guêpe, et que la guêpe tire du pollen le parti qu'en tire l'abeille. Si on ne donne que des poires à l'abeille ou que du miel à la guêpe, l'une et l'autre s'en trouveront mal, mais aucune d'elles ne prendra des organes différents pour desservir une fonction qu'elle ne pourra pas faire différente. Chacune gardera ses organes comme chacune gardera ses habitudes. Elles vivent plus ou moins

près l'une de l'autre, mais, pas plus l'une que l'autre, elles ne songent à prendre leur livrée respective pour s'introduire dans l'habitation qui n'est pas la leur et y transformer leur manière de vivre. C'est cependant la chose que l'on attribue à certaines espèces qui représentent comme une sorte de répétition dans la variété.

Se dissimuler pour échapper plus facilement à ses ennemis, ou bien, tout au contraire, pour approcher plus aisément de sa proie, tel est le but que l'animal chercherait à atteindre en modifiant ses moyens suivant les exigences de cette lutte d'où dépend sa propre conservation.

Mais cette lutte n'est pas autre chose pour lui que le résultat de l'instinct qui lui est inné, et pour servir cet instinct, il a, en même temps, reçu les organes nécessaires. Pour lutter de telle manière il a été pourvu de tels moyens, et il ne lui est pas possible de modifier les uns ou l'autre. Il subit les conséquences de son instinct sans s'en rendre compte lui-même, et il le fait fatalement, mécaniquement, et c'est de la même manière qu'il se sert de ses organes. S'il est dérangé dans ses habitudes il fait tous ses efforts pour les reprendre, et s'il n'y parvient pas il s'arrête, mais jamais il ne les changera au point de modifier son instinct primitif.

En vain objecterait-on certains actes, que nous déclarons intelligents en les considérant avec nos propres aptitudes, et que peuvent accomplir quelques animaux supérieurs plus ou moins domestiqués. En scrutant les choses avec l'attention la plus scrupuleuse, on parviendrait sans doute à retrouver un fond d'instinct dans la plupart de ces manifestations, et l'on serait, beaucoup plus souvent qu'on ne le pense, conduit à n'y voir qu'une action instinctive un peu plus spécialisée. Le chien a reçu pour instinct de s'adapter aux besoins de l'homme, il y satisfait le mieux possible et la plupart de ses actes n'ont, en définitive, que cet instinct pour base. Mais, il a beau user de tous les moyens dont il dispose, l'homme est incapable de faire arrêter des perdrix par le Saint-Bernard et d'engager le braque à aller chercher un noyé. S'il y parvient une fois par hasard

il aura créé un accident qui ne deviendra pas une règle et ce sera tout.

Dans leur instinct de gardiens le dogue et le chien de berger pourront accomplir des actes que nous apprécions comme plus ou moins intelligents, mais en dehors de leurs fonctions, ils seront d'une nullité à toute épreuve. Combien de fois ne voit-on pas l'épagneul sauter sur son maître et le mordre pendant que celui-ci se bat avec un adversaire? Il n'a pas l'instinct du dogue et, sans s'en douter, il le prouve. Quant au Saint-Bernard il se jettera à l'eau pour aller chercher un mannequin, aussi bien qu'un noyé, et entre les deux, il n'aura pas l'intelligence de comprendre quel est celui qu'il doit rapporter.

Dans toutes les manifestations, que nous prenons pour plus ou moins intelligentes, il serait facile de retrouver la preuve d'un instinct que nous négligeons trop de regarder. L'instinct d'imitation, beaucoup plus commun et beaucoup plus important qu'on ne se le figure, conduit les animaux à beaucoup d'actes que nous supposons intelligents, mais si nous savions les mieux apprécier, et surtout si nous le faisions en toute absence d'opinion préconçue (ce qui n'est jamais le cas) nous modifierions singulièrement notre conclusion. Agit-il avec intelligence le singe qui voulant se raser, ainsi qu'il a vu son maître le faire, s'empresse du premier coup de se couper la gorge? Et ainsi de tant d'autres!

En tous cas, l'intelligence que l'animal n'aura jamais, ce sera celle de comprendre le dérangement apporté dans ses fonctions; et, le pouvoir qu'il aura encore le moins, sera celui de transformer ses organes pour les adapter à ce dérangement. Il n'y a pas d'exemples certains, probants et rigoureusement démonstratifs, de pareilles choses; tous ceux qu'on pourrait invoquer ne sont que des interprétations humaines des plus discutables; tandis qu'ils abondent pour démontrer que l'animal suit les conséquences de son organisation sans pouvoir la modifier.

Citons-en seulement quelques-uns choisis, autant que possible, parmi ceux-là mêmes qui sont le plus invoqués

par la doctrine du transformisme évolutionniste, et prenons les plus divers et les plus importants pour mieux répondre aux différentes objections qui précèdent.

De l'instinct primitif et de l'obligation d'y obéir l'Huître peut nous fournir une preuve concluante. Elle naît symétrique et pourvue de deux organes moteurs symétriques. Si ces derniers n'étaient pas ainsi, la locomotion serait difficile et l'huître ne pourrait pas se diriger. Or, elle se meut librement et se dirige de même. Après avoir trouvé l'emplacement qui lui paraît favorable elle se fixe par l'un de ses côtés, toujours le même, et ses deux valves se constituent inégales ; celle qui adhère et qui renfermera l'animal devient la plus grande et la plus solide, l'autre se fait plus petite et plus légère parce qu'elle ne sera plus qu'un couvercle que le muscle devra pouvoir soulever facilement.

En se constituant de cette manière, l'huître obéit à son instinct inné, ainsi qu'au but que celui-ci lui assigne, et pour lequel il s'organise en conséquence. Elle ne se laisse pas influencer par les milieux, et elle ne subit pas les obligations d'une modification de ses fonctions, puisque c'est elle qui, en définitive, provoque sa nouvelle situation. Pourquoi ne demeure-t-elle pas symétrique et libre? Pourquoi, par ce qui serait peut-être pour elle le plus profitable des mimétismes n'imite-t-elle pas la moule qui demeure symétrique et qui change de place quand cela lui plaît? C'est parce que son instinct initial lui assigne un rôle tout contraire, et qu'elle subit fatalement cette impulsion dont aucune influence extérieure ne peut la détourner. Née libre de ses mouvements elle n'apprécie pas les bienfaits de cette liberté, elle y renonce sans que rien l'y oblige... que son instinct primitif, et c'est assez !

Tant au point de vue de l'instinct inné, qu'à celui de l'organe fait exprès pour son but, les exemples suivants vont nous apporter des documents aussi probants.

Le sphinx, qu'on appelle vulgairement tête de mort (*Acherontia atropos*), est un très gros papillon mesurant près de dix centimètres d'envergure, que l'on dit très friand de miel. Attiré par l'odeur de ce produit on le voit au crépus-

cule chercher à pénétrer dans les ruches et y réussir quelquefois. Mais, aussitôt qu'il se présente à l'entrée, on voit aussi les abeilles accourir en masse vers l'ouverture, et faire tous leurs efforts pour la rétrécir rapidement, afin d'interdire au dévastateur l'entrée de la ruche. On en tire pour conséquence que l'abeille accomplit ainsi un acte de lutte intelligent.

Or, l'abeille se conduit ainsi quelle que soit l'ouverture de sa ruche. Obéissant seulement à son instinct elle n'a pas l'intelligence de comprendre, si l'ouverture est déjà étroite, que le sphinx ne pourra pas la franchir, et elle la bouche quand même, à l'approche de l'ennemi. En outre on oublie qu'elle se comporte de même à l'égard de tout corps volumineux qui se présente à l'entrée de sa demeure, qu'elle a pour instinct de faire très petite et de garantir contre tout ce qui pourrait lui nuire, mais elle le fait sans discerner si elle a affaire à un ennemi ou à toute autre chose. En faisant tourner devant les ruches avec un peu de bruissement, un corps quelconque, on voit l'abeille opérer à son égard comme à l'égard du sphinx.

Mais, ce qui montre encore mieux cette lutte inconsciente inspirée seulement par l'instinct, c'est que si l'abeille s'oppose à ce que le sphinx envahisse son domicile, par contre, elle y laisse pénétrer la teigne, *Galleria cerella*, autre papillon qui est pour elle un ennemi autrement redoutable. On prétend bien qu'elle tue les premières teignes qui se présentent et que ce n'est que, débordée par le nombre, qu'elle laisse ensuite l'œuvre de destruction s'accomplir tranquillement ; mais ceci n'est pas prouvé, et, ce qui l'est indiscutablement, c'est que lorsqu'une ruche est envahie par une teigne elle est perdue en peu de temps.

Dans ces manifestations tant opposées pourquoi le sphinx ne s'arme-t-il pas pour triompher ? Pourquoi ne se fait-il pas à ses pattes ou à son rostre des organes capables de démolir le supplément fragile et hâtif de construction et pourquoi de son côté, l'abeille ne s'organise-t-elle pas pour se débarrasser de la teigne qui lui est si funeste ?

Comme pour tant d'autres questions, aux évolutionnistes de répondre.

Les papillons ont en général une vue assez étendue et on leur attribue en outre une olfaction relativement développée. Il faut bien qu'il en soit ainsi. Appelés à vivre au milieu de vastes espaces il faut qu'ils puissent s'y rencontrer avec une facilité relative. Comment le feraient-ils s'ils n'avaient pas les moyens de reconnaître leurs couleurs respectives et leurs exhalations particulières ? Mais, ici encore, l'instinct apparaît tout entier et dévoile le rôle des organes qui le desservent. C'est ainsi qu'on voit ces insectes se précipiter rapidement vers les fleurs qui rappellent le mieux leur propre couleur; les papillons blancs vont vers toutes les fleurs blanches, les jaunes se jettent à leur tour sur les fleurs jaunes, et ainsi de suite; puis, l'odorat intervenant, l'insecte abandonne vite la plante dont la couleur seule l'a attiré, et s'en va pondre tranquillement sur celle que l'odeur lui a signalée comme étant l'élément sur lequel sa larve devra vivre.

Quiconque a suivi, avec un peu d'attention, le manège des papillons, a vu les zygènes au milieu des sainfoins, les hyales parmi les colzas, les piérides au milieu des ombellifères blanches, mais les y a vus voleter sans un long temps d'arrêt, tandis que pour la ponte ils vont s'abriter au milieu des luzernes, des raves, des choux, etc... Si au milieu de l'immense variété il y a des coïncidences elles ne doivent pas surprendre, mais, ce qu'on peut bien vérifier tous les jours, c'est que ce n'est pas parce qu'ils vont sur les fleurs roses, jaunes ou blanches, que tous ces insectes ont du blanc, du jaune ou du rouge sur leurs ailes. Par la vue la couleur les rassemble, par tout le reste de leur instinct ils vont là où ils doivent vivre, et s'il y a, nous le répétons, coïncidence, elle est accidentelle et elle n'est pas le fait de la volonté d'un insecte qui s'est mis à l'unisson d'un végétal.

En voici une preuve convaincante entre mille qu'on pourrait citer. Il s'agit de cet autre papillon qu'on appelle *Lasiocampa quercifolia*, et dont le nom vulgaire de feuille

morte vaut toute une description. C'est l'un des grands champs de bataille du transformisme qui prétend que l'insecte a pris cet aspect pour se dissimuler au milieu des feuilles du chêne sur lequel il vit. Pauvre petit exemple au milieu de la nature immense, et surtout bien peu autoritaire, car il n'est pas le seul à vivre sur le chêne et les autres ne lui ressemblent pas. Le lasiocampa a bien l'aspect d'une feuille, c'est vrai, et grâce à ce travestissement comme disent les évolutionnistes, pour se le procurer facilement, l'homme est obligé de rechercher sa chenille qui, par contre, est très apparente et l'est si bien que le malheureux insecte a beau se travestir il n'échappe pas quand même.

Ne vaut-il pas mieux voir dans ce fait la simple imitation, la quasi-répétition que nous avons déjà signalée comme conséquence de la variation dans la nature ? Ce qui confirme cette opinion c'est que sur le chêne, et tout à côté de la feuille morte, vivent d'autres papillons qu'on pourrait bien appeler, à leur tour, la feuille blanche et la feuille brune. Chez l'un, le *Bombyx quercus*, le mâle est grand, sa couleur est exactement ce que son nom vulgaire de *Chocolat* l'indique, l'aile est traversée par une bande jaune qui le fait encore mieux apparaître au milieu des feuilles du chêne, la femelle est d'une jaune pâle des plus visibles et sa grosse chenille bariolée de gris, de chocolat et de points brillants, se distingue vivement sur les feuilles, on la voit de loin.

Quant à l'autre, le *liparis dispar*, les choses sont encore plus accentuées. Le mâle est gris, pas très grand, mais la femelle, grande, est d'un beau blanc mat parsemé de points noirs qui font encore mieux ressortir la blancheur de ses grandes ailes. Si, au point de vue de la lutte, un être devait être garanti, c'est bien cette femelle que rien ne dissimule et qui est la plus exposée à ne pas laisser se maintenir son espèce. Pourquoi ne l'est-elle pas et, surtout, pourquoi demeure-t-elle ainsi ? Pourquoi le *quercus* et le *dispar* ne font-ils pas comme le *quercifolia ?* Comment, voilà trois espèces qui vivent dans les mêmes conditions, l'une se travestit et les deux autres s'obstinent à ne pas l'imiter. On est bien en droit de se demander alors le pourquoi, mais où

est surtout en droit de dire « Théorisez tant que vous le voudrez en nous parlant de la feuille morte, mais n'oubliez pas de nous dire quelque chose du Disparate et du Chocolat ! »

Des contradictions de ce genre, nous pourrions en écrire des volumes, nous n'y ajouterons plus qu'un exemple, encore l'un de ceux qu'on met le plus volontiers en relief.

Il s'agit de ces singuliers orthoptères qui sont considérés comme le *nec plus ultra* du mimétisme parce qu'ils prennent la forme de bâtons, de rameaux et qu'on les confond très facilement avec les branches sur lesquelles ils vivent.

Ce sont presque tous d'assez grands insectes, aussi bien les Ranâtres à l'abdomen prolongé par deux longs tubes respiratoires et qu'on trouve dans les étangs, que les Bacilles et les Mantes qui se rencontrent plus communément dans les régions méridionales. Pour le but qu'ils avaient à poursuivre ils ont été faits ce qu'ils sont, mais aucun d'eux n'a encore pu se modifier et les preuves en sont absolument convaincantes. Dans les pays où ils habitent on trouve ces derniers un peu partout, aussi bien dans les cultures les plus vertes et les plus fourragères que dans les garigues les plus arides, et surtout les plus grises. Leur couleur et leur aspect les dissimulent bien parmi les rameaux du thym, et de la lavande, mais, la preuve que ce n'est pas eux qui ont pris cette livrée, c'est qu'ils la conservent quand ils habitent les luzernes, les prairies, ou même les blés verts. On les y trouve presque aussi communément qu'au milieu des branches desséchées, et on se demande avec raison pourquoi, s'ils se sont mis à l'unisson de ces dernières, ils ne s'y cantonnent pas exclusivement, et pourquoi encore si, allant vivre en dehors de la nature qu'ils ont imitée, ils ne se mettent pas à l'unisson de leur nouvel habitat.

La chose est surtout essentiellement démonstrative par rapport à la Mante religieuse. On la trouve tantôt avec une robe vert pâle, abdomen franchement vert, voilé légèrement par des ailes diaphanes et verdâtres, et tantôt complètement grise tirant plutôt sur le roussâtre. Or, la verte se

rencontre très fréquemment au milieu des landes grises et la grise est abondante dans les prairies vertes. Pourquoi la verte ne reste-t-elle pas là où c'est vert, et pourquoi la grise abandonne-t-elle les pays où tout est gris ?

Il peut être bon de dire que l'insecte a voulu imiter la nature, mais il serait encore mieux de noter qu'il ne vit pas toujours au milieu de son modèle. On concluerait alors en se demandant la raison de son déguisement.

Que les êtres les plus divers possèdent chacun des moyens de lutte particuliers, rien de plus normal, puisque tous leurs organes doivent remplir le but qui leur est attribué; ce sont en définitive leurs moyens d'existence, leur raison d'être ; mais qu'ils aient le pouvoir de les construire, ou même de les modifier en vue d'un but qui leur est inconnu avant même la formation de ces organes, c'est ce que tous les exemples, où que ce soit que nous les prenions, ne cessent de démontrer comme absolument impossible. Si cela était tous subiraient la même loi, tous s'y conformeraient — et nous constatons tout le contraire.

Si on veut quelque chose encore plus démonstratif on peut le rencontrer chez ces êtres qui useraient tous leurs talents à se confectionner des armes pendant une période de leur existence, et qui s'abandonneraient ensuite à eux-mêmes pendant une autre période. Témoin encore tous ces insectes qui ont à leur actif des moyens de lutte pendant leur état larvaire et qui, à l'état adulte, ou réciproquement, ne prennent plus aucune précaution pour se garantir. Il semble au contraire que, plus ils se sont armés sous un état, plus ils se désarment sous un autre. La larve du Criocère du lys s'entoure de ses excréments pour se dissimuler, l'insecte adulte demeure d'un beau rouge étincelant qui l'empêche singulièrement de se cacher au milieu des feuilles vertes et des fleurs blanches de la plante, et ainsi de tant d'autres qu'il serait bien trop long d'énumérer.

Si donc nous rencontrons des similitudes plus ou moins nombreuses, nous sommes bien mieux autorisés à les considérer comme le résultat de cette répétition qui n'est, en somme, que la conséquence entraînée par les variations

tant multipliées de quelques moyens fondamentaux. Répétition de formes, répétition de couleurs, répétition d'instincts, tout cela se rencontre dans la nature, et l'imitation est plus ou moins complète sans que l'action individuelle soit dans la possibilité d'intervenir. C'est de la manière la plus inconsciente que le prétendu mimétisme se produit, et jamais, au grand jamais, un individu quelconque ne se travestira de lui-même pour en imiter un autre. Pour admettre cette interprétation qu'on peut sans crainte qualifier d'absurde, il faudrait qu'il fût démontré 1° que l'individu avait d'abord de tous autres organes, 2° qu'il s'est rendu compte du but qu'il avait à atteindre, 3° qu'il a compris que pour y parvenir il lui fallait changer son organisation, 4° enfin, qu'il a eu le pouvoir de se transformer. Aucune de ces choses ne supporte la discussion. L'observation de la nature tout entière démontre au contraire que les organes attribués à l'animal répondent au but qu'il doit poursuivre, qu'il poursuit ce but instinctivement et sans qu'un acte intellectuel qui découle du raisonnement puisse l'en détourner, et qu'enfin il manque totalement des moyens de se modifier lui-même suivant une direction qui lui appartienne.

La larve du Fourmilion est ovoïde et trapue. Sa bouche est armée de deux grandes pinces qui saisissent les insectes dont elle fait sa proie. Elle creuse dans le sable un trou, en forme d'entonnoir, qui sera l'abîme au fond duquel viendra rouler la future victime. Le fourmilion l'attend immobile, caché dans le sable, et les pinces, seules grandes ouvertes, toujours prêtes à fonctionner. Si, au lieu de l'insecte attendu, c'est un simple petit caillou qui roule, les pinces se referment sans discernement, et ne se rouvrent que bien après que le ravisseur a pu se rendre compte, par ses autres moyens, que ce n'était pas ce qu'il lui fallait. Si, au lieu de faire tomber un corps étranger dans le piège, on se contente d'agiter légèrement le sable du fond, tout auprès de la larve, les pinces se referment cette fois dans le vide, et ne se rouvrent que longtemps après que l'agitation a cessé. Enfin, si on extrait de son repaire le fourmilion

larve, et qu'on l'oblige à vivre sur une surface unie, verre ou papier, on a beau lui présenter des fourmis et autres insectes, il périt de faim plutôt que de leur courir après. Il ne semble pas comprendre qu'en y mettant un peu de bonne volonté, et en changeant quelque peu ses moyens de locomotion, il pourrait les atteindre, au dire des transformistes. Au lieu de cela, ne discernant pas entre le verre et le sable, on le voit exécuter à reculons, sur le verre, la manœuvre qui lui permet de creuser son repaire dans le sable. Mais par contre, si on place directement la fourmi entre ses pinces, l'instinct se réveille, la larve se croit encore au fond de son entonnoir et les pinces la saisissent en se refermant vivement. Tels sont les faits, ils sont probants.

Mais, d'autre part, le Fourmilion, insecte de l'ordre des névroptères, et voisin de ces libellules que l'on connaît vulgairement sous le nom général de demoiselles, a un imitateur, cette fois, de la section des mouches. C'est un insecte diptère, voisin des taons, qui a nom *Leptis vermileo*, et dont la larve se différencie de celle du fourmilion parson corps grêle, allongé et vermiforme (son nom de ver lion l'indique assez bien), mais ses habitudes sont les mêmes, son piège est le même, et c'est, par rapport à cette répétition dont nous venons de parler, que nous citons ici cet exemple, choisi au milieu de tant d'autres que nous pourrions invoquer, si nous n'étions pas tant limité pour une pareille discussion. Ce que nous pouvons affirmer à cet égard, et nous n'irons pas plus loin, c'est que ce n'est pas en voyant faire la larve du fourmilion que celle du leptis s'est décidée à en faire autant. Le talent d'imitation de l'animal n'est pas allé jusque-là.

Et ne sont-ce pas encore d'autres manières de répétition que cet insecte, que ses habitudes et un peu de sa conformation, ont fait nommer la Taupe grillon, *Gryllotalpa;* ou bien que cet autre, cette fois un papillon qui ressemble à une abeille, la Sésie apiforme; ou bien ces coléoptères, les *Molorchus*, qui ont l'aspect d'hyménoptères, et tant d'autres dont l'énumération pourrait être bien longue, sans

aboutir à autre chose qu'à la simple constatation d'une ressemblance dont, le plus souvent, on ne peut pas parvenir à s'expliquer le pourquoi.

VIII

Si nous n'avions à discuter ici que la seule théorie du transformisme ou de l'évolutionnisme entre lesquels au point de vue du résultat il ne semble pas qu'il y ait lieu de distinguer, les exemples de toute nature ne nous manqueraient pas, et nous n'arrêterions pas de sitôt leur présentation. Nous serions en outre conduits à parler de ce qu'on appelle les formes de passage, ou les types de transition, et là nous aurions peut-être à rechercher la véritable valeur de certains fossiles autour desquels on a fait un très grand bruit. Personne n'ignore qu'il existe des ouvriers extrêmement capables dans l'art de fabriquer des pièces « d'aspect naturel ». Leur habileté est telle qu'ils réparent des fossiles, et, au besoin, en façonnent de telle sorte qu'un œil même très exercé ne peut pas bien souvent discerner la vérité. Certaines roches se prêtent merveilleusement à la chose, et des savants de la plus haute autorité ont pu ainsi être surpris dans leur très bonne foi. Mais leurs idées, déjà un peu préconçues, leur ont fait accepter les choses sans les entourer du contrôle dont elles auraient eu peut-être besoin, et c'est ainsi que sont devenues officielles quelques formes au sujet desquelles des doutes pourraient être émis avec juste raison. Après avoir parlé de ces documents avec la modestie qui leur convenait au début, on s'est peu à peu enhardi à leur donner de plus en plus d'importance, et aujourd'hui on les proclame, inconsciemment, vérités acquises, sans s'inquiéter autrement de leur origine et sans se demander si la main qui en a fait un n'a pas pu en faire deux.

Nous aurions encore à citer ces singuliers débris trouvés juste à point, et là où il fallait les trouver, pour confirmer

les relations qu'on avait prédites entre les espèces les plus supérieures. On s'était dit qu'en allant les chercher là où on pouvait admettre que l'espèce a pris naissance, on rencontrerait probablement les preuves de la filiation. C'est ainsi qu'on les a trouvées, maigrement peut-être, mais assez pour affirmer, du moins le prétend-on, la transition dont on avait besoin. La découverte a été rapide, précise, une note académique l'a consacrée, et voilà désormais la doctrine transformiste en possession de la preuve dont elle avait besoin. Cette preuve, si singulièrement probante, sera maintenant invoquée avec autorité, elle deviendra vite ce qu'on appelle classique, on peut en être certain.

Nous pourrions peut-être enfin signaler ces livres, dans lesquels la science semble abriter la polémique, où sont indiquées des phases de développement prétendues identiques pour diverses espèces animales, y compris l'homme, et dont les figures justificatives, seules preuves qu'on en fournisse ne paraissent être que la multiplication d'un seul et même cliché.

Mais nous devons nous rappeler que notre but principal est de dire les rapports de l'organe avec la fonction, en vue de discuter cette expression théorique qu'on appelle l'évolution successive, et qu'on appuie sur cette affirmation que cette évolution est le fait d'une modification de la fonction qui transforme l'organe. C'est pourquoi, nous revenons à la fonction proprement dite et, avant que de dire quelques derniers mots de la fonction de digestion, par laquelle nous terminerons cette étude sommaire, nous indiquerons très succinctement la fonction ovarique.

Aucun animal ne vient au monde en état de se reproduire immédiatement. Tous les animaux emploient les premiers temps de leur existence à se préparer à l'un de leurs buts fondamentaux, la multiplication de leur espèce et sa continuité à travers les temps. La durée de cette préparation est plus ou moins longue, mais, quelle qu'elle soit, on n'en voit pas moins les êtres se confectionner progressivement des organes et ne les faire fonctionner que quand ils sont parachevés. L'ovaire, par exemple, se

fera plus ou moins lentement, et quand il sera terminé, alors, seulement, il fonctionnera.

Existe-t-il un exemple quelconque démontrant qu'un ovaire a pu pondre avant d'être fini, ou, qu'en provoquant une ponte, on a obligé l'ovaire à se constituer? Est-ce l'habitude de pondre qui a décidé la poule à se faire un ovaire, ou bien est-ce parce qu'elle a eu, d'abord, son ovaire, qu'elle a pondu, ensuite ? La réponse n'est pas douteuse, et chacun, même l'évolutionniste le plus endurci, peut la formuler tout à son aise. Quoi donc de plus probant que cette fonction forcée, avant de s'établir, d'attendre que son organe la détermine? S'il est une fonction totalement incapable de modifier son organe, c'est bien celle-là, et on peut certes bien la considérer comme la plus démonstrative à l'égard de l'impossibilité où l'on est de modifier les organismes par des influences extérieures.

Rappelons sans cesse à ce sujet que, lorsque l'on veut faire fonctionner une machine, il faut d'abord la construire, et que, si on veut en modifier le fonctionnement, il faut, en premier lieu, en modifier les organes.

La digestion dont nous venons de parler va nous fournir des documents tout aussi importants. Elle n'est pas cette fonction que, dans l'opinion commune, on confond souvent avec la nutrition, elle est simplement la fonction préparatoire qui modifie la substance alimentaire et la rend propre à servir à la nutrition future. Elle accomplit cet acte au moyen d'organes très variés et très compliqués qui constituent ce qu'on appelle l'appareil digestif.

Les sciences chimiques concluent à ce que toutes les matières alimentaires (et comme conséquence tous les corps vivants, puisque les corps vivants sont tous la nourriture les uns des autres), si nombreuses et d'aspects tant différents, sont toutes réduites à n'être qu'un assemblage, en proportions et en combinaisons très diverses, d'oxygène, d'hydrogène, de carbone et d'azote. A ces corps s'ajoutent des principes minéraux que l'on trouve, plus ou moins abondants, dans certaines catégories d'aliments empruntés par les corps vivants aux corps bruts, mais que l'on ne

considère pas comme fondamentaux aux mêmes titres que les précédents. Aussi parle-t on surtout d'aliments hydrocarbonés et d'aliments azotés, auxquels on ajoute comme accessoires les aliments minéraux. Ramener tous les corps vivants, et en conséquence tous les aliments, animaux et végétaux, à ces quelques principes essentiels, tel est le dire de la chimie actuelle, et ce dire est affirmé de telle sorte qu'on va jusqu'à supposer que, pour remplacer les aliments, il suffirait des proportions indiquées de chacun de ces composants.

L'analyse chimique est une bien belle chose qui rend d'immenses services, mais nous nous plaisons à douter que quelques proportions variables d'hydrogène, de carbone et d'azote, puissent jamais satisfaire l'appétit des êtres qui ne sont jamais rassasiés de viande, de racines ou de légumes, et nous demanderions volontiers que les savants analystes en fassent les premiers l'expérience. L'analyse est très commode pour dire de quoi se compose un produit naturel, elle est très exacte, tout cela est indiscutable. Mais, de cette analyse décomposante, conclure à une recomposition qui remplacerait le produit primitif, il y a un abîme qu'aucune chimie ne comblera de sitôt.

Ce n'est pas en remêlant ensemble, et dans les proportions indiquées par l'analyse, les différents éléments constitutifs qu'on peut synthétiser un produit naturel. L'analyse dira bien très exactement de quoi se composent le lait, la viande, la pomme de terre, mais aucune synthèse ne reproduira la pomme de terre, la viande et le lait en recombinant les éléments constitutifs mis à jour par l'analyse.

Schutzemberger, et beaucoup d'autres chimistes d'aussi grande renommée, se sont bien efforcés d'établir la constitution de l'albumine, mais ils n'ont pas encore pu y parvenir d'une manière certaine. *A fortiori* n'ont-ils pas pu réussir à la reproduire. Quant à refaire du blanc d'œuf cela ne se discute même pas en l'état actuel de la science.

On a bien dit qu'on était arrivé à refaire de l'alcool, mais celui-ci est une transformation d'un produit naturel et il

n'est pas le produit organique lui-même. En prétendant, comme on a essayé de le faire, qu'on en trouverait dans la nature, on a commis une erreur comparable à celle que l'on commettrait si on disait qu'on y trouverait du pain cuit. Ne serait-on pas, en effet, en droit de dire qu'entre l'alcool et le pain l'analogie semble complète? On écrase le grain de blé comme on écrase le grain de raisin, pour obtenir, de l'un un produit pulpeux, et de l'autre un produit pulvérulent; on provoque la fermentation dans les deux, et on les traite ensuite tous les deux par la chaleur pour cuire l'un et recueillir l'autre. En tous cas, la vérité imposerait de reconstituer non plus l'alcool, mais le moût, et bien mieux, la pulpe directe de la baie du raisin, et enfin d'obtenir un produit dans lequel on retrouverait le parfum de l'éther œnanthique.

Les produits amyliques qui ont la prétention de remplacer les essences de fruits ne sauraient devenir les essences sécrétées par les cellules végétales. Malgré ce que nous dit la chimie, la saccharine ne pourrait, sous aucun prétexte, émettre la moindre prétention d'être du sucre, et le musc artificiel ne sera jamais ce que fournit l'organe du chevrotain. Et cela pendant de longs siècles encore, du moins il faut le croire.

Les substances minérales et les organiques en décomposition continueront à servir d'aliments aux végétaux, les végétaux entretiendront la nutrition des animaux et les animaux ne cesseront pas de s'entre-dévorer pour les besoins de leur nutrition réciproque, malgré que la chimie persiste plus ou moins à proclamer qu'ils sont tous faits de la même manière et que tous ont la même composition. La synthèse de cette composition ne réalisera pas de sitôt un corps vivant; il faut que les chimistes en prennent leur parti, et qu'ils se disent qu'ils pourront bien faire de l'urée et même de l'acide urique, mais qu'ils ne sont pas encore près de faire sortir de l'urine de leurs cornues.

Ce ne sont pas seulement les chimistes, il faut bien le dire, qui ont essayé la reproduction d'un organisme, et la question n'est pas nouvelle. Des biologistes s'en sont aussi

occupés. Il faut remonter en 1824, à Dutrochet, qui le premier, essaya de constituer des cellules vivantes, et qui parvint vite à un résultat de la plus absolue nullité. Après lui d'autres essayèrent aussi, Ascherson en 1840, Traube en 1865, Vogt en 1882, et autres voulaient fabriquer de la matière vivante pour démontrer qu'elle n'était due qu'à l'action de forces physico-chimiques. Bütschli, d'Heidelberg, fut le dernier qui en 1886, provoqua un immense éclat de rire en affirmant qu'en mélangeant de l'huile d'olives rancie, du sel, du sucre et du carbonate de potasse, il avait fait du protoplasma vivant.

Tous ces essais avortés et pour cause, toutes ces synthèses, tous ces mélanges n'ont encore abouti qu'à mieux démontrer l'impuissance de l'homme à reconstituer la nature et, jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à bien et bien longtemps, il faudra que les êtres vivants, quels qu'ils soient, empruntent à la nature vivante les éléments de leur nutrition. C'est pour ces éléments que leurs organes sont faits, et ces organes ne se modifieront pas pour complaire à une modification de nourriture qu'on ne peut pas obtenir. Quelle meilleure preuve l'homme peut-il en avoir que celle qui lui est fournie par son propre développement! On raconte que pendant sa vie embryonnaire, il passe par une phase de poisson et respire au moyen de branchies transitoires. Mais ces branchies se sont constituées pour lui permettre de vivre pendant la phase passagère où il faut qu'il vive ainsi, et, pendant ce temps-là, les poumons s'organisent pour être prêts à fonctionner au moment voulu, celui où, à la naissance, ils respireront immédiatement pour la première fois. Toujours, et partout, l'organe se constituant, d'abord, en vue de la fonction qu'il exécutera ensuite. Eh ! bien, quel est celui qui aurait le pouvoir d'arrêter le développement embryonnaire de l'homme à sa phase branchiale et de faire, d'un œuf humain, sortir un poisson?

D'autre part, dès la naissance, l'appareil digestif n'est fait que pour le lait. Ce n'est que postérieurement, et lentement, qu'il s'organisera en vue de la viande et des végé-

taux. Si on essayait de forcer son rôle et de lui fournir dès son début, alors qu'il n'est pas encore prêt pour cela, des côtelettes et de la salade, non seulement on ne hâterait absolument en rien sa constitution future, mais on provoquerait sa destruction, et l'enfant succomberait. C'est, ce nous semble, la constatation la plus éclatante de cette grande vérité : Une modification de la fonction ne parvient pas à modifier l'organe qui se constitue ce qu'il doit être sans que rien puisse le détourner de son but ou changer sa nature. Aveugle volontaire celui qui ne le voit pas !

L'appareil digestif restera donc, pour les animaux qui en sont pourvus, ce qu'il doit être. un composé d'organes destinés à transformer les aliments que l'animal utilise pour sa propre nutrition. Or, s'il est exact que les principes nutritifs soient en si petit nombre et qu'ils soient absolument les mêmes partout, comment se fait-il que les organes digestifs soient tant et tant variés, car il faut bien le reconnaître, de tous les organes ce sont bien ceux-là qui semblent l'emporter sur le terrain de la variation. Est-ce simplement parce qu'ils sont la base essentielle de la vie de l'être ? mais cela s'accorderait mal avec l'uniformité chimique. Est-ce pour des raisons dont nous ne nous rendons pas encore bien compte ? C'est plus probable, et ne seraitce pas plutôt la conséquence de cette immense variété d'organismes qui, en fin de compte, finissent par servir de pâture les uns aux autres.

Ce qu'il faut à l'animal pour le faire vivre c'est un végétal ou un autre animal avec leurs éléments si complexes, tous utilisés par l'action digestive, et non pas ces éléments simples, dans lesquels on dit qu'ils se résument tous deux, un peu de carbone et un peu d'azote. Si la chimie prétend qu'il trouve ce carbone et cet azote dans ce qui fait sa nourriture, et qu'il n'y trouve pas autre chose que ces produits d'analyse, on pourrait lui objecter qu'il les trouve aussi dans la respiration, et qu'alors il n'aurait qu'à en respirer un peu plus, cela lui éviterait la peine de manger. S'il ne faut au végétal qu'un peu d'oxygène et de carbone, pourquoi n'en prend-il pas davantage dans l'air et pourquoi va-t-il encore en chercher dans les détritus organiques?

C'est que là il trouve aussi tout cet autre chose dont il a absolument besoin et que la chimie ne peut pas lui donner sous forme d'azote et de carbone.

La vérité la plus simple est qu'il faut à chaque être la nourriture, ou pour parler le langage actuel, la combinaison spéciale d'hydrogène, d'oxygène, de carbone et d'azote pour laquelle ses organes digérants sont faits spécialement, et, nous venons de le dire, c'est la plus grande variation qui se montre dans ces organes, d'où la nécessité d'une variation aussi grande dans la nourriture. Ici encore nous dirons « l'énumérer serait beaucoup trop long, et passer en revue la variation des organes de digestion dans la série animale ce serait écrire de gros et nombreux volumes, nous résumerons. »

Plus la nourriture diffère de l'être auquel elle est destinée, plus la complication des organes est grande. Les animaux inférieurs, qui vivent d'organismes peu différenciés d'eux-mêmes, n'ont qu'une simple cavité dans laquelle s'engouffre cette nourriture que digèrent les parois elles-mêmes. Les grands mammifères qui ne se nourrissent exclusivement que de végétaux herbacés ont l'estomac le plus compliqué, l'intestin le plus long, les glandes annexes les plus volumineuses et les plus actives. C'est le régime de l'animal et non pas son importance qui détermine l'organisation de l'appareil digestif. Tandis, par exemple, qu'un bœuf qui doit fortement mouiller ses aliments, produit jusqu'à 60 litres de salive par jour, un carnassier qui n'a pas à les détremper autant, en produit une très minime quantité, et l'homme arrive à peine à un maximum de 2 litres. D'autre part, la baleine n'en produit pas du tout, et le dugong, herbivore, son voisin le plus proche, en produit une notable quantité. Les extrêmes les plus opposés semblent l'apanage de l'appareil digestif, et entre la cavité du polype et l'appareil du ruminant, il y a tous les intermédiaires, ce sont ceux-là qu'il serait trop long de passer en revue.

Il y a des animaux qui ne sont qu'herbivores, d'autres qui ne sont que carnassiers, d'autres enfin qui mangent un

peu de tout. Par herbivores, il faut entendre tous ceux qui se nourrissent de productions végétales (graines, herbes proprement dites, racines, écorces, productions cryptogamiques, etc.); par carnassiers il faut comprendre ceux qui mangent seulement des parties d'animal (viande, lait, œufs, etc.), et ceux qui se nourrissent de l'animal tout entier (insectivores, molluscophages, etc.). Enfin, ceux qui mangent un peu de tout sont dits omnivores, certains oiseaux par exemple qui mangent tour à tour des graines, des bourgeons, des feuilles, des insectes et des vers, même des débris d'animaux à viande. Quant à l'homme, rien ne lui est indifférent, il mange de tout.

Or, dans chaque groupe zoologique, la complication des organes est respectivement proportionnelle au régime et suit la loi que nous venons d'indiquer. En outre, les omnivores semblent avoir une constitution mixte. Chez les mammifères herbivores, par exemple, l'intestin grêle et le gros intestin sont relativement très longs tous les deux, et il existe à leur intersection un diverticulum très singulier sur lequel la physiologie ne s'est pas encore expliquée. C'est une partie du gros intestin, chez les herbivores la plus grosse de toutes, et de beaucoup, qu'on nomme cœcum; il se termine par une sorte de doigt en impasse, faisant cul de sac, et appelé appendice cœcal ou vermiforme. C'est l'élément le plus énigmatique de tout l'intestin. Chez les carnassiers, exclusivement carnassiers, le gros intestin est relativement court et le cœcum est réduit à une toute petite boursoufflure du commencement du gros intestin, presque inappréciable et totalement dépourvue d'appendice. Chez l'homme, à la fois carnassier et herbivore, le gros intestin est relativement moyen, plus long proportionnellement que celui des carnassiers, et plus court que celui des herbivores; en outre, le cœcum est très apparent, ses dimensions sont variables; il a une longueur de 3 à 9 centimètres, et il possède un appendice bien conformé de 6 à 8 cent. de longueur. C'est même cet organe qui est le siège de l'une des maladies les plus à la mode maintenant, son nom l'indique, l'appendicite. En

dehors de ce cas pathologique, quel est le rôle de ce cæcum? Nul ne l'a encore dit, et la question reste à l'étude, comme tant d'autres dont on croit cependant tenir la solution.

Ce ne sont pas seulement les organes qui sont en rapport avec la fonction à laquelle ils sont attachés, mais c'est encore bien souvent leur produit, c'est-à-dire leur mode de fonctionnement. Par exemple, le cobaye, qui se nourrit volontiers de substances végétales et dans lesquelles il trouve beaucoup d'amidon, est pourvu de glandes salivaires qui sécrètent une salive très riche en ferments salivaires, et, par conséquent, très active dans son rôle de salive digestive. Celle du lapin, qui se nourrit de feuilles beaucoup plus pauvres en amidon, l'est beaucoup moins. Le chien digère difficilement les féculents parce que la puissance diastasique de sa salive est très faible. De même, enfin, le chat, qui est essentiellement carnassier et qui n'accepte domestiquement les pommes de terre qu'avec beaucoup de peine et pour les rejeter assez vite, ou en être incommodé, sécrète une salive dont l'action sur l'amidon est presque nulle.

Chez presque tous les oiseaux granivores la cavité de l'estomac dans laquelle les grains sont triturés, le gésier, est relativement petite. Le grain y arrive en petite quantité et au fur et à mesure des nécessités de la digestion. Il y vient d'une sorte de réservoir ou de magasin, le jabot, dans lequel l'oiseau l'accumule quand il le ramasse, et qui est placé sur le trajet de l'œsophage, bien au-dessus de l'estomac. Chez le plus grand nombre ce jabot, réduit au simple rôle d'un entrepôt, ne sécrète presque rien, et son système glandulaire est peu développé. Mais, chez quelques-uns, chez les pigeons par exemple, le fonctionnement du jabot change et son organisation aussi. L'animal régurgitera, pour le donner en pâture à ses petits, un liquide nourricier qu'il ne devra pas être obligé d'aller puiser bien loin. Il le trouvera dans le jabot, et c'est pour cela que le jabot, cette fois, sécrète un suc spécial qui remplira le but et qui sera fourni par des glandes, organes spéciaux, abondantes

et développées extraordinairement au moment de la nutrition des jeunes.

Chez les carnassiers les dents, aplaties suivant leur axe longitudinal, seront pointues à leur sommet et tranchantes par leurs bords; des dents coniques placées en avant de celles-ci se présenteront sous forme de crochets destinés à saisir la proie et à la retenir; les mâchoires agiront à la façon des lames de ciseaux, et leur mouvement vertical sera pour cela le plus puissant; il faut couper la chair, la hacher, et la dentition du carnassier est faite pour le lui permettre. Les rongeurs auront en avant de leurs mâchoires deux dents qui travailleront à la manière de gouges dont elles sont l'image, et leur mouvement sera accentué, d'avant en arrière, pour leur permettre d'entamer énergiquement les écorces et les bois. Les insectivores seront pourvus de molaires hérissées de pointes coniques pour briser facilement les élytres des animaux dont ils font leur proie. Les frugivores auront des molaires à tubercules leur facilitant leur action principale, écraser les fruits.

Quant aux animaux qui paissent l'herbe ou la broutent, ils sont armés à l'avant de leurs mâchoires d'une rangée de dents tranchantes par leur bord antérieur pour couper l'herbe, et à l'arrière de dents molaires établies sur un type tout particulier. Il y a dans toute dent ordinaire trois tissus dont deux, le cément et l'émail sont superposés suivant la racine et la couronne à un troisième qui forme la masse principale, c'est l'ivoire. Ces trois tissus sont de dureté très inégale. Or, chez les herbivores dont nous parlons ils sont enchevêtrés de manière à se retrouver dans toute la masse dentaire. Il en résulte que la surface de la molaire s'use inégalement, elle présente alors ce qu'on appelle des pics, des sommets, des puits, des vallées, et cette disposition, toute faite exprès, est la meilleure pour transformer la dent en une véritable meule qui écrase l'herbe, la moud, la triture au plus grand bénéfice de l'animal. Pour accentuer encore ce rôle la mâchoire exécute des mouvements latéraux, grâce à la disposition de son condyle articulaire.

Ce dernier est plus large que long pour les mouvements

latéraux de l'herbivore, il est plus long que large pour les mouvements antéro-postérieurs du rongeur, il est à peu près aussi long que large pour les mouvements verticaux des carnassiers, etc., et tous ces organes sont admirablement combinés pour la fonction qu'ils doivent accomplir. Dirait-on par hasard que c'est en rongeant que les castors et les rats ont allongé leurs condyles, et en ruminant que les bœufs ont élargi le leur? Mais pour ruminer et pour ronger il a bien fallu avoir, d'abord, les mâchoires *ad hoc!*

A des dents tranchantes correspondent des griffes qui arment des doigts nombreux, bien détachés, capables de la plus grande agilité; à des dents en meules correspondent des pieds solides, appuyés sur le sol par une large base, et aussi peu multipliés que possible, et ainsi de suite. La constatation de cette harmonie si parfaite a conduit à cette loi dont nous avons déjà parlé, la loi de corrélation des organes, celle qui a fait poser par Cuvier les principes mêmes de la Paléontologie. Ce n'est pas son moindre titre de gloire et tous les efforts, même les plus exaspérés, des évolutionnistes ne parviendront pas à le faire oublier.

Pour nous, cette loi a un autre et très grand avantage, c'est de démontrer de la façon la plus péremptoire possible que l'organe est fait pour la fonction. Nous ne disons pas que l'organe s'adapte à la fonction, car ce serait reconnaître implicitement une transformation possible, et c'est ce que nous nions très énergiquement; mais nous insistons sur ce que nous nous plaisons à répéter : « L'organe est fait pour la fonction » et ce n'est pas un changement dans la fonction qui peut amener un changement dans l'organe. Nous essaierions en vain de changer le régime d'un animal, nous lui donnerions en pure perte du carbone et de l'azote nous ne transformerions ni ses dents, ni son estomac, nous perdrions tout simplement l'organe et l'animal tout entier.

Nous dirons enfin que tout organe a un but que nous interprétons parfois faussement, parce que nous l'interprétons selon nos vues personnelles et selon notre propre conception. Quand nous ne pouvons pas parvenir à lui donner une signification satisfaisante, au lieu d'en affirmer

la dégénérescence ou toute autre qualité analogue que nous ne pouvons pas démontrer, il vaut bien mieux dire : « Je ne sais pas ». Aucune critique n'est possible envers celui qui avoue humblement ne pas savoir, on peut en formuler de trop graves à l'égard de celui qui prétend expliquer, quand même, ce qu'il ne comprend pas.

Nous estimons avoir donné assez d'exemples de toutes ces choses et nous jugeons inutile de les augmenter indéfiniment, nous ne prouverions rien de plus. Nous ferions l'histoire tout entière de tous les êtres vivants que nous n'aurions pas à modifier notre discussion ; nous ne pourrions que l'allonger. Nous préférons nous borner et chercher, ailleurs, la raison de cette théorie de l'évolutionnisme qui s'appuie sur l'impossibilité que nous avons suffisamment démontrée et qui se résume ainsi : la modification d'un organe provoquée par la modification d'une fonction, — l'être évoluant depuis l'origine, de manière à être obligé de perfectionner sans cesse ses moyens, c'est-à-dire ses organes, par rapport au perfectionnement qu'il opère de ses actions, c'est-à-dire de ses fonctions.

PRÉLIMINAIRES DE CONCLUSIONS

L'étude que nous venons de faire du sujet lui-même nous permettrait amplement de formuler nos conclusions, mais cela ne suffirait pas et, pour les justifier encore plus complètement, nous sommes bien forcés de les expliquer ; nous le ferons avec la brièveté, et surtout avec la réserve qu'un pareil sujet nous impose. Mais il faut, avant tout, être sincère et logique, et il faut savoir mettre impartialement les choses au point.

L'Evolutionnisme est une théorie toute faite de suppositions et de probabilités. Des quelques faits sur lesquels il essaye de s'appuyer les uns sont controuvés, les autres sont imaginaires, et ceux qui pourraient paraître les plus exacts sont contredits, ou même annulés, par les observa-

tions collatérales. Il n'est lui-même qu'une vaste hypothèse et, comme on l'a dit tout récemment avec juste raison, une parlote.

Mais l'hypothèse est intéressée, elle poursuit un but et l'Evolutionnisme est en somme un moyen de lutte, et un moyen particulier de la nouvelle lutte pour l'existence sociale.

Imaginé par les matérialistes, qui ont vu en lui le moyen d'accentuer les idées qui leur sont chères et de saper celles qu'ils considèrent comme des préjugés à détruire, on l'a fait s'infiltrer peu à peu parmi ce qu'on dit être les connaissances humaines, et il compte aujourd'hui des promoteurs et des partisans. Les uns, trompés par les apparences, sont de bonne foi, ne discutent pas, et admettent comme vérités acquises les suppositions qu'on leur suggère; ceux-là sont les naïfs, les illusionnés, à qui il ne faudrait que la bonne parole pour leur faire toucher du doigt la vérité. Quant aux autres, on y rencontre les plus ardents apôtres de la doctrine, qui se donnent pour mission de ramener le plus grand nombre à leur but, et ceux qu'on appelle aujourd'hui les arrivistes, ce sont les plus dangereux.

Poussés par le besoin de se créer une situation, obligés de jouer des coudes pour se frayer un passage à travers l'encombrement professionnel qui est partout, dévorés par l'ambition de places lucratives ou de hochets le plus souvent ridicules, on les voit s'escrimer de toutes leurs forces à plaire à ceux qui les distribuent, aux maîtres du jour (notons bien le moment où nous écrivons ceci: janvier 1902) et flatter, par tous les moyens possibles, les dispensateurs momentanés de tout ce qui leur est nécessaire. C'est à qui, parmi ceux-là, renchérira sur la doctrine et en criera le plus fort la valeur attribuée et le bien fondé prétendu. Les faits qui peuvent sembler favorables, ils les proclament à pleins poumons, quant aux autres, ils les taisent avec la plus grande prudence; ils évitent la discussion, ils parlent avec autorité et affirment, comme chose démontrée, ce qui n'est le plus souvent que le produit d'une imagination assoiffée d'un résultat.

Il arrive bien parfois que quelques-uns ne sont rien moins que convaincus, mais ils se déclarent quand même champions de l'évolutionnisme, leur qualificatif d'arrivistes en justifie le pourquoi. Nous pourrions à cet égard citer un jeune de cette catégorie, porteur d'un très grand nom scientifique, qui professe populairement l'évolutionnisme en cause. Un jour, il discutait, en particulier, sur le mimétisme et, poussé à bout par son interlocuteur, il s'écria : « Après tout, je n'y crois pas plus que vous, mais je suis obligé de l'enseigner ». Nous pourrions mettre des noms.

Tel est, en effet, le but de la doctrine de l'Evolutionnisme : parvenir au rang de doctrine officielle qui serait enseignée officiellement.

Elle commence à l'être par le fait et, sans qu'on y prenne garde, elle se glisse peu à peu dans les matières de l'instruction secondaire, sournoisement, en évitant de provoquer la discussion, ou en faisant des détours. Sous prétexte d'apprendre aux jeunes élèves les premiers éléments de la paléontologie, on leur inculque en réalité le transformisme, et surtout celui qui va à l'encontre de tous les autres enseignements. Dans les livres classiques, les plus élémentaires, on étale simplement l'évolutionnisme sans le discuter aucunement, afin de laisser entendre qu'il n'est pas discutable et qu'il faut le considérer comme vérité démontrée.

Le jour est peut-être plus proche qu'on ne croit où cette doctrine, d'hypothèses hasardées et d'observations mal interprétées, sera la base de l'éducation dans les collèges. Nous pourrions citer à cet égard l'opinion d'un ardent promoteur que nous ne désignerons pas autrement et qui, du haut de sa haute position sociale, a dit « il faut arriver à supprimer dans les lycées l'enseignement de la philosophie et le remplacer par l'exposé de la doctrine évolutionniste. »

La voilà dans toute sa franchise l'arme de la lutte. N'est-il pas temps, peut-être encore, de crier casse-cou à ceux-là dont elle pourra blesser les sentiments et les enseignements ? Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est contre la philo-

sophie religieuse que l'arme est dirigée. Elle n'est qu'un moyen, ajouté à tous les moyens de la lutte actuelle, pour détourner de cette philosophie les générations qui commencent.

Dans une belle préface, écrite pour un excellent livre de M. Hogan « les Etudes du Clergé », Monseigneur l'Archevêque d'Albi le fait pressentir avec la plus juste raison. « Qui peut dire, par exemple, écrit-il, l'influence qu'aura sur la philosophie religieuse l'introduction dans l'esprit humain d'une idée comme celle de l'évolution quelle que soit d'ailleurs la valeur qu'on lui accorde ? »

Quelle que soit sa valeur, comme le craint si justement Monseigneur d'Albi, le fait seul de son introduction dans l'éducation des jeunes sera funeste aux hommes de l'avenir, et sa valeur est cependant si peu de chose. Poussé jusque dans ses derniers retranchements, l'Evolutionnisme, obligé de reconnaître qu'aucune de ses hypothèses ne se réal e dans le présent, invoque le passé.

On lui objecte alors qu'Aristote a décrit des céphalopodes tels que nous les voyons aujourd'hui, qu'il a observé, dans les étangs de la Grèce, que les ligules sortaient du corps des tanches après les avoir fait périr, tout comme nous voyons aujourd'hui, dans les étangs de la France, la ligule sortir du corps de la tanche après l'avoir tuée. Il répond que plus de deux mille ans ne suffisent pas, qu'il en faut bien davantage.

On lui objecte encore que le blé des Pharaons, recueilli dans les tombeaux égyptiens et mis en germination, a donné un blé exactement semblable à celui dont nous faisons notre pain (1). Quelques variations dans la longueur et la grosseur de l'épi ne sauraient vraiment l'avoir modifié en tant que blé et l'homme de cette époque avait à sa disposition du blé pour lui et de l'avoine pour ses chevaux, le

(1) Il faut noter que cette observation est traitée de légende par ceux-là surtout qu'elle gêne et que quelques-uns lui refusent un caractère d'authenticité, oubliant que si l'authenticité était réclamée pour toutes les assertions de l'évolutionnisme, presque pas une ne resterait debout.

même blé que nous avons aujourd'hui pour nous, et la même avoine que nous donnons à nos bêtes.

On lui montre, d'autre part, que les Scarabées des Egyptiens, tout comme nos Scarabées actuels qui les ont prolongés, manquaient de ces tarses antérieurs que la doctrine nouvelle regarde comme des organes inutiles et gênants, ayant suivi la régression habituelle des appareils tombés en désuétude et disparus par voie de sélection, et on lui dit en conséquence que pendant cinq mille ans ces insectes sont demeurés les mêmes.

L'évolutionnisme prétend, à nouveau, que cinq mille ans ne comptent pas pour la transformation d'une espèce, et il invoque alors une durée telle que la discussion se déplace. Il devient ainsi une opinion qui ne peut être combattue que par la philosophie, et il soulève une de ces controverses dont Monseigneur d'Albi a dit encore « A l'Eglise seule appartient le droit de mettre fin à ces controverses qui intéressent la religion. »

Il est dit dans le livre que nous venons de citer « il faut aborder les objections d'ordre scientifique sur un terrain scientifique. » C'est ce que nous venons de faire. En considérant l'évolutionnisme comme hypothèse scientifique, c'est par les arguments les plus scientifiques que nous croyons avoir suffisamment démontré son peu de valeur, mais, en l'envisageant au point de vue doctrinal, notre rôle se termine, et c'est aux apologétistes chrétiens qu'il appartient de répondre. Qu'ils s'aident des conclusions scientifiques car, ainsi que l'exprime si bien M. Hogan « l'apologétiste chrétien doit connaître les relations de la science et de la foi... Moins que personne le futur défenseur de la foi chrétienne ne saurait se passer de la science... et surtout des sciences naturelles qu'on ne pourra désormais bannir de l'éducation, pas plus que de la vie... aussi devront-elles avoir leur place marquée dans toute éducation qui prépare au sacerdoce. »

Nous venons pour notre faible part de fournir quelques-unes des preuves qui nous ont paru les plus démonstratives et nous serions heureux qu'elles puissent être

utilisées ; c'est maintenant, en nous appuyant sur elles et sur ce que nous croyons être la vérité, que nous établirons nos conclusions.

CONCLUSION

Tous les faits exposés nous ont montré que l'organe est fait pour la fonction, et qu'en provoquant la modification d'une fonction, on ne parvient pas à transformer un organisme. L'organe, en tant qu'organe essentiel ou fondamental de l'espèce, naît ce qu'il est, et il reste ce qu'il est né.

L'évolutionnisme prétend le contraire. Pour essayer de le démontrer il a recours à une philosophie hypothétique, et il prétend expliquer le monde par une transformation lente des espèces, une évolution problématique qui, en outre, exigerait un nombre incalculable de siècles, c'est-à-dire par un ensemble de conceptions des plus invraisemblables et qui semblent contredites par tout ce que nous savons.

C'est ce qui pourra paraître à tous suffisant pour nous autoriser, forts de la preuve scientifique, mettant les choses au point, et parlant sans crainte, comme aussi sans aucune bravade, à répéter simplement :

« L'évolutionnisme est, avant tout, une arme habilement forgée par des esprits intéressés à l'hypothèse, finement affilée par les circonstances actuelles, et adroitement maniée par des arrivistes dont on peut se demander s'il ne faut pas dire ce que Paul Gervais disait en face de l'Eozoon « *Tas de farceurs !* »

A. L. DONNADIEU.



CHARLES CHESNELONG

Suite (1)

XXII

Dans cette atmosphère malsaine et chargée, la France jalonnait de tombeaux ses étapes. Berryer venait de mourir, Lamartine, à l'agonie, se relevait seulement pour quelques mois ; mais ceux-là représentaient le passé, et s'ils manquaient à la physionomie du pays, ils ne manquaient pas au régime.

Le régime en pleurait d'autres. Aux premiers jours d'octobre, un ami dévoué de l'Empereur, plus qu'un ami, un des bons génies de l'Empire — sans être un génie — « dernier héritier direct d'un grand homme (2) », — sans être un grand homme — le comte Walewski, était foudroyé par l'apoplexie. « Il était doux — écrit Doudan — bienveillant et ne donnait, dit-on, que de bons conseils (3). » Ces hommes-là qui n'abondent jamais, étaient très rares auprès de l'Empereur (4). Trois mois plus tard,

(1) Voir le numéro précédent.

(2) Doudan : *Lettres. A M. de la Rozière, du 5 octobre 1868*, « Chose singulière, ajoutait-il, on pense moins à sa grande origine depuis qu'il a été mêlé au second Empire. »

(3) Id. : *Ibid.* Doudan écrivait encore : « Il n'avait guère, je crois, abusé de sa faveur, il n'était ni avide, ni insolent et ne scandalisait point par une fortune déréglée. »

(4) Les plus intimes de l'Elysée ne supportaient pas le comte

c'était M. de Moustiers que la mort saisissait, le troisième ministre des affaires étrangères que Napoléon III tuait sous lui, disait-on (1), et il se peut que le mot fût absolument exact. Dur, essoufflant, surtout déprimant, était le rôle du ministre des rapports extérieurs de ce souverain qui, débordant ses frontières, s'occupait de faire le bonheur de tous les peuples en caressant ses illusions et ses moustaches ; de ce démocrate très autocrate, gonflé d'idées fausses, d'intentions généreuses, de prétentions internationales, dont les forces se dépensaient à affranchir l'Italie, à intervenir au Mexique, à unifier l'Allemagne... et qui, par dessus la tête de ses ministres, pour l'amour de l'art, semblait-il, conspirait..., conspirait..., conspirait (2). M. de Moustiers avait fait des fautes, mais rendu des services ; on lui reprochait ses politiques successives, la vérité est, qu'embarrassé dans les fils tendus par le maître, il était bien forcé de faire de l'opportunisme. Il mourait d'ailleurs à un bien mauvais moment, lui, le pacificateur très avisé de l'affaire du Luxembourg, et quand *on n'avait plus d'hommes de rechange*, comme disait le Prince Napoléon. On n'avait pas non plus de jurisconsulte de rechange, j'entends d'homme à tout faire et à tout justifier juridiquement, capable de fournir un texte de loi pour toutes les occurrences, de l'interpréter et de l'imposer avec un savoir-faire solennel et décisif ; on n'en avait pas, dis-je, lorsque, toujours à l'entrée de 69 — le 2 mars — disparaissait M. Troplong, le tuteur du régime.

L'Empire se dissolvait en ces hommes qui l'avaient aimé, représenté ou fait ; mais un bien autre malheur allait

Walewski, trop peu courtisan envers le maître et envers eux. Mérimée le crible d'ironies et ne tarit pas sur sa médiocrité. Médiocre sans doute, ce n'était point un grand ministre ; mais Mérimée ne s'acharnait pas ainsi contre d'autres médiocrités plus complètes, moins honnêtes et moins dignes.

(1) MM. Thouvenel, Walewski et de Moustiers.

(2) L'Italie, qui connaissait bien avant nous Napoléon III, et d'ailleurs si compétente en la matière, ne s'y trompa jamais. On prête à Crispi ce mot : « Il n'y a eu en ce siècle que trois conspirateurs dignes de ce nom : Mazzini, Napoléon III et moi. »

l'atteindre, et surtout menaçait la France : le maréchal Niel ne devait pas voir la fin de cette année commencée. ... « Le temps est noir comme de l'encre », écrivait Doudan, en achevant 68, et s'il avait su que Niel même allait nous être enlevé, combien plus il eût ajouté : « Quand le temps est gros, l'équipage mal recruté, le commandement peu éclairé, les officiers du bord mal choisis, on peut craindre qu'il arrive quelque chose au bâtiment (1) ».

Pauvre bâtiment, dont il faut dire encore que le capitaine — ce capitaine qui regarde un peu trop les étoiles — est malade ! Voilà trois ans qu'à certains intervalles le bruit se répand que son état est grave et en tout cas très douloureux ; voilà de nombreuses années qu'il se rend à Vichy, dont il ressent quelques bons effets et achève la fortune... La tempête gonfle les voiles du vaisseau qu'il commande juste à l'heure où survient pour lui comme un suprême besoin de repos.

Ah ! le repos !... c'est bien fini. Cependant une sorte d'accalmie paraît se produire ; un peu de silence se fait après les débordements de l'automne. D'autre part, il n'y a pas de session complémentaire, le budget a été voté en son temps, aucune question pressante n'oblige à rappeler les Chambres, et c'est le 18 janvier seulement qu'elles se réunissent, ternes d'ailleurs, inféconds comme en toute dernière session d'une législature, hypnotisées par la préoccupation de l'élection prochaine : Mourir avec grâce, héroïsme ou dignité leur importe peu, il s'agit de revivre.

Il faut pourtant rendre cette justice au Corps législatif expirant de 69, qu'il vota le budget de 70, sa principale et presque son unique affaire, sans le sabrer, sans le mettre au pillage pour se refaire une popularité de circonstance, sans désorganiser les services par des votes incompris, sans modifier les lois sous forme d'amendements budgé-

(1) *Lettres. A M. Charles Havard* (22 sept. 1868) : La pensée se complétait ainsi : « Je pense toujours depuis quelque temps au naufrage célèbre de la *Méduse*, que commandait un M. de Chamarens, homme de bonne famille, mais qui ne savait pas très bien ce que c'était qu'un gouvernail, une vergue, une voile... »

taires. Au reste, il y avait là des gardes qui veillaient et Chesnelong était une de ces sentinelles qui eussent au besoin croisé la baïonnette.

Parti d'Orthez le 15 janvier pour s'installer à loisir, reprendre langue et se préserver de la fièvre d'arrivée, il se sent calme et guéri, plein du désir de travailler, mais ayant appris la prudence. On songe à lui tout de suite pour la Commission du budget, il veut bien ; et même il débute dans son bureau par un discours très important après lequel il est nommé, à l'unanimité moins deux voix, contre quatre concurrents qui brigaient le poste. « J'ai eu un franc succès », écrit-il gaiement en sortant de là, et il ajoute : « J'ai tenu à entrer au budget pour me retremper dans des discussions de Commissions, me réexercer à la parole spontanée, m'effacer dans cette session pour la discussion publique sans déserter le travail, et attendre ainsi pour *renouveler mes débuts de tribune*, une Chambre nouvelle, un affermissement moins récent, un effacement plus complet de mes cruelles impressions. Tout cela, sauf l'imprévu et sauf aussi le devoir (1) ». Programme qu'il suit de point en point. La tribune exceptée, il se met à l'œuvre *comme devant*, ce qui veut dire qu'il fait la très grosse et la très grande partie de la besogne de la Commission, et qu'il prend une part active à tout ce qu'on appelle le travail intérieur de la Chambre. Amis et adversaires en sont également étonnés.

Chemin faisant, un sérieux incident se produit sous la forme d'un conflit entre la ville de Paris et le Crédit foncier. On découvre là, dans les actes et la gestion de la ville, dans ses rapports avec l'établissement financier, de vrais tripotages, de manifestes irrégularités. La Commission s'en émeut, sur quoi le Gouvernement, prenant fait et cause pour la ville — Haussmann règne — entend faire sanctionner par un article de loi, les pratiques blâmées. C'est très grave et cela devient très chaud. Bien que la responsabilité ministérielle n'existe pas encore, comme elle

(1) *Lettre du 31 janvier 1868.*

est dans l'air, comme on y marche à petits pas, elle s'impose dans la pratique à ceux qui lui résistent le plus en théorie, tel le ministère d'alors qui, pour ce vote, pose la question de cabinet. Plus était grande l'anomalie, plus l'importance qu'ajoutait le Gouvernement à l'adhésion qu'il réclamait était mise en lumière.

Le Gouvernement donc circonvient sa majorité, la travaille, la groupe ; il fait donner la chasse à Chesnelong par un grand nombre de ses collègues, mais vainement, « l'irrégularité est flagrante — répond notre homme — je ne peux pas ». Il faut alors faire jouer les grandes eaux. Le matin du vote, un familier de l'empereur, sénateur du reste, M. Conti, vient le prier au nom de Sa Majesté et confidentiellement, de voter le premier article de la loi, celui qui importe. « Je me retranchai respectueusement derrière mon devoir — écrit Chesnelong confidentiellement aussi (1) — et trois heures après je votai contre l'article. »

Il fut donc du nombre des 69, mot qui, à la suite de ce scrutin, désigna les opposants jusqu'au bout, et il en fut non sans quelque mérite : il lui coûta de refuser à l'Empereur malade, attristé, déclinant, la seule chose qu'il lui demandât. Nos politiciens trouveraient aujourd'hui que c'était aussi très mal amorcer, du côté du pouvoir, une prochaine candidature, déjà compromise chez l'électeur par l'attitude du candidat dans et pour la loi militaire ; mais tout dépend du point de vue et cette considération ne pesa pas dans la balance.

La session s'achevait peu après. Aussitôt — le 27 avril — un décret convoquait les électeurs pour le 23 et le 24 mai.

Le moment n'était pas mal choisi. Il y avait apaisement dans les opérations du jacobinisme à l'intérieur ; apaisement dans les menaces de l'extérieur : « Je ne crois pas l'avenir si noir... Je ne crois pas à la guerre... elle n'est pas possible (2) », écrivait Mérimée ; et son impériale amie accep-

(1) *Lettre du 17 mars 1869.*
(2) Voyez correspondance avec Panizzi. *Lettre du 23 mars 1869.*

tait, alors même (1), d'aller — à défaut de l'Empereur que sa santé retenait au rivage — présider l'ouverture du canal de Suez.

Sans doute tout va recommencer avec les élections en fait d'opérations, trames et réunions jacobines; mais si ce mouvement électoral se fût greffé sur la surexcitation de l'automne précédent, c'eût été l'émeute ou la révolution. Très heureusement au contraire le diapason a baissé depuis le procès Baudin, et les réunions de 69, bien qu'électorales, atteignent à peine ou n'atteignent pas, le degré de fureur et de démence des réunions, dites *littéraires*, de 68. « La rouge » est bien là agitant ses couleurs devant le suffrage universel qui n'aime que les teintes vives; et docile, faisant fi des nuances atténuées, ledit suffrage oppose tout de suite Gambetta à Carnot, dont le drapeau paraît bien délavé depuis 1848 qu'il représente; il oppose Jules Ferry à Guéroult, Jules Ferry qui s'assagira un jour — relativement — mais qui, pour l'heure, en est à ce qu'il appellera plus tard « les utopies de sa jeunesse (2) »: la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la destruction des armées permanentes, la décentralisation absolue, etc., etc. (3). Et de même on entend substituer à Jules Favre «aristocrate» Rochefort, le héros de l'année, dont la naissance donne un arrière-goût délicieux à ses débordements révolutionnaires (4). Jules Favre, il faut le dire, a deux fois mérité l'épithète qu'on lui inflige, partant sa déchéance, confesser sa croyance en Dieu, c'est faire acte d'aristocrate, et l'on

(1) Le 7 mai 1869, Mérimée écrit à Panizzi : « L'impératrice va faire un voyage en Egypte pour assister à l'ouverture du canal de Suez. Elle m'a proposé de l'accompagner, ce que j'ai dû refuser à mon grand regret. Je suis beaucoup trop invalide... » Et le 26 du même mois il écrit encore à l'*Autre Inconnue* : « Notre belle souveraine m'avait offert de me mener voir l'ouverture du canal de Suez. J'ai eu le courage de refuser. »

(2) Au Sénat. Séance du 24 novembre 1891.

(3) La circulaire de Jules Ferry aux électeurs de la sixième circonscription de Paris en 1869 contenait tout cela formellement et explicitement.

(4) On sait que Rochefort appartient à la très ancienne famille des Rochefort-Luçay.

se souvient de son discours à l'Académie... Or il vient d'être mis en demeure de le désavouer et de l'expier; à Lyon d'abord et puis à Paris, on lui a demandé une profession d'athéisme, et il a répondu en s'inclinant de nouveau devant « le Dieu qui, par la raison, se révèle à la conscience ». Je crois que six mois plus tôt on lui eût lancé des pavés à la tête; mais s'il n'est pas assommé — il en fut assez près à Lyon — il est excommunié.

On en est là; depuis plus d'un mois, la préparation électorale se fait dans cet esprit et dans ce sens, lorsqu'aux premiers jours du moi de mai, Chesnelong, jusque-là prisonnier du budget, regagne Orthez. Certes, le gouvernement joue de toutes ses pièces en faveur des siens, mais ses plus grands efforts sont dirigés contre l'opposition modérée qu'il redoute beaucoup plus que le radicalisme violent. Il devient ainsi quelque peu complice de ceux qui vont être ses plus dangereux ennemis et ne saurait se dire tout à fait étranger aux succès des Gambetta, des Ferry, etc., etc. Doudan écrivait après l'élection : « Le gouvernement a voulu qu'il n'y eût plus d'opposition modérée dans la Chambre. Il a traqué comme des bêtes fauves des gens éclairés qui ne songent qu'à des réformes, et il a, ou protégé sous main, ou même ouvertement appuyé les hommes qui veulent renverser l'édifice, et sans doute tout édifice, quand il a eu le choix de ces deux classes de candidats. Le voilà selon ses vœux... avec un troupeau docile et, à l'entour, une douzaine de loups qui aiguisent leurs dents. Je sais bien qu'il compte montrer ces loups comme un épouvantail à ses sujets afin de redoubler la docilité par la crainte; mais j'ai toujours remarqué que ceux qui passent leur vie à montrer des lions et des tigres et des chacals finissent tragiquement et sont définitivement domptés par les chacals, les tigres et les lions (1). »

Il faut faire ici la part des exagérations de la lutte et de la vivacité des premières impressions, « les gens traqués comme des bêtes fauves » trouveraient aujourd'hui bénins

(1) DOUDAN : *Lettres. A Mme Donné* (31 mai 1869).

et courtois les chasseurs d'alors; mais à part cela le fond est vrai. Le ministère préférait Gambetta à Carnot ou à Jules Favre, il le préférait surtout à MM. Decazes, de Falloux, Allou, Laboulaye, etc., etc., ces deux derniers n'ayant cependant aucune compromission avec « les anciens partis » suivant le mot officiel et pouvant réellement être nommés « des gens éclairés qui ne songent qu'à des réformes ». Ce fut une terrible erreur. C'en fut une autre de croire que la vue des loups et la peur de leurs hurlements rendraient le peuple sage. Les Chinois de jadis se figuraient aussi effrayer l'ennemi avec des dragons et se trompaient; mais du moins les dragons ne pouvaient pas les manger eux-mêmes, comme les loups de 69 leurs dompteurs.

Ces réflexions découlent de ce qui précède, mais nous n'avons pas à nous y arrêter. Ce qu'il faut ici retenir et avoir devant les yeux, c'est la situation électorale, l'air ambiant, le terrain sur lequel Chesnelong va se trouver avec tout le monde, malgré les différences de zones et de terroirs.

XXIII

Les députés restés à leur poste jusqu'à la fin n'eurent que vingt jours pour préparer une élection que leurs compétiteurs trituraient déjà depuis plus d'un mois.

Mais, dira-t-on, le gouvernement travaillait pour ses candidats, et à ce titre Chesnelong, s'il était lui-même empêché..... Attendez un peu. Chesnelong n'était pas un candidat officiel comme un autre, et l'originalité de sa première candidature fut presque égalée par l'originalité différente de la seconde.

La situation est celle-ci : D'une part le gouvernement qui veut à tout prix patronner cette candidature inévitable et ne pas livrer à l'opposition le candidat. D'autre part Chesnelong qui, au demeurant, a les mêmes motifs que la

première fois de consentir au patronage officiel, mais qui néanmoins entend le réduire à sa plus simple expression. On veut tellement ne pas le lâcher qu'il peut faire la loi, et il la fait. Il accepte l'aide de l'administration à condition qu'elle ne l'aidera pas, que son concours se bornera à ne pas le combattre et qu'il mènera, lui Chesnelong, son élection comme il l'entendra. Et d'abord — ceci est stipulé — aucun fonctionnaire ne sera déplacé ou inquiété à cause de lui; aucun électeur ne sera *travaillé* par l'administration, aucune promesse ne sera faite, aucune menace non plus: on saura seulement que le gouvernement ne lui oppose personne et lui reste favorable. Et ce n'est pas là un vain compromis, notre ami veille à l'exécution des conditions posées, il exige même qu'on les dépasse. Un certain nombre de maires et de fonctionnaires combattent librement, ouvertement la candidature de Chesnelong, et, comme dit le peuple, « on ne leur fait point de peine »; mais il y a plus, un fonctionnaire de cette idéale circonscription ayant poussé « la liberté » jusqu'à faire notoirement partie d'un comité électoral notoirement républicain, le préfet se dispose naturellement à le mettre à pied; Chesnelong l'apprend, il accourt et, couvrant de son manteau le délinquant lui conserve sa place... (1). Si loin que fussent encore des préfets jacobins, les préfets de l'Empire, ceux qui les ont vus à l'œuvre — surtout en 1869 — m'accorderont bien que j'avais le droit de parler d'originalité quant à cette élection.

Mais si cette originalité maintient la situation de Chesnelong telle qu'il l'a établie la première fois, c'est-à-dire assure son indépendance et ne l'oblige, lui candidat agréé et député bien accueilli, qu'à des rapports courtois avec l'empire et son chef, elle ne rend pas, pour le présent, son élection plus facile.

On n'en est plus du tout à l'état politique et électoral de 1865, l'opposition, toutes les oppositions, mais surtout le parti républicain, ont fait des pas de géant pendant ces

(1) *Papiers intimes.*

quatre années ; Chesnelong d'ailleurs n'a plus le prestige de l'homme nouveau, vierge encore de toute politique, sur lequel chaque parti fonde quelque espérance, de l'homme du cru qui se révèle et que tout le monde veut avoir inventé ; il est entré dans le domaine public, il y a fait sa place, on l'estime, on l'admire, mais on le jalouse ; il porte enfin tout le poids de son action parlementaire, le poids de sa parole et de ses votes.

A vous et à moi, lecteur, il ne semble pas que ce poids soit très lourd, et vraiment il ne l'est ni pour sa conscience, ni pour sa mémoire ; mais le parti républicain — disons démagogique — qui grossit de jour en jour, mais les protestants nombreux dans la circonscription ; mais les bonapartistes aigus, les doctrinaires du pouvoir absolu, les hommes de la *Rue de l'Arcade*, jugent de toutes choses à leur point de vue qui n'est pas le nôtre. Ils ont été tous fortement « travaillés », vigoureusement « chauffés » durant la dernière session, on a exploité contre lui :

1° Son attitude militante dans les questions religieuses.

2° Sa participation active à la loi militaire.

3° Ses responsabilités budgétaires comme membre toujours agissant des commissions successives.

Dans les populations agricoles l'argument militaire est terrible et l'argument financier aussi. Un homme qui a voulu augmenter la durée du service !... grossir les effectifs !... supprimer les remplaçants !... Un homme qui est pour la guerre, puisqu'il soutient l'armée ; et qui a augmenté les impôts, puisqu'il a *fait* le budget !...

Dans les masses ouvrières pénétrées par l'Internationale qui compte, en 1869, plus de deux cent mille membres français (1), et dont nous avons vu le dernier programme, il est signalé comme défenseur des *religions* et de la plus intégrale de toutes, comme partisan des *armées permanentes* et de leur accroissement, comme soutien des *gouvernements*, de leur corruption, de leur tyrannie, de leur fisca-

(1) C'est le chiffre donné en 1869 au conseil général de l'Internationale à Londres, par le recensement nouvellement fait en France. Recensement de la société elle-même, avec listes.

lité, comme fauteur et souteneur de la *propriété personnelle* dont le prochain congrès va, dans trois mois, décréter la déchéance (1).

Chez les protestants, et aussi chez les révolutionnaires, il est surtout l'homme des expéditions de Rome, du Pape et des curés, le Français *obéissant à un souverain étranger* et drainant pour lui les ressources du pays.

Tout cela est banal, mais la banalité réussit. C'était d'ailleurs un peu moins usé en 1869, bien que ce ne fût pas déjà nouveau. Ce qui était nouveau, ce qui s'était modifié dans la guerre autour des urnes, c'était plutôt la tactique; on employait plus savamment le mensonge, la calomnie et autres armes reçues; l'aurore du beau jour dont nous voyons le plein épanouissement ouvrait de ses doigts de roses les portes du ciel électoral. Mais Chesnelong, dont la première élection avait été *particulière* (2), ne s'était vraiment trouvé en présence du suffrage universel qu'en 1848, lorsque naissant et en tout cas très jeune, il se montrait plus étourdi que perfide. Sous l'Empire, aux deux précédentes élections générales (3), le suffrage était ligoté et tenu en bride. De là le douloureux étonnement de notre ami quand il se trouve en présence des ravages faits dans les esprits par les menées de l'opposition, et qu'il constate que son compétiteur, jadis conservateur et homme d'ordre, non content de pactiser avec les révolutionnaires, emploie

(1) Le congrès international de 1869 se tient à Bâle et s'ouvre le 6 septembre, il prône et théorise la propriété collective et proclame l'abolition de la propriété individuelle, « la propriété foncière est abolie, le sol appartient à la collectivité : il est inaliénable ». A cet article voté sous la double influence de Liebknecht, le député allemand, et de Bakouine, le meneur principal, Bakouine ajoute : « Je vote pour la collectivité du sol en particulier, et en général de toute la richesse sociale dans le sens de la liquidation sociale... Je demande la destruction de tous les Etats *nationaux* et *territoriaux*, et, sur leurs ruines, la fondation de l'Etat international des travailleurs. » Le 14 septembre, une semaine après, Victor Hugo présidait à Lauzanne le *Congrès de la paix* et y célébrait « l'embrassement de la *République* et du *socialisme* ».

(2) On se souvient qu'en 1865 il ne s'agissait que d'une élection partielle.

(3) En 1857 et 1863.

leurs moyens... Mais il ne s'agit pas de s'abandonner aux impressions amères, alors surtout qu'on a neutralisé l'action gouvernementale et qu'on n'a pas trois semaines devant soi. Il a donc lancé de tous côtés son programme, il se lance lui-même, et l'on va voir dans quelle mesure.

Quant au programme, il tient tout entier dans ces deux mots par lesquels commence, du reste, le manifeste électoral de Chesnelong : *Ni réaction, ni révolution;* ou encore dans ces deux autres mots par lesquels notre candidat se caractérise : *conservateur libéral.* Et d'abord Chesnelong revendique en beaux termes son indépendance : « Je l'ai dit à la tribune, je le répète ici : *La conscience d'un honnête homme ne relève que de Dieu et d'elle-même, elle ne se livre à personne...* » ; il revendique de même la responsabilité de tous ses actes et ne désavoue aucun de ses votes, comme aucune de ses paroles. Il veut *la liberté de conscience*, celle « de tous les cultes », le respect de « toutes les institutions religieuses » ; il veut cela « comme un droit pour les citoyens, comme une garantie pour la société », et il ajoute : « Je m'honore d'avoir défendu dans le pouvoir temporel de la papauté la condition nécessaire de la liberté des consciences catholiques... *Je resterai toujours dévoué à cette grande cause* qui se confond pour moi avec celles de notre civilisation chrétienne et de notre honneur national. »

Ce n'est assurément ni reculer devant l'ennemi, ni mettre son drapeau dans sa poche. Même attitude sur les autres points. Le député sortant se glorifie d'avoir fait ce qu'il a fait pour *la loi militaire* (1) ; il eût voulu faire davantage pour que la France puisse rester « en situation de se faire *respecter par tout le monde* », pour « *la consolidation de la paix* » et pour maintenir « à notre pays l'ascendant dont il eut le privilège ».

La question du budget était plus simple encore, je veux

(1) « Je me serais gardé, écrivit-il, de me retrancher derrière les circonstances atténuantes pour un vote que le patriotisme m'avait commandé. Loin d'en atténuer la responsabilité, j'en revendiquais l'honneur. » (*Papiers intimes.*)



dire qu'elle exigeait moins de crânerie en face de l'électeur, Chesnelong ayant toujours de toutes ses forces, de tous ses calculs et de toute sa voix, poussé, — sauf en ce qui concernait la défense nationale et la liberté religieuse, — à la diminution des dépenses, à l'amortissement de la dette, à l'équilibre financier et même aux excédents.

Cette profession de foi est tellement sincère, et elle l'est avec tant d'évidence que son effet est excellent ; mais Chesnelong la développe et la fait vibrer pendant vingt jours en quarante lieux différents, et en bien plus de discours, puisqu'il en prononce quelquefois dans une journée jusqu'à quinze !

Mais il faut laisser la parole aux témoignages précis. Voici ce que Chesnelong écrit à un ami le 12 mai :

« ... Le temps me manque et je mène depuis quinze jours la vie la plus fièvreuse, la plus agitée que vous puissiez imaginer. Je dois soutenir une lutte acharnée : mon adversaire, jusqu'ici homme d'opposition modérée, se place cette fois sur le terrain le plus radical ; il est soutenu par les passions protestantes, par les instincts révolutionnaires, auxquels se joignent quelques rancunes personnelles et quelques oppositions de parti pris. Je suis attaqué chaque matin avec une déloyauté incroyable par la presse opposante ; mais je me suis fait une cuirasse de dédain et je marche droit. Je suis soutenu du reste par les amitiés les plus honorables et les meilleures, et vraiment je compte sur le succès. Je ne redoute sérieusement qu'une chose, c'est l'impression qu'on produit sur nos paysans par la fantasmagorie des promesses de réductions d'impôts et de réductions d'armée. Tout le reste ne serait rien... Je suis au régime d'un parcours de *cent kilomètres* et de *dix à quinze discours par jour*. Ma santé n'en est pas moins excellente ; mon larynx seul s'éraille et parfois se brise. J'ai eu, soit à Orthez, soit à Oloron, soit sur d'autres points, des réunions de *cinq cents* à *huit cents* personnes, et je me suis livré bride abattue à toute ma fougue d'improvisation non seulement sans dommage, mais, si j'en juge par la satisfaction de mes amis et l'étonnement de mes adver-

saires, avec un réel profit... Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai abaissé mon drapeau sur aucun point, que je me suis donné pour ce que je crois être : catholique très carré, conservateur très résolu, libéral convaincu, mais prudent. Et je crois maintenant ma situation électorale excellente, sauf les surprises de la lutte et les courants de la dernière heure. »

Au début, la famille s'était un peu effrayée de cette *furia* à laquelle se livrait son chef par un sentiment qu'il exprimait ainsi : « S'il ne s'était agi que de moi, je n'aurais pas défendu, comme je viens de le faire, ma situation politique ; je me suis cru en présence d'un devoir social, d'une question d'honneur et de conscience (1) ». Je lis dans une lettre d'un de ses enfants, datée du 4 mai 1869 : « Nous sommes en pleine bataille électorale. Dès son arrivée, mon père a commencé sa campagne, dans des conditions d'activité telles que nous frémissions pour sa santé et que nous frémirions encore si nous ne le voyions surnager vigoureux après ces rudes assauts. Trois réunions à Orthez auxquelles il a convoqué amis et adversaires. Les amis se sont rendus au nombre de quinze cents, quelques adversaires sont venus, on l'a interpellé, il a écrasé l'interpellation... et alors les cris de vive Chesnelong!... sont partis de toute part : il *les* électrise. »

On frémissait, mais on était si heureux de voir qu'en moins d'un an il en était là ! On était fier aussi, et il y avait lieu de l'être... En fin de compte, ni les surprises, ni les courants redoutés ne vinrent arrêter ce vaillant, reconquérant à la pointe de l'épée sa circonscription. Où sont-ils, hélas! les hommes d'ordre et de foi qui comprennent ainsi le devoir social?

Trois jours après l'élection, le 29 mai, Charles Chesnelong rend compte à un autre ami de la bataille et de la victoire, car il a obtenu 17.500 voix, contre 12.000.

« Je vous dois quelques détails, je viens vous les donner. Dans ma ville d'Orthez, malgré une opposition protestante

(1) *Lettre à une vieille Amie*, du 28 mai 1869.

qui s'est déchaînée avec un acharnement incroyable, j'ai obtenu 1.345 voix contre 319, et le lendemain de l'élection les Orthéziens m'ont fait une véritable ovation, j'en ai été profondément touché. Dans tous les autres grands centres de mon arrondissement, j'ai obtenu le même succès. A l'encontre de ce qui se passe ailleurs, les campagnes se sont détachées, sur quelques points surtout. Pauvre suffrage universel! comme on le travaille !... Des curés, lui disait-on, me soutenaient parce que je leur avais promis le rétablissement de la dîme ou 400 francs d'augmentation de traitement, tandis qu'on aurait avec mon concurrent un idéal de gouvernement sans impôts, *sans soldats*, sans dîmes naturellement. En plus, j'étais un père de famille besogneux et je cherchais une position rétribuée, tandis que mon adversaire possédait des millions... Ces inepties et ces calomnies avaient fait leur chemin à l'aide d'une vaste organisation d'agents soudoyés et de la non intervention de l'administration. Mais j'avais partout des amis solides et je puis dire que toutes les influences honorables m'étaient acquises, en regard desquelles les hanteurs de cafés et de cabarets formaient une triste armée pour M. La Caze : honorable lui-même, il en eût vraiment mérité une autre. Elle rachetait, il est vrai, en audace ce qui lui manquait en autorité morale, et pendant que je siégeais au corps législatif, M. La Caze n'avait pas passé un seul jour sans visiter quelques communes de ma circonscription... C'est en face de cela que je me suis trouvé avec vingt jours devant moi pour organiser la lutte, mes amis s'étant endormis dans une fausse sécurité. Permettez-moi de me rendre cette justice que j'y ai mis de la vigueur et du calme. En ces vingt jours, j'ai tenu quatre-vingt-dix réunions, parmi lesquelles quinze de 400 à 800 personnes, et c'est ce qui m'a sauvé. J'ai défendu mes idées sans une concession de principe, un désavœu de mes actes, un abaissement quelconque de mon drapeau et de ma dignité, affirmant mes convictions catholiques devant les auditoires protestants, revendiquant hautement ma part de responsabilité dans la loi militaire, devant des foules de paysans

pour qui cette loi était l'arme de guerre contre ma candidature. Et malgré tout, je n'ai jamais remué la fibre chrétienne ou la fibre nationale de nos populations sans provoquer des applaudissements enthousiastes. Après mon passage, on les reprenait en sous-œuvre, on ressaisissait dans l'ombre ce que j'avais conquis en plein soleil... Il n'importe, il me reste de cette lutte un double orgueil, celui d'avoir été toujours sincère, de n'avoir fait entendre que des paroles de vérité et de bon sens; et celui de n'avoir répondu au dénigrement que par le respect de moi-même et d'autrui... Après tout, je n'ai été fortement entamé que dans deux cantons où je n'avais guère de racines et où les influences de cabarets étaient plus grandes. Voilà la vérité sur cette lutte qui comptera dans ma vie et qui, si elle ne m'a procuré qu'une satisfaction modérée, ne me laisse du moins aucun regret... »

Ces lettres se complètent plus qu'elles ne se répètent et c'est pour cela que j'ai cru devoir les citer presque dans leur entier; elles photographient et deviennent même un peu le cinématographe de cette élection, dont l'intérêt est certainement spécial et personnel; mais la physionomie générale, sauf un seul point. — Nous avons eu beau marcher et faire même beaucoup de chemin, on est toujours tenté de se dire : Plus çà recommence, plus c'est la même chose.

XXIV

Le gouvernement avait eu une belle peur; mais tout est bien qui finit bien; quand les dépouillements de scrutins (1) permirent à ce *pasteur des peuples*, comme eût dit le vieil Homère, de constater que son troupeau, sa majorité si docile, si fidèle aux gras pâturages et si vite rassemblée par ses gardiens lui restait, il eut — j'entends le grand berger — une de ses dernières joies.

(1) Les scrutins de ballottage se terminèrent le 7 juin.

En fait, le ministère put se rendre la justice qu'il avait bien travaillé et vraiment tiré de la candidature officielle tout ce qu'elle pouvait produire — Orthez excepté puisqu'elle n'y fonctionna pas. — Il avait tué sous lui MM. Decazes, Bocher, de Broglie, Chabaud-Latour, de Falloux, Passy, Léon Say, de Larcy, Allou, Hervé, Prévost-Paradol, Pouyer-Quertier, Laboulaye, de Rémusat, Lambrecht, d'Audiffret-Pasquier, Cochin (1), etc. Il eut même un moment l'espoir d'avoir écrasé Thiers et Jules Favre, mais il les vit renaître au scrutin de ballottage. Il avait étouffé enfin Rochefort devenu l'ennemi personnel de la dynastie, un loup dangereux qu'il redoutait un peu moins que certaines brebis, mais qu'il redoutait quand même, et pour cause.

Tous ces massacres le consolaient largement des succès d'un Daru, d'un Barante ou d'un Keller. Et quant aux autres loups : Gambetta, Ferry, Bancel, Raspail, voire Garnier-Pagès, Pelletan, etc. (2). Eh bien, on ferait entendre leurs hurlements, on montrerait leurs dents aiguisées aux bourgeois tentés de révolte.

La joie cependant n'était pas sans mélange. Cette période électorale si houleuse, si menaçante au début avait soulevé toutes les poussières, et l'air demeurait comme chargé de microbes, d'idées en suspension, de mots flottants dont il fallait craindre la culture et la diffusion. Et après tout les échecs des candidats de l'opposition n'avaient pas toute la signification qu'aurait voulu leur donner le ministère, qui le savait mieux que lui ?... Fruits de ses efforts

(1) Le grand moyen employé contre la candidature de M. Cochin qui se révélait avec les richesses sans pareilles de sa nature d'élite, fut de lui opposer — parce que catholique avant tout — le syllabus. Il fut cloué au mur par ce document pontifical faussement interprété.

(2) Il conviendrait de joindre ici le nom d'Ernest Picard, élu dans les mêmes conditions que Garnier-Pagès ou Pelletan et très combattu par le gouvernement qui lui eût préféré certains tigres ; mais il n'y a pas moyen de nommer parmi les loups cet homme d'esprit joyeux et alerte, mordant d'ailleurs, c'est certain, mais nullement dévorant. Pour lui faire place ici, il faudrait agrandir la ménagerie et donner au moins une cage aux ouistitis.



et de sa tactique, ils n'empêchaient pas l'opposition d'avoir, en fait, gagné depuis 1863, un million cinq cent mille voix.

En plus, Paris, secoué de fond en comble par ces élections, n'avait pas été maître de lui lorsque le scrutin de ballottage était venu confirmer la défaite de Raspail (1) et de Rochefort, il s'était soulevé pendant cinq journées successives, assaisonnant les strophes de la *Marseillaise* ou les couplets contre *Badinguet* (2) des cris de *Vive la République* (3).

Or ces commencements ou tentatives d'émeute n'étaient pas apaisées que l'émeute véritable éclatait à Saint-

(1) Raspail fut élu à Lyon, mais il échoua à Paris bien qu'il y obtînt à peu près quinze mille voix. Rochefort en eut quatorze mille, d'Alton-Shée, l'ennemi particulier de Dieu, le révolutionnaire à froid, un peu moins.

(2) Il nous semble que même aujourd'hui personne n'ignore cet étrange sobriquet donné par l'opposition de la rue, à Napoléon III et à sa famille.

(3) Il n'y eut pas que des chants et des cris. Le 7 juin, jour du dépouillement du scrutin de ballottage, les rassemblements de rive droite et de rive gauche se rencontrèrent, s'unirent, résistèrent à la police et blessèrent plusieurs agents. Le 8, on casse les reverbères, on brûle les journaux et on renverse les kiosques. Le 9, il y a rixe avec la police alentour des bureaux du *Rappel;* à Belleville, on met le feu à une station de voitures, à un chantier, on renverse les omnibus. Le 10, plusieurs maisons sont pillées du côté de Belleville, une barricade est commencée ailleurs, entravée et détruite par la force publique et l'on opère de cinq à six cents arrestations. Le 11, enfin, les mêmes scènes recommencent; mais le ciel intervenant met fin à cette fronde par un déluge plus efficace que les efforts hésitants de l'autorité. Mérimée écrit le 12 juin : « Le tapage qui se fait tous les soirs sur les boulevards et qui rappelle les beaux temps de 1848 ne contribue pas peu à m'attrister... Ce qui m'afflige le plus dans toutes ces tristes affaires, c'est la profonde bêtise. Ce peuple qui se dit et se croit le plus spirituel de la terre témoigne son désir de jouir du gouvernement républicain en démolissant les baraques où de pauvres gens vendent les journaux. Il crie *Vive la Lanterne* et il casse les reverbères... C'est à se voiler la face... Il y a pour la bêtise une sorte d'émulation comme pour toute autre chose et entre les chambres et le gouvernement, Dieu sait ce qui se pourra faire! » *Lettre à une Inconnue.* Il écrit le 29 à Panizzi : « Après les tentatives d'émeute, il est prudent de ne pas trop s'éloigner de Paris... S'il n'y a plus d'émeute, il y aura certainement du tapage à la Chambre ».

Etienne (1) et amenait la catastrophe de Ricamarie (2).

Au milieu de tout cela, la majorité retrouvée est elle-même modifiée, la plupart de ses membres n'ayant d'ailleurs abordé le scrutin qu'avec l'étiquette de *conservateur libéral* à leur chapeau. Presque tous ont ressenti quelque chose de ce qu'exprimait Chesnelong dans sa lettre, déjà citée, du 29 mai : « Si le gouvernement ne renonce pas à ses instincts *autoritaires* et *révolutionnaires* pour adopter une politique franche, nette, sérieusement *conservatrice* et loyalement *libérale;* si les fractions du parti conservateur ne renoncent pas à leurs défiances réciproques pour constituer un faisceau puissant, la révolution, qui vient de s'affirmer à Paris par des votes terriblement significatifs (3), passera à travers les fissures, et son double caractère sera d'être une révolution *antireligieuse* et *antisociale.* »

Presque tous diraient aussi avec lui : « J'ai peur pour l'avenir (4) », et quelques-uns ajouteraient comme lui encore : « Je n'aborde mon nouveau mandat qu'avec le sentiment de graves devoirs à remplir, de lourdes responsabilités à assumer ; et voilà pourquoi je n'éprouve devant le succès de mon élection, pour laquelle j'ai tant combattu, qu'une satisfaction perplexe et qu'une joie troublée (5). »

Lors donc que la Chambre, convoquée le 28 juin en session extraordinaire pour la vérification des pouvoirs,

(1) Nous venons de voir que la dernière journée des rassemblements factieux de Paris fut le 11 juin. Le 11 juin fut aussi le premier jour de l'émeute de Saint-Etienne qui commença par les cris de *Vive la Rouge !* et par les insultes et les provocations à l'armée. Elle eut tout de suite le caractère de *coup préparé* qui ne marqua pas les soulèvements de Paris.

(2) L'armée, à laquelle des bandes d'hommes, de femmes, d'enfants, resserrés pour l'instant dans un chemin creux, envoyaient avec des injures des pierres et autres projectiles, gardait son sang-froid et résistait d'autre part aux tentatives d'embauchage, lorsque quelques mineurs armés tirèrent sur elle. Le fusil d'un soldat partit, on crut à un ordre de tirer, il y eut une décharge générale après laquelle on releva dix morts et un grand nombre de blessés.

(3) On a vu que Paris avait nommé Gambetta, Ferry, Bancel, Garnier-Pagès, Esquiros, Pelletan, Picard, J. Simon, et quel chiffre avaient obtenu les d'Alton-Shée, les Raspail, les Rochefort.

(4) *Lettre du 29 mai 1869.*

(5) *Ibid.*

est à Paris et qu'elle entend le message impérial, plein de promesses libérales, lu par M. Rouher, du ton d'un condamné, psalmodiant sa cédule (1), elle ne songe qu'à faire de ce message vague et terne quelque chose d'effectif et de concret, c'est-à-dire à « transformer réellement — comme l'écrit alors Chesnelong — la dictature démocratique, instituée par la Constitution de 1852, en Empire libéral ou monarchie parlementaire ».

Les cinquante membres du centre gauche (2) s'assemblent, rédigent et signent une interpellation demandant, avec le droit pour les Chambres, de nommer leur bureau et de faire leur règlement, la responsabilité ministérielle. Le centre droit hésite un instant, mais il signe tout entier la même interpellation. Ils sont soixante-six : cette union des centres constitue un noyau nouveau de majorité, les fameux *116*, qui eussent peut-être sauvé l'Empire en l'obligeant aux évolutions nécessaires et en les lui facilitant, s'il ne se fut pas jeté lui-même — et nous avec lui — dans d'autres aventures.

C'était l'avis de Chesnelong qui écrira plus tard, bien plus tard : « Malgré les événements qui amenèrent au bout d'un an la chute de l'Empire, j'ose dire que nous ne nous étions pas trompés. L'Empire de 1852 était à bout de voie et sa transformation constitutionnelle s'imposait comme une nécessité. Cette transformation donna à l'Empire un rajeunissement de force et de popularité, elle attira à lui les concours venant des régions de la société où l'opinion se forme, elle fit cesser d'ardentes hostilités ; le pays lui aurait dû, si elle avait vécu assez pour produire tous ses fruits, l'union des forces honnêtes, une politique extérieure

(1) La tristesse morne de cette lecture fut universellement remarquée, et, comme le Français rit de tout, on rit beaucoup de cette sentence de mort lue par M. Rouher qui, pour tout le monde, ne faisait qu'un avec la dictature de 1852.

(2) Le centre gauche comptait cinquante-deux membres dans la Chambre précédente, il avait à peu près reconquis ses positions. Il était d'ailleurs évidemment tout autre chose que ce qu'a été depuis le centre gauche, et se composait en quelque sorte des modérés de tous les partis. Chesnelong, tout en faisant partie du centre droit, comptait la plupart de ses meilleurs amis dans le centre gauche.

moins inconsistante, moins sujette à des soubressauts imprévus... Cette transformation n'ébranla rien, et elle aurait pu tout affermir. Si elle sombra dans la catastrophe qui emporta l'Empire, ce n'est pas elle qui en fut responsable. La catastrophe fut la conséquence des fautes commises dans la politique extérieure par l'Empire dictatorial. L'Empire constitutionnel succomba sous ces fautes (1). » La postérité ne paraît pas devoir infirmer ce jugement.

Dans le moment même voici d'après sa correspondance comment Chesnelong parle et agit : « La responsabilité a paru considérable, elle a provoqué des hésitations et des perplexités. Pour mon compte je ne me suis pas du tout dissimulé la gravité de l'acte dont il s'agissait, et je redoutais surtout de voir l'action s'engager aussi vivement et aussi à fond au commencement d'une législature, à la première heure de sa première session. Mais la question étant posée, je me suis, après mûre réflexion, rallié très décidément à l'interpellation (2) ».

Si décidément, qu'il fut pour beaucoup dans la résolution du centre droit, et qu'il écrivait à un autre ami : « en prenant l'initiative nous avons fait une chose hardie, mais elle était nécessaire. L'anarchie était dans les esprits, la confusion dans les drapeaux, la gauche triomphait de nos divisions et se préparait à les exploiter ; la situation commandait et je m'y suis mis, soutenu surtout par cette considération que le *statu quo* nous conduisait aux abîmes (3) ».

Cela même fut l'occasion d'un incident tel que la vie par-

(1) *Papiers intimes.*

(2) *Lettre du 10 juillet 1869.* Chesnelong dans cette lettre ajoutait quelques détails sur la manière dont les choses s'étaient passées au *centre droit.* « Nous nous réunîmes d'abord au nombre de vingt environ qui déjà avaient profondément étudié la question et, à l'unanimité nous résolûmes de signer immédiatemment l'interpellation. Cela donna le branle, nos collègues du même groupe vinrent signer après nous, les autres suivirent et quand l'interpellation fut déposée elle portait 116 signatures : les 50 du centre gauche et les 66 du centre droit. Nous ne voulûmes pas demander le concours de la gauche dont beaucoup de membres eussent signé, pour ne pas donner à la manifestation un caractère anti-dynastique. »

(3) *Lettre du 13 juillet 1869.*

lementaire en crée fatalement aux meilleurs des siens. M. Larrabure était au loin (1), il ne respirait ni l'air de la Chambre, ni celui des boulevards, resté en dehors des dernières élections, il n'avait pas comme son ami tâté le pouls de l'opinion, il ignorait aussi que, dans sa lassitude découragée, l'empereur en fût maintenant à désirer — avec hésitations et fluctuations sans doute — mais enfin à désirer, ce qu'il n'avait jusque-là jamais voulu, à savoir : décharger ses épaules fléchissantes, amoindrir ses responsabilités !... A tous ces points de vue Larrabure en ce moment retarde, et fidèle, attendri par la décadence du souverain qu'il aime, il n'admet aucunement qu'on puisse lui mettre le marché à la main. Il n'apprend donc pas sans tristesse que son ami est du nombre de ceux qui prennent la tête du mouvement. Sans doute, ils ont entre eux, et ils ont toujours eu des divergences d'opinions, ils ne se sont jamais entendu notamment sur la question de la responsabilité ministérielle ; mais autre chose est la doctrine, autre chose est l'opportunité de l'acte... Avec la franchise qui présida toujours à leurs rapports, il écrit à Chesnelong une lettre pleine de ses angoisses et que celui-ci qualifie de « sévère ». Mais son amitié ne s'en offusque pas, au contraire, il prend la plume à son tour et répond par une discussion affectueuse, mais ferme, qui constitue en la circonstance, en la matière et en l'espèce, un vrai traité. Traité de six grandes pages dont je détache ceci :

« ... Nous pensons que les Chambres ne doivent pas seulement intervenir après *les faits accomplis* pour donner des ratifications forcées, mais *avant l'exécution* pour exercer un contrôle efficace et qu'enfin dans l'intervalle des sessions des *coups d'autorité* ne doivent pas faire dévier la politique concertée.

« La responsabilité ministérielle est la garantie de l'intervention indirecte des Chambres dans les affaires du pays. Sans cette soupape de sûreté vous ne pouvez avoir qu'un

(1) M. Larrabure avait été nommé sénateur à la fin de la précédente législature et le Corps législatif seul avait été convoqué après les élections pour réviser ses pouvoirs.



pouvoir sans contrôle ou des conflits révolutionnaires... Elle a ses inconvénients, je ne le nie pas, c'est la condition de toutes les institutions humaines ; mais pouvons-nous rester dans le *statu quo?*

« Je comprends le Régime de 1852 avec le silence de la presse, des corps délibérants qui n'interviennent pas dans la politique, etc., etc..., ce Régime n'était pas de mon goût, mais je le comprends. Seulement *en êtes vous-là?...*

« Le pouvoir personnel a perdu son prestige, en partie à cause de ses fautes, en partie à cause du mouvement des esprits, la presse est déchaînée, les Chambres interviennent et discutent, le pays a repris le goût et le souci de la vie publique avec une ardeur quelquefois désordonnée : le Régime de 1852 est donc profondément modifié.

« *Vous* avez un système hybride qui a tous les inconvénients du Régime parlementaire, sans en avoir les garanties. Toute discussion vise en quelque sorte la responsabilité de l'empereur, et les questions deviennent par cela même des questions de révolution.

« La responsabilité ministérielle n'est donc pas seulement nécessaire pour garantir l'efficacité du contrôle des Chambres, elle est indispensable encore pour couvrir l'empereur contre les coups redoublés de la discussion quotidienne : c'est une arme qui est un bouclier. »

Il faut être vrai ici, l'empereur craignait l'arme et ne voulait pas du bouclier qu'il trouvait lourd ; c'est même la responsabilité ministérielle seule qui lui déplaisait dans l'interpellation ; sur ce point, M. Larrabure ne se trompait pas. L'un et l'autre devaient être, ou eussent été, plus accessibles à l'argument suivant que j'indique et que développe Chesnelong :

« ... La France a accepté le pouvoir personnel de l'empereur..., croyez-vous à la possibilité du pouvoir personnel de l'impératrice ou du jeune prince?... En vue de la transmission du trône, ce n'est pas sur la pointe aiguë du pouvoir personnel qu'il faut faire reposer la dynastie ; mais sur la large base de la coopération de tous les pouvoirs à

la direction des affaires, coopération garantie par la responsabilité ministérielle. »

Partant de là, l'argumentation ne pouvait manquer d'atteindre à son défaut la cuirasse de Larrabure, lequel déclarait fini le système de 52, et d'ailleurs ne le regrettait pas autrement. Tout le monde alors partageait cette conviction sans en excepter Mérimée, l'adorateur du Régime de 52 dont il pleure l'effondrement. Il écrit, lui aussi, dans l'amertume de son cœur : « Le Gouvernement personnel est devenu impossible !... (1) ». Mais on eût voulu en garder quelque chose, réserver comme Saül, un peu du butin conquis, et les 116 remplissaient le rôle de Samuel, ils exigeaient l'immolation de la plus chère victime, cette irresponsabilité ministérielle sous le voile de laquelle tout passait.

Or, Saül était à Saint-Cloud, écoutant les mauvais bruits de Paris et les rumeurs pénibles de la Chambre dont il invitait les membres par grandes fournées chaque jeudi. Et justement Mérimée y était aussi, il y passait avec la Cour ce mois de juillet, ses confidences importent donc comme celles d'un témoin, en bonne place quoi qu'il dise, et les voici : « J'ai l'air (2) d'être aux premières loges, mais je ne sais rien et ne vois pas grand'chose. C'est derrière le rideau que la pièce se joue. Il est certain qu'il y a dans le pays une surexcitation extraordinaire. On prétend que c'est l'amour de la liberté qui la produit. Pour moi, j'en doute, car il me semble que nous avons déjà trop de liberté (Le voilà bien!...) ... La Chambre *et peut-être la majorité du pays* veulent une satisfaction... Mon impression est qu'on est disposé à céder sur tous les points, *excepté sur celui de la responsabilité ministérielle*, or, c'est celui auquel on tient le plus (3). »

(1) *Lettre à une Inconnue* (11 nov. 1869). Et c'est alors que Mérimée ajoute : « Enfin l'avenir et je pourrais dire le présent, est pour moi des plus sombres. »

(2) A Panizzi. *Lettre du 11 juillet 1869*.

(3) Il ajoute : « D'un côté on veut un changement radical à la Constitution ; de l'autre on prétend qu'elle est compatible avec toutes les libertés. Qui cédera ? Voilà la question. Question qui peut amener une catastrophe. La situation est celle d'une émeute qui commence. »

Nous avons là la note précise. Un jeudi donc, celui qui suit le dépôt de l'interpellation, presque tous ses signataires se rendent à Saint-Cloud pour mieux affirmer qu'aucune pensée d'opposition personnelle ou dynastique ne se mêle à l'acte qu'ils viennent d'accomplir. L'empereur entame avec M. Buffet une discussion sur la question qui les amène si nombreux. M. Buffet défend avec sa logique serrée, sans reculer d'une ligne, ses positions, « argumentation rigoureuse », dit Chesnelong (1), à laquelle l'empereur répond « par l'impassible modération d'une incrédulité mélancolique ». Aux cours de ce tournois, à armes inégales et différentes, l'interlocuteur de M. Buffet lui dit avec « une tristesse résignée » que ses familiers connaissent déjà : « Je suis comme un vieux lion qui aurait lui-même rogné ses ongles et auquel on voudrait encore arracher ses dents. Il ne lui restera plus que sa crinière, ce qui peut être suffisant pour la parade; mais croyez-vous que ce soit assez pour la défense?... »

Soit que le vieux lion s'illusionnât encore sur ses capacités de défense, soit qu'il voulût seulement paraître s'illusionner, il livrait quand même ses dents, car il ajouta: « *Je veux la conciliation* et j'espère qu'avec la Chambre nous nous entendrons. »

Le lundi suivant, en effet — 12 juillet — un message de lui disait au Corps législatif en un style contourné qui portait la marque des dernières luttes : « La solidarité plus efficace qu'établira entre les Chambres et mon gouvernement la faculté d'exercer à la fois les fonctions de ministre et le mandat législatif, la présence de tous les ministres aux Chambres, la délibération en Conseil des affaires de l'Etat, une loyale entente avec la majorité, constitueront pour le pays toutes les garanties que nous recherchons dans notre commune sollicitude. »

(1) Chesnelong ne prit pas la parole, mais il fut l'auditeur le plus proche, le témoin, l'appui même de M. Buffet dont il ne se sépara pas un instant, et au retour il consigna soit dans ses correspondances intimes, soit dans ses papiers personnels, ses impressions et les paroles de l'empereur.



En temps ordinaire, tout auditoire, parlementaire ou autre, eût dit : ouf !... après une telle phrase ; mais le pathos impérial démontrait et contenait la capitulation de son auteur, et les applaudissements éclatèrent.

C'était M. Rouher qui venait de lire encore le message, et cette fois avec sa majesté reconquise. Mais c'était bien aussi César ramenant sa toge et se drapant pour mourir avec décence... Toujours est-il que le lendemain le vice-empereur agonisant put encore goûter le plaisir des dieux, car il signa le décret de prorogation de cette Chambre qui l'immolait, laquelle ne voulait pas être prorogée et demeura stupéfaite de l'être (1). Incarnation du régime autoritaire, grand-prêtre du pouvoir personnel, il n'en mourait pas moins, et les députés prorogés n'avaient pas regagné leurs provinces qu'il cédait la place, lui Rouher, l'homme si longtemps indispensable (2), à l'un de ces ministères impuissants (3) dits *de concentration*, sans doute parce qu'ils s'éparpillent de toute part, et dits *sans couleur*, sans doute parce qu'ils sont de toutes les couleurs à la fois. « Ministère

(1) Ce fut, en effet, chez tous, de la stupéfaction, et pour la gauche une colère rouge. La plupart des élections n'étaient pas validées et l'on se figurait qu'il y avait là une conspiration du pouvoir contre les élus des oppositions. On se trompait, il fut correct et loyal.

(2) « Ah ! que si j'étais l'Empereur — disait M. Doudan avec sa verte ironie — je n'aurais pas lâche M. Rouher. J'aurais mieux aimé céder cinq ou six libertés de plus... Il n'y a plus personne dans les Tuileries, et à qui voulez-vous qu'il crie dans ses embarras ? M. Rouher avait quelque chose du génie de Mme La Ressource, qui est, avec les gendarmes, l'essence des gouvernements absolus... Quand il montait à la tribune, avec son front d'airain, son grand fouet, sa bourse à la ceinture, sa voix calmait, ou intimidait, ou rassurait la majorité selon les besoins... Je ne peux pas croire encore que M. Rouher soit parti tout de bon. » (*Lettres. A M. de Sahune, 18 juillet 1869.*)

(3) « Y a-t-il du nouveau dans notre situation politique ? — écrivait encore M. Doudan. — Oui, il y a *M. Bourbeau.* Je n'aurais pourtant pas cru que ce fût là le dénouement de cette grande crise. Si les chefs de la majorité doivent être ministres, il faut convenir que la majorité du moment a des chefs bien modestes. » *Id.*, En fait, il y avait en plus de M. Bourbeau, comme nouveaux ministres : M. Duvergier, le prince de La Tour d'Auvergne, M. Le Roux, M. de Chasseloup-Laubat, M. Magne. De l'ancien ministère il était resté : Gressier, Forcade de la Roquette, l'amiral Rigault de Genouilly, le général Lebœuf.

de transition », répondait Chesnelong à ceux qui s'en plaignaient : il eût pu dire en tous cas transitoire.

Ils étaient tous si heureux d'avoir vaincu — cela s'entend les *cent seize* comme on se mit alors à l'écrire — et si habitués à voir l'Empereur ne pas aller franchement au bout de ses entreprises, qu'ils n'attribuaient pas une grande portée à l'espèce de mouvement de recul qu'indiquait la composition du nouveau cabinet. « Nous avons fait le grand pas, et c'est l'important », disait Chesnelong.

C'était vrai après tout. Si la Chambre était prorogée, le Sénat était réuni le 2 août, chargé de mettre à point le Sénatus-Consulte qui fera du Message une loi. On n'est pas en veine de limpidité, il faut l'avouer et dans la rédaction du Sénatus-Consulte — que les malins nommaient *l'acte additionnel* de Napoléon III — les courants contraires se font sentir, la phrase qui donne semble vouloir retenir quelque chose de ce qu'elle octroie, c'est encore le style du Message (1). La discussion se poursuit d'ailleurs à travers les pédantismes de M. Devienne (2) les paradoxes et les vérités provocantes du prince Napoléon (3), mais enfin les promesses du 12 juillet sont remplies, même elles sont dépassées (4) et finalement votées à la presque unanimité (5). Ainsi se pose la dernière des trois bornes milliaires de la route ouverte en 1860 par le décret du 24 novembre,

(1) « Cette loi est informe bien qu'excellente; la langue même de la légalité y est violée partout. Pour le dire en passant c'est une marque de décadence pour un pays quand on y oublie le beau langage clair, austère et impérieux de la loi. Je vous demande ce que veulent dire ces mots : *des ministres dépendent de l'Empereur*, il y a là dedans un reste de prétention d'autocrate qui veut bien rendre son épée, mais prétend garder du moins le ceinturon. » DOUDAN : *Lettre à M. Poirson* (6 août 1869).

(2) M. Devienne, premier président, remplaçait M. Troplong, il en avait la solennité, les phrases sonores et les citations latines.

(3) Il faut relire le discours du prince Napoléon, c'est une vraie débauche d'esprit et d'insolence.

(4) Le droit d'initiative était reconnu à la Chambre, les tarifs internationaux devaient lui être soumis, le budget devait être voté par chapitre, les séances du Sénat devenaient publiques, etc., etc.

(5) Trois voix manquèrent à l'unanimité, ce furent celles de MM. de Girardin, Boulay, de la Meurthe, et du baron Vincent.



élargie et continuée par la lettre du 19 janvier 1869; ainsi s'achève la transformation qui constitue l'Empire dit *libéral*.

Lorsqu'en 1848 l'abdication de Louis-Philippe fut portée à la Chambre, une voix partit des tribunes et cria : « Il est trop tard!... » Il nous semble entendre encore ici cette voix... Mais Chesnelong qui ne croyait pas alors qu'il fut trop tard, et qui n'a jamais cru que sans la guerre de 1870 il eût été trop tard en effet; Chesnelong qui voyait « le parti de l'ordre se fortifier de toutes les nuances des partis modérés » comme il l'écrivait à M. Larrabure (1), Chesnelong qui rendait aux Cent-Seize et à lui-même le témoignage d'avoir agi selon « les sentiments du pays, les *nécessités* de la situation, la logique des concessions faites en 1860 et 1867, la prévoyance d'un avenir peut-être prochain (2) », où « la révolution se poserait en face de l'hérédité ». Chesnelong, satisfait d'avoir combattu le bon combat, disait en regagnant son Béarn et l'espérance au cœur: « Je n'ai ressenti dans ma carrière législative que deux grandes satisfactions : l'une le 5 décembre 1867, l'autre hier. En fait, deux grandes parties gagnées qui seront, je l'espère, deux grandes dates (3) ». O prévisions humaines!

(1) Dans la lettre précédemment citée.

(2) *Ibid. Cet avenir peut-être prochain* pouvait d'autant plus être prévu que l'Empereur en était à ce moment aux préliminaires d'une crise de sa cruelle maladie, laquelle crise éclata violente à Saint-Cloud au mois d'août tandis que le Sénat discutait le Sénatus-Consulte. Et comme elle coïncida avec la mort du maréchal Niel emporté par le même mal, l'inquiétude fut très vive.

(3) *Lettre du 13 juillet. A une vieille Amie.*

(*A suivre.*) M. de Marcey.



REVUE D'ARCHÉOLOGIE

ET D'HAGIOGRAPHIE

I. — MALTZEN (A. de) : 1° *Menologion der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes, deutsch und slavisch unter Berücksichtigung der griechischen Urtexte.* 2° *Liturgikon; die Liturgien der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes.* Berlin, Karl Siegismund, 1900-2, in-8°, 3 vol., xciv-1060, lxxx-896 et cviii-467 p.

II. — M. BOUDET, président de la Société « la Haute-Auvergne » : *La Légende de saint Florus, d'après les textes les plus anciens.* I. La légende sacrée. II. Les légendes fabuleuses. Clermont-Ferrand, L. Bellet, 1899, in-8°, 166 p. et 1 grav.

III. — *Essai historique sur la ville de Brignoles*, d'après les notes de M. Emilien LEBRUN. Marseille, 1897, in-8°, xv-797 p. et grav.

IV. — Abbé P. FÉRET, curé de Saint-Maurice de Paris : *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Epoque moderne.* Paris, A. Picard et fils, 1900-1, in-8°, 2 vol., viii-462 et vi-422 p.

I. — Ceux qui ont étudié l'histoire de la liturgie savent, par expérience, combien sont délicats et encore obscurs les points qui concernent la liturgie slave. C'est, qu'en effet, d'une part il y a rareté d'ouvrages traitant de la question et, en second lieu, la connaissance de la langue russe n'est le privilège que de quelques-uns. On sera donc reconnaissant à M. Alexis de Maltzew, pope de l'église russe de Berlin, d'avoir, dans deux ouvrages intitulés *Menologion* et *Liturgikon*, donné des renseignements de la plus haute importance sur la liturgie slave. Ces publications contiennent, à la fois et le texte russe et une traduction allemande ; c'est là une heureuse inspiration.

Parcourons maintenant le calendrier du Menologion, on y trouvera des particularités fort intéressantes. Notons tout d'abord qu'il s'y rencontre nombre de saints de l'église latine, par exemple les saints Benoît, Alexis, Crescent, Martin pape, Pudens, Trophime évêque d'Arles, Patrice, Côme et Damien, Hyacinthe, Julien évêque du Mans, Laurent martyr et d'autres. De plus ce calendrier contient des saints appartenant à l'église grecque unie, comme les saints Cyrille et Méthode et ce doit être là un sujet de méditations pour nos préjugés latins. Ajoutons une remarque plus extraordinaire c'est que, le 27 août, les Russes font la fête de saint Libère, ce pape qu'on prétendait être tombé dans l'hérésie et dont la fête ne se célèbre même pas dans l'église latine universelle.

On répète à satiété que l'église orientale est immuable, mais rien n'est plus faux que cette assertion. En effet, la liste indiquée ci-dessus donne des noms de saints bien postérieurs au schisme; il convient d'ajouter nombre d'autres se référant à des saints des XVIIe, XVIIIe et même XIXe siècles; par conséquent le calendrier slave n'est point fermé. Une autre particularité des plus intéressantes, c'est que le culte de la sainte Vierge est représenté, dans le calendrier, d'une façon considérable. Sans doute on connaissait bien l'affection de l'église grecque pour la mère de Dieu, mais il importe de savoir que ce culte n'a pas diminué et qu'il s'est même enrichi de nombre de fêtes de pèlerinages locaux, de ceux qu'on ne s'attendrait pas y trouver; par exemple, Lorette.

Le volume intitulé *Liturgikon* est, à la fois, comme son nom l'indique, une sorte de missel et de cérémonial. Il débute par une longue et intéressante introduction sur la liturgie gothique, et contient ensuite un grand nombre de textes liturgiques dont voici les principaux : le petit et le grand *Hesperinos*, la liturgie de saint Jean Chrysostome, celle de saint Basile, le rituel des catéchumènes, les prières de la communion, la liturgie spéciale aux évêques, les prières au Saint-Esprit, les prières pour les malades, les voyageurs, les divers chants appelés *proscimènes*, alleluia

et autres, surtout du huitième ton, le tout accompagné de précieuses notes sur les liturgies des Coptes, des Ethiopiens, des Syriens, des Nestoriens et des Arméniens.

II. — Le travail que M. Boudet, président de la société *La Haute-Auvergne*, vient de faire paraître, acquiert une importance spéciale de ce fait qu'il corrige une erreur commise par les Bollandistes. Ceux-ci « offraient le culte et l'église de Saint-Flour comme une sorte de nébuleuse naguère entrevue par l'astronome Mabillon en un acte mentionnant l'église de Saint-Flour une pauvre petite fois avant le commencement du XIVe siècle. » Les Bollandistes n'avaient connu, comme biographie de ce saint, qu'un passage du *Speculum sanctorale* de Bernard Gui et croyaient qu'on n'avait aucun document certain plus ancien que le XIVe siècle.

Or, M. Boudet cite deux textes du milieu du XIe siècle et un autre de 1262, où il est question de saint Flour comme *disciple du Sauveur*. Cependant M. Boudet ajoute fort justement qu'il n'entend pas inférer de ce texte « que Florus ait été réellement l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ; là n'est pas la question pour le moment. Il s'agit uniquement de fixer l'époque minima à laquelle remonte cette croyance d'après les documents authentiques et, par là même de ne pas laisser s'accréditer l'assertion des *Acta* faisant du *Sanctorale* de Bernard Gui le plus ancien texte connu sur saint Flour, son culte et sa vie. » L'intérêt de ce travail réside surtout dans le chapitre traitant de la légende qui fait de saint Flour un disciple de Notre-Seigneur. M. Boudet estime que le titre *discipulus Domini* n'est ici que l'équivalent de *vir Domini*, de *servus Domini*, ou tout autre semblable qu'on rencontre si fréquemment dans les vies de saints. Il faudrait, en effet, singulièrement augmenter le nombre des soixante-douze disciples réels si l'on devait y admettre tous ceux que les hagiographes ont décoré de ce qualificatif honorifique.

A quelle époque vivait saint Flour? Au concile d'Arles, en 451, se trouve un évêque Florus dont le siège n'est pas

indiqué ; certains lui donnent celui de Lodève et c'est de là qu'il serait parti pour aller évangéliser Indiciacum devenu plus tard Saint-Flour.

A côté de la légende principale il en est d'autres fabuleuses dont M. Boudet fait justice, par exemple le cor, la source, le bois, la croix, la grotte et la main de saint Flour. Mais ce dont il faut le plus féliciter l'auteur, c'est d'avoir ajouté près de cinquante pages de pièces justificatives de haute importance, parmi lesquelles il importe de signaler une très ancienne légende du saint, une bulle de Grégoire V, une donation de l'an 1013, un résumé des chartes de fondation du second monastère, l'inventaire du chapitre de Saint-Flour et des bulles de papes du XI[e] et du XII[e] siècles.

III. — La ville de Brignoles vient de trouver son historien définitif. L'énorme volume dû au labeur de M. Lebrun et qui a été publié par MM. Jaubert et Reboul, est un beau monument élevé à la science historique. Une consciencieuse bibliographie, cinquante pages de pièces justificatives, des reproductions d'anciennes gravures et notamment d'un curieux plan de Brignoles au siècle dernier, une table dressée suivant les exigences de la critique, tout cela donne grandement confiance dans la méthode historique de M. Lebrun.

On ignore l'époque de la fondation de Brignoles ainsi que l'étymologie de ce nom. On ne peut que sourire devant l'étymologie, proposée par quelques-uns, faisant dériver *Briniona* de deux mos celtiques qui signifieraient *bonne prune*. Ce qu'on sait, c'est que des inscriptions, des bornes milliaires prouvent l'existence de Brignoles à l'époque romaine. N'oublions pas que l'église de la Gayole a fourni le plus précieux de tous les sarcophages chrétiens, tant au point de vue des sculptures que de l'inscription et des symboles qui le décorent. Ravagée à plusieurs reprises, par les Sarrasins envahisseurs, Brignoles fut placée, vers le X[e] siècle, sous l'autorité des comtes de Provence. Au XII[e] siècle, un mouvement communal des plus importants se produisit dans cette province, et les

libertés municipales y prirent un grand développement. Cette époque vit également la fondation d'un certain nombre d'églises et de chapelles de la ville et des environs. Nous ne pouvons suivre M. Lebrun dans l'énumération si complète qu'il a faite de ces églises, ni dans l'histoire qu'il en a tracée; insistons plutôt sur le régime communal de Brignoles durant le moyen âge. La ville était administrée par douze conseillers renouvelables chaque année et qui nommaient eux-mêmes leurs successeurs; plus tard, on ajouta deux syndics. Chose curieuse, « les comtes de Provence favorisèrent, de tout leur pouvoir, le régime communal et la prépondérance de l'élément démocratique, afin d'affermir leur autorité sur les villes aux dépens de la noblesse dont ils contrebalançaient ainsi la puissance. En outre les nobles de Brignoles s'autorisaient trop facilement des privilèges concédés à leur classe, pour refuser toute participation aux charges communales; il fallut qu'à plusieurs reprises les comtes de Provence les déclarassent soumis aux charges communes, ainsi qu'à certaines taxes extraordinaires et limitassent leurs privilèges à certaines exemptions seulement. »

Il y aurait lieu également de rappeler la part considérable occupée, dans la vie municipale, par les hôpitaux et autres œuvres de bienfaisance, comme aussi l'importance du collège. Il suffira de rappeler que les communautés religieuses furent nombreuses à Brignoles, et que, comme le remarque M. Lebrun, leur vie fut intimement liée à celle de la cité. En somme, l'ouvrage de M. Lebrun, appuyé uniquement sur des documents de première main, a été trop modestement intitulé *Essai :* il constitue, à notre avis, une des meilleures monographies d'histoire provinciale publiées en ces dernières années.

IV. — Ce serait un lieu commun que de vouloir affirmer ici l'extrême importance prise par l'Université de Paris au moyen âge. Aussi, malgré les ouvrages nombreux qui en racontent l'histoire, malgré les travaux des Du Boulay, des Châtelain et Denifle, reste-t-il encore beaucoup

à glaner dans ce champ historique. La publication entreprise par M. l'abbé Féret, curé de Saint-Maurice de Paris, en est une preuve évidente. Lui, ne s'attache qu'à la Faculté de théologie et à ses docteurs les plus célèbres ; malgré cela, cette publication comptera quatre volumes dont je vais faire connaître ici les deux consacrés à l'époque moderne, c'est-à-dire au XVIe siècle.

Au début, l'auteur fait l'énumération des collèges anciens et nouveaux; parmi les premiers, il faut compter la Sorbonne, les collèges de Montaigu, d'Harcourt, de Maître-Gervais, du Plessis, de Lisieux, de Bayeux, des Cholets, de Saint-Nicolas du Louvre, de Saint-Michel, de Tours, de Séez et des Bons-Enfants-Saint-Honoré.

Les deux nouveaux collèges du XVIe siècle sont ceux de la Merci, pour les religieux de ce nom et des Grassins. On conçoit facilement que, parmi de si nombreux établissements d'instruction, la décadence et la routine avaient quelquefois prise. M. Féret ne le cache point, il essaye de chercher les causes du mal et de faire connaître les remèdes apportés à cet état de choses. D'autre part, il existait entre les établissements d'instruction une émulation qui souvent tournait à la rivalité et aux luttes opiniâtres. Celles-ci étaient de plusieurs natures; d'abord la rivalité déjà ancienne des religieux mendiants avec le clergé séculier, ensuite la fondation, par François Ier, du collège de France, enfin la lutte longue et impitoyable entre l'Université et les Jésuites. Ceux-ci avaient reçu des souverains pontifes des prérogatives considérables, notamment le droit de conférer le baccalauréat, la licence et le doctorat; c'était en somme, comme on l'a dit, faire de leurs collèges autant d'universités.

Mais ce qui occupe davantage encore l'histoire de la vie universitaire au XVIe siècle, c'est, sans contredit, le protestantisme.

M. Féret s'étend longuement sur les incidents, aussi nombreux que variés, auxquels donnait lieu la réforme: les censures d'ouvrages, les professions de foi, les discussions solennelles, comme le colloque de Poissy et la confé-

rence de Saint-Germain ; il étudie avec soin le caractère de la personne et les écrits des principaux tenants de la réforme. Enfin, une dernière partie est consacrée aux question théologiques importantes, telles que le malheureux concordat de 1516 entre François Ier et Léon X, le divorce d'Henri VIII et surtout les négociations à l'occasion du concile de Trente.

Le second volume de M. Féret est plus difficile à analyser, il a trait à l'histoire littéraire de l'époque. L'auteur divise son travail suivant les différents collèges, savoir : Ubiquistes, Sorbonnistes, Navarristes, Franciscains, Dominicains, Bénédictins, Carmes et autres religieux, puis il énumère les docteurs de renom appartenant à ces collèges, il fait connaître la biographie de chacun d'eux et analyse les ouvrages, plus ou moins connus, sortis de leur plume. Je ne m'étendrai pas sur les connaissances générales qu'il a fallu à M. Féret et les recherches qu'il a accomplies pour mener à bien cette lourde tâche qui équivaut presque à une histoire littéraire de la France au XVIe siècle ; j'ajoute seulement que les documents y sont toujours cités de première main et avec une abondance dont on ne saurait trop féliciter l'auteur.

J.-B. MARTIN.



REVUE HISTORIQUE

I. C. Jullian : *Vercingétorix*, 2e édition; in-12 de 406 pp., Paris, Hachette 1901.
II. Carlo Pascal : *L'Incendie de Rome et les premiers Chrétiens*, traduit de l'italien sur la deuxième édition; in-16 de 88 pp, Paris, Fontemoing, 1902.
III. A. Molinier : *Les Sources de l'Histoire de France*, fascicule I (Epoque primitive, Mérovingiens et Carolingiens); in-8e de VIII-288 pp., Paris, Picard, 1902.
IV. J. Guiraud : *L'Eglise et les Origines de la Renaissance*; in-12 de 339 pp., Paris, Lecoffre, 1902.
V. Gustave Freytag : *Le Peuple allemand à l'Epoque de la Guerre de Trente Ans*, traduction de A. Mercier; in-8e de XI-325 pp., Paris, Plon, 1901.

I. — Malgré les travaux spéciaux de F. Monnier, de Réville, de Corréard, qui datent déjà de plusieurs années, il nous manquait un *Vercingétorix*. C'est M. Jullian qui vient de l'écrire avec autant de science que de conscience, et dans le dessein non dissimulé d'offrir au public une œuvre d'érudition qui fût en même temps, par une rencontre devenue rare, une œuvre d'art très soignée, embellie sans efforts et — sans scrupule — d'un peu de poésie. Quand il aura enrichi son livre et les courtes dissertations (1) dont il l'accompagne dès aujourd'hui, de l'appareil critique plus complet qu'il nous annonce, nous aurons en France, à dé-

(1) Il y en a sept dont voici les titres : *Les monnaies de Vercingétorix. — Bourges. — Gergovie. — Bataille de Dijon. — Les contingents de l'armée de secours. — Alise-Sainte-Reine. — La mort de Vercingétorix* (M. Jullian présume qu'elle fut semblable dans ses détails à celle de Simon Bargioras, chef des Juifs révoltés contre Vespasien (71), mort racontée par Josèphe.)



faut du chef-d'œuvre épique ou dramatique que notre littérature n'a pu consacrer à Vercingétorix, une « histoire » achevée de sa carrière, un large et pittoresque tableau du pays et du temps où il parut.

Vers 59, quand César reçut le proconsulat des Gaules, en présence du double péril qui menaçait la « patrie gauloise », celui de Rome qui se formait vers le sud, celui de la Germanie qui éclatait dans le nord, les divers éléments plus d'une fois dispersés, désagrégés de la nation, les *cités* avaient senti le besoin de s'associer de nouveau et d'élever par là même, au-dessus de peuplades sans cohésion, un pouvoir fort et respecté, obtenu par la fédération des chefs. Un parti se leva donc pour rétablir l'union réalisée dans un passé déjà lointain sous l'hégémonie des Arvernes, du temps de Luern et de Bituit, ou du moins pour renouveler la récente et éphémère tentative de Celtill, père de Vercingétorix. Mais l'opposition que ce parti rencontra aussitôt au sein des sénats locaux, détenteurs jaloux de l'autorité publique, ne facilita pas médiocrement la tâche de César qui trouva « sa besogne à moitié faite » quand il apparut tout à coup sur le Rhône, à la frontière de la Province et de la Gaule indépendante, pour s'y tailler un empire.

Et comme le nouveau proconsul feignait de marcher presque malgré lui au-devant de sa conquête, que son ambition n'était jamais à cours de prétextes pour gagner du terrain, qu'il invoquait tour à tour, et le sénatus-consulte ordonnant de protéger les Eduens pour intervenir, et l'appel des Eduens contre les Helvètes pour combattre, et la protestation de l'assemblée des Gaules contre la tyrannie d'Arioviste pour demeurer, il arriva que les Gaulois en grand nombre se laissèrent prendre aux manèges de sa diplomatie. Ils venaient à César par intérêt, ou par reconnaissance, ou par admiration, ou par crainte superstitieuse des dieux qui le protégeaient visiblement, puisqu'ils lui avaient départi, avec le génie militaire, l'éloquence, le courage, l'audace tranquille du succès. Après la fuite d'Arioviste, dans l'automne de 58, César est maître de la Gaule celtique « sans l'avoir combattue ».

On sait comment, de 57 à 54, il s'imposa peu à peu aux cités gauloises et s'y forma tout un peuple d'amis et de clients. Rappelons que Vercingétorix (1) est *l'ami de César* quand il paraît pour la première fois dans le livre de M. Jullian ; il est le chef du clan le plus puissant de l'Auvergne et aspire aux mêmes rôles qu'Orgétorix et Dumnorix : aussi le proconsul a-t-il pris les devants pour le gagner. Peine perdue. Vercingétorix ne demeure l'ami de César qu'autant que César demeure l'ami de la Gaule, non son maître. Du jour où la Gaule s'aperçoit de la mainmise du vainqueur sur ses libertés, elle se réveille pour un effort collectif au profit de la patrie commune et cherche le chef qu'il lui faut. C'est Vercingétorix que tout prédestine à diriger l'insurrection qui se prépare : le passé et le présent de son peuple qu'il rendra à la cause de la liberté ; la force de son clan, force militaire et familiale dont il est le maître absolu ; sa valeur personnelle et la juvénile splendeur de son corps de guerrier qui en impose à la multitude ; peut-être aussi la désignation secrète de la majorité des druides détachés de plus en plus de l'impérialisme de César qui s'accommode mal d'une théocratie officieuse. « Ce ne peut être un hasard, observe M. Jullian, si [de 54 à 52] le mot d'ordre de la révolte a toujours été lancé près de l'enceinte sacrée où les druides prenaient leurs décisions. » Et il est vrai d'ajouter que la cause de l'insurrection triompha surtout « par l'union des deux peuples les plus désignés pour jouer en Gaule un rôle universel, qui avaient le plus d'influence religieuse ou de gloire politique, qui étaient le cœur du territoire ou le centre des souvenirs, les Carnutes et les Arvernes. » Rien ne serait donc plus inexact que d'attribuer le grand mouvement national de 52 à une affaire de parti : César, qui « n'a aucun intérêt à embellir ses adversaires, ne leur fait parler que de patriotisme et de liberté. »

Vercingétorix avait donné à la ligue en formation un premier gage en conquérant Gergovie et en rassemblant les

(1) M. Jullian démontre que c'est un nom de personne, non de fonction comme on l'a répété à la suite de Michelet et d'A. Thierry.

conjurés. Elu chef de la confédération, quoique son pouvoir fût limité à l'exercice de l'autorité militaire, il n'hésita pas à l'affermir, avant l'arrivée du printemps et le retour de César, en agissant avec vigueur et décision, d'aucuns ont dit : avec cruauté. M. Jullian élude habilement ce reproche : Vercingétorix aurait fait à ses dieux de « royales hécatombes avec les ennemis de la liberté.. » Soit. Mais cela est presque trop bien dit. Mieux vaux blâmer ici le « pontife armé de la nation gauloise » et réserver notre admiration pour les qualités d'organisateur qu'il déploya en improvisant une armée, une tactique et en renforçant sa cavalerie ; pour la précision audacieuse du plan qu'il imagina au début, et qui était de tenir ses trois adversaires Labiénus, les Eduens, César, aussi écartés l'un de l'autre que possible ; enfin pour l'art lucide et prompt avec lequel il sut s'assimiler les méthodes romaines et tenir en échec pendant huit mois les troupes aguerries de Jules César lui-même.

Le génie consommé de Vercingétorix eut pourtant ses défaillances : M. Jullian les a notées dans le récit qu'il donne de la campagne de 52 qu'il a étudiée lui-même sur le terrain où elle s'est déroulée, mais où nous ne pouvons évidemment le suivre pas à pas. Toutes les erreurs du chef gaulois ne lui sont pas personnellement imputables, et il en est, du reste, que la fortune l'aida à réparer, dans le temps où elle lui souriait encore. C'est ainsi que la perte d'Avaricum qu'il avait annoncée augmenta plutôt qu'elle ne détruisit son prestige. — Qui ne se souvient, au surplus, que César, « l'homme du commandement froid et impeccable » se trompa à son tour, et qu'il dut, à Gergovie par exemple, connaître l'humiliation d'une fuite précipitée ? Finalement c'est pour le proconsul romain que la fortune un moment hésitante devait toutefois se décider. M. Jullian explique d'une façon très plausible pourquoi Vercingétorix ne poursuivit pas César dans sa retraite vers l'Allier. Cette inaction n'en fut pas moins une faute, et le chef gaulois la répéta jusqu'au jour où ce fut une autre faute de ne point persévérer dans sa prudence habituelle. A Dijon, la furie

gauloise fut plus forte que tout. Vercingétorix crut-il se rallier à l'inévitable? Dans l'ignorance où il était de la présence des Germains, espéra-t-il la victoire? Se crut-il en possession d'une force invincible? La bataille prit-elle, malgré ses ordres, une tournure différente de celle qu'il voulait imposer à ses troupes? M. Jullian ne sait que décider. Quoi qu'il en soit, il précipita follement ses 15.000 cavaliers contre l'armée romaine, soutenue par l'inflexible intrépidité des cavaliers germains appelés par César.

Et ce fut la défaite, la marche forcée vers Alésia, dernier abri, dernière ressource, croyait-il, de la résistance gauloise, quand il pouvait au contraire retrouver quelque avantage en tenant campagne. Ce fut, dans la place méthodiquement assiégée, la morne attente de l'attaque générale, indéfiniment retardée à cause de l'absence de secours. Et, après des jours de famine et d'horrible détresse, quand la Gaule enfin réunie apparut à l'ouest d'Alésia, marchant toute entière contre César, quand toutes les espérances pouvaient renaître, ce fut l'effondrement de l'armée nationale à la fin d'une bataille grandiose de trois journées, ce fut dans l'âme de Vercingétorix la crise tragique dont M. Jullian a tâché de reconstituer les phases, et qui aboutit à la résolution de se rendre au vainqueur, de se sacrifier lui-même, de disparaître « non pas seulement en beau joueur qui s'avoue vaincu, mais aussi en victime expiatoire prenant la place d'une armée et d'une ville condamnées par leurs dieux. »

Il ne restait plus à la Gaule qu'à se soumettre à ses destinées. — Et c'est ce qu'elle fit assez volontiers.

II. — Entre beaucoup de réhabilitations entreprises avec un succès inégal par nos contemporains, on cherchait en vain jusqu'ici celle de Néron dans l'affaire de l'incendie de Rome. C'est M. C. Pascal qui l'a essayée naguère en Italie dans un opuscule qu'on vient de traduire en français sur la deuxième édition.

L'auteur n'admet pas le témoignage de Suétone et de Dion Cassius qui accusent nettement Néron. Il discute les renseignements de diverses provenances dont Tacite paraît

s'être servi, montre les hésitations du grand historien entre deux hypothèses, celle qui attribue le désastre au hasard, celle qui l'attribue à l'empereur, et ne s'arrête ni à l'une ni à l'autre, mettant par là même Néron hors de cause. Qu'il fût capable de toute espèce de folie et de crimes, cela n'est pas discutable ; mais il faut reconnaître que, de fait, l'accusation lancée contre lui est incohérente et contradictoire, et qu'elle n'a même point pour elle, si on l'examine à fond, toutes les vraisemblances psychologiques. — Telle est la première conclusion de M. Pascal.

Et voici la seconde qui n'est pas moins hardie. A cette question : — Quels furent donc les incendiaires ? — il répond en désignant comme coupables, sinon *tous* les chrétiens, du moins certaines factions des chrétiens de Rome. Impatients de voir avec la destruction de l'empire et du monde par un feu matériel, l'apparition d'un feu divin et l'aurore du règne de Dieu, quelques fanatiques — des esclaves du cubiculum impérial, des soldats du prétoire — auraient profité de l'absence de César pour incendier la ville et hâter ainsi la régénération attendue.

C'est du moins dans ce sens que M. Pascal interprète les détails rapportés par Tacite au sujet de la procédure engagée contre les incendiaires qu'on arrêta ; ces détails, l'auteur les croit empruntés à une source hostile aux chrétiens, Tacite les aurait enregistrés « comme des faits certains, tout en tâchant... d'employer des expressions un peu obscures pour ne pas nuire à son but de jeter tout soupçon sur Néron. » — M. Pascal trouve enfin, croit-il, une confirmation de ce qu'il avance dans ce qu'on sait de l'état d'esprit et des passions qui s'agitaient au sein de la communauté chrétienne primitive, et il s'efforce de ramener à son idée un certain nombre de textes de la littérature apostolique antérieure ou postérieure.

On voit par ce résumé que la thèse de M. Pascal est aussi brillante que... paradoxale. A des accusations formelles, contemporaines des faits, elle substitue à distance, non sans érudition du reste, des inductions simplement ingénieuses. Nous aurons sans doute l'occasion d'y reve-

nir, car M. Pascal a déjà rompu et rompra peut-être encore plus d'une lance en faveur de ses conjectures.

III. — La collection toute récente des Manuels de bibliographie historique publiée par la maison Picard, vient de s'enrichir d'un nouveau volume dû à M. Aug. Molinier, professeur à l'Ecole des Chartes, qui nous offre enfin, sous un format commode et à un prix abordable, le premier fascicule du grand ouvrage : *Les Sources de l'Histoire de France*. Quoi qu'il ne s'y agisse que des sources narratives, non des sources d'archives (cf. le 1er vol. de la collection : *Les Archives de l'Hist. de France*, par MM. Langlois et Stein), on peut considérer que cette publication va rendre un grand service à tous ceux qui travaillent et qui n'ont pas continuellement à leur portée les recueils ou traités des Potthast, des Ebert, des Wattenbach, et surtout le *Répertoire* de M. Ulysse Chevalier dont on ne fera jamais assez l'éloge. Ne l'oublions pas, en effet, une bibliographie vraiment critique, comme celle de M. Molinier, serait impossible à établir sans le Répertoire, car elle nécessite avant tout un premier inventaire de ce genre, aussi complet que possible, pour qu'on puisse ensuite s'y appuyer avec confiance dans le choix qu'on aura à faire. Ce choix exige-t-il d'ailleurs, suivant les rigoureuses exigences de M. Langlois dans son *Manuel de Bibliographie historique* (1), que le bibliographe ait « étudié personnellement tous les ouvrages dont il parle »? En théorie, cela est absolument désirable; en pratique, à moins d'obtenir la coopération d'une collectivité, je crois qu'il faudra le plus souvent se contenter de connaissances générales reposant sur une science solidement entretenue de la littérature critique. M. Molinier a poussé ses recherches aussi loin qu'il était humainement possible, mais il est assez modeste pour confesser « qu'il n'a pas la prétention d'avoir tout connu et tout lu ».

C'est le plan suivi par Teuffel pour la littérature romaine

(1) T. I. *Instruments bibliographiques*, pp. 172-174, Hachette, 1896.

qui lui a servi de modèle. Il indique d'abord, sous le nom de sources *directes*, « les écrits dont les auteurs se sont proposé de raconter l'histoire soit de leur temps, soit d'une période déterminée : annales, chroniques particulières, biographies, vies de saints. » Il y joint, sous la rubrique peut-être mal choisie de sources *indirectes*, des ouvrages de caractère plus ou moins littéraire, tels que lettres politiques, traités, inscriptions, ou des ouvrages composés à l'étranger et offrant quelque utilité pour la connaissance de notre histoire. De là, parfois, un peu de confusion dans les classifications adoptées (les lettres, les traités n'ont-ils pas souvent un caractère très franchement historique?). De là aussi des séparations arbitraires dans la liste des sources de l'histoire universelle, ainsi qu'on pourra l'observer dans le plan général que nous donnons en note (1). Il était bien difficile, au surplus, de s'arrêter à un groupement des matières absolument irréprochable tant au point de vue de la chronologie que de la topographie.

Mais le but de M. Molinier est atteint, en somme, puisque les lacunes apparentes de certaines parties de son travail sont comblées dans d'autres sections : la table chronologique qu'il nous annonce mettra fin d'ailleurs à toutes les hésitations et à toutes les confusions de ceux qui auront à se servir de son ouvrage. On n'y trouvera pas seulement une érudite, mais sèche nomenclature : chaque chapitre s'ouvre par une sorte d'introduction qui donne avec so-

(1) — I. Les *Mérovingiens :* Préliminaires, époque primitive; 2° Auteurs grecs et romains jusqu'aux invasions; 3° Premiers textes chrétiens. (Vies de saints, par ordre chronologique, du IIIe siècle à S. Martin de Tours). — (Pourquoi ces trois premières divisions sont-elles rapportées au titre général *Mérovingiens*)? — 4° les Invasions ; 5° Grégoire de Tours ; 6° Pseudo-Frédégaire et continuateurs ; 7° Petites chroniques (*gesta regum Francorum*, gesta Dagoberti, Aimoin) ; 8° Sources indirectes (Fortunat, lettres); 9° Sources étrangères ; 10° Vies des Saints (ordre topographique ou chronologique) ; 11° Chroniques universelles. — II. Les *Carolingiens :* 1° Renaissance carolingienne; 2° Pépin et Charlemagne ; 3° Annales carolingiennes ; 4° Louis le Pieux ; 5° Poésies ; 6° Charles le Chauve ; 7° Nécrologes, Lettres ; 8° Invasions normandes ; 9° Historiens français de 888 à 919 ; Historiens étrangers 887-931 ; 10° Historiens français de 932 à 949.

briété les renseignement essentiels sur la nature des sources étudiées et sur leur importance relative, sur les dernières conclusions de la science au sujet de la littérature historique. J'ai noté, pour ce qui concerne notre région, l'exacte modération avec lequel il énumère et résume les travaux qui concernent la question de l'apostolicité de nos Eglises. Bientôt il voudra joindre aux écrits signalés les importants *Mélanges d'Hagiographie dauphinoise* (encore inachevés) que dom Alexandre Grospellier a publiés en 1900 et 1901 dans le *Bull. d'Hist. eccl. et d'Arch. rel.* de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. Ces mélanges lui aideront à préciser, à compléter, parfois même à corriger ce qu'il dit de S. Adon, pp. 106 et 249, de S. Julien, p. 28, de S. Ferréol, p. 30, etc...

IV. — Je ne crois pas qu'il y ait lieu de retenir un seul des divers reproches que la *Revue historique* (art. de M. Hauser, janvier — février 1902, pp. 98-99) adressait naguère à l'un de ses collaborateurs, M. J. Guiraud, au sujet de *L'Eglise et les Origines de la Renaissance*, travail récemment paru dans la *Biblioth. de l'Enseignement de l'Hist. ecclésiastique*. Ce livre (1), à ce qu'on nous assure, manque d'introduction. Regardons-y de près. Le premier chapitre pose d'une façon très satisfaisante les données du problème à étudier : M. Hauser désirerait-il donc qu'on y établît prématurément sur de belles généralités, une inutile « philosophie de l'histoire » ? La thèse de M. Guiraud est assez franchement annoncée pour qu'on ne puisse se plaindre d'aucune obscurité : il veut démontrer — et il démontre surabondamment — que l'Eglise a exercé sur les lettres et sur les arts, dès la fin du XIIIe siècle, et surtout dès le pontificat de Jean XXII à Avignon (chap. II), une sorte de haute magistrature intellectuelle. — On objectera probablement que le mouvement de la Renaissance ne procède pas uniquement

(1) Ces pages étaient écrites quand la *Revue historique* (mars-avril 1902) a publié une lettre de M. Guiraud à son directeur, au sujet de l'art. de M. Hauser.



de l'Eglise, que la protection légale, l'indulgence assurément excessive de la papauté ne put suffire à lui imprimer sa direction finale, qu'il importait par conséquent de noter d'un trait précis quelles autres influences conspiraient dès lors, en dehors ou à côté de l'Eglise, à le déterminer, et peut-être, en rivalisant ouvertement ou obscurément avec elle, à l'accaparer. Ce pouvait être là, en effet, le sujet d'une courte et utile étude préliminaire, fondée sur le résumé de quelques faits antérieurs ou concomitants (non sur une de ces conceptions *à priori* de l'évolution historique si fort à la mode dans les majestueuses *Préfaces* d'autrefois). Je persiste à croire cependant que M. Guiraud pouvait se dispenser de ce travail qui n'appartient ni à la « *haute* vulgarisation » ni à l'enseignement direct de l'histoire, et qu'il n'avait pas à élargir de propos délibéré le champ d'ailleurs assez vaste qu'il se proposait d'explorer, en étudiant l'influence réciproque de l'Eglise et de la Renaissance, l'histoire de l'humanisme soit à Avignon, soit à Rome. Il avait pleinement le droit de préciser ainsi son but et de limiter sa tâche, sous peine de compromettre l'unité de son livre, cette unité que M. Hauser n'a pas aperçue, parce que l'auteur a souvent laissé aux faits eux-mêmes le soin de révéler le lien qui les unit. C'était là pourtant une louable préoccupation d'objectivité qu'on s'étonne de voir critiquée dans une *Revue historique.*

M. Guiraud n'avait pas à être original. Pourtant son livre n'est point, comme l'insinue la *Revue historique,* un simple remaniement des travaux antérieurs, encore que l'influence de Fabre, de Müntz, de Nolhac, de Ehrle et de Pastor y soit souvent, et du reste fort heureusement, assez visible. L'originalité de M. Guiraud n'éclate pas seulement dans le courage avec lequel il soutient cette idée qu'on ne propose jamais qu'avec une sorte de timidité quoiqu'elle ressorte lumineusement des faits, savoir, que la décadence morale de la papauté à la fin du xve tient pour une bonne part aux compromissions avec l'humanisme. M. Guiraud a aussi des conclusions très personnelles pour tout ce qui concerne l'action littéraire et artistique des papes d'Avi-

gnon ; il prend leur défense contre les écrivains italiens du XIV[e] siècle et les historiens qui, à leur suite et jusqu'à Pastor, ont parlé sévèrement de l'abaissement et de la captivité de l'Eglise durant cette période. La vérité, pour M. Guiraud, c'est qu'ils mirent utilement en présence « les artistes français et les artistes italiens, les maîtres de l'art gothique et les représentants de la Renaissance. » Cette rencontre de deux littératures, de deux arts différents sur les rives du Rhône, et la fusion momentanée qui s'ensuivit mérite surtout d'être étudiée sous les pontificats de Jean XXII qui fonda la bibliothèque apostolique, inventoriée plus tard sous Urbain V; de Benoît XII qui attira à sa cour, à défaut de Giotto que la mort empêcha de répondre à son appel, le plus illustre de ses continuateurs, le Siennois Simone Memmi; de Clément VI qui envoya Matteo de Viterbe dans plusieurs pays de France afin d'y faire connaître l'art de la Renaissance italienne, qui favorisa le « premier des humanistes », Pétrarque, et recueillit avec passion, comme plus tard son neveu Grégoire XI, les débris épars de l'antiquité. — Enfin les monographies détachées d'artistes qu'on rencontre çà et là dans la suite de l'ouvrage, à partir des chapitres qui suivent le transfert du Saint-Siège à Rome, ont été particulièrement soignées par l'auteur. Sans doute elles résument, parfois un peu sèchement, des travaux déjà connus; mais, à plus d'un trait sobre et net, on devine que l'auteur a voulu avoir, de l'œuvre et des œuvres qu'il analyse, une vision directe, personnelle, et qu'il n'en juge pas seulement d'après les jugements d'autrui.

Reprocherai-je enfin à M. Guiraud, à la suite de la *Revue historique*, de manquer de conclusion? Non, car cette accusation serait injuste (V. le dernier chapitre). Il n'y a pas, il ne saurait y avoir de conclusion absolue dans un livre qui ne peut que poser en terminant des questions nouvelles. M. Guiraud abordait une phase de l'histoire assez indécise ; il ne décrivait qu'une *préparation ;* il s'engageait dans une avenue dont il importait de dégager les abords. C'est ce qu'il a fait. Et c'est pourquoi, il laisse à

la seconde moitié du xve siècle de résoudre le problème que voici : « Le christianisme arrêtera-t-il la marche ascendante du naturalisme païen et ramènera-t-il à lui ce monde de l'humanisme qui lui échappe déjà ? Ou bien, poursuivant ses conquêtes, le flot montant de la Renaissance, va-t-il pénétrer au sein de l'Eglise et porter sur le trône même de saint Pierre ses passions et ses vices ? »

V. — Ce n'est pas seulement comme romancier et comme dramaturge que Gustave FREYTAG est connu en Allemagne, c'est aussi comme historien. Dans plusieurs de ses œuvres d'imagination, il a évoqué l'âme du peuple allemand avec un sentiment très vif de la réalité telle que les documents et les faits démontrés la révèlent : ses *Aïeux* ont fait de lui un écrivain national, parce que les lecteurs y ont reconnu, à travers un cadre fictif, l'image fidèle de la patrie. Mais le peuple allemand, depuis le moyen âge jusqu'au xviie siècle, revit surtout dans ses *Bilder aus der Deutschen Vergangenheit* dont M. Aimé MERCIER vient d'extraire, pour le public français, toutes les études qui ont rapport à la guerre de Trente ans. — En France, quand nous voulons nous renseigner rapidement sur cette période, nous ouvrons toujours le livre de Schiller ou sa continuation par Woltman, quelques-uns des écrits de Ranke, et surtout le travail, malheureusement interrompu par la mort de l'auteur, de Gindely, *Gesch. des 30en Krieges ;* plus volontiers encore nous consultons les deux volumes de E. Charvériat qui n'ont pas vieilli, et qui ont l'avantage d'être écrits dans notre langue. — Nous croyons fermement qu'il faudra ajouter désormais à cet ensemble de livres d'un caractère général, *le Peuple allemand à l'Epoque de la Guerre de Trente Ans* de Freytag, tableau confus, mais vivant et pittoresque, de la grande crise subie par l'Allemagne au commencement du xviie siècle.

On y chercherait en vain un récit méthodique des diverses périodes de la guerre, des opérations militaires, des négociations diplomatiques : Freytag ne s'intéresse guère qu'à ce que nous appelons en France l'histoire de la civili-

sation, ou, comme dit M. Mercier, « aux conditions matérielles et morales des individus et des collectivités. »

Malgré les divisions religieuses que n'avait pu détruire entièrement la paix de 1555, malgré la réaction féodale qui avait suivi la révolte des paysans au commencement du seizième siècle, malgré la rareté de l'argent et la crise commerciale amenée par la concurrence étrangère, l'Allemagne offre, vers 1618, à ceux qui ne regardent que le dehors, de belles apparences de vitalité. Un voyageur qui en eût visité à ce moment les villes et les campagnes, avec Freytag pour guide, aurait pu, de retour à son foyer, tracer une peinture idyllique de la prospérité du pays. Dans ces villes, confortablement et luxueusement bâties, protégées contre l'ennemi du dedans par une police vigilante et contre l'ennemi du dehors par leurs fossés et leur bürg, tout le monde semble occupé à goûter le bonheur de vivre. Mais qu'est-ce au juste que le bonheur de vivre pour ces femmes qui se parent de zibeline, de dentelles, d'étoffes variées, pour ces jeunes hommes qui se coiffent d'immenses feutres mous, portent la barbe en pointe et raffinent en matière de langage? C'est peut être tout simplement la satisfaction d'éclipser son voisin. A moins qu'il ne faille chercher encore moins haut leur idéal de félicité, dans ces repas gigantesques, où la cuisine française rivalise avec les ragoûts étrangers, où l'on dore, pour le plaisir des yeux, les victuailles et les desserts qu'on empile dans des faïences monumentales...

A la campagne, ce n'est pas le même luxe, mais c'est le même bien-être. Chaque domaine, clos de murs ou de palissades, a son jardinet, ses bois, ses champs, ses prairies où abondent les bestiaux : c'est que le paysan a conquis l'aisance, à la faveur de la paix, et il y a beau temps déjà que la plupart des travailleurs sont des hommes libres dans un grand nombre de souverainetés. Ils jouissent d'une administration, un peu méticuleuse, mais très appliquée à ses devoirs, qui prend des mesures d'ordre général, surveille les finances, organise le guet, fait dispenser un peu d'instruction dans les écoles.

Mais déjà les esprits s'ouvrent à de nouvelles idées, la raison populaire s'émancipe, des feuilles volantes parcourent le pays, sèment des nouvelles, vraies ou fausses, qui troublent cette quiétude. Et voici, vers 1618, la guerre qui éclate, et les armées qui commencent de fouler régulièrement le sol de l'Allemagne : c'est la misère et la pauvreté pour de longues années.

Freytag a décrit, après bien d'autres, ces immenses cohues de mercenaires, accourues de toute l'Europe, souvent avec femmes et enfants, qui tondent le pays avec la régularité fatale d'une machine à tout détruire. « Ce monde est terrible au pillage. Comme des oiseaux de proie, les femmes, les ribaudes, les valets s'abattent sur quelque ferme, fondent sur la basse-cour, les étables ; ils dévalisent les bahuts, brisent portes et clôtures ; ils sacrent, vocifèrent, se couchent dans les lits, démolissent ce qu'on ne peut emporter. Ils forcent les malheureux paysans à atteler pour se faire ramener au quartier ; on charge les chariots de meubles, futailles, provisions, effets, chacun se remplissant les poches, le pourpoint, les jupes de ce qu'on ne peut plus serrer dans les coffres, les sacs, les paniers. » Les paysans pris d'épouvante s'enfuient, se cachent dans les forêts, dans les trous de rochers, deviennent brigands à leur tour. Quant aux villes, c'est en vain que parfois elles se font catholiques ou protestantes, suivant l'ennemi qui les assiège, elles n'échappent ni au pillage, ni aux impôts de guerre, ni à la famine, ni à la peste. A Lœwenberg, en 1641, après que les habitants ont arraché les tuiles des toits pour n'avoir point de taxe à payer, ils en sont réduits à vivre dans des huttes : il reste à peine 20 % de la population. Le reste de l'Allemagne n'est guère plus favorisé : les trois quarts des habitants ont disparu dans la tourmente.

En même temps un trouble affreux s'empare des consciences. Dans les milieux populaires, aussi bien chez les catholiques que chez les protestants, les superstitions pullulent. Pour lutter contre le malheur, contre la mort inévitable, on fait appel aux puissances invisibles à l'aide d'amulettes qui confèrent l'invulnérabilité : billets du

Pape Léon, du chevalier des Flandres, des bénédictins; hosties couvertes de signes et de lettres tracées avec du sang de chauve-souris; chemises magiques de saint Georges, cousues par des vierges, la nuit de Noël; corde de pendu, barbe de bouc enfermées dans des bourses en peau de matou noir; romarin, verveine, persil, fenouil — tout cela préserve des blessures ou de la mort... — Les mêmes causes favorisent chez les classes supérieures une poussée de piétisme (1) — ou de scepticisme, suivant les cas. Et ces tendances s'introduisent bientôt jusque dans les choses de la politique : les générations qui se lèvent ont tant souffert qu'elles ne croient plus à la possibilité d'un réveil ou, si elles y croient encore, elles l'attendent de quelque perturbation nouvelle, de quelque événement imprévu : on croit trop ou trop peu dans l'avenir.

Freytag est moins pessimiste quand il décrit les conséquences proprement religieuses de la guerre de Trente ans. La paix de 1648 clôt véritablement pour lui la période des luttes confessionnelles. On peut discuter le fait et les raisons que Freytag propose. Ce qui est moins discutable, c'est l'observation suivante : « Les résultats (du traité de Westphalie) ne furent pas si décevants que les esprits chagrins ont voulu le croire, puisque la distribution géographique des contrées protestantes et catholiques, telle que le congrès l'avait fixée, a persisté, sans modifications appréciables jusqu'à nos jours, malgré le déplacement de plus en plus fréquent des populations et en dépit des bouleversements politiques de notre époque... » Autre conséquence notée d'un trait assez sûr : — Les décisions du congrès de Münster et d'Osnabrück ont eu « une action de

(1) Freytag estime qu'un mouvement de ce genre avait moins de chances de se produire en Allemagne au sein de l'élément catholique, où il porte proprement le nom de mysticisme. Pourtant « dans la catholicité aussi, des voix s'élèvent, prêchant le devoir austère, une pure sainteté, l'évangélique abstinence... Pour ne revêtir qu'une forme vague et ténue, pour n'être simplement que généreux, le mysticisme de l'époque n'en est pas moins pénétrant, les idées répandues çà et là n'en germent pas moins sans bruit dans les consciences ».

pacification et de tolérance. C'est ce qu'en 1648 ont n'eût osé ni penser ni prédire : on s'attendait, au contraire, à ce que l'un ou l'autre des partis se préparât à une lutte nouvelle pour élargir ses frontières et refouler l'adversaire dans un espace plus restreint. Ce n'est pas que toute agitation religieuse eût cessé ; les spéculations religieuses feront partie de la vie même de la nation... Mais c'en est fini des explosions telles que la Réforme et le contre-courant anti-réformateur, car les forces se sont brisées dans la lutte, et les esprits se sont assagis sous la pression des malheurs communs. »

(*A suivre*). Abbé Claude Bouvier.



BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

La Vie intérieure simplifiée et ramenée à son Fondement. Ouvrage publiée par le R. P. Tissot, supérieur des Missionnaires de Saint-François-de-Sales. — In-12, pp. 669, prix **3** fr. **50**. Paris, Beauchesne, 1902.

La société chrétienne souffre d'un mal qui paralyse toutes les forces morales, et met obstacle à l'acquisition des vertus solides. Parmi les personnes qui s'adonnent aux exercices d'une vie pieuse et régulière, un grand nombre languit dans une médiocrité déplorable. L'anémie des âmes est plus menaçante que celle des corps. La cause en est dans la fausse direction qui est donnée à la piété. On manque de substance. Tout est superficiel dans certaines âmes et dans certains livres. La vertu est affaire de sentiment, au lieu de s'appuyer sur les grands principes de la foi et de la raison. On vit par les sens, et on s'arrête à la superficie et à l'extérieur des pratiques de piété.

L'auteur de ce livre se propose de remédier à cette maladie si dangeureuse. Il veut ramener la piété à ses vrais principes, et montrer comment elle arrivera à être un écho fidèle des maximes de l'Evangile. La division est fort simple. La fin, la voie, les moyens. Quelle est la fin de toute vie surnaturelle ? Quelle en est la voie ? Quels en sont les moyens. Tel est le triple objet de ce travail, qui se trouve ainsi divisé en trois parties. L'auteur s'adresse surtout à la raison. Rien n'est donné au sentiment. Il procède par aphorisme. Mais il fait beaucoup réfléchir. Il s'en explique dans l'avant-propos. « On ne trouvera ici, dit-il, que ce

que je pourrais appeler le grand canevas ou mieux encore le squelette, la charpente de la piété. » Les âmes superficielles seront peut-être déçues, arrêtées par l'aridité de certains détails, et l'austérité de la forme. Mais les âmes profondes et de piété vigoureuse, seront satisfaites. Elles trouveront une nourriture fortifiante et adoptée à leur constitution morale.

Ph. GONNET.

Avant et après la Communion, par M. l'abbé P. LEJEUNE, chanoine honoraire de Reims, aumônier d'un pensionnat des Frères. — In-12, pp. 396, prix **3** fr. **50**. Paris, Lethielleux.

C'est un livre de doctrine, et un livre tout à fait pratique à la fois. Pourquoi les communions produisent-elles si peu de fruit dans la plupart des chrétiens ? c'est qu'ils négligent la préparation et l'action de grâce. L'auteur s'étudie à montrer l'*importance* de ces deux actes. C'est toute la division et tout le contenu de l'ouvrage : *Avant et après la Communion.* Dans une première partie, intitulée conditions générales, il discute deux questions très intéressantes, l'utilité d'une méthode et des formules, ainsi que le rôle de l'imagination. Les méthodes et les formules si on n'en abuse pas peuvent rendre les plus grands services. Elles règlent les écarts d'un esprit trop impétueux, lui tracent une route, et l'empêchent de s'égarer. L'imagination contenue par une raison sévère est un puissant auxiliaire pour la piété. Dans une deuxième et troisième partie, il entre dans les détails. Quelles sont les différentes vues qui doivent nous pousser à la sainte table ? c'est le besoin de s'unir à Dieu, le désir de répondre aux avances que Dieu nous fait, de croître de jour en jour dans la charité, et de procurer la gloire de Dieu. Viennent alors des conseils très judicieux pour la préparation immédiate. Dans le chapitre qui traite des effets de la communion sont abordées plusieurs questions de la plus haute spiritualité. Quel est le caractère de la manducation sacramentelle ? C'est un aliment, mais quelle est son action sur l'âme et sur le corps. L'auteur cherche la solution dans les grands maîtres saint Thomas, Suarez, Cajetan et dans les temps modernes Franzelini. Il a réussi à la suite de ces théologiens illustres à nous donner un ouvrage solide, pieux, tout à fait propre à édifier et à instruire les fidèles.

Ph. GONNET.



Traité de la véritable Oraison, par le P. Massoulié, des Frères-Prêcheurs, suivi des **Etats d'Oraison,** par le P. Rousseau. Edition nouvelle, revue et complétée par le P. de Rousset, du même ordre. — 1 vol. petit in-18. Paris, Lethielleux, 1902.

C'est jusqu'à l'époque où fut solennellement condamné le quiétisme que remonte cet ouvrage qui fait partie de la bibliothèque ascétique dominicaine ; c'est même à cette occasion qu'il a été composé, le P. Massoulié craignant alors que la condamnation ne servît de prétexte à plusieurs personnes pour abandonner l'oraison, faute de bien savoir ce qui se passe dans l'âme adonnée à l'oraison dite de quiétude. Aussi a-t-il établi avec un très grand soin « les véritables fondements de l'oraison ordinaire et marqué les erreurs par lesquelles on s'est efforcé depuis quelque temps d'en altérer la sincérité ». Onze de ces erreurs sont successivement indiquées dans autant de chapitres et dans les quatre qui suivent on explique les trois sens qu'il convient de donner à ce que les Pères et les Saints ont appelé oraison de repos et de quiétude.

La deuxième partie contient des maximes certaines pour faire oraison. L'idée qui s'en dégage avec le plus de relief, c'est la supériorité de l'amour sur la connaissance et, par suite, la supériorité de l'oraison qui se fait par les affections sur celle qui se fait par le raisonnement ; d'ailleurs, même dans cette dernière, les affections doivent avoir la meilleure part. C'est vraiment là l'idée saillante et pratique de ce petit volume à la fois clair, judicieux et substantiel.

L. E.

Directions pratiques dans les différents Etats d'Oraison et de la Vie intérieure, par le P. Rousseau, des Frères Prêcheurs. Edition nouvelle, revue et complétée par le P. Rousset, du même ordre. — 1 vol. in-18; Paris, Lethielleux, 1902.

Nous avons là sous forme de lettres (20) un petit traité vraiment pratique de l'oraison dont la division un peu artificielle (la méditation et la contemplation) n'indique pas très nettement le contenu. Les huit premières lettres se rapportent à la méditation, ce mot désignant ici non point l'oraison en général, mais la première partie de cet exercice, autrement dit la considération et consistant dans les raisonnements et discours que fait l'intelligence pour se convaincre de quelque vérité. Les douze autres

ont trait à la contemplation « vue fixe de l'esprit sans discours et sans raisonnements, accompagnée de saintes affections de la volonté et surtout, lorsqu'elle est parfaite, d'un parfait amour de Dieu ». Ces vingt lettres sont précédées de notions préliminaires sur la nécessité de l'oraison et les dispositions qu'il convient d'y apporter pour y faire des progrès. Le volume se termine enfin par une courte méthode pour faire l'oraison mentale, composée par le P. Nicolas Ridolfi, maître général des Frères Prêcheurs, pour des novices de cet ordre ; ce n'est pas la partie la moins intéressante et la moins pratique. Il se dégage de la lecture de ce petit ouvrage un parfum pénétrant de piété, de bonhomie, de simplicité familière qui, il est vrai, s'attarde un peu çà et là. Il contribuera dans une large mesure à rendre attrayante et facile pour les âmes qui le liront la pratique d'un des exercices fondamentaux de la vie spirituelle.

L. E.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La vénérable Servante de Dieu Anna Maria Taïgi, *d'après les documents authentiques du procès de béatification*, par le R. P. Charles Bouffier, de la Compagnie de Jésus. — 5e édition, revue. Paris, Victor Retaux, 1901, in-18, xxi-299 pp.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de celle qui, durant de nombreuses années, jouit à Rome, au début de ce siècle, d'un prestige considérable : je veux dire Anna-Maria Taïgi. Née d'une famille aisée mais sur laquelle le malheur s'était abattu, elle fut ainsi préparée toute jeune à l'adversité. La vie de cette vénérable personne offre ceci de particulier que ses vertus se sont développées non à l'abri propice du cloître, mais parmi les préoccupations ordinaires de la vie de famille. Toutefois si Anna fut liée par le mariage, si elle sut, comme elle devait, remplir toutes ses obligations d'épouse, elle s'appliqua davantage à l'éducation de ses enfants et plus encore à la sanctification de son âme, montrant ainsi qu'il ne saurait y avoir incompatibilité entre ces devoirs divers.

C'est ainsi qu'elle tint à se faire inscrire parmi les tertiaires de l'ordre des Trinitaires et à en remplir toutes les obligations.



Aussi, avec l'aide de la grâce, fit-elle de rapides progrès dans la voie spirituelle. D'autre part Notre-Seigneur la comblait de dons intérieurs et permettait même que sa sainteté se manifestât au dehors par de réels prodiges. A plusieurs reprises, par exemple, elle révéla les secrets de la politique qui, certes, lui étaient bien étrangers : on a à ce sujet l'attestation de hauts personnages et notamment de la princesse Barberini ; elle eut également des révélations sur l'élection des papes, les événements de leur pontificat et les conspirations des sociétés secrètes. La biographie de cette servante de Dieu qu'a écrite le P. Bouffier et qui en est déjà arrivée à sa cinquième édition, retrace avec soin et en détail les phases diverses de cette vie passée toute entière dans le renoncement.

J.-B. M.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — ALBERTUS MAGNUS (B.), *Tractatus de forma orandi*, XVI-116 p., 2,50. Regensburg, Manz. — BARTLETT (J.-V.), *The Acts. Introd., author, version, revis., version, notes*, in-12, 396 p., 2,50. London, 1902, Simpkin. — BROGLIE (abbé DE), *Les relations entre la foi et la raison*, 2 vol. in-12 de 64 p. chacun, 1,20. Paris, Bloud. — BRUNETIÈRE (F.), *Les motifs d'espérer*, 1 vol. in-12 de 64 p., 0,60. Paris, Bloud. — COURBET (P.), *Supériorité du christianisme*, in-12 de 64 p., 0,60. Paris, Bloud. — DIONYSII CARTUSIANI, *Opera omnia*, t. XIV : *In VII Epistolas Canonicas*, etc. Lex. In-8, 757 p., 15 fr. Montreuil. — DOBSCHÜTZ (von E.), *Die urchristlichen Gemeinden*, XIV-300 p., 7,50. Leipzig, J.-C. Hinrichs. — DUHM (D.), *Das Buch Jesaia übers. u. erklärt*, XXII-446 p., 10 fr. Göttingen, Vandenhoek. — GAFFRE (R. P.), *La Loi d'amour. Charité, Philosophie de la charité*, in-12, 2,50. Paris, Victor Lecoffre. — GOURAUD (abbé A.), *Notions élémentaires d'apologétique chrétienne*, in-12, 3,25. Paris, Belin frères. — GRIMME (H.), *Psalmenprobleme. Untersuchungen üb. Metrik, Strophik und Paseq des Psalmenbuches*, gr. in-8, VIII-205 p., 10 fr. Freiburg (Schweiz), 1902, Universitätsbuch. — HEMERKEN A KEMPIS, *Orationes et meditationes de vita Christi*, IX-463 p., 3,75. Freiburg i. B., Herder. — JACOBY (A.), *Ein bisher unbeachteten apokrypher Bericht über die Taufe*, in-8, VI-107 p. et 8 grav., 5,60. Strasburg, K.-J., Trübner. — JOURDAIN (Z.-C.), *La sainte Eucharistie*, t. IV, 2e partie. *Culte et dévotion.*

Dévotion envers la sainte Eucharistie (objet et pratique), in-8, 866 p. Paris, Walzer. — Kittel (Rud.), *Über die Notwendigkeit und Möglichkeit einer neuen Ausgabe der hebraïschen Bibel*, in-8, 86 p., 2,50. Leipzig, Deichert. — Lépicier, *Dell'anima umana separata dal corpo : suo stato, sua operazione*, in-8, 234 p., 3 fr. Roma, Pustet. — Lombardi (C.), *Juris canonici privati Institutiones*, in-8, 3 vol. 514, 511, 432 p. Roma, Desclée, Lefebvre. — Luca (M.), S. J., *Institutiones juris ecclesiastici publici*, 2 vol. gr. in-8, 341 et 459 p., 7,50. Roma, Pustet. — Mariano, *Il Cristianesimo nei primi secoli*, in-16, 2 vol. xxv-397 et 452 p. — Martin (J.), *Doctrine spirituelle de saint Augustin*, in-12, viii-286 p., 3 fr. Paris, 1901, Lethielleux. — Maumus (le P. Vincent), *La Crise religieuse et les leçons de l'histoire*, in-18, 3,50. Paris, E. Fasquelle. — Robertson (J.-M.), *A short history of Christianity*, in-8, 442 p., 7,50. London, 1901, Watss et Co. — Spence (H.-D.-M.), *Early Christianity and paganism*, in-8, 576 p., 22,50. London, 1902, Cassel. — Swete (H.), *The Old Testament in Greek according to the Septuagint*, t. I. *Genesis*. - IV *Kings*, in-8, 1854 p., 9,25. Cambridge, University Press. — Weiss (B.), *Das Neue Testament*, 3 vol. in-8, 38 fr. Leipzig, Hinrichs. — Wissowa (G.), *Religion und Kultus der Römer*, gr. in-8, xii-534 p., 12,50. Munich, Beck. — Zapletal (V.), *Grammatica linguæ hebraïcæ cum exercitiis et glossario*, gr. in-8, vii-138 p., 2,80. Paderborn, F. Schöningh.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — Benoist (C.), *La Crise de l'Etat moderne*, in-8, 10 fr. Paris, Firmin-Didot. — Cazes (E.), *Pensées et Maximes pour la pratique de la vie*, in-16, 3,50. Paris, Delagrave. — Cerfberr (T.), *Essai sur le mouvement social et intellectuel en France depuis 1879*, in-16, xiv-279 p., 3,50. Paris, Plon-Nourrit. — Encausse (G.), *L'Occultisme et le Spiritualisme*, in-12, 2,50. Paris, Alcan. — Gautier (E.), *L'Année scientifique et industrielle*, in-16, 3,50. Paris, Hachette. — Flour de Saint-Genis, *La propriété rurale en France*, in-8, 6 fr. Paris, Colin. — Groos (K.), *Les Jeux des animaux*, in-8, 7,50. Paris, Alcan. — Lechalas (G.), *Etudes esthétiques*, in-8, 5 fr., Paris, Alcan. — Léon (X.), *La philosophie de Fichte, ses rapports avec la conscience contemporaine*, in-8, 10 fr. Paris, Alcan. — Leroy-Beaulieu (A.), *Les Doctrines de haine*, in-12, 3,50. Paris, Calmann-Lévy. — Nansouty (Max de), *L'Année industrielle* (5e année), 3,50. Paris, 1901, Juven. — Robert (G.), *La Musique à Paris*, 1898-1900, tomes V et VI réunis, in-12, 3,50. Paris, Delagrave. — Vavasseur (A.), *Mélanges politiques, économiques et juridiques*, 2 vol. in-8, 10 fr. Paris, Fontemoing.

Histoire et Géographie. — Aubry (J.-H.), *Edouard VII intime*, in-16, 3,50. Paris, Juven. — Balagny (le commandant), *Cam-*

pagne de l'empereur Napoléon en Espagne (1808-1809), in-8, 12 fr. Paris, Berger-Levrault. — Charnacé (Guy de), *Hommes et choses du temps présent*, in-8, 5 fr. Paris, Emile-Paul. — Contenson (J.-G.), *Assise. Souvenirs du beau pays de saint François*, in-8, 144 p. Tours, Mame. — Dutto (Rev. L.-A.), *The life of Bartolome de las Casas and the first leaves of american ecclesiastical history*, in-8, 592 p., 7,50. Saint-Louis, B. Herder. — Feasey (H.-J.), *Monasticism; what it is?* in-8, 280 p., 5 fr. Saint-Louis, B. Herder. — Maulde (R. de), *Saint Gaëtan*, in-12, 2 fr. Paris, Lecoffre. — Nolhac (P. de), *Louis XV et Marie Leczinska*, in-18, 3,50. Paris, Calmann-Lévy. — Perrens (F.-T.), *Histoire de Florence depuis ses origines jusqu'à la domination des Médicis*, in-8, 7,50. Paris, Fontemoing.

Philologie et Belles-Lettres. — Auvray (M.), *L'Ombre*, in-12, 2 fr. Paris, H. Gautier. — La Brète (Jean de), *Vieilles gens, vieux pays*, in-16, 3,50. Paris, Plon-Nourrit. — Champol, *L'Idéal de l'oncle Caillou*, in-12, 3 fr. Paris, H. Gautier. — Champol, *Cas de conscience*, in-16, 3,50. Paris, Plon-Nourrit. — Druilhet (G.), *Un poète français : François Coppée*, 3,50. Paris, Lemerre. — Dupin-Darbec, *La Filleule de Claude*, in-18, 2 fr. Paris, Gautier. — Dupuis (E.) et Morlet (A.), *Le Serment de Marcel Brémont*, in-8, 2,30. Paris, Delagrave. — Feuillet (Mme Octave), *Le Vœu de Béatrice*, in-18, 3,50. Paris, Calmann-Lévy. — Floran (M.), *Mademoiselle Millions*, in-18, 3,50. Paris, Calmann-Lévy. — Liégeard (S.), *Pages françaises*, in-18, 7,50. Paris, Hachette. — Maryan (M.), *Une faute*, in-18, 3 fr. Paris, Gautier. — Sienkiewicz (H.), *Messire Wolodowski*. in-18, 3,50. Paris, *La Revue Blanche*. — Strack (H.-L.), *Grammatik des Biblisch-Aramaïschen*, 3 Aufl. gr. in-8, 40 u. 60, 2,50. Leipzig, Hinrichs'Verl. — Theuriet (A.), *Le Manuscrit du chanoine*, 3,50. Paris, Lemerre. — Troubat (J.), *Essais critiques*, in-18, 3,50. Paris, Calmann-Lévy.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.



TABLE DES MATIÈRES

JANVIER-AVRIL 1902

JANVIER

FÉVRIER

MARS.

AVRIL

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.


Princeton University Library
32101 067478600



